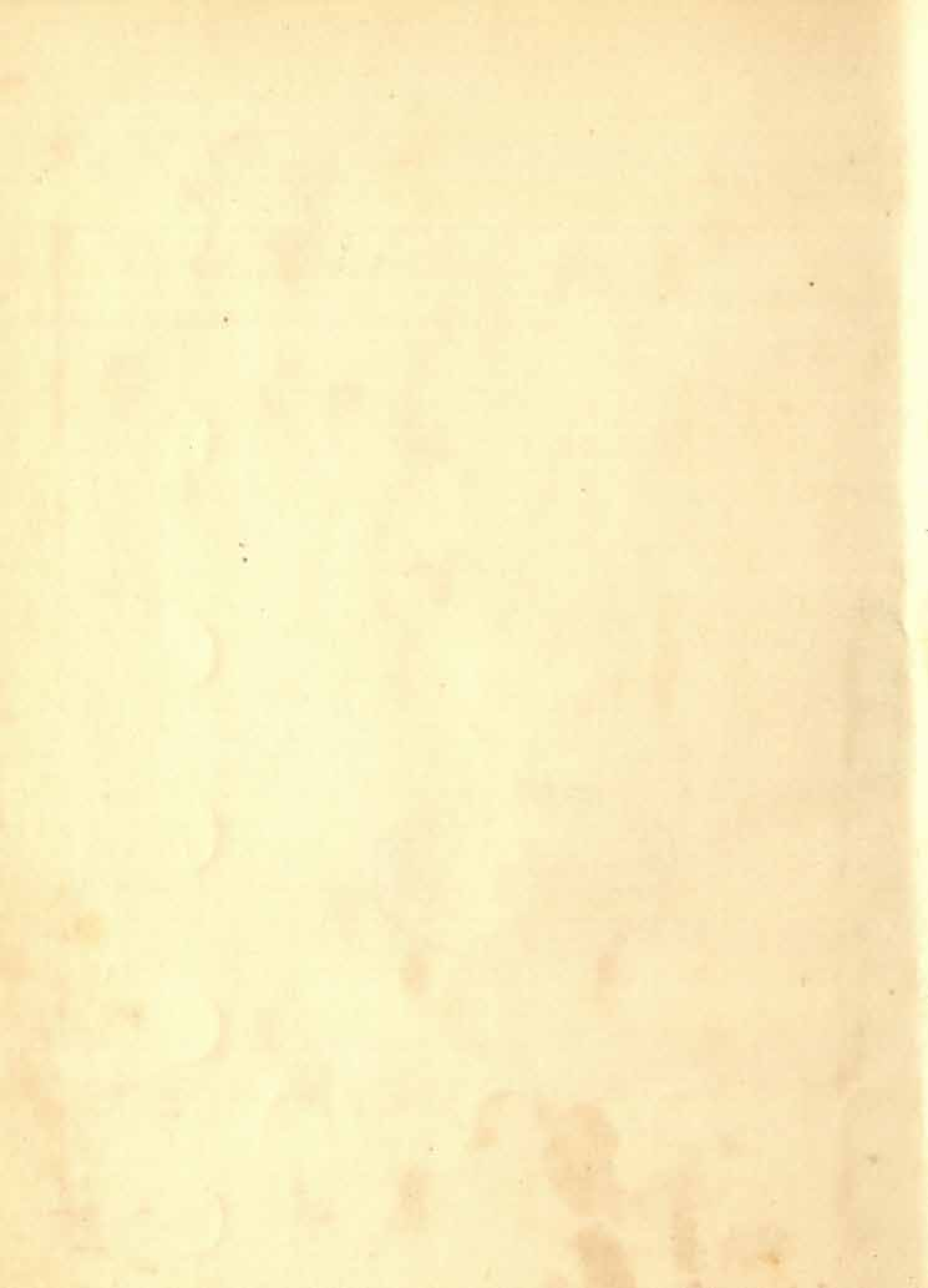




NOUVELLE INSCRIPTION DÉCOUVERTE A BYBLOS

PAR

MAURICE DUNAND

La huitième campagne de fouilles à Byblos a livré un document fort curieux. C'est une stèle en calcaire blanc mesurant 0,67 de long, 0,50 de haut, avec une épaisseur moyenne de 20 centimètres. Les tranches sont sommairement taillées. La face postérieure a été laissée fruste ; l'autre, soigneusement dressée, porte une inscription écrite en caractères inconnus jusqu'ici (pl. I et fig. ci-après).

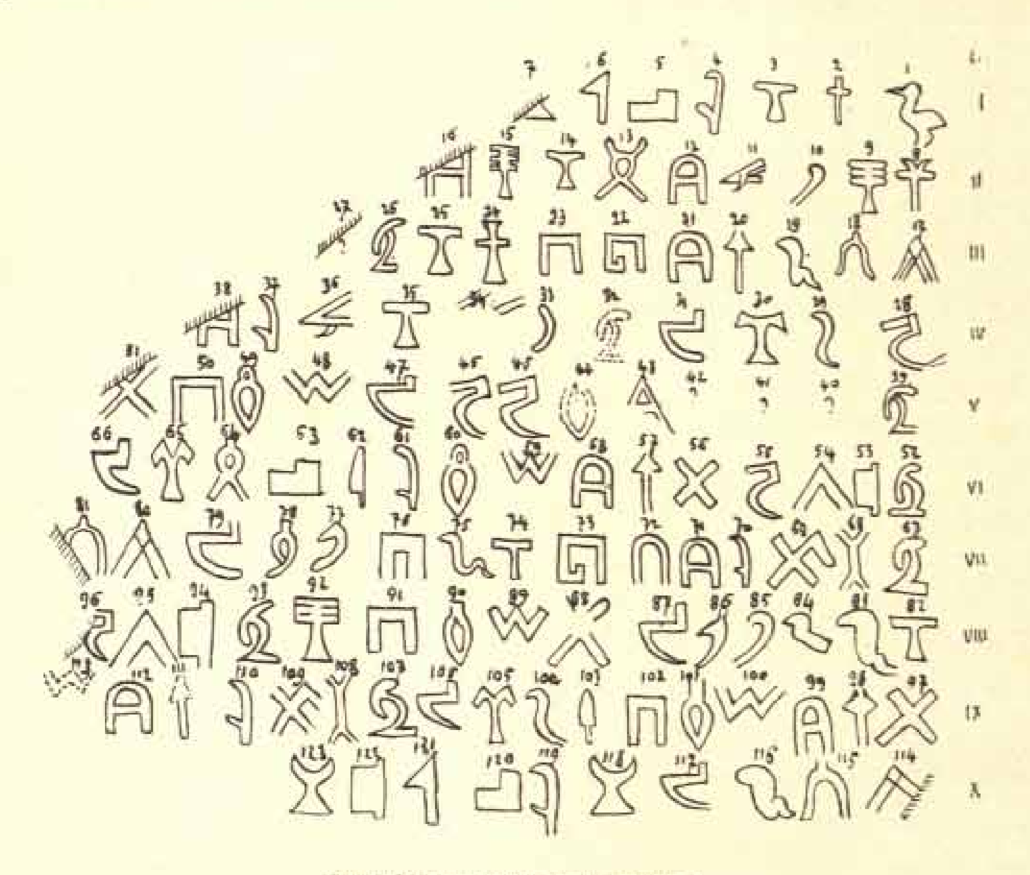
Ce monument a été découvert dans des circonstances assez inattendues. Nous avons déjà relaté comment les Croisés, en creusant les fondations de leur forteresse, dispersèrent les terres tout autour. Ils recouvrirent ainsi de leurs déblais une partie du temple, notamment les colosses bordant l'esplanade qu'au dire de Benjamin de Tudèle on voyait encore en 1172, date de son pèlerinage en Orient. Cet amoncellement est particulièrement considérable entre la colonnade qui enjambe la nécropole des princes giblites et le château médiéval. Sur cet espace il atteint jusqu'à 5 mètres de hauteur. On se trouve donc dans la nécessité d'effectuer un gros travail de déblaiement avant d'atteindre le niveau des installations romaines des premiers siècles de notre ère.

Postérieurement aux travaux des Croisés, quelques constructions d'apparence toute domestique ont été élevées sur cet emplacement qui tomba, dans la suite, en possession de la communauté musulmane de Gebeil.

C'est en démolissant la citerne d'une de ces maisons, vieille tout au plus de 5 à 6 siècles, que nous avons découvert cette stèle. Elle avait été incorporée dans les premières assises de la construction, aux abords de l'angle Sud-Ouest. Le fond de la citerne était à 3 mètres au-dessous de la surface du sol.

D'autres pierres que cette inscription avaient appartenu à un édifice ancien. La citerne elle-même et les murs qui l'avoisinaient comptaient parmi leurs matériaux une dizaine d'éléments d'architecture formant une frise de

style égyptien : tore épais surmonté d'une corniche couronnée par un bandeau. Au cours des campagnes précédentes, nous avions déjà recueilli des fragments semblables dans le voisinage de la porte septentrionale de l'esplanade du temple du Moyen Empire. Il est possible que les nouveaux éléments proviennent du même édifice. Leur nombre et, pour une part, leur homogé-



Copie de l'inscription de la planche I.

néité excluent l'hypothèse d'un réemploi de seconde main ; ils doivent avoir été prélevés directement à un gisement ancien. L'inscription elle-même provient probablement de cette même source. Elle pourrait par conséquent remonter elle aussi à l'époque du Moyen Empire.

L'arrachement de cette pierre et son réemploi l'ont quelque peu détériorée. Une cassure a fait disparaître l'angle supérieur gauche, emportant la fin des quatre premières lignes. De légères épaufrures, dans le haut et en bas à

gauche, ont rongé les bords de la pierre, causant ici quelques dommages à la dernière lettre de chaque ligne. Le bas de la stèle a été pareillement abîmé sans grand préjudice toutefois pour le texte. L'angle inférieur et le côté droit ont eux-mêmes été retaillés en cintre, mais l'inscription n'a pas été attaquée.

L'humidité a été plus funeste que tous ces accidents. Elle a délité le calcaire au centre de la stèle et un peu dans le bas, ne laissant subister là que quelques linéaments des signes, créant ici des pores qui les ont défigurés. Les trois premières lignes ont seules conservé quelque fraîcheur ; ce sont malheureusement les plus incomplètes.

Dans son état actuel, l'inscription compte 119 signes ; on peut en ajouter 3 qui nous échappent totalement, mais dont l'emplacement est certain. Nous donnons ci-contre un fac-similé de ce texte que l'on s'est attaché à reproduire avec toute la précision possible. A M. l'abbé Dupont, mon dévoué collaborateur, revient le mérite de s'être mis le premier à cette tâche difficile. Le Père Barrois, professeur à l'Ecole française archéologique de Jérusalem, a fait de son côté le même travail d'après un bon estampage. J'ai repris moi-même l'étude de cette inscription en m'attachant surtout à l'examen des signes pour lesquels leurs leçons offraient des variantes [1].

Malgré les mutilations du texte, nous avons le commencement et la fin de l'inscription. Elle débute par le signe qui est à l'extrémité droite de la première ligne. Au-dessus, l'épiderme de la pierre est, en effet, conservé sur un espace suffisant pour que, de l'absence de toute trace de lettre, on puisse conclure à l'inexistence d'une ligne d'écriture. Le blanc laissé par la dernière ligne à son extrémité gauche marque évidemment la fin du texte. Celui-ci, compte donc 10 lignes, séparées par des traits horizontaux allant d'une extrémité à l'autre de l'inscription. Au-dessous de la dernière ligne ce trait manque. S'il s'arrêtait à la hauteur du dernier signe, il a pu disparaître.

Une large marge a été réservée à droite de la stèle. Ceci et le fait que la dernière ligne laisse un blanc à gauche, montrent que l'inscription est écrite de droite à gauche. L'hypothèse d'une écriture boustrophédon n'est pas à

[1] Je dois nommer aussi le R. P. Ronzevalle qui m'a donné sans compter ses conseils et ses encouragements, et exprimer ma vive reconnaissance aux R. P. Dhorme et Savignac qui sont venus sur le chantier et m'ont fait part de leurs suggestions.

envisager : toutes les lettres ont la même orientation et certaines séquences de signes vont de l'extrémité gauche d'une ligne au commencement de la suivante à droite.

Tous les signes peuvent se ramener à 38 types différents. Mais il est presque certain que cette écriture en disposait d'un nombre plus considérable. Même dans le cas d'une écriture purement alphabétique, toutes les lettres ne figurent pas dans un texte même plus étendu. C'est ainsi qu'il en manque une dans la grande inscription de Yeḥavmilk, deux dans celle d'Aḥiram.

Les signes apparaissent en relief entre deux traits incisés. Ils présentent de multiples variantes, qui semblent dues moins à la maladresse du graveur qu'à son ignorance de leur forme précise. Nous en donnons ci-contre le tableau. Les numéros en chiffres arabes, qui correspondent à ceux de la copie, désignent les signes identiques. Quand l'un de ceux-ci présente une variante, elle est notée avant son numéro. Suivent quelques remarques sur chacun de ces signes pour lesquels un chiffre romain sert de point de repère.

I. Oiseau sans queue, à bec long, légèrement recourbé. Le cou très allongé est ramené en arrière, ce qui fait saillir le gésier. En sacrifiant quelques détails, ce signe est à rapprocher du 𓅡 hiéroglyphique.

II. Croix latine dont le bras gauche serait un peu moins développé que le droit.

III. Base formant un trapèze très allongé, surmontée d'une sorte de plateau. Si l'on isole le dessin cerné par les traits, on obtient ⊤, signe très voisin du *zayin* phénicien archaïque : ⌶. Peut être également comparé à l'hiéroglyphe 𓉐.

IV. Haste verticale recourbée à gauche au sommet et dotée du même côté d'un appendice au tiers de sa hauteur. Un rapprochement s'impose avec la forme hiératique de 𓇋 : ʅ. On a déjà signalé la parenté de ce signe avec le *yod* phénicien [1]. La transformation s'explique par l'usage du *qalam* qui, dans la cursive, a pu faire naître une bavure à droite de l'extrémité inférieure de la haste verticale : ʅ. Et comme c'est souvent le cas dans le développement des écritures, ce crochet, d'abord accidentel, serait devenu une des caractéristiques de cette lettre.

[1] Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 301.

I	1.
II	2 ; 24
III	3, 25, 35, 82, ; 74
IV	4, 37, 61, 70, 110, 119
V	5, 63, 120
VI	6, 121
VII	8
VIII	9, 32. ; 15.
IX	10, ; 33, ; 85
X	11, ; 36
XI	12, 16, 21, 38, 58, 71, 99, 112.
XII	13
XIII	17 ; 54 ; 80, 114.
XIV	18, 81, 115.
XV	19, 83, 116 ; 75
XVI	20, 57 ; 98 ; 111
XVII	22, 73.
XVIII	23, 91, 102 ; 50, 76.
XIX	26, 32(?), 39. 52, 67, 93, 107.
XX	28, 46, 46, 55, 96.
XXI	29, 104.
XXII	30 ; 65, 105.
XXIII	31, 47, 66, 79, 87, 106, 117.
XXIV	43
XXV	48, 59, 89, 100, 113 (?)
XXVI	44(?), 49, 60, 90 ; 101.
XXVII	53, 94, 122.
XXVIII	56, 97 ; 51 ; 88.
XXIX	62.
XXX	64.
XXXI	68, 108.
XXXII	72.
XXXIII	77 ; 86.
XXXIV	78.
XXXV	118, 123, 7 (?)
XXXVI	69, 109.
XXXVII	84.
XXXVIII	103.

Tableau des signes de la nouvelle inscription de Byblos.

V. Angle droit formé par un double trait, le côté vertical étant environ d'un tiers moins long que l'horizontal. Le même signe existe en égyptien et se retrouve au Sinaï.

VI. Triangle rectangle dont un des côtés de l'angle droit prolongé d'une fois sa longueur forme la haste du signe. Identique au *rêsh* phénicien ; se rencontre également en hittite.

VII. Haste verticale terminée dans le haut par deux appendices divergents et traversée à leur naissance par un trait horizontal. Ce signe unique est peut-être une variante de II.

VIII. Haste verticale évasée à la base et traversée dans le haut par trois traits horizontaux. C'est la forme du *samek* phénicien archaïque. On ne peut envisager un rapprochement avec le symbole osirien *ḏd* qui a toujours quatre traverses horizontales.

IX. Haste oblique terminée dans le haut par un crochet à gauche. Analogue au *pé* phénicien archaïque.

X. Angle aigu, la pointe à gauche. Le côté inférieur est pourvu en son milieu d'un appendice recourbé tourné vers la pointe. L' 𓅃 hiératique est de forme très semblable.

XI. Courbe en forme de fer à cheval, divisée par une traverse médiane horizontale. Comparable au hiéroglyphe 𓉔 *ḥr*.

XII. Cercle irrégulier d'où se détachent, en haut et dans le bas, deux traits divergents, les deux supérieurs se rapprochant par leur extrémité de l'axe de la lettre.

Ce signe peut être calqué sur les hiéroglyphes 𓌉 *bnr*, 𓎛 *ḥ*, ou 𓅨 *wꜣḥ*, ou encore sur le déterminatif représentant une peau d'animal. Le *sin* sabéen s'en rapproche étrangement.

XIII. Angle formé par deux traits égaux, la pointe en haut. Identique au *gimel* phénicien.

XIV. Ligne sinueuse en forme de campane terminée par un bouton.

XV. Serpent dressé ; analogue à l'uraeus.

XVI. Haste verticale terminée dans le haut par une masse triangulaire. En égyptien on a 𓋹.

XVII. Identique au signe alphabétique égyptien 𓉗, que l'on a rapproché du *hé* phénicien.

XVIII. Analogue au signe précédent, moins le retour qui termine le jambage de gauche.

XIX. Trait horizontal à l'extrémité gauche duquel se détache verticalement un jambage incurvé, couronné lui-même par un appendice de même forme. A comparer peut-être au signe égyptien 𓎼.

XX. Signe formant un 5 retourné.

XXI. Ligne sinueuse verticale, aux extrémités recourbées en sens contraire. Peut-être une variante du n° XV.

XXII. Signe absolument comparable à l'égyptien 𓋹 avec, en plus, un évasement à l'extrémité inférieure de la haste verticale.

XXXIII. Calqué sur le hiéroglyphe égyptien 𓂓.

XXIV. Signe en forme de A. Peut-être une variante des n^os^ XI ou XIII.

XXV. Deux denticules juxtaposés. Identique au *shin* phénicien archaïque, *même par sa position dans le haut de la ligne.*

XXVI. Signe en forme de cœur surmonté d'une petite protubérance de forme ovoïde ou rectangulaire. Assez ressemblant avec le signe 𓄣 des hiéroglyphes hittites.

XXVII. Battant de porte. Se retrouve en égyptien, comme déterminatif, et dans l'écriture minoenne.

XXVIII. Croix de Saint-André. Semblable au *taw* phénicien. Se retrouve au Sinaï. Le signe 88 (?) est peut-être une variante du n° XII.

XXIX. Couteau (?). En égyptien 𓌪.

XXX. Cercle d'où se détachent dans le bas deux traits divergents ; il est coiffé d'une protubérance rectangulaire. Variante possible du n° XII.

XXXI. Haste verticale terminée en fourche angulaire à ses deux extrémités.

XXXII. Signe en forme de fer à cheval. Peut-être une variante des n^os^ XI ou XVIII.

XXXIII. Signe analogue au n° VI, mais avec haste recourbée à gauche. Même forme que le *bêth* phénicien.

XXXIV. Signe analogue au n° XXX, mais avec un seul jambage à gauche qui, en outre, est incurvé.

XXXV. Base triangulaire surmontée d'un croissant, les pointes en haut. Rappelle de loin le signe de Tanit sur les stèles puniques. En égyptien on a 𓋁.

XXXVI. Analogue au n° XXVIII; le jambage supérieur droit est, en outre, recourbé en angle droit, à droite.

XXXVII. Tête de volatile. Comparable à l'hiéroglyphe.

XXXVIII. Petite haste verticale supportant un triangle curviligne très allongé. C'est peut-être la représentation d'un conifère. Se retrouve dans le répertoire hiéroglyphique :.

La plupart de ces signes ont un aspect hiéroglyphique très marqué, intermédiaire entre les hiéroglyphes égyptiens nets, vigoureux, bien arrêtés, et les signes hittites plus lourds, plus mous. On a cependant aperçu quelques signes géométriques et, chose remarquable, ce sont précisément ceux dont l'affinité avec les lettres phéniciennes frappe le plus : II, IV, IX, XIII, XXV, XXVIII, XXXI.

En somme, sept signes sont identiques aux caractères phéniciens archaïques, tant par leur forme que par leur orientation : . Avec un minimum de déformation, ce contingent peut être augmenté de 2 lettres : donnant *yod* et donnant *zayin*.

Plus nombreux sont les signes calqués sur les hiéroglyphes égyptiens : , ou sur les formes hiératiques de .

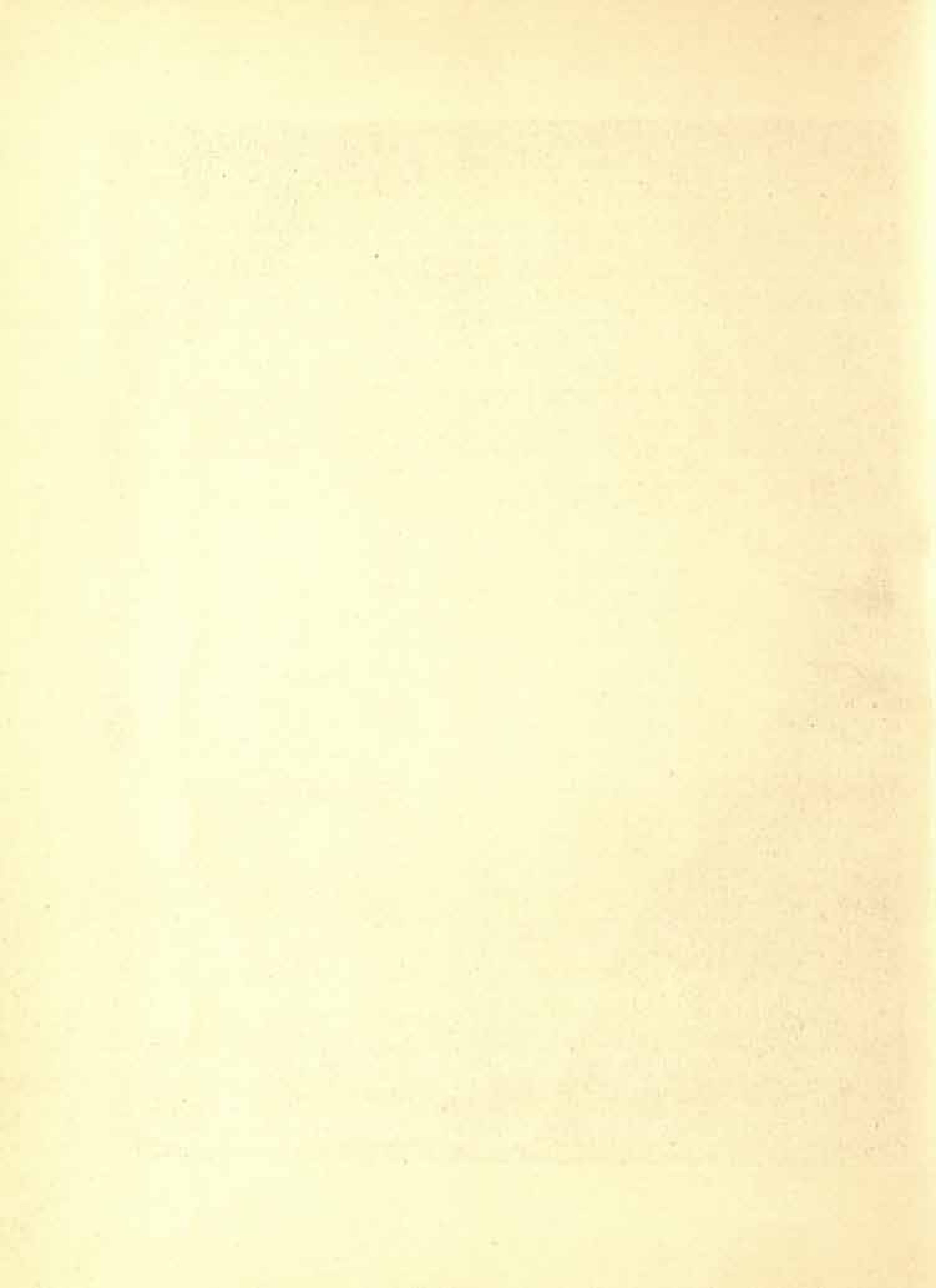
Il en est, enfin, qui n'ont d'équivalent dans aucune de ces deux écritures ; certains ne sont cependant pas dépourvus d'accointances, sans doute fortuites, avec quelques signes du répertoire graphique des peuples voisins.

Ce texte est remarquable par le nombre des séries de signes qui sont répétés. On s'en rendra compte en se reportant au tableau chiffré des séquences que nous donnons ci-dessous :

2,3 = 24,25	48,49 = 59,60 = 89,90 = 100,101
4-6 = 119-121	48-50 = 89-91 = 100-102
17,18 = 80,81 = 114,115	52-60 = 93-101
17-19 = 114-116	57-59 = 98-100 = 111-113
29-32 = 104-107	65-70 = 105-110
30-32 = 65-67 = 105-107	20,21 = 57,58 = 98,99 = 111,112
37,38 = 70,71	

Cliché Savignac.

INSCRIPTION DE BYBLOS.
Fouilles de 1929.



La séquence commune au début de la première ligne (4, 5, 6) et à la fin de la dernière (119, 120, 121) est particulièrement suggestive. Ces trois signes cachent sans doute le nom de la chose visée par l'inscription. Il est dans les habitudes épigraphiques que le nom du monument ou de l'objet dont il est question dans une inscription soit fréquemment exprimé au début et à la fin du texte.

L'oiseau 1 est orienté en sens inverse de l'écriture, ce qui est absolument contraire aux usages égyptiens. De plus, ce signe est unique. Peut-être forme-t-il une sorte d'introduction, quelque chose d'analogue à « *voici* », ou encore à לדעת qui commence l'inscription gravée sur la paroi méridionale du tombeau d'Aḥiram. En égyptien, certaines sentences rituelles débutent par *ḏd mdw : paroles à dire*.

Mais cela ne nous dit pas quelle langue se cache sous ces signes mystérieux. Cependant, si l'on tient compte du lieu de la trouvaille, du sens de l'écriture, de la présence de quelques signes qui annoncent les caractères phéniciens classiques, on est invité à considérer cette langue comme phénicienne, tout au moins sémitique.

A en juger par le nombre des signes employés, il est très invraisemblable que nous ayons affaire à une écriture hiéroglyphique. Les documents de cette catégorie, en égyptien tout ou moins, présentent une variété de signes beaucoup plus grande pour un texte de cette étendue.

L'hypothèse d'une écriture purement alphabétique est encore moins plausible : les signes sont beaucoup trop nombreux. Et les essais tentés pour identifier les formules courantes dans les textes phéniciens de Byblos comme *fils de*, *melek gebal*, *Ba'alat gebal*, sont restés vains. M. Dussaud nous fait remarquer que les deux dernières formules notamment ne sont pas à envisager. Leur fréquence dans les textes giblites accumule un grand nombre de *lamed*. Ainsi cette lettre figure 64 fois dans la stèle de Yeḥavmilk. Sur le sarcophage d'Aḥiram, elle revient 17 fois, alors que le *mêm* qui vient après n'apparaît que 12 fois. Rien de semblable dans notre texte où le signe le plus fréquent n'est relevé que 8 fois ; viennent ensuite deux caractères employés 7 fois.

Il semble que les hypothèses doivent être limitées à un système syllabique, ou mieux à une écriture alphabétique encore encombrée de déterminatifs.

On peut, en effet, penser que les Cananéens installés sur la côte méditerra-

néenne se sont mis de bonne heure à l'école des Égyptiens pour écrire leur langue. Comme eux, par la nécessité d'exprimer des mots abstraits, ils sont arrivés à n'utiliser certains signes que pour le son qu'ils représentaient. Le principe de l'écriture phonétique était dès lors entrevu. Mais tandis que les Égyptiens, en raison de leurs habitudes conservatrices, ne cessèrent jamais d'utiliser le système ancien qui gêna l'évolution du nouveau, les Phéniciens durent s'apercevoir assez vite de l'avantage du système phonétique susceptible d'exprimer tous les mots concrets et abstraits par la seule notation des sons. Ils durent alors retenir les signes déjà employés phonétiquement, en adapter ou en créer d'autres, de manière à fixer tant bien que mal tous les sons de leur langage. Les signes idéographiques et syllabiques abandonnés, restaient encore les déterminatifs. On ne dut s'en défaire que difficilement. Pendant longtemps ils ont sans doute précisé les mots enregistrés par les sons. L'écriture phonétique, forcément mal assurée au début, prêtait à de nombreuses homophonies qu'il importait de discerner. Établir cette distinction, isoler les sons formant un mot, préciser leur signification, tel a pu être le rôle des déterminatifs au milieu des signes alphabétiques. A l'usage, l'écriture phonétique se perfectionna et à travers le son enregistré par l'écriture, l'objet fut distingué à la vue aussi nettement qu'à l'oreille. Le déterminatif moins utile fut simplifié. A l'époque d'Aḫiram, un trait vertical séparait encore les groupes de sons formant les mots. Plus tard, il fut réduit à un simple point et finit par disparaître entièrement.

Telle est, à notre avis, l'explication des différences énormes qui séparent le nouveau texte de Byblos de celui immédiatement postérieur, l'inscription du sarcophage d'Aḫiram. Telle est peut-être l'évolution qui rend compte de l'absence sur ce singulier cryptogramme des traits de séparation entre les mots.

Le problème de l'origine de l'écriture phénicienne ne sera sans doute pas encore résolu à la lumière de ce nouvel élément jeté dans le débat. Néanmoins bien des hypothèses peuvent être dès maintenant écartées, notamment celle de la génération spontanée de l'alphabet. Nous avons ici non pas le prototype unique, mais plus certainement une des racines par lesquelles l'alphabet couramment employé dès le XIIIe siècle avant notre ère plonge le plus profondément dans le passé.

Maurice Dunand.

CYLINDRE SYRO-ÉGYPTIEN

PAR

ALFRED BOISSIER

J'ignore où se trouve actuellement le curieux cylindre dont je communique ici l'empreinte. Me basant sur deux caractères essentiels, je le désigne : « syro-égyptien ».

Il serait peut-être plus précis de dire : « araméo-égyptien ». M. Dussaud [1] a montré tout ce qu'il y a de fragile dans les classifications de ce genre, mais dans le cas particulier nous bénéficions de deux points de repère importants de l'art égyptien et de l'art araméen combinés. L'inscription nous présente un nom difficile à expliquer.

Eš-kal-lu-ti
warad [d] *Adad*



On serait tenté de postuler un abrégé : *Eš-kal-lu-ti* d'un dieu X. On connaît des noms propres de cette catégorie par exemple *Gi-mil-la-tūm* fils de *I-din* [d]*EN-ZU* [2] ou *Ta-ri-ba-tum* fils de *Mu-ḫa-ad-du-um* [3]. Si le premier élément répondait à un dieu, on pourrait transcrire le tout : *Eš-kal* + *lu* + *balâṭ* à l'instar de *Bêl* + *lu* + *balâṭ*. Mais c'est peu probable et l'on ne saurait non plus voir le dieu Sin dans le signe *eš*.

Faut-il rapprocher *Eš-kal* de l'hébreu *Eškal* [4] (*Eškol*) ? On sait que *eškol* (*eškul*) désigne la grappe de raisin. On lit dans les *Nombres* [5] :

« On donna à ce lieu le nom de vallée d'*Eškol* à cause de la grappe que les enfants d'Israël y coupèrent. » Il est douteux que *eškol* soit sémitique.

(1) *Syria*, VII, p. 337 et suiv.

(2) Delaporte, *Cylindres de la Bibliothèque Nationale*, n° 291.

(3) Delaporte, *Cylindres du Louvre*, n° 468.

(4) *Genèse*, XIV, 13.

(5) XIII, 24.

Mamré (*Mambré*) [1] ne l'est pas davantage, quand même nous sommes parmi des Amorrhéens. Un habitant de Tabal se nomme *Iš-kal-lu-ú* [2] et nous nous dirigeons ainsi vers les régions asianiques où nous trouvons un Ἴσκαλος, génitif Ἰσκάλου [3].

Si ce nom cachait une divinité, on se reporterait au bas-relief bien connu d'Ivriz où apparaît le dieu des grappes de raisin et des épis. E. Meyer l'identifie avec le dieu cilicien Sandon. Jusqu'à présent, nous n'avons aucune indication sur un dieu *Eškal* [4]. Il est inexistant pour l'instant. On retrouve la terminaison *kal* dans le nom *Mikal*, divinité qui n'est peut-être pas sémitique, malgré les explications ingénieuses du P. Vincent [5].

Le propriétaire du cylindre se nomme : « serviteur du dieu Adad ». Il se trouve en nombreuse compagnie, ainsi que le prouve l'étude de la glyptique.

La scène figurée s'explique plus facilement que la légende, dont je n'ai rien pu tirer de positif. Le dieu à queue de bœuf, suivant les uns, ou à queue de chacal [6], suivant les autres, porte la coiffure *atef* avec les cornes d'Ammon et tient dans la main gauche une espèce de tige fleurie qui n'est autre que le sceptre lotiforme, ainsi que m'informe M. A. Moret, auquel je dois de précieuses explications sur ces personnages égyptiens. Il m'a signalé certaines anomalies de cet art hybride, qui caractérise la glyptique de ces régions contaminées par diverses influences.

La main droite tient la *harpé* égyptienne. De beaux spécimens de la *harpé* asiatique, réservée aux génies et aux dieux, dont le nom accadien est *miṭṭu*, ont été trouvés à Byblos [7]. Elles ont le côté convexe aiguisé, ainsi que l'indi-

(1) *Babyloniaca*, VI, p. 111.

(2) Knudtzon, *Assyrische Gebete an den Sonnengott* II, n° 56 verso 2 ; n° 57 recto 9 ; n° 59,². Tallqvist, *Assyrian Personal Names*, p. 104. Johns, *A. D. D.*, 197, I ³ mentionne un *Ka-ma-ni* du pays de Tabal. Voir aussi Peiser *K. B.*, IV, p. 148, n° 15 où la lecture est inexacte.

(3) *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1878, p. 246 et suiv. Sitlington Sterrett, *An Epigraphical Journey in Asia Minor*, n°s 38-40, p. 45, C. I ¹⁰. Sundwall, *Die Einheimischen Namen der Lykier*, p. 91.

(4) Pour le bas-relief d'Ivriz voir Sayce, *The Hittites* (1925), p. 84. Puchstein, *Pseudohethitische Kunst*, p. 13, lui assigne comme date le VIIᵉ siècle av. J.-C. Voir aussi Otto Weber, *l'Art Hittite*, Paris, Édit. Crès, p. 5. E. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 117.

(5) *R. B.*, 1928, p. 512 et suiv.

(6) Heuzey, *Les Origines Orientales de l'Art*, p. 347 et pl. XVII, 2.

(7) Montet, *Monuments Piot*, 27 (1924) 1ᵉʳ fasc. p. 3 et suiv. Dussaud, *Syria*, VI, p. 106 et p. 116 n. 1. ; *Syria*, VIII, p. 225. On voit la harpé sur un cylindre publié par Sellin, *Tell Ta'annek*, p. 28, fig. 22.

quent celles en cuivre trouvées par le capitaine Cros à Tello [1]. Sans entrer dans les détails, je rappelle que sur certains cylindres babyloniens, on remarque un engin assez bizarre constitué par un vase encadré de deux *harpés* et qui n'a pas toujours été exactement décrit [2]. Je ne suis pas d'accord avec ce que dit Contenau dans son important mémoire sur les tablettes de Kerkouk [3]. Que l'on examine par exemple le cylindre publié par Delaporte [4] et une foule d'autres, et l'on constatera cette union étroite du vase sacré et des deux *harpés*. On peut supposer un récit symbolique, où un dieu ou un génie coupe avec l'engin aiguisé une fleur ou un fruit, dont le contenu est pressé et versé dans « l'ampulla ». Il ne faut pas perdre de vue que, dans certains cas, l'objet énigmatique est rendu plus ou moins fidèlement selon que l'artiste est inhabile ou ne comprend pas le sens du modèle.

Séparé de l'Ammon (?) par la palmette mystique, un orant nu, coiffé du *nemes* surmonté du disque et des cornes de Hathor. Entre les jambes du dieu et le sceptre lotiforme, un symbole qui combine le signe égyptien de la vie (*ânḫ*) avec le nœud d'Isis.

Le dieu à la *harpé* est-il *Rescheph* auquel le P. Vincent a consacré une étude très documentée [5] et qui correspond à *Adad* ? C'est douteux.

Le motif central est une palmette qui émerge d'un tronc auquel sont adaptées des cornes de bovidés qui alternent avec des cornes plus petites superposées. Ce curieux assemblage est, sans doute, le produit d'une symbolique religieuse, que révèlent les monuments de Carchemisch [6] et de Sakjé-Geuzi [7]. Ce motif des cornes en relation avec le végétal est à noter, car il se cache dans les volutes de la colonne ionique dont le berceau est en Éolie et à Lesbos [8]. Les chapiteaux de Neandria et de Mitylène sont, comme l'a montré Puchstein

[1] *Nouvelles Fouilles de Tello*, p. 130.

[2] Voir *Babyloniaca*, IX, p. 29.

[3] *Babyloniaca*, IX, p. 49 en bas.

[4] *Cylindres de la Bibliothèque Nationale*, n° 125, pl. XI.

[5] *R. B.*, octobre 1928, p. 512 et suiv.

[6] *Carchemisch*, Hogarth, Londres 1914, Plate B, 13. *Syria*, I, p. 279. « La palmette ou arbre de vie qui sépare les deux taureaux n'a pas les mêmes formes que la plante assyrienne. »

[7] Pottier observe que l'arbre, les génies aptères et d'autres détails sont caractéristiques de l'art hittite. Mais il s'agit d'art *araméen*, ainsi que l'a montré avec beaucoup de finesse Unger dans : *Archiv für Keilschriftforschung*, Band I, (1923), p. 78-82. — Puchstein avait mis sur la voie dans *Pseudohethitische Kunst* (1890). Voir aussi Messerschmidt dans *O. L. Z.*, 1909, p. 377.

[8] Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, VII, p. 611 et suiv.

d'inspiration et d'origine orientale [1]. Ce sont des fleurs détachées de l'arbre de vie. On retrouve la palmette décorative dans les monuments découverts sur les rives du Khabour, dont von Bissing [2] a déterminé l'âge plutôt récent, et en Assyrie et à Babylone [3]. Contenau [4] voit dans l'arbre sacré le symbole de la végétation, l'attribut d'un dieu de la fécondité qui serait *Assur* dans la région de Ninive. M. Dussaud a rappelé qu'*Adonis* est représenté parfois par un poteau. On sait le rôle d'Osiris comme dieu de la végétation et ce que Plutarque raconte de l'odyssée de son cadavre à Byblos. A Suse, M. de Mecquenem [5] a découvert un panneau de briques émaillées, très original, orné de sujets mystiques parmi lesquels un palmier plus ou moins stylisé, en relation avec l'homme taureau. C'est apparemment une divinité de la végétation que nous révèle aussi l'art élamite.

J'attire tout spécialement l'attention sur le bas-relief bien connu de *Iasili-kaia* [6], près de *Boghaz-keui*, où le dieu barbu paraît comme un dieu de la végétation encadré de la colonne (association de deux hiéroglyphes) et d'un symbole indéterminé sous le dais du disque solaire. Il est l'équivalent de ce « dieu barbu dont la robe est ornée jusqu'à la ceinture d'écailles imbriquées », du bas-relief assyrien du musée de Porto, découvert par les Allemands et publié par Contenau [7]. Nous constatons, une fois de plus, la relation étroite entre l'art de l'Asie Mineure et celui des régions orientales. On trouve également des analogies entre une empreinte d'une tablette de Kerkouk [8] et la nôtre. Deux personnages séparés par l'arbre sacré; celui de gauche tient dans la main droite abaissée une arme courbe à long manche, une sorte de *harpé*. Les rapports entre la glyptique de Kerkouk et celle de Syrie que Contenau a déjà signalés, sont incontestables. M. Moret a attiré mon attention sur un cylindre

[1] Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, p. 621, fig. 275 et p. 622, fig. 276.

[2] Voir les reliefs publiés par Virolleaud, *Syria*, V, pl. XXIX où l'arbre de vie correspond à celui de notre empreinte et où, chose curieuse, la palmette se dresse comme la coiffure du dieu Bès, qui dans certains monuments, paraît jouer le rôle d'un dieu de la végétation.

[3] *Syria*, I, 181, n. 2.

[4] *Babyloniaca*, IX, p. 26 et suiv.

[5] *R. A.*, XIX, pl. VI.

[6] Otto Weber, l'*Art Hittite*, n° 16. Sur terre hittite les dieux barbus sont rares, ainsi que nous l'apprend Unger et cette singularité du bas-relief d'*Iasili-Kaia* est à prendre en considération.

[7] *Babyloniaca*, IX, pl. X.

[8] Delaporte, *Cylindres du Louvre*, pl. 119, A 613, 5 b.

de jaspe sur lequel on aperçoit des motifs asianiques associés à des personnages et des symboles égyptiens. C'est le cylindre de *Khendi* publié par Petrie[1] et étudié par Frankfort[2] qui le place à l'époque de la huitième dynastie. Notre empreinte est d'une époque infiniment plus basse. Le XV^e^ siècle nous paraît une date raisonnable.

ALFRED BOISSIER.

[1] PETRIE, *History of Egypt* (10^e^ édition, 1923), t. I, p. 123, fig. 75.

[2] *The Journal of Egyptian Archaeology*, XII, p. 92.

LES FOUILLES DU RAMET-EL-KHALIL
PRÈS D'HÉBRON

PAR

A. DUPONT-SOMMER

1. — Situation topographique (fig. 1).

C'est à peu près à mi-distance entre 'Ain-ed-Diroueh, la Fontaine de Philippe de la tradition byzantine, et El-Khalil, — l'Hébron actuel, — que se trouvent les ruines du Ḥaram Ramet-el-Khalil, et, probablement, le site du Mambré biblique. Cinq ou six cents mètres après le kilomètre 32 de la grand' route de Jérusalem à Hébron, un sentier se détache vers l'Est, perpendiculairement à la route. Ce sentier va directement, entre deux murs de pierres sèches, qui servent de limite à des champs et à des vergers, jusqu'à la demeure d'Abraham, Maqam-el-Khalil : c'est ainsi que les Arabes appellent le monument du Ramet-el-Khalil. Au bout de 400 m. environ, on débouche brusquement sur l'angle Sud-Ouest du Ḥaram. On est là sur la pente méridionale du Djebel-Abou-ed-Daba', ou Montagne des Hyènes ; le Ḥaram s'élève à mi-côte. Au sud-sud-ouest, en face du Ḥaram, se dresse le Djebel-el-Batrak, Montagne des Patriarches, arrondi comme une ondulation géante. Toute la région est saine et fertile. Sur le flanc du Djebel-Abou-ed-Daba', doucement incliné, les grands murs de notre Ḥaram, patinés par les siècles, dessinent leur ligne grise au milieu des vignobles et des vergers, où émergent quelques tours de garde. A l'intérieur du quadrilatère en ruines, le fellah conduit son bétail pour le faire boire au puits.

2. — Le Ḥaram avant les fouilles.

Que voyait-on de ce Ḥaram avant les fouilles? C'est une enceinte carrée, de 65 m. de long, sur 50 m. de large ; mais deux de ses faces étaient seules visibles (faces Ouest et Sud), les deux autres étant ensevelies sous les terres qui

ont peu à peu glissé, au point de recouvrir les murs Est et Nord. « Les faces visibles, écrivaient Salzmann et Mauss [1], sont remarquables par leur construction soignée et la grandeur de l'appareil. Les pierres n'ont pas de bossage ; elles sont lisses sur leurs faces externes et posées de champ... Entre les blocs formant, l'un le parement externe, l'autre la paroi interne du mur, est un espace rempli par un blocage... [2]. » La largeur de ces murs est en général de 1 m. 85 ; toutefois, la largeur du mur Ouest va jusqu'à 1 m. 90. Trois rangées de blocs émergeaient au mur Ouest, quatre rangées au mur Sud. Les blocs de la rangée supérieure sont plus hauts que les autres (assise supérieure 1 m. 10, deuxième assise 0 m. 90, troisième assise 0 m. 45), et ils ont en général une longueur plus grande : c'est ainsi que cette rangée supérieure présente des

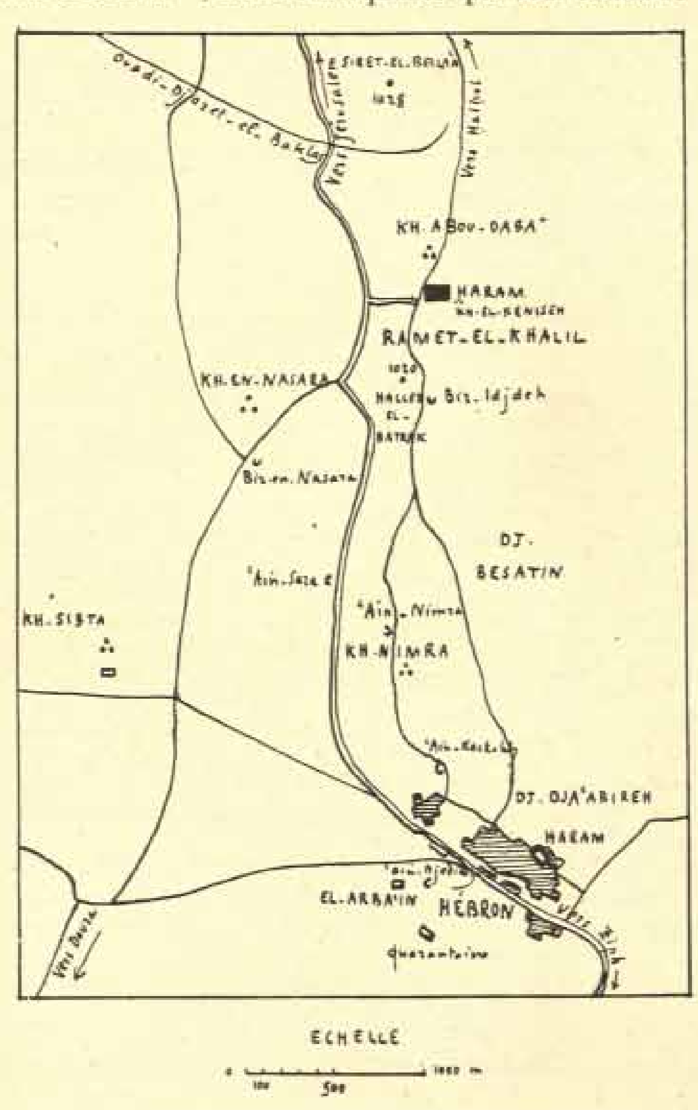


Fig. 1. — Carte schématique des environs du Ramet-el-Khalil.

[1] De Saulcy, *Voyage en T. S.*, II, appendice, p. 331.

[2] Cette technique est caractéristique de la construction romaine. Cf. Vitruve, *De architectura libri decem*, II, 8 : « Medio cavo servato secundum orthostatas, intrinsecus ex rubro saxo quadrato aut ex testa aut ex silicibus ordinariis struat bipedales parietes... »

blocs longs de 4 m. 50 (au mur Sud) de 4 m. 75 et de 5 m. 35 (au mur Ouest). Il faut noter aussi l'insertion de boutisses, fréquente surtout à la deuxième assise de blocs. Ces boutisses, destinées à lier la construction, tantôt occupent toute l'épaisseur du mur, tantôt s'enfoncent seulement jusqu'au blocage, entre les deux parements.

Deux coupures sont pratiquées dans l'assise supérieure du mur Ouest. La première est située à 10 m. environ de l'extrémité Nord de ce mur; elle est large de 4 m. 50. C'est simplement une brèche moderne, pratiquée par les fellahs pour accéder au puits avec leurs troupeaux. La seconde retient davantage l'attention; c'est une échancrure située au milieu de la muraille (à peine convient-il de noter un léger décalage, d'environ 50 cm., vers le Nord), et constituée de la façon suivante : du côté extérieur, un bloc gigantesque, long de 5 m. 35 et haut de 0 m. 60, occupe la moitié de la largeur du mur ; du côté intérieur, un second bloc, long de 4 m. 25, occupe l'autre moitié du mur. Celui-ci n'a que 0 m. 42 de hauteur, et forme par conséquent avec le premier une espèce de marche; il est complété du côté Nord par un bloc en équerre, base d'un jambage de porte monumentale.



Fig. 2. — Le puits à l'intérieur du Haram.

Dans le mur Sud, remarquons encore, à la troisième assise de pierres, deux canalisations, à section rectangulaire, creusées à travers la muraille : la première, à 11 m. 25 de l'angle Sud-Ouest, et la seconde, à 16 m. 70 à l'Est de la première.

Le puits, situé à l'intérieur de l'enceinte, dans l'angle des deux murs Ouest et Sud, est alimenté par une source, qui ne manque jamais d'eau, même dans

les étés les plus secs. Il est d'abord taillé dans la masse rocheuse sur une profondeur de 1 m. 60 ; puis, douze assises de pierres de moyen appareil, très régulièrement superposées, d'une hauteur totale de 5 m. 40, sont surmontées d'un arc, de structure plus grossière, qui repose du côté Ouest sur un fragment de corniche antique (fig. 2).

Bien des voyageurs, depuis un siècle, sont venus près de ces ruines, admirant leur simplicité grandiose, et multipliant les hypothèses les plus variées et les plus contradictoires sur le caractère et le but de l'antique construction. Tout sondage, toute fouille demeuraient impossibles, parce que ce Ḥaram est « wakuf », c'est-à-dire propriété sacrée musulmane, appartenant à la Mosquée du Ḥaram d'Hébron par donation même du Prophète.

Selon Ed. Robinson [1], — qui visita la région d'Hébron en 1838, — rien ne dénonce une construction juive dans ce Ḥaram Ramet-el-Khalil, car il ne ressemble en rien aux Ḥarams de Jérusalem et d'Hébron. Il faut plutôt reconnaître dans les murs de cette enceinte les fondations mêmes de la Basilique constantinienne érigée au Térébinthe, suivant les témoignages d'Eusèbe [2] et du Pèlerin de Bordeaux [3].

Salzmann et Mauss, 1863 [4], attribuent à notre Ḥaram une date bien plus ancienne : « Les décombres qui couvrent le pays me semblent appartenir à l'époque romaine ; quant à l'enceinte carrée..., elle est évidemment beaucoup plus ancienne. Jamais le Ḥaram Ramet-el-Khalil n'a pu être une piscine ; ses murs n'auraient pu résister à la poussée des eaux ni à leur infiltration. Je n'y reconnais pas davantage les restes d'une basilique dont parle le Pèlerin de Bordeaux... Il est évident pour nous que les ruines du Ḥaram Ramet-el-Khalil sont celles d'une enceinte sacrée, dont l'origine remonte certainement à une haute antiquité. » De plus, selon ces deux savants, l'ancienne basilique n'est point à situer ici, mais au Khirbet-en-Nasara, à 1 km. 1/2 environ au S. O. de notre Ḥaram.

[1] Ed. Robinson, *Pal.*, I, 358 s., et *Biblical Researches in Pal.*, 1852, III, 280 ; — M. de Vogüé, *Les Églises de la T. S.*, 1860, p. 346-7 rapporte l'opinion de Robinson, sans toutefois la prendre explicitement à son compte.

[2] Eusèbe, *De Vita Constantini*, III, 51-53 ; Cf. Sozomène, *Histoire Ecclés.*, II, 4.

[3] Ed. Geyer, p. 25, I, 9-15. «... Inde Terebintho milia VIIII. Ubi Abraham habitavit et puteum fodit sub arbore terebintho et cum angelis locutus est et cibum sumpsit, *ibi basilica facta est jussu Constantini* mirae pulchritudinis. »

[4] De Saulcy, *Voyage en T. S.*, II, Append., p. 331, 2.

Un peu plus tard, Guérin, 1869 [1], place cette basilique au Khirbet-el-Kéniseh : c'est un amas de ruines, situé à 42 m. à l'Est de l'enceinte ; le nom arabe veut dire, en effet, l'Église. Quant aux grands murs, Guérin les considère comme une enceinte sacrée d'origine juive ou iduméenne : « L'enceinte qui nous occupe n'est nullement celle d'une basilique... C'était un véritable téménos, ou enceinte sacrée, qui renfermait primitivement l'autel sur lequel Abraham avait offert des sacrifices au Seigneur (Gen. XIII, 18)... »

En 1874, les officiers du *Survey* [2] semblent renchérir encore sur cette opinion de Guérin quant à l'emplacement de l'ancienne basilique. Décrivant la dite ruine d'El-Kéniseh, ils y distinguent un narthex ou vestibule, large de 11 m. 60, puis un corps de bâtiment, communiquant avec le narthex par une porte large de 1 m. 07, et se terminant sans doute par l'abside, complètement disparue.

Plus récemment, Macalister, 1906 [3], repousse cette opinion de Guérin et du Survey sur les ruines d'El-Kéniseh, et même il ne reconnait pas autre chose dans les deux grands murs du Ḥaram que les ruines d'une grande hôtellerie, ou Khan, construit après l'invasion arabe ; au reste, on se serait servi pour cette construction des matériaux de l'ancienne Basilique, érigée à la même place.

Dans sa Conférence sur Mambré, 1908, le P. Abel [4] soutient de nouveau, contre Macalister, la thèse de Guérin et du Survey sur la situation de la Basilique constantinienne au Khirbet-el-Kéniseh. Quant aux deux grands murs, écrit-il, « ils sont le reste d'une enceinte, ou plutôt le commencement d'une enceinte, demeurée inachevée ». Le savant historien les compare judicieusement aux Téménos syriens de Cheikh-Barakat et de Bétocécé, afin d'en démontrer la destination religieuse, et d'en fixer la date de construction à l'époque romaine, et, très probablement, au temps de l'empereur Hadrien.

Enfin, 1918, le docteur Mader consacre un long chapitre de son ouvrage sur « Les anciennes basiliques chrétiennes dans le Sud Judéen [5] » à la question du Ḥaram Ramet-el-Khalil et de la Basilique constantinienne. Dans cet ouvrage, il compare l'enceinte du Ramet-el-Khalil aux ouvrages militaires du

[1] V. Guérin, *Judée*, III, p. 279-284.

[2] *Survey of Western Palestine*, III, p. 322-3.

[3] *Quaterly Statement of Palestine Exploration Fund*, 1906, p. 84.

[4] Conférences de S. Étienne, I, 170 s.

[5] Mader, *Altchristliche Basiliken und Lokaltraditionen in Sudjudäa*, Kap. IV, p. 47-59.

Limes Arabicus, construits sous Trajan et sous Hadrien, et la considère volontiers comme un « camp militaire romain ». Rien n'empêche d'ailleurs de penser, ajoute-t-il, que la même construction entourait et protégeait aussi l'autel et l'arbre d'Abraham, vénérés également par la superstition païenne. Sur l'emplacement de la Basilique, le perspicace explorateur adopte une opinion toute nouvelle, appuyée sur une argumentation minutieuse, à laquelle, nous le verrons, les fouilles ont donné raison ; il repousse à la fois la thèse de Guérin, du Survey et du P. Abel, qui situe cette Basilique au Khirbet-el-Kéniseh, et celle de Robinson, qui considère les murs actuellement existants comme les fondations du monument constantinien, et il propose l'hypothèse d'une église installée à l'intérieur des murs romains et utilisant ces murs comme enceinte extérieure protectrice.

Cette remarquable étude du docteur Mader sur le Ḥaram Ramet-el-Khalil se terminait par le souhait suivant : « Puisse le temps n'être plus éloigné, où il sera possible d'organiser des fouilles sur ce site riche des souvenirs les plus classiques, et de résoudre tous les séduisants problèmes, archéologiques et historiques, qui s'y rattachent ! » Moins de dix ans plus tard, ce souhait devait être exaucé. C'est le docteur Mader lui-même, président de l' « Orientalisches Institut der Gorresgesellschaft », à Jérusalem, qui a dirigé récemment au Ḥaram Ramet-el-Khalil deux campagnes de fouilles, l'une en 1926-1927, l'autre en 1928. Les comptes rendus préliminaires ont été déjà publiés dans l' « Oriens Christianus » 1927 et 1928. De plus, une recension de la première campagne a paru dans *Biblica*, rédigée par le docteur Mader, et dans l'*Arch. Anzeiger* du « Jahrbuch des deut. Arch. Inst. ». Pour la seconde campagne, la *Revue Biblique* et la *Zeitschrift der Alttest Wiss.* viennent également d'en faire connaître les principaux résultats [1].

[1] Mader, *Oriens Christianus*, 1927. *Die Ausgrabung an der Abrahamseiche bei Hebron. Vorlaüfiger kurzer Bericht über die Arbeit* 1926-1927 (p. 333-351). — Id., *Oriens Christianus*, 1928. *Die Ausgrabung an der Abrahamseiche bei Hebron. Zweiter vorlaüfiger Bericht über die Arbeit im April-Mai 1928* (*Auszug aus dritte Serie*, Band II, Heft 2, *dem fünften deutschen Orientalistentag in Bonn...gewidmet*, p. 24-43). — Id., *Biblica*, 1928. *Die deutsche Ausgrabung in Mambre bei Hebron* (I, p. 120-6). — *Jahrbuch des deut. Arch. Inst.*, XLII, 1927. *Arch. Anzeiger*, col. 452 s. — Vincent, *Revue Biblique*, 1929. *L'année archéologique 1927-8 en Palestine*. IV. *Fouilles allemandes au Ramet-el-Khalil* (p. 107-110). — *Zeitschrift der Alttest. Wissenschaft*, 1929, Chronik (Band I, p. 71-73).

3.— La première campagne de fouilles (1926-1927) (fig. 3 et Pl. II).

La première campagne fut menée, en 1926-1927, dans les conditions suivantes: d'abord, une fouille d'essai, avant les pluies d'hiver, avec 35 ouvriers (29 novembre-20 décembre 1926), puis la fouille principale au printemps, avec une moyenne de 100 ouvriers (du milieu de mars à la fin d'avril 1927).

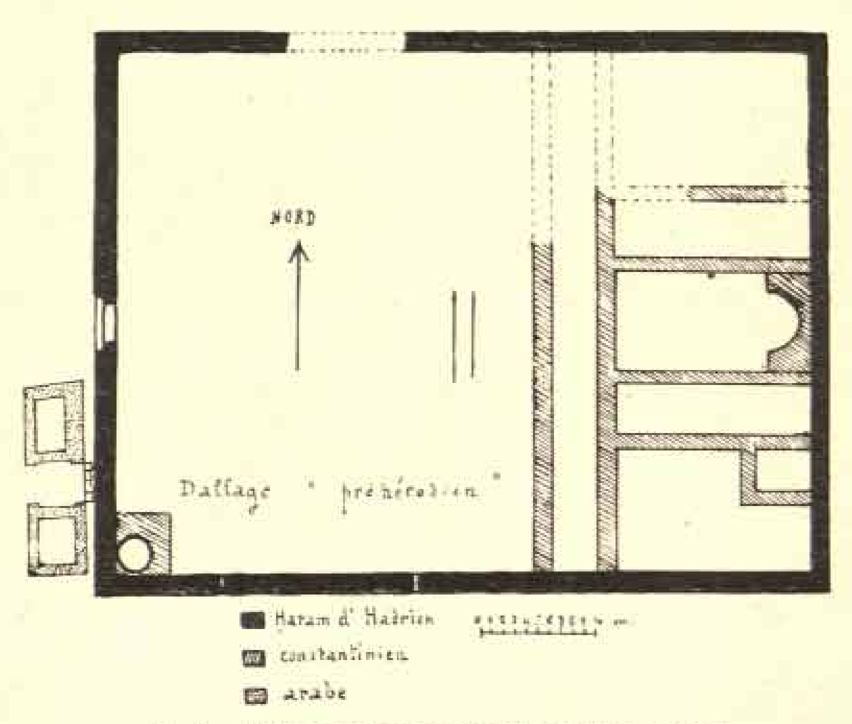


Fig. 3. — Plan schématique des fouilles du Ramet-el-Khalil.

C'est le P. Maurice Gisler O. S. B., architecte, qui établit les relevés et les plans. Cette fouille fut entreprise grâce à l'appui du Département étranger allemand et de la « Notgemeinschaft für deutsche Wissenschaft ». Mais la permission de fouiller fut difficile à obtenir, étant donné, comme nous l'avons dit, que le Ḥaram est « wakuf ». Les négociations avec les autorités musulmanes traînèrent en longueur, et elles n'eurent point abouti sans l'énergique intervention du « Department of Antiquities ».

Dès le mois de mai 1927, le docteur Mader résumait ainsi le butin de sa campagne: « Le lieu du fameux *Marché du Térébinthe*, autrement dit *Marché*

d'Hadrien, est trouvé de façon certaine, et il est établi que la Basilique de Constantin se trouve à l'intérieur du Ḥaram. Mais le gain principal de la fouille, c'est que nous avons pu établir *cinq périodes de constructions différentes* qui jettent une lumière incomparable sur l'histoire du site : *une d'Hérode, une d'Hadrien, une de Constantin, une de Modeste, une arabe*. De différents détails de la fouille..., il ressort que le lieu, jusqu'au temps des Croisades, fut honoré comme le *Mambré de la Bible*. Mais, par contre, au delà d'Hérode, le fil de l'histoire de ce lieu se perd dans le lointain indéfini du temps ; mais, grâce à la période de construction hérodienne, fermement établie, nous sommes désormais assurés que le *Térébinthe géant d'Abraham de Flavius Josèphe* (B. J., IV, 9. 7) se trouvait aussi au Ramet-el-Khalil. »

Le fait le plus sensationnel fut, à coup sûr, la découverte de vestiges *hérodiens*. En démontant soigneusement le mur Nord, le docteur Mader rencontra des blocs gigantesques à refend, dont l'origine hérodienne ne lui parut pas douteuse, en particulier une base de pilastre fort caractéristique, analogue à celles qui se voient au Ḥaram d'Hébron. Le compte rendu signale aussi la découverte de monnaies d'Hérode le Grand et de morceaux sculptés hérodiens, celle, en particulier, d'un petit autel votif décoré de rosettes et portant une inscription grecque, d'origine judéo-hellénique. Dès lors, on pouvait aussi considérer comme hérodiens des blocs trouvés auparavant parmi les décombres, à refend délicat et à bossage lisse, remarquables par la proportion soignée de leurs dimensions : longueur 88 cm., largeur 44 cm., hauteur 22 cm. Tous ces indices conduisent le Directeur de la fouille à cette conclusion que le roi Hérode construisit ici une enceinte magnifique, plus vaste que celle d'Hébron, et qui fut mise en ruines après la prise de Jérusalem par Titus.

C'est à l'époque d'*Hadrien* que le docteur Mader attribue la construction de l'enceinte actuelle. La découverte de nombreuses monnaies impériales, de Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Gallien, Claude, Probus, Dioclétien, celle de morceaux d'architraves et de moulures de style gréco-romain (dentelures, oves, perles, etc.), ne lui laissent point de doute sur l'identification du site avec le Marché d'Hadrien ou Marché du Térébinthe, que nous font connaître les textes. D'autre part, le docteur Mader, frappé par la présence d'un ciment très dur aux jointoiements des blocs des murs Ouest et Sud, et par le conditionnement de l'orifice ménagé vers le milieu du mur Sud, lequel semble faire

corps originellement avec la construction, conclut à l'existence d'une *piscine romaine* dans la partie occidentale du Ḥaram. Le Ḥaram aurait donc enclos, dans sa partie occidentale, le puits et l'arbre d'Abraham, et la piscine, et, dans sa partie orientale, une petite « forteresse » et un sanctuaire militaire. Ainsi, l'ouvrage romain aurait eu un caractère mixte, à la fois militaire et religieux, et une destination complexe. C'est avec les matériaux du Ḥaram d'Hérode qu'Hadrien reconstruisit le nouveau Ḥaram, de caractère païen, cette fois, et non plus juif, pour marquer la puissance des conquérants romains et la disparition de la religion des vaincus.

Arrivons maintenant, en suivant pas à pas le travail archéologique, à la période *constantinienne*.

Puisqu'on en était à la recherche de la Basilique de Constantin, une exploration préliminaire s'imposait : celle des ruines d'El-Kéniseh, où Guérin, Conder, Abel, nous l'avons dit, situaient cette Basilique. Une tranchée fut donc creusée depuis le grand mur Est du Ḥaram jusqu'à l' « Église », perpendiculairement à ce mur, sur une largeur de 2 m. et une profondeur de 3 m., jusqu'au roc. On ne découvrit absolument rien, si ce n'est un petit nombre de monnaies et de tessons romains. On dégagea alors les murs de la mystérieuse « Église », sur lesquels repose aujourd'hui une tour de garde arabe. Les murs anciens sont conservés sur une hauteur d'environ 2 m., et construits de pierres bien travaillées, dont une partie est à bossage. Impossible d'y reconnaître le Narthex d'une basilique, comme propose Conder, puisque la porte, dans le mur Ouest, n'est point située dans le milieu de ce mur, et semble être simplement l'entrée récente de la tour de garde. De plus, la construction ne se continue nullement vers l'Est, mais plutôt vers le Sud, comme cela se voit au mur Ouest. Il n'y a point là trace d'Église, et, par conséquent, c'est vers le Ḥaram qu'il faut diriger la recherche.

On déblaye alors l'intérieur du Ḥaram, encombré d'une couche de terre épaisse de 2 ou 3 m., et, après deux semaines ainsi occupées, la Basilique apparaît enfin.

Juste au milieu du grand mur Est, et s'appuyant contre ce mur, s'élevait une importante construction arabe, en pierre, haute de 7 m., et mesurant 8 m. 80 de côté. Or, cette construction se trouvait exactement sur l'emplacement de l'ancienne abside, dont la fouille dégagea le mur de substruction.



1. Grand mur Ouest du Ḥaram.
Vestiges dits préhérodiens.



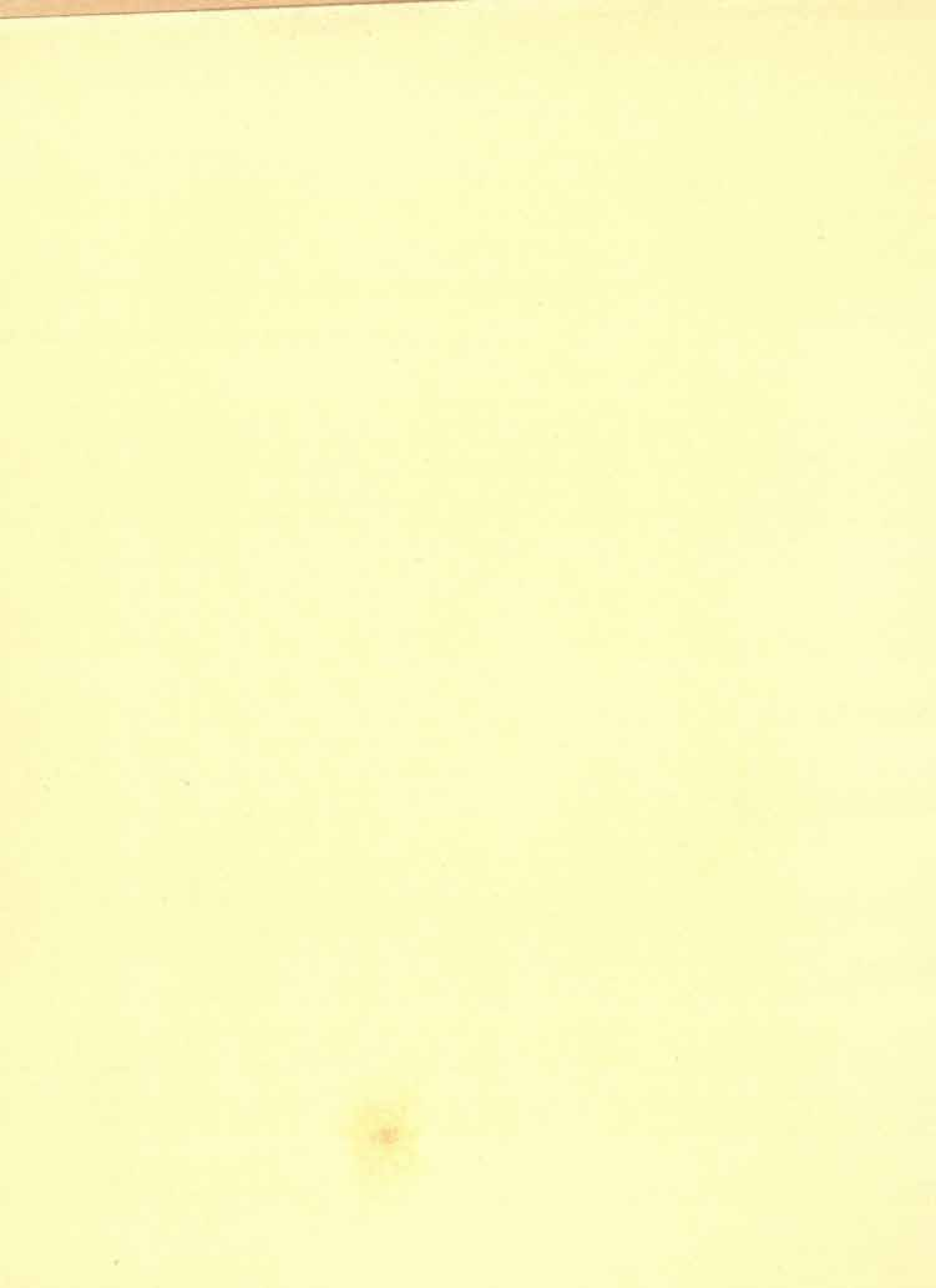
2. Grand mur Sud du Ḥaram.



3. Partie Sud du Ḥaram.
Dallage dit préhérodien.



4. Partie Est du Ḥaram.
Nef centrale et abside de la Basilique constantinienne.



Celui-ci est en forme de demi-cercle, d'un diamètre de 6 m. 40. Deux antes, de chaque côté de l'abside, relient l'abside aux murs de fondation de la nef principale. Puis, des murs semblables dessinent les nefs latérales, au Nord et au Sud de la nef principale, et le Narthex, à l'Ouest de la Basilique.

L'origine constantinienne de cette construction, outre les témoignages littéraires, était encore confirmée par la découverte, dans le Ḥaram, de très nombreuses monnaies de Constantin, de Constance et de Constant.

Mais le docteur Mader poussa plus loin encore l'analyse des vestiges archéologiques. Il remarqua, au-dessus des substructions de l'abside, un dallage postérieur, en partie conservé, et, dans ce dallage, l'emplacement d'un autel rectangulaire. Il conclut de là que l'édifice constantinien, une fois détruit, avait été remplacé par un édifice de forme différente. Ce nouvel édifice utilisait le grand Mur du Ḥaram comme mur oriental de la Nef. La date de cette restauration est suggérée par la présence de monnaies du VII^e siècle, et de différents objets : fragments sculptés, chapiteaux, pierres de mosaïque grossières, qui sont attribuables à cette même époque. Aussi, le docteur Mader, supposant la basilique détruite par les Perses en 614, désigne le Patriarche *Modeste* comme le restaurateur probable de la basilique, vers 630.

Quant à la période de contruction *arabe*, la cinquième, elle est attestée par des monnaies et des tessons très nombreux. Parmi les substructions anciennes, la fouille dégage un enchevêtrement de murs ruinés, dont l'origine postérieure n'est pas douteuse.

4. — La deuxième campagne de fouilles (1928).

Ces brillants résultats d'une première campagne relativement courte faisaient vivement espérer la continuation des fouilles. De retour en Europe le docteur Mader fut invité par l' « Archäologische Gesellschaft » de Berlin à exposer, dans une session extraordinaire, le résultat de ses fouilles, et le docteur Theodor Wiegand, directeur de la Section des Antiquités des Musées officiels et président du département archéologique de la « Notgemeinschaft für deutsche Wissenschaft », lui garantit dès lors l'appui financier nécessaire à la poursuite de ses travaux. De retour en Palestine, il dut négocier de nou-

veau, avec le Conseil supérieur musulman, l'octroi d'un firman de fouilles. Il rencontra, de ce côté, le même fanatisme et les mêmes atermoiements que la première fois. Enfin, le 16 avril 1928, le contrat fut conclu, et, le 19 avril, la campagne commença.

Cette seconde campagne dura cinq semaines, avec une moyenne de 70 ouvriers, moitié hommes, moitié femmes et fillettes. Le docteur Mader était secondé par le Professeur Fr. Stummer et le P. Maurice Gisler. La campagne eût duré plus longtemps, si les exigences incroyables des propriétaires voisins n'avaient rendu impossible l'extension du chantier de fouilles.

Le travail de ces cinq semaines, cependant, ne fut pas stérile. Il porta sur trois points : d'abord, dans le quartier Nord-Est du Ḥaram, en vue de dégager la Nef septentrionale, et les constructions adjacentes ; puis, dans le quartier Sud-Ouest, afin d'élucider la question de la piscine romaine, et aussi celle d'un curieux dallage, peut-être préhérodien, aperçu à cet endroit ; enfin, aux abords du grand mur Ouest, pour observer ses fondations.

La fouille, dans la *partie Nord-Est*, conduisit d'abord à une conclusion importante au sujet de la construction hérodienne. En effet, en examinant avec soin l'assise de régulation, on constata, dans le mur Nord, une coupure d'une dizaine de mètres. Ce fait, et d'autres indices secondaires, conduisent le docteur Mader à cette conclusion, que le travail hérodien ne fut point achevé, mais laissé en suspens.

On dégagea encore, dans cette partie Nord-Est du Ḥaram, en creusant jusqu'au roc, tout un ensemble de constructions, d'une longueur d'environ 30 m., comprenant une vingtaine de chambres. Les deux premières chambres sont installées dans une partie de l'ancienne nef septentrionale, et, par conséquent, l'église restaurée par Modeste n'occupa que l'emplacement de l'ancienne Nef principale. Il ne reste, à vrai dire, que des arasements, recouverts eux-mêmes d'autres arasements postérieurs qui font, sur le terrain, un enchevêtrement informe. Le docteur Mader reconnaît dans ces chambres une installation monastique ou une hôtellerie d'époque byzantine, de même âge que la restauration de la Basilique.

Le travail de déblaiement fut porté ensuite dans la *partie Sud-Ouest* du Ḥaram, que recouvrait une masse de décombres haute de plus de 3 m. On trouva, le long du mur sud, depuis le puits jusqu'au mur extérieur du Narthex,

c'est-à-dire sur une longueur de 38 m., un lit pierreux d'une hauteur d'environ 1 m., formé de moëllons énormes, de pierres de taille et de fragments moulurés, et très fortement cimenté. Ce lit pierreux est traversé par deux canalisations profondes, en relation avec les deux orifices pratiqués dans le mur Sud. Jusqu'où, dans l'intérieur du Ḥaram, s'étendait cette terrasse en pierre? Selon le docteur Mader, elle formait le fond d'une piscine, qui aurait mesuré 40 m. sur 30 environ, et aurait, par conséquent, recouvert à peu près toute la moitié occidentale du Ḥaram. Quant à la date de cette installation, il faut la reporter à l'époque arabe.

On découvrit dans cette région une foule de menus objets; non seulement des tessons et des monnaies des temps romain, byzantin et arabe, mais encore — trouvaille précieuse pour l'histoire de notre Ḥaram à l'époque romaine — des fragments d'une tête de Bacchus, et ceux d'une plaquette de terre cuite représentant Cupidon qui brandit une torche.

Mais la fouille, en cet endroit, traversant le lit pierreux dont nous venons de parler, devait mettre sous les yeux des vestiges bien plus curieux, et présenter, du moins suivant l'interprétation du docteur Mader, une sixième période de construction, antérieure aux cinq autres, *une période « préhérodienne »*! Il s'agit d'un dallage dont on retrouve la trace tout le long du grand mur Sud, par conséquent sur une longueur de 65 m. et sur une largeur allant jusqu'à 20 m.. Le docteur Mader n'hésite point, étant donné surtout l'absence absolue de raccord entre les dalles et les murs du Ḥaram, et aussi la déviation de l'axe du dallage par rapport à l'enceinte, à dater ce dallage d'une époque antérieure à Hérode. De plus, il reconnaît dans ce dallage même deux périodes, dont l'une, la plus ancienne, est représentée par de petites dalles, en calcaire doux, couvrant une largeur de 3 m. 50, et l'autre, par des dalles plus grandes et plus dures, qui sont placées de chaque côté du premier dallage. « Les deux dallages, écrit le docteur Mader,... formaient la cour et l'entrée solennelles d'un sanctuaire dont le centre, à ce qu'il paraît, ne se trouvait point à l'intérieur du Ḥaram, mais plus loin, au Sud-Est, à l'extérieur de celui-ci (1). »

La continuation de la fouille, devant le grand mur Ouest, lui fournit d'autres arguments. En effet, devant ce mur Ouest, près de l'angle Sud-Ouest,

(1) *Oriens Christianus*, 1926, p. 35.

on retrouve un dallage, large de 4 m. environ, qui est manifestement, au jugement du docteur Mader, en relation avec le dallage intérieur. Lors de l'érection du mur du Ḥaram, il aurait été entaillé ; mais le tronçon laissé en dehors de l'enceinte serait à raccorder au pavement intérieur. On voit que cette assertion n'est pas de médiocre importance.

Bien plus, ce dallage extérieur, — qui ne compte, à vrai dire, qu'une seule rangée de 4 dalles, — est flanqué, au Nord et au Sud, de deux constructions symétriques, bien qu'assez irrégulières, qui mesurent, celle du Sud 5 m. sur 6 m., et celle du Nord 5 m. sur 6 m. 80. Il ne nous en reste guère que des arasements misérables ; les soubassements sont en terre battue, mêlée de moëllons et de tessons de poterie ; sur les côtés qui se font face, les angles sont parés de pierres de taille, dont l'élégance relative contraste vivement avec la pauvreté générale des matériaux. Comment dater des ruines apparemment aussi banales? Dans les soubassements, le docteur Mader a relevé des tessons du 1er âge du fer (1200-600 av. J. C.) [1], et il en conclut à l'origine israélite de ces deux édifices. Quant à leur destination, « ceci paraît certain, écrit-il, qu'ils furent élevés contemporainement à l'installation du dallage et qu'ils devaient flanquer l'entrée du précédent Ḥaram [2] ».

Mais d'autres indices vont lancer l'heureux explorateur dans un passé encore plus lointain. A 5 minutes du Ḥaram, ou plus exactement à 421 m. 20 à l'Ouest du mur occidental, on connaissait, sur le sentier même qui conduit de la grand' route de Jérusalem au Ḥaram, une grosse pierre, qui émergeait seulement de quelques centimètres, et que les gens du pays appellent Bab-ed-Deir, « Porte du couvent ». Cette pierre fut dégagée, et l'on trouva, auprès d'elle, un autre morceau, qui s'y raccordait exactement. Les deux morceaux faisaient un magnifique seuil de porte de 5 m. 60 de longueur. Le docteur Mader opine que ce seuil est en place, et qu'entre cette porte de Bab-ed-Deir et le double massif de maçonnerie mentionné plus haut, vestige de quelques tours ou pylônes monumentaux, s'étendait une allée grandiose conduisant au sanctuaire d'Abraham. Pour fortifier son hypothèse, il signale, tout le long du sentier actuel, des dalles nombreuses qui semblent appartenir à cette « Via Sacra »

[1] Voir dans le *Supplément* au Dict. de la Bible, art. *Canaan* (P. Barrois), col. 1009-1010, la classification à laquelle s'est rallié récemment l'ensemble des palestinologues, pour les périodes archéologiques.

[2] *Oriens Christianus*, p. 39.

antique. Enfin, il révèle, au-dessous des deux dallages déjà connus, l'existence d'un troisième dallage, encore plus ancien, et il fait remonter le tout jusqu'à l'époque de la royauté de David à Hébron (II Sam. V, 3, XV, 7-12).

Mais la chance du fouilleur ne s'arrêta pas là : dans la partie Nord du Ḥaram, à l'Ouest du « couvent byzantin », il ramassa, à 4 m. de profondeur, sur le roc même, des pièces de poterie, en particulier des fragments de deux amphores, à dater du premier bronze (2500-2000 av. J.-C.), ou même de l'âge néolithique, donc au delà du temps d'Abraham. De cette trouvaille, le docteur Mader conclut à l'existence d'un lieu de culte extrêmement ancien au Ramet-el-Khalil. Ainsi, dit-il, se trouve en quelque manière justifiée l'assertion de Josèphe (BJ, IV, 9, 7), que l'arbre géant d'Abraham date de la création du monde.

CONCLUSION

Tant de beaux résultats et d'aperçus brillants, sur lesquels se clôt la campagne de fouilles de 1928, font vivement souhaiter une prochaine reprise des travaux. Il reste à déblayer environ 1/3 de la surface intérieure du Ḥaram, qui peut recéler encore de très utiles indices, et à explorer plus à fond les soubassements des murs Nord et Est, sans parler de sondages dans tous les abords du Ḥarám. Toutefois, on peut dès maintenant apprécier comme il convient l'importance de ces fouilles : la découverte de la basilique érigée par Constantin n'est point d'un médiocre intérêt, non moins que celle de nombreux vestiges d'époque romaine et même hérodienne, qui permettent d'identifier ce site avec le fameux Marché du Térébinthe. Qu'il nous soit cependant permis de signaler un point sur lequel nous hésitons à faire nôtre l'opinion du savant fouilleur.

C'est à propos du dallage dit préhérodien. Il est tout naturel, semble-t-il, de rencontrer, à l'intérieur d'une enceinte monumentale, un pavement de dalles. Si, actuellement, le dallage ne se joint pas exactement aux murs, cela provient tout simplement d'un déchaussement assez normal, au bout de quelque 20 siècles. Le dallage signalé par le docteur Mader nous semble donc contemporain du Ḥaram hérodien ou romain, dont il formait le pavement.

Le docteur Mader, au contraire, considère comme certain que ce dallage fait partie d'une antique « voie sacrée », antérieure au Ḥaram romain, anté-

rieure au Ḥaram hérodien. Mais les arguments de sa thèse nous paraissent assez fragiles.

La direction du dallage, dit-il, n'est point exactement parallèle au mur Sud, mais dévie de plusieurs degrés vers le Sud. L'examen attentif du dallage en question ne nous semble guère soutenir cette assertion. Voici ce que nous avons observé sur place. A partir du mur Ouest, le dallage est d'abord parfaitement dans l'axe du Ḥaram, sur une longueur de 14 m. Puis, commence un morceau de 11 m. de long, sur 4 m. environ de large, formé de dalles plus petites. A droite et à gauche, continue le grand dallage, assez délabré, surtout à gauche. Suit un morceau de grandes dalles, d'une longueur d'environ 10 m., qui dévie non point vers le Sud, mais vers le Nord ! Puis, entre les deux murs de soubassement du Narthex, une nouvelle section, en petites dalles, parfaitement parallèle à l'axe de l'enceinte. Enfin, vers l'extrémité orientale du Ḥaram, un morceau de grand dallage, long de 8 m., déviant un peu vers le Sud. Qu'on veuille bien excuser ce compte rendu minutieux. Il nous semble que l'indice que le docteur Mader a cru saisir est, en fait, inexistant. Si le dallage présente des irrégularités et des dissymétries un peu choquantes, cela marque simplement, selon nous, ou la hâte et le manque de soin de l'aménagement pratique du Ḥaram, ou les réparations et remaniements divers que ce dallage a pu subir postérieurement.

Mais la question du dallage n'est point close : nous l'avons dit, en dehors de l'Enceinte, le long du mur Ouest, près de l'angle Sud-Ouest, on remarque une petite section d'un pavement en larges dalles, de formes assez irrégulières, que le docteur Mader considère comme se rattachant au dallage ci-dessus mentionné à l'intérieur de l'enceinte. Si cette assertion était prouvée, on aurait là, nous l'avouons, un indice très considérable en faveur de la thèse d'une « Via Sacra » antérieure au Ḥaram. Mais il nous semble qu'on appuie sur un fait insuffisamment vérifié une conclusion grave. Voici, en réalité, ce qu'on voit. Tout contre le mur, au niveau de la 5^{e} assise de pierres, 4 dalles sont juxtaposées, sur une longueur d'environ 4 m. Ces dalles sont à peu près au niveau du dallage intérieur : toutefois, nous avons mesuré une différence de niveau de 12 ou 13 cm., et c'est anormal, vraiment, dans l'hypothèse du docteur Mader, puisque les deux sections ne sont éloignées que de l'épaisseur du mur romain, c'est-à-dire de moins de 2 m. Mais ce qui nous paraît encore plus anormal, et

tout simplement impossible, c'est *la présence de notre dallage, tant extérieur qu'intérieur, lors de l'érection du mur hérodien ou romain*. En effet, les soubassements du mur, au-dessous dudit pavement, comptent à cet endroit six assises de pierres, et mesurent une profondeur de 3 mètres environ. Une telle construction suppose, semble-t-il, une tranchée assez large; et une tranchée large de 2 m., pour un mur de 1 m. 85 d'épaisseur, nous paraît insuffisante. Du côté extérieur, d'ailleurs, rien n'eût été plus facile que d'ôter purement et simplement, si elles avaient alors existé, les 4 dalles gênantes, qui collent contre le mur avec un interstice de 10 cm. à peine. Loin d'être en relation avec une antique voie sacrée, ce reste de pavement, à notre avis, n'a pas plus d'importance que les deux énigmatiques massifs de maçonnerie rectangulaires qui, apparemment, le flanquent à droite et à gauche.

Ces deux massifs sont, on s'en souvient, l'entrée de la « Via sacra », d'après la thèse du docteur Mader. Mais l'axe de cette « entrée » incline vers le Nord, et, par conséquent, n'est point parallèle à la direction du dallage, laquelle, du moins d'après le docteur Mader, inclinait primitivement vers le Sud. D'autre part, si le sanctuaire ancien se trouvait au delà de l'angle Sud-Est du Ḥaram actuel, on comprend mal que le puits sacré se fût trouvé si près de l'entrée monumentale, contre laquelle il eût été blotti, sans aucune symétrie, et sans être mis en valeur.

Le P. Vincent écrit, au sujet de ces deux massifs : « ... Un examen minutieux des tessons recueillis à la fois dans le remblai de cette muraille [mur Ouest actuel] et dans les fondations du massif de l'entrée primitive oblige à reporter la construction de ce massif plus haut que l'époque hellénistique, vers la fin de la première phase du fer, par conséquent pour le moins aux VIe-VIIe siècles avant notre ère [1]. »

Cet argument tiré des tessons nous paraît peu convaincant. En effet, ceux qu'on a trouvés dans le remblai du mur Ouest ne prouvent absolument rien, puisqu'il s'y mélange, dans un complet désordre, du romain, du byzantin, de l'arabe, par suite d'un bouleversement postérieur de cette couche de terre. Quant aux tessons israélites recueillis dans les fondations du massif lui-même, n'en exagérons point l'importance : des poteries qu'on trouve soit sur le sol

[1] *Revue biblique*, 1929, p. 42.

soit en creusant les fondations peuvent être utilisées comme matériaux de construction pour un grossier blocage, ou être incorporées fortuitement dans une maçonnerie, sans fournir un indice utile de datation. Nous voudrions savoir la place, l'abondance, la qualité plus ou moins certaine de ces tessons du premier fer. Mais les comptes rendus préliminaires ne nous renseignent pas, et nous n'avons point vu nous-même d'indice caractéristique.

En tout cas, il faut signaler *un indice nettement contraire*, et qui nous paraît décisif. En effet, les deux massifs utilisent des matériaux relativement récents : comment ne pas s'étonner de rencontrer, dans ces constructions que le docteur Mader qualifie de cananéennes, des pierres d'angle parfaitement taillées ? Point besoin de chercher bien loin l'origine de ces pierres-là : elles sont romaines, ou byzantines, et elles proviennent évidemment de l'intérieur de notre Ḥaram ; les Cananéens ne taillaient pas ainsi les pierres. En bref, les deux bâtisses, pour lesquelles on revendique une ancienneté si vénérable, ne sont en réalité que des constructions banales, soit habitations de fellahs, soit plutôt tours de garde, élevées, à l'époque arabe, pour la défense du puits tout proche.

Enfin, quant au seuil énorme, nommé Bab-ed-Deir, et aux dalles de pierre qui jalonnent le sentier du Ḥaram Ramet-el-Khalil, on ne saurait faire la preuve qu'ils se trouvent *in situ* et nous les considérons non pas comme des vestiges d'une ancienne voie sacrée, mais comme des matériaux dispersés appartenant à l'enceinte romaine.

A. Dupont-Sommer.

Jérusalem, Mars 1929.

N.-B. — Nous nous faisons un devoir de remercier le docteur Mader de la parfaite courtoisie avec laquelle il a bien voulu nous mettre, à Jérusalem, au courant de ses travaux, et nous autoriser à publier dans *Syria* un plan schématique et quelques photographies de son chantier de fouilles.

Nous n'avons eu connaissance qu'au moment de la correction des épreuves, de l'important article qu'il vient de faire paraître dans la *Revue Biblique* (janvier 1930, p. 84-117, *à suivre*) : « Les Fouilles allemandes au Ramet-el-Khalil » (traduit de l'allemand par le R. P. Barrois). La partie de cette étude qui concerne précisément la période préhérodienne n'a pas encore paru.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN HAUTE DJÉZIRÉ
(1928)

RAPPORT

DU R. P. POIDEBARD [1]

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le Haut-Commissariat ayant décidé la continuation des recherches en Haute Djéziré, la campagne de 1928 a duré du 7 septembre au 30 novembre. L'État de Syrie, sur la demande de M. Virolleaud, participa aux frais de l'expédition.

Le général Gamelin, commandant supérieur des troupes du Levant, avait donné toutes facilités aux travaux de reconnaissances : main-d'œuvre militaire pour les sondages et concours de l'aviation dans ses vols de service.

En détachant comme collaborateur immédiat à la mission archéologique le lieutenant David, le 39e régiment d'Aviation me prêta le concours d'un technicien habitué à ma méthode de recherche. Le lieutenant David remplaçait, dans l'expédition, le jeune lieutenant de Laval de la mission cartographique, pilote primitivement désigné pour sa connaissance de la région étudiée. De Laval mourait accidentellement, dans un vol vers Bagdad, quelques semaines avant le commencement de nos travaux. Sa participation à la documentation recueillie me fait un devoir de citer son nom parmi ceux de mes collaborateurs aériens de 1928. La main-d'œuvre des sondages fut fournie par la 3e compagnie du 6e bataillon du Levant : équipe de 40 hommes, assyro-chaldéens, travailleurs laborieux, qui acheva en 4 semaines la fouille du *castellum* de Tell Brak.

Le but de notre campagne d'automne était de fixer définitivement la technique du repérage aérien en pays de steppe, appliquée aux recherches archéologiques, et de l'expérimenter sur plusieurs points précis de géographie historique.

[1] Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 26 avril 1929.

I.— Recherche du *Limes* romano-byzantin (frontière romaine de 363 après J.-C. et frontière byzantine) entre Thannourin et Dara (cf. pl. III).

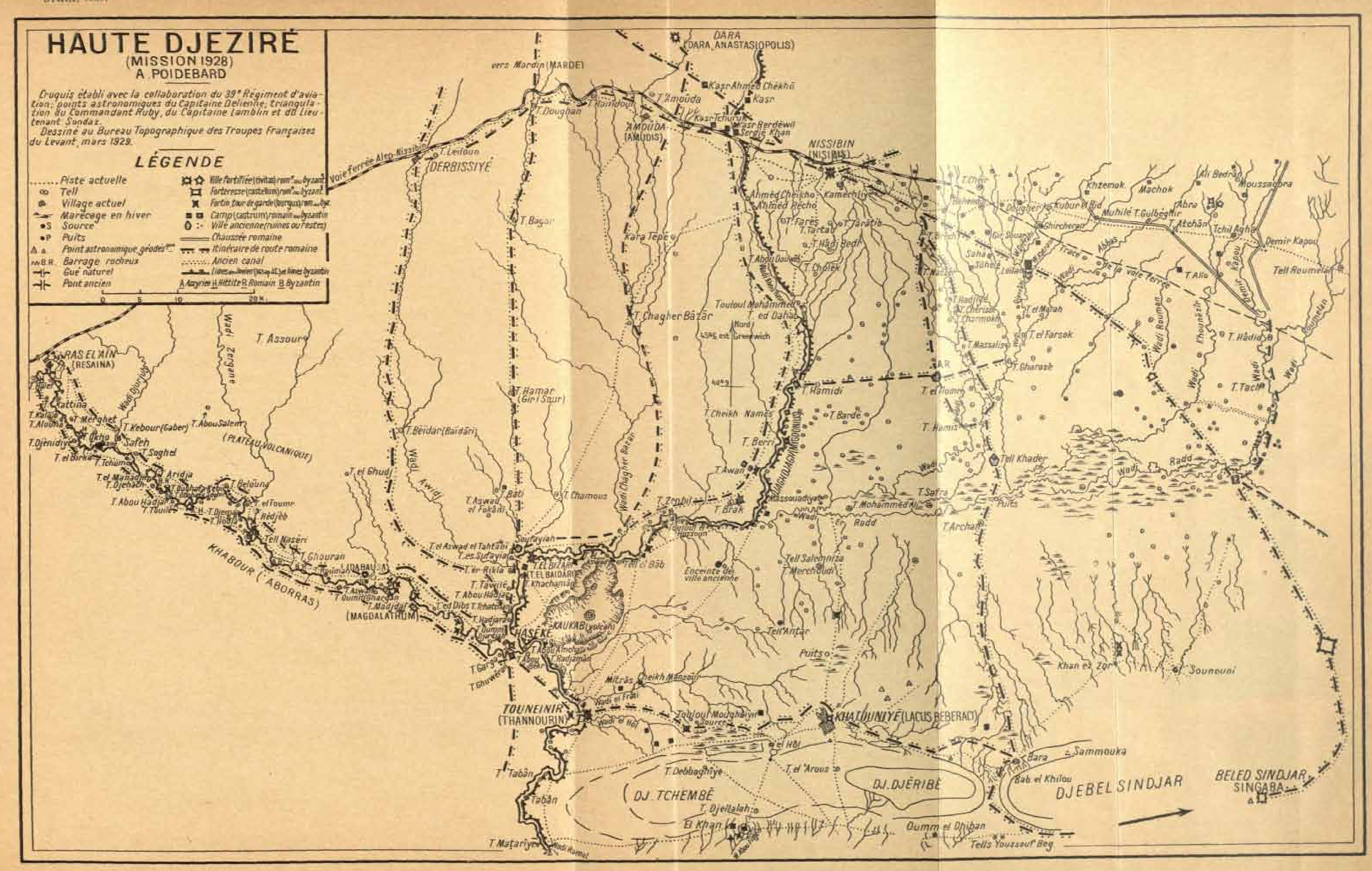
Le premier point de géographie historique dont l'étude avait été entreprise au cours des précédentes campagnes, était le tracé du *limes* romain de l'empereur Jovien (363 après J.-C.), entre Thannourin (Tell Touneinir sur le Khabour) et Dara, devenu place frontière depuis la cession de Nisibis aux Perses. Cette limite restera inchangée pendant toute la période byzantine (cf. *Mission archéologique de Haute Djéziré, 1927*, in *Syria*, 1928).

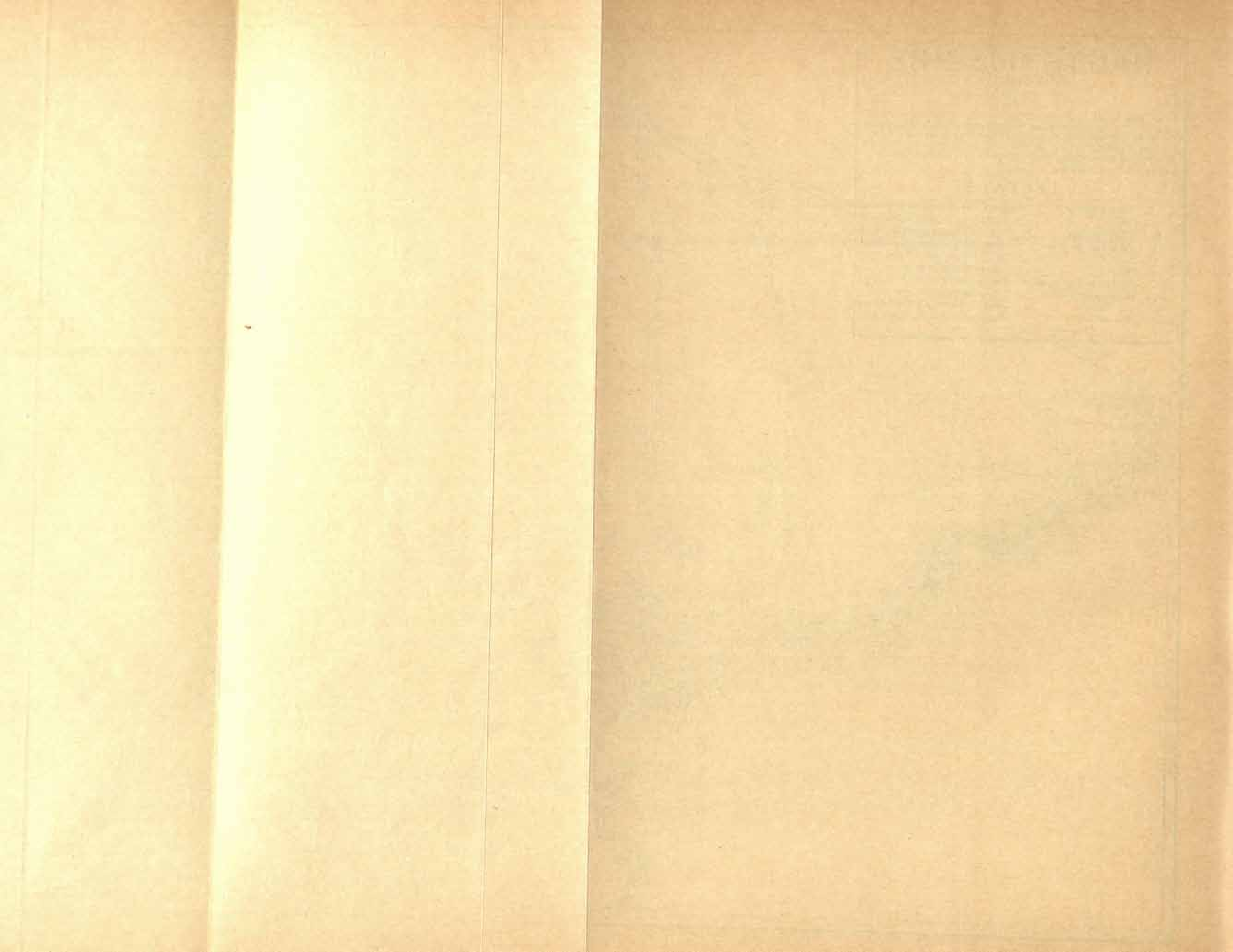
Le relevé du *limes* romano-byzantin a été achevé sur ce secteur de 116 km. Les points de défense qui nous manquaient encore ont été retrouvés par observation aérienne et reconnaissances au sol. Un croquis exact a pu être établi avec la documentation et la triangulation de la mission cartographique, qui nous donnent les distances exactes et permettent de vérifier les étapes militaires.

Les postes de défense de première ligne, espacés de 10 milles romains environ (X MP), c'est-à-dire de 14 km. 500, ont tous été retrouvés, sauf deux au sud de Dara [1]. Ils étaient perdus, invisibles, loin des pistes ou cachés sous l'étendue uniforme de la steppe. Les points intermédiaires, fortins, camps ou villages fortifiés, régulièrement échelonnés sur les rives du Khabour et du Djaghdjagh, ont été repérés et vérifiés à terre (cf. pl. III, IV).

Le plan de Thannourin, jugé par les voyageurs précédents comme impossible à établir, a été reconstitué par des photographies aériennes. Elles nous donnent toute l'organisation de la forteresse byzantine. Elles ont fait retrouver en particulier sur la rive opposée du Khabour, perdus au milieu des cultures et cachés sous terre, les vestiges de la robuste tour de guet construite, nous dit Procope, sur les ordres de Justinien pour arrêter l'ennemi, le fleuve une fois franchi. Le texte de l'historien byzantin, obscur dans l'explication de

[1] Certains postes sont distants de X MP (14 km. 500), d'autres de XI MP (16 km. 263). L'itinéraire des voies anciennes reliant les points de défense du *limes* ayant disparu dans la steppe, il faut attendre un relevé complet pour établir la loi exacte de l'intervalle séparant les postes. Il semble cependant qu'il y ait eu de grandes étapes de 50 km. environ (XXXIII MP, 48 kil. 790), divisées en trois étapes de 16 kilomètres (XI MP). Nous retrouvons deux fois cette distance de XXXIII MP dans l'itinéraire de la Table de Peutinger Nisibis-Singara.


HAUTE DJEZIRÉ
(MISSION 1928)
A. POIDEBARD
Croquis établi avec la collaboration du 39e Régiment d'aviation; points astronomiques du Capitaine Delienne; triangulation du Commandant Ruby, du Capitaine Lamblin et du Lieutenant Sondaz.
Dessiné au Bureau Topographique des Troupes Françaises du Levant, mars 1929.
LÉGENDE
Piste actuelle
Tell
Village actuel
Marécage en hiver
Source
Puits
Point astronomique géodés.
Barrage rocheux
Gué naturel
Pont ancien
Chaussée romaine
Ancien canal
DARA (DARA ANASTASIOPOLIS)
vers Mardin (MARDE)
AMOUDA (AMUDIS)
NISSIBIN (NISIBIS)
DERBISSIYÉ
Voie Ferrée Alep-Nissibin
RAS EL AIN (RESAINA)
(PLATEAU VOLCANIQUE)
KHABOUR ("ABORRAS")
(MAGDALATHUM)
HASEKE
KAUKAB (volcan)
TOUNEINIR (THANNOURIN)
KHATOUNIYE (LACUS BEBERACI)
DJ. TCHEMBÉ
DJ. DJÉRIBÉ
DJEBEL SINDJAR
BELED SINDJAR SINGARA
Tell Khader
Khan ez Zor
Tells Youssouf Beg
Oumm el Dhiban
Sammouka
Bab el Khilou
T. Chagher Bâzâr
Kara Tepe
T. Hamar (Gir i Saur)
T. Beidar (Baidari)
T. Brak
T. Hamidi
T. Leilan
Wadi Zergane
Wadi Awidj
Wadi Chagher Bazar
T. Assour
Enceinte de ville ancienne
Nord
Tell Roumelan
Demir Kapou



Herzfeld (*Arch. Reise*, I, p. 194) fut ainsi vérifié comme exact et l'identification de Thannourin avec Tell Touneinir fut confirmée.

Au gué de Sufayia, à deux étapes (2 × X MP) de Thannourin, nous avons retrouvé, dans les pentes de Tell Bizari, les murailles d'une citadelle byzantine de même type que la précédente. Elle gardait le pont sur le Mygdonius (Djaghdjagh) qui donnait passage, non à la route Resaina (Ras el 'Ain)-Singara (Beled Sindjar), comme le prétendent les voyageurs précédents (Oppenheim et Herzfeld), mais à celle de Marde (Mardin)-Singara. Des étapes et postes de cette voie romaine ont été retrouvés à l'est dans la steppe.

Les sondages du *castellum* retrouvé en 1927 au pied de Tell Brak ont été achevés et toutes les parties essentielles de l'ouvrage mises au jour (cf. pl. V, VI). Le *castellum* mesurait 91 × 91 m. Il présentait, comme les trois camps extérieurs de la place forte de Tell Brak, une forme rectangulaire légèrement déviée en losange. Il avait quatre tours d'angle pentagonales, 24 tours latérales circulaires et une porte avec pont-levis du côté ouest. Des restes de la chapelle ont été mis au jour à l'angle nord-est.

A défaut d'inscriptions datées, le plan du *castellum*, la nature des matériaux, leur technique de construction et d'ajustage, les marques de tâcheron et le nom du maître ouvrier en écriture estranghelo sur les piliers de la chapelle, nous confirment, sans doute possible, l'origine justinienne de l'ouvrage. Ils sont en tout point conformes aux principes de la construction militaire de Justinien suivis sur le *limes* d'Afrique (cf. Diehl, *L'Afrique byzantine*, p. 145 et suiv.). Nous y retrouvons le plan et la technique des *castellums* de Dara, en particulier Kasr Tchuruk et Serdjè Khan, que nous savons avoir été reconstruits dans cette période (cf. pl. VII, 4).

En fin de campagne, une visite aux ruines de Circesium (Bessiré) nous permettait de faire une comparaison de matériaux. Dans la partie justinienne des ruines de Circesium, on trouve des briques de même dimension et de même estampille que celles des voûtes du *castellum* de Tell Brak.

La position stratégique du *castellum* dans les organisations défensives de la ville importante située sur Tell Brak fut étudiée par observation aérienne. Tout autour du *castellum* la steppe était vallonnée artificiellement et sillonnée d'anciens canaux, mais trop vaguement pour permettre un lever de plan. Une photographie prise à 1.300 m. de hauteur donna le plan précis.

Le *castellum* était entouré par une plateforme pentagonale mesurant 750 × 475 m. Il occupait le centre de la face opposée à l'ennemi. Cette plateforme, bordée par un fossé large de 15 à 20 m. et un rempart, comprenait une autre plateforme intérieure également entourée d'un fossé de 20 m. de large. L'enceinte de la ville fortifiée, où les habitants de la ville ouverte, située sur Tell Brak, venaient se réfugier en cas d'attaque, était ainsi délimitée.

Nous retrouvions sur ce plan photographique la technique indiquée par les auteurs byzantins pour la défense extérieure des places (cf. Diehl, *op. cit.*, p. 145-146) avec des détails typiques, comme cette largeur de 18 m. minimum indiquée par l'*Anonyme* pour les fossés des enceintes extérieures (Anonyme, *Traité de la tactique*, XII, 6).

Intrigué de ce qu'avait pu être à l'époque romaine la défense de ce site important, commandant la populeuse vallée du Radd, voie naturelle d'invasion venant du Tigre, je tentai d'étudier la question par observation à haute altitude.

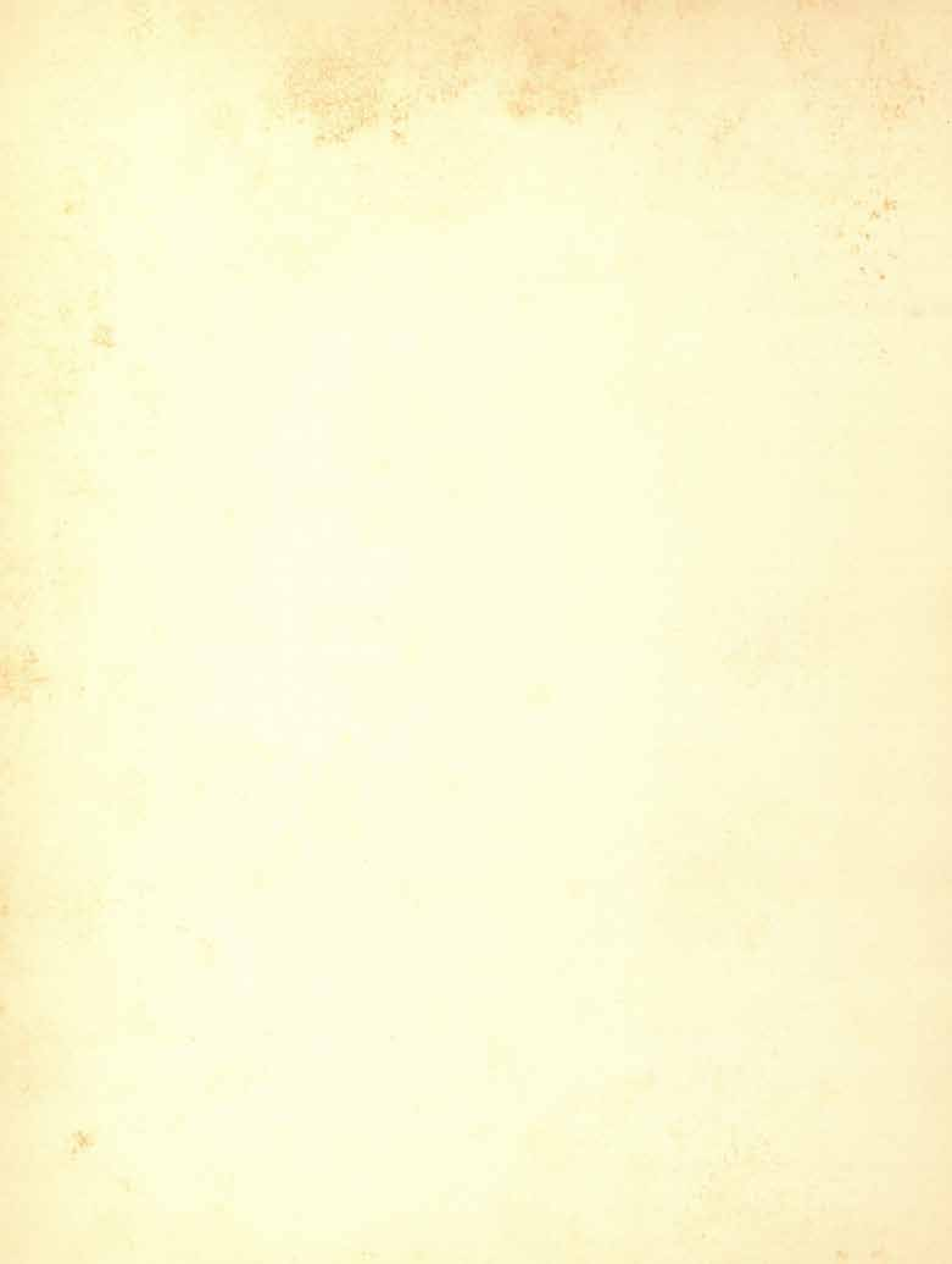
Une photographie prise à 2.600 mètres donna nettement, autour du *castellum* et hors de l'enceinte de la ville byzantine, l'indication d'une ancienne enceinte rectangulaire avec fossé à moitié effacée. Ce sont vraisemblablement les traces d'un ancien camp de légion, rapidement nivelé pour faire place aux plates-formes de la défense byzantine.

L'organisation des arrières du *limes* a pu être retrouvée dans ses grandes lignes. En arrière d'une ligne de places fortes et de *castellums* régulièrement espacés de X MP en X MP sur la rive du Mygdonius et de l'Aborras, entre Thannourin et Dara, s'étendait le plat pays. Il présentait un grand nombre de localités agricoles fortifiées et de fortins disposés suivant les oueds, en lignes parallèles à la frontière. Plus en arrière, les places fortes de Dara, de Tela Antoninopolis (Veran Chéhir) et de Resaina. Nous avons ainsi la défense classique décrite par Diehl dans son ouvrage sur l'Afrique byzantine (cf. *op. cit.*, p. 142-143).

II. — Frontière romaine de Septime-Sévère et de Dioclétien entre Khabour et Djebel Sindjar (cf. pl. III).

Le second problème que nous voulions aborder était le tracé du *limes* romain de Septime-Sévère et de Dioclétien entre le Khabour ('Aborras) et le Djebel Sindjar.

CAMP DE TELL ZENBIL.
Poste sud de la défense de Tell Brak,
retrouvé par observation aérienne sur les bords du Djaghdjagh.



Avant le IVe siècle, le *limes* intérieur suivait le Khabour, de Circesium sur l'Euphrate jusqu'à Thannourin. De là, tournant par le lac Beberaci (lac de Khatouniyé) et Singara (Beled Sindjar), il gagnait le Tigre.

Il est vraisemblable qu'une ligne extérieure du *limes*, avancée dans les tribus, remontait de Doura (Ṣaliḥiyié) sur Singara, à l'est du Khabour.

Ce coude formé par le *limes* romain à hauteur de Thannourin était un point délicat de la défense de frontière : il barrait la grande voie du Haut Khabour remontant vers Resaina et Tela Antoninopolis et celle de l'oued 'Awidj, menant vers Marde et Amida (Diarbékir). Il était vraisemblable qu'on y eût accumulé les ouvrages défensifs.

Herzfeld avait déjà signalé les postes de Thannourin, de Mitras et de Cheikh Mansour et le fortin de Beberaci (Khatouniyé). En 1926, nous avions retrouvé à X MP du Khabour, aux Touloul Moukhayir, un fortin romain gardant la route *limes*. En 1928, les reconnaissances aériennes nous donnèrent neuf points nouveaux : camps, fortins, ou tours de garde. Sur une distance de 65 km., nous avions ainsi quatorze ouvrages, échelonnés sur quatre lignes en profondeur et commandant tous les passages entre le Khabour et la chaîne du Sindjar. Le relevé détaillé de ce secteur important de la frontière romaine sera continué aux campagnes suivantes.

III. — Croquis du haut Khabour entre Haséké et Resaina (cf. pl. IV).

En 1926, aidé du relevé du Haut Khabour établi en 1924 par le capitaine Sabathié du génie, j'avais pu faire un premier croquis des Tells anciens bordant les deux rives du fleuve entre Resaina et Haséké. Les noms actuels avaient été marqués.

En 1928, sur un assemblage de photographies aériennes prises en 1922, nous avons pu retrouver les défenses romaines de cette importante voie de communication indiquée par la Table de Peutinger. Sur une distance de 40 km., nous avons relevé une vingtaine d'enceintes fortifiées, cachées sous l'herbe de la steppe et gardant vraisemblablement les points de passage du cours d'eau.

Des photographies aériennes nous ont donné le plan de Magdalathum, de

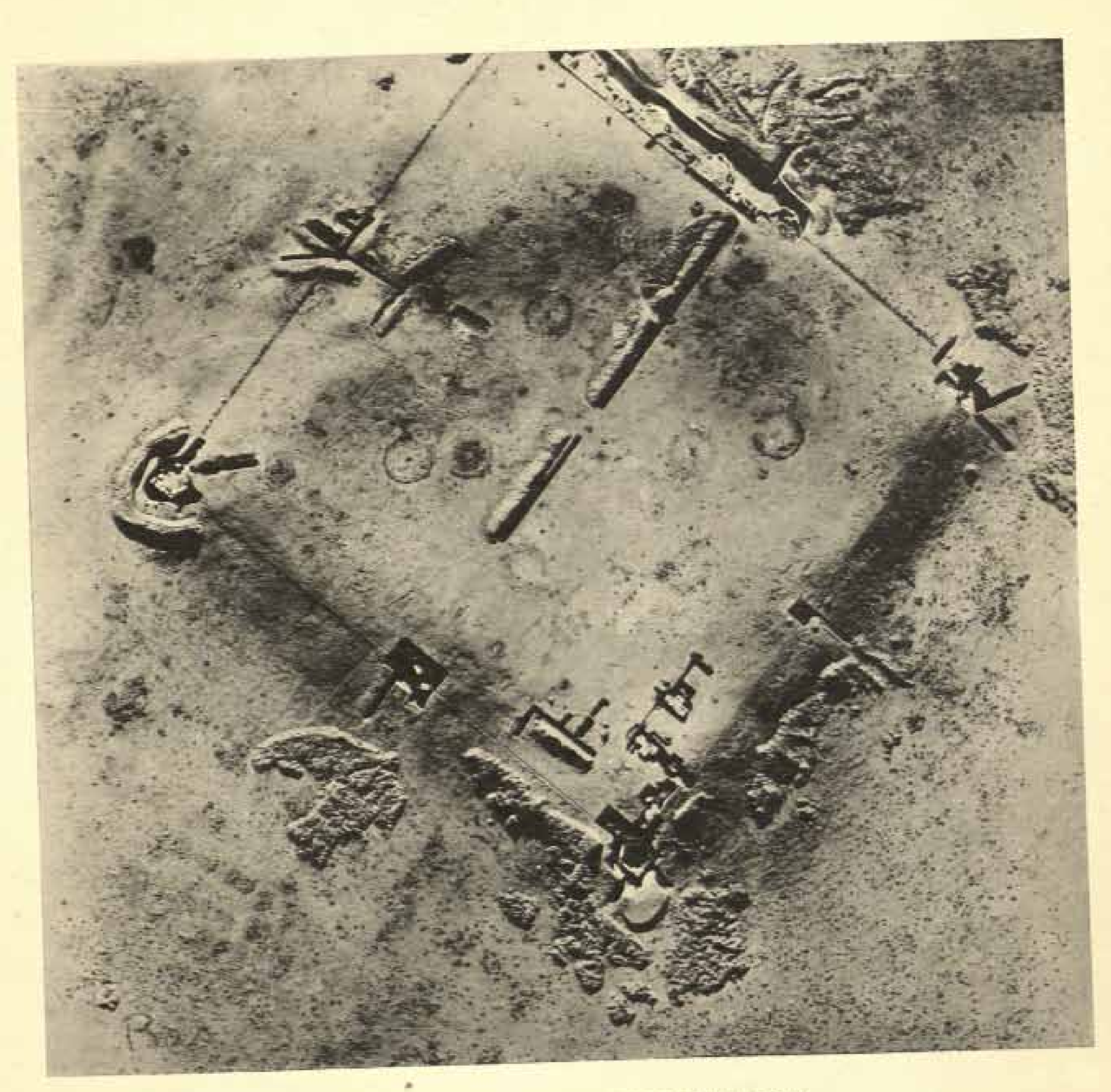
Resaina et d'une ville située sur la rive gauche du Khabour en face de Tell Oumm Ghargan, 10 kilomètres en amont de Tell ed Dibs. Le camp gardant le passage de rivière, indiqué par une importante chaussée pavée en face de cette dernière ville, a été retrouvé ainsi, alors que de nombreuses reconnaissances à terre avaient été infructueuses [1].

Les cinq étapes de X MP séparant Haséké de Resaina ont été déterminées sur la carte. Chacune est marquée par une enceinte de ville ou un Tell important, reste d'ancienne localité fortifiée. Tous ces ouvrages défensifs formaient, en arrière du *limes* du Mygdonius, une barrière en profondeur échelonnée le long des rives du Haut 'Aborras. Ils s'opposaient à une invasion perse cherchant à s'engouffrer vers Resaina.

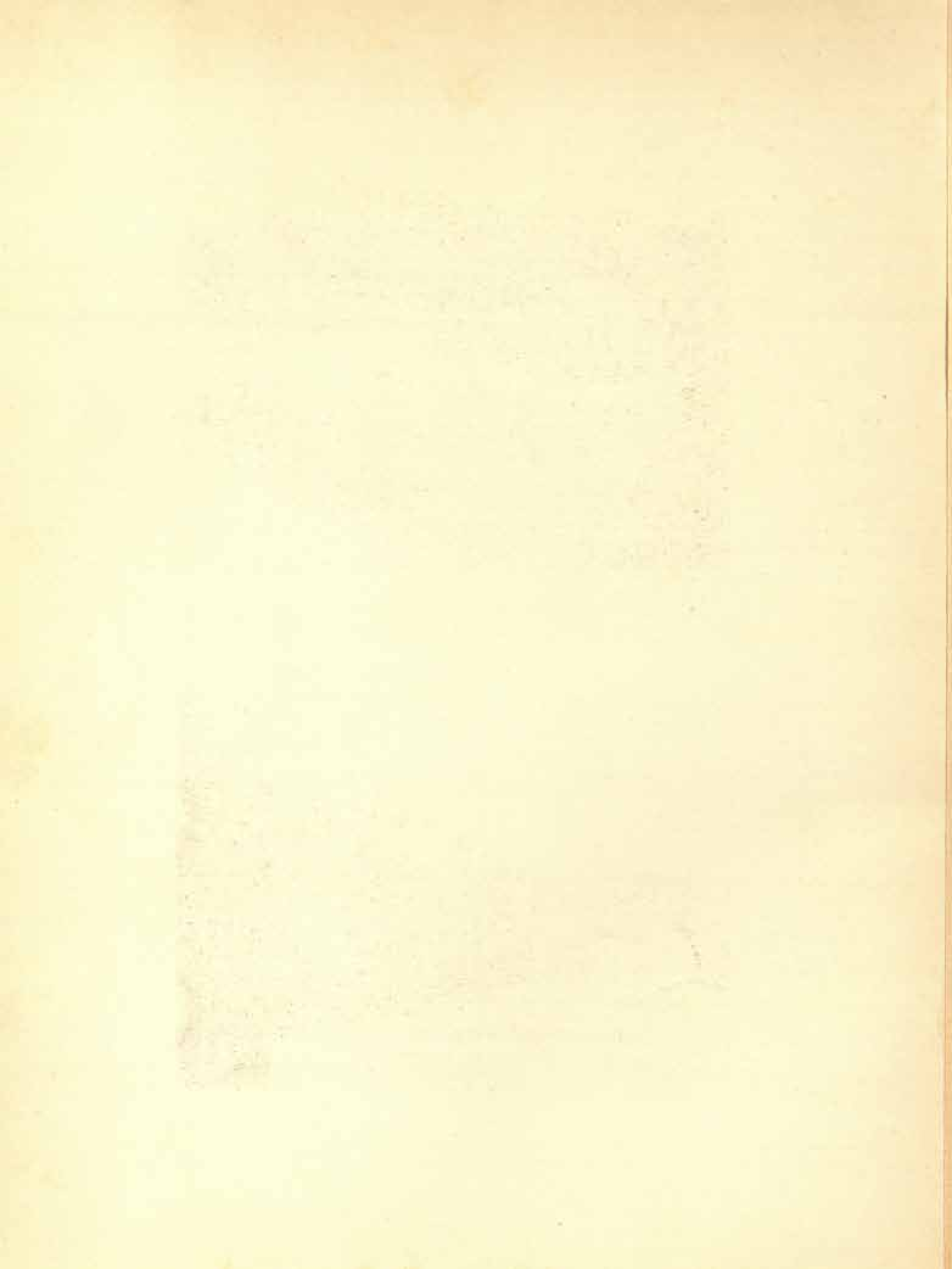
IV. — Défenses de l'avance romaine vers le Tigre (cf. pl. III).

Aux environs de la route Nissibin-Mossoul, les reconnaissances aériennes ont relevé 5 camps, une ville forte et un *castellum*, commandant le cours des oueds affluents du Radd. Ils défendaient l'avance romaine sur le Tigre (centrée par la chaussée Nisibis-Bezabde) contre une attaque ennemie essayant de la prendre à revers, en venant du sud-est, après avoir bousculé la ligne frontière accrochée aux pentes du Sindjar.

[1] Ce site a été marqué Dabausa sur la carte de notre mission de 1928 (cf. pl. III). L'identification était fondée sur l'indication géographique de Kiepert (cf. F. O. A. V.) qui place Dabausa et Thallaba en amont de Magdalathum. Dans la campagne de novembre 1929, le relevé définitif du cours et des Tells du Khabour éclairant les reconnaissances aériennes a permis une recherche plus précise des sites anciens et la discussion sur le terrain de l'étape de Peutinger : Edessa-F. Scabore-Birrali-Thallaba-Thubida-L. Beberaci. Il semble que Dabausa de Ptolémée (Δαυσαρών de Procope) doive être reportée à Tell ed Dibs et qu'il faille voir Thallaba de Peutinger dans la ville située en face de Tell Oumm Ghargan. Les distances de ce point avec Cheikh Mansour (26 km. 500) et de Cheikh Mansour avec le lac Khatouniyé, (41 km.) concordent avec les étapes de la Table : Thallaba XXVIII MP, Thubida XVIII MP, L. Beberaci. La discussion complète de cet itinéraire sera donnée dans le rapport de la campagne 1929.

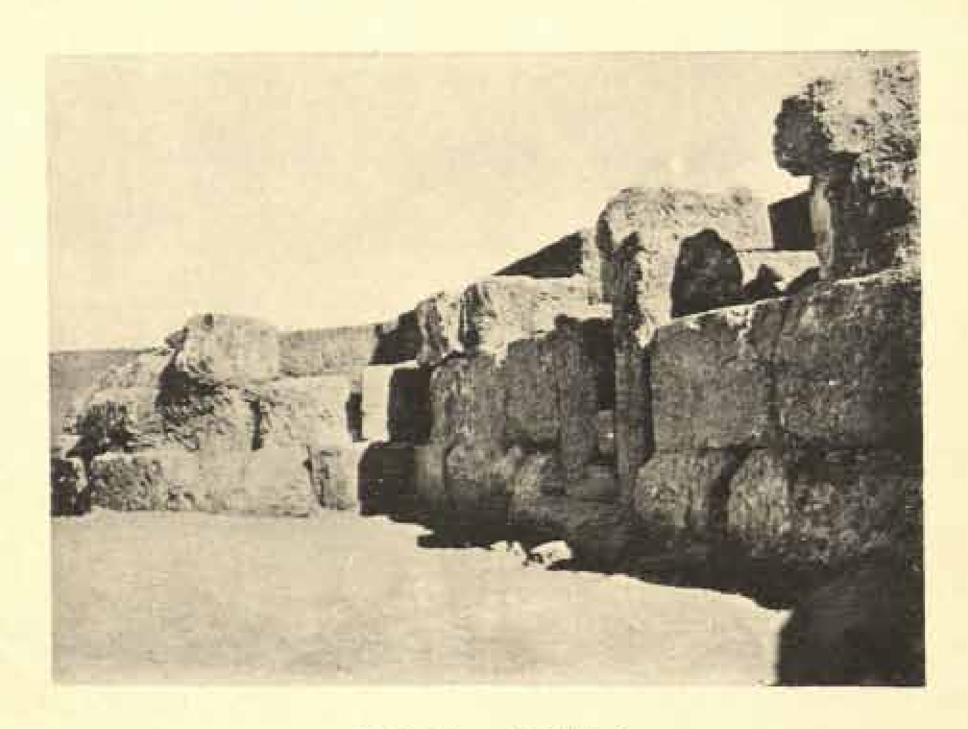


FOUILLES DU CASTELLUM DE TELL BRAK.
Plan levé par photo aérienne.

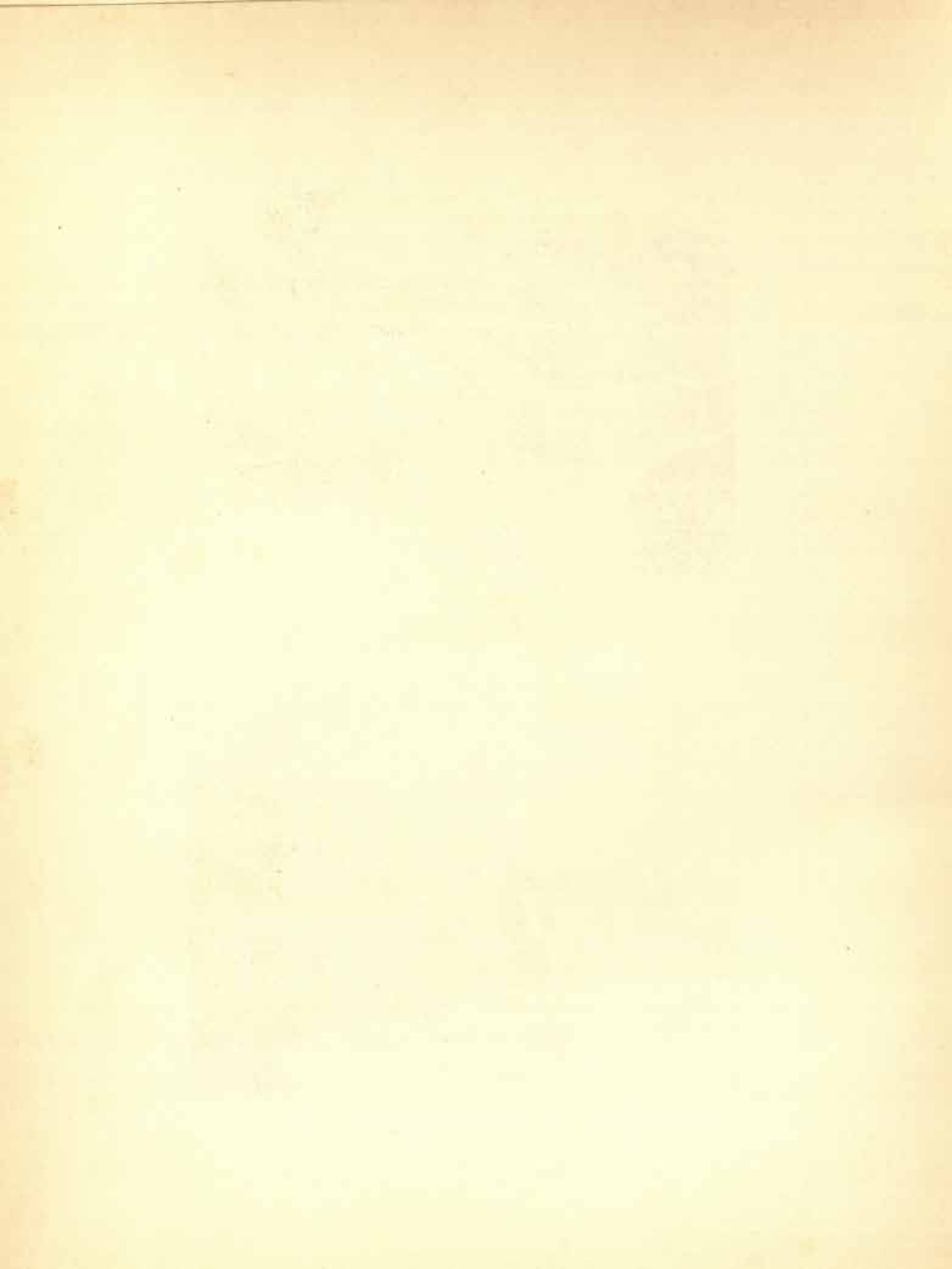




1. Castellum de Tell Brak.
Tour pentagonale de l'angle nord-est.



2. Castellum de Tell Brak.
Porte fortifiée et fossé de la muraille ouest.



V. — Routes romaines (cf. pl. III).

Itinéraire de Peutinger : Nisibis-Singara.

Nous avons pris l'itinéraire de la Table de Peutinger : Nisibis XXXIII MP Thebeta XVIII MP Baba XXXIII MP Singara, comme expérimentation de notre méthode de recherches.

Les villes de Thebeta et de Baba ne sont pas identifiées au sol. Depuis 1927, nous recherchions l'emplacement de Thebeta.

Les reconnaissances de 1928 nous ont fait retrouver dans la vallée du Radd, perdues dans l'oubli de la steppe, quatre villes anciennes, dont trois situées à XXXIII MP (50 km.) de Nissibin. C'était la distance Nisibis-Thebeta indiquée par Peutinger. Elles se trouvaient toutes sur des itinéraires de pistes actuelles entre les deux points extrêmes envisagés. De ces itinéraires, deux seuls sont à retenir comme correspondant à la distance générale de 125 km. indiquée par la Table.

L'itinéraire établi par Kiepert passe au point voisin de Tell Gharassa. Thebeta serait alors Tell Khader sur la rive nord du Radd. Nous y avons trouvé un site dont la céramique abondante indique un centre important, ville agricole sans aucune défense. Baba serait Bara au pied de la passe de Samoukha à l'extrémité ouest du Djebel Sindjar.

Un autre itinéraire a été retrouvé plus à l'est. Il est jalonné par un grand camp à Leilan (XX MP de Nissibin), une ville fortifiée située à XXXIII MP de Nissibin, un camp au passage du Radd (XII MP plus au sud-est) et une grande ville fortifiée au nord-ouest de la passe de Zerouan, conduisant à Beled Sindjar, l'ancienne Singara. Le camp situé au passage du Radd est, par cet itinéraire, à XXXIII MP de Beled Sindjar. Thebeta pourrait alors être identifiée avec la première de ces villes fortes. Baba devrait être recherchée dans le voisinage du camp du Radd. La distance Thebeta-Baba (XVIII MP d'après Peutinger) ne serait que de XII MP. Des photographies aériennes ont été prises de ces différents points très éloignés dans la steppe et d'abord peu facile. Elles permettront des sondages ultérieurs.

Route Bezabdé-Singara (cf. pl. VII, 3).

Les reconnaissances exécutées pour la carte ont permis d'achever le relever de la route Bezabdé (Djeziréh ibn Omar)-Singara, par Babil et Demir Kapou, dans toute la zone syrienne. Un camp et une enceinte fortifiée au sud de Demir Kapou nous ont précisé sa direction vers Singara. C'était une petite voie de communication d'armée, de 2 m. 60 de large. Elle reliait la grande place forte de la frontière du Sindjar avec l'aboutissant au Tigre de la voie centrale Antioche-Nisibis-Bezabdé qui, elle, mesure 6 m. de large sur toute sa longueur.

Route romaine Nisibis-Eski Mossoul (cf. pl. III).

La route romaine de Nisibis vers Eski Mossoul a été relevée par observation aérienne en recherchant dans la steppe l'ancienne levée de terre actuellement dégarnie de son pavage. Vue de haut, elle apparaît nette, même aux endroits où toute trace de pierres a disparu.

VI. — Enceinte circulaire d'Abra (cf. fig. ci-jointe).

L'enceinte circulaire d'Abra, photographiée par le commandant Ruby en 1927, a été sondée. Enceinte circulaire de 450 m. de diamètre, munie de 35 tours extérieures régulièrement échelonnées. Elle rappelle l'enceinte de Zendjirli. Elle est formée d'énormes blocs de basalte non cimentés et constituait les fondations d'une muraille en briques crues, actuellement disparue. L'unique porte, gardée par un important bastion, était ouverte du côté est. L'orientation et la technique de cet ouvrage de défense fait conclure à une origine assyrienne ou hittite. L'hypothèse d'un bassin ou étang artificiel destiné à l'irrigation de cultures semble devoir être écartée. Près de l'enceinte circulaire, la photographie aérienne nous a aidés à retrouver le *castellum* romain (4 tours d'angle et 13 tours latérales rondes), où un sondage a été effectué.

VII. — Tell Muezzar au sud du Djebel Abdel Aziz (cf. pl. VII, 1, 2).

Une nouvelle reconnaissance à terre à Tell Muezzar (ville ancienne à deux plates-formes et camp romain voisin), découvert dans un vol d'octobre 1927.

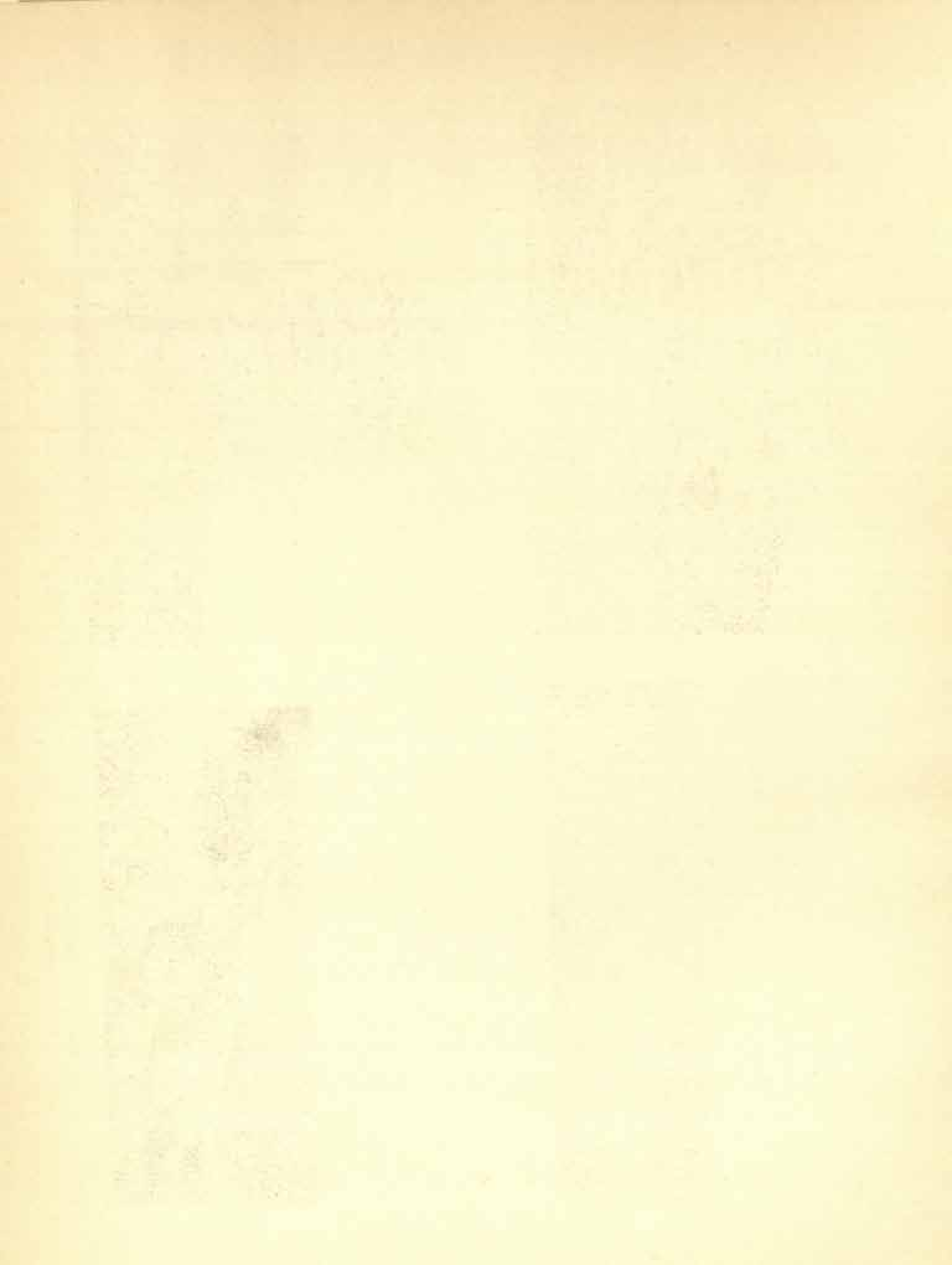
1. Tell Muezzar.

2. Tell Muezzar. Murailles.

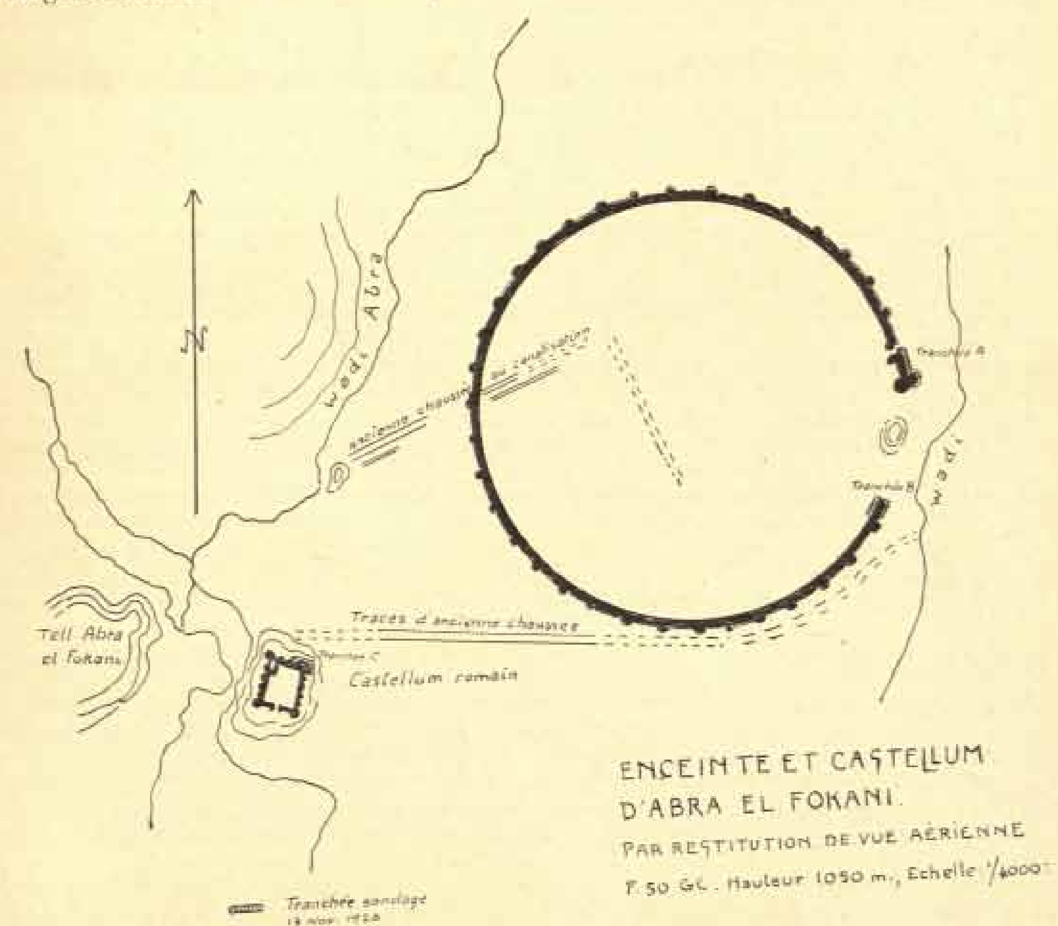
3. Voie romaine Bezadbé-Singara
près de Demir Qapou.



4. Castellum de Kasr Tchuruk.
Tour d'angle.



nous a permis d'étudier les soubassements des murs et des tours de l'ancienne citadelle. Des sondages y seront exécutés si possible dans une campagne suivante. Cette ville forte, bien conservée sous les talus du Tell, paraît avoir une origine remontant au moins au premier millénaire assyrien et constituer un



exemple intéressant des fortifications de la région mitanienne [1]. Tous les Tells importants du secteur compris entre Djaghdjagh et Balikh présentent la même forme extérieure : polygone irrégulier, serti de talus, segmentés par des ouvertures, que nous avons reconnues être les portes de la place. Entre Haséké

(1) Tell Muezzar doit être rapproché de Sh'airat (32 kil. S. E. de Homs) où le comte du Mesnil du Buisson a opéré un sondage en 1928. Plan général de l'enceinte extérieure et de la citadelle centrale, technique des murailles de pierres sèches et disposition des portes et des tours semblent appartenir à un même art de construction et de défense.

et Tell Muezzar, nous avons trouvé, près de Kalaat Fedat, un Tell très semblable à Tell Muezzar.

CONCLUSION

La carte de la campagne de 1928 a été dressée avec la collaboration du 39e Régiment d'aviation d'après les points astronomiques du capitaine Delienne et la triangulation du commandant Ruby, du capitaine Lamblin et du lieutenant Sondaz.

Elle nous donne : 120 km. de frontière byzantine entre Thannourin et Dara, avec presque tous les points de défense, postes d'étape et de signalisation ; 60 km. de la frontière romaine de Septime-Sévère et de Dioclétien à l'est du Khabour ; défenses romaines et plan de villes anciennes échelonnées sur les rives du Haut Khabour ; identification des camps de marche et des villes fortes d'un itinéraire de la Table de Peutinger entre Nisibis et Singara.

La méthode d'observation aérienne en région de steppe, que nous fûmes amenés à établir depuis 1925, est maintenant suffisamment vérifiée pour qu'on puisse songer à l'employer largement, comme moyen principal de reconnaissance guidant les recherches au sol.

Dans les campagnes suivantes, il sera intéressant de continuer, en collaboration avec les missions cartographiques, le travail entrepris. Une étude d'ensemble sur l'organisation romaine en Haute Djéziré, frontières et voies de communication militaires, pourra être mise en chantier. Une carte archéologique de la région sera alors dressée dans ses lignes principales.

Les travaux envisagés pour 1929-1930 sont :

1° Achèvement du relevé du *limes* romain entre Singara et Doura. Une exploration serait alors poussée jusqu'au sud de Palmyre.

2° A l'ouest du Djaghdjagh et du Khabour, entre la frontière turque et l'Euphrate, la carte des arrières du *limes* serait achevée au fur et à mesure de la triangulation des missions cartographiques.

3° Il semble important qu'une campagne de sondage soit entreprise à Tell Muezzar, pour étudier ce point important de la route Harran-Arban, qui présente une forteresse très ancienne, remontant certainement au premier millénaire, et un camp romain bien conservé.

A. Poidebard.

LA MOSQUÉE DE NĀYIN

PAR

S. FLURY.

J'ai publié, il y a neuf ans, une analyse des photographies prises par M. Viollet de la mosquée de Nāyin [1]. Depuis, M. Pope, au cours d'un voyage en Perse, accédant à ma demande pressante, a encore photographié ce monument unique. Ces nouveaux documents m'ont permis de compléter mon analyse première. Les photographies de M. Viollet toutes précieuses qu'elles étaient, étant les premiers documents sur la plus ancienne des mosquées persanes, ne pouvaient suffire aux besoins d'une étude approfondie. Avec une loupe je dessinai autant de détails que possible ; mais dans la plupart des cas le résultat était peu satisfaisant. On arrivait à discerner assez exactement les contours des ornements ; mais ainsi qu'on le verra en comparant les anciens dessins avec les nouveaux, bien des détails caractéristiques demeuraient dans le vague. On juge du plaisir que j'éprouvai à étudier les photographies de M. Pope, qui nous révèlent dans toute sa splendeur le décor si riche de la mosquée.

Deux ans après la publication des photographies de M. Viollet, M. Diez en comparant la mosquée de Nāyin avec d'autres monuments persans lui assigna la date d'environ 1000 après Jésus-Christ [2], alors que je l'avais placée vers 900 après Jésus-Christ. Essayons par une nouvelle analyse de trancher la question chronologique importante par le fait qu'elle touche aux relations entre les arts musulmans d'Orient et d'Occident.

Données épigraphiques. — Les nouvelles photographies ne modifient que peu la table alphabétique des inscriptions coraniques de Nāyin, publiée il y a neuf ans ; on voit parfaitement les contours des lettres sur les photogra-

[1] Voir *Syria*, 1921, p. 230-234, 305-316, pl. XXX-XXXIV, XLII-XLV.

[2] Voir *Persien, Islamische Baukunst in Churāsān*, *Folkwang Verlag*, 1923, p. 44, 117 et 124.

phies de M. Viollet. La figure 1 offre un spécimen typique de la grande inscription coranique qui longe le mur au-dessous de la coupole. On remarquera que le lām-alif tressé du mot *el-ākhir* est plus compliqué que celui de notre ancienne planche XXXIII, 18 [1]. Les hampes rompues des caractères se terminent en deux feuilles à trois lobes, entourant un ovale pointu, décoré d'une

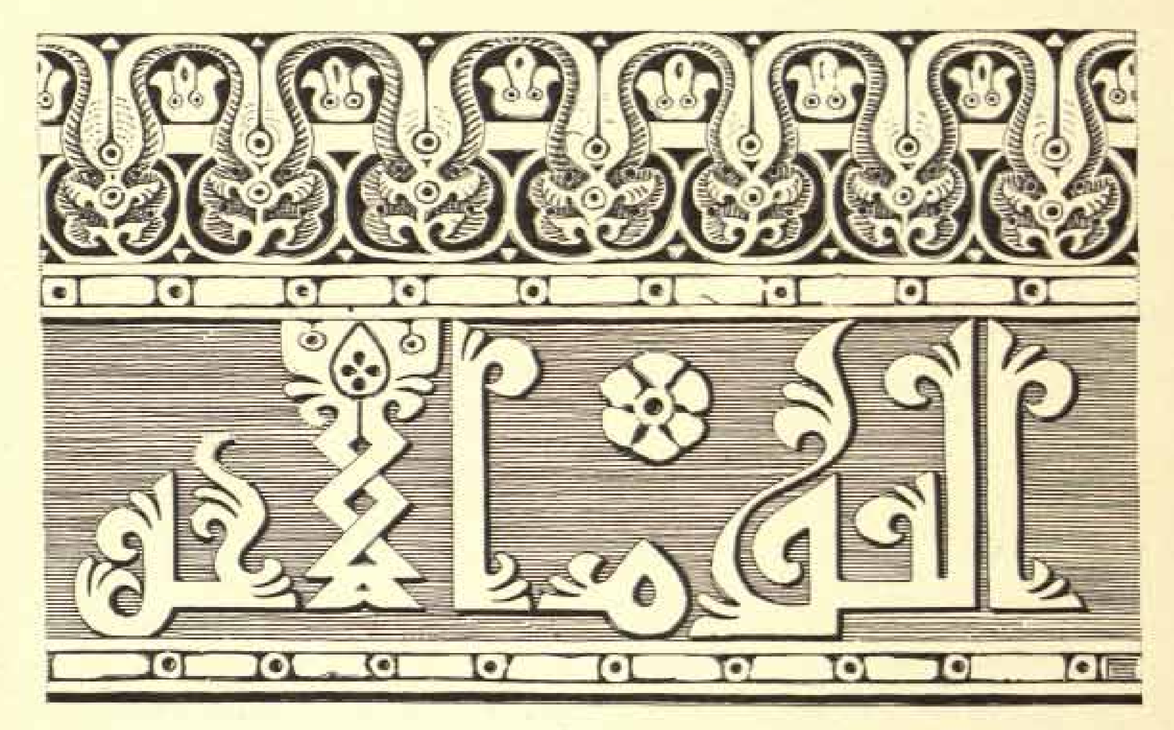


Fig. 1.

rosace ; les deux petits cercles dans les lobes supérieurs sont un détail caractéristique des ornements de Nāyin, ainsi qu'on le verra dans la frise au-dessus de l'inscription. Le *mīm* d'*al-yaum* se termine en trois lobes au lieu d'un seul ; voir planche XXXIII, 13. Au commencement du grand bandeau à inscription d'où provient la figure 1, il y a une rectification à apporter à un autre caractère. Le *'ain* ouvert de *ya'mourou* est surmonté par une feuille en forme de cœur qui renferme une palmette à sept lobes ; voir planche XXXIII, 9. On reconnaîtra que ces légères modifications de la table alphabétique n'ont aucune portée pour la question de date.

[1] Voir aussi *loc. cit.*, pl. XXXII, en bas à gauche.

Le coufique fleuri de Nāyin offre tant de données paléographiques qu'il me paraît impossible de l'attribuer au début du XIe siècle ainsi que le voudrait M. Diez. Sans discuter aucun des détails paléographiques étudiés dans mon premier article, il n'en juge que par l'effet général du décor épigraphique de Nāyin comparé à celui du Gumbed-i-Qabūs en Djourdjān daté 397 A. H. (1006/7 après J.-C.). Il estime que ce dernier qui n'a aucun ornement combiné avec l'écriture est le plus ancien des deux. Admettons qu'il ait raison de supposer que ces inscriptions conservent leur forme originale, que les champs oblongs sur lesquels elles se détachent n'aient jamais été revêtus d'un fond décoré en stuc — possibilité à ne pas négliger [1] — le fait demeure que ce coufique n'est archaïque qu'en apparence. Le premier coup d'œil sur la ligne de base horizontale des inscriptions de la mosquée de Nāyin nous prouve à l'évidence que cette base remonte à une époque antérieure à celle de la tour de Djourdjān. Aucun arc décoratif ne vient interrompre la ligne de base des inscriptions de Nāyin. Tandis que celle du Gumbed-i-Qabūs emploie souvent ce dernier motif ornemental, étranger aux types plus anciens d'écriture, mais employé généralement vers 1000 après Jésus-Christ.

Si les inscriptions de Nāyin étaient moins monumentales je n'insisterais pas autant sur ce détail, car dans ce cas l'argument perdrait de sa valeur. Outre la ligne de base ininterrompue, l'écriture de Nāyin offre bien des caractères qui paraîtraient extraordinaires à la fin du Xe siècle. M. Diez ne dit pas un mot de ces faits paléographiques et ne mentionne que les éléments floraux combinés avec l'écriture de Nāyin. Ces ornements n'ont rien d'étonnant dès qu'on les compare à ceux de la stèle du Mecquois datée de 243 A. H. [2]. Les inscriptions en stuc qui décorent les intrados des fenêtres de la mosquée d'Ibn Ṭūlūn au Caire, nous fournissent la preuve que le coufique fleuri s'employait non seulement sur les stèles du IIIe (IXe) siècle, mais aussi bien dans l'architecture monumentale de cette époque. Le fait que M. Herzfeld n'a trouvé aucune trace d'inscription monumentale à Samarra ne prouve pas qu'il n'en ait point existé au IXe siècle [3]. Il ne sert qu'à nous mettre en garde contre les généralisations

[1] Voir *Die Inschriften der Grabtürme*, par Max van Berchem, dans *Churasanische Baudenkmäler*, par E. Diez, p. 88 et 102.

[2] Voir *Syria*, 1921, pl. XXXIV.

[3] Cf. l'observation de van Berchem sur les inscriptions des premiers siècles de l'hégire dans C. I. H., 2e partie, Syrie du Sud, Jérusalem, t. I, 1922, p. 9, note 2.

prématurées d'après les résultats des fouilles de M. Herzfeld. Dans ces conditions rien ne nous empêche d'attribuer le décor épigraphique de la mosquée aux environs de 900 après Jésus-Christ.

Quels sont les enseignements à tirer du décor général de la mosquée ? Les photographies de M. Pope sont les premières à nous révéler tous les détails essentiels à une comparaison bien documentée avec les monuments abbasides du IXe siècle. Examinons tout d'abord les principaux ornements végétaux qui caractérisent le style de Nâyin.

L'ornement à feuille de vigne. — Les exemples les plus simples de feuilles de vignes se trouvent dans le revêtement en stuc des colonnes, resté absolument intact et présentant un caractère unique dans l'art musulman des premiers siècles. Jusqu'ici on ne connaissait qu'un seul type de colonne décoré à rubans tressés d'un dessin ondulé fort gracieux ; voir planche VIII. M. Pope a photographié un second type ; voir planche IX, 1, dont le dessin contient les mêmes éléments géométriques qu'un ornement trouvé à Samarra, plus des cercles entrecroisés [1]. Les motifs végétaux qui remplissent ces compartiments sont pareils à ceux des autres colonnes : des tiges minces et ondulées, garnies de feuilles de vigne et de grappes de raisin déformées ; voir figure 2. On voit clairement la subdivision des surfaces de ces feuilles de vigne. Elles présentent les mêmes rayures parallèles et convergentes vers le centre que nous trouvons sur bien des feuilles de vigne de Samarra. Deux feuilles de la figure 2 sont jointes à des grappes de raisin, qui

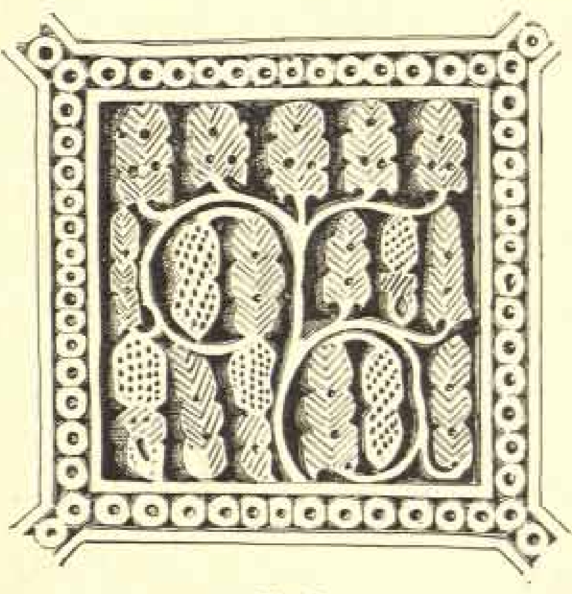
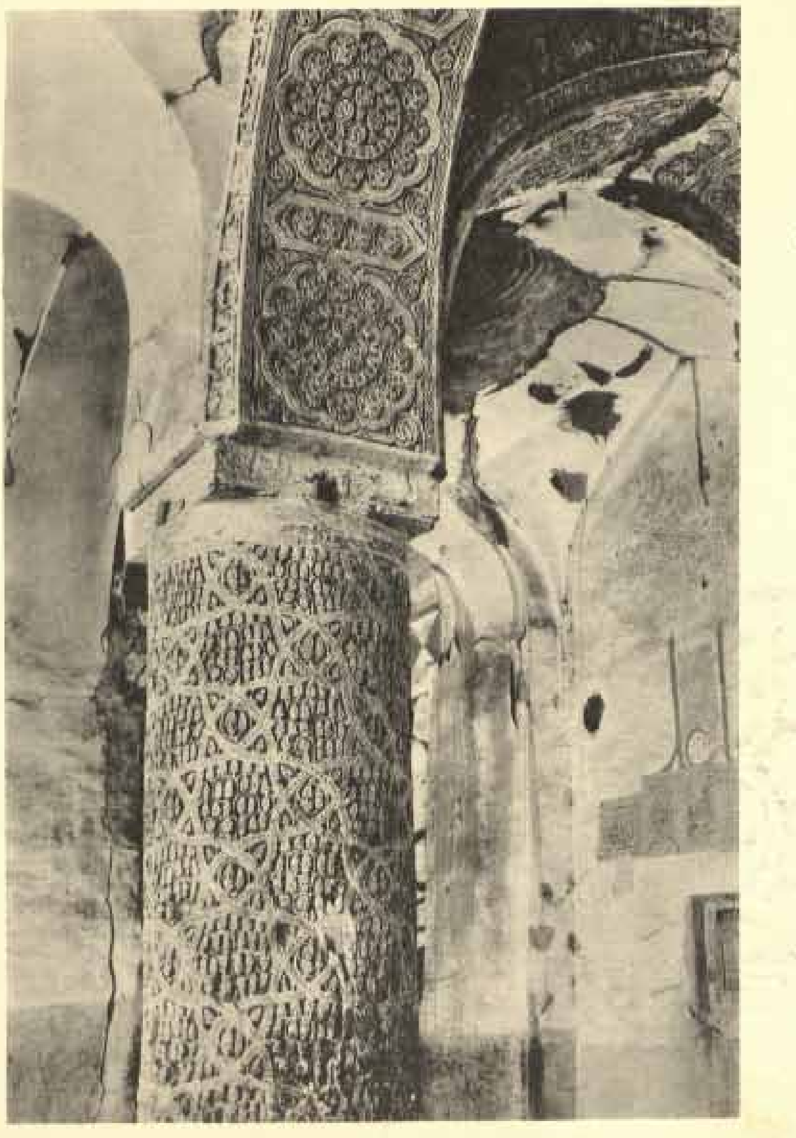
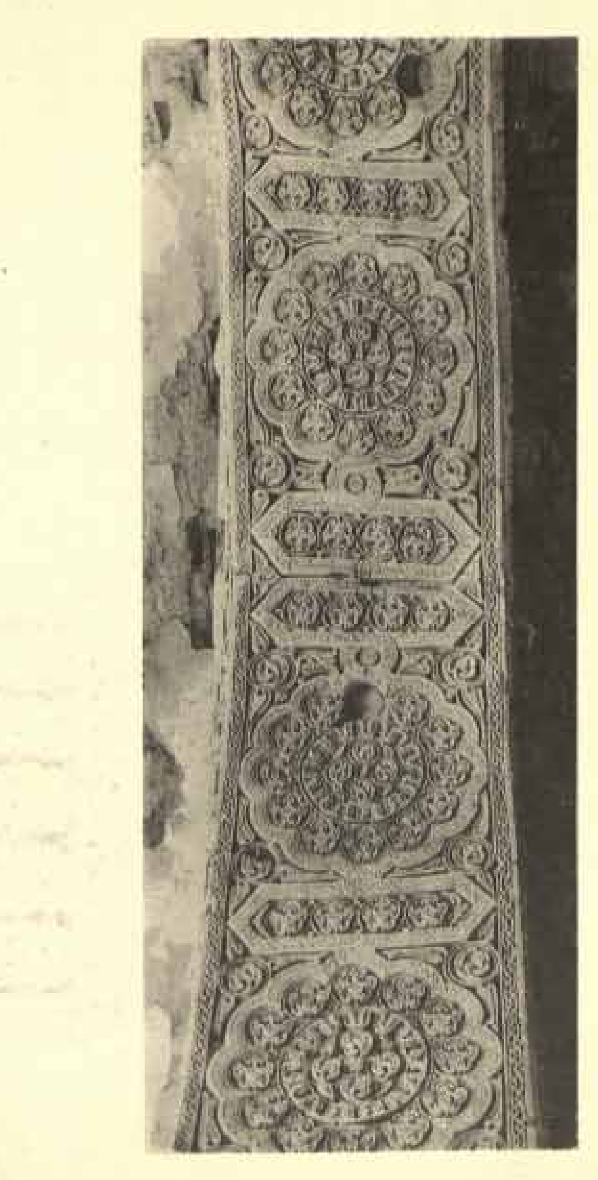


Fig. 2.

[1] Voir E. Herzfeld, *der Wandschmuck der Bauten von Samarra und seine Ornamentik*, p. 212, fig. 310.

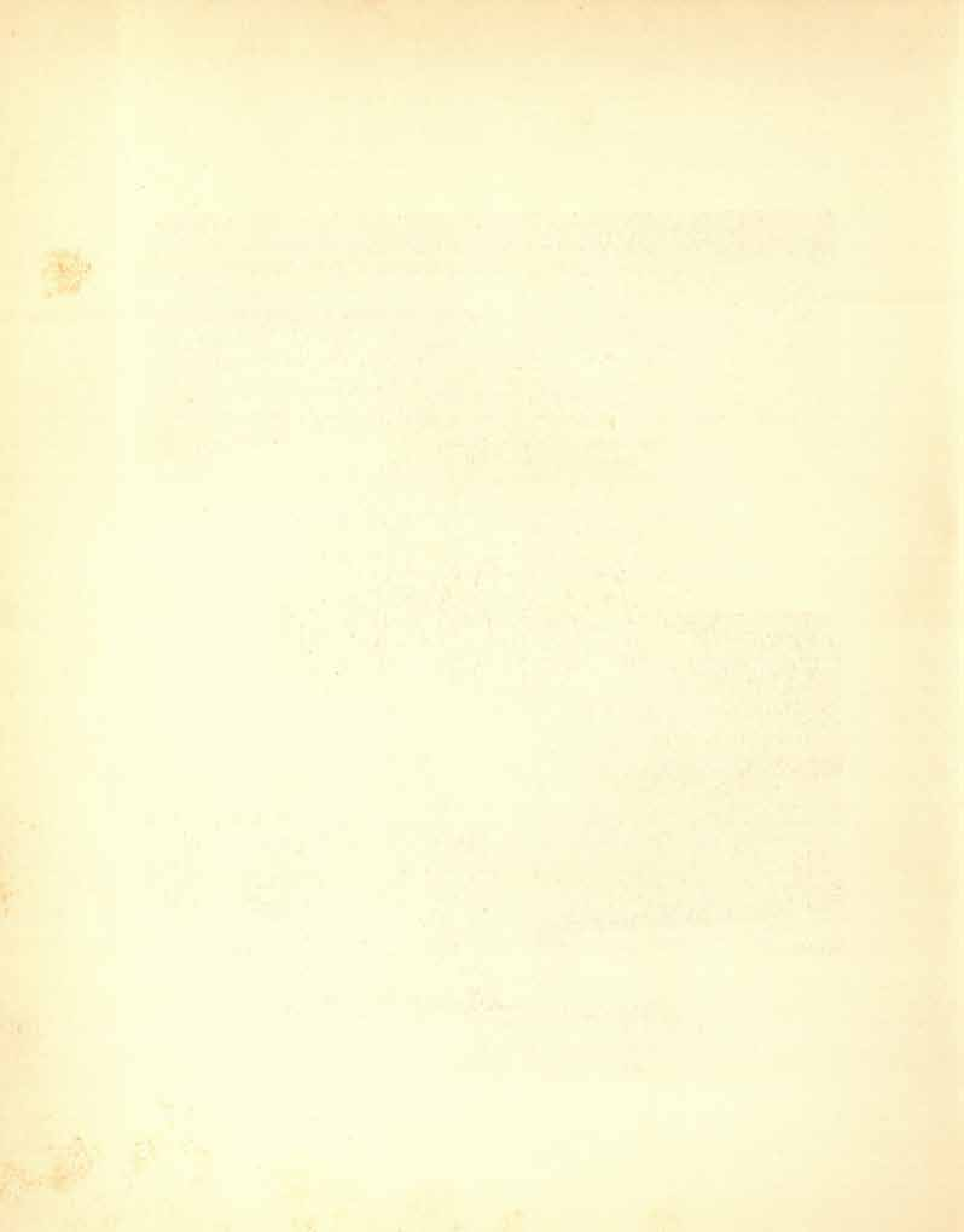


1. Colonne avec décor en plâtre.



2. Intrados.

MOSQUÉE DE NAYIN.



poussent de leurs lobes supérieurs. Ce type caractéristique des feuilles de vigne de Nāyin, qui ne se trouve plus dans les ornements du Dair es-Sūryānī, est une des nombreuses données qui militent en faveur de la date reculée, assignée à la mosquée. On a de la peine à concevoir qu'un petit détail aussi bizarre se soit conservé à travers le xe siècle si fécond en formes nouvelles.

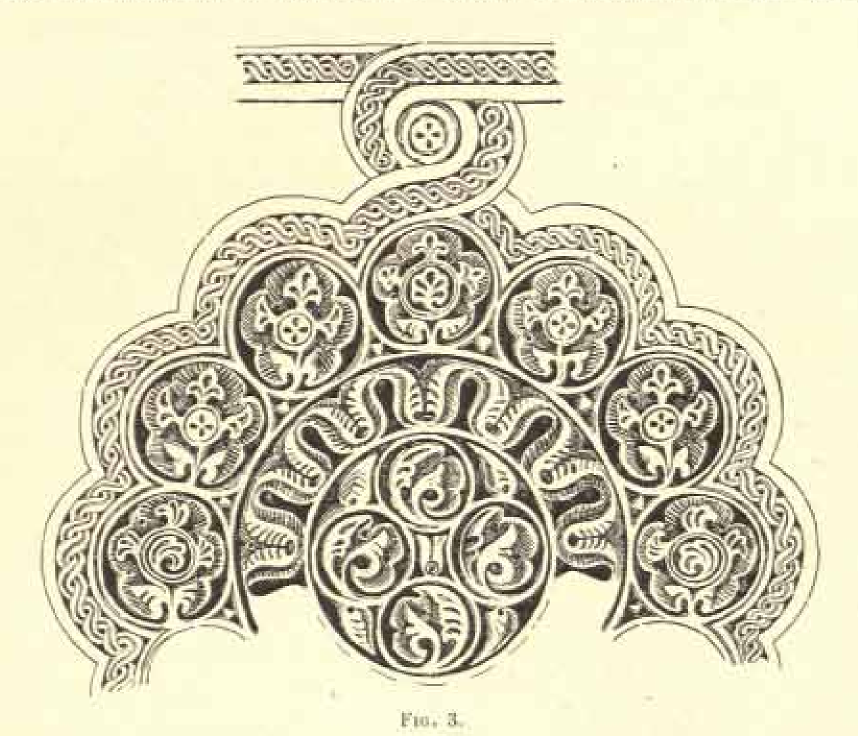


Fig. 3.

Cet argument a d'autant plus de portée que les feuilles de vigne à petits trous de vrille dans leur axe vertical sont plus anciennes qu'on ne croyait autrefois. J'en ai trouvé, il y a trois ans, dans la mosquée d'Ibn Ṭūlūn [1]. Comme il est peu probable que Nāyin ait subi l'influence de l'art abbaside du Caire, ces feuilles de vignes déformées doivent avoir été plus fréquentes dans les provinces orientales de l'Islam qu'on ne le croyait jusqu'ici.

Nous trouvons un nouveau type de feuille de vigne dans les compartiments géométriques des intrados que soutiennent les colonnes. La figure 3 présente les trois types différents se répétant dans tous les cercles festonnés, bien que

[1] C. J. Lamm en parle aussi dans *Studien über die Weinornamentik in der reifen Kunst des Islam*, Stockholm, 1928, p. 7.

l'ordre en varie. Il est à noter que ces cercles, ainsi que les hexagones oblongs entrelacés avec eux, sont formés non par des rangées de perles, mais par des rubans tressés entre deux filets [1]. Le contour des feuilles de vigne se détermine par les petits cercles qui les entourent. Elles ont cinq lobes plus ou moins aplatis et dans les coins des œillets faits à la vrille. Ce qui les distingue des feuilles de Samarra et d'Ibn Ṭūlūn, ce sont les arabesques appliquées à leurs surfaces. Ces arabesques se trouvent toutes sur un même plan et se détachent des lobes rayés, dont la surface recule vers le centre de la feuille. Au haut de la figure 3 nous voyons une feuille toute droite. De sa courte tige verticale poussent deux demi-feuilles en forme de T, qui soutiennent un double cercle entourant une feuille à cinq lobes entaillés et garni de trois feuillets à trois lobes. Les deux feuilles de vigne suivantes à droite et à gauche présentent une surface arabesque plus prononcée : le disque bordé du centre ainsi que les trois feuillets qui en naissent sont des excroissances du motif végétal inférieur. C'est ce dessin que nous rencontrons le plus souvent dans les feuilles de vigne de la mosquée. Il y décore non seulement tous les hexagones oblongs, mais aussi les grands écoinçons. Les deux feuilles de vigne sur l'axe horizontal du cercle festonné (voir figure 3 en bas à gauche et à droite), sont particulièrement intéressantes puisqu'elles offrent un élément végétal typique des ornements de Nāyin : la feuille d'acanthe. Celle de gauche présente une mince tige naissant du milieu d'une palmette fendue et formant deux tours de spirale qui se terminent en fragment d'acanthe. Des fragments identiques partent de la spirale extérieure, motif qui nous rappelle un ornement rare de Samarra [2].

A l'intérieur du décor à feuilles de vigne nous trouvons une série de calices à demi-feuilles accouplées formant une sorte d'arcade florale. Suit au centre du cercle festonné un médaillon formé de quatre petits cercles dont chacun renferme un motif végétal étrange, qui frappe par sa nouveauté. Il reparaît dans tous les petits écoinçons formés par les cercles festonnés et les hexagones, voir planche VIII, 2 ; son analyse s'en fera plus facilement à propos de la figure 4 où il se présente isolé. Nous voyons ici une mince tige qui s'échappe par la tangente d'un des festons. Elle forme d'abord une volute à gauche, s'en-

[1] C'est par erreur que le rang de perles paraît dans mon premier dessin, fait d'après la photographie peu nette de M. Viollet ; voir *Syria*, 1921, p. 309, fig. 3.

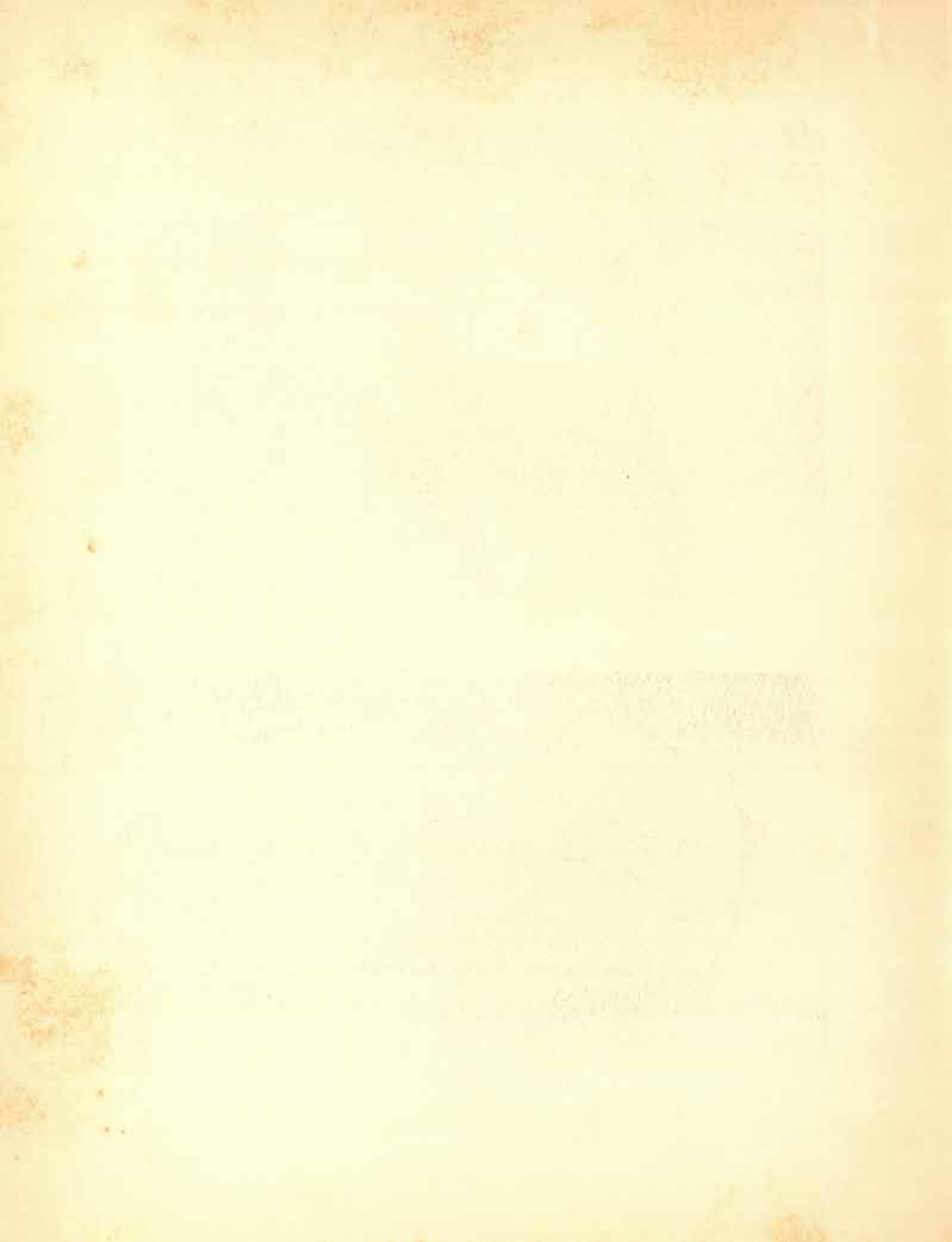
[2] Voir *Samarra*, pl. C, 286.



1. Colonne décorée en plâtre.

2. Ecoinçon décoré en plâtre.

MOSQUEE DE NAYIN.



roule en spirale à deux tours et se termine en une feuille dont le contour ressemble parfaitement au fragment d'acanthe mentionné ci-dessus. Personne n'hésiterait à faire dériver ce motif de l'acanthe en n'en voyant que le contour. Mais en examinant le dessin de l'intérieur nous ne pouvons plus douter de sa nature double. Nous voyons à droite une moitié de feuille de vigne à deux trous de vrille et un motif végétal appliqué, tandis qu'à gauche il y a une feuille repliée qu'il faudra expliquer, ayant égard au contour de la composition entière, comme feuille d'acanthe. Cet amalgame étrange de feuille de vigne et d'acanthe me frappa d'abord dans le décor de certains paneaux du mimbar de Kairouan, où les feuilles de vigne en acanthe présentent une phase d'évolution antérieure à celle de Samarra [1].

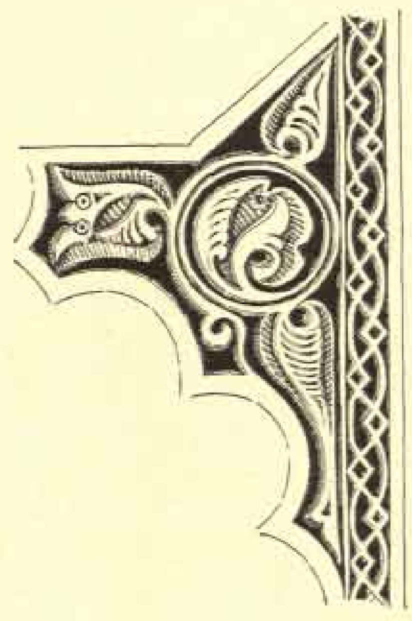


Fig. 4.

Les trois demi-feuilles sortant de la spirale extérieure de la figure 4 nous rappellent les ornements du style à défoncement linéaire (Schrägschnittstil). Mais on verra qu'elles présentent une technique différente : comme tous les ornements de Nāyin elles sont profondément découpées, de sorte que les défoncements obscurs forment un contraste prononcé avec la surface blanche des motifs environnants. Le motif floral à gauche de la figure 4 est remarquable par son dessin intérieur.

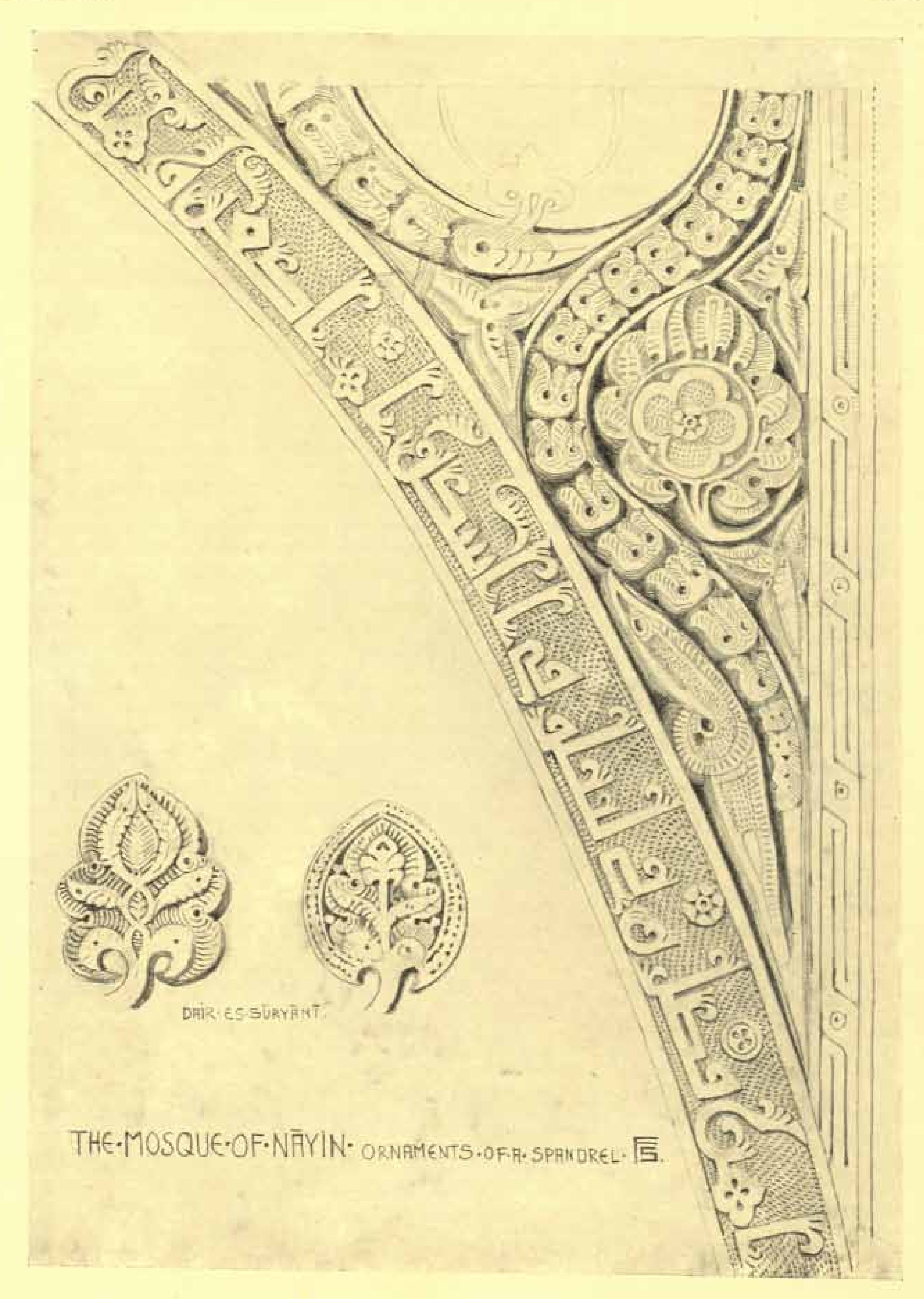
[1] Les meilleurs exemples de feuilles de vigne traités en acanthe à lobes repliés qui se trouvent à Samarra sont ceux de *loc. cit.*, pl. XCVII à droite reproduits à la page 194, 227. Voir l'observation de Herzfeld : « Am Weinblatt ist das Umklappen der Spitzen ungewöhnlich, der Natur des Blattes nicht entsprechend. So muss man daran denken, dass irgend eine andere Form im Laufe der Entwicklung auch in das Weinblatt von Samarra eingemündet ist. » Cette autre forme n'est rien d'autre que l'acanthe plus stylisée à Samarra qu'à Kairouan. La feuille de vigne en acanthe de la figure 4 nous explique mieux un ornement singulier de Samarra ; voir *loc. cit.*, figure 302, à la page 213. Herzfeld le décrit comme jatte à fruits garnie d'un bouton de lotus entre deux palmettes pliées. Ne ferions-nous pas mieux de voir dans le contenu de la jatte une grappe conique de raisin entre deux feuilles de vigne pliées en acanthe ? C'est ainsi que cet ornement « significatif » cadre à merveille avec le 3e style de Herzfeld.

La composition de feuille la plus riche qui, à première vue, paraît n'avoir aucun rapport avec les ornements de vigne, se trouve sur deux des grands écoinçons devant le miḥrāb ; voir planche IX en bas à droite. Nous pouvons en étudier tous les détails à la planche X. Le motif part d'une tige recourbée qui vient encadrer deux lobes à droite, tandis que ceux de la gauche sont bordés par une guirlande de laurier stylisé entre deux filets. Les sept lobes présentent un contour irrégulier, le lobe supérieur étant beaucoup plus grand que les autres. L'arabesque appliquée à la surface de la feuille est une des compositions les plus élégantes de toute la mosquée. La tige élargie de la feuille se fend en trois petites tiges dont celles à droite et à gauche portent des demi-feuilles, tandis que celle du milieu soutient un cercle décoré d'une rosace, d'un quatre-feuilles et de quatre perles percées. Tous ces motifs se détachent d'un fond pointillé [1]. Des feuilles entières et des demi-feuilles partant du cercle servent à remplir les lobes. Les trous de vrille à droite ainsi que les lobes rayés nous rappellent les feuilles de vigne de la figure 3. Et en y regardant de plus près nous constatons que la feuille à sept lobes de la planche X présente la même arabesque que quatre feuilles de la figure 3. Ce qui prouve l'unité de style de tout ce décor à feuilles de vigne. On pourrait se demander si cette évolution remarquable de la feuille de vigne simple a pu se produire dès 900 après J.-C. Tous nos doutes disparaîtront si nous nous rappelons telle forme isolée de Samarra, reproduite *loc. cit.*, p. 193, figure 275, ou bien les deux feuilles de vigne de Dair es-Sūryānī ; voir planche X, à gauche en bas.

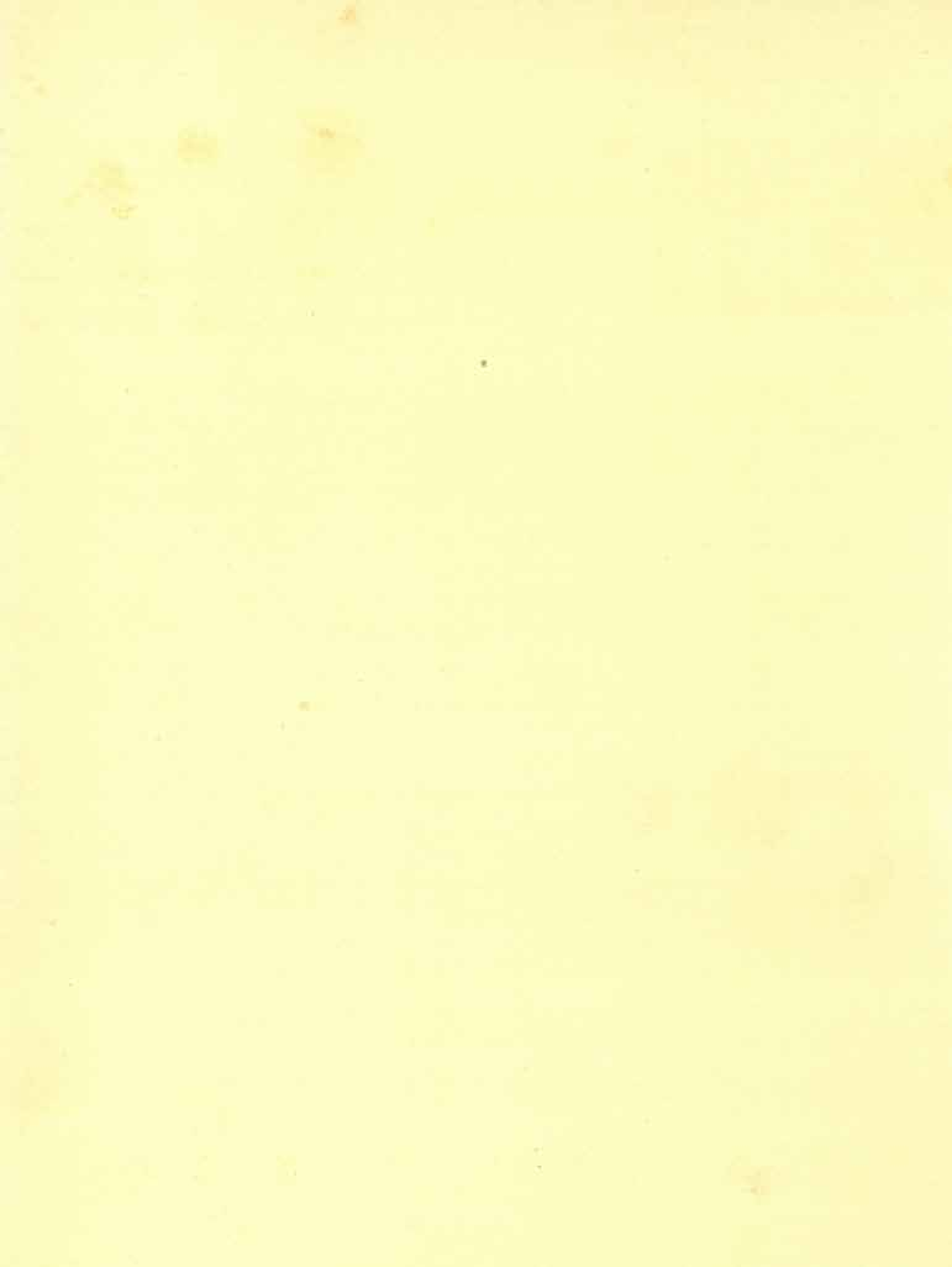
Il y a un autre motif végétal (voir planche X, en bas à droite) qui trahit l'origine reculée des ornements de Nāyin. Un œil peu exercé pourrait y voir un reptile enroulé ou un poisson, tandis qu'en réalité il s'agit d'un motif de feuille d'acanthe dégénérée que nous retrouvons à Samarra combiné avec des feuilles de vigne ; voir *loc. cit.*, planche XCVII, ornement 277 en bas à gauche. Nous la reverrons dans deux motifs floraux complexes de la niche inférieure du miḥrāb.

Les trois feuilles trilobées qui remplissent les compartiments triangulaires

[1] Le fond pointillé qui donne l'effet d'un contraste de couleur n'appartient pas au décor primitif à feuilles de vigne. Dans le bandeau à inscription, à gauche de la planche X, il est très frappant et nous pouvons le considérer comme prédécesseur des dessins géométriques qui remplissent les fonds de certains bandeaux à inscription des siècles suivants.



Mosquée de Nāyin. — Détail d'un écoinçon.



de la planche X dénotent une proche parenté avec les feuilles correspondantes de Samarra et de la mosquée d'Ibn Ṭulūn, la seule différence étant qu'elles sont toutes garnies de demi-feuilles appliquées. Si l'analyse des bandeaux à inscriptions aussi bien que celle du décor à feuilles de vigne, tel que nous le révèlent les nouvelles photographies, indiquent la date d'environ 900 après J.-C., nous pouvons dire que le problème chronologique est désormais résolu.

La feuille d'acanthe. — Les feuilles de vigne que nous venons d'examiner nous ont déjà prouvé que la feuille d'acanthe formait un élément courant des compositions des stucateurs de Nāyin. Ce fait saute aux yeux quand nous regardons la figure 5. Son motif principal est la feuille d'acanthe enroulée, entourant un ornement compliqué en forme de vase flanqué de deux motifs de remplissage identiques. Lorsqu'il fut publié pour la première fois, les matériaux de comparaison faisaient défaut, car le volume de Herzfeld sur Samarra n'avait pas encore paru. Confronté avec les feuilles correspondantes de Samarra [1], la feuille d'acanthe de Nāyin nous frappe par des différences remarquables. Celles de Samarra n'offrent jamais les groupes de digitations séparés par des entailles bien en évidence à Nāyin, mais toujours une feuille plus stylisée. Il me paraît donc probable que l'acanthe de Nāyin ne dérive pas du répertoire ornemental de Samarra, mais d'une autre couche plus ancienne [2] qui conservait des formes plus près de la nature. Fait significatif : les feuilles de vigne à lobes repliés de Samarra sont aussi plus stylisées que celles de Kairouan.

Nous trouvons une autre preuve de la prédilection pour les ornements à feuille d'acanthe en évidence à Nāyin dans la bordure inférieure de la figure 5. Elle est composée d'une série de cercles minces, à l'intérieur desquels naissent des fragments d'acanthe, identiques à ceux rencontrés dans deux feuilles de la figure 3 ; voir en bas à gauche et à droite. Il est à noter que ce motif végétal trouvé par Herzfeld dans une maison appartenant à l'époque de la fondation [3] n'a jamais servi ensuite à Samarra pour la composition de frises. La bordure de la figure 5 est une preuve certaine que les stucateurs de Nāyin puisaient

[1] Un des meilleurs spécimens se trouve, *loc. cit.*, pl. XCIV, au milieu de l'ornement 270.

[2] Il se peut que l'acanthe plus naturelle du Maghrib provienne de la même assise syrienne dont dépend Nāyin.

[3] Voir *loc. cit.*, pl. C en bas et page 229.

leur inspiration à la même source syrienne que certains de leurs collègues de Samarra, tout en en faisant un autre usage.

La grande feuille d'acanthe de la figure 5 reparait dans les écoinçons d'un autre mur du carré qui supporte la coupole, entourant plusieurs motifs de remplissage variés. La diversité de ces petits détails nous fait voir, une fois de plus, la qualité artistique du décor en stuc de Nāyin, observation confirmée

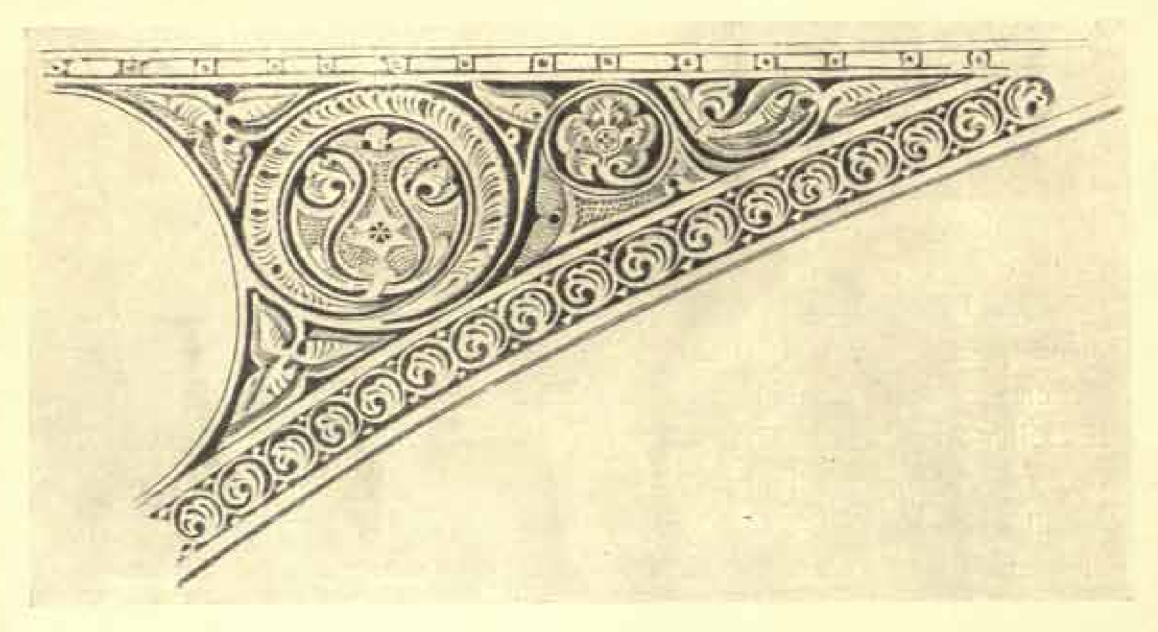


Fig. 5.

par un regard jeté sur les cercles festonnés des écoinçons reproduits à la planche XI. Le cercle à gauche a douze festons comme celui de la figure 3, mais tous les motifs de remplissage sont différents : au lieu du ruban tressé de la figure 3 nous voyons ici une rangée de perles rondes et oblongues et la feuille à allure d'acanthe de la figure 4 remplaçant les feuilles de vigne. Le rond du centre aussi présente un dessin différent. Le cercle festonné de droite est plus petit que celui de gauche, n'ayant que dix lobes ; à l'exception du rond à feuille de vigne il ressemble à son pendant.

Le Miḥrāb. — Le Miḥrāb de Nāyin (voir planche XII) est sans doute le plus original de son espèce qui se trouve dans l'art abbaside. Son âge, la richesse de son décor géométrique et végétal, le bel équilibre de sa composition le placent

MOSQUÉE DE NAYIN.
Décor des écoinçons.



parmi les monuments les plus importants de l'art musulman tout entier. Les détails de son architecture nous surprennent quand nous les comparons à ceux des miḥrābs des provinces occidentales de l'Islam. Nous y voyons deux paires de colonnes engagées dont chacune soutient une voûte ogivale encadrée d'un rectangle [1]. Grâce à cet arrangement nous avons deux niches formant un seul miḥrāb. On peut se demander si ce type est une spécialité de l'architecture musulmane en Perse, originaire de Nāyin, mais il n'y a pas lieu de douter qu'on l'ait employé dans ces régions pendant des siècles. Quatre cents ans après il se trouve toujours à Isfahan dans la Masjid-i-Djumah [2].

Le décor du miḥrāb contient une telle quantité de détails ornementaux qu'on ne peut mentionner ici que les groupes principaux. Les fûts des deux colonnes plus petites présentent un décor fait d'ovales pointus dont les motifs de remplissage végétaux se voient mal. Les deux grands fûts sont divisés en panneaux rectangulaires par des bordures à acanthe, pareilles à celle de la figure 5. Ces panneaux offrent plusieurs dessins géométriques dont quelques-uns se rapprochent du décor d'une petite colonne de Samarra [3].

Les chapitaux du miḥrāb sont remarquables par leurs feuilles d'acanthe qui, elles aussi, montrent l'unité de style de tout le décor de la mosquée. Les deux plus petits (voir planche XIII, 1) présentent un type de feuille qui se retrouve dans plusieurs monuments abbasides. Elle est entaillée et décorée des mêmes motifs ornementaux rencontrés sur quelques feuilles de vigne de la mosquée. Les chapiteaux des grandes colonnes sont plus compliqués ; voir planche XIII, 2. Leurs feuilles d'acanthe s'enrichissent de demi-feuilles accouplées qui s'y appliquent et qui forment une arcade végétale. Ce motif aussi se trouve fréquemment parmi les ornements de Nāyin ; voir la bordure des figures 1 et 3 [4].

Entre les feuilles d'acanthe des chapitaux de la planche XIII nous voyons de

[1] La troisième ogive, séparée par un champ non décoré des ornements au-dessus, date, ainsi que le mimbar à droite du miḥrāb, d'une époque plus récente.

[2] Voir Diez, *Persien*, pl. XXVI. M. Pope a aussi photographié ce monument remarquable. Son cliché révèle quatre chapiteaux à feuilles d'acanthe qui semblent descendre en ligne droite de ceux de Nāyin.

[3] Voir Herzfeld, *loc. cit.*, pl. XCVII, ornement 277. Les colonnes de l'apside de Dair es-Sūryānī sont décorées d'un dessin plus simple à triangles.

[4] On trouvera le prototype syrien dans de Vogüé, *la Syrie Centrale*, pl. XXIV, le dessus de la porte.

petits disques et des rosaces soutenant des tiges graciles d'où naissent des feuilles lancéolées et des motifs d'acanthe. Ce détail est fréquent dans l'art abbaside. Notons que les feuilles d'acanthe de Nāyin se rapprochent plus de la nature que celles de Samarra, qui sont sans entailles [1].

Mais l'intérêt se concentre sur le décor des niches au-dessous des voûtes ogivales. Il y a une telle différence de l'une à l'autre que l'observateur novice serait tenté de les attribuer à des époques différentes, tandis qu'en réalité elles ne font que combiner les deux styles présentés par les grands écoinçons de la mosquée; voir planche IX et XI. Tout en évitant le danger de la monotonie, l'artiste a créé une sorte de balance statique dans le décor du miḥrāb en remplissant la niche inférieure de motifs pesants et la niche supérieure par des motifs plus légers. On ne saurait renverser cet arrangement sans nuire à l'harmonie de la composition générale. Car le décor plus gracieux de la niche supérieure forme une transition heureuse avec le décor du mur environnant.

La niche inférieure. — Au milieu de sa base horizontale nous trouvons une feuille d'acanthe aplatie d'où naissent deux cornes d'abondance, faites de motifs trilobés superposés. Leurs ouvertures festonnées tournées vers le bas forment la base du décor de la niche. La feuille d'acanthe mentionnée ci-dessus donne naissance à une petite feuille en forme de cœur, surmontée d'un grand ovale pointu modelé en relief; il sert de support à un motif en forme de vase décoré d'un dessin pointillé.

Tous ces motifs sont flanqués de tiges délicates garnies de feuilles de vigne très découpées, pareilles à celles de la planche X. A droite et à gauche du col du vase nous retrouvons la demi-feuille de la figure 4. La grappe triangulaire du raisin attachée à sa tige nous prouve sa dérivation de la feuille de vigne. Les ornements les plus étranges de toute la mosquée sont les deux feuilles composées qui, à droite et à gauche, prennent la forme d'ovales pointus. Elles naissent d'une grande tige pareille à celle de la planche X, composée comme elle d'une série de feuillets trilobés.

La feuille, si l'on peut l'appeler ainsi, offre les éléments les plus hétérogènes: au milieu une sorte de rosace, au-dessus une feuille de vigne à cinq

[1] Voir *loc. cit.*, p. 29-33.



MOSQUÉE DE NAYIN.
Le Mihrab.



lobes garnie d'arabesques appliquées, et des deux côtés trois motifs repliés dérivés de la même acanthe dégénérée, rencontrée au coin inférieure de la planche X. Tout l'art abbaside n'offre rien de comparable à cette feuille composée de Nāyin.

La niche supérieure. — Très frappante est la note de couleur unie qui domine ici. Elle provient de dix-sept rangs de feuilles de vigne et de grappes

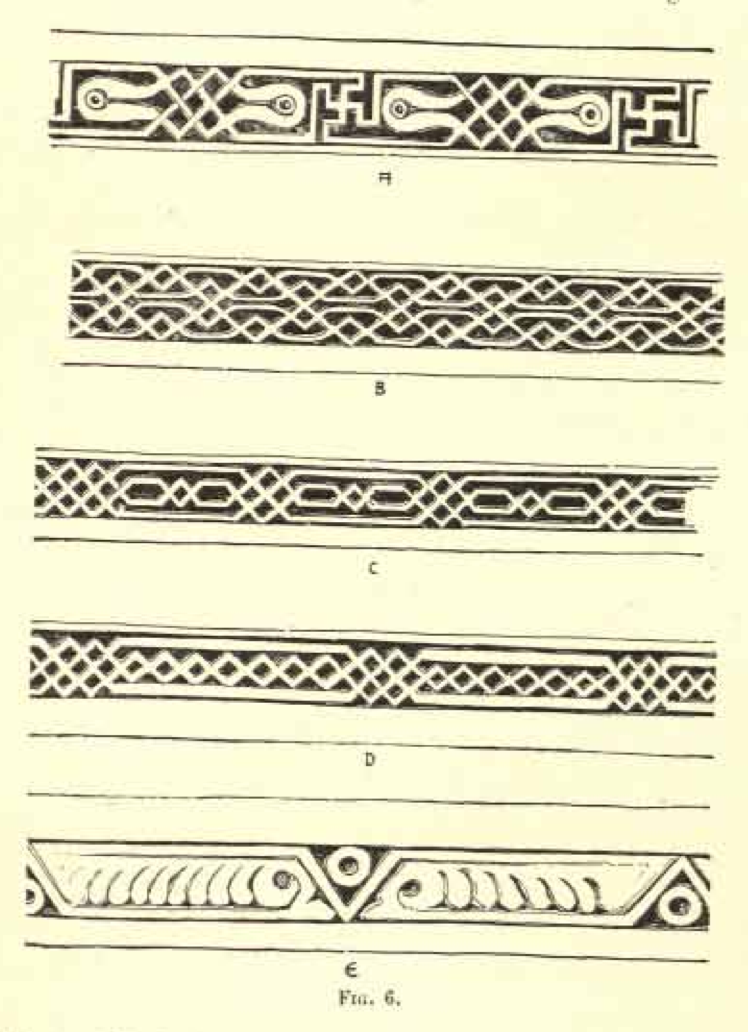


Fig. 6.

de raisin, jointes à huit rinceaux qui poussent à droite et à gauche de l'axe médian de la niche [1]. Tout ceci fait l'effet d'un dessin régulier rapporté.

[1] Voir Herzfeld, *loc. cit.*, p. 202, fig. 288.

Quoique la nouvelle photographie de la niche n'en donne pas tous les détails, on remarquera que les feuilles de vigne de cette partie de la mosquée présentent un décor plus riche que celles des colonnes.

L'axe vertical de la niche reçoit un léger accent par un motif à vase qui le termine et par des paires de demi-feuilles superposées, séparées l'une de l'autre par des feuilles à cinq lobes.

Il ne faudra pas négliger les rosaces, placées dans les écoinçons formés par les niches et leur cadre rectangulaire. Elles présentent différents dessins d'acanthes et nous rappellent quel rôle important tient l'acanthe à côté de la feuille de vigne dans la plus ancienne des mosquées persanes.

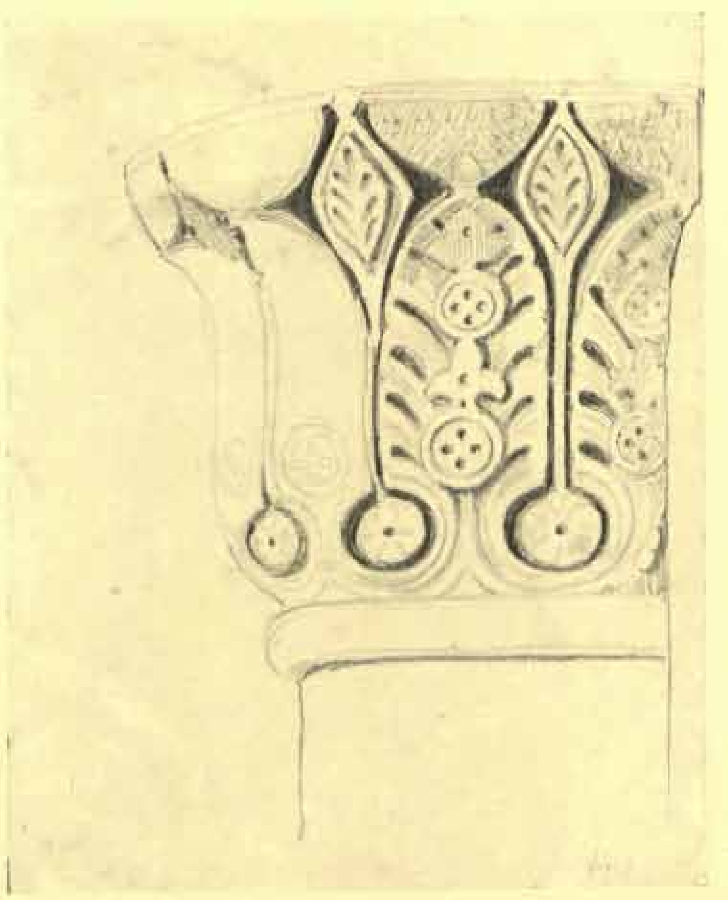
Quant aux petites bordures qui encadrent et parfois séparent les différents compartiments de la surface à décorer de Nāyin, comparées à celles de Samarra, elles indiquent nettement un progrès remarquable dans l'évolution de l'ornement musulman. Nous retrouvons à Nāyin quelques motifs de Samarra : des rangées de perles percées entre deux filets (voir figure 2); des perles rondes ou carrées, alternant avec des perles oblongues [1] (voir figure 1) ; rangées de perles transformées en galons tressés (voir figure 3); et la bordure à méandre ; voir planche X, à droite [2].

Toutes les bordures reproduites à la figure 6 sont étrangères à l'art de Samarra. A l'exception de E qui décore le haut des colonnes, les bordures B-D se trouvent au miḥrāb. Tandis que A et E combinent des motifs à méandre avec des motifs végétaux, B, C et D [3] sont purement géométriques. Le dessin de A est d'un intérêt tout particulier, parce qu'il joint le svastika à un motif floral bien connu de Nāyin. Celui-là, si répandu dans l'art syro-hellénistique, nous apporte une preuve nouvelle des rapports qui existent entre l'art syrien et celui de Nāyin. B qui consiste en arcs aplatis entrelacés avec des lignes droites formant des losanges est la bordure principale, dont la moitié se rencontre sur tous les intrados; voir planche VIII 2 et figure 4. B aussi bien que C et D sont les plus anciens prototypes connus des bordures géométriques qu'on rencontre si souvent dans les monuments persans en brique de date plus récente.

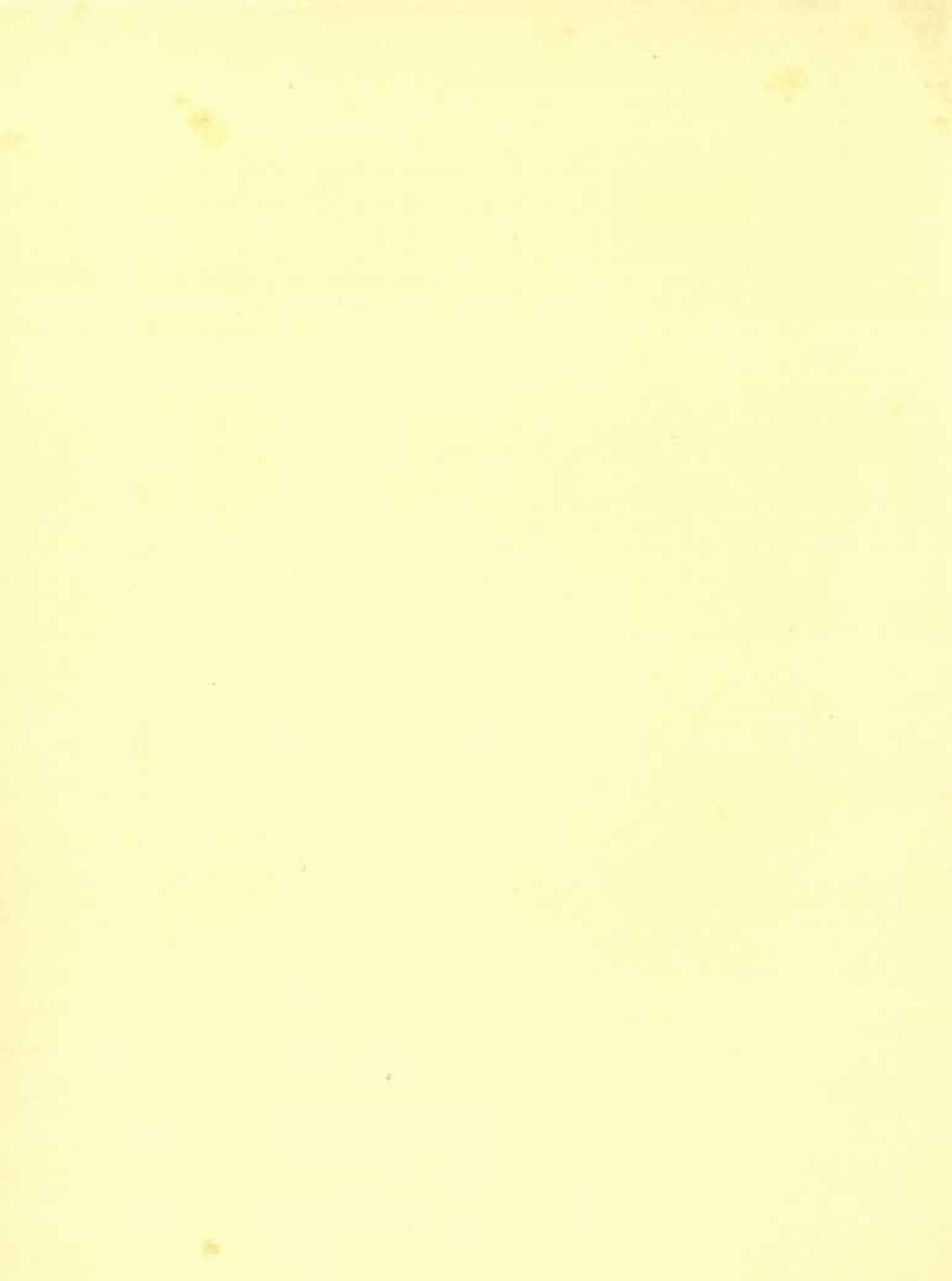
[1] Dans la bordure à droite et à gauche des colonnes du miḥrāb les perles oblongues sont fendues.

[2] Voir *Samarra*, p. 185, fig. 261.

[3] Le contour de D peut être comparé à une bordure de Samarra, voir *loc. cit.*, p. 186, fig. 264, pour démontrer la variation ornementale des bordures de Nāyin.



Mosquée de Nāyin. — 1 et 2, chapiteaux du miḥrab.



La grande bordure encadrant le haut et le côté gauche du miḥrāb (voir planche XII) présente un caractère différent des autres bordures, ses étoiles n'étant pas entrelacées mais juxtaposées.

Après cette analyse sommaire des principaux groupes d'ornements, il nous reste à mentionner les jugements portés sur la mosquée de Nāyin dans la littérature archéologique des dernières années. L'avis divergent de M. Diez concernant la chronologie de la mosquée a déjà été mentionné plus haut. A l'avenir la seule question qui se pose est de savoir si l'on peut placer la mosquée à la fin du IXe siècle, après J.-C. ou au commencement du Xe. Espérons que M. Diez dans une nouvelle édition de son livre sur la Perse donnera au moins une ou deux photographies de la mosquée, montrant son importance archéologique. Sa reproduction un peu grossière de mon dessin du décor principal des colonnes de la mosquée n'est pas satisfaisante [1]. L'auteur critique le manque d'une comparaison entre le miḥrāb en stuc de Chargird et celui de Nāyin. Ceci demanderait plus de détails que je n'ai pu trouver dans son livre. Du reste les deux monuments diffèrent considérablement au point de vue technique et artistique, ce qui rendrait toute comparaison peu fructueuse.

M. G. Migeon dans la seconde édition de son *Manuel d'art musulman* insiste sur la richesse surprenante de la mosquée [2].

M. E. Kühnel a reconnu l'originalité de l'art de Nāyin ; dans son histoire de l'art musulman il a reproduit une planche de la revue *Syria*, contenant une des remarquables colonnes de la mosquée [3].

M. E. Herzfeld mentionne plusieurs fois Nāyin dans son analyse du décor à feuilles de vigne de Samarra. Ce spécialiste distingué ayant porté un jugement général sur le caractère du décor de la mosquée, je ne puis me passer de le citer *verbatim* : « Die Moschee von Nāyin bei Isfahān ist dritten Stiles. Das Pflanzenwerk wiederholt noch die in Samarra üblichen Bildungen, aber mit Unterschieden in Naturahnlichkeit, Zusammensetzung und Masstab, die deutlich zeigen, dass diese Kunst einen Schritt bergab getan hat [4]. »

C'est au lecteur de cette analyse de décider si comparé à l'art de Samarra,

[1] A comparer *Syria*, 1921, p. 306, fig. 1, et *Persien*, p. 48.

[2] Voir *loc. cit.*, vol. I, p. 236.

[3] Voir Springer's *Kunstgeschichte, die aussereuropaeische Kunst*, p. 395. J'ai appris de l'auteur que la date erronée est due à une inadvertance, qui sera corrigée plus tard.

[4] Voir *loc. cit.*, p. 8, en bas.

celui de Nāyin marque une espèce de décadence. De pareils jugements esthétiques étant avant tout l'expression du goût individuel, il ne faut pas les prendre trop à la lettre. Il est certain que l'art de Nāyin a un caractère très prononcé, qui n'est nullement une simple modification ou répétition plus ou moins réussie des motifs de Samarra.

Les éléments végétaux ainsi que les thèmes décoratifs ne sont qu'en partie les mêmes. Rappelons-nous les bordures à fragments d'acanthe, celles à galons tressés et surtout ces remarquables bandeaux à inscriptions qui font absolument défaut à l'art de Samarra. Abstraction faite de ces détails importants, on constatera que l'ensemble du décor de la mosquée révèle une originalité vraiment surprenante dans la composition des surfaces. Le seul mur du miḥrāb en est une preuve. Les compartiments dont il est composé, se distinguent les uns des autres par leurs différents tons de couleur, produits par l'emploi d'éléments décoratifs variés. Et pourtant ils forment un ensemble d'une harmonie aussi rare que savante. La mosquée de Nāyin marque une étape, un progrès réel dans l'histoire de l'art musulman.

S. Flury.

LA CITADELLE DE DAMAS

PAR

JEAN SAUVAGET

Premier article.

A M. Gaudefroy-Demombynes
hommage de reconnaissance.

En 1924, l'étude archéologique de la citadelle de Damas était un sujet entièrement nouveau : les travaux de van Berchem [1] et de Sobernheim [2] intéresssaient particulièrement l'épigraphie, et le monument lui-même n'était connu que par de rares photographies et de brèves descriptions, généralement anciennes. Il avait paru intéressant de combler cette lacune par des relevés détaillés. Ceux-ci purent être effectués dans des conditions particulièrement favorables, grâce à la belle initiative du général Marquet, qui s'était consacré à la remise en état de la citadelle [3] et qui s'est prodigué, pendant près de deux ans, avec les officiers du 2e régiment mixte Syrien, pour mener à bien cette lourde tâche, malgré les moyens rudimentaires dont il disposait. L'intérêt que les uns et les autres ont bien voulu apporter à mes recherches, la spontanéité avec laquelle ils se sont ingéniés à les faciliter, ont été pour moi non seulement une aide matérielle considérable, mais aussi un précieux encouragement ; je tiens à les assurer tous ici de ma profonde gratitude.

Depuis 1924, MM. Watzinger et Wulzinger ont publié sur la citadelle de Damas un travail étendu et intéressant [4]. Il était cependant possible d'apporter sur certains points un complément d'information, et ces matériaux allaient être publiés quand ils furent dispersés lors des événements de Damas, en octobre 1925. Grâce au bienveillant appui du général Vallier, il m'a été

[1] Van Berchem, *Inscriptions arabes de Syrie*, dans *Mémoires de l'Institut Égyptien*, 1897.

[2] Sobernheim, *Die Inschriften der Zitadelle von Damaskus*, dans *Der Islam*, t. XII, pp. 21-28.

[3] Au début de 1924, le sol de la citadelle disparaissait par places sous plus de 2 m. de décombres.

[4] Watzinger et Wulzinger, *Damaskus*, I (die antike Stadt), pp. 54-56, et surtout II (die islamische Stadt), pp. 166-182, pl. 14 à 17 et pl. 60.

possible d'exécuter de nouveaux relevés. Leur publication, telle qu'on la trouvera ici, ne saurait avoir qu'un caractère provisoire : une étude approfondie de la citadelle de Damas devrait, en effet, être pour une bonne part fondée sur les textes historiques : or, ceux-ci sont si dispersés que leur dépouillement complet exigerait une lecture considérable. D'autre part, leur valeur est loin d'être la même pour les diverses périodes : la grande figure de Saladin une fois disparue, les documents se font plus rares et plus schématiques, et il faut attendre l'époque mamelouke pour retrouver des renseignements détaillés, mais postérieurs de deux siècles environ à la construction du monument actuel. Bien des points encore obscurs pourront donc être élucidés par la suite, bien des corrections s'imposeront, mais il a paru utile de fournir le plus tôt possible des matériaux en vue d'une étude définitive, qui mériterait d'être entreprise.

La citadelle de Damas, en effet, est une des mieux conservées parmi les grandes forteresses syriennes de l'époque des croisades. Il suffit de parcourir le *Voyage en Syrie* de Van Berchem pour se rendre compte de l'état de ruine dans lequel il a trouvé — il y a plus de 30 ans — la plupart des châteaux qu'il a visités. La citadelle de Homs est réduite à quelques pans de murs ; celle de Hama n'est plus représentée que par la butte qui lui servait d'assiette. La citadelle d'Alep n'a conservé de l'époque ayyoubide que sa grande mosquée et sa magnifique entrée : l'enceinte, qui s'écroule chaque jour davantage, et qui date presque entièrement des environs de la conquête ottomane, ne renferme plus guère qu'un terrain vague, et il faut regretter que le beau geste du général Marquet ne lui ait pas suscité d'émule dans la Syrie du Nord [1]. — La citadelle de Damas présente donc un intérêt tout particulier, puisqu'on y retrouve une enceinte défensive du XIIIe siècle, en bon état de conservation et à peine altérée par les remaniements postérieurs.

*
* *

Il serait cependant imprudent de vouloir considérer la citadelle de Damas comme le type de la forteressse arabe du moyen âge. MM. Watzinger et Wulzinger ont parfaitement établi qu'elle a succédé à un ouvrage antique, dont

[1] Je n'ai pu me procurer ici les publications relatives aux citadelles de Boṣra et de Baalbek, l'une et l'autre en bon état de conservation.

les restes sont suffisants pour qu'on puisse se faire une idée de son ordonnance. Celle-ci correspond au plan ordinaire du *castrum* romain, carré, avec une tour à chaque angle et une porte au milieu de chaque face. La tour d'angle Nord-Est A′ (fig. 1) est la mieux conservée : c'est un saillant rectangulaire (9 m. 60 × 6 m. 30 dans œuvre) dont les murs atteignent l'épaisseur de 2 m. Les autres principaux vestiges conservés sont ceux des saillants protégeant la porte orientale et la porte septentrionale. L'un d'eux (E′), qui sert aujourd'hui de cour entre le *dergâh* oriental et la salle à coupole E, possède encore 3 étages percés chacun, sur la face Est, d'une archère sous une niche rectangulaire. Là encore, le mur, formé de 2 parements en grand appareil réunis par un blocage où abonde une sorte de ciment gris foncé, a une épaisseur de 2 m. Quant au saillant Ouest de la porte Nord (O′), il se distingue par les fûts de colonnes posés en parpaing au-dessous de l'archère du premier étage. Ce dernier détail, joint aux nombreux fragments de sculptures remployés dans les vestiges de la citadelle primitive, permet de dater celle-ci d'une façon approximative : avant les Arabes, la Basse-Antiquité connaît déjà les fûts de colonnes liaisonnant la maçonnerie [1] : c'est, sans aucun doute, à cette époque ou, au plus tard, aux premiers temps de la domination musulmane qu'il faut attribuer ces restes, succédant probablement eux-mêmes à une forteresse plus ancienne.

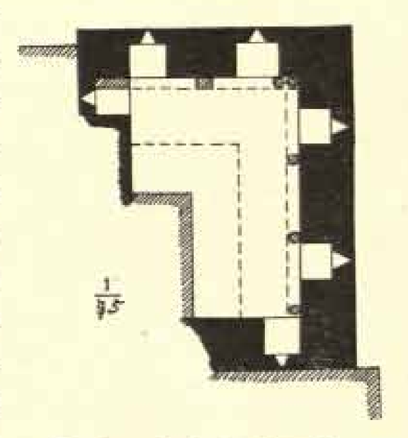


Fig. 1. — La tour antique A′.

La présence du *castrum* antique explique la situation de la citadelle par rapport au reste du système défensif de Damas [2], dont elle occupe l'angle Nord-Ouest de telle sorte que sa surface se trouve comprise à l'intérieur de l'enceinte. Il est difficile de juger de l'originalité de ce dispositif, les villes syriennes ayant presque toutes perdu leurs remparts [3]. C'est certainement au

[1] On en trouve un bel exemple à Ḥowwārin, dans le soubassement du mur Sud.

[2] Voir les plans de Damas dans Watzinger et Wulzinger.

[3] A Alep, la citadelle se trouve aujourd'hui former réduit à l'intérieur de l'enceinte, qui l'enveloppe de toutes parts, mais il n'en est ainsi que depuis le xiiie siècle. Auparavant, elle se trouvait à cheval sur une face du rempart (Ibn Šiḥna, *Durr* (éd. Beyrouth), ch. v et vi) comme la citadelle de Jérusalem.

fait qu'elle a succédé à un établissement fortifié plus ancien que la citadelle doit la plus remarquable de ses particularités : celle d'être bâtie de plain-pied avec le reste de la ville, au lieu d'occuper le sommet d'un tertre, comme presque toutes les constructions militaires syriennes du Moyen Age. A l'époque mamelouke, le fait paraissait assez étrange pour être noté et provoquer une comparaison avec les citadelles de Boṣrâ et de Baalbek [1], édifiées également en terrain plat. Le rapprochement ne manque pas de valeur : ces deux forteresses ont, en effet, été élevées dans les restes de monuments antiques, dont la présence bien plus que l'absence d'éminence naturelle, qui aurait pu être corrigée par des travaux de terrassement [2], explique leur site et leur assiette. L'aménagement en citadelles d'édifices que leur masse et leur état de conservation permettait d'utiliser dans un but défensif devait paraître parfaitement rationnel aux architectes musulmans du Moyen Age, habitués à employer comme carrière les constructions ruinées ou démodées : ce procédé permettait de réaliser une économie appréciable de temps, de matériel et de main-d'œuvre. C'est ainsi qu'à Palmyre le temple de Bèl a reçu à l'époque arabe une entrée fortifiée percée dans un saillant ; à Baalbek, des courtines et des tours furent adjointes aux temples [3] ; à Boṣrâ, le théâtre fut entouré d'un mur d'enceinte, et un terre-plain fut créé en comblant l'orchestre et la scène [4].

Le cas de la citadelle de Damas est moins clair : nous ignorons, en effet, dans quelle mesure l'ouvrage antique a été utilisé lors de la reconstruction du XIIIe siècle : y a-t-il eu incorporation effective à la nouvelle forteresse du *castrum*, ou bien celui-ci a-t-il seulement déterminé le site et la configuration générale de celle-là? Le problème reste entier, on peut même dire insoluble, car nous ne connaissons pas l'état dans lequel se trouvait l'enceinte fortifiée au moment des premiers travaux d'al-Malik al-'Adil. Assurément, il est inadmissible qu'un monument de fondation si ancienne ait pu demeurer des siècles sans réparations, et celles-ci peuvent avoir eu une importance qui nous échappe, par suite du manque de documents. C'est ainsi que la « fondation »

[1] Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, pp. 35, 69 et 71.

[2] Ainsi à Homs la butte de la citadelle est formée de matériaux rapportés ; à Alep, une hauteur rocheuse a été régularisée de la même façon.

[3] *Encyclopédie de l'Islam*, art. « Baalbek », t. I, pp. 554 et suiv.

[4] Brünnow et Domaszewski, *Provincia Arabia*, t. III, pp. 44 et suiv.

de la citadelle par l'émir Seljoukide Atsiz [1] doit cacher des travaux d'une certaine ampleur, puisque, une cinquantaine d'années plus tard, un *majlis* s'y tint dans la Coupole des Roses [2]; les princes bourides y ont leur demeure, agrandie en 527 (1132), par Šams al-Mulûk Ismâ'îl, du Palais de la Joie (*Dâr al-Masarra*) et d'un bain [3]. De même, si nous ignorons tout des travaux de Nûr ad-Dîn, en dehors de l'édification d'une grande mosquée, on peut cependant supposer qu'il consacra ses soins à la forteresse, comme aux autres monuments militaires d'Alep et de Damas [4]. Pour les constructions de Saladin, nous sommes mieux renseignés, grâce à une inscription récemment étudiée par M. Wiet [5] : ce texte, qui commémore la restauration d'une tour en 574 (1178-1179), est gravé sur un bloc qui présente une convexité accentuée, indiquant clairement qu'il était encastré dans une tour ronde; la forteresse antique ne comportait que des saillants carrés [6]. Enfin, la citadelle comprenait alors un iwân [7], où le sultan tenait ses audiences solennelles et présidait le festin, et un jardin dans lequel se trouvait la « maison » où Saladin mourut et fut enterré [8].

Toutes ces indications des historiens accusent un changement notable dans l'aspect de la forteresse, et on est en droit de se demander s'il restait du *castrum*, au début du XIII^e^ siècle, autre chose que ce que nous en voyons actuellement : le manque de cohésion et la rareté des fragments conservés tendraient à prouver qu'à l'époque de la reconstruction d'al-Malik al-'Adil la citadelle antique avait disparu plus ou moins complètement, soit à la suite d'un long abandon, ce qui est incompatible avec les faits historiques énoncés plus haut, soit à la suite de tranformations. Il resterait à expliquer pourquoi *seuls* les vestiges antiques ont été conservés dans la nouvelle construction, à l'exclusion de toutes les réfections arabes [9], par exemple celles de Saladin, vieilles à peine

[1] Sauvaire, *Description de Damas*, dans *Journal Asiatique*, mai-juin 1896, p. 374.

[2] Ibn Qalânisi, *Ḏayl Ta'rîh Dimašq* (éd. Amedroz), p. 223.

[3] Ibn Qalânisi, pp. 230 et 239.

[4] Wiet, *Notes d'épigraphie syro-musulmane*, dans *Syria*, VII, p. 48.

[5] Wiet, *Notes*, *Syria*, VII, pp. 48 et suiv.

[6] Cette inscription ayant été trouvée dans des déblais, derrière la courtine FG, on n'en peut rien conclure quant à l'emplacement de la tour restaurée par Saladin.

[7] Abû Šâma, *Kitâb ar-Rawḍatayn*, dans *Historiens des Croisades*, Orientaux, t. V, p. 93 et *passim*.

[8] Ibn Šaddâd, *An-Nawâdir as-Sulṭâniya*, dans *Hist. Crois.*, Or., III, p. 369.

[9] A l'exception d'une partie de l'entrée orientale.

d'une trentaine d'années. Comme on l'a dit plus haut, le problème paraît insoluble dans l'état actuel de notre documentation, et il faut se borner à enregistre la superposition d'une citadelle médiévale à une citadelle antique.

C'est sans doute à l'influence de cette dernière qu'il faut attribuer la disposition générale de l'ensemble : comparée aux autres forteresses arabes, la Citadelles de Damas se distingue par le tracé parfaitement régulier de son enceinte [1], établie sur plan rectangulaire. Cette forme seule témoignerait de la même influence antique que van Berchem signalait dans certains fortins arabes carrés avec des tours aux angles [2]. On a vu plus haut qu'il ne restait peut-être que bien peu de chose de la forteresse romaine au début du XIIIe siècle, mais on est autorisé à penser que si les remaniements postérieurs en avaient altéré la physionomie, ils avaient du moins dû s'en inspirer, et l'influence antique, sans agir directement, a pu se transmettre par leur intermédiaire.

Quoi qu'il en soit, la Citadelle d'Al-Malik al-'Adil [3], avec sa ceinture fortifiée de 220 × 150 m., représente un élargissement notable de l'édifice antique, qui ne semble pas avoir mesuré plus de 120 m. de côté [4]. Le mur d'enceinte, qu'entourait un fossé sec [5], était flanqué de 13 tours, dont 4 occupant ses angles ; six subsistent aujourd'hui dans leur état ancien.

C'est le front Sud de la Citadelle qui se présente comme la partie la plus complète et la plus homogène de l'enceinte : l'état de conservation vraiment extraordinaire de sa courtine et de ses tours (pl. XIV, fig. 1), le peu d'importance des restaurations permettent d'y étudier avec précision les caractéristiques de la ceinture fortifiée bâtie par Al-'Adil. Il constitue à cet égard un document unique, dont on ne retrouve l'équivalent ni sur le front Ouest, complètement

[1] La déviation du coin Nord-Ouest est due à l'orientation du bras du Baradâ qui sert de fossé à la face Nord de l'enceinte. La citadelle antique, moins proche du fleuve, ne la connaissait sans doute pas (plan WATZINGER et WULZINGER).

[2] *Voyage en Syrie*, pp. 131 et 169.

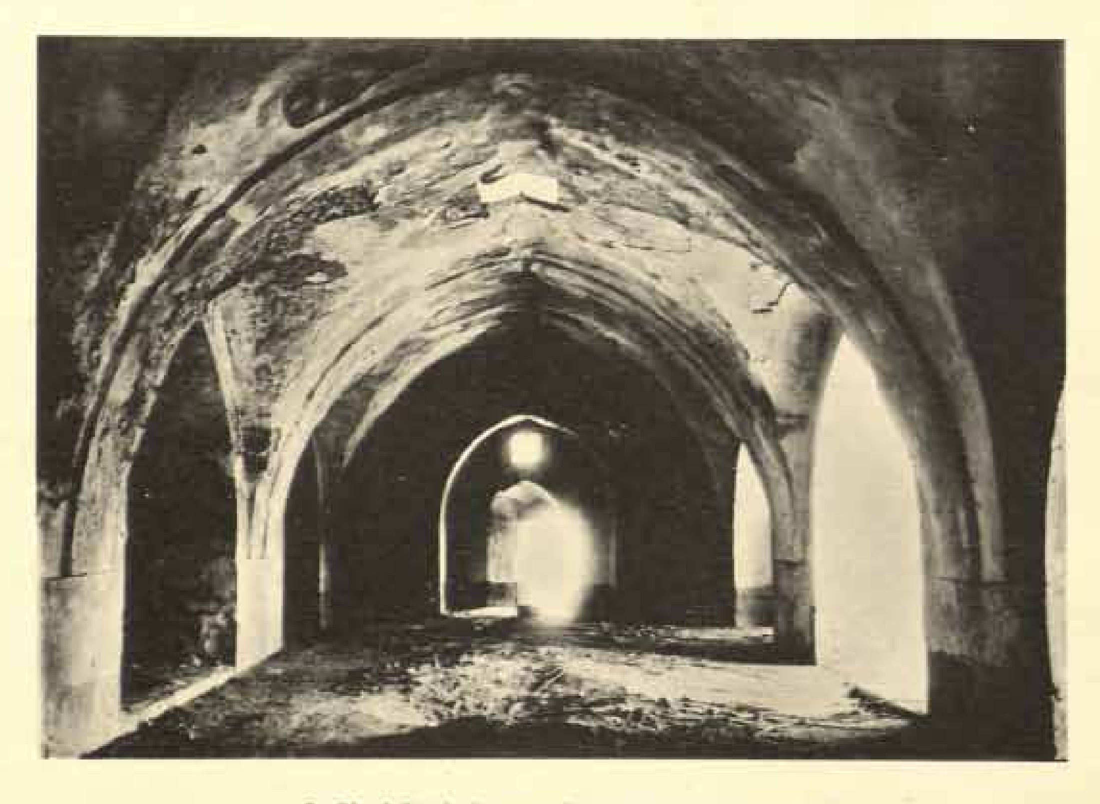
[3] Pour l'histoire de la reconstruction de la citadelle et celle de ses réfections postérieures, on ne peut que renvoyer une fois pour toutes à l'étude de M. WIET, déjà citée, où l'on trouvera tous les documents utiles.

[4] WATZINGER et WULZINGER, I, p. 55.

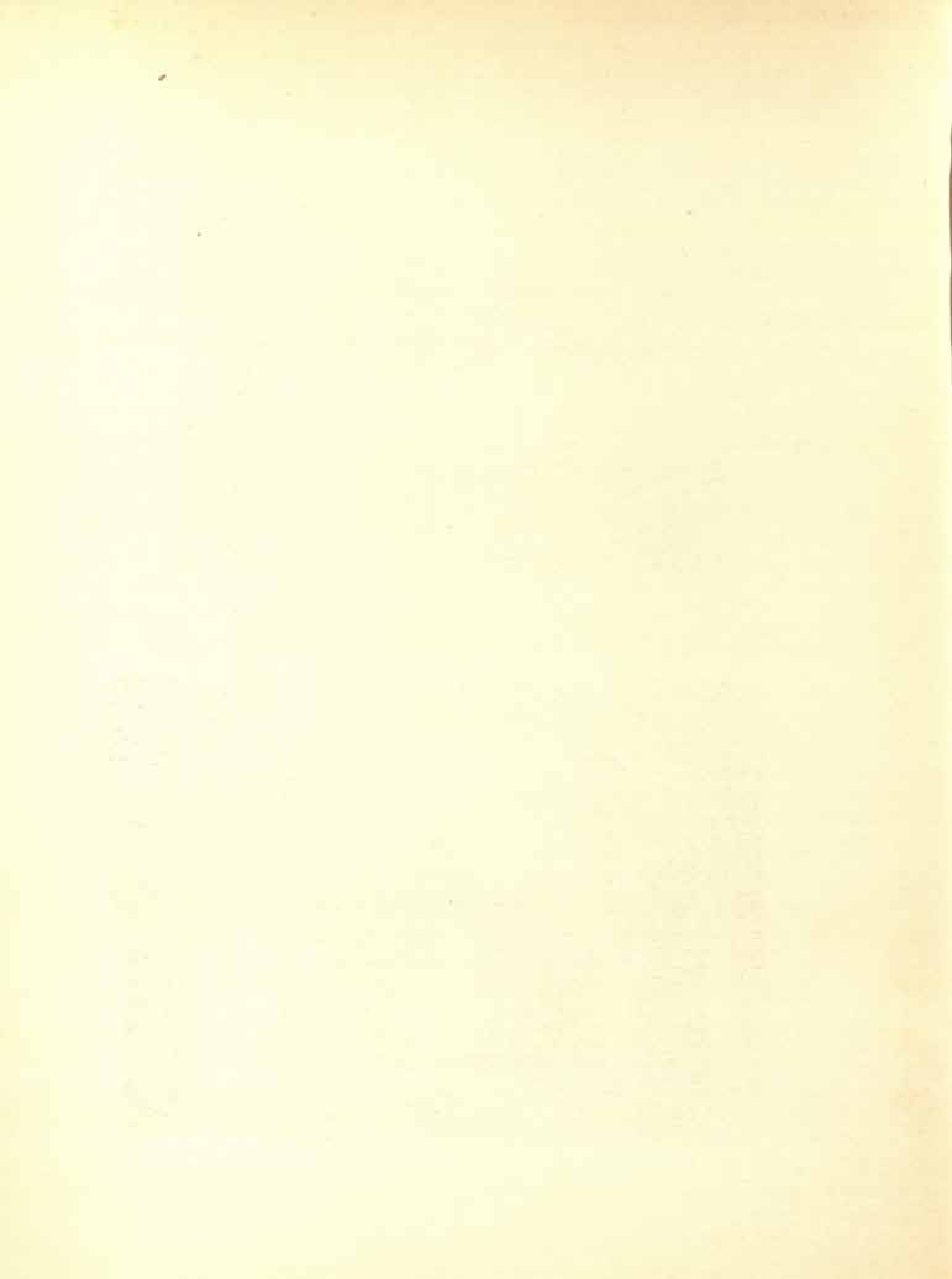
[5] L'eau n'y était amenée qu'en cas de besoin ; DEMOMBYNES, *Syrie*, p. 35 ; PORTER, *Five Years in Damascus* I, p. 50. Ce fossé est aujourd'hui comblé et des bazars ont été construits sur son emplacement ; on en verra l'aspect primitif dans VON OPPENHEIM, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, I, p. 64. D'ARVIEUX (*Mémoires*, t. II, p. 449) lui attribue 10 toises de large sur 3 de profondeur ; KREMER (*Topographie von Damaskus*, II, p. 22), 15 pieds de profondeur.



1. Les tours H et I vues de l'entrée actuelle.



2. Citadelle de Damas. Salle du deuxième étage.



ruiné, ni sur les fronts Nord et Est, qui fournissent deux beaux exemples de portes, mais n'ont pas conservé la disposition primitive de leur muraille.

Les tours, éloignées les unes des autres d'une trentaine de mètres [1], sont reliées entre elles par un mur épais de 1 m. 40, qui comporte suivant la coutume, un noyau de blocage — moëllons et mortier — emprisonné entre deux parements appareillés. Les dimensions des pierres (hauteur moyenne des assises : 0 m. 62) sont relativement considérables, mais de bien peu supérieures

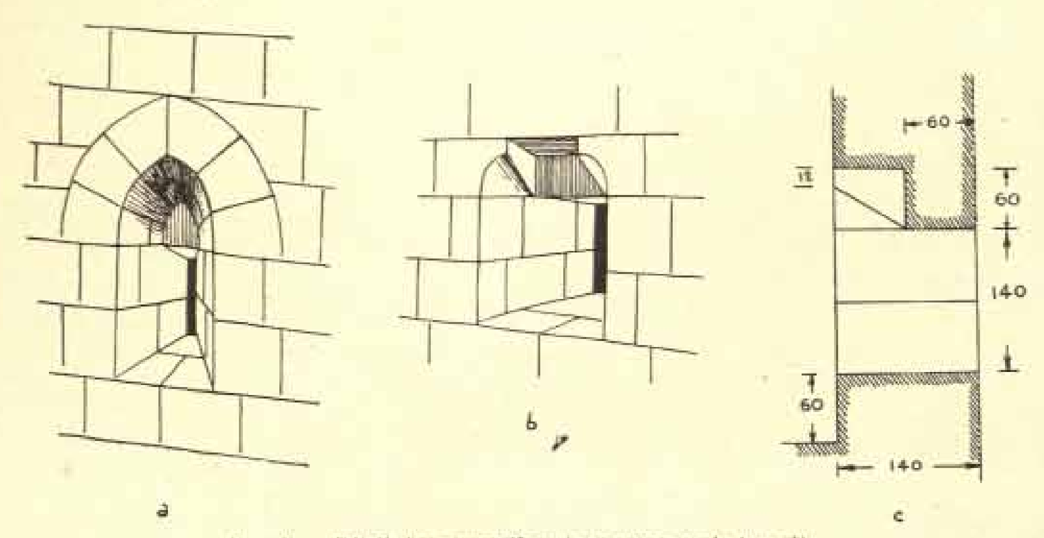


Fig. 2. — Détail des meurtrières (c : coupe sur le type b).

à celles que l'on note dans les autres monuments contemporains. L'aspect robuste de la maçonnerie se trouve accentué par de forts bossages à la rustique, que l'on retrouve dans toute la citadelle, à l'exception des bâtiments occupant l'intérieur de l'enceinte (C, D, E, P, R, S, S') : le centre des blocs de pierre, demeuré à l'état brut, forme une saillie qui atteint parfois plus de 50 cm. ; la protection contre la sape et le choc des projectiles était d'autant mieux assurée que tous les joints de la maçonnerie, jusque dans les parties de la forteresse les moins exposées aux coups ennemis, étaient recouverts d'un bourrelet de ciment d'une grande dureté [2].

[1] Cette dimension est en rapport avec la portée de l'arbalète, une quarantaine de mètres (Choisy, *Histoire de l'Architecture*, p. II, 568). Sur le front Nord, où le fleuve contribuait à la défense, l'écartement des tours augmente quelque peu.

[2] De même, pour l'enceinte de Damas, à Bâb as-Salâma (641). Je n'ai pas souvenir

La muraille est pourvue de 3 étages de défenses : au niveau du sol intérieur de la Citadelle, chaque pan de courtine est percé de 5 meurtrières ménagées sous des niches (dimensions moyennes: largeur 3 m. 60, profondeur 3 m. 30) voûtées par un berceau de moëllons [1] dont les reins portent un chemin de ronde. Ce dernier possède également 5 archères ; au-dessus, un parapet crénelé. Les meurtrières appartiennent à 3 types différents : celles des niches de tir du rez-de-chaussée sont généralement ogivales (fig. 2, *a.*), mais quelques-unes ont reçu une forme décorative (fig. 2, *b* et *c*) qu'on retrouve à Alep et à Šayzar [2] ; celles du chemin de ronde sont de simples baies rectangulaires à linteau, comme sur la plate-forme des tours (pl. XV, fig. 1).

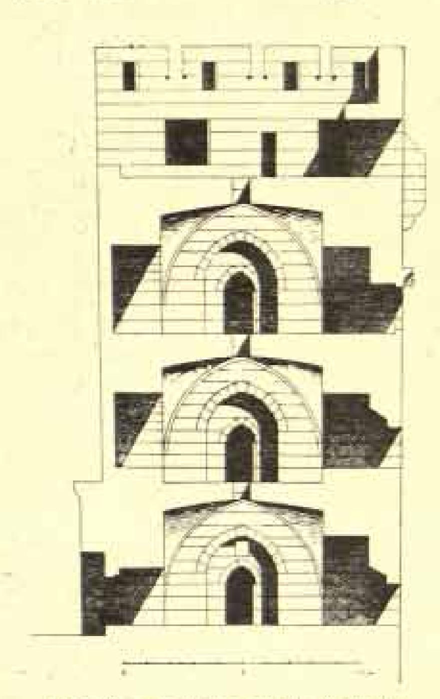


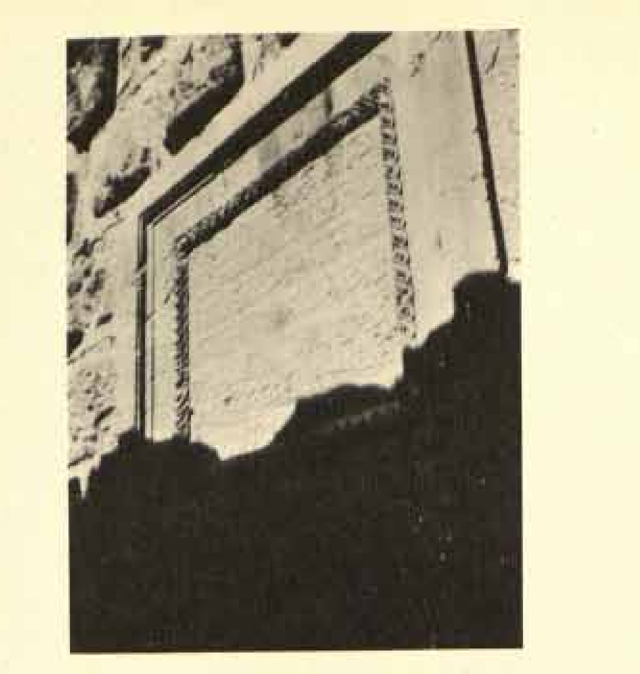
Fig. 3. — Tour I : coupe Nord-Sud.

La répartition des niches de tir mérite d'être soulignée : elles se superposent exactement sur toute la hauteur de la courtine. Cette disposition n'est pas sans entrainer de graves inconvénients : d'une part, la muraille présente une série de zones verticales de moindre résistance, où le choc des boulets de pierre devait être particulièrement efficace ; par ailleurs, les surfaces battues par les meurtrières des divers étages coïncidant exactement, elles laissent entre elles des secteurs privés de projectiles. L'angle de tir de chaque archère est suffisamment ouvert pour recouvrir en partie celui de l'archère voisine à partir d'une certaine distance, mais des angles morts importants demeurent contre le mur. En Occident, on chercha à obvier à ce double inconvénient en faisant chevaucher les meurtrières d'un étage à l'autre et en façonnant les fentes de visées suivant un talus incliné vers l'extérieur, qui agrandissait l'angle

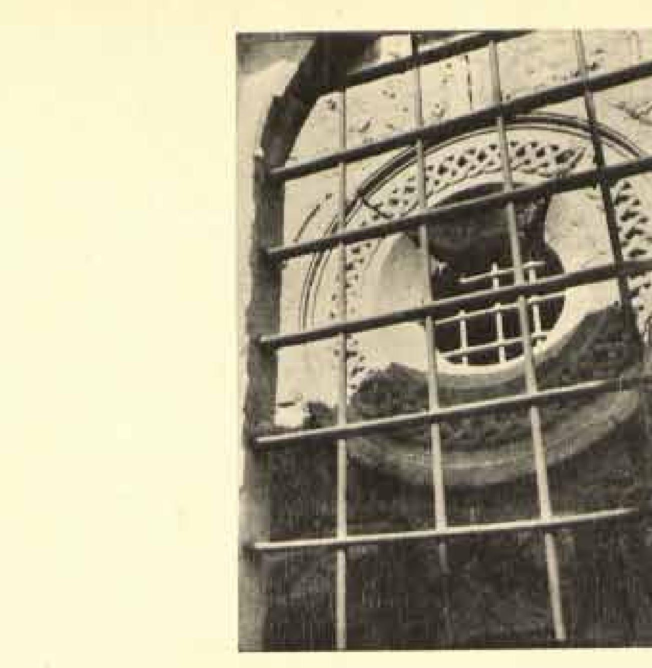
d'avoir observé ce détail dans les autres forteresses arabes visitées.

[1] Les claveaux de l'arc de tête ont leurs faces dressées, et non taillées à bossages ; tous les arcs ont une clef, à une ou deux exceptions près.

[2] Van Berchem, *Voyage*, fig. 112.



3. Tour B : inscription n° 4.



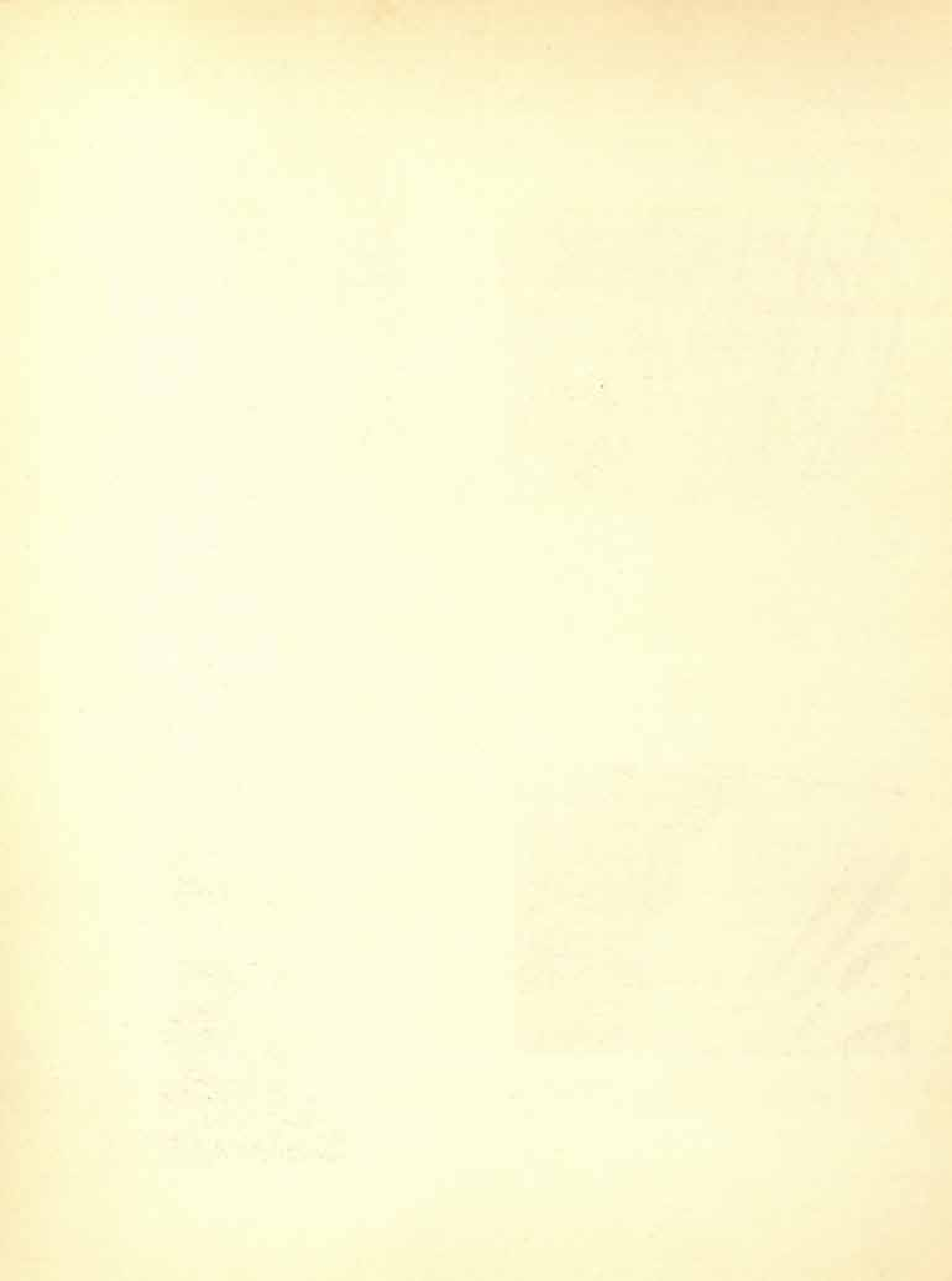
4. Oculus flanquant l'inscription n° 4.



1. Détail de la plate-forme.



2. Entrée nord : la coupole.



de tir dans le sens vertical : la surface battue d'une manière effective était ainsi étendue autant qu'il était possible vers la base du mur [1]. A la Citadelle de Damas, au contraire, comme dans toutes les autres forteresses syriennes, la plongée des archères est absolument nulle (fig. 2, *c*).

A part d'infimes détails de construction et d'agencement, les 3 tours H, I et 3 sont rigoureusement identiques les unes aux autres. On se bornera donc à décrire l'une d'elles, la TOUR I (606 = 1290) choisie comme type : la tour H, la plus ancienne de la citadelle, a en effet subi 2 restaurations successives, et son utilisation comme magasin en rend l'examen plus malaisé. La tour J, occupée également par des services, n'a pas conservé toutes les défenses de sa plate-forme et porte, dans sa partie supérieure, la trace des travaux de Ḫušqadam. En I, au contraire, l'étude de l'ouvrage n'est contrariée par aucune addition moderne, circonstance d'autant plus heureuse qu'il ne semble pas, de prime abord, avoir été remanié et que son couronnement crénelé lui-même est demeuré absolument intact, sans qu'une seule pierre soit détachée des merlons.

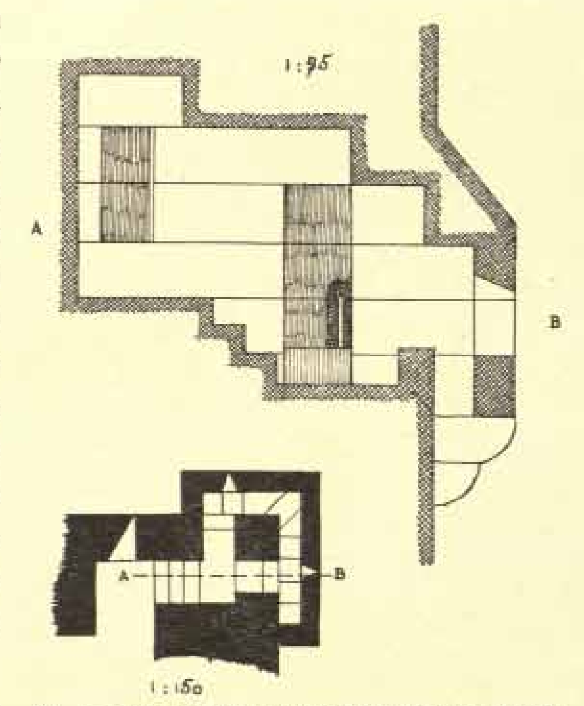


FIG. 4. — Tour I : plan et coupe d'une bretèche d'angle.

La tour forme un saillant barlong dont les dimensions (27 × 13 m.) sont entre elles comme 1 à 2, et dont la saillie sur la courtine (8 m.) est considérable. L'intérieur de l'ouvrage (fig. 3) est occupé par 3 salles superposées (20 m. 35 × 6 m. 40), voûtées chacune par 3 travées d'arêtes légèrement bombées ou par un berceau pénétré par 3 berceaux transversaux. Ces voûtes sont toutes bâties en une sorte de blocage formé de moëllons noyés dans du mortier : les consoles qui les reçoivent et les arcs bandés entre les travées sont appareillés.

[1] ENLART, *Manuel d'Archéologie française*, t. II, p. 468.

L'épaisseur des murs atteint 3 m. 40. L'agencement intérieur des salles (pl. XIV fig. 2) se répète sur les 3 étages : 5 archères sont percées sous des défoncements voûtés en berceau (largeur 3 m. ; profondeur 1 m. 95 ; hauteur 3 m.) répartis à raison de 3 sur la face Sud et un sur chacun des petits côtés. La face Nord possède 2 niches aveugles encadrant la porte d'entrée [1] ; dans l'angle Nord-Est, des latrines, voûtées et éclairées par une lucarne, sont ménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie : leur présence semble indiquer que les tours étaient habituellement utilisées pour le logement des troupes.

Comme dans les secteurs de courtine, les niches de tir des divers étages sont placées exactement les unes au-dessus des autres ; ici du moins les inconvénients résultant pour la défense de cette disposition défectueuse sont en partie corrigés par la présence des archères latérales, dont le tir oblique réduisait les angles morts et interdisait l'approche des tours voisines, et surtout par l'organisation de la plate-forme (fig. 3 et pl. XV, fig. 1). La terrasse, élevée de 18 m. au-dessus du sol de la cour, est entourée, sur 3 de ses côtés, par un mur, épais de 2 m. 40 et haut de 2 m. 75, qui supporte le parapet crénelé et dans lequel sont ménagées les meurtrières et l'entrée des bretèches à mâchicoulis.

La gorge n'est fermée que par un seuil, large de 0 m. 90 et haut d'une dizaine de centimètres, suffisant pour éviter une chute dans le vide, mais incapable de protéger efficacement les assaillants qui auraient emporté la tour et tenté de s'y retrancher. Les archères rectangulaires (hauteur 1 m. 77 ; largeur 1 m. 80 ; largeur de la fente de visée 0 m. 11) sont réparties à raison d'une sur chaque face latérale (tir oblique) et de 3 sur le grand côté. Distribuées suivant les mêmes plans verticaux que les archères des salles voûtées, elles laissent entre elles les mêmes angles morts, mais on remarquera que les trumeaux sont occupés par des bretèches à mâchicoulis [2] qui battent précisément le surface où n'atteignent pas les projectiles lancés des meurtrières. On ne peut vraiment considérer cette coïncidence comme le produit du hasard : si le désir de protéger la base du mur contre des attaques rapprochées est l'origine des mâchicoulis, on peut logiquement supposer que les architectes

[1] Au rez-de-chaussée seulement ; aux étages, la position de la porte varie nécessairement, à cause de l'escalier.

[2] Van Berchem a longuement insisté sur ces bretèches : pour leur description, se reporter à son *Voyage en Syrie*, p. 143 s. ; pour le détail de leur agencement, v. ici-même fig. 4.



1. Porte orientale.



2. Palais. Décor de la voûte de la salle W'.

CITADELLE DE DAMAS.



du XIIIe siècle, dont les qualités nous sont connues par ailleurs, les avaient répartis sur les points où les archères ne pouvaient assurer cette protection. La situation des bretèches aux angles et sur les faces des tours de la citadelle serait donc le fruit d'une volonté réfléchie et parfaitement consciente : ces bretèches isolées seraient en même temps l'origine des galeries continues de mâchicoulis et non, comme le pensait van Berchem, un perfectionnement de ce dispositif. Pour éclairer la question, nous ne disposons malheureusement que de rares documents, presque toutes les constructions militaires syriennes étant aujourd'hui découronnées. Parmi ceux que nous avons pu étudier [1], les galeries continues constituent une exception ; on ne peut ajouter aux 3 exemples réunis par van Berchem que la tour d'aṣ-Ṣâliḥ Ayyûb, au coin Nord-Est de l'enceinte de Damas. Dans les autres cas, les bretèches isolées sont la règle et ne se trouvent jamais situées que là où la défense rapprochée ne peut s'exercer par d'autres moyens : angles des tours, passage des portes, intervalles entre les meurtrières. Elles ne pouvaient cependant remplacer complètement celles-ci, car leur tir devenait inefficace dès qu'il s'agissait d'atteindre un point éloigné de la base du mur [2].

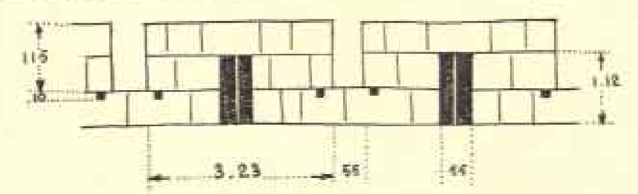


Fig. 5. — Tour I : détail du parapet crénelé.

Le parapet crénelé (hauteur des merlons : 2 m. 20 ; épaisseur : 0 m. 93, fig. 5) est posé sur le premier étage de défenses, qui sert de chemin de ronde (larg. 1 m. 40) pour l'accès aux 15 meurtrières percées dans les merlons : celles qui occupent les faces latérales de la tour sont disposées pour le tir oblique.

Une comparaison avec les étages inférieurs fait immédiatement ressortir

[1] Qaṣr al-Ḥêr (728-9), voir Gabriel, dans *Syria*, 1927, p. 302 s. Palmyre : entrée du temple de Bêl (XIe-XIIe s.). Damas : Bâb Jâbiya (560 = 1165), B. Ṣagîr (Nûr ad-Dîn) Citadelle. B. Šarqi (623 = 1226), B. al-Faraj intérieure (639 = 1241), B. Salâma (641 = 1243), tour d'aṣ-Ṣâliḥ (646 = 1248), B. Farâdis et mur d'enceinte (VIIe-XIIIe s.). Alep : Citadelle, B. Qinnasrîn, B. Anṭâkiya, B. al-Qanâ (tous d'époque mamelouke).

[2] Chaque bretèche est munie d'une archère (et même de deux aux angles des tours) mais celle-ci est de dimensions si réduites, la position du tireur qui aurait voulu l'utiliser si incommode, que son action semble avoir été très limitée : elle devait plutôt servir à l'observation et au réglage du tir des mâchicoulis.

l'importance de la plate-forme dans l'économie générale de la tour : alors que les 3 salles voûtées ne possèdent que 15 archères, on en trouve ici 20, auxquelles il faut ajouter les 18 mâchicoulis des bretèches. On s'explique donc comment il suffisait de découronner une citadelle pour n'avoir plus rien à en craindre[1] : la disparition des plates-formes privait une forteresse comme celle de Damas de la moitié de ses moyens défensifs.

En fait, la perte était encore plus grave, car des ouvrages provisoires en bois venaient, en cas de siège, s'ajouter aux défenses permanentes en pierre.

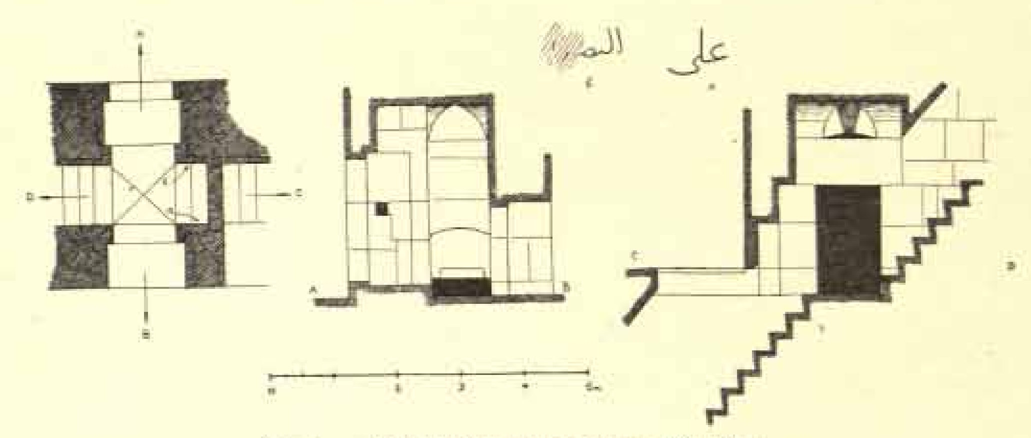


Fig. 6. — Tour I : détail du pilier du premier étage.

Bien que leur emploi n'ait jamais, à ma connaissance, été signalé chez les Arabes, on ne saurait le mettre en doute : on remarque, en effet, dans le parapet de la tour I des boulins en forme de trous carrés de 10 cm. de côté, disposés régulièrement sous les créneaux par groupes de deux, et traversant la maçonnerie sur toute son épaisseur. On les retrouve également aux tours H et J, et partout où le couronnement est conservé. Leur présence exclusive dans les parapets, leur répartition par rapport aux créneaux, leurs faibles dimensions ne permettent pas d'y voir la trace des échafaudages ayant servi à la construction : la seule hypothèse satisfaisante est celle d'un *hourdage en bois*, accessible par les créneaux, et soutenu par des poutres engagées dans ces trous[2].

Il serait d'un grand intérêt de pouvoir fixer la date exacte de ces défenses accessoires, mais il est malheureusement difficile de la serrer de près. On

[1] Wiet, *Notes*, p. 52-53.

[2] Sur un dispositif semblable à Carcassonne, voir Choisy, *Histoire de l'Architecture*, t. II, p. 576-577.

pourrait y voir l'œuvre d'al-Malik al-'Adil, puisque la tour ne porte aucun texte de restauration et que son couronnement diffère quelque peu de celui du saillant H, refait en 680 (1281). On ne voit pas cependant pour quel motif l'ouvrage I aurait échappé à la dévastation générale de la citadelle par les Mongols : dans la quasi-impossibilité où l'on se trouve de discerner à coup sûr, en l'absence d'un texte épigraphique, les remaniements de Baybars et de Qalāwūn, des travaux d'al-Malik al 'Adil, il paraîtra plus sage d'attribuer ces hourdages à la seconde moitié du XIIIe siècle.

Fig. 7. — Signes lapidaires.

Les tours communiquaient aisément avec les ouvrages avoisinants : le rez-de-chaussée et le premier étage avaient chacun une porte ouvrant sur le chemin de ronde. Les deux étages supérieurs étaient desservis par un escalier, ménagé dans l'épaisseur du mur Nord et du mur Ouest, et couvert soit par un berceau rampant en pierre d'appareil soit par un plafond de dalles dessinant une série de décrochements. La tour I en présente un exemple particulièrement beau (fig. 6 : détail du palier du premier étage) où l'on retrouve la signature du constructeur : son nom, *'Ali*, est bien net, mais le surnom, gravé à la pointe sur un parement sommairement dressé, se laisse malaisément déchiffrer : on peut songer à *al-Baṣrawi*, originaire de Baṣrā. La même signature, réduite au nom de 'Ali, se rencontre encore à l'escalier de la tour O [1].

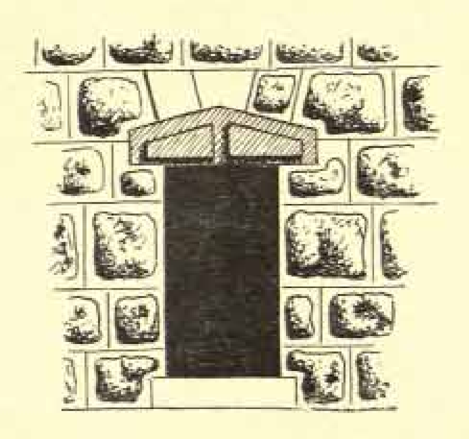


Fig. 8. — Tour I : porte de l'escalier latéral.

Les tours du front Sud communiquaient directement avec les courtines par

[1] Par ailleurs, les signes lapidaires sont peu nombreux dans la citadelle de Damas : le plus fréquent a la forme d'un W ; on trouve aussi, une seule fois, un demi-cercle, et 2 lettres arabes qui ne datent peut-être que de la période mamelouke ; voir fig. 7. A Alep, au contraire, les marques de tâcherons sont abondantes et variées tant sur l'enceinte de la Citadelle que sur celle de la ville : une trentaine de types différents, auxquels il faut ajouter 3 autres signes gravés sur l'enclos du Mašhad al-Ḥusayn. A Qal'at al-Mudiq, une rapide excursion a fourni 14 signes, pour la plupart des lettres grecques, indice certain d'un remploi des matériaux d'Apamée.

2 escaliers construits perpendiculairement à leurs faces Est et Ouest (fig. 8) et dont le dégagement s'effectuait, pour l'un dans l'escalier desservant les étages de la tour, pour l'autre dans un couloir voûté, ménagé dans la maçonnerie du mur Nord et raccordé à l'escalier des étages. On pouvait ainsi, tout en restant à couvert des coups ennemis, circuler d'un bout à l'autre du frond Sud sans traverser les salles de tir des saillants.

Les tours F, H, J et Q reproduisent tel quel l'aménagement de la tour I, qui vient d'être décrit. Cette dernière présente cependant un détail qui lui est

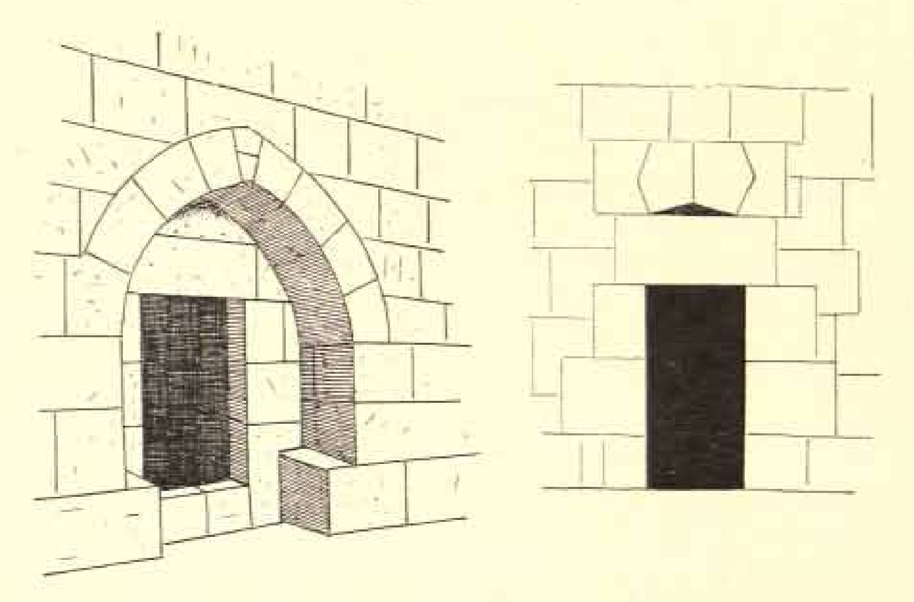


Fig. 9. — Tour I : porte du rez-de-chaussée (à gauche) et porte du premier étage (à droite).

particulier : sur sa face Sud, la meurtrière centrale du premier étage est remplacée par une fenêtre rectangulaire munie d'une forte grille de fer : au-dessus de la baie, 2 rangées d'alvéoles soutiennent un dais monolithe en forme de conque [1], vraisemblablement une œuvre antique remployée [2], comme il en existe tant dans la citadelle. La présence de ce décor peut s'expliquer par la situation de la tour au milieu du front sud.

D'autre part, la plate-forme de la tour H a ses mâchicoulis desservis par une galerie voûtée, identique à celle de la tour A (fig. 10), qui permettait aux

[1] *Damaskus*, II, pl. 17, fig. 11.

[2] Cf. une niche du théâtre de Boṣrâ, Brunnow et Domaszewski, *Provincia Arabia*, t. III, fig. 963.

défenseurs de combattre à l'abri : sans doute avons-nous là un perfectionnement du dispositif mis en œuvre à la tour I.

La TOUR A (606-1209) se distingue des autres par sa masse plus considérable, qu'elle doit à sa forme à peu près carrée (21 × 23 m.). L'aménagement intérieur est simple et se répète sur les 3 étages (fig. 10) : chaque salle est couverte par 8 travées d'arêtes reposant sur les parois et sur un gros pilier, qui occupe le centre de la tour et dans lequel une petite cellule, voûtée en berceau, a été ménagée au dernier étage. Celui-ci (fig. 11) est mieux éclairé que les autres : 5 regards percés dans la voûte et, dans le mur Est, une fenêtre sous un arc brisé permettent à la lumière d'y pénétrer largement. Les galeries desservant les bretèches, et le couronnement crénelé ne diffèrent de ceux de la tour II que parce qu'ils ne sont pas interrompus à la gorge. La face Est de la tour porte l'inscription numéro 3 [1], dont le cadre, une riche moulure au profil accentué [2], dessine un arc trilobé surmontant un décor géométrique (fig. 12) ; à l'intersection des courbes de l'arc, des faux joints gravés au trait simulent un claveau triangulaire, identique à ceux de l'entrée Nord (tour O, *e*) [3]. Au-dessus du cadre mouluré, des alvéoles, que leur forme permet de dater des Ayyoubides ou des premiers Mamelouks, formaient une sorte de dais où l'on croit reconnaître 2 demi-coupolettes à stalactites [4]. MM. Watzinger et Wulzinger pensent que la tour A devait jouer le rôle d'un donjon [5] ; cette hypothèse ne paraît nullement choquante : elle expliquerait assez bien la masse considé-

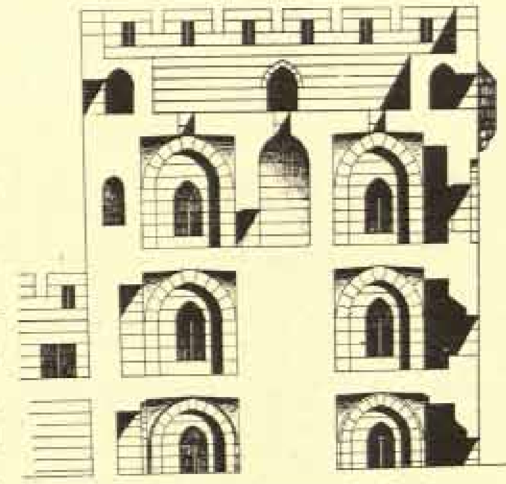


FIG. 10. — Tour A : coup Est-Ouest.

[1] Il est à noter que cette inscription n'occupe pas le milieu du mur, sans doute par suite de remaniements.

[2] VAN BERCHEM et STRZYGOWSKI, *Amida*, p. 337.

[3] Voir la photographie dans SOBERNHEIM, fig. 1.

[4] Au milieu des alvéoles est encastré un lion passant : il rappelle si étroitement ceux de l'inscription n° 23 qu'on doit le tenir pour une adjonction postérieure.

[5] Tel était déjà l'avis de PORTER, *Five years*, t. I, p. 51.

rable du saillant, dont l'aménagement intérieur rappelle dans une certaine mesure celui du donjon de Ṣayzar[1].

La tour G est aujourd'hui le seul exemple, dans la citadelle de Damas, d'un type de saillant qu'on retrouvait autrefois à la tour K. Cette dernière n'a laissé que des vestiges insignifiants, mais qui remontent au VIIe siècle H : malgré les réfections dont elle a été l'objet — et que révèle immédiatement le bandeau de basalte, formé de matériaux divers, qui la ceinture à mi-hauteur — la tour G paraît bien avoir été rebâtie sur les mêmes fondations et avoir conservé sa disposition primitive : c'est à ce titre qu'elle doit être étudiée en même temps que les autres constructions ayyoubides. La porte, qui n'a pas été remaniée, est un arc tiers-point dont les claveaux, longs de 0 m. 75, ont reçu une taille décorative à refends et à bossages. Ces derniers sont à faible saillie et à parement ravalé : ce type est très usité dans les constructions franques de Syrie[2], mais non à la citadelle de Damas, dont les pierres sont toujours taillées « à la rustique » et dont les arcs ont leurs claveaux soigneusement dressés. Le saillant se compose de 2 salles à archères, voûtées en berceau, accolées suivant un angle droit et communiquant entre elles par une porte ogivale et un passage surbaissé. La rencontre des deux voûtes détermine une travée d'arêtes à leur point d'intersection. Au-dessus de chacune des baies, un berceau dont le sommet est sur le même plan horizontal que celui de la niche, mais notablement plus bas que celui du berceau qui voûte la salle, vient pénétrer ce dernier perpendiculairement à son axe : les sections

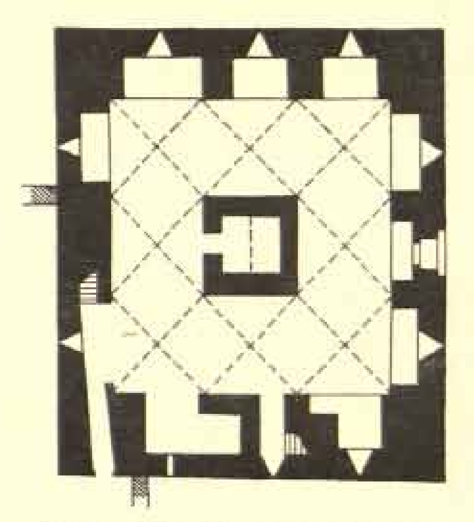

Fig. 11. — Tour A : plan du second étage.


Fig. 12. — Tour A (inscr. n° 3) : décor géométrique.

[1] Van Berchem, *Voyage*, fig. 106 et 107, p. 180.

[2] Par exemple à Jebeyl et à Ṣahyūn : Van Berchem, *Voyage*, fig. 36, p. 109 et fig. 160, p. 272.

triangulaires de berceau ainsi obtenues dégagent la niche dans le sens vertical. Les défenses sont représentées par 8 meurtrières tiers-point : l'une d'elles est décalée par rapport à l'axe de la salle, pour battre le fossé. Les étages de la tour ont été remaniés.

La citadelle a 2 portes qui la font communiquer d'une part avec l'extérieur (tour O) et d'autre paravec la ville (tour B) : une longue galerie D réunit les halls P et C, sur lesquels ouvrent les 2 entrées et permet ainsi de traverser de part en part la forteresse, depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur de l'enceinte qui protège la ville.

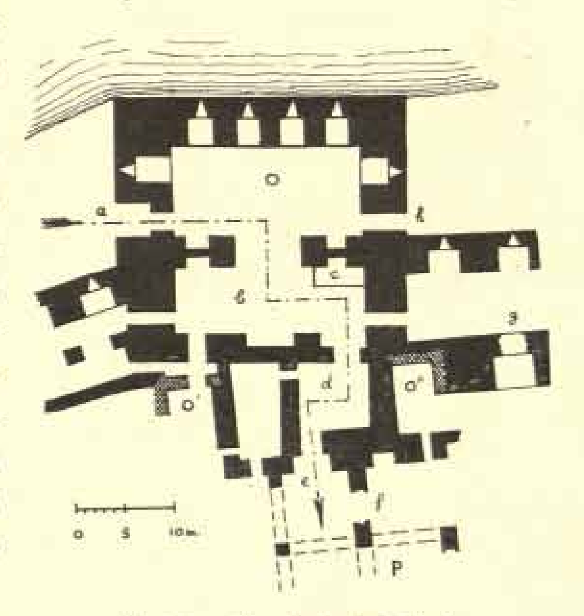


Fig. 13. — Plan de l'entrée Nord.

Entrée Nord. — La tour O, qui protégeait l'entrée Nord, est assez mal conservée : les faces Nord et Est n'en sont plus reconnaissables aujourd'hui que par leurs affleurements au niveau du sol : seul, le mur Sud permet de se rendre compte approximativement de la disposition originelle des étages, identique dans ses grandes lignes à celle des autres tours. Comme à l'entrée orientale, le saillant comporte 4 meurtrières sur son front principal, au lieu de 3 comme les autres tours : on renforçait ainsi la protection de la porte, point délicat où doivent s'accumuler les défenses et les obstacles. La baie (fig. 13, *h*) [1] est percée dans une des faces latérales du saillant, parallèlement au mur : cette disposition permettait à l'entrée, en la dissimulant davantage à la vue de l'ennemi, d'échapper plus facilement aux atteintes des projectiles, et le passage, pour déboucher à l'intérieur de l'enceinte, devait former un angle droit propre à briser l'élan de l'assaillant. Ce type classique de l'entrée en baïonnette assurait des avantages sérieux à la défense, aussi le retrouve-t-on dans la plupart des beaux ouvrages militaires

[1] Il n'y a pas lieu de tenir compte de la porte *a* dans l'étude de l'entrée primitive : on verra plus loin comment expliquer sa présence.

d'Alep, tous du XIII[e] siècle [1]. A Damas, il fait au contraire complètement défaut : les portes de la ville ne comportent qu'un passage voûté normal à la courtine : on doit peut-être en chercher l'explication dans le fait qu'elles ont succédé à des portes antiques, dont 4 d'entre elles [2] conservent encore des restes plus ou moins complets. L'entrée Nord a reçu une organisation défensive beaucoup plus développée que la porte orientale, plus abritée, par sa situation à l'intérieur de l'enceinte, contre les tentatives ennemies. Le

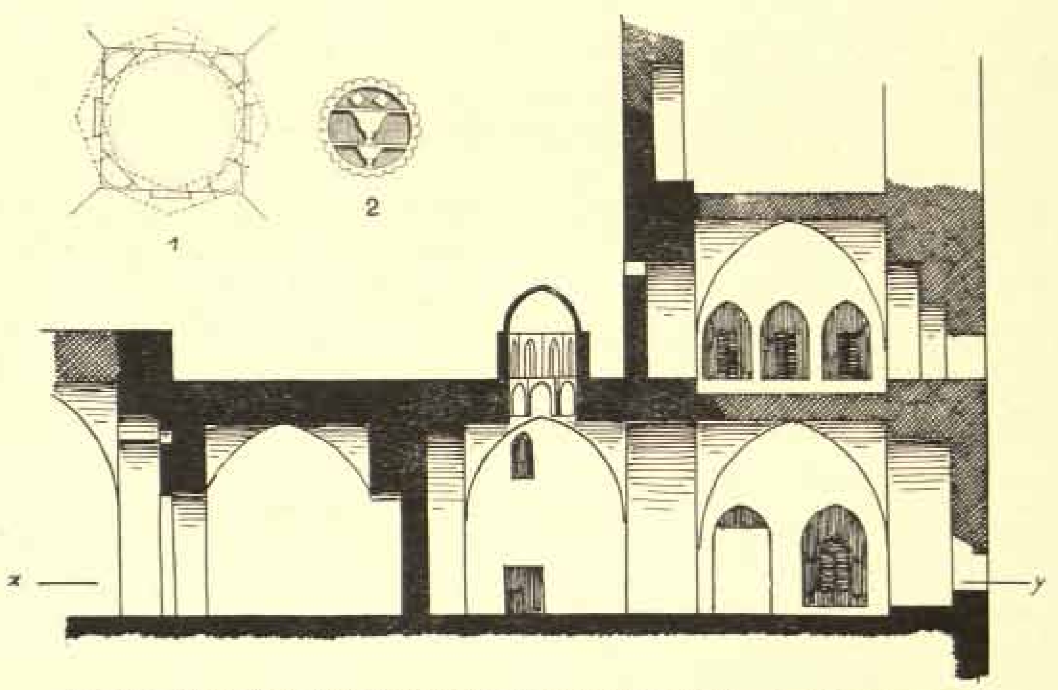


Fig. 14. — Entré Nord : coupe Nord-Sud (x-y) : niveau du sol actuel. — 1, détail de la coupole. 2, blason de l'inscription n° 17.

passage ne dessine pas moins de 5 coudes entre l'extérieur et le hall voûté P sous lequel il débouche : on reconnait là le dispositif qui a rendu si célèbre l'entrée de la citadelle d'Alep, mais cette dernière, avec ses 3 portes de fer, ses mâchicoulis ménagés dans les voûtes, et même sa rampe en degrés, offrait une somme d'obstacles qu'on chercherait vainement à Damas : ici, l'entrée en chicane n'avait d'autre effet que de retarder dans sa marche en avant un assaillant

[1] Van Berchem, *Voyage*, p. 208, avec de nombreux exemples, et p. 213, n° 7.

[2] Bâb Šarqi, B. Tumâ, B, Jâbiya et B. Ṣagir.

ayant forcé la partie extérieure, sans l'obliger — comme à Alep — à demeurer exposé aux coups de la défense, pendant le temps nécessaire pour fracasser les vantaux intérieurs. Il n'en reste pas moins vrai que cet ouvrage constitue un bel exemple de ces entrées coudées si fréquentes dans les constructions militaires des pays musulmans.

L'aménagement intérieur est également intéressant par ses détails : de la tour O, voûtée par une travée d'arêtes, on accède à la salle *b* par un grand arc brisé (largeur : 7 m. 15) de part et d'autre duquel sont ménagées deux petites niches ogivales (2 m. 30 × 1 m. 35) : l'écrasement de cet arc a été évité au moyen de 2 assises inclinées, formant dos d'âne, noyées dans le mur du premier étage (pl. XV, fig. 2) : le poids de la maçonnerie supérieure se trouve ainsi reporté latéralement. La salle *b* est voûtée par une travée d'arêtes dans le sommet de laquelle s'encastre un puits vertical carré, couvert par une coupolette formant lanternon (fig. 14). Des niches d'angles transforment le carré initial en octogone ; la coupole elle-même est assise sur un tambour octogonal, percé de 8 fenêtres et dont les angles sont posés sur le centre des côtés de l'octogone inférieur, l'espace demeuré vide entre les polygones étant rempli par de petits glacis. Cette coupole, en brique (fig. 14, détail 1, pl. XV, fig. 2) présente le mode de rachat du carré habituel à Damas, et la réduction du nombre des côtés à 8 (au lieu de 16), dans le tambour supérieur, n'a sans doute d'autre cause que le faible diamètre de l'espace à couvrir : un plus grand nombre de faces n'aurait pas permis de percer des fenêtres. Par contre, ce parti d'asseoir une coupole en l'incrustant dans le sommet d'une voûte constitue, tant à Damas qu'à Alep, une anomalie remarquable.

La travée Ouest est couverte, de même que la travée Est, par un des berceaux de la voûte d'arêtes centrale, qui se prolonge jusqu'à la paroi ; au-dessus des ouvertures des murs Nord et Sud, un berceau perpendiculaire, de hauteur moindre, en pénètre la surface. Deux portes donnent accès l'une à la galerie voûtée NO, l'autre au terre-plein, à travers la tour antique O'. La travée Est abrite en *c* le tombeau d'Abû-d-Dardâ [1] : ce fait, joint à la présence d'un miḥrab et d'un mimbar dans la travée centrale, pousserait à reconnaître dans cette salle une des mosquées de la citadelle, qui portait le nom du *ṣaḥâbi* [2].

[1] Appelé aujourd'hui *Abû d-Derdâr*, par un beau phénomène d'étymologie populaire.

[2] *J. As.*, mars-avril 1895, p. 288, et septembre-octobre, p. 264 ; mai-juin 1896, p. 386.

Mais le silence des textes ne semble pas favorable à cette identification, car ils n'auraient sans doute pas manqué, dans le cas où elle correspondrait à la réalité, de nous signaler dans l'entrée Nord la présence d'un sanctuaire : or, le seul oratoire mentionné comme étant situé dans le *dergâh* se retrouve dans la porte orientale. L'examen de la salle elle-même conduit à des conclusions analogues : le caractère moderne du mihrab et du tombeau (dont les inscriptions en vers emphatiques dénués de tout intérêt ne remontent pas au delà du XVIII^e siècle) pourrait être attribué à des réfections tardives, mais le plan de la salle ne permet nullement d'y localiser une mosquée. Même réduite aux dimensions des plus modestes oratoires, elle ne peut trouver place dans la niche du mur Sud, profonde seulement de 1 m. 50 (1), ni dans les deux travées du centre et de l'Est, servant au dégagement de l'entrée : leur sol, continuellement souillé par le passage des hommes et des chevaux, ne pouvait être considéré comme rituellement pur. Quant à la travée Ouest, ses deux portes anciennes indiquent suffisamment, qu'elle servait, elle aussi, de lieu de passage. En résumé, loin d'être vérifiée, l'existence d'un sanctuaire à cette place, aux époques ayyoubide ou mamelouke, est inadmissible. La salle *d*, couverte par 2 voûtes d'arêtes, dont l'une est portée par 2 berceaux surbaissés, donne accès à l'intérieur de l'enceinte par le portail *e*, qui paraît représenter la porte Nord de la citadelle antique : on remarquera qu'il est situé sensiblement à égale distance des deux saillants O′ et O″, et qu'il présente, par rapport à l'axe de l'entrée, la même obliquité que ces derniers. On doit cependant le considérer comme une œuvre proprement arabe (fig. 15), tant il comporte peu de matériaux antiques. La niche, dont la hauteur sous clef devait atteindre primitivement 7 m. 40 (2), est large de 3 m. dans sa partie inférieure, mais l'ouverture est rétrécie, exactement à la moitié de la hauteur (3 m. 70) par un ressaut des pieds-droits. L'arc trilobé qui couvre la niche est légèrement outrepassé : ses claveaux ont reçu une taille décorative particulièrement fréquente dans les monuments du XIII^e siècle, et les points d'intersection des segments de courbes sont occupés par des clefs

Sur Abû d-Dardâ, voir *Encyclopédie de l'Islam*, I, p. 94.

(1) C'est dans cette niche qu'est ménagé le mihrab : ses dimensions, notamment sa profondeur, qui n'excède pas 30 cm., ne lui ont pas permis de figurer sur le plan.

(2) Sur tout le front Nord de la Citadelle, le sol a subi un exhaussement considérable : les mesures prises sur les meurtrières et les portes indiquent une hauteur de 1 m. 20 à restituer au-dessous du niveau actuel.

triangulaires en basalte auxquelles quelque artifice d'appareillage permet de tenir en place. Le tympan est occupé par un œil de bœuf qu'entoure l'inscription n° 6.

Il faut reconnaitre dans cette entrée la Porte de Fer (*Bâb al-Ḥadîd*) des textes historiques. Ce nom, qui se retrouve dans d'autres villes syriennes, s'applique déjà à une porte de la citadelle, antérieure à la construction d'al-Malik al-'Adil, qui se localisait sur le front Nord de l'enceinte [1]. La documentation fournie par les historiens peut servir de base à cette identification, bien qu'elle soit peu abondante : les notices rédigées à l'époque mamelouke ont été copiées, suivant le procédé cher aux compilateurs d'alors, sur un document antérieur, en l'espèce l'Histoire d'Ibn 'Asâkir [2], mais l'une d'elles, celle d'Abu-Šākir, renferme cependant un renseignement intéressant : « A la suite de la précédente

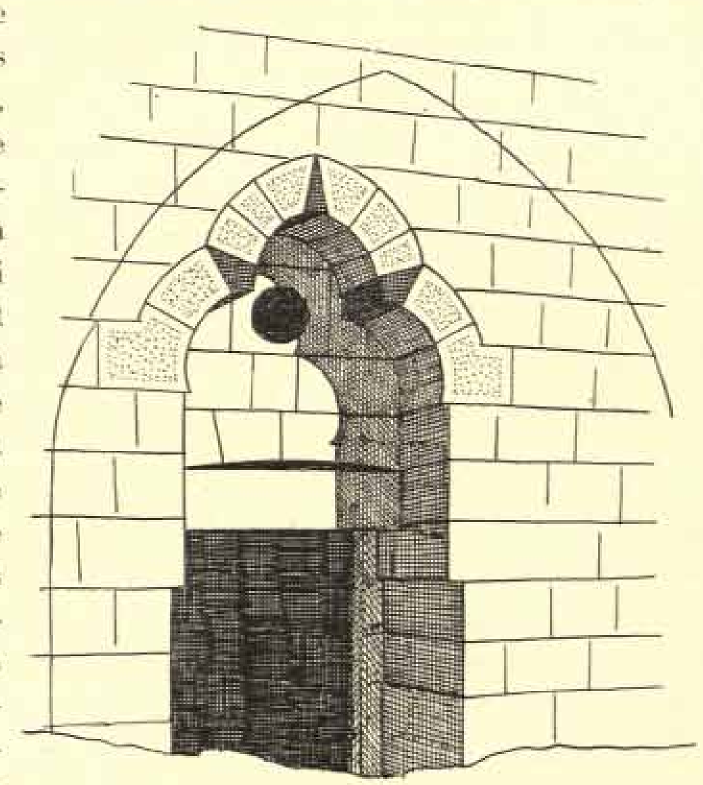


Fig. 15. — Entrée Nord : la porte intérieure *e*.

[1] Ibn Qalânisi, p. 5 à 7, 47, 187, etc. ; Ibn 'Asâkir, *Ta'rîḫ Dimašq* (éd. Bedrân), I, p. 227 ; *J. As.*, 1895, nov.-déc., p. 457, avec mention du « pont de Bâb al-Ḥadîd : » à première vue, ce dernier pourrait être simplement une voûte jetée sur le fossé de la forteresse, mais comme il est en relation avec la place « sous la citadelle », dont la situation est bien connue, il ne peut être question que d'un pont franchissant le Baradâ. C'est par Bâb al-Ḥadîd que Saladin rentre à la citadelle, lors de sa dernière sortie à cheval : Abû l Fidâ, dans *Hist. Crois.*, Or., I, p. 68-69. *J. As.*, mars-avril 1895, p. 292.

[2] Ibn 'Asâkir, I, p. 262. *Description de Damas*, dans *J. As.*, mai-juin 1895, p. 374. Abû l-Baqâ, *Nuzha*, p. 26-27.

(B. al-Faraj) vient B. al-Ḥadîd. Actuellement, elle est spéciale à la citadelle, qui fut construite sous le règne des Turcs... Quand al-'Adil reconstruisit la citadelle, les vestiges de Bâb al-'Imâra disparurent, *et B. al Ḥadîd se trouva à l'intérieur de la tour, comme elle l'est maintenant.* » Cette mise à jour de l'ancien texte, qui ne cadrait plus complètement avec les lieux au xv^e siècle est particulièrement précieuse et son interprétation est aisée dès qu'on la confronte avec le monument. Ibn 'Asâkir, mort en 571 H., donc une trentaine d'années avant les travaux d'Al-'Adil, n'a pu connaître la porte actuelle ; sa notice se rapporte donc à l'entrée primitive. On a vu que lors des travaux de 605 l'enceinte se trouva reportée plus au Nord : il fallut donc ouvrir une nouvelle porte, dont on reconnait encore les traces en *h* (fig. 13), et le Bâb al-Ḥadîd primitif, celui d'Ibn Qalânisi et d'Ibn 'Asâkir, se trouva désormais « à l'intérieur de la tour », en *e*. Quant à la porte *a*, que surmonte un texte de Nawrûz al-Ḥâfiẓi [1], un examen attentif de la construction montre qu'il s'agit non pas d'une entrée ayyoubide remise en état, mais d'une œuvre entièrement mamelouke, dont le caractère s'accorde parfaitement avec la date de l'inscription : on peut dès lors penser que son ouverture était comprise, pour un motif qui nous échappe, dans le plan des travaux effectués par Nawrûz dans cette partie de l'enceinte [2].

L'identification de la porte Nord de la citadelle avec Bâb al-Ḥadîd permet de retrouver l'emplacement de la *ṭârima*. A la vérité, le seul texte précis indiquant la situation de celle-ci est fourni par la *Description de Damas* : « Il (al Mu'aẓẓam 'Isâ, 615-624 = 1218-1227) bâtit le rempart de Damas et la rotonde (*ṭârima*) qui surmonte la porte appelée Bâb al-Ḥadîd [3]. » Un renseignement aussi isolé n'aurait pas grande valeur s'il n'était recoupé par d'autres textes permettant d'en contrôler partiellement l'exactitude, en situant tous, d'une façon plus ou moins explicite, cette « rotonde » dans la partie septentrionale de la citadelle, dominant le Sûq al-Ḫayl [4].

(1) Sobernheim, n° 17. Wiet, *Notes*, p. 60 sv.

(2) Il en sera question plus loin.

(3) *J. As.*, septembre-octobre 1894, p. 280.

(4) Al-Ašraf et al Mu'aẓẓam assistent de la *ṭârima* (appelée ici *ṭayyâra* ; v. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, s. v.) à un défilé militaire qui a lieu « sous la citadelle » *Ḏayl ar-Rawḍatayn*, dans *Hist. Crois.*, Or., t. V, p. 182. Baybars répare « la *ṭârima* qui est sur le marché aux Chevaux » : *Fawât al-Wafâyât* (éd. Caire), t. I, p. 90, et *J. As.*, mai-juin 1894, p. 482, n. 241. En 827 = 1424, la tête du *nâ'ib* Tanibak al-Bajâsi est suspendue « à la Rotonde » *J. As.*, septembre-octobre 1895, p. 287, n. 80. Cette exposition devait avoir lieu dans un endroit très fréquenté : il

Si la localisation de la *ṭârima* sur le front Nord peut être acceptée sans objection sérieuse, il n'en va pas de même de sa situation à la partie supérieure de la tour : elle passe, en effet, pour avoir abrité le trône royal, et on a fait remarquer à juste titre que ce dernier devait être « dans la grande salle d'audience, et non sur la terrasse du palais [1] ». Cette hésitation provient d'une indication de la *Zubda* d'az-Ẓâhiri : « Damas est une ville extrêmement belle, munie de remparts solides et d'une citadelle bien construite, dans laquelle se trouve une *ṭârima* qui domine la ville et qui renferme le trône de la province : ce dernier est couvert, et on ne le découvre que lorsque le sultan vient s'y asseoir [2]. » On peut se demander si ce passage n'est pas à revoir : une variante fournie par le manuscrit d'Oxford [3] note simplement : « C'est une ville très belle, qui renferme le trône... » Peut-être y a-t-il lieu de corriger en ce sens la première version [4]. En tous cas, le sens du mot *ṭârima* [5] semblerait justifier l'emplacement proposé pour elle. A l'époque qui nous occupe, la signification de « dais, baldaquin » paraît avoir disparu, et on ne trouve plus guère ce mot que pour désigner une loggia ou un édicule de bois couvert par une coupole. Le souverain ne venait pas y prendre place pour rendre la justice, mais pour contempler les défilés militaires [6], suivre les évolutions des cavaliers dans l'hippodrome [7], ou regarder le paysage [8]. Si tel était vraiment son but, on ne doit pas hésiter à la placer à la partie supérieure d'une tour : on peut même supposer qu'elle offrait l'apparence d'une loggia, comme

était naturel d'utiliser la *ṭârima*, dominant le Sûq al-Ḫayl, particulièrement animé (v. Abû L-Baqâ, p. 62 sv., et *J. As.*, mai-juin 1896, p. 429 sv.).

(1) Gaudefroy-Demombynes, *Syrie*, p. 36, n. 3.

(2) *Zubda* (éd. Ravaisse), p. 44 : وهي مدينة حسنة الى الغاية تشتمل على سور محكم و قلعة محكمة و بها طارمة مشرفة على المدينة بها تخت المملكة مغطّى لا يكشف الّا اذا جلس السلطان عليه

(3) Hartmann, *Geographischen Nachrichten über Palästina und Syrien*, p. 49, n. 1 : وهي (دمشق) مدينة حسنة الى الغاية بها تخت المملكة...

(4) La correction à apporter n'est pas considérable : il suffit de déplacer la conjonction *wa* qui précède les mots *bihâ ṭârima* et de la renvoyer devant *bihâ taḫt al-mamlaka*.

(5) Bibliographie dans Wiet, *Syria*, VII, p. 170, n. 3.

(6) *Ḏayl ar-Rawḍatayn*, *loc. cit.*

(7) Maqrîzi, dans Ravaisse, *Topographie*, II, p. 84.

(8) Ibn Ḫaldûn, dans Dozy, *Suppl. aux dict.*, s. v. La citadelle de Kerak avait aussi une *ṭârima* à côté de laquelle fut emprisonné Barqûq, Ibn Iyâs, *Ta'riḫ Miṣr.*, I, p. 277 et 280.

cette autre *ṭârima* qui fut élevée à Jérusalem, 250 ans plus tard, à la Madrasa Ašrafiya [1].

L'étage de la tour O est malheureusement dans un état de conservation très défectueux : il n'en reste guère que les 3 niches aveugles du mur Sud et une archère de la face Ouest. L'escalier qui donnait accès au second étage (dont on n'a conservé qu'une fenêtre ouverte vers la cour de la citadelle) est couvert par un berceau incliné en pierre d'appareil : le couloir d'entrée a une travée d'arêtes en pierre, très soignée, identique à celle de la tour E, et signée comme elle du nom de 'Ali (fig. 7).

Le portail *e* donne accès dans un grand hall P, dont les voûtes d'arêtes retombent sur des piliers carrés, et qui communique avec l'entrée orientale par la longue salle D. La façon dont il se raccorde avec cette dernière est impossible à établir avec certitude dans l'état actuel des lieux : certaines parties sont ruinées, d'autres sont tellement défigurées par des remaniements modernes qu'il serait chimérique de vouloir restituer le plan d'une manière définitive. Cette lacune est assurément regrettable, car nous avons là une nouvelle analogie avec la citadelle d'Alep, dont l'entrée coudée débouche également sous un hall voûté. On aimerait pouvoir pousser la comparaison plus loin que les lignes générales, et se rendre compte, par exemple, de la façon dont le hall était relié aux défenses entourant la tour Q : la communication se fait aujourd'hui par un mur crevé (en *f*) et en *g* par une brèche ouverte dans le fond d'une niche ogivale. Le mur, en cet endroit, n'a pas moins de 5 m. 60 d'épaisseur : une telle masse de maçonnerie est particulièrement anormale, et il est assez délicat d'expliquer sa présence. Le parement Nord présente tous les caractères de la construction ayyoubide, mais le parement Sud est dissimulé par des enduits qui ne laissent pas étudier l'appareillage. On peut songer à un reste du mur d'enceinte de la citadelle antique, qui aurait été enrobé, ou accolé à un nouvel ouvrage lors des travaux d'al-'Adil, mais cette hypothèse aurait besoin d'être sérieusement établie, et le fait que cette construction réunit les deux tours antiques A' et O'' ne lui donne pas toute la solidité désirable.

L'entrée orientale (610-1213) est percée dans la tour B et protégée par 2 saillants très rapprochés, comme à la citadelle d'Alep et à Qal'at al-Mudiq.

[1] Van Berchem, C. I. A., *Jérusalem*, I, p. 355 et pl. XL (loggia surmontant l'entrée de la citadelle).

Moins exposée que la Porte Nord, elle a reçu une organisation défensive beaucoup moins développée (un seul coude au lieu de 5). Par contre, elle a été décorée avec un soin particulier, circonstance qui s'explique aisément : tournée vers la ville, elle était en quelque sorte la porte du palais royal, celle par laquelle pénétraient tous ceux qui se présentaient, pour un motif quelconque, à la cour du sultan, celle par laquelle ce dernier sortait lorsque ses devoirs de

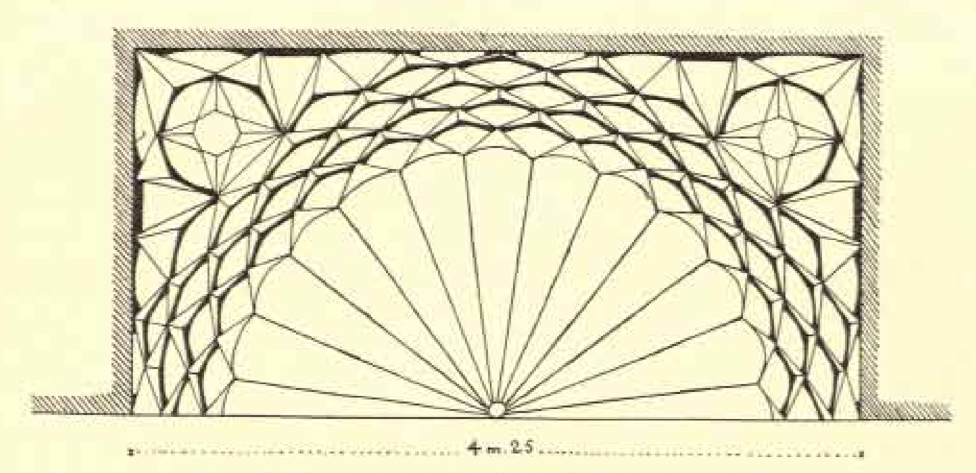


Fig. 16. — Entrée orientale : plan de la voûte du portail.

souverain l'obligeaient à se rendre dans Damas [1]. La niche du portail (4 m. 25 × 2 m. 20) est voûtée par une demi-coupole sur stalactites (fig. 16 et pl. XVI, fig. 1), une des plus belles que nous ait laissés le XIII^e^ siècle : la calotte, brisée et surbaissée, est creusée de 11 cannelures et son arc de tête comporte deux archivoltes concentriques, l'une et l'autre extradossées. Cette coupole, dont il importe de remarquer le diamètre considérable par rapport aux dimensions de la niche [2], est assise sur 4 rangées de larges alvéoles, équivalentes en hauteur et en largeur, qui dissimulent des trompes. Sa rangée infé-

[1] Le fait est du moins attesté pour l'époque de Qalâwûn (Quatremère, *Sultans Mamelouks*, II *a*, p. 143, et II *b*, p. 44-45) : sur ce point comme sur tant d'autres, le cérémonial devait être resté à peu de chose près le même.

[2] Cette proportion suffit, en effet, pour dater approximativement un portail à stalactites. Dans les premières œuvres de ce genre, la coupole demeure logiquement l'élément principal et reçoit une grande ampleur : les alvéoles ne sont qu'une façon décorative de racheter le carré, et n'occupent en conséquence qu'une portion minime de la surface du portail. Par la suite, cette intelligence de la composition se perd : les stalactites envahissent peu à peu toute la niche, et la calotte est progressivement réduite à une petite conque, de profondeur à peu près nulle.

rieure surmonte directement une moulure qui se termine sur chaque pied-droit en s'enroulant autour d'une figure géométrique simple (fig. 17, *a*) ; elle comprend deux alvéoles ornées d'un motif floral (fig. 17, *b*) et deux niches d'une forme bizarre (pl. XVI, fig. 1, à gauche) qui se retrouve à Damas dans un mausolée contemporain, où elle décore les défoncements du tambour (maus. d'Abû 'Abd Allâh al-Ḥasan b. Salâma, 610). La porte d'entrée proprement dite est encadrée de bâtons rompus formant une moulure « attique » (2 gorges et un boudin) qui descendait autrefois jusqu'au sol ; les claveaux de l'arc de décharge sont découpés suivant une succession d'angles et de demi-cercles [1].

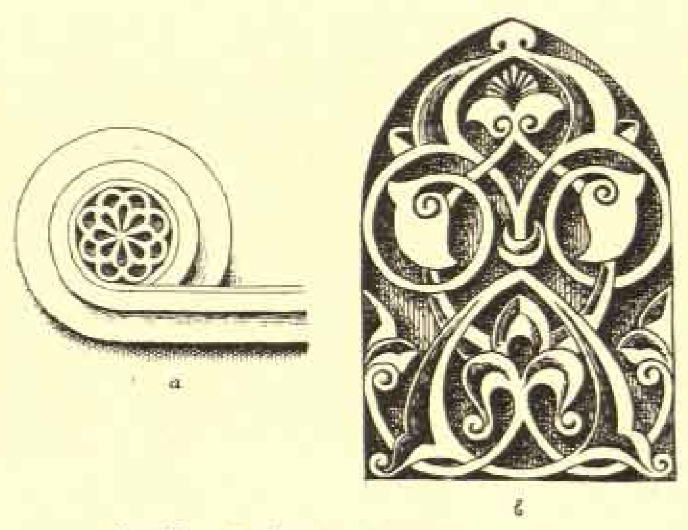


Fig. 17. — Entrée orientale : détail du portail.

En franchissant la porte, on accède à une salle coudée obtenue par l'adjonction d'une travée d'arêtes au plan normal d'une tour, légèrement modifié : les 3 travées habituelles ont été réduites à deux, et la grande face du saillant a reçu une archère supplémentaire, de même que l'étage [2]. Les voûtes en petits moëllons noyés dans le mortier, et les doubleaux appareillés qui séparent les travées sont recouverts d'un enduit de plâtre orné qui ne nous est malheureusement parvenu que dans un état très fragmentaire. Le décor de la voûte figure sur chaque arête deux rubans qui s'entrecroisent et auxquels sont accolées des séries de demi-cercles. Des combinaisons analogues suivent l'entrelacs plus riche qui couvre les doubleaux (fig. 18 *a*). On trouvera un exemple moins incomplet de ce genre d'ornementation dans le bâtiment S.

Par contre, les stucs qui ornaient la voûte et le tympan de la niche *b*, sous

[1] Les bouquets peints qui ornent les alvéoles sont bien postérieurs au portail lui-même. Ils datent sans doute de Qanṣûh al-Ġawri (906 — 922 = 1501-1516).

[2] Ce dernier ne comporte pas la travée en retour d'équerre.

la travée Nord, sont bien conservés. La composition en est très simple (fig. 19) et ne témoigne pas de beaucoup de recherche, surtout dans l'ornement de la voûte, qui se répète par réflexion de part et d'autre de deux axes perpendiculaires, cependant le caractère profondément original de ces stucs s'affirme immédiatement : la forme étrange des fleurons axiaux, mal équilibrés, l'aspect tourmenté de leurs détails intérieurs saisissent encore plus que la physionomie inaccoutumée de leurs terminaisons asymétriques. Il paraît difficile d'assigner

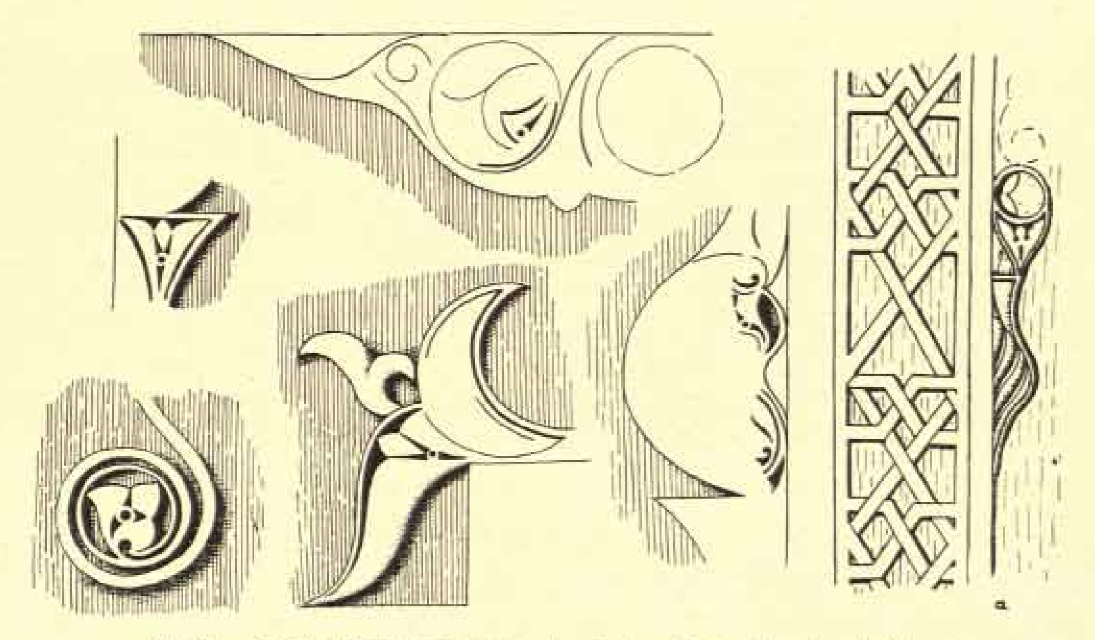


FIG. 18. — Entrée orientale : détails des stucs de la voûte (*a* : décor d'un doubleau).

une date précise à ce décor : la vigueur de l'ensemble, la largeur du dessin, la simplicité de la structure, non moins que la façon de traiter les vrilles, paraissent les reporter au XII^e siècle ou aux premières années du XIII^e siècle ; mais, par ailleurs, la place accordée au modelé intérieur, la surabondance des éléments asymétriques, les grands fleurons axiaux de la voûte, dont la composition est absolument étrangère à l'art ayyoubide, le feraient attribuer à une date plus récente. Cette incertitude s'accroît par suite du manque de points de comparaison : c'est à peine si quelques détails peuvent être rapprochés des stucs de Māristān Qaymari, bâti de 646 (1248) à 656 (1258) : en attendant mieux, on considérera ce décor comme contemporain de la tour B (610).

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le bandeau épigraphique, haut d'une trentaine de centimètres, qui court au-dessous [1] n'apporte aucun renseignement à cet égard, la matière dans laquelle il a été sculpté ayant conféré aux caractères un aspect gras et mou qui leur enlève toute physionomie caractéristique. Par contre, sa teneur (*Coran*, IX, 18) explique la présence d'un décor aussi riche dans l'entrée d'une forteresse. Ce verset se trouve ordinairement sur les murs des sanctuaires : cette niche ornée de stuc représente donc une partie de la mosquée de l'entrée orientale [2], dont le mihrab nous a été conservé dans le défoncement, profond de 2 m. 50, qui occupe le mur Sud de la travée Ouest. Il présente l'aspect normal d'un demi-cylindre creux, voûté en cul-de-four (hauteur 2,80 ; largeur 1,08 ; profondeur 0,87). Les colonnettes ont disparu, mais les chapiteaux (diamètre à la base 0,185) sont demeurés engagés dans les pieds-droits (fig. 20) : ils appartiennent à cette série de types dérivés du corinthien, caractérisés par une schématisation exagérée de l'acanthe, dont l'usage s'était généralisé dans les monuments syriens au cours de la Basse-An-

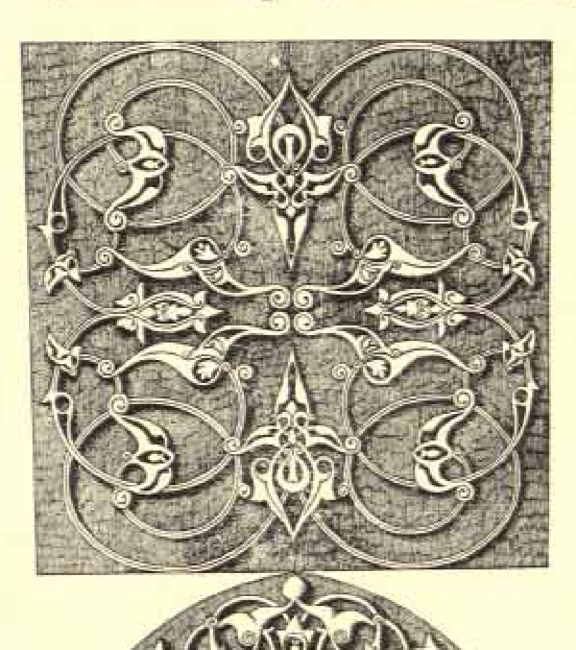


Fig. 19. — Entrée orientale, niche *b* : décor de la voûte (développé) et du tympan.

[1] Il n'a pas été reproduit sur le dessin.

[2] *La Description de Damas* indique plusieurs oratoires dans la citadelle ; aucun d'eux ne peut être identifié avec celui-ci. La liste des mosquées de Damas donnée par al 'Ilmawi, en effet, a été copiée purement et simplement sur celle d'Ibn 'Asâkir ; elle nous donne donc un état des lieux antérieur aux travaux d'al-'Adil. A Alep, l'entrée de la citadelle possédait également son oratoire, en T du plan de Van Berchem (*Voyage*, p. 212, fig. 128) ; le mihrab, omis sur ce plan, est encore en place. A Jérusalem, la mosquée de la citadelle était pourvue de meurtrières (Van Berchem, C. I. A., *Jérusalem-Ville*, p. 159, fig. 20 à 23), comme c'est le cas à Damas pour l'oratoire du *dergâh*.

tiquité. Les deux chapiteaux de la citadelle ne semblent cependant pas provenir d'un remploi : Alep conserve, dans ses monuments de la fin du XIIe siècle et du début du XIIIe siècle, des modèles analogues, où les feuilles, traitées en simple épannelage, ne forment plus qu'une masse brute : deux d'entre eux au moins semblent bien de facture musulmane.

On retrouve dans cette même travée Ouest un détail de décoration auquel son caractère archaïque donne une valeur importante : il s'agit en l'espèce, de la clef de l'arc de décharge qui soulage l'énorme linteau de la porte par laquelle on gagne la salle E, à travers la tour antique E'. Cette clef est une bande de pierre noire, large de 10 cm. environ, incrustée verticalement au sommet de l'arc. On expose ailleurs que ce type de clef constitue à Damas la première manifestation de cette polychromie de l'appareil qui tiendra une place de plus en plus grande dans la décoration extérieure des monuments : c'est dans les premières années du XIIe siècle qu'il apparaît (503, mosquée des Omeyyades, puis : 575, Rayḥāniya ; 577, Ḫātūniya ; 577, Farruḫšāhiya, etc.), mais en 610 il était déjà remplacé par des silhouettes plus compliquées. La survivance en cette place d'un genre de décoration aussi périmé s'explique aisément si l'on observe que la baie est percée dans la face latérale d'un des saillants antiques qui protégeaient l'entrée Est et que sa largeur (2 m.) est considérable par rapport à son rôle actuel : on doit conclure du rapprochement de ces divers indices que nous sommes en présence de la porte orientale de la citadelle primitive, conservée (comme Bāb al-Ḥadīd) lors de la reconstruction du XIIIe siècle : le type de l'incrustation de pierre noire la reporterait au temps de Saladin.

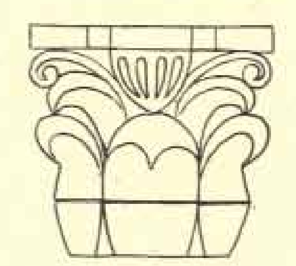


Fig. 20. — Entrée orientale : chapiteau du miḥrab.

La salle C[1] constitue un grand hall qui sert de dégagement à l'entrée orientale et qui permet de gagner soit le terre-plein à l'intérieur de l'enceinte, soit l'extérieur de la ville, au moyen de la galerie D par laquelle il communique avec Bāb al-Ḥadīd. La salle (20,50 × 18) est voûtée par huit travées d'arêtes distribuées autour d'une coupole centrale reposant sur 4 grosses colonnes

[1] Plan dans *Damaskus*, II, fig. 57.

(diam. 1 m.) dont l'origine antique ne fait aucun doute. Leurs chapiteaux, qui relèvent de deux types différents de corinthien (pl. XVII, fig. 1), peuvent être datés approximativement des derniers temps de l'époque impériale[1]. Pour Kremer[2], ces colonnes se trouvent encore *in situ* ; MM. Watzinger et Wulzinger pensent qu'elles proviennent d'un monument antique situé à l'intérieur du *castrum* primitif, mais que leur érection dans le hall de l'entrée orientale ne remonterait qu'à la Basse-Antiquité, ou même à l'époque proto-arabe[3]. En réalité, le problème est délicat à résoudre : les bases, qui auraient pu fournir une indication, sont dissimulées par le dallage actuel, et la situation de ce dernier par rapport au niveau du terre-plein (—2 m.) s'explique uniquement par l'énorme masse de déblais et d'ordures qui s'était accumulée dans la cour à la suite d'une longue incurie : avant les travaux de 1924, on retrouvait presque partout une dénivellation à peu près équivalente. Rien ne s'oppose à ce que ces colonnes aient été dressées à cet endroit lors de la reconstruction du XIIIe siècle, et leur masse même ne serait pas un argument contre cette hypothèse[4] : rien n'autorise à conclure dans un sens ou dans un autre.

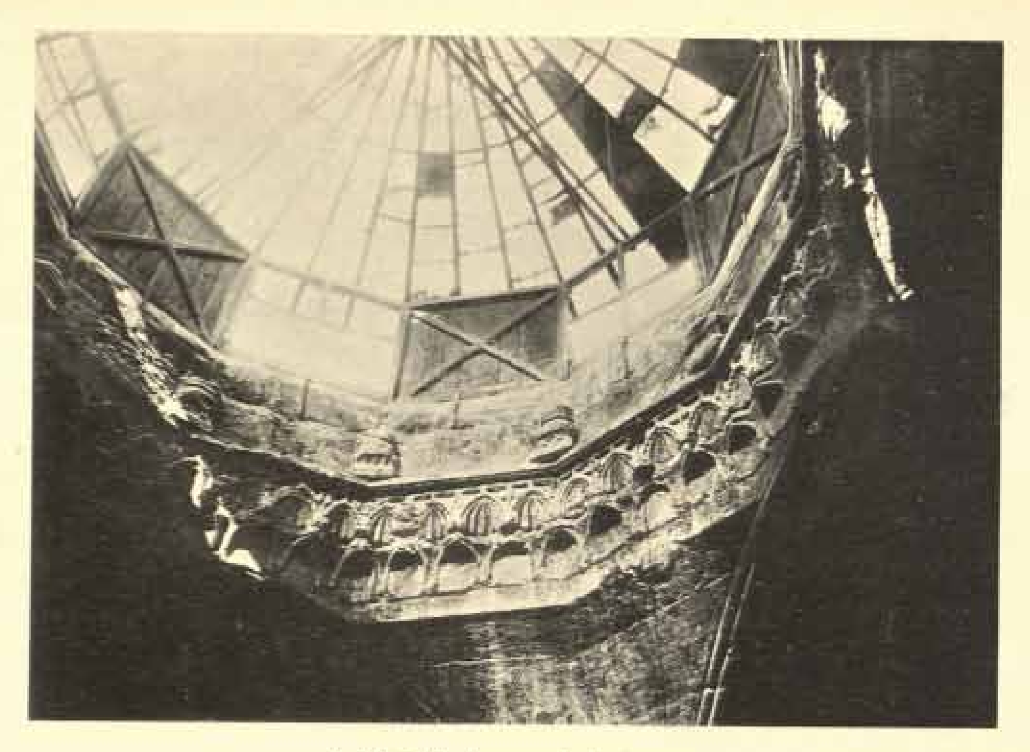
Par contre, les parois de la salle et les voûtes ne sauraient dater que de la période musulmane, et plus particulièrement du XIIIe siècle. Les travées d'arêtes ne se distinguent par aucun caractère spécial ; la coupole, au contraire, est fort intéressante. La calotte elle-même s'est effondrée ; il ne reste plus aujourd'hui qu'un double tambour dodécagonal, dont le poids est réparti sur les colonnes au moyen de 4 arcs tiers-point. Le carré est racheté par 4 glacis, brisés suivant les diagonales du quadrilatère à couvrir : on sait que ce mode de passage au cercle, très rare à Damas, doit être considéré comme un procédé de construction strictement alépin. La première zone polygonale est ornée d'alvéoles réparties sur deux étages (pl. XVII, fig. 2) : une rangée inférieure, à forte saillie, et une rangée supérieure, plus plate, comprenant sur chaque face du tambour quatre petites niches côtelées. L'espace demeuré libre entre ces

[1] *Damaskus*, I, p. 55.

[2] *Topographie*, II, p. 23.

[3] *Damaskus*, I, 55, et II, 176.

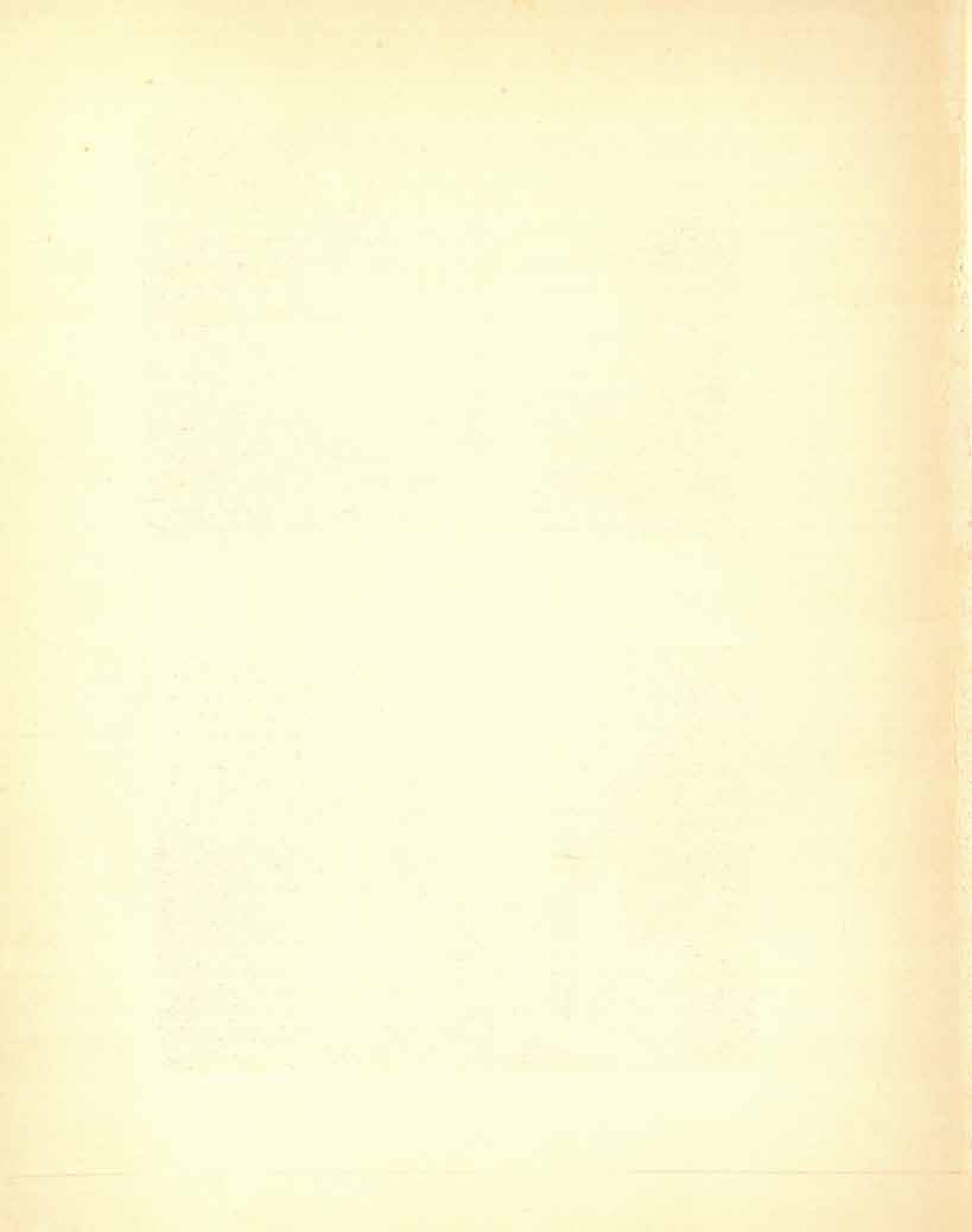
[4] Sur une pierre de 5 m. de long au sommet de la citadelle de Boṣra, v. DE VOGÜÉ, dans BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, III, 46. On pourrait faire valoir, avec beaucoup plus de poids, que ces colonnes sont situées exactement dans l'axe de l'ancienne porte (tour E') et non dans celui de l'entrée de 610 H., mais nos habitudes de symétrie sont généralement si étrangères aux constructeurs musulmans qu'il est difficile de décider si l'argument peut être décisif.



2. Détail de la coupole de la salle C.



1. La salle C.



dernières et la corniche est occupé par des ornements en plâtre, aujourd'hui assez indistincts, où l'on reconnaît des tiges chargées de feuilles et une sorte de bourrelet, formé de globules juxtaposés, épousant la courbe des alvéoles. Ces stucs semblent postérieurs aux alvéoles elles-mêmes — qu'il faut attribuer à l'époque ayyoubide [1] — car une des niches de la zone supérieure est en partie dissimulée par un ornement floral rapporté sur ses cannelures. La différence de date entre les deux décors ne saurait toutefois être considérable, et ils se situent l'un et l'autre dans les limites du XIIe siècle. Au-dessus des alvéoles, dont elle est séparée par une corniche vigoureusement profilée, la seconde zone polygonale n'est plus représentée que par une assise de pierre. Les angles sont occupés par les bases de 12 colonnettes qui pouvaient s'élever jusqu'à la naissance de la calotte ou recevoir des arcs décoratifs encadrant les 12 fenêtres du tambour. Bien qu'aucune trace n'en demeure visible, l'existence de ces ouvertures ne saurait être mise en doute : d'Arvieux, bon observateur, décrit cette coupole comme « un dôme assez vaste et *tout ouvert* » soutenu par quatre piliers « si gros qu'ils porteraient la coupole de Saint-Pierre de Rome » [2]. Une pareille affirmation semble contredire toutes les données fournies par l'analyse des monuments, puisque c'est seulement à l'époque mamelouke que l'on trouve des salles largement éclairées par de nombreuses fenêtres hautes, ménagées dans les tambours à raison de une pour chaque face [3]. Mais la superposition de deux zones polygonales dans une coupole sur glacis est elle-même absolument insolite et ne s'explique que par le désir de procurer une lumière plus abondante au moyen d'un second tambour percé de fenêtres : l'existence de deux *coupoles-lanternes* analogues dans l'entrée Nord (tour O) et dans la salle E fournit de fortes présomptions en faveur de cette hypothèse.

La SALLE D, longue galerie voûtée en arêtes, percée de quelques portes tiers-point et de rares fenêtres hautes [4], n'a pu être étudiée sérieusement, en raison de son utilisation comme prison.

La réunion des deux tours antiques A' et E', au moyen d'un mur recevant

[1] Par comparaison avec les monuments énumérés plus loin.

[2] *Mémoires*, II, 450.

[3] Ḫānaqāh Yūnusiya (784 = 1382), mausolée de Tawrūzi (823 = 1420), etc.

[4] L'éclairage est assuré principalement par les regards percés dans la voûte.

les voûtes de la galerie de tir AB, a donné naissance à la longue SALLE E, qui conserve la maçonnerie antique sur trois de ses faces. Des piliers simplement accolés aux parois supportent les trois travées d'arêtes et la coupole centrale sur glacis, aujourd'hui effondrée. Comme à la salle C, des colonnettes, dont il ne reste que des vestiges, occupent les angles du double tambour dodécagonal : la restitution d'une coupole-lanterne s'impose ici sans restriction, en l'absence de toute baie pouvant servir à l'éclairage.

JEAN SAUVAGET.

(*A suivre.*)

LES COLLECTIONS DU VIEUX SERAÏ A STAMBOUL

PAR

HALIL EDHEM BEY ET GASTON MIGEON

La disparition du sultanat et plus tard du khalifat a rendu les palais du vieux Seraï (Topkapou), à Stamboul, propriété nationale. Ils sont donc entrés dans le groupe des monuments historiques de la Turquie, et rattachés à la Direction Générale des musées de Stamboul depuis le 3 avril 1924. Le directeur actuel Halil Edhem bey les a pris sous son administration et son contrôle, et les a organisés pour les rendre accessibles au public certains jours de la semaine, à l'exception de quelques bâtiments qui ne pourront l'être qu'après une restauration nécessaire, tels le Harem. Il y a apporté toute son activité et son goût, et dans le but de satisfaire la légitime curiosité des visiteurs, il a rédigé à leur intention un guide sommaire, qui, anticipant sur les catalogues futurs, rend les plus grands services. C'est à ce guide surtout que nous nous référons dans les quelques pages qui vont suivre, et dont il est juste de rapporter presque tout l'intérêt à l'éminent directeur des musées ottomans. G. M.

Les Palais de Topkapou, appelés « vieux Seraï » par les étrangers, sont situés sur l'emplacement de l'Acropole de l'ancienne Byzance, antérieure à l'époque chrétienne, sur une vaste plate-forme oblongue, s'avançant en triangle et en cap vers le Bosphore qu'elle délimite des eaux de la Corne d'or, séparée de la ville par le Mur Terrestre, et défendue de ce côté de la mer par des murailles maritimes anciennes. La partie dominante de l'enceinte était occupée à l'époque byzantine par des Églises, dont seule, la plus importante, Sainte-Irène, aujourd'hui musée des armes, existe encore. Quand Mohammed II eut conquis Constantinople en 857 (1453), sur le dernier des Basileï de Byzance, il avait d'abord fait construire l'année suivante un Palais sur l'emplacement du Séraskérat, transformé aujourd'hui en Université. Ce n'est que dix ans plus tard en 869 (1462) qu'il entreprit la construction du Seraï, qui dut être terminé entre 1472 et 1478, si l'on s'en rapporte aux inscriptions qui seules datent deux des bâtiments qui en font encore partie, le Tchinili Keuchk (877/1472) aujourd'hui musée d'arts musulmans, et le Babi Humayun (883/1478). Mais ni le Conquérant, ni ses deux successeurs n'y avaient installé d'habitations privées

pour la Cour ; ce n'est que Suleïman Ier qui y ajouta les appartements pour les femmes, dit le Harem, considérablement agrandis par la suite.

Les historiens turcs et les anciens voyageurs européens, n'ont jamais appelé les palais que « Yeni Seraï » ou nouveau palais ; et l'appellation moderne de « Topkapou » (porte du Canon) vient d'une porte qui se trouvait à la pointe des murailles, à cause des canons qui y étaient braqués.

Ce fut là pendant quatre siècles la résidence magnifique des sultans ottomans, qui dans la première moitié du XIXe siècle l'abandonnèrent, pour aller se fixer dans les palais modernes sur les rives du Bosphore, depuis qu'Abdul Mejid en 1853 eut décidé la construction de Dolma-Bagtché, développant le long du Bosphore rive d'Europe, sur un quai de marbre de plus de 600 mètres, ses pompeuses façades à l'italienne et ses portiques, dont l'excessive décoration accuse encore plus la pauvreté architecturale.

Cette innovation d'un grand palais à corps unique, était absolument opposée à la conception des palais du vieux Seraï constitués par de nombreux édifices de dimensions variées, disposés au milieu ou sur les côtés des cours et des jardins. Ces « Keuck » ou pavillons se répartissent dans quatre grandes cours auxquelles on accède par trois portes monumentales et un passage, rangés presque sur un même axe.

Quand on a franchi la première Cour, la place des Parades, que bordent l'église Sainte-Irène, servant aujourd'hui de musée de l'armée, avec ses magnifiques collections d'armes anciennes, et l'hôtel des Monnaies, on a devant soi un portail de pierre, monumental, flanqué de deux tours massives de forme octogonale, que relient entre eux des créneaux à mâchicoulis. Une grande et lourde porte en fer forgé porte le nom de l'artisan « Isa Mohammed » et la date 931 (1524) sous le règne de Soleiman Ier, à son début. C'est l'*Orta Kapou*, porte du milieu, que personne, sauf le sultan, n'avait le droit de franchir à cheval, et qu'abrite du côté intérieur une vaste toiture en auvent, soutenue par dix colonnes de marbre. Cette deuxième vaste cour, longue de 160 mètres, et large de 130 mètres environ, inspire dès l'abord de douces impressions de calme et de sérénité. Quatre chemins divergents partent d'ici : au milieu la voie directe, qui mène au fond à la 3e porte, est bordée de chaque côté d'une ligne de cyprès gigantesques qui lui donnent un aspect triomphal ; le chemin de droite mène aux cuisines rangées sur le long côté droit, derrière les arcades, sous vingt

petites coupoles surmontées de cheminées; les deux chemins de gauche conduisent à la salle du Divan, où se réunissaient les ministres, aux délibérations desquels le sultan assistait derrière la fenêtre grillée d'une petite loge, et où étaient reçus aussi par le grand vizir les ambassadeurs étrangers, et à la Porte du Harem.

Dans cette vaste cour, quand on oppose à sa solitude mélancolique et grandiose, l'animation et la vie qui y régnaient du temps des Sultans, aussitôt est



Fig. 1. — Deuxième cour; l'allée des cyprès.

évoquée entre ces murs farouches, la véritable ville impériale enchantée mais mystérieuse, où si souvent l'Amour et la Mort ont alterné leurs péripéties dans un des plus beaux décors du monde. Les services du Seraï étaient, en effet, des plus compliqués, et pour chacun d'eux, existaient des « Odjak » ou corporations, vivant en chambrées ou en chambres. Elles avaient chacune leurs traditions et leurs règlements rigoureusement observés, dans un ordre parfait. L'éducation physique et morale du personnel était l'objet des plus grands soins, chaque chambrée ayant ses maîtres d'études et d'exercices corporels : on y cultivait les arts et la musique. Chaque corporation avait une bibliothèque, une mosquée et un bain, et presque tous les corps de métiers y étaient représentés. Parmi

eux on comptait un certain nombre de savants, de calligraphes et d'artistes peintres, et certains membres accédaient parfois aux fonctions d'État les plus hautes.

En dehors de ces corporations le Seraï comprenait de nombreux fonctionnaires, chambellans, écuyers, médecins, architectes, pages et fauconniers, et les services d'eunuques noirs et blancs.

Rien de tout cela n'existe plus : mais à la place règnent la solitude, le silence et l'oubli.

∴

C'est dans la 3ᵉ cour que se trouvent les bâtiments principaux : la salle d'audience entourée d'une arcade d'un beau style, dans laquelle les anciens

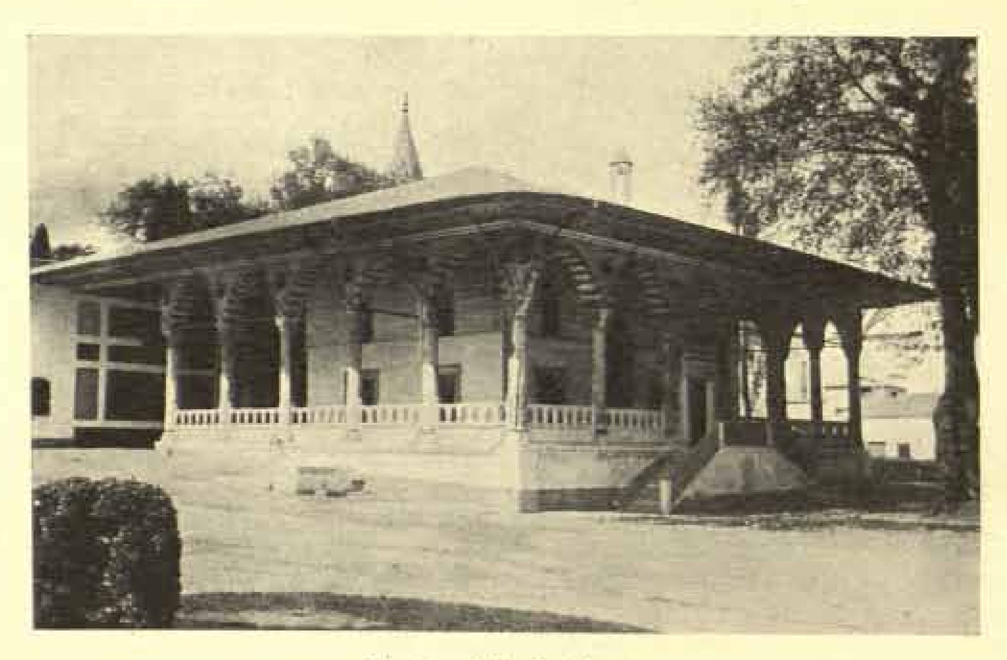


Fig. 2. — Salle d'audience.

sultans recevaient les ambassadeurs, les princes étrangers, les hauts dignitaires de l'État. Dans un angle le trône est sur une large estrade surmontée d'un baldaquin. Il est daté de 1005 (1596).

En face est un édifice en marbre blanc, la Bibliothèque du Seraï fondée par Ahmed III en 1131 (1719). Elle est riche de plusieurs milliers de manuscrits

orientaux; un certain nombre orné de miniatures. Quelques gros recueils (mourakkas) de miniatures réunies, provenant de livres disloqués dont on a jadis sauvé les épaves avec soin, mais sans aucun ordre, sont dignes d'une patiente étude. Les plus intéressantes de ces miniatures proviennent de grands Shah Namehs, persans-mongols du XIVe siècle, et sont parfois des œuvres d'un grand art, d'une puissante imagination, d'un émouvant caractère sauvage, d'un très beau dessin. Il est indispensable que soit dressé au plus tôt un inventaire de ces livres si précieux, précédant un catalogue méthodique qui nécessitera un très long travail basé sur une profonde connaissance de cet art merveilleux de l'illustration du livre persan.

Un vaste bâtiment à droite est précédé d'un portique à colonnes en vert antique. Deux immenses salles oblongues voûtées ont reçu une énorme collection de porcelaines de Chine, depuis les céladons de la dynastie des Song, et les potiches bleues-blanches de la dynastie Ming, jusqu'aux porcelaines du temps de Kang-Hi, famille verte et famille rose. Des services entiers accompagnaient les sultans dans leurs sorties, et même aussi dans leurs campagnes guerrières. D'autres faisaient partie des services de table couramment employés. C'est une collection d'une richesse et d'une variété extrêmes.

Un peu plus loin et derrière un portique un bâtiment renfermait jadis le « Trésor du Seraï ». Il n'était point facile d'y être admis, si ce n'est accompagné de surveillants, et précédé d'un fonctionnaire qui dévérouillait devant vous de lourdes portes à serrures massives. Aujourd'hui l'entrée est à peu près publique, du moins certains jours de la semaine, et l'on y peut admirer ce que depuis plusieurs siècles les sultans y avaient accumulé de richesses. On y voit le trône d'or, étincelant de rubis, d'émeraudes et de pierreries que le sultan Sélim en 1514 avait conquis sur le Shah de Perse vaincu. Dans des vitrines sont abrités de grands vases d'or, de cristal, d'onyx parfois incrustés de pierres précieuses, comme est tout un service de toilette en lapis-lazuli; des coupes sont pleines de rubis et d'émeraudes en vrac, d'autres renferment des monnaies d'or anciennes; des armes magnifiques sont niellées d'or, avec leurs poignées enrichies de pierres précieuses.

Une des plus grandes curiosités est la collection des costumes d'apparat des sultans, drapés sur les mannequins, et alignés dans trois immenses vitrines. Ils sont tous là, depuis Mohammed II le Conquérant, jusqu'à Mahmoud le ré-

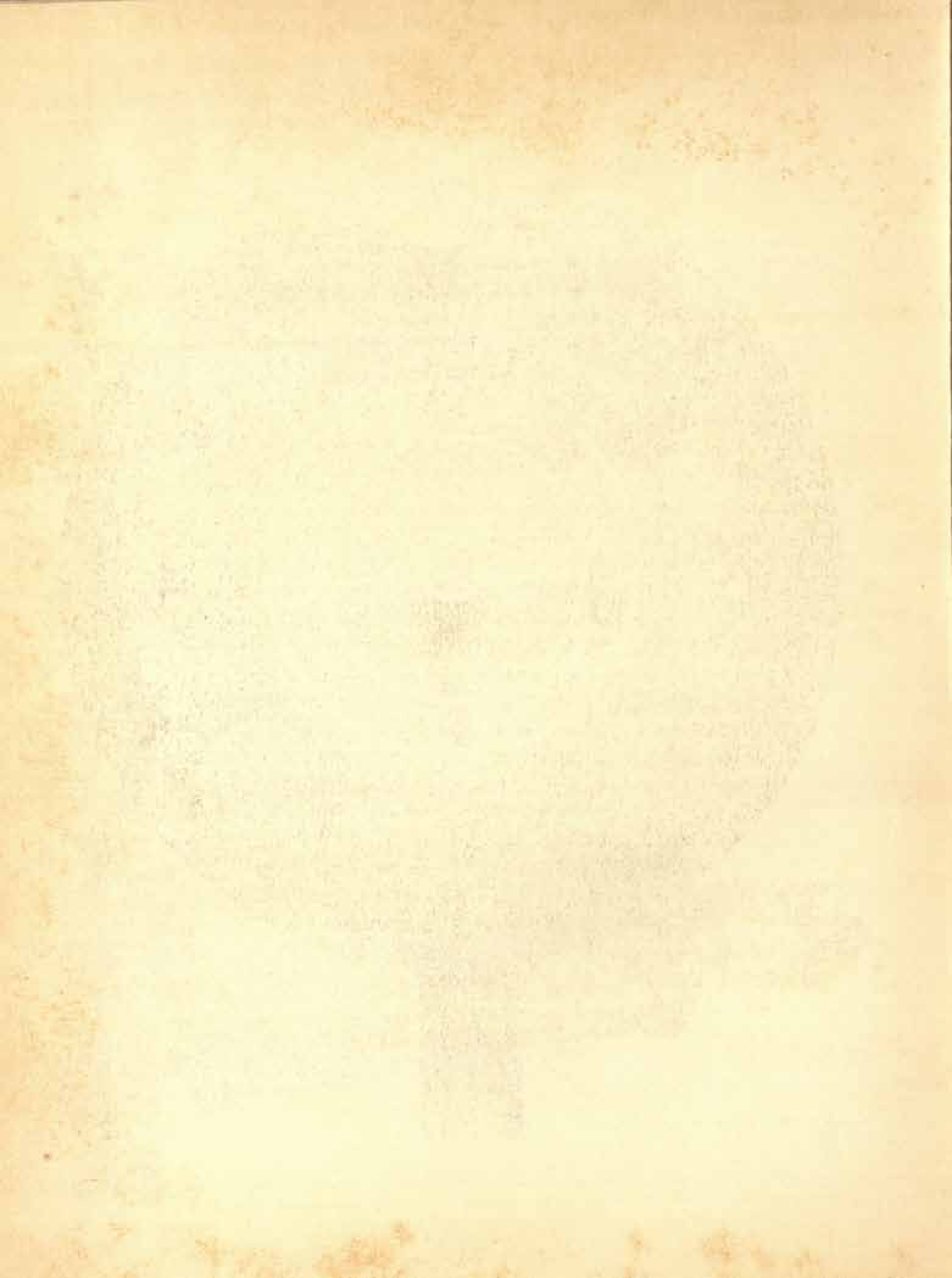
formateur, dans leurs caftans de brocarts tissés dans les ateliers fameux de Brousse ou d'Asie Mineure, aux grands dessins floraux d'esprit persan, coiffés de leurs énormes turbans blancs hérissés d'aigrettes de pierreries, portant à leurs ceintures de soie de riches poignards à pommeaux incrustés de rubis et de perles. Voici Mohammed II, qui prit Byzance, dont le kandjar porte au pommeau trois grosses émeraudes ; après lui Bajazet II à la robe prodigieuse de richesse décorative (1481-1512) avec ses grandes anémones rouges et or sur fond noisette-verdâtre (pl. XVIII); puis Soliman qui prit Belgrade porte un lourd turban cerclé d'une torsade de rubis ; puis Mourad, qui prit Bagdad, coiffé d'un casque empanaché, et serré dans une cotte de mailles étincelante de pierreries, et tous leurs successeurs les Selim, les Achmed, les Mustapha, tous venant évoquer une Turquie d'autrefois guerrière et magnifique, fantômes d'un passé cruel et fastueux.

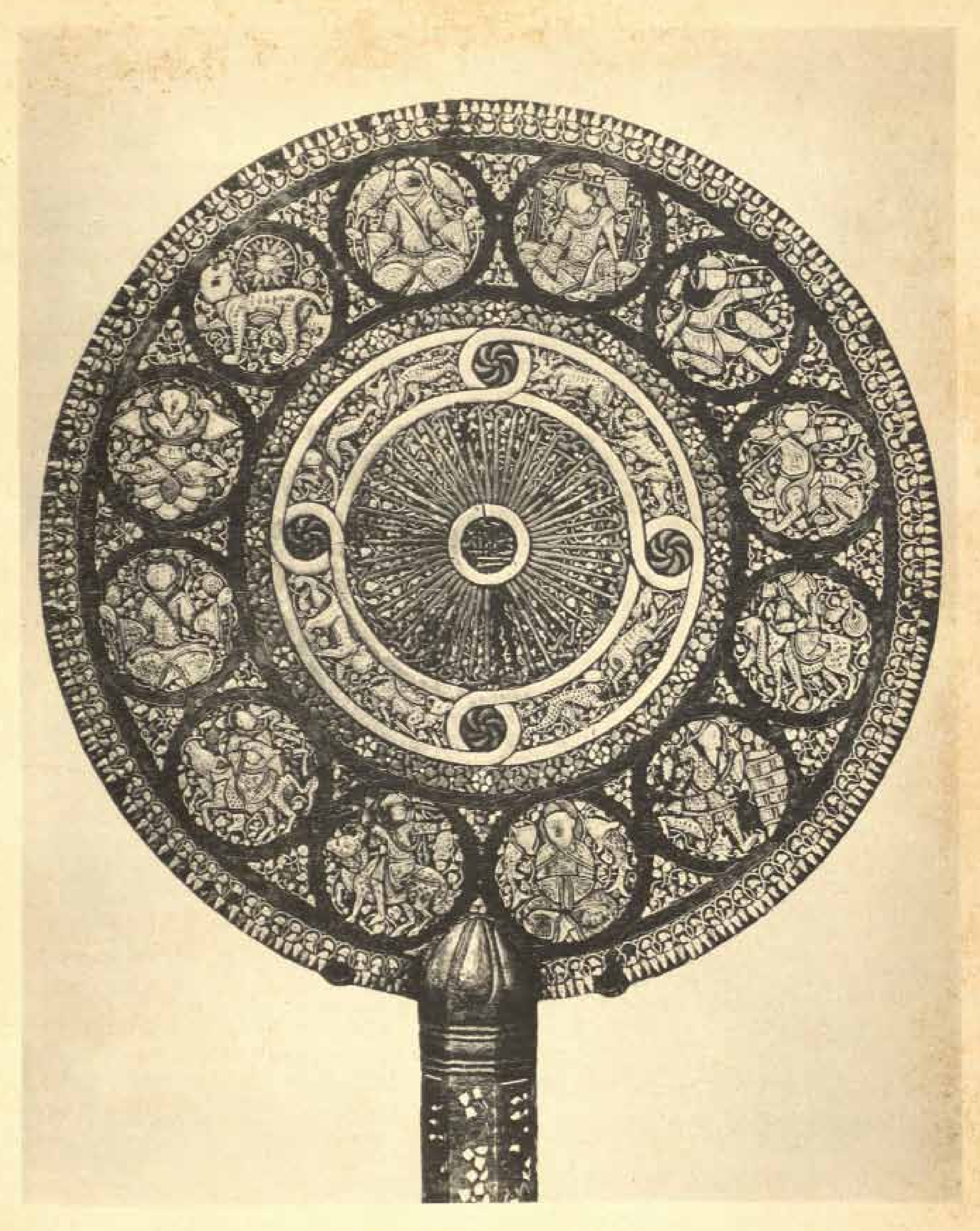
Dans d'autres vitrines voisinent quelques objets admirables, retrouvés parmi ces collections du Seraï, et aujourd'hui bien mis en évidence, pour attirer, retenir et exalter l'admiration des connaisseurs. Mettons à part deux objets vraiment extraordinaires, qui, à notre connaissance, n'ont jamais été publiés, et qui chacun dans leur série occupent une place archéologique et artistique éminente : c'est un miroir à main, en fer incrusté d'or, et c'est une lampe à pied en verre émaillé.

Ce miroir est d'une forme rare, avec son manche à main, 0 m. 46, diamètre 0,22 (pl. XIX) et d'une matière infiniment rare, le fer étant, pour la technique de l'incrustation des feuilles d'argent, d'une nature bien plus rebelle que le cuivre. Un seul miroir à manche, en fer, est mentionné par Reinaud, *Cabinet du duc de Blacas*, II, p. 398, note 1, avec une inscription coranique et sans figures. Une large bande circulaire extérieure porte 12 médaillons renfermant les signes du Zodiaque. C'est donc le type parfait des miroirs astrologiques et peut-être magiques, analogue à celui qu'a si bien décrit Reinaud, *Cabinet du duc de Blacas*, II, p. 404 et suiv., pl. XIX. Et il peut être d'un très vif intérêt de confronter sur les deux miroirs les représentations zodiacales en leurs légères variantes. Si nous partons, à gauche, du signe de l'Écrevisse, nous l'y trouvons associé au croissant lunaire ; le Lion ensuite est associé au Soleil. La Vierge ici tient elle-même les épis, alors que souvent apparaît Mercure en moissonneur. Vénus, richement vêtue à l'orientale, tient de chaque

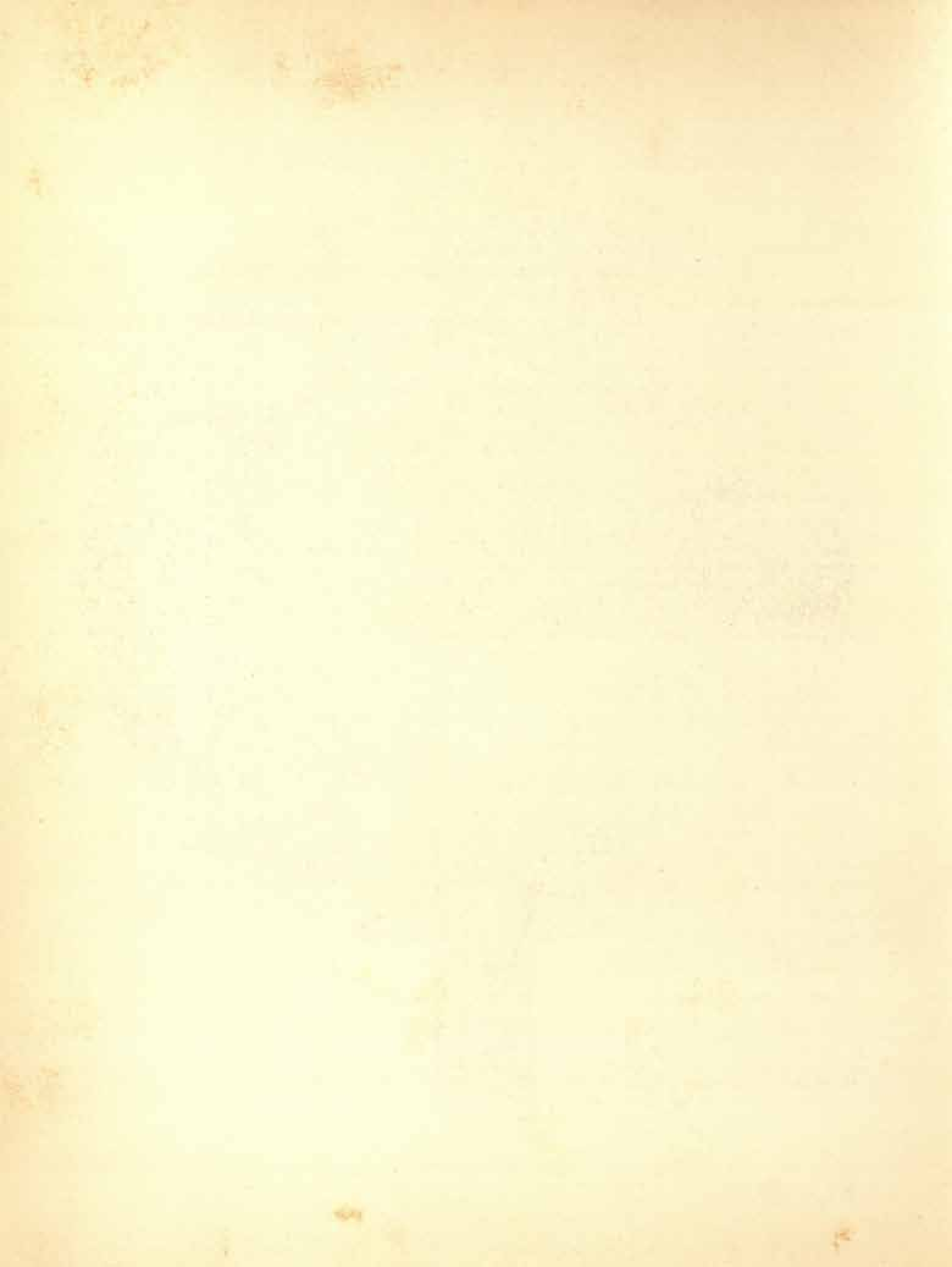


COSTUME D'APPARAT DE BAJAZET II.
Collections du Vieux Séraï à Stamboul.





MIROIR ASTROLOGIQUE.
Collections du Vieux Sérai à Stamboul.



main un plateau de la balance. Mars casqué brandit le Scorpion et le frappe de l'épée. Le Sagittaire sur ce miroir est particulièrement magnifique, le buste humain se prolongeant en un corps de panthère, la queue terminée par une tête de dragon. Sur le Capricorne est assis Saturne, armé du pic et de la lance. Encore Saturne avec le Verseau, à ses pieds une gargoulette. Jupiter est figuré en pacha, associé aux poissons. Sur le Bélier est assis Mars brandissant l'épée, tenant une tête de la main gauche. Le Taureau porte Vénus somptueusement vêtue et jouant de la guitare. Enfin, les Gémeaux sont symbolisés par deux fleurs que tient un personnage à turban qui doit être Mercure. Le grand médaillon central est formé d'une inscription rayonnante où l'on pourrait imaginer une figuration du Soleil, alors que dans l'entrelacement des filets renfermant une course d'animaux, dans les quatre signes en hélices, on tendrait à voir la Lune en ses quatre époques de lunaison (voir Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 69 et 90). Les lettres (alif) de cette inscription se concentrent autour d'un petit rond dans lequel on lit : « fait Ala eddin pour » peut-être le nom du vizir mentionné dans le texte. L'inscription elle-même commence par donner le nom de l'ouvrier : « (c'est)... l'œuvre du maître Muhammed ». Ensuite le mot de « vizir » puis, « son excellence » avec une dizaine de relatifs du titre.

Le mot « pour » est à demi effacé, et fragmentaire. Parmi les relatifs du titre on lit aussi celui de « Giyathi », c'est-à-dire celui qui délivre, ou qui secourt. Peut-être est-ce une allusion au vizir pour lequel le maître Muhammed travaillait.

Le manche a huit faces, avec des inscriptions incrustées en argent sans nom ni date, avec des titulatures qui ne donnent pas plus de renseignements.

Une question se pose, celle de l'origine de ce bel objet. Il n'est pas douteux que la petite frise qu'entoure l'inscription avec sa course d'animaux se poursuivant, et les douze médaillons qui l'entourent circulairement sont d'esprit nettement mésopotamien ; il est vrai que l'art des artistes de Mossoul s'est fréquemment répandu très loin de ses origines, comme le prouvent tant d'inscriptions mobilières syriennes, égyptiennes ou rassoulides, mais nous pouvons affirmer ici que ce travail magnifique par sa sûreté de dessin, sa vigueur d'incrustation, sa richesse décorative d'une stupéfiante conservation, et par la beauté de son style, n'est égalé dans aucun des cuivres incrustés de Mossoul du XIII^e siècle que nous connaissions, le miroir du Cabinet de Blacas,

portant d'ailleurs une inscription au nom d'un prince Ortokide d'Hisn-Kaifa du XIIIe siècle.

La lampe de verre est, elle aussi, un objet extraordinaire qui fut retrouvé, il y a une quarantaine d'années, dans le tombeau de Bayezid Ier à Brousse (1389-1402) et transporté au trésor (pl. XX). D'abord elle est montée sur un haut pied, comme une grande coupe droite, ce qui est tout à fait insolite, et elle est de couleur vert clair, ce qui ne l'est pas moins, on peut dire unique. La haute inscription circulaire de la coupe, émaillée en violet foncé, est en gros caractères « nashi mamlouk » ; elle est divisée en deux cartouches séparés par des médaillons. Elle dit seulement que « (cet objet) a été fait pour son « Excellence » sans donner de nom, avec simplement deux relatifs du titre. C'est un très beau verre émaillé du XIVe siècle égyptien, à ajouter à la liste déjà si considérable des verres arabes du musée arabe du Caire, dont Gaston Wiet vient d'établir le catalogue.

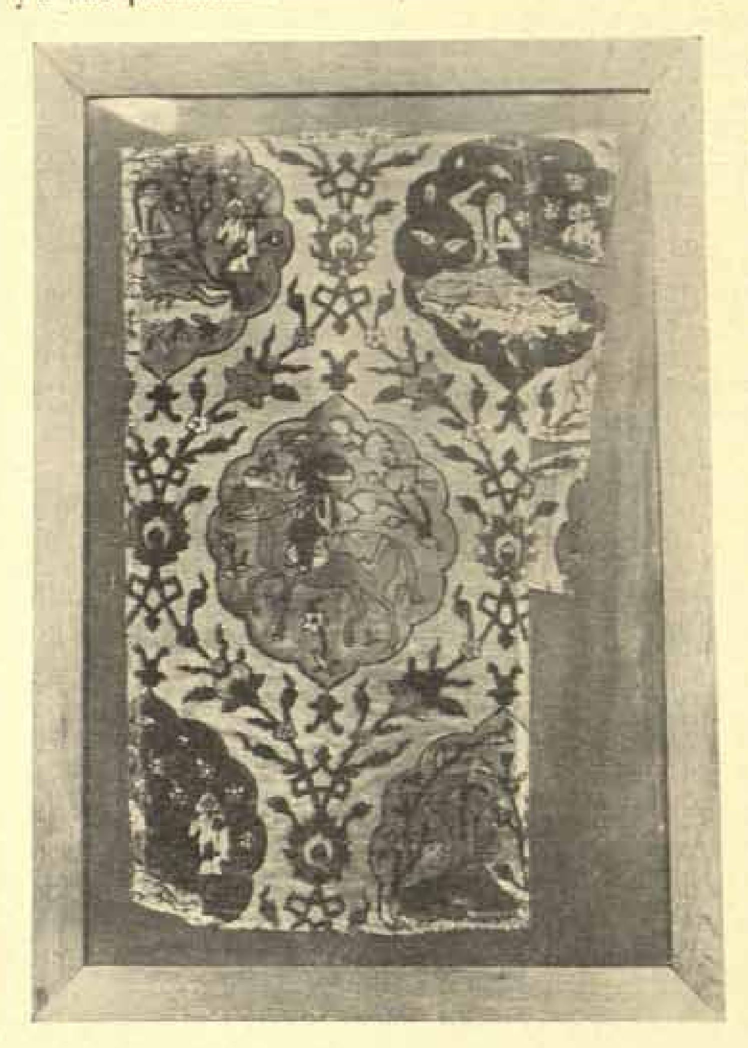
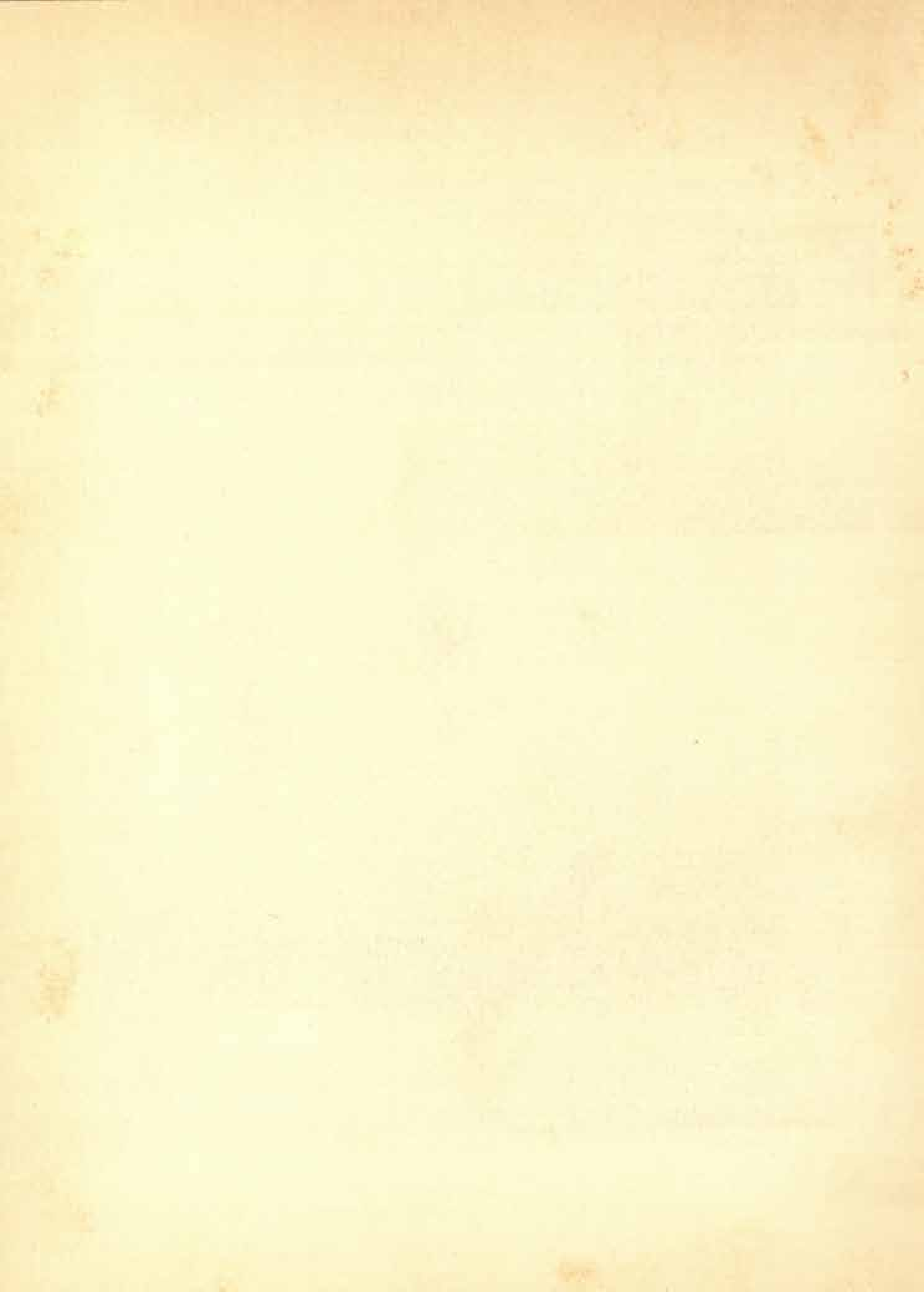


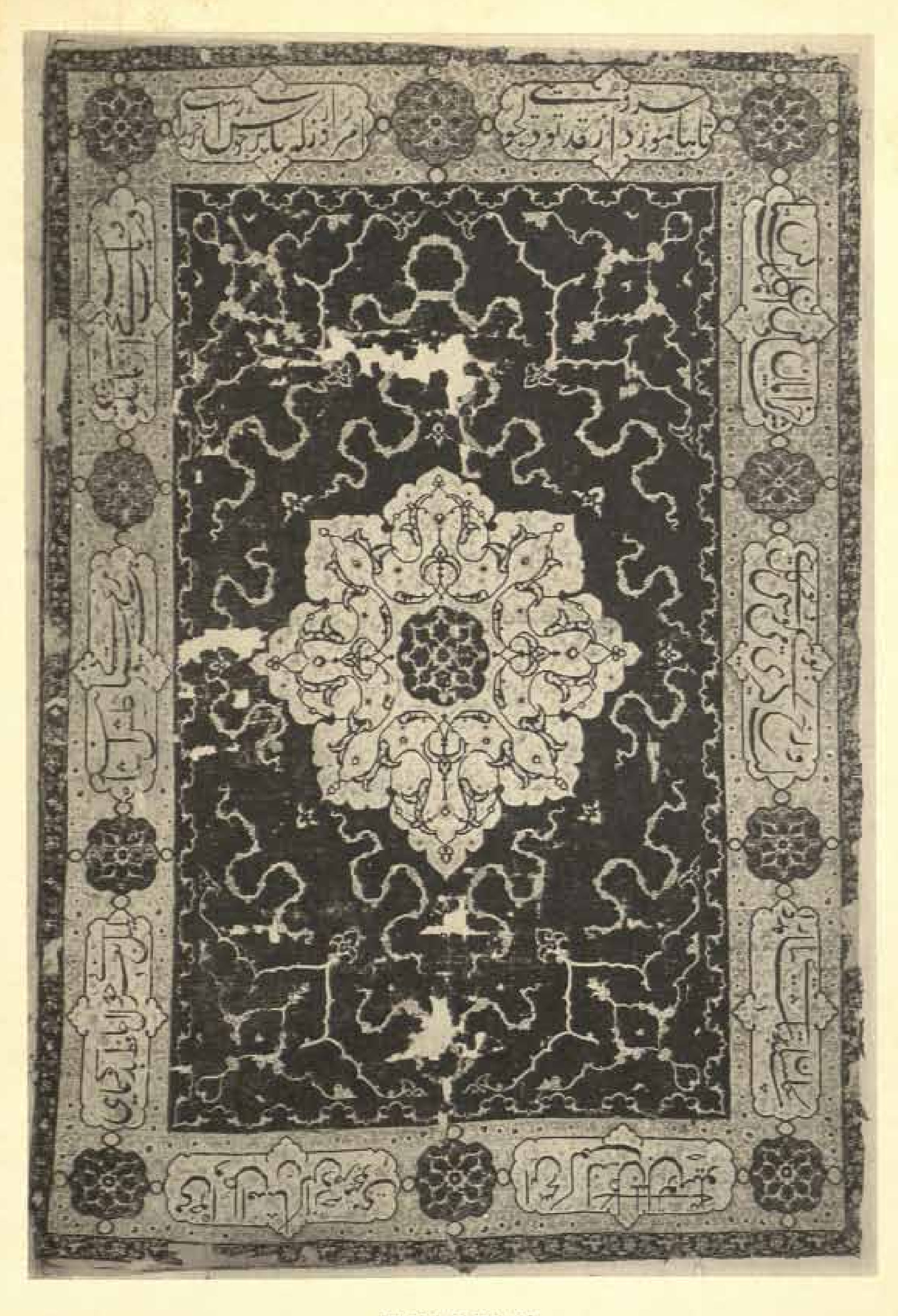
Fig. 3. — Velours persan, XVIe siècle.

Quelques admirables tapis de soie persans sont dignes aussi d'être signalés.



LAMPE DE VERRE TROUVÉE DANS LE TOMBEAU DE BAYEZID Ier.
Collections du Vieux Seraï à Stamboul.





TAPIS PERSAN.
Collections du Vieux Séraï à Stamboul.



Il en est deux tendus dans le fond d'une grande vitrine, avec des inscriptions à versets du Coran, qui sont dans un état de conservation surprenant, véritablement à l'état de neuf : ils ont dû être apportés par une ambassade persane, offerts au sultan, puis roulés et jamais mis en service usager. C'est merveille que les mites les aient respectés ; il est vrai qu'ils sont de soie tissée de fils d'argent. Il en est un autre tendu sur le mur, encadré, que le temps a moins épargné : il est à fond grenat traversé de fils d'or et d'argent (pl. XXI). La rosace centrale à rinceaux est sur un fond semé de tchis, ou nuages persans. La bordure comporte des cartouches à inscriptions, qui comme les tchis sont noirs sur fond crème ; elles sont divisées en dix cartouches d'écriture talik, composés chacun d'un vers du Divan de Hafiz à l'éloge du vin, de la rose, du rossignol et de l'amour. Le nom de Hafiz se lit dans le dernier vers.

Ce tapis ne peut donc être un tapis de prière. Il rentre dans une série de tapis de Perse du XVI^{e}, très précieux de matière, dont d'admirables exemplaires se rencontrent dans les grands musées, Victoria and Albert Museum, musée des arts décoratifs de Paris, musée des Gobelins, collection Edmond de Rothschild, etc...

Un délicieux fragment de tissu persan du XVI^{e} siècle, à fils d'or, a des médaillons à diverses représentations de personnages exécutés sur fond de velours grenat (fig. 3).

Les collections comportent encore un très grand nombre de pièces d'ameublement : canapés, fauteuils, chaises, commodes, consoles, pendules, lustres, tapis, qui garnissaient les appartements, et dont les plus intéressants vont être exposés. Ils ne sont malheureusement, sauf de très rares exceptions, que de styles du XVIII^{e} siècle français, étant sortis des ateliers d'ébénistes du temps de Napoléon III, où le style Boulle était redevenu en faveur. Beaucoup de meubles du XVII^{e} et du XVIII^{e} siècle, de même que la décoration de bien des salles de pavillons sont de mains italiennes. C'est ce que l'on constatera surtout dans les appartements du Harem, qui vont être très prochainement ouverts au public, visite qui sera du plus vif intérêt.

*
* *

Plus on avance dans cette visite du Seraï, plus on se rapproche des points extrêmes du triangle dont les pentes vont s'abaisser vers la mer. Déjà par des

échappées le Bosphore vous apparaît. On descend quelques marches et voici les dernières terrasses plantées de beaux jardins fleuris. Les vues deviennent alors incomparables, parmi les plus belles du monde. A gauche la Corne d'or jusqu'à son fond que constitue le cimetière d'Eyoub, devant soi le Bosphore et la côte d'Asie avec Scutari, à droite la Marmara, les îles des Princes, et très au delà par ces beaux jours clairs l'Olympe de Bithynie avec ses neiges éternelles. Un peu en contre-bas se dressent de jolis pavillons, en ordre dispersé, sans

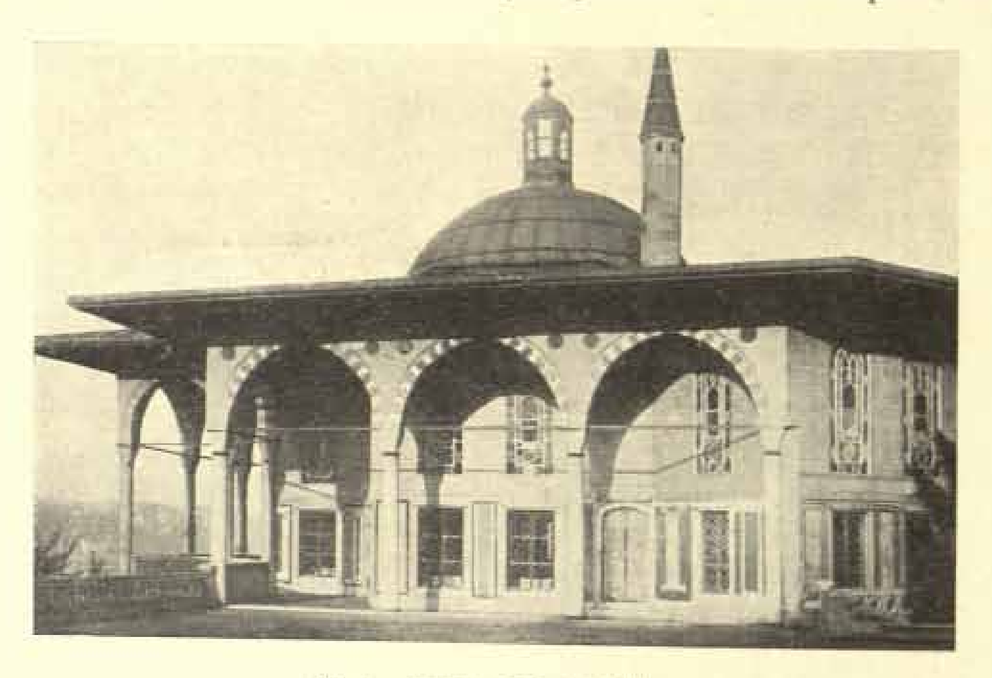


Fig. 4. — Keuchk de Bagdad, 1638.

prévision de symétrie : le kiosque de Mustapha Pacha avec sa fine décoration de boiseries d'un charmant style rococo turc renferme encore un magnifique « mangal » brasero, en bronze doré, qui porte la signature gravée « Duplessis in et ex : Paris » du grand orfèvre-ciseleur Duplessis, envoyé en cadeau par Louis XV au sultan Mahmoud I^{er} en 1152 (1742) [1].

Du jardin des tulipes qui l'entoure, on monte à une terrasse supérieure, où se font face le kiosque de Bagdad et le Pavillon d'Érivan construits par Mourad IV après la conquête d'Érivan au Caucase en 1045 (1635). Les mu-

[1] Publié par Armenag bey Sakisian dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1914.

railles intérieures portent un revêtement de belles faïences. Une grande terrasse de marbre blanc, creusée d'un vaste bassin carré, mène au kiosque de Bagdad situé à l'angle droit. C'est le joyau des kiosques du Seraï (fig. 4 et 5).

Il a été construit par Mourad IV, en mémoire de la prise de Bagdad en 1048 (1638). De plan octogonal, il est surmonté d'une élégante coupole. Les murs extérieurs sont revêtus, au socle, de marbre et de pierres de couleurs, et plus haut de faïences à fins décors. L'intérieur est divisé en quatre niches rectangulaires, orientées vers les points cardinaux. Les battants des portes et des

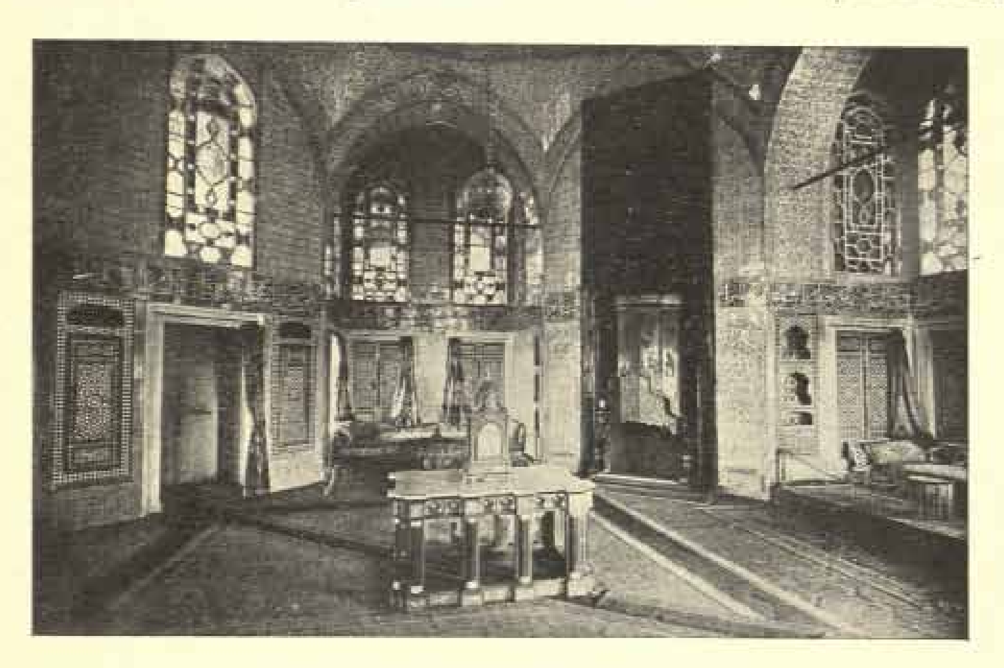


Fig. 5. — Intérieur du Keuchk de Bagdad.

armoires sont en ébène incrusté d'ivoire, de nacre et d'écaille. Les murs et les arcs sont tapissés jusqu'au départ de la Coupole, par des panneaux de faïences d'une éblouissante polychromie, d'une richesse de décor floral aux inépuisables fantaisies : elles sont coupées très haut par une frise d'inscriptions céramiques en faïence également, lettres blanches sur fond bleu. Les plafonds des niches sont en bois, avec des dessins géométriques dorés et coloriés d'un exquis travail. Et quand on sort sur la galerie, la vue sur Stamboul, Galata et Eyoub, jusqu'au fond de la Corne d'or, est un enchantement dont on a peine à s'arracher.

*
* *

Telles sont les merveilles que la visite du Seraï réserve désormais aux visiteurs. Jointes aux beaux jardins s'étendant sur les pentes qui s'abaissent jusqu'à la mer, et devenus promenade publique, ainsi qu'aux trois musées, antique, asiatique, et d'arts musulmans qui sont groupés un peu plus bas autour d'une vaste esplanade, tout cet ensemble de curiosités artistiques fait désormais de Stamboul un centre d'attractions qui n'a rien à envier à ceux qu'offrent les autres grandes cités anciennes du bassin de la Méditerranée. Et nous n'avons pas dit un mot de Sainte-Sophie, ni des nombreuses églises byzantines, ou des mosquées, pas plus que de la ceinture des murailles byzantines qui font du front de terre de Constantinople une des promenades les plus émouvantes qui soient.

Halil Edhem bey.
Gaston Migeon.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Gauthier. — **Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques**, tome VI. Un vol. in-4° de 156 pages. Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte, 1929.

L'œuvre s'achève avec rapidité. Il ne reste plus qu'à donner le tome contenant l'index.

D'une manière générale M. Gauthier reste très prudent dans les rapprochements entre graphies divergentes. Cependant il faut tenir compte de la difficulté à rendre les vocables étrangers, surtout quand ils étaient peu connus. Autant le nom de Sidon, par exemple, est correctement transcrit, autant tel autre a visiblement reçu une vocalisation fantaisiste. Pour passer à un exemple typique nous n'hésitons guère à identifier *tarqa-el* (p. 44) avec *dgar-el* (p. 101) au prix d'une métathèse. Nous avons montré (*Syria*, VII, p. 29) que très régulièrement ce vocable était conservé sous la forme *Tara'el* dans le Talmud, à placer dans le voisinage de Beisan, et déformé probablement en Zerra'a (*ibid.*, p. 18).

Page 44, si *trmnn* est en Syrie, on peut songer à Tourmanin. — Page 69, le rapprochement entre le nom des *Takar*, Zakkara ou Zakkala et le roi Ṯakar-Bal = Zakar-Ba'al est insoutenable, et par suite aussi la combinaison topographique qu'on en déduit. — P. 73, dans la notice sur *ṯounzaour* (exemple de déplorable vocalisation des scribes égyptiens, ce qui justifie Burchardt de ne retenir que les consonnes), il faut biffer les mots : « à tort, très probablement », car l'identification de W. Max Müller est incontestable et appuyée par celle de Burchardt avec *Zi-in-za-ar* des tablettes d'el-Amarna ; voir le groupement de localités dans notre *Topographie hist.*, p. 110. Le fait qu'on rencontre une autre graphie *Sazar* (Gauthier, p. 78) ne s'y oppose pas. — P. 107, l'explication de Burchardt pour *Zarbasana* ou *Zi-ri-ba-sha-ni* est très douteuse. Nous avons proposé, *Topogr. hist.*, p. 516, d'identifier « Ziri de Basan » avec Ezra' dont la forme arabe ancienne est Zour' ou Zourra. — P. 118, le fait que les montagnes d'Alasa (Alasia) sont riches en minerais de cuivre et d'argent est une raison de plus pour renoncer à les placer en Syrie dans la région des Alaouites, comme le proposait Maspero. L'identification avec Chypre n'est pas douteuse bien qu'elle soit encore combattue à l'occasion. — P. 150 (ad tome IV, p. 189) on notera ce que dit M. Gauthier qu'il faut traduire *Khtiou n âch* par « les terrasses du sapin » est non « les échelles du sapin ».

R. D.

Louis Carton. — **Sanctuaire punique découvert à Carthage.** Un vol. in-4° de 55 pages et VI pl. Paris, Paul Geuthner, 1929.

Ce mémoire groupe une série d'objets découverts sur le sol de Carthage aux abords de la *gare de Salammbo*. Le docteur Louis Carton a exploré en ce point une nécropole et, au-dessous, une sorte de cella dont il eût été utile d'avoir un plan.

La salle rectangulaire portait, dans le fond, une riche décoration, en plâtre stuqué peint, qui formait une colonnade dorique. A l'intérieur ont été trouvés de petits brûle-parfums en forme de tête de femme. En face de la baie latérale, entre elles et le centre de la pièce : deux grandes têtes de femmes, coiffées de la haute tiare, un lion en terre cuite, un Silène, deux bustes de guerriers et un socle de candélabre. En face de la porte et à l'intérieur, un grand masque punique et une tête de Méduse.

Le caractère apotropaïque du masque punique (haut. : 0 m. 45) est souligné, si l'on peut dire, par son voisinage avec la tête de Méduse.

Ce sanctuaire détruit en 146 av. J.-C. aurait succédé à un monument antérieur. Plus tard, il fut recouvert par une nécropole romaine.

R. D.

P. V. C. Baur et M. I. Rostovtzeff. — **The excavations at Dura-Europos conducted by Yale University and the French Academy of Inscriptions and letters** — *Preliminary report of First Season of Work, Spring 1928*. Un vol. in-8° de x et 77 pages. New Haven, Yale University Press et Londres, Humphrey Milford, 1929.

Ce premier et fort intéressant rapport comprend une préface du président de Yale University, M. James R. Angell, une note introductive des éditeurs, un rapport général par M. Pillet, chargé de diriger les fouilles, la publication des textes grecs et latins par M. Rostovtzeff — qui a été l'âme de cette reprise des fouilles de Doura, — de deux inscriptions palmyréniennes par M. Torrey, du commentaire du relief de Némésis par M. Cumont et d'un tesson de céramique musulmane par M. R. Koechlin, enfin l'étude du relief d'Hercule par M. Baur.

Que, si peu de temps après la publication d'ensemble de M. Cumont, on ait trouvé une matière suffisante pour publier cet opuscule, cela souligne la réussite des nouvelles recherches entreprises à Doura-Europos. Toute une ville subsiste sur ce site, que l'isolement a remarquablement conservée. La remise au jour est un travail de longue haleine, de patience et de science. Nous nous félicitons de voir collaborer l'Université de Yale et l'Académie des Inscriptions à cette grande tâche, dont toute l'importance ne se mesurera que dans quelques années.

Après la brillante découverte des fresques par M. Breasted, les fouilles fructueuses, mais localisées, du corps expéditionnaire français et de M. Cumont, on aborde la troisième étape, celle des fouilles exhaustives dans lesquelles l'habileté et l'expérience techniques et archéologiques de M. Pillet s'affirmeront une fois de plus.

M. Pillet a donné le plan complet de la porte dite de Palmyre, très beau reste

d'architecture militaire, dont les parois étaient couvertes d'inscriptions grecques et latines que fait connaître M. Rostovtzeff d'après les copies qu'il a prises sur les lieux et aussi celles de M. Johnson. Il en tire un tableau de l'histoire de Doura-Europos.

En passant, le savant professeur de Yale se rencontre (p. 59) avec son collègue le professeur Torrey (p. 63) pour donner la bonne lecture d'un texte que le P. Mouterde a publié ici (*Syria*, VI, p. 243) pour la première fois et que M. Vollgraff avait repris à son tour (*ibid.*, VII, p. 283). Soudaia n'est pas un nom de village, mais celui du « policeman » qui a tué le personnage dont on conserve l'épitaphe au palais Azem à Damas.

Les deux textes publiés par M. Torrey sont la dédicace palmyrénienne au Gad (de Doura) et une dédicace grecque et palmyrénienne à Némésis datée de 228-229 après J.-C.

R. D.

Otto Cuntz. — **Itineraria Romana.** Volumen prius : *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*. Un vol. gr. in-8° de VIII et 139 pages et une carte. Leipzig, Teubner, 1929.

Le premier des itinéraires repris par M. O. Cuntz était difficile à se procurer, la dernière édition étant celle de Parthey et Pinder (Berlin, 1848). La publication nouvelle se présente sous une forme pratique ; c'est ainsi qu'on trouvera dans l'index, à la fin du volume, les identifications des toponymes anciens avec les noms modernes.

En ce qui concerne tout au moins les toponymes de Syrie, on s'en tient trop aux vieux errements. Ainsi Germanicia est mal placée ; les documents orientaux, dont il faudrait pourtant tenir compte, ne laissent aucun doute sur son identification avec Mar'ash. D'ailleurs, cette position permet seule d'établir un système routier correct. Si la carte que l'auteur a jointe à son ouvrage était moins sommaire, il s'en serait aperçu. Cette carte est d'ailleurs limitée à l'est par le cours de l'Euphrate, ce qui supprime bien des difficultés.

Puisque l'auteur n'y a pris garde, nous lui signalerons que nous avons identifié Sicos Basilisses (184,3 et 188,8) entre Germanicia (Mar'ash) et Doliché ('Ainṭab) avec Saktshé-Geuzu bien connu depuis les fouilles de M. Garstang. Il faut prendre garde de ne pas confondre Sicos Basilisses avec Sochoi où campa Darius, que nous avons retrouvé à Darb-Sak et cette dernière localité ne doit pas être non plus confondue, comme les historiens n'y manquent cependant pas, à la suite de Droysen, avec Onchae, autre campement de Darius, qui est 'Amq, immédiatement au nord du lac d'Antioche. Le mouvement des armées ennemies, aussi bien du côté grec que du côté perse, avant et après la bataille d'Issus, s'explique alors beaucoup mieux [1].

A partir de Zeugma [2] ou Zeugma-Séleucie sur l'Euphrate, qui n'est pas Biredjik, mais Balkis, un peu en amont,

[1] Pour tous ces points nous renvoyons à notre *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*.

[2] M. Cuntz n'a pas connu la bonne identification de cette localité avec Balkis proposée par M. Fr. Cumont ; cf. notre *Topographie*, p. 449 et suiv.

deux chemins mènent à Édesse [1]. Le premier :

185,1 Zeugma.
2 Bemmaris.
3 Edessa.

Le second :

189,2 et 191,2 Zeugma.
3 Cannaba.
4 In Medio.
5 Edessa.

Dès lors, il apparaît qu'un troisième itinéraire :

190,2 Zeugma.
3 Bemmari Canna.
4 Bathenas Meri.
5 Ædissa.

n'est qu'une combinaison des deux précédents compliquée d'une mauvaise graphie. Dans cette hypothèse, il faut supprimer Bathenas qui représente dans ce cas Seroudj [2] et n'a pas sa place ici, étant situé au sud de la route envisagée. Il eût été bon de clarifier ainsi le texte pour le rendre utilisable, ce qui est sans doute le but de la nouvelle édition [3].

On n'a pas encore identifié, que nous sachions, la localité Muzana (188) reliée directement par une voie à Barbalissus sur l'Euphrate (Eski Meskené que viennent de fouiller MM. E. de Lorey et G. Salles).

[1] *Topogr.*, p. 478-479.

[2] M. Cuntz n'a pas pris garde qu'il y a Bathnae-Tell Botnan et Bathnae-Seroudj.

[3] On s'étonne de ne pas trouver indiquées les identifications d'Aretusa avec er-Restan et de Larissa avec Sheizar. On s'accorde à placer Nisus (l. Cesum) à Keisoun ; nous avons proposé de situer Catabana à Boughdin. De même, Niaccuba serait Seleucobelus ; Caperturi serait le Kefr et Temmeliso (l. Temmeniso) est certainement Tell Mannas.

Nous proposerons de la placer à Mezan entre Alep et Bab, sur la grande route d'Alep à Hiérapolis (Menbidj) et l'Euphrate. La route Barbalissus-Muzana était une voie transversale.

Il est impossible de reporter sur la carte le réseau routier de la Haute Syrie, si l'on n'observe pas que Calecome ou Callecoma (191 et 195) est simplement un faubourg d'Alep (Beroa). Précisément, la distance entre l'un et l'autre de ces points et Chalcis (Qinnesrin) est la même : m. p. XVIII (194, 1 et 195,5).

Nous avons été embarrassé, dans notre *Topographie*, pour situer Hanunea (194,8), la Chaonia de Ptolémée. Pour des raisons topographiques, trop longues à développer ici, nous pensons aujourd'hui qu'il faut la placer à Rawandan, position importante, ou dans les environs immédiats.

Dans l'Itinéraire du Pèlerin de Bordeaux, il n'y a pas lieu de corriger Baccaias (582,3) en Bacataialis, car l'arabe conserve la forme antique Bakas.

R. D.

E. Blochet. — **Les Peintures orientales de la collection Pozzi.** *Bulletin de la Société française de reproduction de manuscrits à peintures.* In-4°, texte 40 pages et 56 planches en photogravure, 12e année, 1928.

Nouvelle contribution à l'étude de la miniature persane et indo-persane de l'Inde. Deux pages, dont le texte est illustré de compositions par bandes parallèles, proviennent d'un livre des rois de Firdousi, daté de 1206, et exécuté dans un atelier de la Perse occidentale (pl. I et II), trois autres, avec des compositions de

format plus grand, proviennent d'un autre Firdousi, illustré vers 1310, sans doute à Tauris, à la fin du règne de Mahmoud Ghazan.

Ce sont là de belles scènes, souvent émouvantes, importantes pour l'étude de l'art d'illustrer le livre en Perse du temps de la domination mongole (pl. III-V). Quelques autres pages (pl. VI-VII) sont caractéristiques de l'école de Herat, au au milieu du XVe siècle. Suivent quelques charmantes peintures des écoles Safévides aux XVIe et XVIIe siècles, et une trentaine de miniatures des écoles de l'Inde.

Le commentaire critique est fourni par M. E. Blochet, avec les ressources d'une très abondante lecture, d'une érudition étendue, mais toujours avec la même absence de méthode et la plus accablante confusion.

En annexe, toutefois, est donné un très précieux index qui sera du moins un utile conducteur parmi les pages des quatre mémoires antérieurs du même savant. Ce répertoire des noms propres permettra de s'y retrouver.

GASTON MIGEON.

RENÉ GROUSSET. — **Les civilisations de l'Orient**, tome Ier. *L'Orient*, grand in-8° 362 pages, 292 figures en simili. Paris, édition Crès, 1929.

Cet important ouvrage de vulgarisation est destiné à suppléer un grand ouvrage paru précédemment sur les Arts de l'Asie, aujourd'hui épuisé. Il comprendra 4 volumes; le second (très prochain) sera consacré à l'Inde, le 3e à la Chine et à l'Asie centrale, le 4e au Japon.

Ce premier volume traite de l'Orient propre, Iran compris, avec ses premières civilisations, même le néolithique, puis les civilisations égyptienne, chaldéo-assyrienne, perse archéménide et sassanide, et enfin musulmane (plus de la seconde moitié du volume).

Le principe de l'illustration est surtout l'abondance, plus que la qualité : elle est en simili-gravure dans le texte ou en pleine page. J'estime qu'elle doit remplir plus de la moitié du volume. Elle ne se tient pas dans le plus parfait équilibre avec l'importance des sujets historiques ou archéologiques qu'elle doit illustrer.

Le texte d'une parfaite intelligence et compréhension des matériaux si copieux et si riches que cette vaste histoire a fournis, est écrit d'une plume alerte, avec un bel entrain, et reste d'une lecture facile et attrayante. L'information est très sûre. Et je ne doute pas que le public lettré et cultivé, qui s'intéresse de plus en plus à ces questions, n'y trouve son compte.

GASTON MIGEON.

CARL JOHAN LAMM. — **Mittelalterliche Glaeser und Steinschnittarbeiten aus den nahen Osten**, tome II, planches in-4°. Berlin, D. Reimer et E. Vohsen, 1929.

La publication de M. Lamm sur la verrerie orientale comprendra deux volumes, dont le second, les planches, paraît d'abord, le premier, le texte, nous étant promis pour dans quelques mois.

L'ouvrage, à en juger par les planches, tiendra tout ce que l'on pouvait espérer de l'auteur. Ce jeune savant suédois, après avoir publié pour le Kaiser Friedrich Museum les verreries trouvées par la

mission allemande à Samarra (nous avons rendu compte ici même de ce bon livre), est parti à la recherche de tout ce qui reste de la verrerie orientale et il a parcouru, à cet effet, les musées d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, dessinant ou photographiant jusqu'aux moindres fragments. C'était assurément la bonne méthode et les planches, qui nous sont présentées au nombre de 205, reproduisant plusieurs milliers d'objets, forment vraiment une somme de la verrerie de l'Orient méditerranéen. Les érudits même qui s'imaginaient connaître la matière, trouveront là d'innombrables inédits, souvent imprévus et d'un intérêt capital. Nous nous réservons d'étudier l'ouvrage quand il sera complet, mais ce nous est un agréable devoir de signaler dès maintenant l'apparition des planches ; l'exécution en est très soignée.

Raymond Kœchlin.

En-Nafhat el-Miskiya fi-s-sifarat et-tourkiya. Relation d'une ambassade marocaine en Turquie (1589-1591) par Et-Tamgrouti, traduite et annotée par Henry de Castries. Un vol. in-8° de xvi et 130 pages. Paris, Paul Geuthner, 1929.

L'objet de l'ambassade n'eût pas manqué d'intérêt, mais il nous échappe complètement : il n'est question que d'apporter des présents. L'auteur s'informe et nous renseigne sur les pays étrangers qu'il traverse jusqu'à Tripoli de Barbarie d'où il gagne Modon, puis Constantinople. Il s'étend quelque peu sur la ville, compare Sainte-Sophie et la Soleimaniya, décrit le cérémonial du souverain de la grande capitale turque.

L'introduction de M. Henry de Castries fournit quelques renseignements sur l'auteur et sur les écrivains auxquels il a emprunté les descriptions et les vers, car le plagiat est la monnaie courante de cette littérature.

R. D.

PÉRIODIQUES

Répertoire d'épigraphie sémitique publié par la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* (Acad. des Inscript. et B.-L.) sous la direction de J.-B. Chabot, membre de l'Académie. — Tome V, rédigé par G. Ryckmans, auxiliaire de la commission. 1re livr. (2624-2721). Un fasc. de lxxxiii et 64 pages. Paris, C. Klincksieck, 1928.

Sans attendre la fin du tome IV, commence avec ce fascicule une série de notices qui embrasse toute l'épigraphie sud-sémitique et mettra à jour ce domaine important. L'auteur de ce travail considérable est M. G. Ryckmans, chargé d'un cours d'épigraphie sémitique à l'Université de Louvain.

La plus grande partie du fascicule est consacrée à une bibliographie complète du sujet, rangée par ordre chronologique. On y a inséré non seulement les études épigraphiques, mais aussi « quelques ouvrages qui, sans être strictement épigraphiques, apportent une sérieuse contribution à la connaissance des dialectes, de l'histoire, de la géographie, de l'ethnographie de l'Arabie méridionale et des colonies minéo-sabéennes ». Souvent un mot précise le sujet de l'étude ou renvoie aux comptes rendus de l'ouvrage. Cette

bibliographie rend donc de grands services. Quant aux différentes inscriptions elles sont transcrites et commentées par un excellent spécialiste dans la forme brève qui est la règle du *Répertoire*.

R. D.

The British Museum Quarterly, vol. III, 2, 3, 4. — Londres, Humphrey Milford, 1928-1929.

Trois cylindres dont deux présargoniques sont reproduits pl. XXI. D'un intérêt particulier est une sorte d'auge en pierre qui proviendrait de Warqa (Erech), et aurait servi, à l'époque sumérienne présargonique, pour abreuver les troupeaux sacrés d'un temple. Elle porte de remarquables sculptures : animaux sortant de l'étable, variante du relief d'al-'Ubaid et, nous dit-on, peut-être plus ancien : « A landmark in the history of art. » Elle mesure 0 m.96 sur 0 m. 35.

Dans un lot de petits objets égyptiens on distingue — don de sir Robert Mond — un pendentif figurant une tête de veau en lapis-lazuli avec monture d'or consistant en deux uraei placés de part et d'autre, le tout sur une fleur de lotus (pl. XXIII, *a*). Cette tête probablement des XIX^e-XX^e dynasties n'est pas de travail égyptien, mais plutôt de la Syrie du nord ou même de Mésopotamie; elle aurait été trouvée à Dahshour.

Le fascicule 3 donne quelques indications sur la répartition des trouvailles faites à Ur par M. Woolley qu'on ne peut comparer qu'à celles de Schliemann à Mycènes ou à celles de M. Carter dans la tombe de Toutankhamon. On trouvera dans les planches XXXIII-XXXVIII un intéressant complément d'illustration.

Signalons encore quelques vases de Nihavand (Perse), un cachet élamite de Suse (pl. XXXIX), un beau vase de Raqqa (pl. XLII) qui amène l'auteur de la notice (R. L. H.) à déplorer que des fouilles systématiques n'aient pu y être entreprises : en 1907-8, MM. Sarre et Herzfeld se sont vu interdire les recherches qu'ils se proposaient d'effectuer ; c'était cependant le bon moment. Les planches L et LI reproduisent un lot de bronzes provenant de la Russie méridionale, classés comme objets scythes.

R. D.

The British Museum Quarterly, IV, n° 1. Un fasc. in-4°, de 28 pages et XIV planches. Londres, Humphrey Milford, juin 1929.

Signalons dans ce fascicule une petite boîte en or à amulette de travail phénicien reproduisant encore au VIII^e siècle avant notre ère, ou un peu plus tard, le cartouche royal de Thoutmès III. Une paire de rhytons, provenant de l'Arabie méridionale avec décoration en spirales et tête de taureau en terre cuite rouge, remonterait à l'âge du bronze, ce qui surprend un peu s'il s'agit d'un produit local.

On voudrait connaître la provenance du cylindre dit hittite (pl. IV, *c*) et savoir s'il ne vient pas de la Syrie du nord. Le département des antiquités égyptiennes et assyriennes a acquis un lot important de céramique dite de Nihavand dans la Perse occidentale. De même provenance sont deux longs poignards dont le plus long a 36 cm. 7 de long. On les attribue à l'ancien âge du bronze, ce qui paraît une date trop ancienne. Dans notre *Note additionnelle* au rapport de M. Schaeffer (*Syria*, X, p. 299) nous avons indiqué

qu'il faut les placer dans la seconde moitié du IIe millénaire.

Il est signalé (p. 7) que les Musées Nationaux de France ont mis au British Museum, en dépôt illimité, toute une série de céramiques de Suse d'époque islamique ancienne.

A propos de la seconde édition du petit manuel : *How to observe in Archaelogy*, on remarque que, si comme il est désirable, des entreprises archéologiques doivent être poursuivies en Turquie « it is almost essential that Turkey should come into line with Egypt, Syria, Palestine and Iraq », c'est-à-dire que les institutions qui entreprennent les fouilles aient une part des découvertes.

R. D.

Orientalistiche Literaturzeitung, 1929, 6-12. — H. S. Nyberg étudie la publication par Michelangelo Guidi, *La lotta tra Islam e il Manicheismo*, le fils du maître Ignazio Guidi, d'un traité d'al-Qasim réfutant le livre d'Ibn al-Muqaffa' contre le Coran. On y trouve un exposé de la doctrine manichéenne, car Ibn al-Muqaffa' est considéré par al-Qasim comme un redoutable continuateur de Mani, ayant entraîné nombre de musulmans dans l'erreur. Il avait curieusement démarqué le Coran et remplacé aussi la formule : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux », par : « Au nom de la Lumière (*bi-smi l-noûr*) clémente et miséricordieuse ». Il n'est pas aisé de rétablir à l'aide des fragments conservés toute la doctrine d'Ibn al-Muqaffa' ; mais elle apparaît comme une polémique manichéenne violente contre l'Islam. — Herbert W. Duda expose le grand intérêt de la réforme de l'écriture en Turquie. Nous avons pu, nous-même, juger récemment de l'effort considérable déployé à cet effet par une élite intellectuelle sous l'impulsion du Gazi. Nous avons visité à Ankara (Angora) les presses du journal *Millijjet*, qui a si activement soutenu la réforme, et y avons trouvé l'installation la plus moderne. Il y a lieu de mentionner les premiers six membres de la commission chargée de régler toutes les questions que soulèvent un changement si profond : Aḥmed Gevad, Ragib Huluṣi, Rusen Esref, Faliḥ Rifqi, Ibrahim Grandi, Fadil Aḥmed, auxquels furent ensuite adjoints Mehmed Emin, directeur de la Pédagogie au ministère de l'Instruction publique, Ihsan, Jaqbu Qadri. D'autres savants ou littérateurs ont été encore adjoints à ce premier groupe pour rédiger un grand dictionnaire, notamment 'Avni, Hasan Fehmi, etc., et le turcologue hongrois Mezzaros, conservateur du musée d'Ankara. Iṣmet Pacha a recommandé à cette commission de renoncer aux mots arabes et persans empruntés par le turc et de les remplacer par le mot correspondant turc ancien. — Comptes rendus de F. Bork, G. Hüsing et Fr. W. König, *Corpus inscriptionum elamicarum*, par P. Jensen ; — de H. R. Hall, *La sculpture babylonienne et assyrienne au British Museum*, par W. Andrae ; — de H. H. von der Osten, *Explorations in Hittite Asia Minor*, par Valentin Müller, qui remarque que la publication des fouilles de Boghaz-Keui reste inachevée ; — P. Jensen, *Der aramäische Beschwörungstext in spätbabylonischer Keilschrift*, par E. Littmann ; — Turville-Petre, *Researches in prehistoric Galilee*, 1925-26, par G. Dalman ; — de N. Rhodokanakis, *Altsabäische Texte*, I, par J. H. Mordtmann ; — E.

Herzfeld, *Die Malereien von Samarra*, par A. Grohmann avec d'intéressants compléments.

Dans le numéro de juillet, Th. Frankl compare l'arabe *mi'dat* et l'hébreu *me'od* et Al. Sperber étudie *Das Alphabet der Septuaginta-Vorlage*. — Comptes rendus de A. Weiser, *Religion und Sittlichkeit der Genesis*, par J. Hermann ; — P. Volz, *Der Prophet Jeremia*, par L. Köhler ; — Traduction d'Eusèbe, *The Ecclesiastical History and the Martyrs of Palestine*, due à H. J. Lawlor et J. E. L. Oulton, par Peter Thomsen ; — Jerphanion, *Les Églises rupestres de Cappadoce*, par H. Glück ; — H. Derenbourg, *Les Manuscrits arabes de l'Escurial*, t. III (révision de Lévy-Provençal), par C. Brockelmann ; — P. Wuilleumier, *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. Musée d'Alger*, supplément, par H. Dragendorff.

Important compte rendu de P. Jensen sur R. C. Thompson, *The Epic of Gilgamish*. — P. Riessler rend hommage à la science et à l'ingéniosité de l'égyptologue A. S. Yahuda dans son ouvrage *Die Sprache des Pentateuch in ihren Beziehungen zum Aegyptischen*, mais accompagne son éloge de réserves qui sont plus nettement formulées encore par le Père Dhorme, *Revue Biblique*, 1929, p. 441 et suiv. — E. Pröbster rend compte de R. Gaudefroy-Demombynes, *L'Œuvre française en matière d'enseignement au Maroc*. — Heinrich Glück signale la remarquable étude de Raymond Koechlin, *Les Céramiques musulmanes de Suse au Musée du Louvre* (Mémoires de la Mission archéol. de Perse, XIX) dont un résumé avait paru dans *Syria*, 1928, p. 40 sous le même titre. — Otto Eissfeldt étudie le problème du judaïsme tardif (col. 731) et fait grand cas de l'ouvrage du professeur à l'Université d'Harvard George Foot Moore, *Judaism in the first centuries of the Christian era, The age of the Tannaim*. — Albrecht Gœtze rend compte (col 747) de Autran, *De quelques vestiges probables méconnus jusqu'ici du lexique méditerranéen dans le sémitique d'Asie Mineure et notamment de Canaan*, paru dans le *Journal asiatique*. Il remarque qu'on a depuis longtemps relevé des termes communs au grec et au sémitique, sans en tirer de conséquence sur la parenté primitive des peuples. Ces mots appartiennent généralement au lexique religieux ou sont des termes de commerce et toujours des substantifs. M. Autran entreprend la même démonstration pour les verbes, ce qui aurait évidemment des conséquences tout autres, car il ne pourrait s'agir d'un simple emprunt. M. Götze fait d'expresses réserves sur les résultats obtenus et observe qu'il est bien connu que la comparaison des vocabulaires de deux langues permet presque toujours de conclure à une parenté. Il se demande d'ailleurs ce qu'il faut entendre par « le Sémitique d'Asie Mineure ». Et il constate que les sources du II[e] millénaire ne connaissent pas de Hittites en Canaan. — Valentin Müller annonce la publication *Les Antiquités orientales. Sumer, Babylonie, Élam*, par G. Contenau, et St. Przeworski, signale le *Supplément aux éléments de bibliographie hittite* du même auteur. — Important compte rendu de J. Rypka sur les deux volumes dans lesquels Arthur Guy donne la traduction des poèmes de Hafiz.

Heinr. Schaefer, *Bildhorizont in einem*

ägyptischen Literaturwerke um 1100 v. Ch., discute un passage du voyage de Unamûn à Byblos, où ce personnage raconte qu'au matin on le conduisit « en haut », « dans la forteresse » où se pratiquait le sacrifice divin et qui domine la mer. Unamûn trouva le roi de Byblos dans sa « chambre haute », le dos à la fenêtre et « les vagues de la grande mer de Syrie lui battant la nuque ». M. Schäfer explique qu'en réalité le roi devait tourner le dos à une fresque figurant la mer. Si au lieu de s'abstraire dans des considérations esthétiques, M. Schäfer avait visité l'acropole de Byblos, telle qu'elle a été dégagée par les efforts successifs de MM. Montet et Dunand, au cours de huit campagnes de fouilles, il eût compris que la description de Unamûn était prise sur le vif et d'un réalisme frappant dans ses détails topographiques, et que l'hypothèse qu'il avance, si ingénieuse soit-elle, est pour le moins inutile. — Walter Wreszinski publie avec trois planches *Zwei saitische Terrakotta-Gruppen* (col. 819). Il s'agit de deux terres-cuites trouvées l'une par M. Daressy, en 1901, dans une maison de Tanis d'époque saïte et la seconde acquise par le Louvre. Ne faut-il pas les rapprocher des scènes de banquet chypriotes ? — Max Pieper, *Zum Problem der kretischen Kunst* (col. 823) où il est notamment traité de la spirale et où l'on trouvera une longue note critique (col. 826 n. 1) sur l'ouvrage de Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, qu'il ne tient pas *für so ergebnisreich* qu'on a coutume. — Albrecht Götze, *Zur Schlacht von Qades*, juge du seul point de vue de la documentation hittite que la bataille fut, en réalité, une défaite pour Ramsès II. Non seulement Muwatallis aurait remporté un plein succès, mais il aurait poursuivi les Égyptiens jusque sur le terrain qui était placé sous leur suzeraineté. Il ne faudrait pas cependant qu'après avoir trop ajouté foi aux textes égyptiens, on arrivât à ne plus en tenir compte du tout. Le texte hittite d'où M. Götze tire ses conclusions se rapporte-t-il à la bataille de Qadesh ? Ce n'est pas certain. Le parallélisme qui est établi dans ce morceau entre les conquêtes du roi d'Égypte dans le pays de Hurri et celle du roi hittite dans le pays de Aba, nous paraît l'exclure. En effet, Hurri vise l'extrême nord de la Syrie, tandis que Aba ou Ubi n'est pas limité à la région de Damas, mais s'étend jusque vers le sud d'Alep. — Compte rendu favorable par R. Hartmann (col. 873) de la traduction par Gaudefroy-Demombynes, de la partie Afrique moins l'Égypte du *Masalik el-Absar*. — Compte rendu de Macler, *Trois conférences sur l'Arménie*, par Mlaker (col. 882).

O. Neugebauer, *Zur Frage der astronomischen Fixierung der babylonischen Chronologie* explique les résultats auxquels sont parvenus Langdon, Fotheringham et Schoch en unissant leurs diverses compétences. — H. Fuchs rend compte d'Ebersolt, *Orient et Occident* ; R. Hartmann de sir Thomas W. Arnold, *Painting in Islam*.

R. D.

Le Gérant : Paul Geuthner.

6840-30. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

UN SPÉCIMEN DES PEINTURES ASSYRIENNES DE TIL-BARSIB

PAR

FR. THUREAU-DANGIN.

Dans un précédent article (*Syria*, X, p. 185 et suiv.), j'ai résumé ce que nous savions de Tell Aḥmar (l'ancien Til-Barsib), avant d'entreprendre sur ce site, en compagnie de M. Maurice Dunand, les fouilles dont m'avait chargé le Musée du Louvre. Ces fouilles, qui ont duré pendant tout l'automne 1929, ont mis au jour un palais assyrien, décoré de peintures.

De la peinture assyrienne, nous ne savions jusqu'ici presque rien. Quelques rares fragments, publiés par Place [1], Layard [2] et Andrae [3], en attestaient l'existence. Mais on ne connaissait encore aucune composition peinte, comparable aux ensembles sculptés que les découvertes de Khorsabad, Nimroud et Ninive nous ont révélés. Cependant, dans le récit de ses fouilles à Nimroud, Layard signale brièvement que quelques-unes des chambres du palais Nord-Ouest, c'est-à-dire du palais d'Assurnâṣirapal, étaient décorées de peintures : « The subjects of the paintings appeared to be generally processions, in which the king was represented followed by his eunuchs and attendant warriors [4]. » De ces peintures, il n'a rien publié. Il n'a même pas poursuivi la fouille des chambres qui en étaient décorées, parce qu'elles ne lui donnaient pas « the promise of the discovery of something to carry away [4] ».

A Til-Barsib, tout le palais [5] était intérieurement décoré, à une hauteur d'environ deux mètres, de frises polychromes. Sous ces frises, dans les pièces principales, on voit, pour employer l'expression du prophète Ezéchiel, « des hommes peints sur les murs [6] ». Dans les embrasures des portes sont

[1] *Ninive et l'Assyrie*, pl. 32.

[2] *The Monuments of Nineveh*, I, pl. 86 et 87.

[3] *Die farbige Keramik aus Assur*, pl. 1 à 4.

[4] *Nineveh and its Remains*, II, p. 12.

[5] Il s'agit du palais proprement dit, à l'exclusion des communs, où nous n'avons pas trouvé trace de peinture.

[6] *Ez.*, XXIII, 14. Il s'agit dans ce passage des palais « chaldéens », c'est-à-dire babylo-

figurés des génies sous forme humaine ou animale. Ces peintures, maculées par le contact de la terre, sont d'une lecture souvent difficile. La photographie n'en peut donner qu'une image bien imparfaite. Fort heureusement un excellent artiste, M. Lucien Cavro, architecte attaché à l'Institut français d'archéologie et d'art musulmans de Damas, a bien voulu nous donner son précieux concours. Avant la fermeture du chantier, à la fin de décembre, il avait déjà relevé environ cinquante mètres de peintures [1]. Il est depuis retourné à Tell Aḥmar vers la fin de janvier et a pu exécuter une nouvelle et importante série de copies. Il espère achever son travail dans le courant du printemps. Ses admirables copies, exécutées à l'échelle de l'original, seront, dans un avenir prochain, exposées au Musée du Louvre, dans le grand escalier assyrien. M. Dunand en publiera un spécimen en couleurs. En attendant, je voudrais donner aux lecteurs de *Syria* la primeur de l'une des grandes peintures, copiées par l'habile pinceau de notre collaborateur.

Cette peinture orne une salle, dont on trouvera à la page suivante un plan que j'extrais du plan général levé par M. Dunand.

Cette salle mesure près de 8 mètres de l'Est à l'Ouest et plus de 20 mètres du Nord au Sud. Sa longueur exacte est inconnue, le mur qui la limitait au Sud s'étant écroulé dans l'Euphrate, avec toute la partie du palais qui était en bordure du fleuve. Elle communiquait à l'Ouest par deux portes A et B avec la cour intérieure du palais et à l'Est par une porte C avec une chambre qui servait probablement de chambre à coucher ; en outre, un passage D donnait à l'Est accès à un couloir, ménagé dans l'épaisseur du mur et conduisant au Nord à un cabinet de toilette et au Sud à la chambre à coucher qui vient d'être mentionnée. L'ensemble formait un appartement complet dont la salle qui nous occupe était la salle de réception.

Contre le mur Ouest, entre les deux portes A et B, repose sur le sol une dalle en calcaire, mesurant 2 m. 61 sur 1 m. 60 ; elle est légèrement concave et traversée de deux rainures en diagonale, destinées à faciliter l'écoulement de l'eau vers une cavité centrale de 15 cm. de diamètre et 4 à 5 cm. de profondeur, qui permettait de l'épuiser facilement. Sur les bords sont réservées des

niens. Au temps d'Ezéchiel, les palais assyriens avaient été déjà livrés aux flammes.

[1] Nous avons eu soin, en partant, de laisser sur les peintures non encore copiées, une couche protectrice de terre.

bandes de 8 à 9 cm. de largeur et 1 cm. 1/2 de hauteur; la bande Ouest est engagée dans le mur. A peu près à égale distance des murs Est et Ouest se remarque un dallage rectangulaire en pierre calcaire, mesurant 7 m. 49 sur

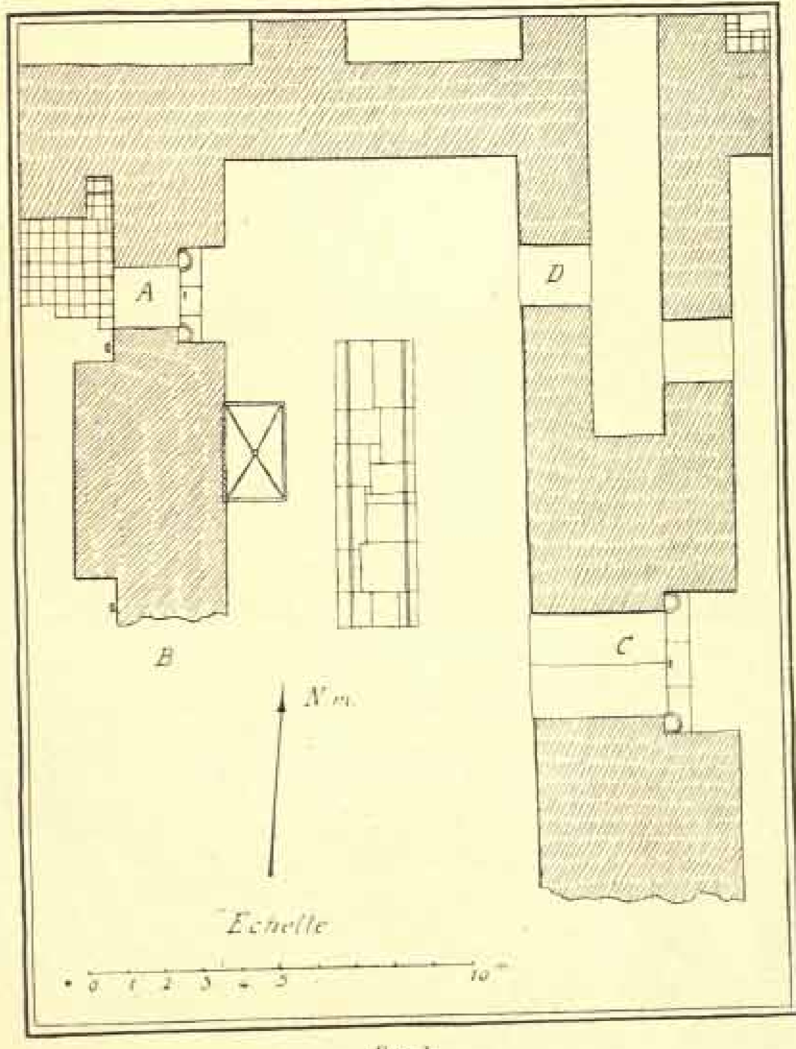


Fig. 1.

2 m. 11 et traversé dans le sens de sa longueur de deux rainures parallèles. larges de 3 cm. et séparées par un espace de 1 m. 43. Il y a certainement une relation étroite entre ce dallage et la dalle à cavité centrale, précédemment décrite. On retrouve quelque chose de tout à fait semblable dans une autre partie du palais (grande salle dallée au Nord de la cour), dans le palais

d'Arslan Tash (salle XXVIII), dans le palais supérieur de Sindjirli [1], dans le palais d'Adad-narâri III à Nimroud [2]. On n'en a encore donné aucune explication. Je serais assez porté à croire que le dallage servait de table à manger et que la dalle à cavité centrale servait de *lavabo* pour les ablutions qui précédaient et suivaient le repas. Il est vrai que certains reliefs de Khorsabad, figurant un festin, représentent les convives assis à de petites tables sur de hauts tabourets (voir les reliefs des salles II et VII, registre supérieur [3]). Mais il s'agit là d'un festin de gala. Il n'est pas impossible que, dans l'habitude de la vie, les Assyriens prissent leurs repas, accroupis par terre, comme c'est encore l'usage aujourd'hui dans tout l'Orient.

Les murs sont en briques crues, faites d'une argile compacte, mélangée de paille hachée; ces briques mesurent de 38 à 39 cm. au carré et 13 cm. d'épaisseur. La surface des murs est revêtue d'un enduit de même composition que les briques et d'une épaisseur de 3 à 4 cm. en moyenne. Sur ce premier enduit sommairement aplani, est appliqué un second enduit, épais d'environ 1 cm. et fait d'une argile également mélangée de paille, mais plus fine, plus épurée et présentant une couleur grise, due peut-être à une forte addition de cendre [4]. Sur cette couche grise, assez soigneusement lissée, est étendu en deux ou plusieurs couches un badigeon de chaux dont l'épaisseur ne dépasse guère en moyenne 1/2 mm. et approche rarement de 1 mm. Cette surface blanche, que le temps a jaunie, forme le fond des peintures, exécutées par un procédé qu'employaient également les Égyptiens et auquel nous donnons aujourd'hui le nom de procédé à la colle ou en détrempe.

La base des murs, jusqu'à une hauteur de 60 cm., est protégée par un enduit d'asphalte appliqué sur le badigeon de chaux et formant comme une

[1] *Ausgrabungen in Sendschirli*, p. 144 et pl. XXII.

[2] Layard, *Nineveh and its Remains*, II, p. 14 (plan) et p. 15 (description).

[3] On peut rappeler aussi le célèbre bas-relief qui représente Assurbanipal prenant avec la reine une collation dans un jardin. Le roi est étendu sur un lit, la reine est assise sur un trône (voir Paterson, *Assyrian Sculptures*, pl. LXI).

[4] M. Cavro me signale que les maçons damasquins emploient pour certains revêtements un mélange de chaux et de cendre de hammam. Cet emploi de la cendre paraît très anciennement attesté. M. Cavro en connaît des exemples à la mosquée des Omayyades de Damas (dans des reprises de maçonnerie, portant encore un revêtement de mosaïque du VIIIe s.). Un exemple beaucoup plus ancien a été autrefois relevé par Taylor à la tour à étages de Mougheir (*JRAS*, XV, 261).

plinthe noire tout autour de la salle et dans les embrasures des portes. Une rangée de cercles concentriques bleus, entre deux bandes rouges, surmonte cette plinthe noire. C'est la bordure inférieure des grandes peintures qui décoraient la salle ; elle mesure environ 10 cm. de hauteur et est séparée par un espace de 1 m. 30 de la bordure supérieure, formée par une bande bleue. On voit que le champ, laissé libre pour les peintures, était compris entre 70 cm. et 2 m. au-dessus du sol, par conséquent à bonne hauteur pour la vue. Là ne s'arrêtait pas la décoration des murs. Il reste des traces de peinture jusqu'à une hauteur de 3 m. 80 dans l'angle Nord-Ouest et de 3 m. 70 sur le mur Est. Cette partie de la décoration est mal conservée, mais, comme elle se compose de motifs qui se répètent, elle peut être reconstituée. A 2 m. 70 environ au dessus du sol, se développait une frise mesurant, avec les deux bandes rouges qui la bordaient, près de 80 cm. de hauteur et composée de taureaux ailés à tête humaine, alternant probablement avec un motif géométrique : les taureaux, coiffés d'une tiare surmontée d'un disque et munis d'ailes aux pennes alternativement rouges et bleues, se détachaient en blanc sur fond bleu et étaient sans doute successivement adossés et affrontés [1]. L'espace compris entre cette frise et les peintures dont il a été question ci-dessus était occupé par une décoration qu'on peut appeler géométrique, bien qu'elle soit composée surtout de motifs d'origine végétale. Ces motifs, fortement stylisés, sont indéfiniment répétés en rangées horizontales, chaque rangée étant séparée de la rangée voisine par une bande bleue. On distingue six rangées, respectivement composées, en suivant l'ordre descendant, de marguerites, cercles concentriques, marguerites, grenades, marguerites, palmettes. Les grenades et les palmettes sont pendantes. Les mêmes motifs étaient répétés au-dessus de la frise des taureaux, mais dans l'ordre inverse, les grenades et les palmettes étant dressées au lieu d'être pendantes. Cette décoration devait s'élever jusqu'à une hauteur d'environ 4 m. 20. Elle se poursuivait dans les embrasures des portes, où elle était arrêtée par une bande verticale de couleur bleue [2]. Dans le passage D, elle continuait jusqu'au couloir (qui était décoré d'une frise différente).

[1] De cette frise il ne subsiste qu'un taureau, tourné vers la gauche.

[2] Constatable à la porte A, où elle est, sur le panneau Nord, à 21 cm. de la porte et, sur le panneau Sud, à 35 cm.

On voit dans quel cadre apparaissait l'élément principal de la décoration, constitué par les peintures dont il nous reste à parler. Ces peintures, qu'elles décorent les murs de la salle ou les embrasures des portes, sont toutes au même niveau, marqué par la bordure qui surmonte la plinthe asphaltée.

Près des portes étaient peints les génies chargés de les garder. Il reste peu de chose de ces peintures dans la partie du palais qui nous occupe. A la porte A, on distingue sur le panneau Nord un pied nu tourné vers l'Est, c'est-à-dire vers la salle [1], et partie de la silhouette d'une tunique longue. Au delà de la porte, du côté de la cour, subsistent sur le panneau Nord les vestiges d'un profil barbu tourné vers la cour [2]. Du décor de la porte B (à peu près complètement ruinée) il ne reste rien. La porte C était gardée par deux grands lions ailés, à tête humaine, tournés vers l'Ouest, c'est-à-dire vers la salle. Il subsiste sur les deux panneaux Nord et Sud quelques traces du corps du lion, en particulier l'extrémité des pattes (en bleu), des vestiges des ailes (en bleu et rouge), de la barbe et des cheveux (en noir). De l'autre côté de la porte on relève sur le panneau Nord les traces d'un génie à tête d'aigle tourné vers l'Est et accosté d'un quadrupède (lion ou taureau, en bleu et rouge). Dans le passage D on distingue sur le panneau Nord les restes d'un profil humain, barbu, tourné vers la salle. Il s'agit probablement d'un taureau ailé à tête humaine, car sur le panneau Sud, où le même sujet devait se répéter, on distingue un sabot de taureau.

Les grandes peintures de la salle sont heureusement mieux conservées.

Sur le mur Ouest entre les portes A et B était représenté le roi sur son char, au milieu d'une nombreuse escorte. Le roi n'est plus visible, mais le dessin du char et des chevaux est en majeure partie conservé. Le cortège vient de s'arrêter. En sens inverse, conduit par un serviteur du palais, s'avance un petit groupe d'indigènes prisonniers. Chaque indigène est mené par un soldat qui le suit.

Le mur Est, entre la porte C et le passage D, était occupé par une scène de massacre. Des soldats assyriens décapitent, sous les yeux du roi, des indigènes désarmés ; à leurs pieds s'amoncellent les têtes coupées. Admirable composition, malheureusement fragmentaire.

[1] Le talon est à 38 cm. et l'extrémité du pied à 20 cm. de l'angle du mur.

[2] Sur le panneau Sud, il reste seulement des traces du décor géométrique (palmettes), à 1 m. 82 au-dessus du seuil.

De la décoration du mur Est, au Sud de la porte C, il ne reste que d'infimes vestiges (voir le dessin de char reproduit ci-après, p. 124, fig. 3).

C'est au Nord de la porte A et du passage D que se trouve la grande peinture que reproduit la planche XXIII. Voici une photographie qui la montre dans son cadre (fig. 2). Elle occupait trois panneaux contigus, le premier à l'Ouest, de 2 m. 32 de longueur; le second au Nord, de 7 m. 84; le troisième à l'Est, de

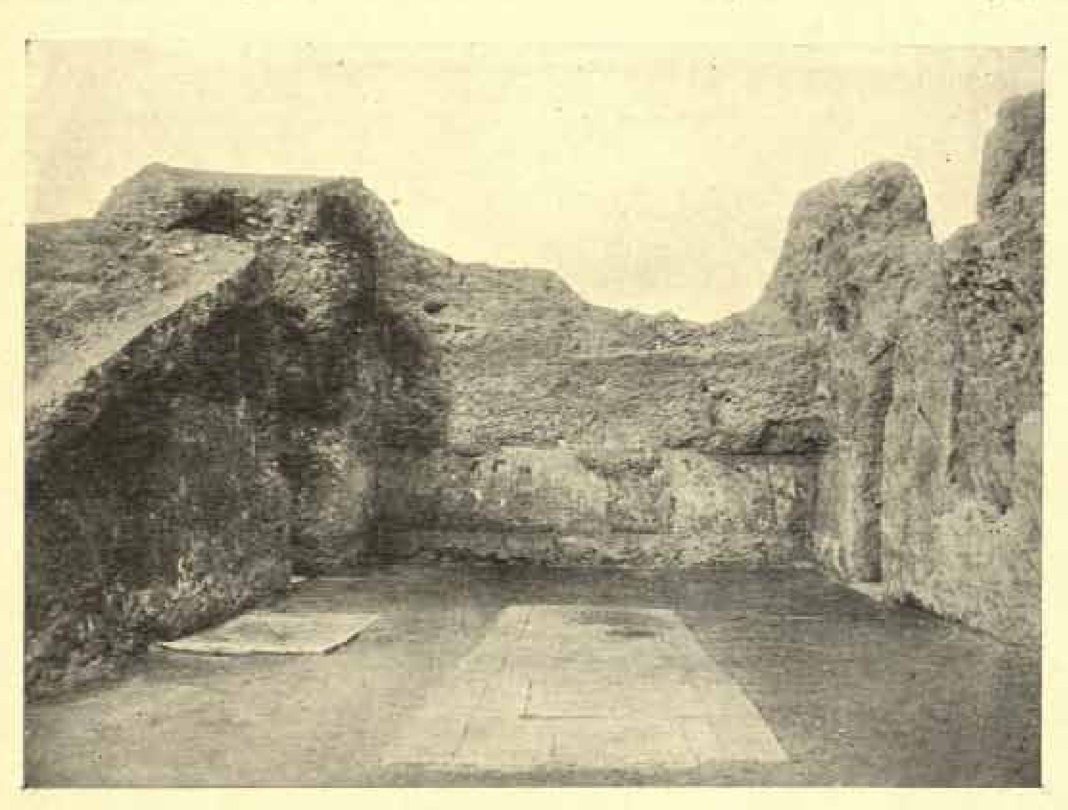


Fig. 2.

2 m. 37 [1]. L'ensemble de la composition mesurait donc un peu plus de 12 m. 50 de longueur.

Le roi, de profil à droite, coiffé de la tiare et drapé dans le grand châle à franges, est assis sur un trône surélevé, les pieds sur un escabeau. Il tient de la main droite, qui fait le geste de la bénédiction, un long bâton, et de la main gauche une tige de lotus à triple fleur. Sur le dossier du trône est posé

[1] Ces différentes mesures ont été prises à la base du mur, à hauteur du sol de la chambre.

un châle plié [1]. Derrière le roi, deux eunuques esquissent le geste de maintenir le trône sur lequel il vient de s'asseoir. Plus loin deux « armigeri », l'un derrière l'autre, portent les armes royales, arc, masses d'armes, carquois garnis de flèches. Vient ensuite l'escorte, composée de huit soldats : les quatre premiers sont groupés deux à deux, les quatre autres se suivent en file. Ils portent tous un carquois. Les quatre premiers et les deux derniers sont armés de l'épée et de la masse d'armes ; les deux autres sont armés de la lance [2] et du bouclier. L'un des deux premiers et l'avant-dernier font, comme le roi et les « armigeri », le geste de la bénédiction qui est ici un geste de bon accueil et de salutation. Ce salut s'adresse aux personnes admises à se présenter devant le roi. Au pied du trône se tient un personnage dont le diadème à fanons qui ceint sa chevelure indique suffisamment le haut rang ; c'est probablement le *tartân*, le premier personnage de l'État après le roi. Il a la main gauche posée sur le pommeau de son épée et tient la main droite levée, la paume en dedans, comme s'il voulait cacher son visage, dans un sentiment de crainte respectueuse. A droite et un peu en arrière du *tartân*, un autre dignitaire assyrien fait le même geste de la main droite et tient la main gauche abaissée et fermée. Il est imberbe et porte un diadème qui, contrairement à l'usage général, s'élargit d'avant en arrière. Ce haut dignitaire, souvent représenté à côté du *tartân* [3], est peut-être le grand eunuque. Entre le *tartân* et le grand eunuque, un personnage est prosterné. Ce ne peut être un Assyrien. Jamais les Assyriens ne sont représentés fléchissant le genou ou encore moins se prosternant devant le roi. Mais les monarques assyriens exigeaient des étrangers soumis à leur puissance des marques de respect et presque d'adoration qu'ils ne paraissent pas avoir demandées à leurs sujets. Le personnage prosterné est certainement un tributaire venu pour prêter hommage. Sans doute apportait-il des

[1] Châle tenu à la disposition du roi, pour le cas où il éprouverait le besoin de se couvrir davantage. Lorsque le roi est assis sur un siège sans dossier ou est debout, ce châle plié est parfois représenté sur l'épaule de l'un des eunuques. Voir, dans les publications de Budge, les reliefs du palais d'Assurnâṣirapal (pl. XXX et XXXV) ou les bronzes de Balawat (bandes IV, 2, et IX, 5, registre inférieur).

[2] On remarquera l'appendice figuré à l'extrémité du bois de la lance, du côté opposé au fer. Comparer la lance représentée sur un panneau émaillé de Khorsabad (PLACE, *Ninive et l'Assyrie*, III, pl. 28).

[3] Voir les reliefs du palais d'Assurnâṣirapal, n^os 1 et 2, pl. XIX de l'édition de Budge ; les bronzes de Balawat (par exemple bande III, 2, registre supérieur) et le relief du palais de Téglath-phalasar, publié par LAYARD, *Monuments of Nineveh*, I, pl. 59.

présents dont, avant de se prosterner, il semble s'être déchargé entre les mains de deux officiers de la maison royale, qui sont figurés un peu en arrière, tenant entre les mains des coupes à pied. Derrière le groupe que nous venons de décrire, l'artiste a représenté la suite du chef étranger, conduite par un serviteur du palais, imberbe, probablement un eunuque, qui tient le bras gauche levé pour indiquer le chemin aux indigènes qui le suivent. Ceux-ci ont les cheveux et la barbe moins longs que les Assyriens. Ils sont vêtus d'une tunique demi-longue, sur laquelle est drapé un châle, bordé, comme la tunique, d'une bande de couleur. Ils portent des sandales sans talonnières, maintenues par des sous-pieds attachés au-dessous de la cheville. Le premier fait, des deux mains tendues, le geste de l'oblation ; il offre au roi un enfant qui était figuré à côté de lui et était peut-être le fils aîné du chef : « Il me livra son fils aîné, avec des cadeaux et présents », lisons-nous dans une inscription assyrienne (*Huitième Camp. de Sargon*, l. 54). Le deuxième et le troisième portent des poignards dans leur gaine ; le quatrième et le cinquième des anneaux de métal précieux (or ou argent) [1], le sixième et le septième des coupes, le huitième une outre de vin, les trois derniers des pièces de drap ou de toile. Les quatre premiers paraissent plus petits que les suivants, sans doute parce qu'ils fléchissent déjà le genou.

En général les « armigeri » sont des eunuques. Il semble bien que l'artiste ait commencé par représenter des eunuques et qu'ensuite, pour une raison inconnue, il les ait transformés en soldats barbus. Sous la barbe ajoutée après coup et qui est maintenant en partie tombée, on distingue le profil du menton glabre primitivement dessiné [2]. En ce qui concerne le second « armiger », nous avons retrouvé une partie du dessin primitif, masqué par l'artiste sous une couche de badigeon. Deux photographies, prises par M. Dunand et reproduites planche XXII, n^{os} 1 et 2, montrent deux temps de cette opération. On voit comment, en grattant la couche superficielle de chaux, on fait réapparaître le costume de l'eunuque. L'artiste a laissé subsister certains traits qui n'appartiennent qu'à l'eunuque, l'embonpoint, l'absence de muscles saillants, et même la partie de la ceinture que le châle de l'eunuque, drapé d'une façon

(1) On sait que l'usage de conserver les métaux précieux sous la forme d'anneaux était général dans l'ancien Orient.

(2) Cela est moins évident pour le premier « armiger » que pour le second, mais cependant, croyons-nous, certain.

assez lâche, laissait visible et qui se raccorde mal, dans le dessin définitif, avec le ceinturon du soldat.

Le cas des deux eunuques, transformés en soldats, n'est pas le seul exemple de repentir dont témoigne cette composition. M. Cavro a constaté que l'artiste avait modifié la forme des pendants d'oreille. Dans le dessin définitif, ces pendants (sauf ceux du roi qui sont piriformes et ne paraissent pas avoir été changés) ont la forme de croissants simples. Mais ils ont été dessinés sur une couche de badigeon rapportée. Si on enlève ce badigeon, on voit apparaître le dessin primitif, qui est dentelé [1]. M. Dunand a photographié les deux eunuques avant et après l'enlèvement de la couche rapportée. On notera sur ces deux photographies qui sont reproduites pl. XXII, n^{os} 3 et 4, les balafres qui traversent les yeux et les nez : c'est un exemple des mutilations que, par esprit de vengeance, les indigènes ont fait subir à ces peintures, après le départ des Assyriens.

Ces constatations ont l'intérêt de nous montrer les méthodes de travail de l'artiste. Il est manifeste qu'il ne travaillait pas d'après un modèle, mais composait en travaillant. Il lui est arrivé de ne pas calculer juste ses mesures. La figure du cinquième tributaire, qui se trouve près de l'angle de la salle, est un peu étriquée. L'artiste ne s'était pas ménagé la place nécessaire pour lui donner ses proportions naturelles.

Les sculptures assyriennes offrent maint exemple de la représentation d'une audience royale. C'est un sujet fréquemment figuré sur les murs du palais d'Assurnâṣirapal ou sur les portes de Balawat, sans parler d'exemples plus récents. Dans sa composition, le peintre de Til-Barsib était soutenu par une tradition qu'il a interprétée avec son tempérament. Un des morceaux les mieux venus est le groupe des soldats. Cette petite troupe a la liberté d'allures naturelle à une troupe en campagne. Elle fait contraste avec le groupe des fonctionnaires, immobilisés dans l'attitude que leur imposait l'étiquette de la cour. Aucun détail dans cette composition parfaitement ordonnée n'est indifférent ou oiseux. L'exécution est remarquable. La maîtrise de l'artiste se révèle dans la fermeté et la sûreté du dessin qui n'exprime que l'essentiel et et l'exprime dans un style plein de vigueur et d'accent.

[1] La copie de M. Cavro reproduit, dans un cas, le dessin primitif (voir le second « armiger »).



1



2



3



4

PEINTURES ASSYRIENNES DE TIL-BARSIB (fragments).



Nous avons parlé jusqu'ici d'*un* artiste, mais, comme M. Cavro l'a justement remarqué, il est certain que deux artistes ont travaillé à cette composition. Le groupe des six derniers tributaires, c'est-à-dire toute la partie de la composition qui se trouve en retour d'angle à droite, est manifestement d'une autre main que le reste. Il semble que deux artistes se soient partagé la décoration de la salle. Celui auquel nous devons la majeure partie de la composition que nous venons de décrire, paraît avoir décoré en outre tout le mur Est au Sud du passage D. A l'autre nous devons, semble-t-il, la grande peinture du mur Ouest entre les deux portes A et B. Le premier a un style plus vigoureux et plus large que le second. Mais nous n'avons aucune raison de douter qu'ils soient contemporains.

De quelle date sont ces peintures ? En l'absence de tout témoignage écrit, on peut conclure de divers indices qu'elles remontent au règne de Téglath-phalasar (III) [1]. L'un des critères les plus sûrs dont nous disposions est la coupe de la chevelure. Chez les Assyriens, les cheveux étaient portés longs, ondulés et frisés par le bout. Au IXe siècle, ils sont rejetés en arrière et reposent obliquement sur le dos. Sur les peintures de Til-Barsib, comme sur les reliefs du palais de Téglath-phalasar à Nimroud, ils sont en moyenne plus courts, mais conservent la même direction oblique. A partir de Sargon, la chevelure tombe droit sur les épaules et les frisons qui la terminent s'étagent en rangées horizontales. Rien dans la représentation du roi ne contredit une identification avec Téglath-phalasar. La tiare est sensiblement plus haute qu'au temps d'Assurnâṣirapal et de ses successeurs immédiats, mais elle n'atteint pas les dimensions qu'elle a prises sous les Sargonides et parfois déjà au temps de Sargon. Aucun roi, avant Téglath-phalasar, n'est représenté, comme ici, tenant des fleurs à la main [2]. Plusieurs des carquois portés par les soldats de l'escorte royale sont couverts en haut par une étoffe, qui retombe de côté

[1] Ce sont, en général, les mêmes indices qui ont permis à Unger d'attribuer à Téglath-phalasar les sculptures d'Arslan Tash. Voir ses excellentes observations dans les deux opuscules intitulés l'un *Die Reliefs Tiglatpilesars III. aus Nimrud* (Cple 1917) et l'autre *Die Reliefs Tiglatpilesers III. aus Arslan Tasch* (Cple 1925).

[2] Téglath-phalasar est assez fréquemment représenté dans cette attitude ; voir les deux reliefs du British Museum publiés l'un par Layard, *Monuments of Nineveh*, I, pl. 63, l'autre par Unger, *Arslan Tasch*, pl. XII, ainsi que le relief du Louvre publié par Contenau, *Ant. Orient.*, II, pl. 5 (sur ce dernier relief n'est conservée que l'extrémité de la tige).

et est ornée de houppes : on ne connait aucun exemple de cet appendice avant Téglath-phalasar [1]. Le char représenté sur le mur Ouest est muni de roues à huit rais; il en est de même d'un char figuré sur le mur Est, au Sud de la porte D, comme on peut en juger par le calque pris par M. Cavro, que nous reproduisons (fig. 3). Or les premiers exemples de la roue à 8 rais datent du règne de Téglathphalasar [2]. Le casque à pointe, si caractéristique de l'armement au temps de Téglath-phalasar, est attesté à Til-Barsib (voir par exemple, les cavaliers reproduits ci-après p. 126). Au temps de Sargon la pointe est sensi-

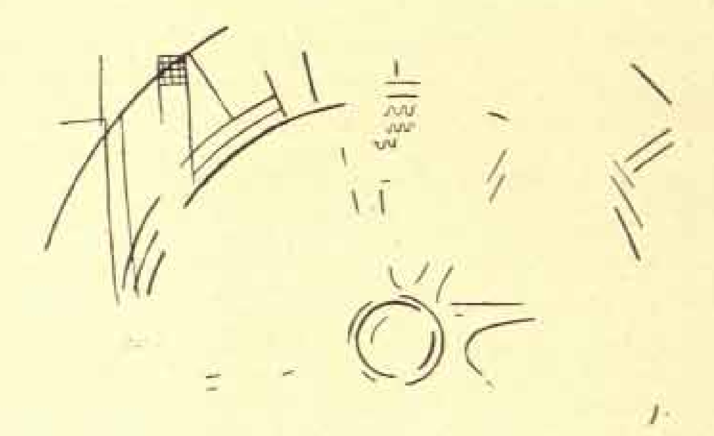


Fig. 3 (réduction de 80 0/0).

blement moins haute [3]. L'attribution des peintures au règne de Téglath-phalasar n'est pas seulement exigée par l'archéologie, elle est conforme aussi aux vraisemblances historiques. En plus d'un endroit de ses inscriptions, Téglath-phalasar relate la création de résidences royales (*ekal mûšab šarrûti*) dans des villes situées aux confins de son empire (*Annales*, ll. 9, 21, 225 ; tabl. I. 44). Cette politique paraît avoir été étrangère à Sargon.

La seule peinture du palais qui ne puisse être attribuée au règne de Téglath-phalasar est celle qui décore une salle qu'une grande estrade en pierre désigne comme étant la salle du trône. Elle représente en demi-nature des chevaux de selle harnachés, groupés par paires et tenus en main par des sol-

[1] Exemples sur les reliefs de Nimroud, nos 16, 18, 25, 32 et 34 du catalogue d'Unger ainsi que sur le relief d'Arslan Tash publié par Unger, *Arslan Tasch*, pl. IV.

[2] Cf. Unger, *Arslan Tasch*, p. 15.

[3] Voir Botta, *Monument de Ninive*, pl. 163

dats. L'emploi de teintes plus nuancées, le dessin plus élégant, mais moins vigoureux, certains détails de harnachement donnent l'impression que cette peinture pourrait être contemporaine des derniers Sargonides, d'Assurbanipal par exemple. Voici une photographie de l'angle Nord-Est de la salle du trône (fig. 4). C'est dans cet angle que la peinture, qui primitivement faisait tout le tour de la salle, s'est partiellement conservée. Sur le panneau qui est immé-

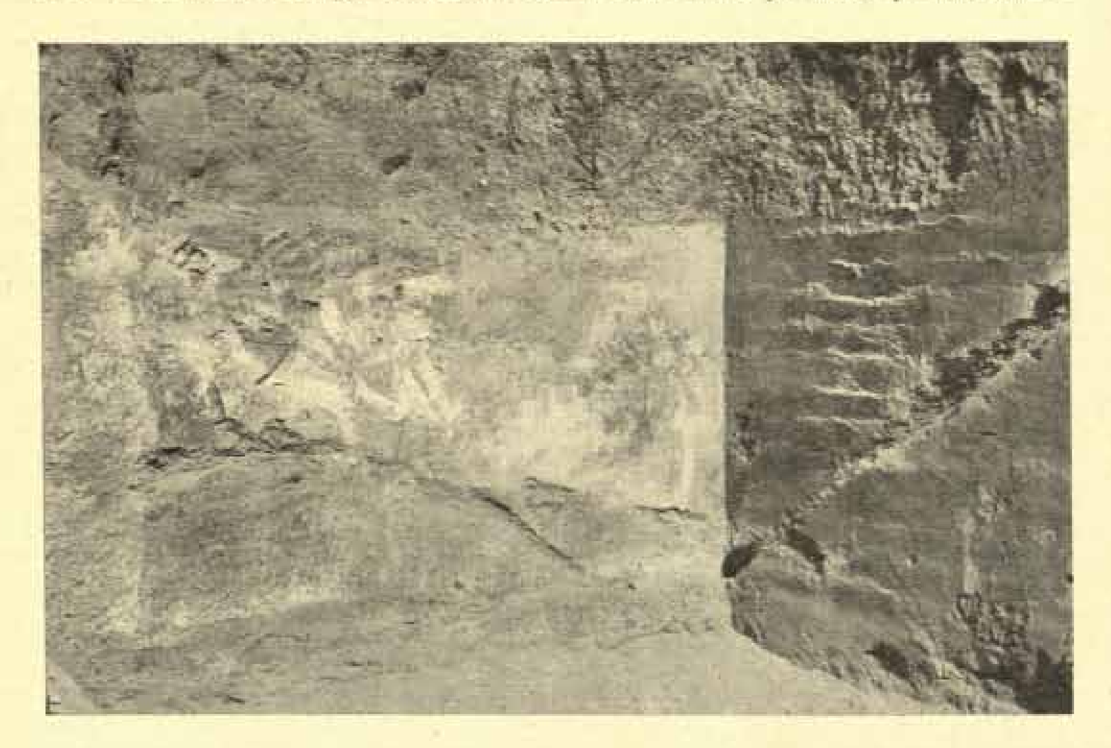


Fig. 4. — L'angle Nord-Est de la salle du trône.

diatement à l'Est de l'estrade, elle recouvre une autre peinture, inachevée et masquée par une couche de badigeon. En grattant le badigeon, nous avons fait apparaître un dessin en noir qui représentait six cavaliers, sur des chevaux au galop, répartis en deux registres. On trouvera sur la page suivante (fig. 5) une reproduction de l'excellente copie de M. Cavro (les deux cavaliers de gauche, très endommagés, n'ont pas été copiés, ni même entièrement dégagés). Page 127, est reproduite une photographie prise au cours du travail de décapage (fig. 6).

Nous ignorons pour quelle raison cette peinture n'a pas été achevée. L'état

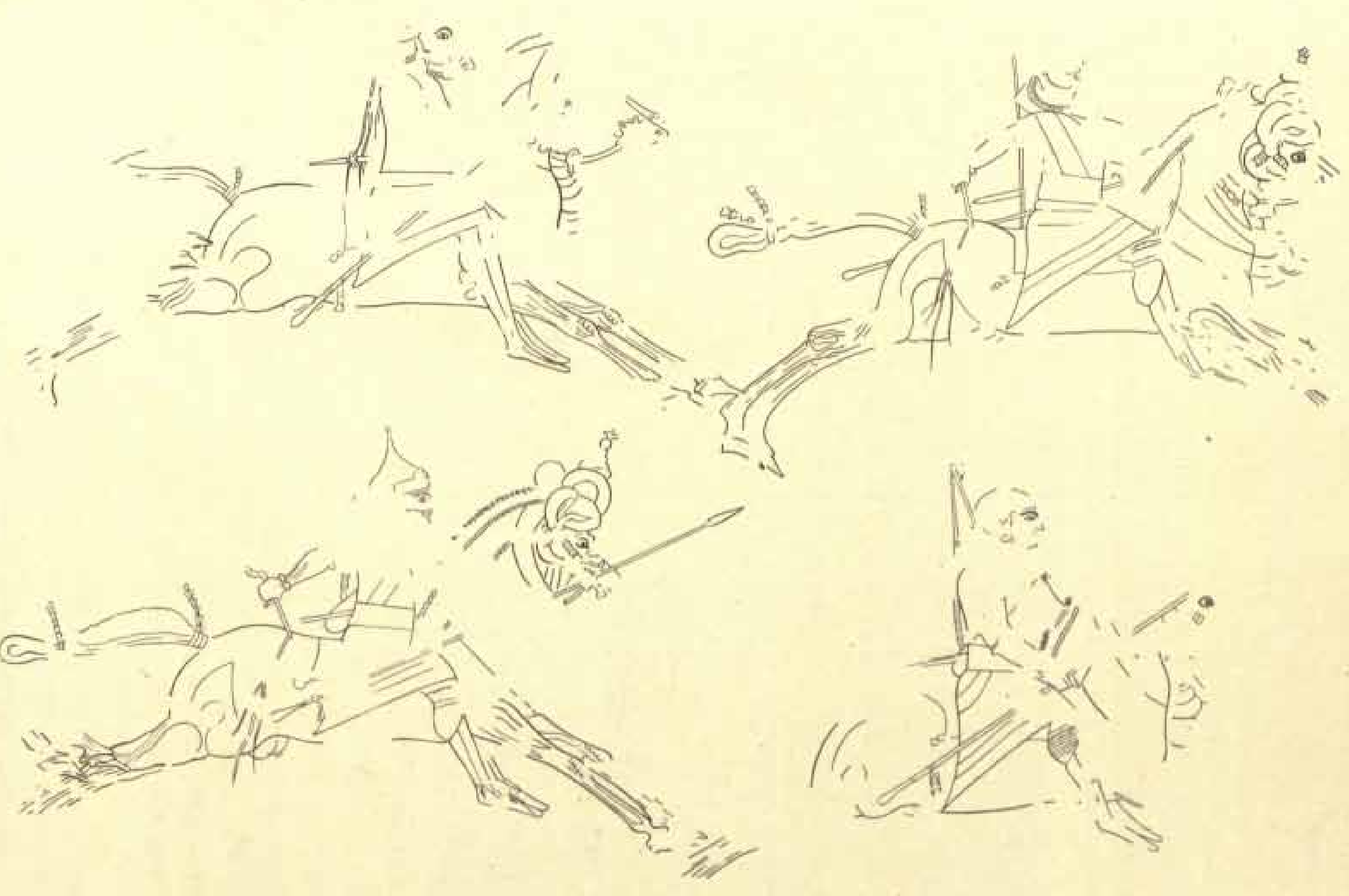


Fig. 5 — Les cavaliers de la salle du trône (réduction d'environ 90 0/0).

où elle nous est parvenue témoigne que la couleur n'était appliquée qu'en dernier lieu, une fois terminé le dessin en noir. Les peintres chargés de la décoration géométrique avaient, ce semble, une autre méthode de travail. Ils commençaient par tracer en rouge des lignes de niveau et une première ébauche du dessin. Ils étendaient ensuite les couleurs et ne peignaient qu'en dernier lieu sur l'ébauche en rouge le contour définitif en noir. Bien souvent

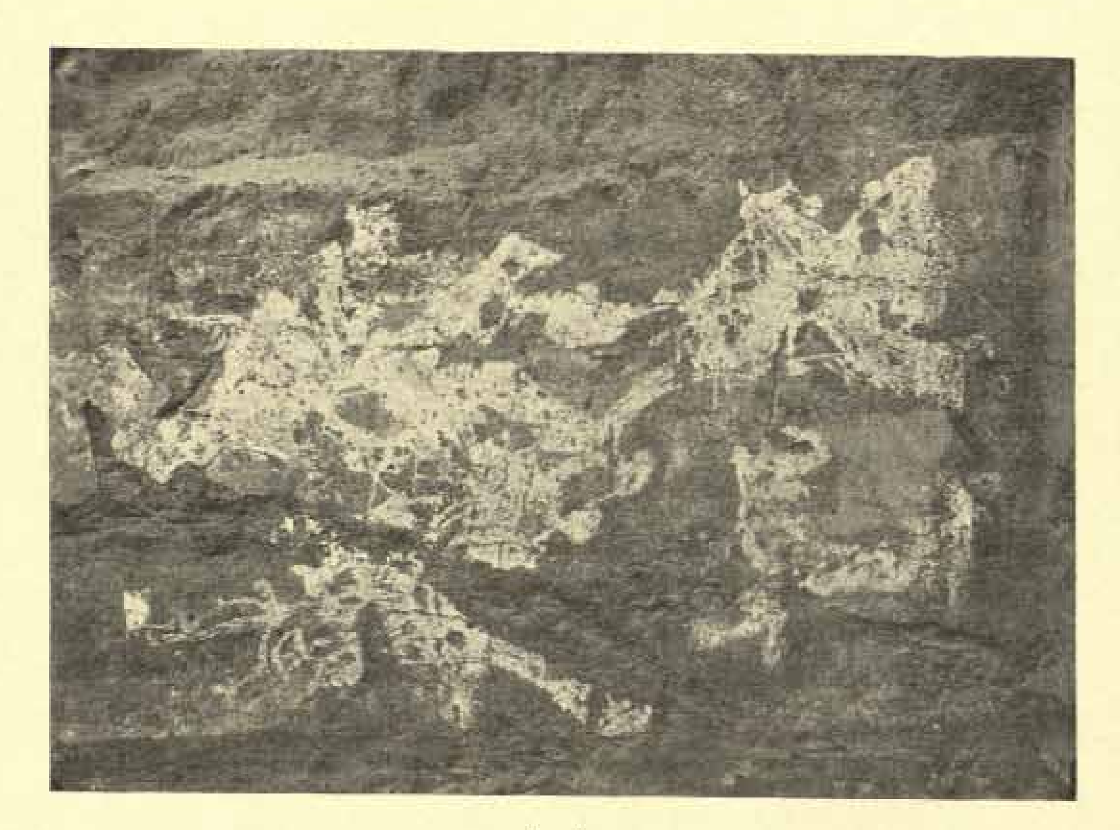


Fig. 6.

ils ne prenaient pas la peine d'effacer les lignes de niveau, dont il subsiste de nombreuses traces.

Quelle que fût la méthode employée, les couleurs étaient toujours cernées de noir. C'est là un principe absolu, qui ne souffre aucune exception. Jamais deux couleurs voisines ne sont juxtaposées, elles sont toujours séparées par un trait noir.

Les principales couleurs employées par les peintres qui, au temps de Té-

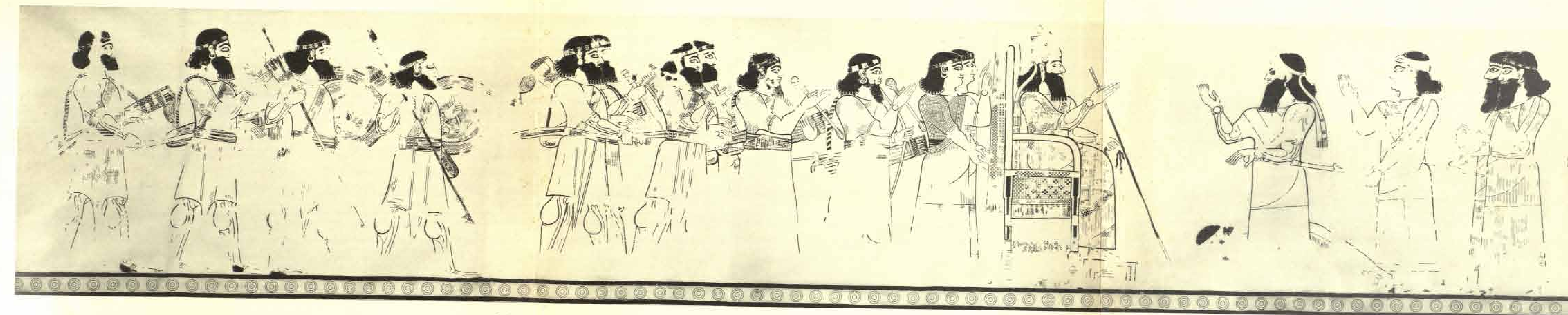
glath-phalasar, ont décoré le palais de Til-Barsib étaient, en dehors du noir et du blanc, le rouge et le bleu. Le rouge est en règle générale un brun-rouge et le bleu un bleu de lapis. Ce sont là les deux teintes dominantes, les seules qui soient employées dans la composition que reproduit la planche XXIII, mais on trouve aussi un rose et un bleu pâle. Le blanc n'est le plus souvent que la couleur naturelle du badigeon de chaux qui servait de fond à la peinture. Les couleurs, appliquées en teintes plates, sont en général employées fort discrètement et seulement pour rehausser le dessin noir. Les cheveux et la barbe sont toujours figurés en noir. L'emploi alterné du bleu et du rouge sert à faire ressortir certains éléments du costume et de l'armement. Cette décoration ne s'étend à l'ensemble du vêtement que dans certains cas assez limités (roi en costume de cour, génies des portes, certains étrangers). En règle générale les chairs ne sont pas coloriées; seuls les étrangers, dans certaines peintures, se distinguent quelquefois par la coloration de leur peau (coloration d'ailleurs tout à fait conventionnelle). Les animaux sont en général entièrement coloriés: on trouve des chevaux roses, des taureaux rouges et bleus, etc.

Le rouge est plus solide et adhérent que le bleu. Cette dernière couleur est généralement pulvérulente et tombe sans parfois qu'il en reste trace sur la surface qu'elle a couverte; elle n'est souvent attestée que par les traînées bleuâtres qu'en glissant elle a laissées sur le mur.

Nulle part, à Til-Barsib, nous n'avons constaté l'emploi du vert ou du jaune. Les rares traces de vert semblent n'être que du bleu décomposé. Il est à noter que ces deux couleurs sont également absentes des peintures qui décoraient soit le palais de Tukulti-Ninurta I, près d'Assur [1], soit celui d'Assurnâṣirapal à Kalah [2], soit celui d'Arslan Tash qui remonte probablement au temps de Téglath-phalasar III. Dans *Nineveh and its Remains*, II, p. 310, Layard note que les seules couleurs « used in the painted ornaments of the upper chambers at Nimrud » (c'est-à-dire dans le palais d'Adad-narâri III) étaient « black, white, red, and blue ». Mais dans un autre passage du même ouvrage (II, 16) il écrit, à propos des mêmes peintures, que « the colours found were blue, red, white,

[1] ANDRAE, *Die farbige Keramik aus Assur*, p. 7 ss. et pl. 1 à 4. Voir cependant les remarques d'Andrae (p. 10) à propos du fragment reproduit pl. 4 *b*.

[2] *Nineveh and its Remains*, II, 12 et *Monuments of Nineveh*, I, pl. 86 (bas).



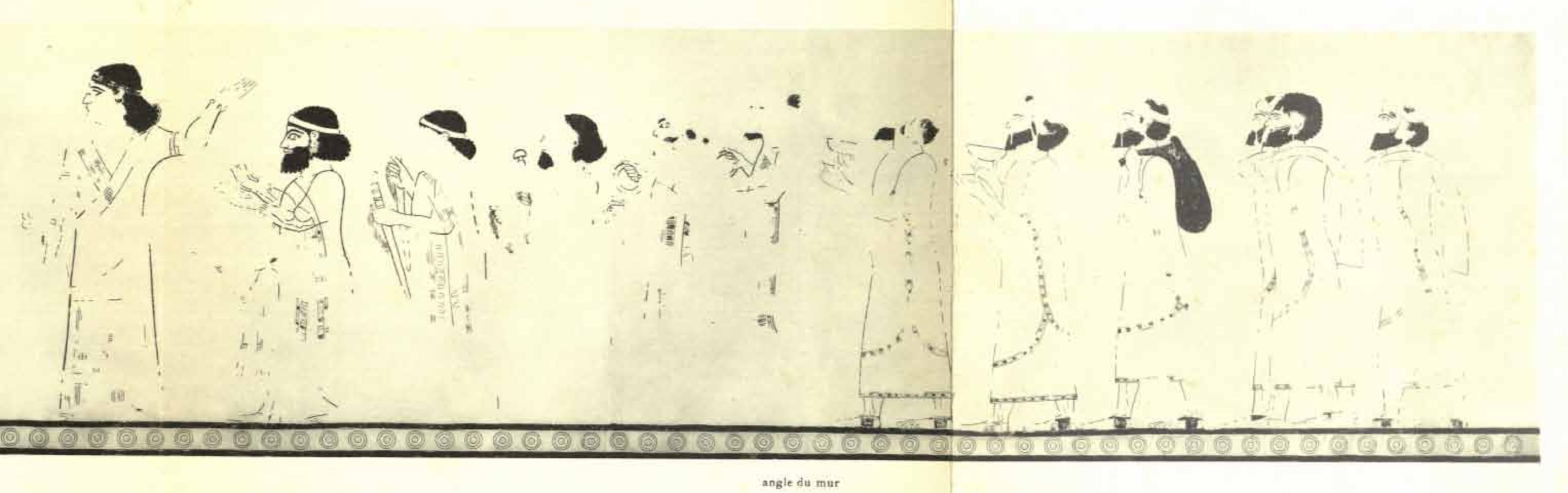
angle du mur

ÉCHELLE

1 M 2 M. 3 M.

UNE AUDIENCE DE TÉGLATHPHALASAR III — PEINTURE MURALE DU PALAIS DE TIL-BARSIB.

Copie de M. Lucien Cavro.



angle du mur



yellow, and black » et il y a effectivement du jaune parmi les couleurs des fragments reproduits pl. 86 et 87 des *Monuments of Nineveh*. Ce qui complique la question, c'est que dans le palais d'Adad-narâri III, Layard a trouvé deux peintures superposées [1] et qu'il ne nous dit pas si les fragments reproduits appartiennent à la première peinture ou à la seconde. Or il est évident que la première décoration est seule contemporaine d'Adad-narâri et que la seconde peut être beaucoup plus récente. George Smith a trouvé à Nimroud, dans le palais Sud-Est (probablement construit par Salmanasar III), des chambres décorées de bandes horizontales rouges, vertes et jaunes ; mais cette peinture a toute chance de ne pas appartenir à la décoration originaire du palais (voir *Assyrian Discoveries*, p. 77 s.). Le seul exemple de peinture assyrienne, exactement daté, où apparaissent le jaune et le vert est le fragment, provenant du palais de Sargon à Khorsabad, publié par Place dans *Ninive et l'Assyrie*, pl. 32 [2]. Sur ce fragment, peint en noir, rouge, vert et jaune, le bleu est absent. Mais il faut sans doute le restituer. La reproduction donnée par Place présente en effet des blancs inexplicables : ces blancs étaient sans doute originairement bleus, mais la couleur bleue aura disparu pour la raison indiquée précédemment.

En résumé, il semble bien que pendant de longs siècles les peintres assyriens n'aient fait usage ni du vert ni du jaune et que l'emploi de ces deux couleurs ne se soit introduit qu'au temps de Sargon.

On sait que les sculptures assyriennes portent des traces de peinture. Les seules couleurs qu'on trouve sur les sculptures antérieures à Sargon sont le noir, le blanc, le rouge et le bleu [3]. En ce qui concerne les sculptures de Khorsabad, les témoignages sont contradictoires. Flandin, l'habile dessinateur auquel nous devons les belles planches du *Monument de Ninive*, a cru voir sur ces sculptures du bleu, du vert, du rouge, du jaune et du noir [4]. D'après Layard [5], « at Khorsabad, green and yellow continually occurred on the bas-reliefs ».

[1] *Nineveh and its Remains*, II, 15.

[2] « Dans les fresques, les fonds sont généralement verts pour le sujet principal et jaunes pour les accessoires. » (Place, *Ninive et l'Assyrie*, II, 252.)

[3] Parlant de ses découvertes à Nimroud, Layard note : « On the sculptures, I have only found black, white red, and blue. » (*Nineveh and its Remains*, II, 310.)

[4] Voir la *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1845, p. 106.

[5] *Nineveh and its Remains*, II, 310.

Mais le même Layard, citant un peu plus loin [1] des exemples de l'emploi des différentes couleurs, ne mentionne aucun exemple de jaune et ne connaît, comme exemple de vert, que les « flowers carried by the winged figures, green, with red flowers occasionally ». Il entend dire, je pense, que les tiges des fleurs étaient peintes en vert. Or, qu'il s'agisse de lotus ou de pavots, les tiges tenues soit par des génies, soit par le roi, sont, dans tous les exemples coloriés que nous connaissons, peintes non en vert, mais en rouge; voir les planches 43, 74, 75, 113, du *Monument de Ninive* et les originaux conservés au Louvre (n^os 25, 26 et 27 du catalogue de M. Pottier). Botta, d'autre part, contredit nettement Flandin et démontre que celui-ci, en croyant à l'existence d'un ton ocre jaunâtre étendu sur le fond et sur les chairs [2], a été dupe d'une illusion : « Nous n'avons, écrit-il, trouvé à Khorsabad, sur les sculptures, d'autres couleurs que le rouge, le bleu et le noir [3] ». Il est à noter que, soit sur les originaux conservés au Louvre, soit dans les planches de l'ouvrage de Botta et Flandin [4], on chercherait en vain un exemple de vert ou de jaune. Les feuilles mêmes des arbres ne sont pas vertes, mais bleues, et les troncs sont rouges (voir *Monument de Ninive*, pl. 110, 113 et 114). Je crois qu'on peut faire confiance à Botta, qui n'avançait rien à la légère. Mais aux trois couleurs qu'il énumère (rouge, bleu et noir) il faut joindre le blanc [5] (que Flandin a, comme lui, oublié de mentionner). Le blanc était employé pour peindre le globe de l'œil et faire ressortir la prunelle noire, comme on peut le constater sur plusieurs bas-reliefs de Khorsabad, conservés au Louvre (n^os 17, 29, 30, 33 et 34) [6].

[1] P. 312, note ÷.

[2] *Revue des Deux Mondes* du 1^er juillet 1845, p. 107.

[3] Voir *Monument de Ninive*, V, p. 178. Ce n'est pas le seul cas où Botta ait contredit son collaborateur. Il démontre, par exemple, contre Flandin, que les palais assyriens étaient, non pas voûtés, mais couverts d'un toit plat (*Monument de Ninive*, V, p. 65 s.). On sait que l'opinion émise sur cette question par Flandin (dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin, 1845, p. 1099 ss.) a été reprise par Place (*Ninive et l'Assyrie*, I, p. 248 ss.).

[4] Noter l'observation de Botta : « J'ai insisté pour qu'en restituant les façades ou les salles, on ne mit pas de couleur là où nous n'en avions pas vu. M. Flandin aurait voulu agir autrement... » (*Monument de Ninive*, V, p. 178.)

[5] Peut-être aussi le violet. Selon Place, « sur les bas-reliefs on ne voit guère que deux teintes : le bleu et le rouge vermillon; parfois, mais rarement, quelques traits d'une couleur violette, peut-être la nuance dite *hyacinthe*, mentionnée dans les livres saints ». (*Ninive et l'Assyrie*, II, p. 252.)

[6] Voir aussi les observations de Layard, *Nineveh and its Remains*, II, p. 312, note ÷ et p. 313.

Sur les bas-reliefs du Louvre, le rouge, le noir et le blanc sont encore très nettement visibles, mais le bleu a disparu [1], sans doute parce qu'il était pulvérulent, comme celui que nous trouvons à Til-Barsib. Selon Place [2], c'était une poudre de lapis lazuli, associée à un corps gras. Il est à noter que les Assyriens donnaient à cette couleur le même nom qu'au lapis lazuli (*uknû*). Le rouge est un brun-rouge, semblable à celui de nos peintures [3]. Place a trouvé un bloc de cette couleur, pesant une vingtaine de kilogrammes : l'analyse aurait montré que c'était un oxyde de fer [4].

Flandin pensait que la surface des bas-reliefs avait dû être en totalité couverte de peinture [5]. C'est là une conjecture insoutenable. Si la sculpture assyrienne empruntait les ressources des couleurs, elle n'en usait que très sobrement. Place en a fait la démonstration en des termes qu'il est à propos de rappeler ici : « La présence actuelle et la vivacité des couleurs, sur certaines parties seulement, me font affirmer, écrivait-il, qu'il n'y en a jamais eu sur la totalité d'aucune sculpture. On ne s'expliquerait pas, en effet, pourquoi, lorsque les couleurs ont été retrouvées si vives par places, elles n'auraient pas laissé le moindre vestige sur le reste du sujet... Les couleurs, telles que nous les avons vues sur les lieux, n'étaient jamais le reste d'une teinte plus étendue que celle même qui était sous nos yeux. Jamais, par exemple, un ornement, une arme, une chaussure ne se trouvaient partiellement coloriés : ou ils ne l'étaient pas du tout, ou bien ils l'étaient en entier, tandis que les objets environnants restaient complètement dépourvus de couleur. » (*Ninive et l'Assyrie*, II, p. 82 s.)

La couleur, nous l'avons vu, ne tenait pas beaucoup plus de place dans les grandes compositions peintes qui, à Til-Barsib, remplaçaient les sculptures murales [6]. C'est dans le dessin que s'affirmait la maîtrise de l'artiste. C'est par le dessin que les peintures de ce palais provincial soutiennent, parfois avec

[1] Dans le *Catalogue* de M. POTTIER, seul le n° 57 est signalé comme ayant porté des traces de bleu. Déjà, au temps de Longpérier, ce bleu avait presque entièrement disparu.

[2] *Ninive et l'Assyrie*, II, p. 252.

[3] Flandin note que parfois le rouge prend une nuance jaunâtre (cf. *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1845, p. 107). Le rouge employé à Til-Barsib n'est pas non plus tout à fait homogène.

[4] *Ninive et l'Assyrie*, II, p. 251 s.

[5] *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1845, p. 107.

[6] On ne trouve un plus large emploi de la couleur que dans les peintures des embrasures des portes et dans les frises hautes.

avantage, la comparaison avec les sculptures qui ornaient les palais des métropoles assyriennes. En sculpture, la réalisation des grands ensembles nécessitait l'emploi de nombreux auxiliaires. De là des inégalités et je ne sais quoi d'impersonnel dans l'exécution. La peinture échappait plus facilement à cette cause de faiblesse. Les grandes compositions de Til-Barsib ont été, cela est visible, exécutées rapidement, mais toujours par la main d'artistes consommés. Qu'on les compare aux sculptures du même temps, à celles qui décoraient le palais de Téglath-phalasar à Kalaḫ; que l'on mette, par exemple, en parallèle les cavaliers reproduits plus haut (p. 126), et ceux qui sont représentés sur le relief de Nimroud, publié dans les *Assyrian Sculptures* de Paterson, pl. LXXXVII. Ce relief est loin d'être sans mérite, mais il vaut plus par la composition que par l'exécution. Entre l'œuvre du sculpteur et celle du peintre, il y a, du point de vue de l'exécution, toute la distance qui sépare le travail consciencieux d'un bon praticien, d'une esquisse rapide, mais savoureuse où l'on sent la main d'un maître.

Fr. Thureau-Dangin.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE SYRIENNE ET HITTITE[1]

PAR

STEFAN PRZEWORSKI

II

LES ENCENSOIRS DE LA SYRIE DU NORD ET LEURS PROTOTYPES ÉGYPTIENS

Il existe un nombre important de travaux ayant trait à la sculpture monumentale de la Syrie du Nord de la fin du IIe et du début du Ier millénaire av. J.-C. Il manque, au contraire, une étude consacrée aux arts mineurs de ce pays, à l'époque où florissaient les villes royales de Karkémish, de Sam'al, de Marqasi et d'autres inexplorées. Certainement, le livre de M. Frédéric Poulsen [2] nous a fourni de riches matériaux à ce sujet. Ils sont pourtant groupés et décrits d'un point de vue spécial, ce qui nous empêche de nous former une idée nette de l'industrie artistique syrienne à l'époque signalée. Il paraît, par conséquent, nécessaire d'entreprendre la publication systématique de ces antiquités, dispersées dans des collections diverses et dans des ouvrages souvent difficilement accessibles. On pourra, à l'aide de leur classement et leur analyse, arriver à des précisions plus fermes sur les arts et sur la culture matérielle de la Syrie du Nord aux temps posthittites ainsi que sur les éléments étrangers qui ont contribué à leur formation. Cette dernière question garde, du reste, pour toutes les époques du passé de la Syrie entière son importance primordiale : ce pays, situé entre l'Égypte, la Mésopotamie,

[1] Voir *Syria*, IX, 1928, 273 ss., pl. LXVII. L'auteur s'empresse de s'excuser d'avoir omis de remercier dans son article précédent M. René Dussaud et M. le Comte Henri de Boisgelin pour leur aimable permission de publier des objets inédits du Musée du Louvre et de la Coll. de Clercq.

[2] *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, 1912.

l'Arménie et l'Anatolie, est un territoire de passage constamment soumis à des influences variées venues des régions avoisinantes[1].

Poursuivant ce programme, nous procédons à la publication et à l'explication de divers petits monuments de provenance syrienne et commençons, dans le présent article, par un groupe d'objets, dont la vraie signification restait, jusqu'à présent, assez obscure. Voici, tout d'abord, leur catalogue sommaire[2].

A. Fouilles :

Younous et Merdj Khamis, près de Djérablous (Karkémish). Fouilles du British Museum en 1913. Cimetières aux corps brûlés de l'époque posthittite (env. 1100-605 av. J.-C., *Late Hittite Period* d'après l'ancienne terminologie de M. Woolley). British Museum [3] :

1° No. 116.090. Stéatite, vert-bleu à surface brillante. L(ongueur) 10,9 cm., d(iamètre) 6,7 cm., h(auteur) 3,5 cm. En bas de la coupe, la main droite sculptée en haut relief. — Woolley, *Liverpool Annals*, VI, 1914, 96, pl. XXVII, M, 1 (notre pl. XXIV, 1 ; cf. fig. 3).

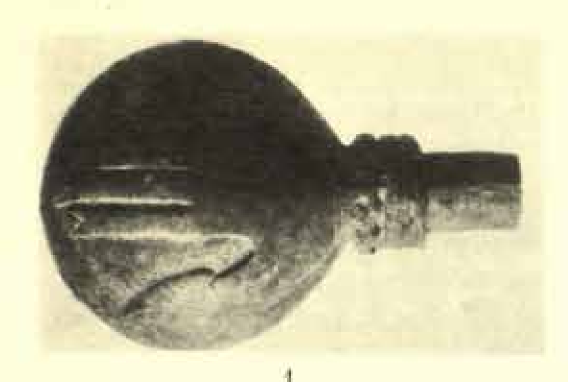
2° No. 116.091. Stéatite, foncé, presque noir. L. 12,5 cm., d. 7,7 cm., h. 2,1 cm. En bas de relief d'un lotus stylisé [4]. — Woolley, *op. cit.*, pl. XXVII, M. 2 (notre pl. XXIV, 2).

[1] Sans oublier, bien entendu, maintes influences pénétrant en Syrie du côté de la mer, de l'Égéide et, en particulier, de l'île de Chypre.

[2] L'auteur tient à exprimer ses remerciements à MM. C. J. Gadd (British Museum), J. Garstang (Liverpool Museum) E. T. Leeds (Ashmolean Museum), W. Andrae, D. Opitz et O. Weber (Vorderasiatische Abteilung), M. Sauerlandt (Hamburgisches Museum für Kunst und Gewerbe) qui lui ont obligeamment permis d'étudier ou de reproduire plusieurs pièces inédites de leurs collections et lui ont donné des renseignements au cours de son travail.

[3] Ces objets, comme tous ceux qui proviennent des fouilles aux environs de Karkémish ainsi que beaucoup d'autres, ne se trouvent pas mentionnés dans le *Guide to the Assyrian and Babylonian Antiquities*, 1924³. — M. Woolley, *Liverpool Annals*, VI, 1914, p. 96, parle de plusieurs exemplaires de ce genre, recueillis aux environs de Karkémish durant la campagne de 1913. Je ne sais pas où ils se trouvent actuellement. Le Liverpool Museum ne possède qu'un fragment, appartenant, paraît-il, à un objet semblable (lettre de M. J. Garstang).

[4] M. Woolley, *loc. cit.*, remarque : « a fine lotus design showing strong ressemblance to the work of the Later Palace period at Knossos ». Je n'ai pas trouvé d'analogies crétoises parmi les monuments connus ; cf., entre autres, Wurz, *Spirale und Volute*, I, 1914, *passim*, et Watzinger, *Die griechische Grabstele und der Orient* (Tirage de *Genethliakon Wilhelm Schmid*, Tübinger Beiträge zur Altertumswissenschaft, Heft 5), 1929, *passim*. Il s'agit, peut-être, des antiquités de Cnosse, encore inédites. Il me semble, au contraire, qu'il existe une certaine affinité entre la représentation de lotus sur ces objets syriens et celle de la palme stylisée du relief de Sakjé-Geuzu (VIIIᵉ s. av. J.-C.) : Garstang, *Liverpool Annals*, I, 1908,

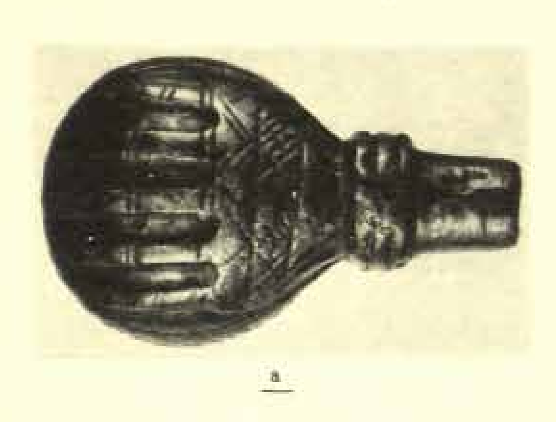


1



2

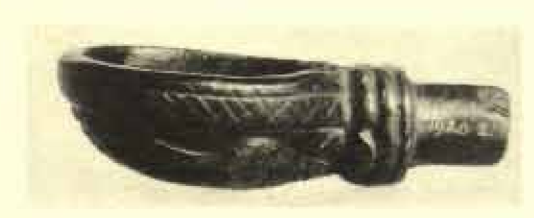
Younous et Merdj khamis. Bristish Museum, nos 116. 090/1.
D'après Woolley.



a



a



b
3



b
4

Alep et Sandilié. Ashmolean Museum, nos 1920/21 et 1914/20.
Cliché de l'Ashmolean Museum.



ZENDJIRLI. Fouilles du Deutsches Orient-Comité. Inédits [1], Berlin, Vorderasiatische Abteilung :

3° No. S. 1150. Stéatite, rouge-brun. La coupe est en partie brisée et dépourvue de tube. L. 9 cm., d. 6,2 cm., h. 2,5 cm. Ornement sculpté en lotus stylisé identique à celui du n° 2.

4° No. S. 1197. Stéatite, vert-gris. Le tube manque. L. 7,8 cm., d. 7,1 cm., h. 4 cm. Main gauche au revers de la coupe ; gravure délicate de l'avant-corps de lion au milieu de la main.

5° No. S. 1376. Stéatite, vert-gris. De l'objet il ne reste que le tube avec un morceau de la coupe. L. 6,4 cm. Il résulte de la comparaison avec d'autres pièces que le spécimen entier dépassait 11 cm.

ASSOUR. Fouilles de la Deutsche Orient-Gesellschaft. Inédit [2]. Berlin, Vorderasiatische Abteilung :

6° No. Ass. 7621 = VA 5716. Stéatite, rouge-brun foncé. L. 12 cm., d. 7,5 cm. h. 6 cm. L'objet est brisé et mutilé de plusieurs côtés. Au revers, le lotus stylisé entre deux sphinx féminins de style mixte syro-égyptisant. En dessus du tube, la moitié antérieure du lion accroupi et tourné vers l'intérieur de la coupe (cf. n°s 9 et 10). La crinière, le museau et les moustaches de l'animal sont traités de la façon habituelle à l'art posthittite de la Syrie du Nord. Évidemment, c'est une importation de ce pays, comme maints autres objets de provenance syrienne de la même époque, trouvés à Assour, à Ninive, à Babylone et à Sippar [3].

B. ACQUISITIONS :

7° MAR'ASH. Trouvé, paraît-il, avec neuf pointes de flèches (fig. 1) dans un vase, découvert dans le champ de Manouk Markrat à Mar'ash. Acheté en 1880 par le colonel Lundqvist, alors attaché au consulat russe d'Alep et chargé de mission en Syrie du Nord. Actuellement disparu (?). La matière, désignée par Lundqvist fautivement comme terre cuite, devait être, comme chez tous les spécimens de ce groupe, la stéatite. Les détails précités et le dessin (fig. 2) de la coupe furent communiqués par Lundqvist dans sa lettre du 19 décembre 1899, adressée à la Société Impériale Archéologique de Saint-Pétersbourg et reproduite *in extenso* par TOURAÏEFF, *Zapiski Imp. Arch. Obščestva*, XII, 1901, 244 ss. (en russe) [4]. — Les

pl. XLI, 2; MESSERSCHMIDT, *Orientalistische Literatur-Zeitung*, XII, 1909, pl. II, 2; LUSCHAN, *Ausgrabungen in Sendschirli*, IV, 1911, 372, fig. 272; WEBER, *Hethitische Kunst*, 1921, fig. 17 ; POTTIER, *L'art Hittite*, I, 1926, pl. VIII, fig. 112.

[1] Leur reproduction est réservée pour la publication des fouilles.

[2] L'objet sera reproduit dans le compte rendu des fouilles de la *Deutsche Orient-Gesellschaft* à Assour.

[3] Leur relevé complet ap. PRZEWORSKI, *Klio*, XXIII, 1930, p. 473 ss.

[4] Les détails concernant l'activité archéologique du colonel Lundqvist à Mar'ash pendant son court arrêt en 1880 seront exposés dans mon travail : *Recherches d'archéologie hittite*, I. Les monuments de Mar'ash (en préparation).

mesures de l'objet n'y sont pas indiquées. Il est reproduit en 2/3 de grandeur naturelle, ce qui permet de reconstruire, à peu près, ses dimensions réelles : 1,10 cm., d. 5,7 cm., h. 2,1 cm. Le revers de la coupe est rempli par le relief de la main gauche.

8° Alep. Oxford, Ashmolean Museum, No. 1920/21. Stéatite, brun foncé. L. 8,1 cm., d. 5,2 cm., h. 2,4 cm. Relief de la main gauche (notre pl. XXIV, 3).

9° Sandilié, près d'Abou Ghalghal, sur la rive de l'Euphrate. Oxford, Ashmolean Museum, No. 1914/20. L. 9,2 cm., d. 7,6 cm., h. 3,5 cm. Au revers deux lions accroupis et affrontés, les têtes tournées en arrière [1]. Un troisième, plus grand, couronne le tube (cf. n° 6 et 10). Tous les animaux ont des cavités creusées pour y recevoir des yeux incrustés [2], actuellement perdus. Le relief est mutilé, les têtes des lions du revers traitées d'une manière peu soignée (notre pl. XXIV, 4).

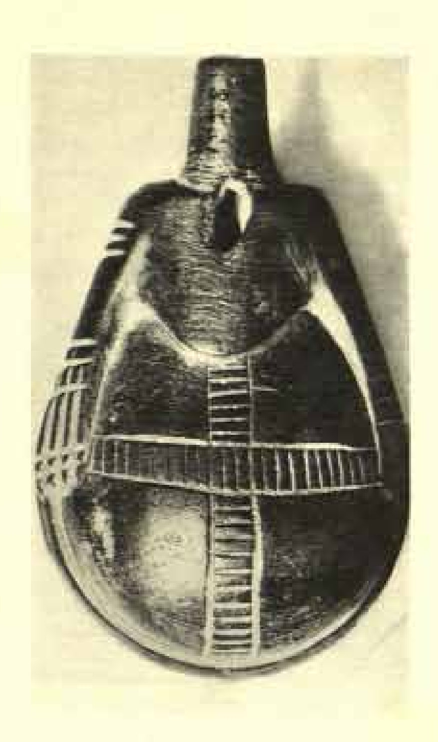
10° Provenance inconnue. Hamburg, Museum für Kunst und Gewerbe, No. 1928/40. Stéatite, couleur d'argile (rouge). L. 9, 8 cm., d. 6 cm., 3 cm. Partie antérieure du lion accroupi sur le tube (cf. n° 6 et 9) [3]. Au revers ornement incisé, composé de deux « échelles » s'entre-croisant sous angle droit (notre pl. XXV, 1).

A l'aide de ce catalogue, il est maintenant facile de caractériser brièvement le groupe entier de ces petits monuments et d'en souligner quelques traits communs. Toutes les pièces, sans exception, sont exécutées en stéatite de couleur variée, c'est-à-dire en cette espèce de pierre, qui, grâce à ses qualités supérieures, mollesse relative et brillant agréable, fut employée de bonne

[1] Une représentation analogue se trouve sur une épée d'un bas-relief assyrien du temps de Sargon II : Rawlinson, *Five Great Monarchies*, I, 1864, p. 457 ; Montelius, *Die älteren Kulturperioden im Orient und Europa*, II, 1923, p. 308, fig. 1032 ; Handcock, *Mesopotamian Archaeology*, 1912, p. 358, fig. 110, 11. C'est la modification postérieure d'un motif très ancien dans l'art de l'Asie antérieure que nous constatons déjà à la poignée du poignard en cuivre de Lagash : De Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 386 ss., pl. VI *ter*, n° 2 ; Meissner, *Babylonien und Assyrien*, I, 1920, fig. 52 ; Bonnet, *Die Waffen der Völker des Alten Orients*, 1926, p. 59, fig. 22. Une arme semblable fournit le modèle pour la représentation du dieu-épée à Yasili-Kaïa : Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, IV, 1887, fig. 320 ; Garstang, *Hittite Empire*, 1929, pl. XXV, où la fusée de poignée est formée de manière identique par deux lions affrontés ; voir Couissin, *Revue archéologique*, XXVI, 1928, p. 107 ss., et Przeworski, *Syria*, IX, 1928, p. 265 s.

[2] Donc un très intéressant exemple de cette technique, fourni par le sol de la Syrie du Nord.

[3] Sa tête est traitée de la même manière que celle d'un cachet thériomorphe de la provenance syrienne (Louvre, *AO*. 9448). Je dois sa connaissance à l'obligeance de M. L. Delaporte qui publiera cet objet dans le prochain volume du *Catalogue des Cylindres orientaux du Musée du Louvre*.





1. Hambourg, Museum für Kunst und Gewerbe, n° 1928/40.
Cliché Museum, Hambourg.



2. Hildesheim, Pelizaeus-Museum, n° 2367.
Cliche Pelizaeus-Museum.



heure par les artisans orientaux pour divers objets à décor sculpté [1]. Il n'y a même pas d'importantes différences dans les dimensions de ces ustensiles. Leur longueur varie entre 8,1 et 13,5 cm., le diamètre entre 5,2 et 7,7 cm., la hauteur entre 2,1 et 6 cm. Seule cette dernière varie sensiblement à cause du décor sculpté au revers de la coupe. Il est donc évident que les objets en question conservent à peu près les mêmes proportions, ce qui confirme qu'ils étaient destinés au même usage.

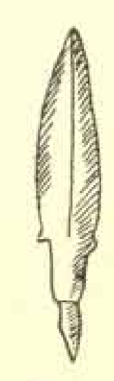


Fig. 1. Mar'ash. D'après Touraïeff.

La forme de ces ustensiles est, comme nous l'avons déjà observé, toujours la même. C'est une petite coupe, plus ou moins profonde, de forme presque circulaire. Un court tube, taillé dans le même morceau de stéatite, forme son prolongement direct et nous apparait comme un élément organique de l'ensemble. Ce tube a été considéré comme un manche permettant de manier la coupe, de sorte que toutes ces pièces ont été désignées dans les publications de fouilles comme «cuillers» et figurent sous ce nom vague dans les inventaires de plusieurs musées [2]. Leur forme caractéristique évoque, au premier coup d'œil, cette appellation [3]. Mais celle-ci n'est pas justifiée, car il n'y a pas de preuve que les ustensiles en question aient été employés à puiser de petites quantités de matière dans un récipient [4]. Nous ne pouvons accepter cette explication, d'autant plus que le tube même est foré d'un canal à

[1] Cf. Feršman, *Izvêstia Instituta Archeologičeskoj Technologii*, I, 1922, 9 ss. (en russe).

[2] Par exemple Woolley, *op. cit.*, pl. XXVII, M. les appelle « libation bowls (?) ». Seul Hogarth, dans *How to observe in Archaeology*, 1920, 62 s., fig. 7, parle correctement de « steatite censers in form of a cup hold by human hand ».

[3] Nous ne citons ici qu'à titre de curiosité des petites coupes, également en stéatite, terminées par un court manche, percé d'un trou pour suspension. Elles proviennent d'Écosse et datent de la fin de l'âge du bronze ou du début de l'âge du fer. La similitude entre leur forme et celle des encensoirs syriens n'est due qu'à un pur hasard. Cf. par exemple une trouvaille de Woodside Croft, Culsalmond : Callander, *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, L, 1916, 146, fig. 1.

[4] Il n'est pas impossible que l'objet découvert à Gezer : Macalister, *Excavations of Gezer*, 1912, I, p. 93 ; III, pl. 22, 20a-b, en forme de cuiller, ait servi aux prêtres palestiniens pour porter de l'encens dans le temple ; cf. Thomsen, *Reallexikon der Vorgeschichte*, VII, 1927, p. 305. Quant aux encensoirs palestiniens, voir Löhr, *Das Räucheropfer im Alten Testament* (Schriften der Königsberger Gelehrten Gesellschaft, IV, 4), 1927, p. 17. Un exemple singulier de l'adaptation du principe de « cuiller » est présenté par la bouteille de Beisan (Ve couche, époque de Ramsès II ; cf. Rowe, *Museum Journal*, XVIII, 1927, p. 28), dont le goulot est terminé par une petite coupe de cette forme.

section circulaire aboutissant directement dans la coupe et finissant par un petit trou dans l'intérieur. Cependant le tube qui n'est pas d'épaisseur régulière, mais s'amincit légèrement vers son bout, ne joue ici qu'un rôle auxiliaire : il est destiné à être introduit dans un autre ustensile.

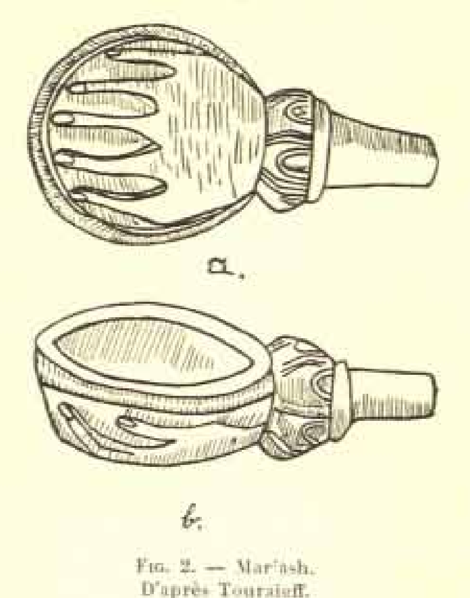
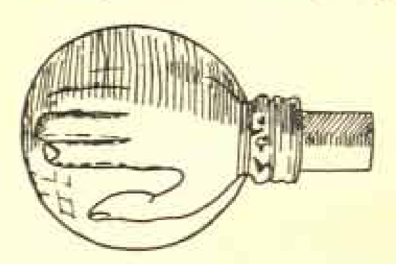


Fig. 2. — Mar'ash. D'après Touraieff.

Nous avons également fait remarquer, en donnant la description de ces objets, que plusieurs d'entre eux portent, sculptée sur le fond de la coupe, une main humaine, soit la droite (n° 1), soit la gauche (n^{os} 4, 7, 8). La manière de rendre ces détails anatomiques, c'est-à-dire les doigts et les ongles, est souvent différente. Les doigts offrent certaines particularités : pour la plupart, ils sont tendus plus librement (n^{os} 4, 7, 8), parfois la main nous apparait plus serrée (n° 1). Sur un exemplaire (n° 8), sa valeur décorative est soulignée par des motifs linéaires, gravés au milieu ainsi qu'à travers les doigts. Sur l'autre (n° 4), la main est couverte par le dessin de la partie antérieure du lion. Tout de même ces petites divergences n'empêchent pas de considérer nos reliefs comme des produits du même pays et de la même époque. Il est d'autant plus remarquable qu'un pareil motif ornemental se répète constamment sur des objets, fabriqués par les artisans syriens en quantités considérables (v. p. 144). J'incline à interpréter cette composition comme une survivance décorative d'un plus ancien schème constructif. Sans doute, l'idée de la coupe tenue dans la main (fig. 3), représentée d'une façon évidente par les quatre pièces mentionnées, est empruntée à un prototype où ces deux éléments, la coupe et la main, prenaient toute leur valeur.


Fig. 3. — Younous. D'après Hogarth.

Il est vrai qu'il nous manque jusqu'à présent de pareils objets parmi les trouvailles de la Syrie du Nord. Ils sont de même absents en d'autres pays

asiatiques, tandis qu'ils sont très répandus en Égypte, depuis le Nouvel Empire. Ce sont des bras à encens dont maints exemplaires en bronze nous sont parvenus, parfois dans un état fort défectueux [1]. Heureusement ils sont souvent représentés sur les monuments égyptiens contemporains [2], qui nous confirment ainsi leur usage universel dans la vallée du Nil. Un beau spécimen de ce genre, très bien conservé, de 53 cm. de longueur (Hildesheim, Pelizaeus-Museum, nº 2367), se présente sous la forme d'un long manche qui se termine par une main ouverte, plate, à laquelle est fixé un vase conique (notre pl. XXV, 2) [3]. Un petit récipient, ayant la forme d'un cartouche tenu par un personnage royal agenouillé, sert à conserver la réserve de l'encens. L'autre bout du bras se développe en tête de faucon. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la nature des bras égyptiens, leur schème constructif reste toujours le même. Ce ne sont que des détails secondaires (récipient, bout) qui varient selon les pièces particulières. De même la coupe, dans laquelle est brûlé l'encens, pouvait adopter des formes diverses.

Pour expliquer la transformation des bras égyptiens en encensoirs syriens, il est nécessaire d'admettre un stade intermédiaire dans le développement technique de ces ustensiles. Il est pour nous purement théorique, puisqu'il n'est constaté par aucun objet réel. Nous pouvons, toutefois, imaginer, qu'à un moment donné, la partie antérieure du bras égyptien, c'est-à-dire la main avec la coupe, séparée du manche, forma un ensemble à part et devint par la suite un modèle pour les artisans syriens. Ils ont, cependant, préféré remplacer le métal par la pierre, probablement parce qu'elle offrait plus de résistance à l'action de la chaleur. Mais le changement de matière inspira également de nouvelles solutions artistiques. Ainsi la coupe devint la partie intégrante de l'objet, à vrai dire l'objet même, tandis que la main qui la soutenait fut réduite au rôle décoratif. Sculptée au-dessous de la coupe, elle ne fut dès lors qu'une réminiscence du prototype égyptien des encensoirs syriens. La transformation décrite s'est accomplie en Syrie même, où des pièces originales égyptiennes devaient être connues aux derniers siècles du IIe millénaire av. J.-C. [4].

[1] Roeder, *Reallexikon der Vorgeschichte*, XI, 1927, p. 32.

[2] Wigand, *Bonner Jahrbücher*, CXXII, 1912, p. 9 ss.

[3] Roeder, *Die Denkmäler des Pelizaeus-Museums zu Hildesheim*, 1921, p. 127. Ici d'après la photographie que l'auteur doit à l'amabilité de M. G. Roeder (Hildesheim).

[4] A cette époque la Syrie du Nord fut une importante étape pour les relations entre

Il est facile maintenant d'expliquer la fonction du court tube dont sont pourvues les coupes syriennes. Il entrait dans un autre tube plus long en métal, ou plutôt en bois, qui répondait à l'ancien bras égyptien. Le bandeau en relief, plus ou moins large, souvent ornementé, qui entoure dans plusieurs exemplaires (n[os] 1, 2, 3, 5, 7, 8) le prétendu manche au point de jonction avec la coupe, constituait la limite du tube en bois. Mais à l'inverse du bras égyptien, ce tube ne servait pas uniquement à maintenir l'encensoir : il faisait encore fonction de chalumeau par lequel on soufflait dans la coupe, par le petit trou de communication (fig. 4). Ainsi, il était très commode de maintenir la braise et de faire exhaler le parfum. Par suite, les encensoirs syriens présentent, comparés à leurs prototypes égyptiens, une importante amélioration technique. La restitution qui accompagne notre



Fig. 4. — Reconstitution d'un encensoir de la Syrie du Nord.
Dessin de M[lle] Janina Rosen,
Musée Archéologique E. Majewski, Varsovie.

l'Égypte, la Mésopotamie et l'Asie Mineure. Elles sont attestées, sans parler des sources historiques, par une trouvaille de 11 scarabées (entre autres, trois de Thoutmès III et un d'Amenhotep III) à Šadikanni ('Arban), en pays Mitanni : Layard, *Nineveh and Babylon*, 1853, p. 272 ss. De Ninive provient un scarabée de Thoutmès III : Hall, *Catalogue of Egyptian Scarabs of the British Museum*, 1913, p. 152, n° 1559. De même à Boghaz-Keuï s'est révélée la céramique égyptienne de l'époque d'Amenhotep III (Musée de Stamboul, inédite), ensemble avec les « bouteilles syriennes » : Frankfort, *Studies in Early Pottery of the Ancient Near East*, II, 1927, p. 155. Quant aux autres objets égyptiens trouvés en Asie Mineure, voir Przeworski, *Wiadomości Archeologiczne*, XI, 1929, p. 32[107]. Il n'est pas impossible que certains d'entre eux soient des importations de l'époque tout à fait basse, tout en étant des œuvres de plus haute antiquité. Je pense, en particulier, à deux statuettes du Moyen Empire, dont une provient des environs d'Adana (Winlock, *Bulletin of the Metropolitan Museum*, XVI, 1921, p. 208 ss.) et l'autre de Kirik Kaleh (Von der Osten, *Researches in Anatolia*, I, 1929, 60 ss., pl. VI), toutes deux, chose singulière, trouvées avec des restes gréco-romains.

étude (fig. 4) explique clairement le mode d'emploi de ces ustensiles syriens[1]. Cette figure est conçue avec une certaine liberté, puisque aucun tube semblable n'a été découvert jusqu'à présent. Espérons que les recherches futures nous fourniront un jour de tels spécimens, dont l'existence est démontrée par l'examen des coupes syriennes.

Les artisans de la Syrie du Nord d'alors montraient plus d'esprit d'invention et d'indépendance que leurs contemporains cypriotes. Ceux-ci se contentaient d'imiter en argile rouge les bras égyptiens à l'encens. Les tombes mycéniennes d'Enkomi nous ont fourni deux pièces pareilles[2]. Il est intéressant de constater comment ces objets de cérémonie du culte devinrent familiers, vers la fin du IIe millénaire avant J.-C., à deux milieux, situés à la périphérie des influences intenses de l'Égypte : en Syrie du Nord et dans l'île de Chypre[3].

En interprétant le groupe à la main sculptée, nous avons démontré l'origine des coupes syriennes en stéatite. La main réduite bientôt au rôle de l'élément décoratif, on se mit à le remplacer par d'autres motifs, usités en ce temps-là en Syrie du Nord, comme par exemple celui du lotus stylisé (nos 2, 3). Mais la composition du décor fut toujours soumise à la forme de la coupe. Une fois adoptée, cette forme ne subit dès lors aucun changement essentiel. Un troi-

[1] Nous la devons à la plume habile et à l'amabilité de Mlle Jauina Rosen qui a pris pour modèle de sa composition le personnage du relief d'Arslan-Tépé (Stamboul, N° 7790) : Garstang, *Hittite Empire*, 1929, p. 205, fig. 16.

[2] Murray, *Excavations in Cyprus*, 1900, p. 9, fig. 16, N° 1301 (tombe N° 57), et p. 40, fig. 68, N° 1108 (tombe N° 69). — Il en résulte également que la première de ces tombes ne peut pas appartenir au début du IIe mil. av. J.-C. comme le suppose Poulsen, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, XXVI, 1911, p. 219 et 247.

[3] Il est nécessaire de distinguer nettement entre les bras à encens et leurs dérivés et les pelles à feu. Un bel exemplaire de ce dernier groupe, trouvé en Syrie (Musée du Louvre, bronze : Rostovtzeff, *Animal Style in South Russia and China*, dans Princeton Monographs in Art and Archaeology, XIV, 1929, p. 14[1], pl. II, 1, ressemble, par sa forme, aux pelles à main de l'époque romaine, dont plusieurs spécimens furent découverts en Syrie-Palestine. Cf. p. ex. Louvre, AO. 1211 et 1258 *bis* : Dussaud, *Monuments palestiniens et judaïques*, 1912, p. 37, N° 19, et p. 71, N° 85, ainsi que la pièce de Beisan : Rowe, *Museum Journal*, XVIII, 1927, p. 44. Il me semble, par conséquent, que la pelle que M. Rostovtzeff considère comme assyrienne est, peut-être, plus récente. Un autre objet du même genre, mais de style plus primitif, découvert aux environs de Hamadan, en Perse (Herzfeld, *Illustr. London News*, N° 4703 du 8 juin 1929, p. 983, fig. 7), est probablement plus ancien. Notons cependant que les deux pièces ont leurs manches terminés en têtes de cerf et que, également, les bords de la pelle sont surmontés, de façon symétrique, par quatre figurines d'animaux.

sième motif, assez fréquent, celui du lion accroupi (n^os 6, 9, 10), nous montre parfaitement comment l'artiste syrien savait transformer les éléments étrangers selon le goût local. Ce motif semble également dériver des produits égyptiens, importés en Palestine et en Syrie au II^e millénaire av. J.-C. Il suffit de rappeler le petit récipient à onguents en faïence, découvert à Tell Moutesellim, représentant un lion accroupi, et tenant entre ses pattes un petit vase (fig. 5) [1]. Il nous fait comprendre que les pattes antérieures des lions, sculptées sur les deux côtés des encensoirs syriens (n^os 9, 10), rendent exactement la même idée : celle de la coupe tenue par l'animal couché.

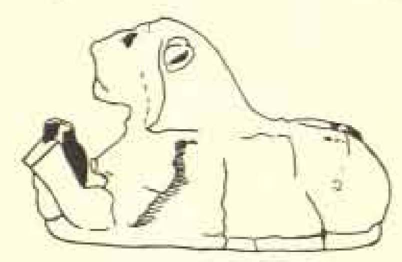


Fig. 5. — Tell el-Moutesellim. D'après Thiersch.

Nous nous sommes limité, à dessein, dans notre catalogue, à une description très succincte des encensoirs. En particulier, nous croyons judicieux de nous abstenir, pour le moment, de toute analyse plus détaillée du style de leur décoration sculptée. Elle ne sera possible que plus tard, à la faveur d'une documentation plus abondante, c'est-à-dire lorsque des séries de petits monuments de la même époque, bien groupés et de provenance assurée, seront à notre disposition. Nous remettons ces recherches à une étude prochaine.

De même, nous espérons qu'il sera posssible, dans l'avenir, à l'aide de matériaux plus nombreux et de l'analyse du style, de préciser la chronologie des encensoirs syriens. Actuellement nous ne pouvons que les assigner, de façon générale, à la première moitié de l'époque posthittite de la Syrie du Nord, c'est-à-dire à environ 1200-850 av. J.-C. On sait que certains encensoirs (n^os 8-10) proviennent d'achats chez des indigènes et sont, par conséquent, dépourvus de toute valeur pour des considérations chronologiques. De même les circonstances de la trouvaille de l'encensoir de Mar'ash (n^o 7) sont très confuses. Le type des pointes de flèches (fig. 1), découvertes en sa compagnie, ne donne aucun appui chronologique. Elles ont la forme généralement adoptée dès l'époque du bronze dans toute l'Asie antérieure. Quant à la Syrie-Palestine,

[1] Thiersch, *Archäologischer Anzeiger*, XXII, 1907, p. 290, fig. 6; Thomsen, *Reallexikon der Vorgeschichte*, VIII, 1927, pl. 38, d 2.

on y retrouve des pièces semblables dans les diverses couches des anciens habitats [1].

Restent les encensoirs, révélés par des fouilles scientifiques. Ceux de Younous (n° 1) et de Merdj Khamis (n° 2) ont été découverts dans des cimetières aux corps brûlés que M. Woolley place vers 1100-605 av. J.-C. Il faut corriger la première de ces dates en environ 1200 av. J.-C. C'est le moment de l'introduction de la crémation en Anatolie et en Syrie septentrionale, comme suite de l'invasion des peuples du Nord (vers 1190 av. J.-C.) venant des Balkans [2]. D'après les résultats obtenus par M. Woolley, les encensoirs syriens peuvent donc appartenir aussi bien au début qu'à la fin de la période posthittite, sans qu'il soit possible de fixer une date précise.

Il en est de même pour les trois exemplaires de Zendjirli (n°s 3-5). Le compte rendu des fouilles se limite à la description de l'architecture de la ville et des grandes sculptures mises au jour. Mais on n'est pas encore d'accord en ce qui concerne la chronologie des plus anciens restes monumentaux de Sam'al. Sans discuter les différentes opinions sur ce sujet, nous croyons pouvoir rapporter les plus anciennes sculptures de la poterne méridionale de la ville à environ 1200 av. J.-C. La conquête du roi assyrien Assarhadon vers 680 av. J.-C. mit fin à la prospérité et à l'indépendance de Sam'al. C'est entre ces deux dates qu'il faut, par conséquent, placer les encensoirs, trouvés à Zendjirli. Un indice plus précis sera, peut-être, à notre disposition lorsque le compte rendu des fouilles sera complété par la publication des petits objets provenant de ce site.

Une autre question se pose, en examinant les circonstances de la découverte de l'encensoir d'Assour (n° 6). D'après M. Walter Andrae, c'est une trouvaille accidentelle, faite dans des ruines confinant à la face nord-ouest du temple d'Anou-Adad. Elles ne se composent pas des restes d'une période déterminée, mais sont formées par les débris appartenant à plusieurs constructions successives sur le même emplacement. On peut donc attribuer l'encensoir syrien à l'époque de Tiglatpileser Ier (1115-1093 av. J.-C.) ou à celle de Salmanassar III (858-824 av. J.-C.), mais il est moins probable qu'il provienne de la dernière construction, celle de la monarchie néo-assyrienne. Il

[1] Bonnet, *Die Waffen der Völker des Alten Orients*, 1926, p. 163 ss.; pour la Syrie-Palestine, voir, en particulier, Thomsen, *Reallexikon der Vorgeschichte*, II, 1925, p. 54.

[2] Schachermeyr, *Mitteilungen des Athenischen Instituts*, XLI, 1916 (1928), p. 385 ss.

en résulte que l'encensoir (n° 6) était venu à Assour de la Syrie du Nord entre 1100-825 av. J.-C. et c'est aussi la seule datation possible de cette pièce.

Même s'il est difficile de dater exactement les encensoirs particuliers, il est évident que le groupe entier de ces petits monuments appartient aux premiers siècles de l'époque posthittite en Syrie du Nord. Ces encensoirs sont également intéressants au point de vue technique. On ne connaît jusqu'à présent, comme provenant de la Syrie du Nord, qu'un nombre limité de vases en pierre à décor sculpté. Un fragment en stéatite, trouvé dans la maison D à Karkémish, représente la chasse aux lions et aux taureaux, la scène entière encadrée par la tresse [1]. Du même site provient un vase en basalte dont le relief se compose de longs doigts parallèles [2]. Autour du bord court une inscription gravée en hiéroglyphes « hittites [3] ». Quatre fragments d'un objet analogue, sans doute d'importation syrienne en Mésopotamie [4], inscrit en caractères semblables, furent découverts dans les ruines de Babylone [5]. Tous ces vases sont contemporains du groupe des encensoirs syriens en stéatite. Voilà les seuls restes qui donnent l'idée du degré d'élégance et de maîtrise atteint par l'art de tailler des vases en pierre en Syrie du Nord aux temps posthittites. Un goût plus recherché demandait d'animer la sculpture par des incrustations de pierres colorées, surtout à la place des yeux, comme dans l'encensoir (n° 9). Ce procédé fut assurément l'héritage de l'ancien art mésopotamien, où l'incrustation en pierre et en métal date du début de l'âge historique [6].

Les encensoirs syriens contribuent ainsi à former, d'une manière générale,

[1] WOOLLEY, *Carchemish*, II, 1921, pl. 28.

[2] Le même motif se rencontre sur le bord du coussinet des bases en forme de deux sphinx accouplés de Sakjé-Geuzu : GARSTANG, *Liverpool Annals*, I, 1908, pl. XLII, 1; *Land of the Hittites*, 1910, pl. LXXXII et *Hittite Empire*, 1929, pl. L; POTTIER, *l'Art Hittite*, I, 1926, pl. VIII, fig. 144 s ; UNGER, *Reallexikon der Vorgeschichte*, XI, 1927, pl. 46b, ainsi que de Zendjirli (Stamboul, N° 7731) ; LUSCHAN, *Ausgrabungen in Sendschirli*, II, 1897, pl. XXXIII et IV, 1911, pl. LVI ; POTTIER, *op. cit.*, fig. 44 ; pl. IV, fig. 50-52 ; SCHÄFER-ANDRAE, *Die Kunst des Alten Orients*, 1925, fig. 560.

[3] WOOLLEY, *op. cit.*, p. IX, pl. A 16 a ; cf. FRANK, *Studien zu den « hethitischen » Hieroglypheninschriften*, I, 1924, p. 11.

[4] Cf. PRZEWORSKI, *Klio*, XXIII, 1930, p. 474.

[5] ANDRAE, *Hethitische Inschriften auf Bleistreifen aus Assur* (46. Wissensch. Veröffentl. der Deutsch. Orient-Gesellsch.), 1924, pl. 8a-d ; UNGER, *Assyrische und Babylonische Kunst*, 1927, fig. 100.

[6] Son importance et sa grande valeur artistique furent reconnues par HEUZEY, dans *Strena Helbigiana*, 1900, p. 132 ss.

un genre, jusqu'alors méconnu, de l'industrie locale [1]. Quelques trouvailles syriennes, révélées en Mésopotamie, témoignent de la réputation dont jouirent à cette époque les produits de la Syrie du Nord. Aux deux exemplaires déjà mentionnés au cours de notre étude, c'est-à-dire à l'encensoir d'Assour (n° 6) et au vase de Babylone (p. 144), il faut en ajouter un troisième : un vase en basalte orné d'hiéroglyphes « hittites », provenant de Sippar [2]. Remarquons d'ailleurs que deux pièces d'une forme pareille se trouvent sur deux monuments contemporains de Mar'ash : l'un à New-York (Metropolitan Museum, n° 1906) [3] et l'autre resté, paraît-il, *in situ* [4]. Sans aucun doute, certains vases représentés sur les sculptures posthittites de la Syrie du Nord reproduisent non de la céramique, mais plutôt des spécimens en pierre fabriqués en nombre pour l'usage courant.

STEFAN PRZEWORSKI (*Varsovie*).

[1] Cf. THOMSEN, *Reallexikon der Vorgeschichte*, I, 1924, p. 80, où les alabastres sont cités comme seule espèce de vases en pierre, connue alors en Syrie-Palestine.

[2] RYLANDS, *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, VII, 1884, p. 154; WRIGHT, *Empire of the Hittites*, 1886², pl. XXV ; BALL, *Light from the East*, 1899, p. 140 ; MESSERSCHMIDT, *Corpus Inscriptionum Hettiticarum* (Mitteilungen Vorderasiatischer Gesellschaft V, 4/5) 1900, pl. I, 3/4 ; HILPRECHT, *Explorations in Bible Lands*, 1903, p. 767 ; UNGER, *Assyrische und Babylonische Kunst*, 1927, fig. 99. — Pour d'autres détails voir PRZEWORSKI, *Klio*, XXIII, 1930, p. 474.

[3] HUMANN-PUCHSTEIN, *Reisen in Kleinasien und Nordsyrien*, 1890, pl. XLVII, 2 ; PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, IV, 1887, fig. 281 ; Ed. MEYER, *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914, fig. 30; dernièrement en photographie ap. VON DER OSTEN, *Metropolitan Museum Studies*, II, 1929, 113, fig. 2.

[4] GARSTANG, *Hittite Empire*, 1929, pl. XLII, 2.

COMPTE RENDU DE LA QUATRIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES A MISHRIFÉ-QATNA [1]

PAR

LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON

La tâche que nous nous étions assignée cette année consistait : 1° à terminer le déblaiement du palais ; 2° à pousser les sondages sous les édifices de la butte de l'Église ; 3° à vider le centre de la coupole de Loth. Nous nous sommes réservé, enfin, une dizaine de jours pour prospecter le site de Dnébi, voisin de Mishrifé-Qaṭna, et pour visiter les tells de la région de Sélimiyé.

Première partie. — Fouilles de Mishrifé.

1. — *Déblaiement du palais.*

Nous considérons comme étant le palais des rois de Qaṭna le groupe de bâtiments très important qui couvre plus de la moitié orientale de la butte de l'Eglise, soit environ 80 mètres du Nord au Sud et 70 mètres de l'Est à l'Ouest. L'appareil des murs de briques, leur orientation, le revêtement du soubassement par grandes dalles dressées, les bases de piliers en basalte, le niveau des sols principaux sont identiques à ceux du grand temple de Nin-Egal et du petit temple dit le Haut-Lieu. Tout ce grand ensemble connexe est donc lié au point de vue historique, c'est-à-dire que sa construction date de la venue des Sumériens vers 2200 et que sa destruction est l'œuvre de Subilloulioumа vers 1375. Les conclusions auxquelles était parvenu M. Dussaud pour le temple de Nin-Egal valent certainement pour tout l'ensemble.

[1] Lecture faite devant l'Académie des Inscriptions le 14 août 1929. Pour les précédentes campagnes, cf. *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 23 juillet 1926, p. 191-194 ; 23 septembre 1927, p. 248-254 ; 29 juin 1928, p. 216-225, et aussi *Syria*, 1926, p. 289-325 ; 1927, p. 13-33 et 277-301 ; 1929, p. 6-24, 81-89 et 360-363 ; *Bulletin des Musées de France*, 1929, p. 198-200 ; *L'Illustration*, 1928, p. 202-203 et 1929, p. 717-718.



1. La réserve d'eau dans le temple de Nin-Egal et la Porte Royale, vue de l'Ouest.



2. La Porte Royale, vue du Sud-Ouest.
A, sol de l'âge du fer; B, sol du parvis sumérien.

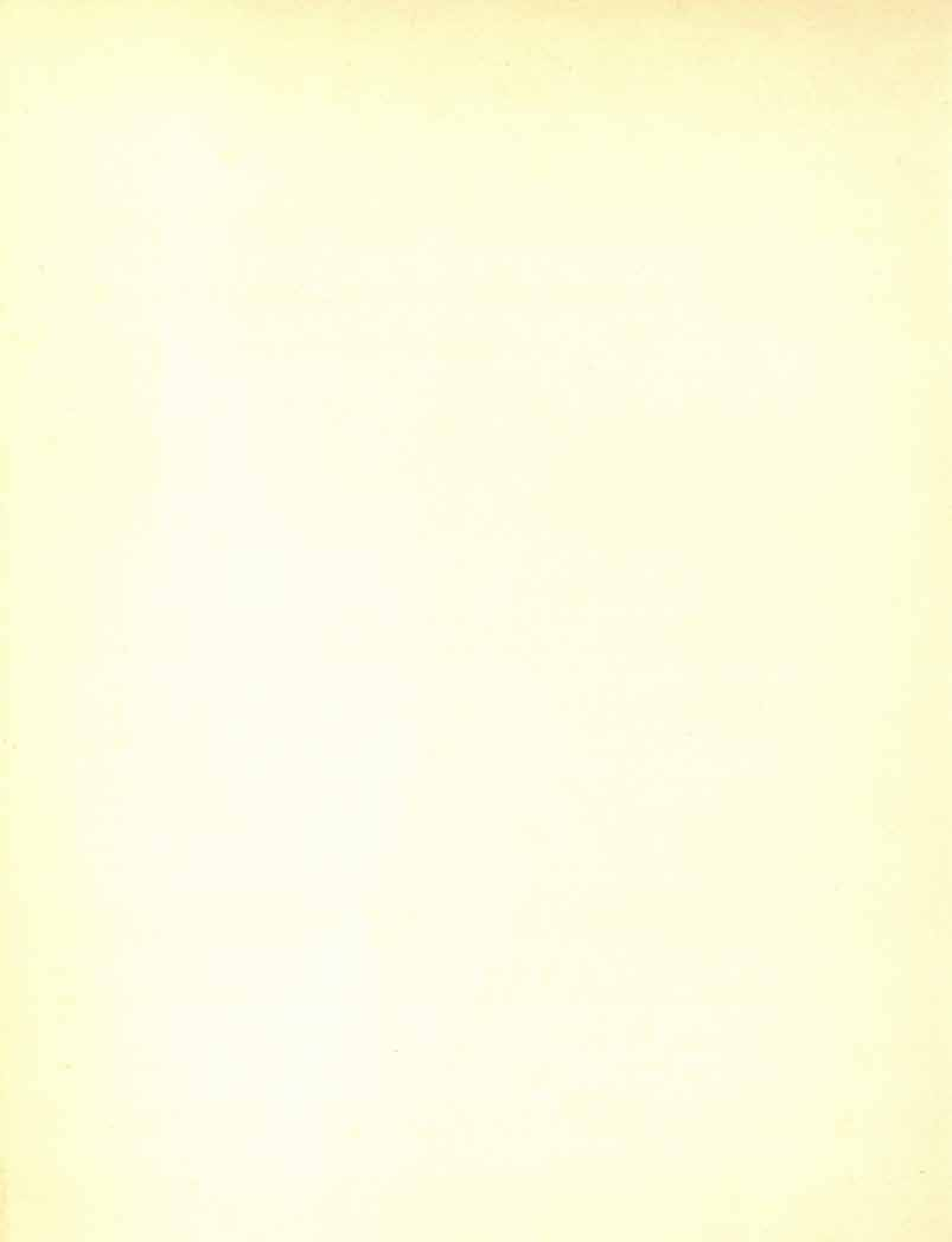


3. L'enfilade des trois portes de la Pierre noire, des Nattes et des Verrous dans le palais.



4. Sondage dans les fondations de la butte de l'Eglise, près du Haut-Lieu (B). A, Saint des saints de Nin-Egal.

QATNA, TEMPLE DE NIN-EGAL ET PALAIS.



La cour centrale du palais, dite cour du Trône, mesurant 20 mètres sur 40 mètres environ, a été complètement déblayée cette année. Elle est entourée de murs de briques de 4 mètres environ d'épaisseur, bordés d'orthostates. A l'extrémité du Nord, au milieu, il semble qu'il ait existé un balcon ou une estrade soutenue par trois corbeaux. Le bas-relief des bouquetins affrontés, dont les fragments ont été recueillis en 1928 avec des débris carbonisés, devait être en arrière. A quelques mètres en avant de cette petite estrade, une enceinte carrée de 4 m. 40 de côté, formée, semble-t-il, par une balustrade en bois qui a laissé une trace noire en se consumant, contenait au centre une jarre engagée dans le sol jusqu'au rebord. Dans le même grand axe de la cour, à 17 m. 70 de cette petite enceinte, s'en trouve une autre semblable avec jarre centrale aussi. La disposition, la petitesse des jarres (la première contient 10 litres environ), incite à penser à un usage religieux d'ablutions. Sur le côté occidental de la cour, des trous paraissent avoir servi à fixer des piliers en bois indiquant que des auvents ont dû être appuyés au mur latéral ; l'irrégularité d'écartement et d'alignement des trous empêche d'y voir la trace d'une véritable galerie couverte entourant la cour.

Le sol déblayé est formé d'un béton assez dur. A 0 m. 55 en dessous existe un deuxième sol du même genre qui est le sol primitif, car il correspond à la base des orthostates. Le remblaiement cependant paraît très ancien, car les traces de l'incendie sont visibles sur le sol 2.

La partie Sud de la cour et les constructions qui la bornaient de ce côté, ont été bouleversées par des édifices néo-babyloniens élevés sur les ruines laissées par l'incendie de Subilloulìouma. A l'orient de la cour s'ouvraient deux larges portes dont une au moins avec gonds et verrous de bronze ; elles conduisaient à des chambres dont les ruines ont été entraînées par la déclivité du sol de ce côté, mais dont nous avons pu rétablir le plan par l'étude des fondations. La plus grande de ces pièces située en face de la porte des verrous mesurait 11 mètres sur 16 m. 50 (dite salle de Suse). Les appartements qui s'étendent au Nord et au Nord-Est de la cour sont tous du même genre ; quelques pièces ont conservé au Nord leur sol bétonné et des fragments d'enduits muraux à la chaux : sur l'un deux, il semble qu'on ait voulu imiter à la fresque les veines d'un marbre multicolore.

La disposition générale du palais nous apparaît donc ainsi : une grande

cour centrale ; au Nord et à l'Est, les appartements du roi ou des familiers, une partie correspondrait au *Harem* des Arabes ; à l'Ouest, entre la cour et le temple, les salles de réception, le *Salamlik*.

Une heureuse découverte nous a éclairés sur la façon dont étaient construits les plafonds. Des plaques d'argile durci portant des empreintes très nettes de nattes ont été retrouvées, l'empreinte toujours tournée vers le sol. Or, nous avons constaté qu'à Bagdad, aussi bien que dans la région d'Our et de Tello (pl. XXVII, 4), les plafonds étaient constitués par une natte posée sur une ligne de rondins (chevrons) et recouverte d'argile tassée. La même disposition existait certainement dans le palais de Qaṭna ; l'identité des nattes est complète[1] ; leur structure et la position des empreintes d'argile ne laissent aucun doute. Ce genre de plafond existait aussi dans les larges portes du palais placées en enfilade entre les grandes salles de Suse et de la Pierre Noire, car les mêmes indices s'y sont retrouvés. La baie était donc soutenue par des poutrelles recouvertes d'une natte. Cette disposition est sans doute sumérienne ; elle est actuellement, nous le croyons, inconnue en Syrie.

Nous avons encore déblayé, cette année, la petite antichambre septentrionale du temple de Nin-Egal, dite salle de l'Anneau. La porte à deux vantaux nous a révélé un dispositif de fermeture en bois malheureusement calciné, rappelant le système très primitif des verrous de bronze du palais.

La maquette reproduite ici (pl. XXVIII et XXIX, 1) a été établie en collaboration avec Mlle P. de Sampigny ; c'est une reconstitution d'ensemble des édifices de la butte de l'Église, dans l'état où ils devaient se présenter avant l'incendie de 1375 avant notre ère. Les terrasses recouvrant les chambres ne sont pas figurées. Les constructions cernées d'une ligne noire (pl. XXVIII) ont été reconstituées à l'aide des ruines des murs et des sols bétonnés. Les zones annexées par pointillé sont connues par les fondations ; ici l'emplacement donné aux portes est conjectural. La partie extérieure à ces traits est une restitution.

A l'époque de la destruction de 1375, le Haut-lieu, 1, était entouré de constructions. Nous pensons qu'il continuait néanmoins à former une cour à ciel ouvert. Dans le temple de Nin-Egal, 2-5, on retrouve les éléments suivants : un parvis bétonné, 3 ; une réserve d'eau, le lac sacré, au centre d'un sol carré

[1] *Syria*, 1928, pl. XV, 2.



1. Le temple, le parvis, la porte du Nord, le sanctuaire et, à droite, le saint des saints.



2. Le palais, angle Nord-Ouest de la salle du Grand Vase.



3. La porte des Nattes et une partie de la cour du trône.



4. Plafond en natte du type sumérien. (photographie prise à Tello).

QATNA, TEMPLE DE NIN-EGAL ET PALAIS.



ENSEMBLE RECONSTITUÉ DES ÉDIFICES DE LA BUTTE DE L'ÉGLISE.

1. le Haut-Lieu ; 2-5, le temple de Nin-Egal ; 6-16 le palais.

Maquette établie en collaboration avec Mlle de Sampigny.



entouré d'énormes bases de basalte aux angles ; un sanctuaire bordé d'orthostates, 4 ; le Saint des Saints dans l'épaisseur d'un mur, 5. Ce temple communique par la Porte Royale, 12, avec le Palais. Comme on l'a vu, nous considérons les vastes pièces constituées par la salle des Deux bases, 7, la salle des Nattes, 10, la salle du Grand vase, 11, et la salle du Sud, 13, comme des lieux de réception. La salle de la Pierre noire, 6, pouvait contenir les trésors des temples. Un magasin est constitué par la salle des Jarres, 9. A l'Est de la grande cour du Trône, 14, s'étendaient sans doute des appartements privés dont la salle de Suse, 15, pouvait servir d'antichambre. Nous sommes peu renseignés sur les chambres que nous avons groupées autour d'une cour, 16 ; ce pouvait être le harem royal. Quant au parvis du Nord, 8, il nous paraît représenter la cour d'entrée du côté de la terrasse surplombant la ville basse.

A l'extérieur du palais et du grand temple, au Sud, entre ces édifices et la nouvelle église, nous avons reconnu quatre silos taillés dans le rocher dont le diamètre varie entre 3 m. 30 et 4 m. 90. D'importantes réserves de grains étaient conservées dans cette zone qui contient aussi le tombeau IV, probablement antérieur aux silos.

Dans tous les édifices dégagés, les murs de brique ont été consolidés autant qu'il a été possible et mis en état de résister aux intempéries.

2. — *Sondages sous les édifices de la butte de l'Église.*

Les sondages poussés dans les fondations des temples et du palais ont montré que, pour créer la terrasse d'assise, les Sumériens avaient sillonné la butte d'épaisses murailles de briques, avec fondation de blocs frustes sur le rocher, et de chapes ou couloirs de cailloux entre les murs. Cet immense travail avait cependant respecté des massifs du tertre primitif. Les sondages ont été faits dans ces îlots de terre mélangés de divers fragments. Trois points sur les côtés opposés de la butte de l'Église ont été choisis avec le souci de ne pas détruire les édifices déblayés : 1° la zone située immédiatement à l'Ouest du Haut-lieu, complétant les sondages tentés sous le sanctuaire lui-même ; 2° dans le temple de Nin-Egal, le centre du sanctuaire et un point dans la partie sud du parvis ; 3° le massif du centre de la salle de Suse.

Ces sondages ont amené la découverte de dépôts de fondation. Sous le

parvis de Nin-Egal, partie Sud-Est, un affaissement paraissait produit par un tassement souterrain (fig. 1). En ce point, à 1 m. 60 de profondeur, on découvrit les fragments de deux jarres ou grands pots, l'un bistre, l'autre rose, d'une céramique très dure et fine, tournée puis lissée à la main avant la cuisson. Ces pièces par leur forme, leur matière, leur cuisson, appartiennent à la plus ancienne céramique de Qaṭna et de la région. Elles sont contemporaines de la fondation du temple. La jarre bistre, dont la plupart des fragments

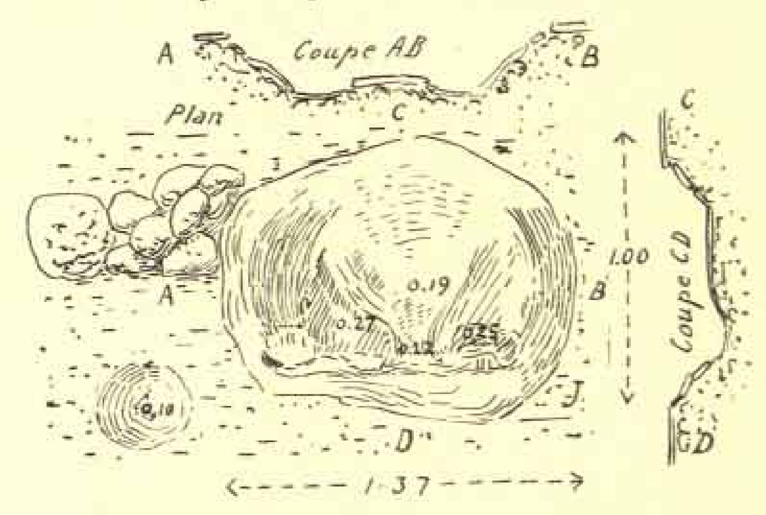
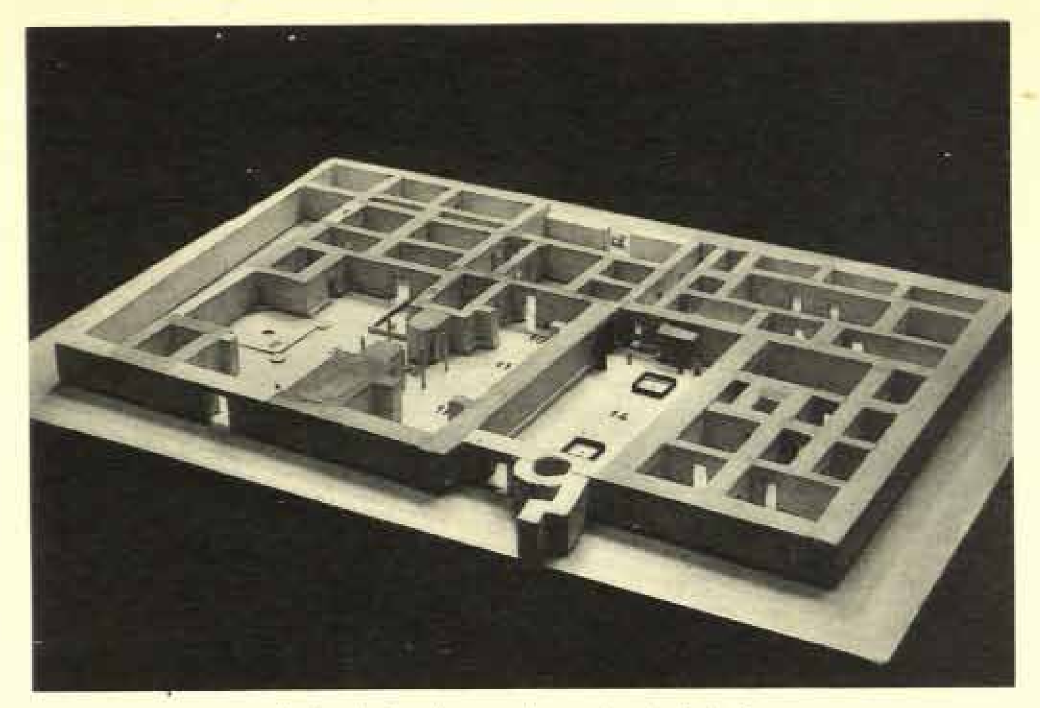


FIG. 1. — Affaissement dans le sol bétonné paraissant provoqué par la présence de dépôts de fondation.

se sont retrouvés, mesure 0 m. 38 de haut, 0 m. 36 de grand diamètre, 0 m. 21 à l'orifice et 0 m. 26 au-dessous (pl. XXXII, 2ᵉ colonne en bas). La jarre rose était à peu près de la même taille et de même forme, mais nous n'avons pu en recueillir que le tiers environ de la partie supérieure. Les deux vases écrasés sous la pression du sol s'étaient amalgamés en tête-bêche (fig. 2 et pl. XXIX, 2). Les jarres placées sur le côté ont pu avoir été primitivement posées les orifices l'un contre l'autre, pour former une sorte de récipient clos. Elles se seraient embouties. A côté des deux jarres, une sorte de pot ou de marmite de même céramique et de couleur marron était placé dans sa position normale. Le diamètre à l'orifice mesure 0 m. 20 environ. Tous ces vases contenaient des ossements d'enfants, qui nous paraissent être les vestiges des sacrifices humains qui auraient accompagné la fondation du temple.

Ces ossements ont été étudiés au Laboratoire d'anthropologie du Muséum



1. Restitution des temples et du palais de Qatna
Vue prise du Sud-Est.



2 Jarre contenant des squelettes d'enfants
sous le paroi du temple de Nin-Egal. C, crâne en place.

QATNA.



par M. Lester, sous-directeur, qui en avait reçu la mission de M. le docteur Rivet. Nous leur en exprimons nos vifs remerciements. « Les deux jarres, dit M. Lester, contenaient les restes de trois enfants ; deux d'entre eux avaient sensiblement le même âge, au maximum deux mois, autant qu'on peut en juger par la présence d'un maxillaire supérieur dont les deux moitiés n'étaient pas encore soudées, et par la taille des os des membres (humérus, 66 mm. ; radius, 53 mm. ; cubitus, 61 mm. ; fémur, 77 mm. ; tibia, 65 mm.), par celle de la clavicule, 47 mm., de l'omoplate et des os du bassin. Le troisième enfant est nettement plus âgé, bien que son squelette ne soit représenté que par un petit nombre d'os en bon état, la taille de l'humérus, 109 mm., de la clavicule, 65 mm., la présence aux deux maxillaires d'une dentition de lait complète permet de penser qu'il s'agit d'un enfant d'environ deux ans. Les crânes, en fragments, n'ont pu être reconstitués.

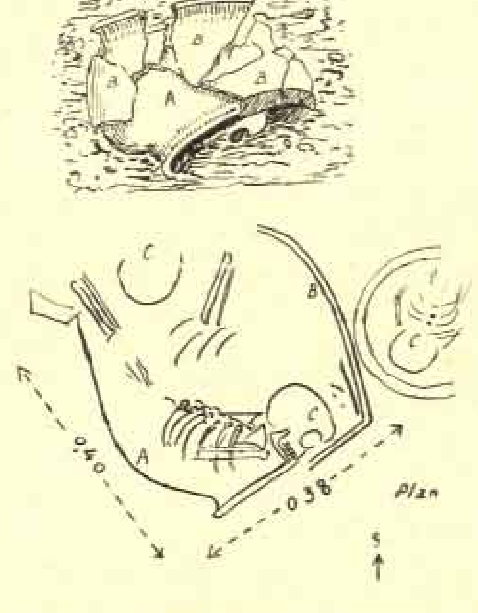
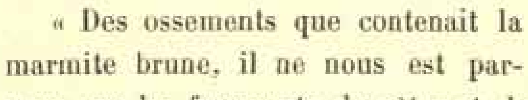
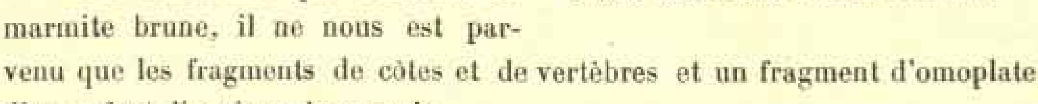


Fig. 2. — Dépôts trouvés sous le parvis du temple de Nin-Egal, partie Sud-Est. — A, jarre de terre rosée ; diam. à l'orifice, 0 m. 21 environ. B, jarre de terre ocre ; C, crânes d'enfants.



« Des ossements que contenait la marmite brune, il ne nous est parvenu que les fragments de côtes et de vertèbres et un fragment d'omoplate d'un enfant d'environ deux mois.



« On peut donc dénombrer, dans les dépôts de fondation du temple de Nin-Egal l'existence des squelettes de quatre enfants, trois d'environ deux mois, un d'environ deux ans. »

Sous l'édifice du Lac sacré, vers l'angle Nord-Ouest, et à 0 m. 85 de profondeur, nous avions découvert, dès 1927, un dépôt formé par un fond de jarre du type de la salle des Jarres, recouvert d'une brique et contenant les os d'un tout jeune enfant[1]. Ce dépôt, remontant d'après la céramique au IIe millénaire, peut faire penser à un remaniement dans cet édifice.

[1] *Syria*, 1928, p. 8.

Dans le Haut-lieu, sous le groupe des piles en briques, un dépôt du même genre trouvé immédiatement sous le sol bétonné nous paraît remonter seulement au milieu ou à la seconde partie du IIe millénaire. La jarre, quoique plus petite, se rapproche en effet beaucoup du type de la salle des Jarres. Contrairement à ce qui s'est produit pour le temple de Nin-Egal, le Haut-lieu a été plusieurs fois restauré depuis l'époque sumérienne. Le mur de l'Est, par exemple, et celui du Sud en partie, ont été renforcés par un second mur de briques crues contenant quelques petits clous de fondation en bronze ; les deux parements avec enduit sont placés à 0 m. 32 l'un de l'autre et portent chacun des traces d'incendie. Dans le mur de renfort même, des niches d'abord ménagées vers le bas ont été refermées par la suite. Sur le sol primitif et sans doute d'époque sumérienne, des pièces de béton ont été rajustées soit pour boucher un trou, soit pour rétablir le niveau horizontal. Enfin, la cuve des ablutions a été rendue moins profonde et complétée par un puisard qui l'apparente aux *abluvia* des salles de bains de l'âge du fer près de la porte du Sud et même sur la butte de l'Église (niveau supérieur).

D'autres dépôts de fondation d'un genre tout différent ont été trouvés dans les fondations avec de la céramique d'époque sumérienne. Ces dépôts consistent en trois pierres plates et retouchées, triangulaires, jaunâtres ou noires, posées à plat entre 2 m. et 2 m. 60 de profondeur. Ces pierres ont un petit tenon sur un des côtés et paraissent être des pelles. Un de ces dépôts a été trouvé dans la partie Sud-Est de la butte de l'Église ; deux autres bien observés l'ont été sous le Haut-lieu et un peu au Nord-Est[1] ; cette année enfin, un quatrième a été découvert à 7 m. au Sud-Ouest du même sanctuaire : l'intention d'un dépôt devient donc certaine.

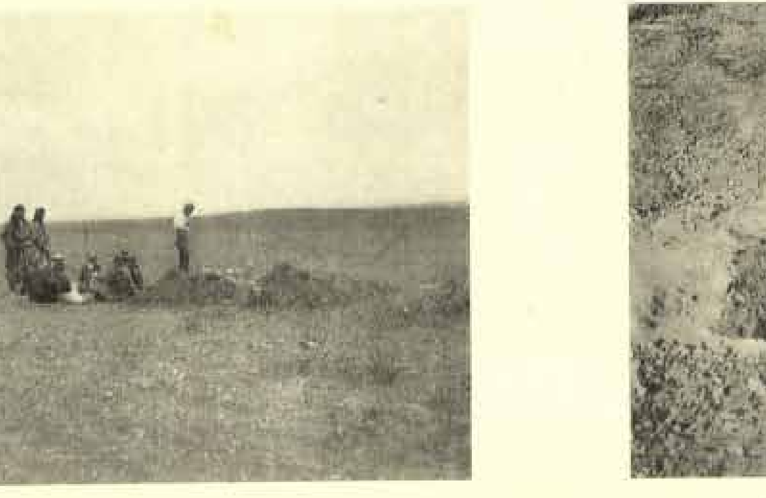
Ajoutons que des sondages exécutés par M. Ploix de Rotrou dans diverses parties du camp retranché, spécialement près d'un rempart de l'Est et sur le versant occidental de la Colline centrale ont révélé partout des vestiges d'édifices de la fin du bronze ou de l'âge du fer, peut-être de l'époque néo-babylonienne. Il faut penser qu'à cette époque l'agglomération était de nouveau très développée. Une belle jarre intacte et un grand bassin rond en terre cuite orné en creux et en relief, appartiennent à ces établissements. Près de la nouvelle église et au Sud de la Porte du Nord, des vestiges contemporains du

(1) *Syria*, 1926, p. 27-28, fig. 32 ; 1927, pl. VIII, 1.

1. Tell Hana, sous deux aspects.



2. La petite nécropole au pied du tell.

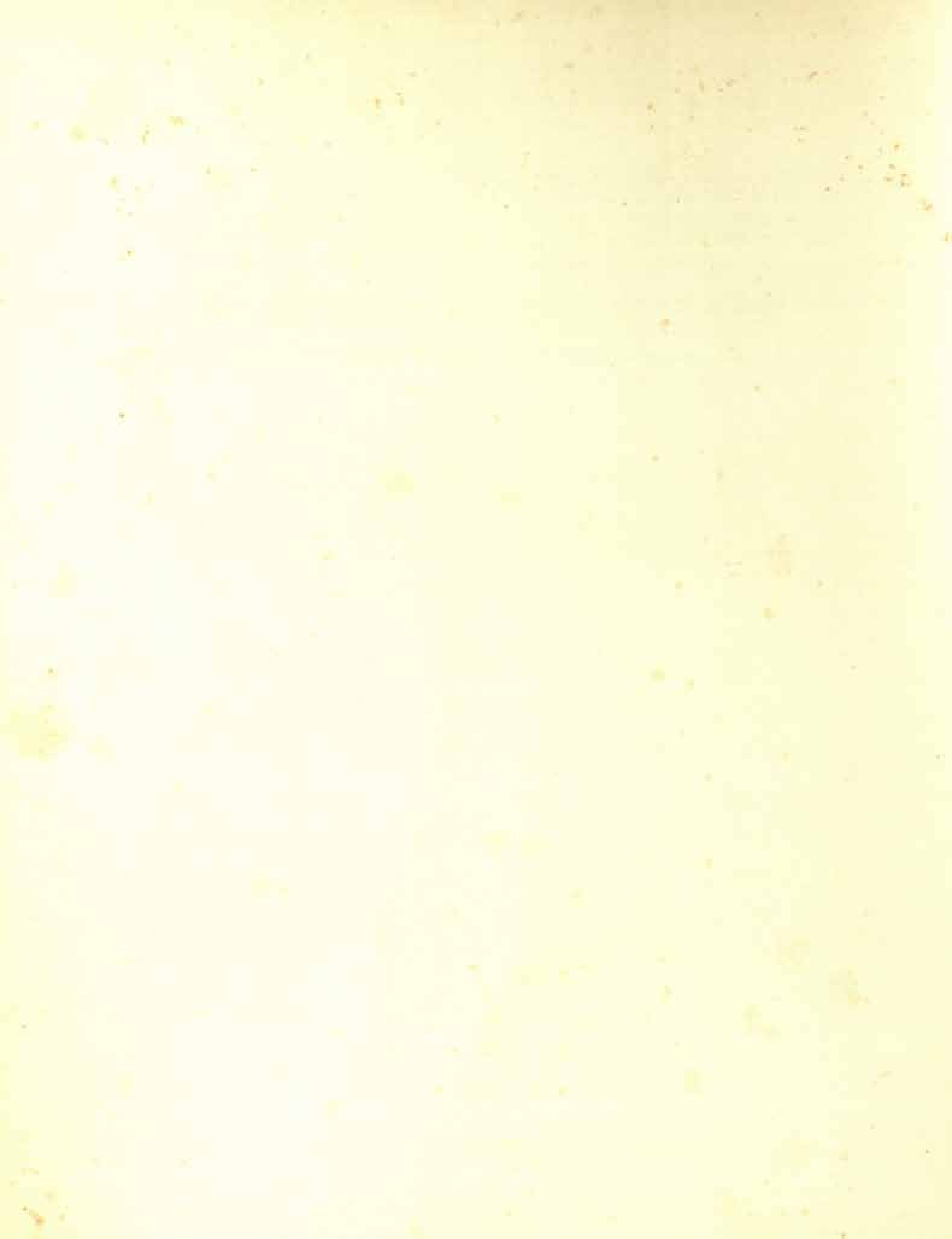


3. Découverte du tombeau 1.



4. Orifice d'une tombe à puits carré.

DENEBI (TUNIP)



temple se sont rencontrés un peu plus bas, en particulier des fragments de céramique peinte, des figurines de la déesse nue d'un type particulier à la région, de petits animaux en terre cuite, spécialement un buffle à bosse dorsale [1].

Nous avons encore retrouvé dans les sondages exécutés entre la Porte du Nord et la butte de l'Église, un fragment de tablette à inscriptions cunéiformes d'époque cassite : une liste de noms d'hommes semblable à celles qui ont été découvertes l'année dernière au même endroit.

A la fin de la campagne, M. Ploix de Rotrou a été désigné en remplacement du regretté M. Darrous, comme délégué du Service des Antiquités du Haut-Commissariat à Alep. Nous y voyons une juste reconnaissance de son mérite.

3. — *Sondages sous la coupole de Loth.*

Comme à la butte de l'Église, les sondages dans le centre même de la coupole de Loth, ont fait découvrir de la céramique paraissant dater du milieu du IIe millénaire et des dépôts de fondation.

Ici les jarres, entières ou sectionnées, et les corps d'enfants étaient placés



Fig. 3. — Coupole de Loth. Dépôt 2 de la *Cavité carrée*. I, partie supérieure d'une jarre, décor au peigne; II, partie inférieure d'une autre jarre combinée avec la précédente. C, crâne d'enfant; B, petit bol ; P, perle de fritte recouverte en partie d'un vernis vert.

au milieu d'un amas de pierraille dans deux grandes cavités artificielles du rocher calcaire, l'une ovale, l'autre carrée. Les jarres sont de terre commune

[1] Cf. S. Ronzevalle, *Le bœuf bossu en Syrie*. *Mélanges de la Faculté orientale*, IV, 1910, p. 181-188, et aussi I, 1906, p. 223 et suiv.

bistre ou brune avec granulations calcaires (dégraissant). Le décor au peigne est disposé sur l'épaule en plusieurs étages de bandes horizontales ou ondulées alternant. Une de ces pièces a été remontée au Louvre (pl. XXII, 8e colonne, 4e figure); le couronnement et le fond manquaient. La hauteur actuelle, 0 m. 37, correspond à une hauteur primitive comprise entre 0 m. 45 et 0 m. 53. Le grand diamètre est de 0 m. 36. On aperçoit sur l'épaule, interrompant le décor au peigne, la trace d'une anse disparue. Le passage du col ne dépassant pas 0 m. 08, l'enfant n'a pu y être introduit que par le fond déjà brisé.

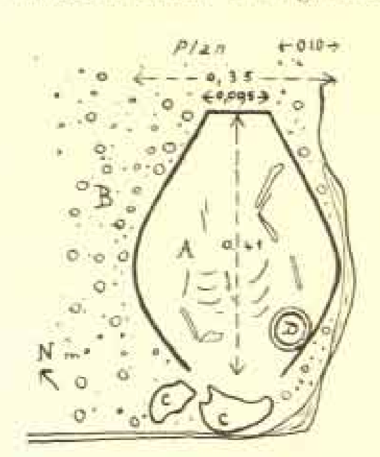


Fig. 4. — Coupole de Loth. Dépôt 1 de la *cavité carrée*. A, jarre couchée contenant des ossements; B, petites pierres coinçant la jarre; C, fragments de crâne d'enfant; D, petit bol (forme E du tombeau I).

Le dépôt 2 de la cavité carrée, formé de deux jarres sectionnées et combinées, contenait, outre des ossements en bon état, un petit bol du type du milieu du IIe millénaire et une perle de fritte à vernis vert (fig. 3); le dépôt 1, enfant et jarre unique, contenait aussi un petit bol (fig. 4). Sur la cavité carrée avait été déposé une sorte de fourneau en terre cuite encore rempli de cendre, ustensile qui avait sans doute été utilisé dans la cérémonie de fondation (fig. 5). M. O. Florentin, directeur du Laboratoire municipal à la Préfecture de police, a bien voulu faire l'analyse d'un échantillon des cendres [1].

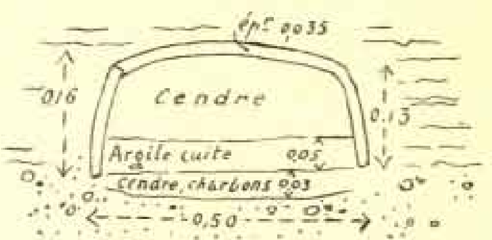


Fig. 5. — Coupe du fourneau rond renversé sur le cailloutis de la cavité carrée.

[1] Cet échantillon contient *par 100 grammes* :

Perte au feu (anhydrite carbonique, humidité et eau combinée) :	3,195 gr.
Insoluble dans les acides (silicate de fer et d'alumine) :	24,60 —
Silice soluble dans l'acide chlorhydrique :	0,75 —
Oxyde ferrique et alumine :	1,90 —
Chaux totale, en CaO :	38,00 —
Magnésie, en MgO :	0,97 —
Acide phosphorique, en P^2O^5 :	1,30 gr.
Acide sulfurique :	traces
Soluble dans l'eau (petite quantité de sels de sodium et de *potassium*)	0,34 —

Composition hypothétique correspondante :

Humidité et eau combinée :	3,30 gr.
Matières argileuses :	27,25 —
Carbonate de chaux :	65,15 —
Phosphate tricalcique :	2,80 —
Magnésie :	0,97 —

« L'examen de ces résultats laisse supposer qu'il s'agit d'un mélange de terres proprement dites (argile et calcaire) et de cendres d'os, ces dernières caractérisées par la présence de l'acide phosphorique combiné (phosphate de chaux) et vraisemblablement celle de magnésie ; en outre, la présence d'une petite quantité de potassium paraît indiquer que l'échantillon contenait également un peu de cendre végétale ; toutefois, pour avoir une certitude plus complète, il eût été utile que nous examinions un échantillon de terre prélevé à proximité du foyer, ce qui nous eût permis de différencier nettement les éléments appartenant exclusivement aux cendres du foyer de ceux qui appartiennent aux matières terreuses. »

Les deux cavités étaient complétées à l'origine par des murs de brique qui, de même que le mastaba découvert l'an dernier, avaient été englobés dans la masse de la coupole de Loth. L'examen des ossements est dû encore ici à M. Lester ; voici ses conclusions :

« Dans la cavité carrée, nous avons pu distinguer les squelettes de deux enfants. Un premier dont le crâne n'a pu être reconstitué, mais dont le reste du squelette est presque complet et très bien conservé, devait être sur le point d'atteindre sa deuxième année : le maxillaire supérieur, en effet, comporte la dentition de lait complète, mais à la mâchoire inférieure la deuxième molaire dépasse à peine le niveau du bord supérieur de l'alvéole ; des os des membres inférieurs (fémur, 145 mm.; tibia, 118 mm.; la clavicule, 59 mm.), les os coxaux sont également ceux d'un enfant d'environ deux ans, mais ceux des membres supérieurs sont proportionnellement plus longs ; le bras et l'avant-bras de ce jeune Asiatique peuvent être comparés aux bras et avant-bras de nos enfants de trois ans (humérus, 115 mm.; radius, 86 ; cubitus, 95).

Le deuxième enfant est moins âgé, son crâne très incomplet n'est pas utilisable, mais la présence aux deux maxillaires, des incisives, les autres dents n'étant pas encore sorties des alvéoles, la taille des os des membres (humérus, 89 mm.; cubitus, 75 mm.; radius, 67 ; fémur, 105 ; tibia, 86 ; clavicule, 55) donnent à penser que l'enfant avait achevé sa première année.

La cavité ovale contenait les restes de trois enfants. L'un avait au moins trois ans, c'est le plus âgé des enfants étudiés ici, la dentition de lait est complète aux deux maxillaires et les incisives médianes de remplacement sont visibles dans les alvéoles, mais n'atteignent pas encore le bord supérieur.

« L'état de la dentition du second, en particulier la présence de la première molaire de lait, permet de lui attribuer entre 14 et 16 mois, hypothèse qui s'accorde avec la taille de l'humérus (97 mm.) et du cubitus (82 mm.). Le plus jeune enfant pouvait avoir deux ou trois mois au plus, les deux branches de son maxillaire inférieur ne sont pas soudés, et l'humérus et le cubitus atteignent 71 et 64 mm.

« Enfin entre la cavité ovale et la cavité carrée au Sud-Est du puits des Anglais, a été trouvé un crâne d'enfant dont l'état ne permet pas la détermination de l'âge.

« Quelques ossements d'animaux ont également été trouvés dans les dépôts de la cavité ovale ; à part un fragment qui se rapporte au bœuf, tous les autres, selon M. Bourdelle, professeur au Muséum, à la compétence de qui nous avons fait appel, peuvent être attribués au mouton, encore qu'il soit bien difficile de les distinguer de façon absolue de ceux de la chèvre. Ces restes se rapportent à des animaux jeunes. Une coquille recueillie en même temps appartient, d'après le professeur Germain, au *Rhombunio semirugatus*. »

M. Lester conclut ainsi son intéressante étude sur les dépôts d'enfants :

« En résumé, nous sommes en présence de débris osseux ayant appartenu à dix enfants ; quatre proviennent du temple de Nin-Egal, cinq de la coupole de Loth. La variation d'âge peut être comprise entre deux mois et trois ans. Il ne nous a pas été possible de déterminer le sexe, les caractères sexuels du squelette chez l'enfant étant trop peu marqués, et les individus étant presque tous d'âges différents. Aucune trace pathologique, aucune trace de décarnisation, aucune trace de feu n'a été relevée sur ces ossements. Signalons seulement la différence de teinte très marquée existant entre les ossements provenant du temple de Nin-Egal, gris et moins bien conservés, et ceux de la coupole de Loth, qui sont en très bon état et aussi blancs que des pièces ostéologiques récemment préparées. Ceci tient sans doute aux conditions de gisement.

« Disons que la détermination de l'âge en pareil cas n'est pas chose aisée ; en effet, pas plus l'étude de la denture que celle des différentes pièces du squelette, en particulier des os longs des membres, ne peuvent nous apporter des précisions absolues sur l'âge des individus. La date d'éruption des différents groupes dentaires est soumise à des variations de grande amplitude. D'autre part, rien ne prouve que l'âge où se produit l'éruption des différentes dents ait été la même chez les jeunes Asiatiques de haute antiquité et chez nos enfants. C'est donc sous ces réserves que nous avons appliqué les chiffres publiés récemment par Variot [1], qui

[1] G. Variot, *Observations sur la date de l'éruption des groupes dentaires au cours de la première dentition, erreurs de Magitot sur ce sujet*, *Bulletins et mémoires de la Société d'An-*

1 MISHRIFÉ Tombe IV vers 2400	2 MISHRIFÉ Sous les édifices de la butte de l'Église avant 2200	3 SÉLIMIYÉ El-Khodr Tombe A	5 DNEBI Tombe 1	6 DNEBI Tombe 3	7 MISHRIFÉ Tombe 1 vers 1600	9 OSMANIYÉ Tombe 1	10 MISHRIFÉ Cendres de la destruction avant 1375	11 MISHRIFÉ Ouvrage des Tirailleurs Age du fer	12 MISHRIFÉ Maison 1 Age du fer

TABLEAU COMPARATIF DES CÉRAMIQUES.



1	2	3	5	6	7	8	10	11	12
MISHRIFÉ	MISHRIFÉ	SÉLIMIYÉ	DNEBI	DNEBI	MISHRIFÉ	MISHRIFÉ	MISHRIFÉ	MISHRIFÉ	MISHRIFÉ
Tombe IV vers 2400	Sous les édifices de la butte de l'Église avant 2200	El-Khodr Tombe A	Tombe 1	Tombe 4	Tombe 1 vers 1600	Sous la coupole du Loth	Cendres de la destruction avant 1375	Ouvrage des Tirailleurs Age du fer	Maison 1 Age du fer

Sh'airat, cendres du tell

TABLEAU COMPARATIF DES CÉRAMIQUES.



1	2	4	5	6	7	8	9	10	11
MISHRIFÉ	MISHRIFÉ	SH'AIRAT	DNEBI	DNEBI	MISHRIFÉ	MISHRIFÉ	OSMANIYÉ	MISHRIFÉ	MISHRIFÉ
Tombe IV vers 2400	Sous les édifices de la butte de l'Eglise vers 2200	Cendres du tell	Tombe 1	Tombe 3	Tombe 1 vers 1600	Sous la coupole de Loth	Tombe 1	Cendres de la destruction avant 1375	Ouvrage des Tirailleurs Age du fer

TABLEAU COMPARATIF DES CÉRAMIQUES.

Échelle figurée : 0,02.



1 MISHRIFÉ Tombe IV vers 2400	2 MISHRIFÉ Sous les édifices de la butte de l'Église avant 2200	4 SH'AIRAT Cendres du tell	5 DNEBI Tombe 1	6 DNEBI Tombe 3	7 MISHRIFÉ Tombe 1 vers 1600	8 MISHRIFÉ Sous la coupole de Loth	9 OSMANIYÉ Tombe 1	10 MISHRIFÉ Cendres de la destruction avant 1375	11 MISHRIFÉ Ouvrage des Tirailleurs Age du fer

TABLEAU COMPARATIF DES CÉRAMIQUES.



rectifient les données de Magitot consignées par Broca dans les *Instructions anthropologiques* [1].

« Quant à l'utilisation des pièces du squelette, nous avons vainement cherché des tableaux donnant pour un âge donné les dimensions des différents os des ceintures et des membres. Les seules données un peu précises nous ont été fournies par le remarquable travail de Rambault et Renault [2] et par la simple comparaison avec les squelettes d'enfants d'âge connu des collections du Muséum ; l'approximation ainsi obtenue paraît suffisante. »

4. — *Classement général de la céramique.*

L'histoire de Qaṭna, éclairée par la découverte des tablettes à inscriptions cunéiformes, a permis à M. Dussaud de fixer deux dates d'une exceptionnelle valeur : celle de la construction du temple de Nin-Egal, déesse sumérienne qui n'a pu recevoir un culte à Qaṭna que sous la IIIe dynastie d'Our vers 2200, et celle de la destruction du temple et du palais par Subilloulіouma, vers 1375. Il s'ensuit que la céramique découverte sous le sol et dans les fondations du temple de Nin-Egal et des édifices de la butte de l'Église, évidemment contemporaine, date de 2200 ou d'une époque antérieure, et aussi que les fragments trouvés dans les cendres de l'incendie du temple et du palais sont au plus tard de 1375 avant J.-C.

A. — *Céramique des environs de 2200 et antérieure* (pl. XXXI-XXXIV, col. 1 et 2).

Toutes les pièces découvertes sous le sol des chambres et des cours de la butte de l'Église, et spécialement sous les sols bétonnés en parfait état, sont actuellement nombreuses, mais fragmentaires. Par bonheur, des tombeaux inviolés découverts à Sélimiyé, à Dnébi, à Tell Ada ont fourni une abondante céramique qui s'est révélée identique aux fragments de Qaṭna et qui a établi l'unité certaine du groupe. L'aspect des pièces intactes, contemporaines de la construction du temple, nous est parfaitement connue. C'est donc une céramique

thropologie de Paris, 7e série, t. VII, p. 4-6.

[1] P. Broca, *Instructions générales pour les recherches anthropologiques à faire sur le vivant*, 2e édition, Paris, Masson, 1879, p. 229.

[2] A. Rambaud et Ch. Renault, *Origine et développement des os*. Paris, F. Chamerot, libraire-éditeur, 1854, 271 p., in-8° ; atlas, 28 pl., gr. in-4°.

très fine, dure et bien cuite, dont la pauvreté du décor, lignes parallèles ou décor géométrique, est rachetée par l'originalité et la variété des formes. Les vases du tombeau IV de Mishrifé, découvert en 1928, sont antérieurs par leur forme à cette céramique. On remarquera en particulier que le gobelet à pied en forme de calice n'apparaît pas encore dans le tombeau IV (pl. XXXIII). Les fragments dans le style de Suse 1 *bis* d'une tombe archaïque de la butte de l'Église sont encore plus anciens (pl. XXXII, n^{os} 195-197). Nous proposons donc les dates approximatives de 2400 et 2600 pour ces deux groupes.

B. — *Céramique du premier quart du XIV^e siècle avant notre ère* (pl. XXXI-XXXIV, colonne 10).

Nous n'avons admis pour cette époque que les pièces ou fragments trouvés sur le sol des édifices de la butte de l'Église et portant les traces de l'incendie ; nous n'avons considéré en plus, comme contemporain, que le groupe des jarres provenant évidemment d'un magasin du temple, quoique ne portant pas de traces de l'incendie. Tout fragment ayant pu être introduit accidentellement dans les déblais a été écarté. Nous avons obtenu ainsi un groupe en terre commune d'influence égéenne avancée, mêlée à des vases importés [1].

C. — *Céramique de la période intermédiaire* (pl. XXXI-XXXIV, colonnes 3-9).

Les deux séries précédentes bien établies, les groupes intermédiaires ont été classés dans notre tableau d'après leurs formes.

Voici ces groupes en suivant l'ordre des colonnes :

3. Sélimiyé, céramique de la nécropole d'el-Khoḍr, dont nous parlons plus loin, pièces provenant de la tombe A, fouillée par des paysans. Ces vases pourraient être antérieurs à la venue des Sumériens.

4. Le site de Sh'airat, découvert en 1927, à 32 kilomètres au Sud-Est de Ḥomṣ [2], nous a fourni des pièces fragmentaires ; elles proviennent de sondages dans un édifice incendié formant un tell peu élevé dans l'enceinte.

[1] *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1927, p. 253 ; 1929, p. 247.

[2] *Syria*, 1928, pl. XVII-XVIII, p. 20-21.

5. Le tombeau 1 de Dnébi est une tombe à puits et à four du type de Kafr ed-Djarra ; inviolé comme les tombeaux I et IV de Qaṭna, il a été ouvert et vidé sous notre contrôle. Les vases sont presque tous en bon état.

6. Le tombeau 3 de Dnébi, plus vaste, était intact et de type similaire.

7. La céramique du tombeau I de Mishrifé a été publiée avec la première campagne de fouilles à Qaṭna [1]. L'étude en a été reprise par M. Dussaud [2], puis par moi [3].

Malgré la parenté de certaines cruches (25 et 61, pl. XXXI) et de certains petits vases (31 et 39, pl. XXXIII), un hiatus sépare cette série de la précédente. Le bol bas (21 et 43, *ibid.*) et la petite bouteille ovale à col étroit (9, *ibid.*) font leur apparition. La terre est en général plus poreuse. Il y a évidemment un changement dans les sources d'influence, sans doute occasionné par des modifications politiques. L'inspiration est prise plus souvent dans le bassin méditerranéen et en Asie Mineure.

8. Coupole de Loth. Les vases recueillis dans les galeries poussées au centre même du mamelon artificiel, spécialement dans les dépôts de fondation, nous paraît former un groupe homogène. Le décor au peigne se développe.

9. Osmaniyé, tombeau I. Le vaste tombeau d'où provient notre céramique a été fouillé par des paysans. Situé au Nord de tell Rouehini, il est très comparable au tombeau I de Qaṭna pour la disposition du puits et de la chambre [4]. Ses dimensions sont de 5 m. 60 sur 6 m. 50 ; le puits carré mesure 1 m. 05 de côté. Certaines longues épingles en bronze avec ou sans trou central sont identiques à celles de Chypre [5] et l'apport méditerranéen apparaît nettement dans certains vases (par ex. 9 et 10).

Dans les colonnes 11 et 12, nous avons groupé des pièces provenant de l'installation rétablie à l'âge du fer. La dernière céramique de Qaṭna appartient à l'époque perse [6].

Les tableaux que nous donnons ici constituent la clé indispensable pour l'exploration des tells de la région de Homs-Hama-Sélimiyé. Il nous a permis de juger, dès cette année, de la valeur archéologique relative de quelques sites

[1] *Syria*, 1927, p. 15-32, pl. VII-XIII ; *Les Ruines d'el-Mishrifé*, p. 41-58.

[2] *Syria*, 1928, p. 131-138 et 144.

[3] *Syria*, 1929, p. 80-81.

[4] *Syria*, 1927, pl. V.

[5] R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 261, fig. 185.

[6] Céram. 43-54, *Syria*, 1927, p. 295.

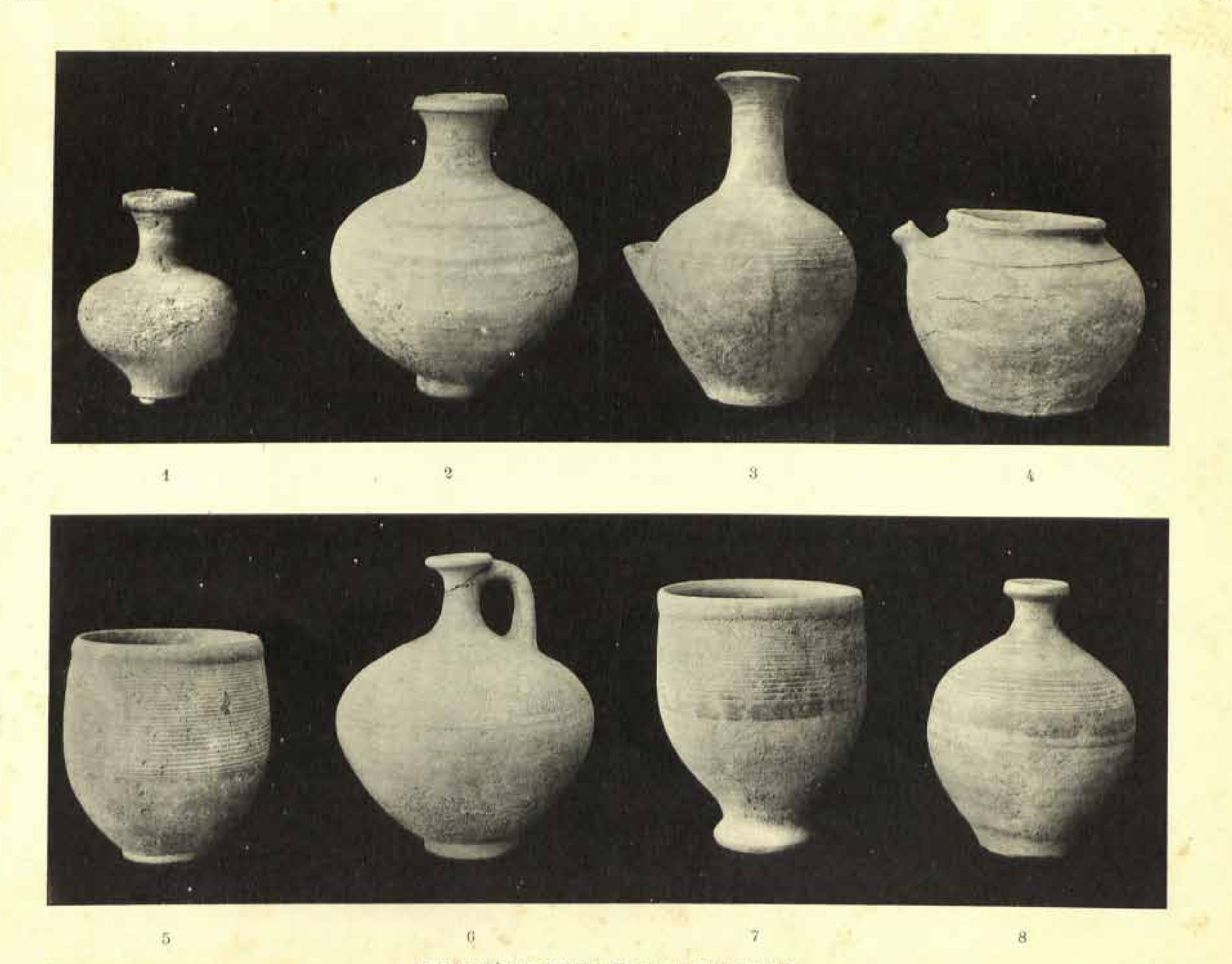
de la région. Le dessin de ces deux cents types est dû à Mlle de Sampigny, élève de l'École du Louvre.

Deuxième partie. — **Exploration de quelques sites des environs de Mishrifé.**

Le village de Dnébi est situé à 16 kilomètres au Nord-Est de Mishrifé. A 3 km. 500 à l'Est se trouve un tell circulaire important de 250 à 300 mètres de diamètre à la base et de 15 mètres environ de hauteur, dit Tell Hana (pl. XXX); au pied une très belle source forme un de ces canaux souterrains que les habitants appellent *foghara*. La porte de l'ancienne ville qui surmontait le tell est encore reconnaissable à l'Est. Nous avons essayé d'en dégager les murs. Le plan est un peu confus et les fondations mêmes sont très dégradées. Il semble bien cependant que nous ayons ici les vestiges d'un édifice à ḥilani, du type rencontré à Mishrifé ; une cruche décorée d'influence méditerranéenne et apparentée à la céramique néo-babylonienne de Qaṭna, a été trouvée au pied d'un des redents de la porte (VIe siècle).

Nous avons ensuite tenté, dans le tell même, trois sondages par tranchées au Nord, au Sud et au centre. Les excavations ont atteint 2 m. 50 à 3 mètres en moyenne, 4 mètres en quelques points dans une terre grise et légère. Les fragments recueillis aux sondages du Nord et du Sud, qui correspondent à peu près aux points culminants du tell, ont fourni des fragments de belle céramique grecque lustrée à fond noir et décor rouge du Ve siècle avant notre ère, une figurine de déesse vêtue, d'influence perse, des fibules de l'âge du fer, des lampes grecques ; les jarres sont pointues avec bouton à l'extrémité. Les fragments les plus anciens proviennent du sondage central et ne paraissent pas antérieurs à l'époque néo-babylonienne ou même perse. Presque tous les objets provenant des tranchées du Nord et du Sud ont leurs répondants exacts dans ceux découverts à Neirab dans les couches supérieures du tell par les Pères Carrière et Barrois [1]. On peut en conclure que les deux établissements antiques ont disparu à la même époque (IVe siècle avant Jésus-Christ). La dernière installa-

[1] *Syria*, 1927, p. 126-142 et 202-212.



TYPES CÉRAMIQUES DE L'AGE DU BRONZE.



tion de la grande enceinte de Mishrifé dut prendre fin antérieurement, car aucun objet semblable ne s'y est trouvé.

La recherche des nécropoles de Dnébi menée avec l'aide des habitants nous a conduit à découvrir à l'Est de Tell Hana, une grande nécropole de haute

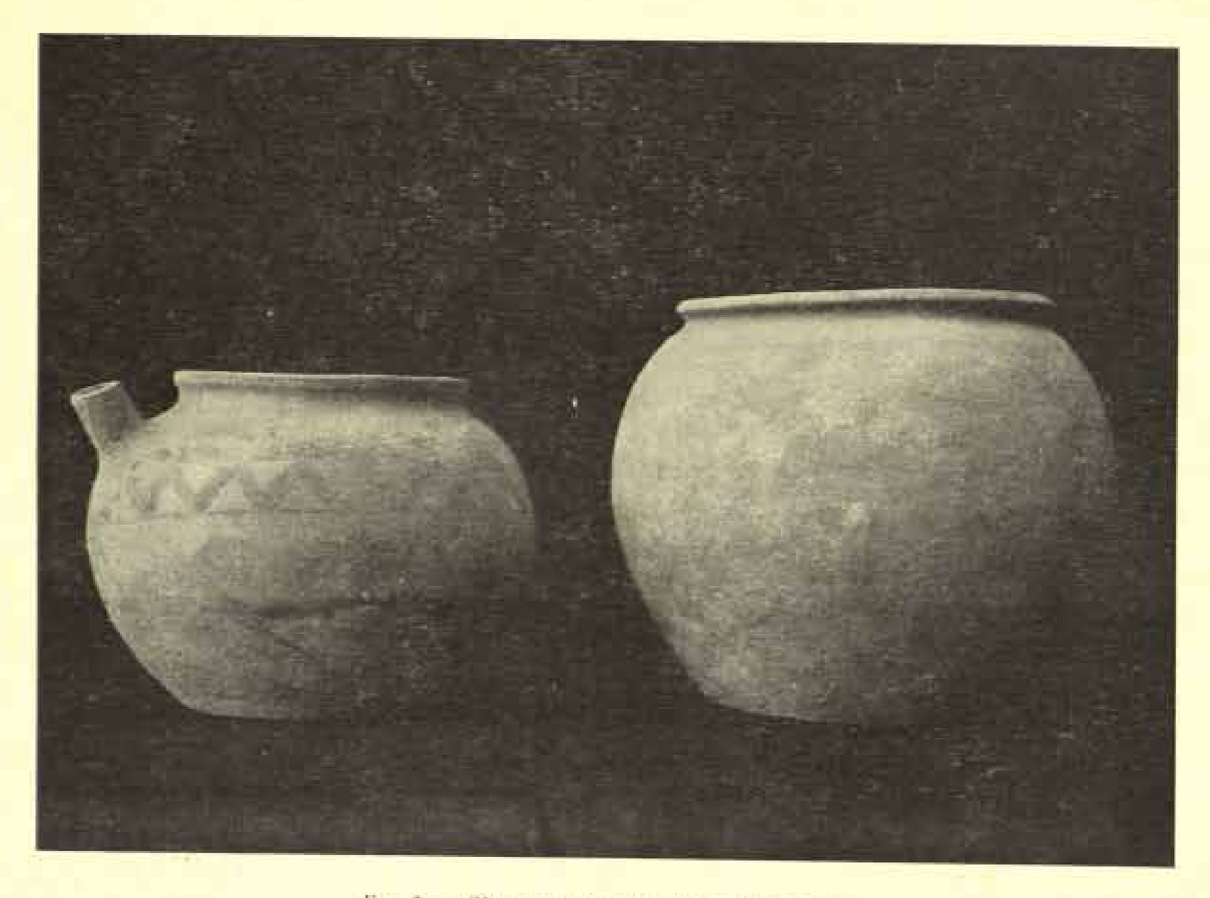


Fig. 6. — Céramique de Tell Ada et d'Osmaniyé.

antiquité, une autre au Sud, et plus loin, au Sud-Est, un cimetière grec. Dans la grande nécropole, dix tombeaux à puits ont été visités par nous, cinq ont fourni des objets intéressants, deux étaient intacts (tombeaux 1 et 3), deux avaient été deux fois employés à des époques différentes (tombeaux 2 et 5), un avait souffert d'un effondrement dans la voûte (tombeau 4). Le tombeau 1 (pl. XXX, 3) contenait 21 vases entiers ou à peu près : le tombeau 3 a livré 35 vases.

Dans la petite nécropole, nous avons découvert et vidé vingt-sept tombeaux

à puits, tous violés et presque vides (7 vases seulement), deux tombes individuelles, trois citernes et deux puits à eau. Le pillage de cette nécropole paraît avoir eu lieu au XIV^{e} siècle, car une des tombes renfermait une petite monnaie de bronze fort usée des Mamlouks Bahrites de Tripoli [1]. Cette identification est due à M. Jean Babelon, du Cabinet des médailles. Dans le cimetière grec, nous avons ouvert une crypte de 23 sarcophages, une autre de 31, et une chambre sépulcrale pour un seul personnage.

Nous avons déjà dit le grand service que nous ont rendu, dans le classement chronologique des vases, ces groupes de Dnébi appartenant aux II^{e} et III^{e} millénaires. Quelques beaux bronzes accompagnaient les vases, par exemple une hache portant ces trous auxquels Homère fait allusion.

La multitude des objets découverts récemment dans les grandes nécropoles de Sélimiyé par les habitants, nous a permis d'étudier les mêmes époques dans la région. Sélimiyé, en effet, possède un tell important à 1 kilomètre au Sud-Est, tell Ghazali, le tell de la Gazelle. Une vaste nécropole de haute antiquité s'étend au Sud du tell. Une autre, non moindre, est située à 4 kilomètres environ au Nord-Ouest de la ville, au pied d'un piton naturel, El-Khoḍr, peut-être un ancien haut-lieu portant encore un lieu de culte très vénéré. On y reconnaît une mosquée en ruine construite de matériaux grecs ou byzantins.

Osmaniyé, à 14 kilomètres de Sélimiyé, à 9 de Dnébi, dans la direction générale du Sud-Est, nous a encore fourni un tell moindre, tell Rouehini, une nécropole à 1.200 ou 1.500 mètres au Sud du village. Nous avons pu y recueillir, on l'a vu, la céramique et les bronzes d'une vaste tombe à puits qui nous paraît du milieu du II^{e} millénaire. La nécropole nous a fourni aussi de la céramique très antérieure (fig. 6,2).

Ce sont des pièces de cette haute époque que nous avons découvertes à Tell Ada, à 10 kilomètres au Nord-Est de Sélimiyé. Ces vases, en général du type *théière*, contemporains ou antérieurs, semble-t-il, de ceux du tombeau IV de Mishrifé, présentent un décor géométrique disposé par bandes parallèles (fig. 6,1).

L'étude de la céramique de la butte de l'Église à Mishrifé, nous a encore permis cette année de reconnaître la haute antiquité du site de Sh'airat. On y

[1] LAVOIX, *Catalogue des monnaies musulmanes*, Égypte et Syrie, n° 929.

trouve une enceinte circulaire de 600 mètres de diamètre et un petit tell au centre; les couches supérieures du tell contiennent, au milieu des débris d'incendie, des fragments du genre de ceux des soubassements du temple de Nin-Egal. Nous en concluons que si cet édifice a été construit par les Sumériens, il est probable que la ville ronde de Sh'airat a été détruite par les mêmes conquérants. Cette ville pourrait donc remonter jusqu'au IIIe millénaire et si l'on songe qu'à Dnébi, la nécropole de cette haute époque se trouve au pied d'un tell circulaire, on peut se demander si l'enceinte circulaire n'en serait pas une caractéristique. Les enceintes carrées comme celle de Mishrifé, de Tell Séfinet Nébi Nouḥ, de Khirbet Waqqaṣ[1], ou Ḥaṣor, aussi bien que de Karkémish ou de Tell el-Yahoudiyé[2], ou ce site récemment découvert de Saboura, à 20 kilomètres au Nord-Est de Sélimiyé, seraient caractéristiques du IIe millénaire et indiqueraient peut-être, comme à Mishrifé, la main ou l'influence mitanienne.

Du Mesnil du Buisson.

[1] Ḥaṣor, d'après le prof. Garstang, *The Hittite Empire*, p. 328. Contre cette identification, *Revue Biblique*, 1930, p. 136.

[2] Comte du Mesnil du Buisson, *Bulletin de l'Institut d'archéol. orientale*, t. XXIX, p. 158 et pl. I.

LES QUATRE CAMPAGNES DE FOUILLES DE M. PIERRE MONTET A BYBLOS

PAR

RENÉ DUSSAUD

Tomber, au premier sondage, sur les dépôts de fondation, vieux de quatre millénaires, d'un des temples les plus célèbres de l'antiquité, dégager d'anciens dépôts funéraires d'il y a cinq mille ans, ouvrir une série de tombes royales giblites contemporaines de la XII[e] dynastie égyptienne, révéler avec le sarcophage d'Aḥiram, de l'époque de Ramsès II, un monument aussi important pour l'histoire de l'art phénicien que pour l'histoire de l'alphabet, en un mot donner un lustre nouveau et incomparable à la sainte Byblos, telle a été l'heureuse fortune que M. Pierre Montet a méritée par la recherche persévérante qu'il a menée depuis 1919 et l'activité qu'il a déployée, de 1921 à 1924, au cours de quatre campagnes de fouilles.

Aujourd'hui, une belle publication [1] nous apporte, avec un commentaire précis, la reproduction de toutes les richesses découvertes par M. Montet. De nouvelles campagnes ont été conduites depuis, sur le même site, par M. Maurice Dunand, qui ont dégagé plus complètement le sanctuaire.

Fallait-il tenir compte de ces nouveaux travaux ? M. Montet ne l'a pas pensé ; il a estimé que le mieux, pour lui, était de présenter les objets et monuments découverts pendant les quatre premières campagnes et de laisser à M. Dunand le soin d'expliquer plus tard comment se sont transformés les édifices et d'en retracer l'histoire.

Rapidement, toutefois, dans la conclusion, M. Montet a réuni les données historiques concernant l'antique Byblos, particulièrement dans ses relations

[1] Pierre Montet, *Byblos et l'Égypte.* Quatre campagnes de fouilles à Gebeil, 1921, 1922, 1923, 1924 (Bibl. archéol. et histor. du Service des Antiquités et des Beaux-Arts en Syrie et au Liban, t. XI). Un volume de texte in-4° de 317 pages, Paris, Paul Geuthner, 1928, et un atlas in-4° de 167 planches, 1929.

avec l'Égypte ; il a aussi utilisé ses découvertes pour établir les influences cultuelles, pour développer des considérations sur l'art à Byblos et pour présenter une théorie sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien.

Nos lecteurs ont pu suivre dans *Syria*, soit par les lettres de M. Montet [1], soit par ses articles [2] ou encore par les Nouvelles archéologiques tirées de ses rapports [3], le développement de ses travaux [4]. C'est le sujet de l'Introduction de son ouvrage (p. 1-26) ; nous n'y reviendrons pas. Nous examinerons seulement quelques monuments caractéristiques et discuterons certains problèmes qui se posent.

Le plus important à fixer est celui de l'organisation du temple découvert sur l'acropole de Byblos par M. Montet et largement déblayé par M. Dunand. Il y a actuellement sur ce point trois ou quatre avis différents.

D'abord celui de M. Pierre Montet qui, ayant mis au jour en 1921 et 1922 deux groupes de ruines, les a désignés l'un sous le nom de « temple égyptien » à cause des colosses dressés de part et d'autre de l'entrée, l'autre à quelque distance au N.-O., sous le nom de « temple syrien ». Ces dénominations ont facilité la description des objets découverts ; mais M. Montet déclare qu'il n'a pas préjugé la question de savoir « si nous avons affaire à deux édifices indépendants ou à deux parties d'un même temple ».

Parmi les objets recueillis au point qualifié « temple syrien » — temple phénicien serait plus exact. — il faut distinguer ceux trouvés sous le dallage et fort anciens, et ceux découverts au-dessus de ce dallage. Ces derniers se répartissent sur une période assez longue allant du Moyen Empire jusqu'à l'époque romaine : « Pour cette seule raison, conclut M. Montet [5], il faudrait déjà localiser en cet endroit le temple d'Astarté, mentionné dans le *de Dea Syra*. » On verra que c'est aussi notre avis ; mais cette opinion n'est pas générale.

[1] *Lettres* à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. *Syria*, IV, p. 334.

[2] *Byblos et l'Égypte*, dans *Syria*, II, p. 263 ; *Le pays de Nagaou, près de Byblos, et son dieu*. *Syria*, IV, p. 181 ; *Un Égyptien, roi de Byblos, sous la XII^e dynastie, Étude sur deux scarabées de la collection de Clercq*. *Syria*, VIII, p. 85 ; *Le terme* statue, *dans l'Inscription phénicienne d'Osorkon I^{er}*. *Syria*, IX, p. 172 ; *Sur quelques objets provenant de Byblos*. *Syria*, X, p. 12.

[3] *Syria*, II, p. 333 ; IV, p. 259 ; V, p. 79 et 383 ; VI, p. 201.

[4] Il y a lieu d'y ajouter le consciencieux relevé que M. Virolleaud a fait de la tombe I, qui s'ouvrit fortuitement dans la falaise : *Découverte à Byblos d'un hypogée de la XII^e dynastie égyptienne*, dans *Syria*, III, p. 273, suivi des notices de MM. Naville, Clermont-Ganneau et Pottier.

[5] *Op. cit.*, p. 59.

Après quatre nouvelles campagnes de fouilles fort bien conduites, M. Maurice Dunand aboutit, en effet, à des conclusions très différentes [1]. Dès 1926, il s'était rendu compte qu'une vaste esplanade dallée reliait les deux sanctuaires de M. Montet qui appartenaient ainsi à un vaste ensemble [2]. En visitant, la même année, les chantiers de M. Dunand, nous avons pensé « reconnaître la grande entrée du sanctuaire giblite dans les vestiges que, lors de sa campagne de 1922, M. Montet a qualifiés de temple phénicien. Peut-être les deux bases de colonnes retrouvées représentent-elles le centre de la colonnade d'entrée [3]. » De plus, nous avons signalé qu'en comparant les plans donnés par M. Montet pour le temple dit égyptien [4] — que nous proposions d'appeler le sanctuaire aux colosses, — et pour le temple dit phénicien [5], on constatait que les alignements des façades étaient rigoureusement perpendiculaires.

En 1927, M. Dunand découvrit les éléments d'un linteau de 2 m. 59 de long, orné de seize uraeus, précisément là où nous avions supposé qu'on devait trouver la porte Nord [6]. Le dégagement auquel avait procédé le jeune archéologue dans la région « des temples » lui permettait de conclure : « La sixième campagne a confirmé l'idée à laquelle nous nous étions arrêté, que les deux éléments découverts par M. Montet ne forment qu'un seul et même sanctuaire [7]. »

Ainsi, l'ampleur du sanctuaire giblite répondait bien à l'importance qu'on lui connaissait. Nous l'avions défini comme un sanctuaire sémitique, c'est-à-dire essentiellement constitué par une enceinte sacrée. A cette enceinte on avait ajouté, à une époque encore mal déterminée [8], un sanctuaire de type égyptien précédé de colosses taillés suivant des modèles égyptiens [9]. La division première proposée par M. Montet n'était donc pas dénuée de toute réalité ; elle pouvait être maintenue avec quelque atténuation.

[1] Les rapports de M. Dunand à l'Académie des Inscriptions ont été publiés dans *Syria*, VIII, p. 93 (cinquième campagne de Byblos en 1926) ; *Syria*, IX, p. 1 et 173 (sixième campagne en 1927) ; *Syria*, X, p. 206 (septième campagne en 1928). Le rapport sur la huitième campagne a été lu devant l'Académie le 30 août 1929.

[2] Dunand, dans *Syria*, VIII (1927), p. 94 et 100.

[3] Dussaud, *ibid.*, p. 122.

[4] Montet, *Comptes rendus Académie des Inscript.*, 1923, p. 85.

[5] *Ibid.*, p. 87.

[6] Dunand, *Syria*, IX (1928), p. 175.

[7] *Ibid.*, p. 174.

[8] Les statues assises sont fort mutilées. Quant aux colosses debout, ils paraissent imités de modèles du Nouvel Empire.

[9] *Syria*, VIII, p. 123.

M. Dunand avait aussi abouti à ces conclusions [1] ; mais à mesure que les fouilles ont progressé et d'après ses constatations nouvelles, il s'est convaincu que, si le vieux sanctuaire de l'acropole giblite répondait à celui que vise Plutarque dans son récit du voyage d'Isis à Byblos, il ne pouvait s'identifier à celui où s'accomplissaient les Adonies à l'époque romaine et dont parle Lucien dans le *de Dea Syra*. Ce second sanctuaire serait à placer dans la ville basse, à Mar Ya'qoub, où quelques vestiges de colonnes et des chapiteaux d'époque romaine ont été découverts [2]. Qu'il y ait eu alors plusieurs temples à Byblos, personne n'y contredira ; mais que le grand sanctuaire, qui faisait accourir tant d'étrangers au moment de la célébration des Adonies, soit à fixer à Mar Ya'qoub, on en voudrait une démonstration plus probante que la découverte banale de colonnes d'époque romaine.

Nos lecteurs connaissent la monnaie de Macrin [3] que, depuis Renan tout au moins, on met en rapport avec le grand sanctuaire de Byblos : on y distingue une vaste cour rectangulaire — répondant de façon précise à l'esplanade dallée dégagée par M. Dunand — avec, vers le milieu, une pierre conique entourée d'une balustrade ajourée et interprétée généralement comme un bétyle. Sur le côté de cette enceinte, de type bien sémitique, se dresse un édicule, sorte de naos.

Contre le témoignage qu'apporte la monnaie de Macrin, M. Dunand avance que 1° la monnaie de Macrin reproduit un sanctuaire érigé à l'époque romaine présentant uniquement les caractères de l'art romain, ce qui autoriserait le rapprochement avec les ruines de Mar Ya'qoub ; 2° le bétyle de la monnaie convient mal à la représentation d'une déesse, d'autant plus que la déesse du temple de l'acropole giblite est représentée, dès le Moyen Empire, sous des traits humains, ce qui exclut la représentation bétylique ; 3° enfin, aucune trace de représentation bétylique n'a été trouvée sur l'esplanade du sanctuaire de l'acropole de Byblos dont le déblaiement est aujourd'hui complet.

Nous ne reprendrons pas ici les exposés que nous avons présentés au fur

[1] *Syria*, IX, p. 175.

[2] Dunand, *Syria*, X, p. 211-212.

[3] Nous avons reproduit cette monnaie dans *Syria*, VIII, p. 116, fig. 1. M. Montet la donne dans son ouvrage, p. 96, fig. 42. Dans la restitution de *Syria*, VIII, p. 116, fig. 2, le dessinateur a trop avancé au premier plan le bâtiment latéral.

et à mesure du développement des découvertes [1]; mais nous devons dire rapidement en quoi la thèse de M. Dunand ne nous paraît pas fondée. La démonstration, si on l'admet, écartera également l'hypothèse du R. P. Ronzevalle qui propose de placer le sanctuaire des Adonies, à l'époque romaine, sur la colline de Qaṣṣouba [2], à quelque distance à l'est de Byblos.

Les travaux menés par les deux explorateurs de Byblos ont abouti à dégager une grande enceinte du type des enceintes sacrées qui définissent le lieu de culte sémitique et une construction annexe, de plan complexe, mais dont la partie précédée des colosses constituait un élément remarquable. Or, nous trouvons précisément, sur la monnaie de Macrin, les deux ensembles caractéristiques : la grande enceinte sacrée de type sémitique, tel que le sanctuaire de la Mecque la conserve encore, et l'édifice latéral annexe. Et si l'on s'oriente par rapport à la grande porte de l'enceinte, que M. Dunand a retrouvée au nord, l'édifice latéral de la monnaie correspond à l'emplacement du sanctuaire annexe aux colosses — compte tenu, naturellement, des difficultés que le graveur a rencontrées pour ne pas sortir du cadre donné. Le développement des fouilles n'a donc servi qu'à nous confirmer dans notre opinion [3].

Restent cependant les objections de M. Dunand ; elles s'éliminent par les réponses suivantes : 1° A notre avis, rien n'est moins romain, et rien n'est plus nettement sémitique que l'enceinte représentée sur la monnaie de Macrin. Comme nous l'avons déjà noté, si la grande entrée de l'enceinte avait été édifiée à l'époque romaine, elle n'eût pas comporté, dans un système d'entrée muni de colonnes, un linteau rectiligne, mais un arc de dégagement en demi-cercle [4]. Le bâtiment annexe seul donne une impression plus récente. — 2° Les déesses ont été, aussi bien que les dieux, représentées par des bétyles, comme l'attestent les exemples classiques d'Astarté à Paphos [5], de la déesse

[1] Nous avons suivi les étapes successives des découvertes à Byblos dans les articles suivants : *Byblos et la mention des Giblites dans l'Ancien Testament*, dans *Syria*, IV, p. 300 ; *Le Sanctuaire phénicien de Byblos d'après Benjamin de Tudèle. Syria*, VII, p. 247 ; *Note additionnelle aux rapports de MM. Dunand et Pillet. Syria*, VIII, p. 113. Nous verrons plus loin ce qui a trait à l'épigraphie phénicienne de Byblos.

[2] Ronzevalle, *Venus lugens*, p. 19, extr. d'*Aréthuse*, n° 24 (1929).

[3] *Syria*, VIII, p. 116 et 122.

[4] *Ibid.*, p. 121.

[5] Tacite, *Hist.*, II, 3.

Lât en Arabie et de la fameuse pierre de Pessinonte, représentant Cybèle, qui fut apportée à Rome. Ces exemples réfutent aussi l'argument d'après lequel une déesse ne peut, à la même époque, revêtir des traits humains et conserver la représentation bétylique. — 3° On ne peut tirer argument de la disparition du bétyle, car on ne l'a pas non plus découvert à Mar Ya'qoub. Cependant nous ne sommes pas loin de penser que M. Dunand a eu la bonne fortune de

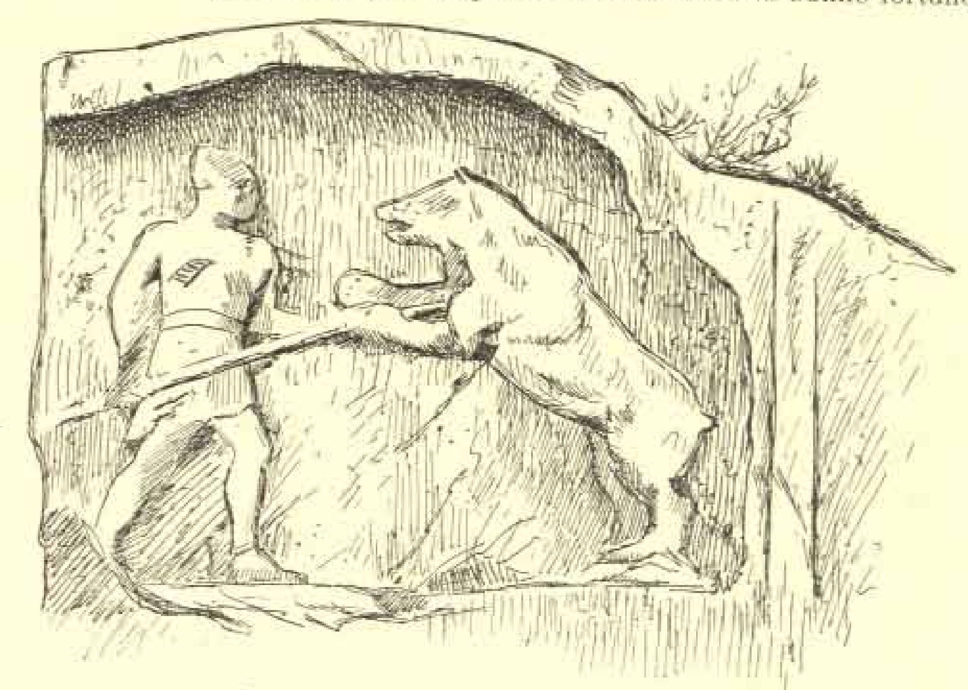


Fig. 1. — Bas-relief de Ghiné (partie de gauche). (Dessin de M. Brossé).

mettre au jour la pierre figurée sur la monnaie de Macrin, et cela *in situ*, c'est-à-dire dans la grande cour du temple de l'acropole giblite, devant les colosses, à proximité de l'autel et de la vasque aux ablutions.

Il s'agit d'une pierre haute d'un mètre dix centimètres, taillée en forme d'obélisque et portant, sur sa face nord, une représentation de la mort d'Adonis assailli par un ours et pleuré par Vénus[1]. Si l'on tient compte que la pierre a pu être arasée au niveau du sol moderne et qu'elle a perdu ainsi une certaine hauteur, ou si l'on admet que le graveur de la monnaie a exagéré la

[1] Dunand, *Syria*, IX, p. 176, et pl. XLVIII, 2, la désigne comme « obélisque avec représentation de la mort d'Adonis ».

hauteur du monument pour le faire saillir au-dessus de la balustrade ou grillage en bois qui la protégeait, l'identification avec le soi-disant bétyle de la monnaie de Macrin laisse peu de place au doute.

Était-ce un bétyle ? Nous ne saurions l'affirmer ; ce ne serait toutefois pas impossible, car certains bétyles portaient des gravures. En tout cas, cette pierre et son décor, se rapportant à Adonis, témoignent que le sanctuaire de l'acropole giblite ne peut être disjoint de la célébration des Adonies à basse époque. Cette pierre marque, vraisemblablement, le point de départ de la procession qui gagnait ensuite la vallée du fleuve Adonis, passait à Ghiné où elle stationnait devant une sculpture identique (fig. 1), sur laquelle Renan a justement insisté, et aboutissait à Afca.

Fig. 2. — Jarre de fondation du temple de Byblos, découverte par M. P. Montet.

Toutes ces raisons obligent à localiser sur l'acropole giblite le sanctuaire décrit par Lucien et à l'identifier avec celui dont parle Plutarque et, déjà, Wen-Amon [1]. D'ailleurs, les lieux où se pratiquait un culte aussi vénérable ne pouvaient être aisément déplacés, surtout en pays sémitique, car, comme l'a montré Robertson Smith, ce ne sont pas tant les bâtiments qui sont sacrés, ni même les bétyles ou les idoles, que le terrain, l'emplacement même.

Après l'identification des temples, une autre question importante est

[1] Sur une particularité de la description de ce dernier, voir *Syria*, XI, p. 112 (à propos d'une hypothèse de M. Schäfer).

celle de leur datation. La solution de ce problème est du ressort des dernières fouilles et elle doit, par suite, être réservée, mais on peut discuter la date du fameux dépôt de fondation constitué par une jarre à décor géométrique, munie d'un couvercle (fig. 2) et remplie d'objets très variés.

Tous les objets portant des hiéroglyphes, qu'elle contenait, ont été identifiés, par M. Montet, comme antérieurs à la fin de l'Ancien Empire égyptien; ils portent notamment les cartouches d'Ounas, de Pépi I[er] et de Pépi II. Le savant égyptologue observe que, si le dépôt de fondation avait été constitué à l'époque de la XII[e] dynastie, on y trouverait le cartouche des pharaons de ce temps, les Amenemhat et les Sanousrit. « Nous concluons donc, dit-il, que tout ce qui a été trouvé au-dessous du dallage est antérieur à la fin de la VI[e] dynastie [1]. » Cette dernière s'éteint vers 2475; prenons une date ronde un peu plus basse, 2450, telle serait la date-limite inférieure pour tous les objets sortis de la jarre.

Cependant, pour nombre d'entre eux, cette date est manifestement trop haute. Nous n'avons pas la prétention de nous servir de l'argument des scarabées, puisque leur décor a paru à M. Montet pouvoir être aussi ancien; mais Henri Hubert, en étudiant les épingles, torques et hélikès de bronze, trouvés dans la jarre de fondation, inclinait à les reporter au Moyen Empire [2]. A vrai dire, il s'appuyait plus sur les résultats des fouilles de Byblos pour dater les produits du Kouban, que sur la date mal établie de ces derniers pour dater les objets de Byblos.

Un renseignement moins discutable est fourni par trois cylindres trouvés dans la jarre. M. Contenau les date de 2300 à 1800 au plus tard [3]. Cette estimation nous ramène à la date moyenne de 2000.

D'autre part, la jarre elle-même, à fond plat, est nettement antérieure à 1800; elle se rattache aux vases du Cananéen ancien I, qui prend fin vers 2000, mais elle est d'un type très évolué et le décor peint également [4]. On a voulu la rapprocher d'un vase de Suse II [5], mais elle s'en écarte autant par la forme que par le décor. Le vase de Suse est de forme sphérique et muni d'un

[1] Montet, *op. cit.*, p. 129.

[2] Hubert, *Syria*, VI, p. 16 et suiv.

[3] *Syria*, VII, p. 253.

[4] Ce décor a presque disparu aujourd'hui; cf. le dessin fourni par M. Montet, *op. cit.*, p. 112, fig. 52. Le dessin de notre figure 2 reproduit un croquis que nous avons pris à Beyrouth en 1926.

[5] Vincent, *Revue biblique*, 1925, p. 173 et pl. V, où la comparaison est facilitée par le peu d'exactitude avec laquelle est reproduite la jarre de Byblos. La forme de la jarre de Suse

pied constitué par une sorte de bourrelet. Le décor peint, en particulier sa distribution en métopes, est tout différent du décor de la jarre de Byblos, car on ne peut faire entrer en ligne de compte les cercles horizontaux et les lignes d'eau ondulées qui se rencontrent dans toutes les céramiques de type géométrique. Cet exemple est caractéristique des rapprochements illusoires dont on se contente trop souvent.

Le prototype du décor figuré sur la jarre de M. Montet n'est pas à chercher à Suse, mais à Byblos même sur un autre vase de fondation plus ancien, découvert par M. Maurice Dunand au cours de la cinquième campagne de fouilles en 1926 [1]. Quoi qu'il en soit, la jarre de M. Montet est à placer à la fin du Cananéen ancien I (Bronze I), ou tout au début du Cananéen ancien II qu'inaugure la XII^e dynastie égyptienne.

Ces considérations nous confirment dans la date d'environ 2000 avant notre ère, que nous avons déjà proposée comme limite basse au dépôt de fondation [2] découvert par M. Montet. Les raisons que fait valoir le savant égyptologue ne nous paraissent pas suffisantes pour remonter plus haut, d'autant que le ramassage des objets et leur mise en terre comme dépôt de fondation correspond certainement à une rénovation du sanctuaire qu'on ne peut guère placer avant l'avènement de la XII^e dynastie [3].

Ainsi la date de 2000 avant notre ère fournit un *terminus ad quem* pour tout un ensemble d'objets très divers et cela est particulièrement utile pour les produits locaux qui ne sont encore connus que par de rares exemplaires.

Il en est ainsi de la curieuse pendeloque aux combinaisons astrales, d'un remarquable travail pour l'époque [4]. Son caractère asiatique [5] sur lequel

se conserve jusqu'à l'époque byzantine ; cf. Raymond Koechlin, *Les Céramiques musulmanes de Suse* (*Mémoires de la Mission archéol. de Perse*, XIX), pl. 1, n° 17.

[1] Dunand, *Syria*, VIII, p. 95, pl. XXVII.

[2] *Syria*, VIII, p. 124-125.

[3] Dunand, *Syria*, X, p. 207, tire d'observations minutieuses la conclusion que le sanctuaire, incendié à la fin de l'Ancien Empire, fut rénové à l'époque de la XII^e dynastie.

[4] P. Montet, *op. cit.*, p. 117, n° 411; p. 132 et suiv. ; pl. LXIII. Voir un dessin dans *Syria*, IV, p. 311.

[5] La pendeloque chypriote reproduite dans Montet, *op. cit.*, p. 133, fig. 58, ne peut entrer en ligne de compte au point de vue de l'époque, car elle provient de Curium, site qui n'a rien fourni d'antérieur à la basse époque mycénienne. Cette pendeloque chypriote est même des premiers siècles de l'âge du fer, comme cinq autres exemplaires conservés au Metropolitan Museum ; cf. J. Myres, *Hand-*

nous avons insisté est confirmé par la récente découverte d'un objet similaire en or[1] dans un site de l'âge du bronze près de Nihavand (Perse occidentale). Nous reproduisons ci-dessous (fig. 3) cette dernière pour permettre au lecteur de reconnaître que ce nouvel exemplaire tient le milieu entre la pendeloque de Byblos et les disques de Suse où l'étoile d'Ishtar s'est mieux conservée. Il est important d'observer que M. Herzfeld fonde sur ce nouveau document la chronologie de toute la collection des objets de l'âge du bronze mis au jour près de Nihavand. Il estime, en effet, que ce disque d'or est un des produits les plus récents de la trouvaille de Nihavand et il le date d'environ 2200 avant notre ère [2].



Fig. 3. — Pendeloque en or de Nihavand. Comparer *Syria*, IV, p. 311.

Bien qu'il ne l'ait pas explicitement indiqué encore, le savant archéologue ne peut se fonder que sur la pendeloque de Byblos pour avancer cette date comme date-limite inférieure. S'il ne s'agissait que d'une différence d'un siècle ou deux nous n'insisterions pas ; mais nous ne pouvons admettre une date aussi haute pour tel rhyton ou certains poignards qui ne nous paraissent pas antérieurs au XIIe siècle avant notre ère [3].

Il est très remarquable que la céramique de l'âge du bronze fournie par Byblos et aussi celle des environs de Sidon (Kafer Djarra, etc...) offre des analogies telles avec la céramique de Palestine qu'on doit les considérer comme synchrones. On trouve ainsi une confirmation de l'extension qu'il faut accorder, à cette époque, au terme « Canaan », valable aussi bien pour la Palestine que pour la Phénicie proprement dite.

Le synchronisme entre les céramiques de Palestine et de Phénicie doit être d'autant plus souligné que, si on était arrivé, notamment grâce aux travaux

book of the Cesnola Collection, p. 381, nos 3189-93.

[1] Herzfeld, *Prehistoric Persia*, dans *Illustrated London News*, 1er juin 1929, p. 943, fig. 10.

[2] *Illustr. London News*, 1929, p. 943 : « He does not specify a date in years, beyond an indication given by his statement that the gold pendant in Fig. 10 belongs to a later period, about 2200 B. C. »

[3] *Syria*, X, p. 299, et XI, p. 109.

de Macalister, à fixer la chronologie relative des types céramiques, toutefois un grand flottement subsistait pour la chronologie absolue. La découverte de tombes royales giblites bien datées lève toute indécision et permet une datation ferme de la céramique palestinienne. Nous en avons fait déjà l'application aux tombes de Gézer [1].

On trouve dans l'ouvrage de M. Montet un grand choix de céramique du IIe millénaire et aussi quelques spécimens de céramique antérieure fournie par des tombes archaïques. La cruche au décor incisé que nous reproduisons (fig. 4) est bien plus ancienne que la jarre de fondation de la figure 2 ; elle doit remonter tout au début du IIIe millénaire.

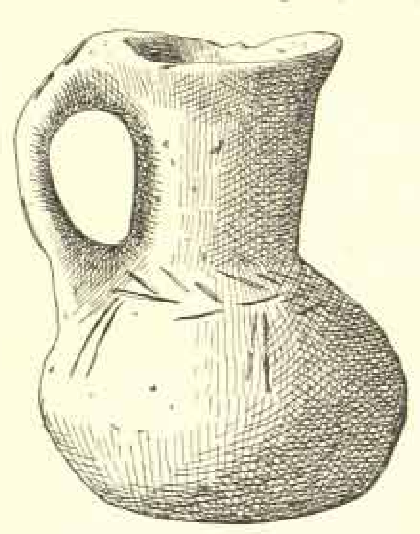


Fig. 4. — Cruche archaïque de Byblos.

On conçoit par ces exemples l'importance des faits archéologiques révélés par les fouilles qu'a pratiquées M. Montet dans le grand sanctuaire giblite ; mais les documents découverts apportent aussi des renseignements décisifs touchant le culte même. M. Montet s'est attaché à fixer exactement les influences réciproques des cultes giblites et égyptiens et ce n'est pas la partie la moins remarquable de sa savante étude.

Grâce aux textes et aux monuments, en particulier au cylindre remontant au début de l'Ancien Empire égyptien et dont nous reproduisons le développement (fig. 5), l'auteur a pu déterminer que les Giblites vénéraient un dieu solaire qualifié de « Ra du pays montagneux » et que la déesse de Byblos était, dès l'Ancien Empire, assimilée à Hathor. Toutefois, « l'idée que les Giblites se faisaient de leur déesse n'a pas dû être exactement conforme à celle que les Égyptiens se faisaient d'Hathor [2] ». En réalité, il n'y a jamais eu confusion, même à basse époque où Isis n'est que l'amie intime d'Astarté, selon l'expression de Plutarque [3].

[1] *Chronologie des tombes de Gézer*, dans *Syria*, IX, p. 138-146.

[2] Montet, *op. cit.*, p. 287-288.

[3] Plutarque, *de Iside et Osiride*, 15.

Une des premières sculptures relevées dans la région du sanctuaire, sur l'acropole, est un bas-relief divisé en deux tableaux symétriques [1]. Le premier figure un roi à genoux devant un dieu assis aux traits si indistincts qu'il vaut mieux ne pas en discuter, dieu non égyptien malgré l'apparence, car il est qualifié, comme c'est la coutume pour les dieux étrangers, « d'aimé de Hathor, Seigneur de Byblos. » Nous sommes donc en présence du Ba'al-Gebal, à la vérité mal défini par ailleurs. Le même roi à genoux est encore figuré devant une déesse assise, coiffée du disque et des cornes et désignée par la même épithète que le dieu, épithète dont nous avons déjà perçu l'écho dans Plutarque.



Fig. 5. — Développement d'un cylindre de haute époque, trouvé par M. Montet à Byblos.

Pour M. Montet, il n'est pas douteux que le relief est antérieur à la XII^e dynastie égyptienne. Son importance, malgré sa mauvaise conservation, est de nous montrer qu'à cette date reculée la Dame de Byblos était bien distincte d'Isis-Hathor, même dans le sanctuaire de l'acropole giblite. Donc, bien qu'elle en ait emprunté très anciennement les traits, et cela avec d'autant plus de facilité que la population locale n'était pas arrivée au stade des représentations divines anthropomorphes, la Dame de Byblos ne s'est jamais laissée absorber par la déesse égyptienne.

Une découverte plus importante encore est celle du dieu Khay-taou et sa détermination comme dieu du pays de Néga que M. Montet a montré être la région montagneuse autour de Byblos [2]. Cette jolie trouvaille apporte une éclatante confirmation aux travaux de Mannhardt en montrant, dans ce prototype d'Adonis-Eshmoun, un dieu de la végétation qu'incorpore tout particulièrement l'arbre *'ash* (pin ou sapin). Le récit de Plutarque transpose ce dernier en *ereiké* où l'on voit un tamaris.

[1] Montet, *op. cit.*, p. 35.

[2] Montet, *Syria*, IV, p. 303-309.

Le *Conte des deux frères*, évoqué par M. Montet, montre le héros Bytis déposant son cœur — ce que nous appellerions son âme extérieure, — au sommet du pin ou sapin [1] et on ne peut douter par là que le poteau tant vénéré des Giblites, encore du temps de Plutarque, ne fût une image très sainte d'Adonis-Eshmoun. On conçoit de même qu'à l'époque classique ce dieu passe pour être né d'un arbre.

Plus tard seulement, par suite d'un changement économique, lors de la régression de la forêt et grâce au développement de la culture des céréales, Adonis devint aussi l'esprit de la végétation du blé. Alors il fut identifié à Tammouz, dont il était entièrement distinct à l'origine.

*
* *

Si les relevés de l'heureux explorateur dans le sanctuaire de Byblos ont fourni sur les cultes qu'on y pratiquait des renseignements inespérés, que les fouilles de M. Dunand compléteront, la découverte des tombes royales creusées souvent profondément sur l'acropole giblite est également de première importance. Elle fixe la date exacte d'un abondant matériel archéologique.

Les lecteurs de *Syria* connaissent, par le rapport même de M. Virolleaud, le mobilier de la tombe I [2], celle d'Abishemou, roi de Byblos contemporain d'Amenemhat III (1850-1800). Le tombeau II, qui est celui de son fils Ypshemouabi, contemporain d'Amenemhat IV, le tombeau III anonyme, le tombeau IV que, fort ingénieusement, M. Montet restitue à Medjed-tebit-atef, qui serait un égyptien fourvoyé dans la suite dynastique giblite, sont voisins de la tombe I dans le temps et dans l'espace. Le catalogue des objets découverts dans ces hypogées forme un ensemble imposant : vase en obsidienne, serti d'or, au cartouche d'Amenemhat III ; coffret d'obsidienne, également serti d'or, au nom d'Amenemhat IV ; beau vase en pierre grise au nom d'Amenemhat ; grand miroir d'argent avec garniture en or ; pectoral en or et pierres calibrées

[1] MONTET, *Byblos et l'Égypte*, p. 272 et p. 289. Sur la lecture *Khtiou n'ash* par « les terrasses du sapin », cf. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, VI, p. 150.

[2] VIROLLEAUD, *Découverte à Byblos d'un hypogée de la XII^e dynastie égyptienne*, dans *Syria*, III, p. 273.

avec sa chaine, de type bien égyptien mais de travail giblite ; pendentif en cloisonné au nom du roi Ypshemouabi en forme de coquille qu'à certaines erreurs de détail M. Montet estime de travail local ; pectoral en or (tombeau III) repoussé et ciselé (fig. 6) reproduisant le collier que les Égyptiens appellent *usekh-t* et qui consistait en enfilages de perles ; autre pectoral en or de même forme, mais non ciselé, trouvé dans le tombeau II ; fragments de même nature du tombeau I, toutes ces trois pièces d'inspiration égyptienne, mais de travail

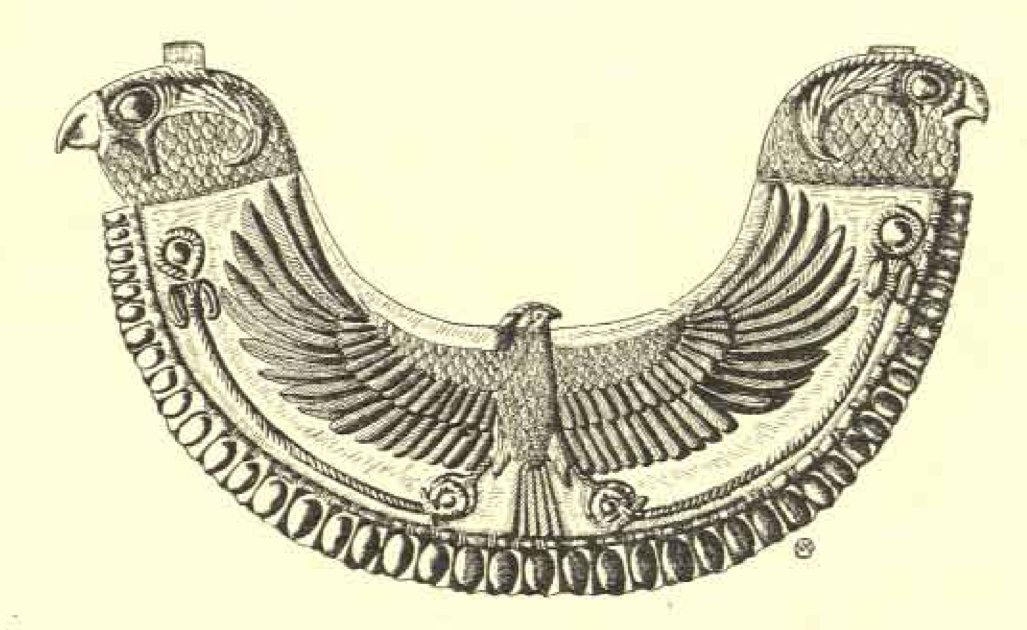


Fig. 6. — Pectoral en or du tombeau III, établi au repoussé, puis repris au ciselé.

giblite ; plusieurs bracelets en or, un autre fort singulier en or et améthyste ; plusieurs bagues or et améthyste ; des sandales d'argent ; les belles harpès, bronze et or, des tombeaux I, II (au nom du roi Ypshemouabi, donnant aussi le nom du père Abishemou) et III, qui représentent, comme l'a reconnu M. Pottier, une arme asiatique décorée à l'égyptienne ; couteau d'argent, nielle et or, sans doute ouvrage local ; plusieurs tridents de bronze, sortes de grandes broches à viande plutôt que bâtons de commandement[1] ; beaux vases d'argent en forme de théière des tombeaux I et II, dont le tombeau III a

[1] Ces pièces ont, en effet, été trouvées dans les chambres funéraires des tombeaux I et II, non dans les sarcophages.

fourni des équivalents en terre cuite ; profusion de vases divers en or, argent, bronze, albâtre et terre cuite.

Une pièce rare est le fragment de vase d'argent (n° 748), provenant du tombeau I, que M. Pottier a rapproché, pour son décor en spirale, de l'œnochoé d'or provenant du tombeau IV de Mycènes [1]. Avec la discussion qui s'est instituée sur la date des tombeaux de l'acropole de Mycènes, le vase d'argent de Byblos prend un intérêt particulier, car il est certainement antérieur à l'an 1800.

L'influence égéenne, nettement marquée sur le vase d'argent n° 748, s'est probablement aussi fait sentir sur les « théières » d'argent, même si, comme le pense M. Montet [2], elles ont été fabriquées à Byblos. A l'hésitation des archéologues modernes sur la provenance de ces objets, on s'explique que les peintres égyptiens aient eu quelque difficulté, s'ils l'ont tenté, à démêler l'origine des produits que Keftiu (Égéens) ou Phéniciens apportaient en Égypte, et cela rend singulièrement précaire l'utilisation des images égyptiennes pour définir exactement ce qui est produit phénicien et ce qu'il faut tenir comme produit égéen.



Fig. 7. — Fragment céramique trouvé dans le tombeau VI.

La récolte a été moins fructueuse dans les tombeaux VI-IX qui avaient été pillés. Par des considérations ingénieuses, M. Montet place ce groupe entre les tombes I-IV qui remontent à la XII° dynastie et le tombeau V qui est du XIII° siècle. L'indication la plus précise à ce sujet est fournie par un fragment céramique décoré de lignes droites et de lignes ondulées peintes. Ce fragment, qui provient du tombeau VI, nous reporte dans la seconde moitié du II° millénaire (fig. 7). Une trouvaille ultérieure semble indiquer que le tombeau IX, construit pour un roi Abishemou (second du nom), surnommé Abi, serait postérieur au tombeau V, mais encore sous le règne de Ramsès II. Le

[1] Pottier, *Syria*, III, p. 289 ; cf. *ibid.*, III, pl. XLV, et p. 285, fig. 4.

[2] Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 190-191.

pillage des tombes VI-VIII nous prive de mieux connaître à Byblos l'époque de la XVIII[e] dynastie.

Le tombeau V est celui qui, pillé dès l'antiquité, a fourni le fameux

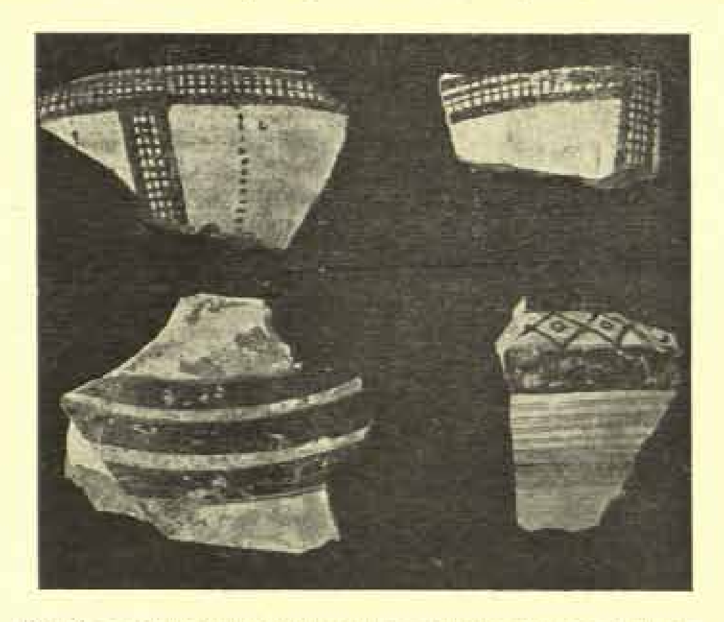


Fig. 8. — Céramique provenant de la chambre funéraire d'Aḥiram. En haut, fragments de bol chypriote; en bas, tessons mycéniens.

sarcophage d'Aḥiram, monument capital de l'archéologie phénicienne.

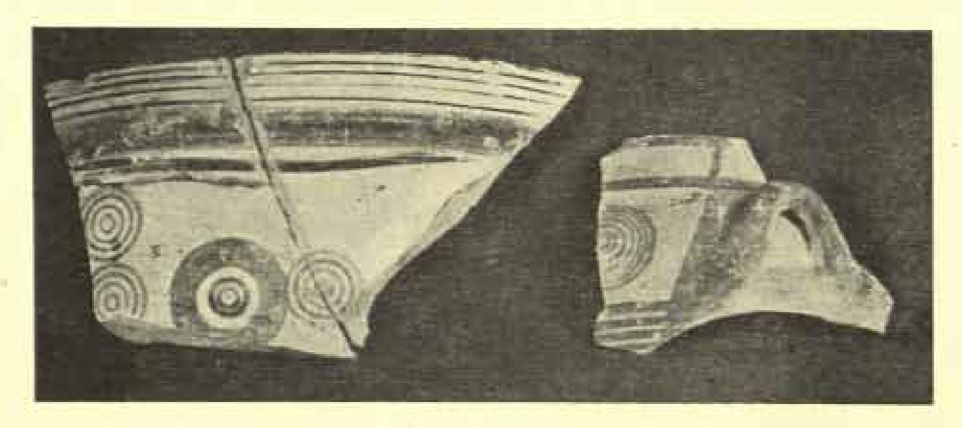


Fig. 9. — Tessons chypriotes trouvés dans la terre bouchant le puits de la tombe d'Aḥiram.

Nous ne reviendrons pas sur la date que M. Montet a fixée du premier coup par la présence dans la tombe de deux vases au nom de Ramsès II. Nous avons

montré, de notre côté, que les témoins archéologiques suffiraient à indiquer le XIIIe siècle [1]. Une découverte épigraphique récente de M. Maurice Dunand



FIG. 10. — Face principale du sarcophage d'Aḥiram et couvercle.

lèvera tous les doutes en imposant l'attribution du sarcophage d'Aḥiram à la première moitié du XIIIe siècle, donc avant 1250, date moyenne que nous avions proposée.

[1] *Syria*, V, p. 141 et suiv. Les objections sont venues de savants qui n'ont pas étudié les conditions archéologiques de la trouvaille. Nous avons expliqué dans *Syria*, IX, p. 350-351, comment une simple observation de M. Spiegelberg, touchant les vases au nom de Ramsès II, avait suscité un doute, quant à la date, chez le regretté Lidzbarski, doute qui chez M. Ed. Meyer s'est transformé en certitude. Voici comment, dans *Archiv für Orientforschung*, V (1929), p. 237, nous répondions aux hésitations de M. I. Benzinger :

« D'abord, cette épitaphe (d'Aḥiram) est en caractères identiques à ceux qui ont été gravés sur la paroi du puits au moment du creusement de la tombe, c'est-à-dire que cette épitaphe n'est pas postérieure à ce creusement, donc elle n'a pas été gravée à l'occasion d'un remploi du sarcophage.

« Ensuite, la date d'établissement de cette tombe est fournie par un ensemble de témoignages concordants et irrécusables : céramique mycénienne de bon style, ivoire mycénien non de la plus basse époque, et deux

M. Montet, en s'autorisant de l'avis du Père H. Vincent, n'admet pas qu'il y ait deux époques très nettes dans les fragments céramiques qu'il a recueillis [1]. C'est, cependant, l'évidence même et nous ne pensons pas que le P. Vincent puisse hésiter à se ranger à notre opinion en comparant notre figure 8, qui reproduit des fragments chypriotes et mycéniens de la deuxième moitié du IIe millénaire, mais certainement antérieurs au XIIe siècle, et notre figure 9 composée de tessons chypriotes des VIII-VIIe siècles. Ces derniers fragments nous ont été apportés par M. Montet à l'issue de sa campagne, et sont, d'ailleurs, reproduits dans son ouvrage comme trouvés dans la terre du puits. Il ne peut donc faire de doute que le tombeau V a été violé dès les VIII-VIIe siècles, comme nous l'avons indiqué [2].

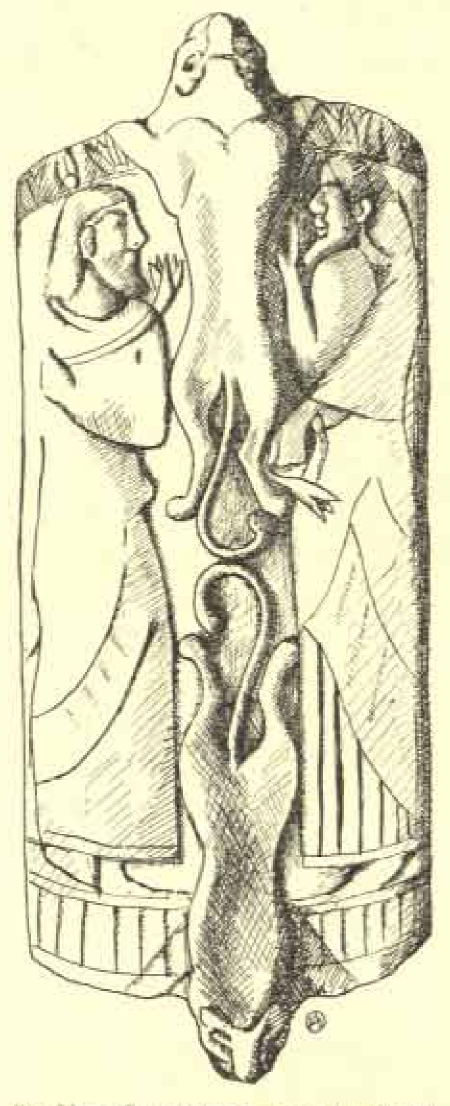


Fig. 11. — Couvercle du sarcophage d'Aḥiram, vu de dessus. Le roi défunt Aḥiram bénissant son fils Itoba'al.

Les planches et les explications du savant égyptologue, comme ses comparaisons judicieuses, font connaître en détail le curieux sarcophage d'Aḥiram qui ouvre un chapitre nouveau de l'histoire de l'art phénicien et nous amène à tirer quelques conclusions au point de vue du culte funéraire royal.

Sur un des longs côtés (fig. 10), le roi défunt, Aḥiram, reçoit des offrandes sous forme de mets variés et des témoignages d'adoration. On remarquera que

vases d'albâtre au cartouche de Ramsès II. »

En réalité, il est peu de monuments d'époque reculée aussi bien datés que le sarcophage d'Aḥiram.

[1] MONTET, *op. cit.*, p. 219, se référant à VINCENT, *Revue Biblique*, 1925, p. 181.

[2] *Syria*, V, p. 143.

la table posée devant lui est d'un style analogue au trépied en bronze de Ras Shamra [1], ce qui ne saurait surprendre, puisque ce dernier est du XIIe siècle, et que, de plus, on parlait phénicien à Ras Shamra.

Le défunt est assis sur un trône accosté d'un sphinx ailé à tête humaine, avec le corps et les pattes d'un lion. Les sièges de ce type paraissent réservés à la divinité ; on en conclura qu'Aḥiram est représenté ici divinisé. La fleur de lotus qu'il tient renversée pourrait symboliser la vie d'outre-tombe [2].

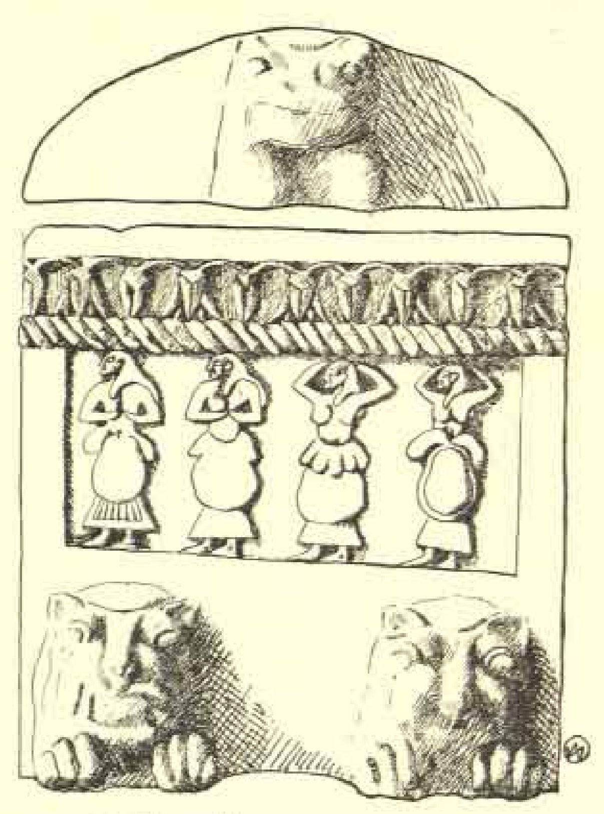


FIG. 12. — Pleureuses sur les petits côtés du sarcophage d'Aḥiram.

Si on admet cette explication, les deux figures du couvercle (fig. 11) deviennent compréhensibles. Il n'y faut pas voir deux images du défunt, mais Aḥiram bénissant son fils Itoba'al, qui a pris soin de la sépulture de son père comme l'atteste l'inscription. Le mort porte la fleur de lotus renversée, tandis que le vivant la porte toute droite et la respire.

La cuve du sarcophage est décorée dans le haut d'une frise de lotus renversés, alternativement ouverts et fermés. Il est intéressant de trouver ici un motif décoratif que les Assyriens emprunteront, nous savons maintenant à qui.

Chypre, qui fut en partie phénicienne, a conservé longtemps la tradition des sarcophages du type de celui d'Aḥiram avec les lions couchés [3], bientôt

[1] *Syria*, X, pl. LX, 1.

[2] La valeur de ce détail ne sera pas comprise par les artistes étrangers qui, comme les Assyriens, l'emprunteront aux Phéniciens. On voit ainsi des rois assyriens bien vivants tenir la fleur de lotus renversée.

[3] MYRES, *Handbook Metrop. Museum*, n° 1364, qu'on dit trouvé à Golgoi, mais qui

remplacés par des sphinx, et avec la frise de lotus aux fleurs alternativement ouvertes et fermées [1]. Les quatre femmes nues qui se pressent les seins sur un des petits côtés d'un sarcophage bien connu d'Amathonte, quoique inspirées des images de la déesse-mère, sont une transposition des pleureuses d'Aḥiram (fig. 12); elles veillent au bien-être du mort de même que les quatre figures de Bès, qui leur font pendant, écartent de l'âme du mort les mauvais esprits et les influences mauvaises.

Et si l'on considère le traditionalisme, qui est un des traits caractéristiques de l'art et des cultes phéniciens, le célèbre sarcophage de Sidon, dit des pleu-



Fig. 13. — Fin de l'inscription d'Aḥiram confirmant la transcription que nous avons donnée.

reuses et conservé à Stamboul, est le dernier état de la représentation qui apparait sur le sarcophage d'Aḥiram.

Toutes ces considérations n'épuisent pas l'intérêt de ce monument : il porte encore la plus ancienne inscription phénicienne aujourd'hui connue. M. Montet a adopté la traduction que nous avons donnée dans *Syria*, VI (1925), p. 107. Précisément, nous venons de revoir attentivement ce texte et cette nouvelle étude nous a confirmé dans notre lecture, sauf sur un ou deux points que nous

doit provenir d'Amathonte. Sur les influences de cet art phénicien archaïque, voir *La Civilisation phénicienne d'après les fouilles récentes*. Académie des Inscriptions, séance annuelle du 19 nov. 1926, p. 10-11.

[1] Myres, *ibid.*, n° 1365.

indiquons en note. Il faut se représenter que les tombes royales étaient si fortement défendues contre les violateurs vulgaires que le rédacteur du texte n'a pas envisagé que de simples voleurs puissent y pénétrer. En effet, ces tombes, inaccessibles au commun puisqu'elles se trouvaient sur l'acropole, solidement fortifiée comme l'a reconnu M. Dunand, étaient creusées profondément et leur ouverture couverte d'un dallage en quatre ou cinq épaisseurs de gros blocs. Seul un roi ou un *soken* s'emparant de l'acropole de Byblos était en état de se livrer à cette profanation. Rien ne pouvait l'en empêcher, mais il encourait alors la pire des malédictions, celle que développe avec force notre texte, la ruine de son pouvoir et la mort de ses enfants [1].

On remarquera la forme balancée de l'imprécation, qui est une des caractéristiques de la poésie hébraïque. Pour faire apparaître ce parallélisme nous découpons la seconde partie du texte en stiques.

1. *Sarcophage qu'a fait [I]toba'al, fils d'Aḥiram, roi de Byblos, pour Aḥiram son père, comme sa demeure pour l'éternité.*

2. *Et si un roi, parmi les rois,*
un gouverneur [2], *parmi les gouverneurs,*

amène [3] *une armée contre Byblos*
et ouvre ce sarcophage,
que le sceptre de son pouvoir soit brisé,
que le trône de sa royauté soit renversé,

que la terreur fonde sur Byblos [4]
et, quant à lui, que sa progéniture soit passée au fil de l'épée !

[1] On notera que, d'après les tablettes d'el-Amarna, ce fut le double malheur qui survint à Rib-Addi, dynaste de Byblos.

[2] Ce mot rend le titre de *soken*. Nous reconnaissons qu'il y a doute sur le point de savoir si le texte applique le titre de *soken* au roi ou s'il faut comprendre « un roi ou un gouverneur ». Cela est d'ailleurs secondaire.

[3] On remarquera que toutes ces petites propositions commencent par le verbe. S'il était question d'un « général » comme l'ont proposé MM. Giron et Torrey et comme le P. Ronzevalle l'a fortement appuyé, on aurait : « un général parmi les généraux ». La formule correspond au *kol-melakim*, « tout roi », d'Eshmounazar.

[4] Nous reprenons ici la première traduction que nous avions donnée dans *Syria*, V (1924), p. 136. Nous pensons, puisque toutes les propositions commencent ainsi, que *naḥat*

Cette inscription, antérieure de plus de quatre siècles à la stèle de Mésa, a renouvelé la question de l'origine de l'alphabet. M. Montet y consacre des pages fort intéressantes. Pour discuter ses conclusions nous rappellerons l'opinion que nous formulions en 1926 [1] :

L'invention de l'alphabet par les Phéniciens paraît aujourd'hui bien établie. La difficulté de ce qu'on a justement appelé une des plus grandes inventions de l'esprit humain, ne consistait pas dans le choix d'un système de signes, mais dans l'ingéniosité qu'il a fallu déployer pour démêler les sons simples du langage, représentant les diverses articulations consonantiques, autrement dit pour donner à un signe graphique, plus ou moins banal, la valeur d'une lettre.

Il était assez naturel de penser que les Phéniciens avaient tiré leur alphabet de l'écriture égyptienne qu'ils pratiquaient dès le XVIIIe siècle avant notre ère, comme a pu l'établir M. Montet. Dans un mémoire célèbre, Emmanuel de Rougé s'était exercé à démontrer cette origine ; mais il n'avait alors à sa disposition que l'alphabet, d'époque perse, du sarcophage d'Eshmounazar. Quand M. Clermont-Ganneau eut découvert, avec la stèle de Mésa, un alphabet plus ancien, on eut la surprise de constater que les concordances établies par Emmanuel de Rougé étaient moins satisfaisantes. M. Maspero remania alors le tableau comparatif, ce qui était facile grâce à la particularité qu'offre l'écriture égyptienne de posséder plusieurs signes pour rendre le même son. Mais voici que le sarcophage d'Aḥiram nous permet un nouveau bond de quatre siècles en arrière et, de nouveau, le tableau comparatif est en défaut. Cette fois, il ne s'est plus trouvé personne pour tenter une adaptation nouvelle et il semble bien que l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien doive être abandonnée. Toutefois, du mémoire d'Emmanuel de Rougé, on retiendra cette règle qu'un tableau comparatif entre deux écritures ne doit pas être établi d'après la simple analogie des formes ; il y faut encore la concordance des sons.

Les Phéniciens ne pratiquaient pas seulement l'écriture hiéroglyphique, ils écrivaient encore, tout au moins aux XVe et XIVe siècles avant notre ère, avec les caractères de l'écriture cunéiforme. Très rapidement, cependant, ils ont renoncé à ces systèmes compliqués et ont créé leur alphabet de toutes pièces. Il est, en effet, significatif que les lettres phéniciennes archaïques, qui notent des sons voisins, semblent se déduire l'une de l'autre par l'adjonction d'un simple trait. Les exemples sont trop nombreux pour être l'effet du hasard.

est le verbe, avec le sens de « descendre » ; cf. JÉRÉMIE, XXI, 13 (construit avec *'al*) et ISAÏE, XXX, 30. Le sujet serait *tibraḥ*, mot à mot « la fuite ». On nous a objecté qu'il était illogique de châtier Byblos pour les méfaits d'un roi étranger. Il faut comprendre que ce roi s'est emparé de Byblos et y règne. La malédiction englobe tout ce qui lui appartient. Pour la fin, voir *Syria*, VI, p. 107, et IX, p. 359. Notre figure 13 permettra au lecteur de se rendre compte de l'exactitude de notre transcription qui a été contestée de divers côtés.

[1] *La Civilisation phénicienne d'après les fouilles récentes* (Académie des Inscript., séance annuelle de 1926), p. 12-13.

Sur un point, cependant, nous nous étions trop avancé, car M. Montet a repris dans son ouvrage le travail d'Emmanuel de Rougé en tenant compte de tous les éléments nouveaux. Il établit des tableaux comparatifs entre le hiératique et les caractères d'Aḥiram, d'où il conclut : « En résumé, la thèse d'Em. de Rougé, pourvu qu'on applique avec plus de rigueur, qu'il n'a fait lui-même, les principes qu'il avait fixés, se défend non seulement par tout ce que nous savons aujourd'hui des relations entre Byblos et l'Égypte, mais par la comparaison minutieuse des signes phéniciens les plus anciens que nous connaissions avec les signes alphabétiques de l'écriture hiératique [1]. »

Nous avouons que le résultat obtenu ne nous a pas convaincu. Car, si l'on tient compte des variantes qu'offrent les formes hiératiques, on est surpris que, dans l'ensemble, la correspondance soit si peu satisfaisante que le P. Ronzevalle, partisan cependant de l'origine égyptienne des caractères phéniciens, trouve que les analogies sont plus frappantes avec les hiéroglyphes qu'avec le hiératique.

C'était, jadis, l'opinion de Joseph Halévy qui, à la vérité, n'avait rallié personne. Il faut reconnaître, toutefois, que la découverte à Byblos par M. Dunand, d'un texte pseudo-hiéroglyphique qui pourrait représenter une première tentative d'écriture simplifiée — alphabet avec encore quelques signes syllabiques — est nettement favorable au rapprochement avec les hiéroglyphiques et met hors de cause le hiératique. Mais, dans ce cas, très peu de lettres phéniciennes sont plus ou moins directement tirées des hiéroglyphes, en supposant que les caractères de même forme aient la même valeur phonétique.

Pratiquement, nous en revenons toujours à conclure que les signes alphabétiques phéniciens — réserve provisoire faite pour un ou deux signes — ont été imaginés de toutes pièces par les Phéniciens pour représenter des sons simples dont la connaissance leur avait été facilitée par leur pratique de l'écriture égyptienne.

L'exemple de l'écriture alphabétique cunéiforme de Ras Shamra offre un processus tout semblable, en ce que le système graphique a été imaginé de toutes pièces sans imitation des signes accadiens correspondants, ni des

[1] Montet, *op. cit.*, p. 304-305. Le savant égyptologue conjecturait donc que si un texte plus ancien qu'Aḥiram était découvert, il devait diminuer l'écart entre le phénicien et l'hiératique. Nous allons voir que ce n'a pas été le cas.

lettres phéniciennes. Nous avions supposé que, dans cette écriture, la connaissance des sons simples avait été empruntée au phénicien par les scribes locaux, car le syllabisme de l'écriture accadienne ne peut conduire à l'alphabétisme. Cela ne peut plus faire de doute maintenant que M. Hans Bauer a démontré que cette écriture recouvrait du phénicien. Le maintien du clou comme base de l'écriture tient simplement à ce que les scribes de Ras Shamra ont voulu conserver l'argile comme matériel d'écriture.

Cet exposé n'a nullement épuisé les questions que soulève l'ouvrage remarquable de M. Montet. Nous devons nous borner à signaler qu'en dehors de l'étude philologique et archéologique fondée sur les nombreux et riches matériaux mis au jour au cours de ces quatre campagnes, on y trouvera un tableau très neuf et très complet des relations commerciales, politiques, artistiques et religieuses entre Byblos et l'Égypte.

René Dussaud.

BIBLIOGRAPHIE

Georges Contenau. — **Les Antiquités Orientales** (Musée du Louvre). Monuments hittites, assyriens, phéniciens, perses, judaïques, chypriotes, araméens. Un album (18 × 24) de 54 planches et 23 pages de texte. Paris, Éditions Albert Morancé, s. d.

Cet album complète le premier publié par le même savant et consacré aux pays de Sumer, d'Akkad, de Babylone et d'Élam. Un résumé historique rapide, une description brève, mais précise, de monuments bien choisis avec la bibliographie, enfin d'excellentes reproductions fournissent des indications sur l'art syrien primitif, l'art assyrien des IXe-VIIe siècles, l'art perse des Achéménides, les monuments araméens représentés par les stèles de Nirab, les monuments israélites auxquels une salle est consacrée, les monuments phéniciens, la statuaire chypriote, les monuments palmyréniens et les productions d'art gréco-oriental.

Cette présentation ne vaut pas seulement par l'importance des monuments et la qualité des gravures, mais aussi par la science de l'auteur.

R. D.

Victor Bérard. — **Nausicaa et le retour d'Ulysse** (Les Navigations d'Ulysse, IV). Un vol. in-8° de 517 pages et 19 planches. Paris, Armand Colin, 1929.

Ce quatrième volume des *Navigations d'Ulysse* achève l'œuvre considérable que M. Victor Bérard a consacrée aux poèmes odysséens et qui se compose d'une édition du texte grec, d'une traduction, puis de deux volumes sur *Les Phéniciens et l'Odyssée* et de quatre volumes sur *Les Navigations d'Ulysse*. L'auteur prépare pour cette dernière série un *Index sommaire* des principaux noms historiques et géographiques ainsi qu'un *Lexique sommaire* des noms et mots sémitiques, enfin un *Album odysséen*.

Personne n'aura scruté l'Odyssée comme M. Victor Bérard, n'aura cherché avec plus d'ardeur et de sens du réel les éléments de vie antique que le poème recèle. Le savant helléniste s'est à ce point identifié avec son sujet et son poète qu'on peut lui appliquer, avec une très légère correction, ce que Strabon dit d'Homère : « Tandis que la vérité est le fond sur lequel il bâtit, l'hypothèse n'est pour lui qu'un moyen de séduire et d'entraîner les masses. » A vrai dire, quand on a lu M. Bérard, on n'admire pas seulement Homère, on admire aussi Strabon.

Un grand mérite du savant commentateur moderne est d'avoir nettement

écarté, pour les poèmes homériques, l'absurde hypothèse d'une poésie populaire. Un chef-d'œuvre est toujours le produit d'un génie littéraire. Que l'Odyssée ait été écrite dans ce même alphabet que nous avons « hérité des Hellènes et dont les peuples du Levant se servaient, dès les XIII[e] et XIV[e] siècles avant notre ère », c'est très possible si, comme le croit M. Bérard, les trois poèmes — le Voyage de Télémaque, les récits chez Alkinoos, la Vengeance d'Ulysse — qui constituent l'Odyssée, ont pris naissance sur la côte hellénisée d'Asie Mineure au IX[e] siècle avant notre ère, car l'emprunt de l'alphabet phénicien par les Grecs peut remonter à la fin du X[e] siècle [1].

Que ces poèmes soient documentés, personne ne le niera après le bel effort de M. Bérard ; mais il y reconnaît aussi une large part d'erreurs, même en corrigeant, comme il s'y emploie, le point de vue « terrien » par le point de vue « marin ». Toutefois, ce dernier n'implique pas obligatoirement une influence étrangère, car Strabon observe que les Grecs étaient en quelque sorte « amphibies » et, pour le moins, autant habitants de la mer que de la terre ferme. Pourquoi, alors, se refuser à leur attribuer leur part de « périple » dans l'œuvre d'Homère? N'est-il pas juste d'y consentir, même au prix de la perte de quelques étymologies sémitiques?

Mais puisque l'œuvre, ou chaque partie de l'œuvre, est celle d'un homme du métier, d'un poète lettré, pouvons-nous nous borner à tout expliquer en ne mettant en balance que le vrai et l'erreur? Ne devons-nous pas faire sa part au génie du poète? Je m'étonne que les critiques littéraires qui ont, à si juste titre, favorablement accueilli la belle œuvre de M. Bérard, ainsi M. André Thérive dans le *Temps* du 25 avril 1930, n'aient pas soulevé cette question et qu'ils aient laissé une telle préoccupation aux archéologues impénitents et mal notés.

A considérer la plate monotonie des *Instructions nautiques*, dont l'ouvrage de M. Bérard fournit de trop nombreux exemples, ne voit-on pas tout ce qu'un poète devait y ajouter pour captiver son lecteur? A ne citer qu'un détail, le retour d'Ulysse sur son radeau, ne témoigne-t-il pas d'une belle imagination créatrice? Tout autre qu'un poète se fût contenté d'embarquer Ulysse sur un navire phénicien, ce qui était tout indiqué puisque, nous dit-on, l'île de Calypso était une île phénicienne, fréquentée par la marine phénicienne.

Déjà, en rendant compte des précédents volumes nous avons insisté sur la nécessité d'utiliser les découvertes et les publications de ces dernières années où se trouvent tant de précisions nouvelles sur les populations qui s'agitaient, à la fin de l'âge du bronze et au commencement de l'âge du fer, dans le bassin oriental de la Méditerranée. Mieux que tout autre, les découvertes de Ras Shamra nous montrent en action sur la côte syrienne le groupe achéo-chypriote, greffant, sur un rameau de population syro-phénicienne, une véritable colonie qui peut avoir occupé le pays jusqu'à l'Oronte [1], en contact avec les Mitanniens, puis les Hittites.

Cela nous autorise à envisager la question des Cadméens d'une manière diffé-

[1] Voir *Syria*, V (1914), p. 156.

[1] Voir *Syria*, X (1929), p. 302.

rente qu'on ne l'a fait jusqu'ici. A notre avis, il ne faut nullement y voir des Phéniciens hellénisés par un long séjour en Béotie, comme le pense M. V. Bérard à la suite de Fr. Lenormant. Les fouilles tentées sur l'acropole de Thèbes ne laissent aucun doute à ce sujet [1] et l'on est surpris que le savant commentateur d'Homère néglige des documents aussi nets. Le mythe des frères Cadmus, Phénix et Kilix et de leur sœur Europe est à interpréter sur le modèle des récits sur les fils de Noé [2] ou mieux sur le type des légendes de Kasos et de Kittia [3].

Les Cadméens étaient des Grecs continentaux qui avaient pris pied dans des îles comme Rhodes, Théra et Thasos, puis avaient poussé en Asie et participé à la colonisation de certains points en terre asiatique. Ils avaient ainsi intimement fréquenté Ciliciens et Phéniciens et s'étaient mêlés notamment à ces derniers sur la côte syrienne. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient introduit l'alphabet phénicien en Grèce, vers la fin du xe siècle, et qu'on y ait donné à ce dernier le nom de « lettres cadméennes ».

Si nous nous sommes laissé entraîner dans le champ des hypothèses, M. Victor Bérard ne doit en accuser que son ingéniosité savante, son art de vivifier une œuvre même lointaine et de nous y intéresser dans le moindre détail. Remercions-le du grand labeur qu'il a accompli et du bel exemple qu'il a donné, en formulant l'espoir qu'il n'a pas mis le point final aux études homériques si suggestives poursuivies depuis quarante ans. R. D.

(1) Voir nos *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 173.

(2) *Ibid.*, p. 390-391.

(3) *Syria*, X, p. 304 et suiv.

Franz Cumont. — **Les Religions orientales dans le paganisme romain**, 4e éd. revue, illustrée et annotée. Un vol. in-8o carré de xvi et 339 pages. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1929.

L'ouvrage classique et magistral de notre éminent collaborateur paraît sous une forme nouvelle. Si le texte n'a subi que les retouches les plus indispensables, il s'est pourtant accru d'un appendice sur les mystères romains de Bacchus, culte à demi oriental. Les notes ont été entièrement remaniées et fort augmentées ; quelques-unes constituent de petites dissertations et c'est pourquoi il a fallu user du procédé, peu commode pour le lecteur, qui consiste à reporter l'annotation à la fin du volume. Enfin, une illustration bien choisie et d'une belle tenue apporte un important complément d'information. Un index vient faciliter la recherche de détail.

L'auteur a mieux que personne montré la puissance de propagation qui animait les cultes orientaux et les ont amenés à submerger l'Occident. Les objections qu'on lui a opposées ne tiennent plus devant les témoignages chaque jour plus nombreux.

Ce n'est d'ailleurs pas uniquement par le culte que se marque l'influence de l'Orient. Dans les institutions politiques cette action explique le changement que subit le gouvernement de l'Empire, d'Auguste à Dioclétien. Les sciences et les lettres sont de plus en plus entre les mains de personnalités originaires d'Asie Mineure, de Syrie ou d'Égypte.

Fécondée par l'hellénisme, l'Asie a construit des édifices que Rome a pu envier. « Les Césars ont été de grands bâtis-

seurs, mais souvent en se servant de mains étrangères. Le principal architecte de Trajan, constructeur fastueux, est un Syrien, Apollodore de Damas. » Les fouilles de Doura-Europos sur l'Euphrate ont prouvé, par la découverte d'une série de fresques dues à des indigènes, que la peinture gréco-syrienne se rattachait, d'une part, à l'art de l'ancien Orient et, de l'autre, à l'art chrétien. M. Cumont a montré que ce dernier a fait des emprunts directs à l'art païen de la Syrie.

Pour retracer le mouvement religieux venu d'Asie Mineure, d'Égypte, de Syrie et de Perse, les documents sont rares et dispersés. Chose curieuse, la littérature légère est celle qui nous a conservé le plus de détails sur les cultes exotiques. « Juvénal raille les mortifications des dévotes d'Isis; Lucien, dans sa *Nécromancie*, parodie les purifications interminables des mages, et Apulée, dans les *Métamorphoses*, nous a retracé avec les ardeurs d'un néophyte et la recherche d'un rhéteur, les scènes d'une initiation isiaque... Le précieux traité : « Sur la déesse syrienne », où Lucien nous raconte une visite au temple d'Hiérapolis et rapporte les récits que lui ont faits les prêtres, n'a rien de pénétrant : il relate ce qu'a vu en passant un voyageur intelligent, amusé et ironique. »

Le traité de Plutarque sur Isis et Osiris doit être mis hors de pair surtout depuis les dernières découvertes à Byblos. Sans lui, les égyptologues seraient fort démunis pour organiser leurs textes. En présence de cette insuffisance des données fournies par les écrivains, M. Cumont montre l'importance de la documentation épigraphique et archéologique.

On n'a pas manqué d'expliquer la fortune des cultes orientaux par les vices et les tares que stigmatisent les ironistes et les polémistes, qui n'en ont relevé que les manifestations secondaires et triviales. Un peu comme si, l'Ancien Testament ayant disparu, on appréciait le culte juif d'après les écrits et les plaisanteries des antisémites de l'antiquité. On aboutit alors à ce curieux jugement de Mommsen : « Les mythes religieux (de la Phénicie) sont informes, dépourvus de toute beauté, son culte excite les passions de la luxure et les instincts de la cruauté [1]. »

Une étude approfondie de son sujet a empêché M. Cumont de souscrire à une pareille incompréhension ; même il n'hésite pas à affirmer que, si les mystères barbares ont possédé une telle force d'attraction, c'est qu'ils répondaient aux besoins profonds des âmes et qu'on leur reconnaissait une valeur supérieure à celle de l'ancien culte gréco-romain : « Ces religions (orientales) satisfaisaient davantage en premier lieu les sens et le sentiment, secondement l'intelligence, enfin et surtout la conscience [2]. » En d'autres termes, les religions orientales possédaient une valeur intrinsèque supérieure.

Il faut d'ailleurs concevoir le grand mouvement religieux, qui aboutira au triomphe du christianisme, non comme une explosion soudaine de foi irraisonnée, mais comme l'aboutissement d'une série de vagues successives dont la plus ancienne, à nous connue, remonte au troisième millénaire avant notre ère, lorsque les Sumériens étendirent leur suprématie

[1] Mommsen, *Hist. romaine*, trad. fr., III, p. 5.

[2] Cumont, *op. cit.*, p. 24.

sur toute l'Asie antérieure et y introduisirent, avec leur civilisation, les éléments de leur culte et de leurs mythes. Pour rester plus près de nous, avant la propagation des cultes orientaux dans le paganisme romain dont M. Cumont trace le tableau à la fois le plus exact et le plus fouillé, le monde grec s'était largement ouvert aux croyances orientales : il suffira de citer l'importance accordée aux Adonies et les textes récemment découverts par M. Valmin, en plein Péloponèse, concernant la déesse syrienne.

On voit ainsi l'importance de l'ouvrage du savant historien des religions. Il offre le double avantage de présenter au public lettré une mise au point d'une lecture aussi agréable que substantielle et, en même temps, de fournir au travailleur les éléments nécessaires à des recherches personnelles.

R. D.

M. Rostovtzeff. — **The Animal Style in South Russia and China** (Princeton Monographs in Art and Archaeology, XIV). Un vol. pet. in-4° de XVI et 112 pages avec 33 pl. Princeton University Press ; Londres, Humphrey Milford ; Leipzig, W. Hiersemann, 1929.

M. Rostovtzeff. — **Skythika I. Le Centre de l'Asie, la Russie, la Chine et le style animal.** Un vol. in-4° de 48 pages (russe et français). Prague, Seminarium Kondakovianum, 1929.

Ces deux publications se complètent l'une et l'autre et groupent heureusement un ensemble de monuments rares.

Le pays de Sumer et l'Élam ont constitué de bonne heure un centre remarquable du style animal ; les combinaisons y atteignent une variété qui n'a pas son équivalent en Égypte. Mais, bien que l'art animal n'ait jamais été oublié en Mésopotamie et en Asie Mineure, M. Rostovtzeff ne pense pas que le riche développement dont il groupe ici des échantillons en soit sorti.

Deux périodes sont envisagées dans le développement du style animal en Russie méridionale, d'abord à l'époque scythe, puis à l'époque sarmate. Les objets trouvés en Sibérie, dans l'Altaï, et plus récemment en Mongolie et dans l'Inde ont montré que le style animal de la Russie méridionale se rattachait par des liens solides à l'Orient. La question d'origine ne peut être actuellement résolue et, pour éviter de donner le nom de scythique — car il est plus récent — à cet art asiatique, M. Rostovtzeff propose de l'appeler centro-asiatique. Ce dernier aurait transformé l'ancien art scythe et, doué d'une force d'expansion remarquable, il se serait répandu d'Asie centrale en Sibérie et dans la Russie méridionale pour, de là, gagner la Scandinavie. Il aurait pénétré aussi en Chine à l'époque des Han.

R. D.

G. de Jerphanion. — **Mélanges d'archéologie anatolienne.** Monuments préhelléniques, gréco-romains, byzantins et musulmans de Pont, de Cappadoce et de Galatie. Un vol. de texte, in-8° de 332 pages et 1 vol. de 120 planches (Mélanges Université Saint-Joseph, Beyrouth, t. XIII). Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1928.

Le savant archéologue, à qui on doit la belle publication sur *Les Églises rupestres de Cappadoce*, apporte ici une importante

contribution aux monuments de toute époque de ce qu'on peut appeler le centre de l'Asie Mineure.

Les régions pontique et cappadocienne ne bénéficient que d'une documentation fragmentaire, concernant notamment les tombeaux rupestres et les énigmatiques tunnels à escaliers de la région pontique, les monuments musulmans d'Amasia, de Toqad, de Sivas, de Césarée.

Par contre, les monuments d'Ankara (Angora) sont l'objet d'une étude approfondie accompagnée de relevés précis.

Nous signalerons tout spécialement l'église de Saint-Clément dont on trouvera ici le premier relevé exact, appuyé par des sondages, qui définit le sanctuaire comme une basilique à coupole. D'après le P. de Jerphanion cet édifice remonte à la seconde moitié du v^e siècle ou au début du vi^e et il mérite d'être compté parmi les monuments qui ont préparé le chef-d'œuvre d'Anthémius et d'Isidore à Constantinople.

L'étude la plus importante de l'ouvrage paraît celle que le savant médiéviste consacre à la citadelle byzantine d'Angora avec ses remaniements turcs.

La citadelle proprement dite, au sommet du piton qui portait l'ancienne ville, est presque entièrement byzantine. Un rempart en ligne courbe enveloppe les côtés sud et ouest de la citadelle ; il est plus tardif, mais encore byzantin avec nombreuses réfections turques. Enfin, les ouvrages qui, au nord, défendent la gorge étroite sont généralement turcs, sur des fondements antérieurs.

L'auteur esquisse l'histoire de cette citadelle ; l'épigraphie apporte quelques renseignements complémentaires à la maigre documentation historique. La construction n'est pas antérieure à la crainte inspirée par les Arabes. Voici la chronologie proposée (p. 301) :

797 : prise d'Ancyre par Abd al-Malik.

805 : restauration sommaire des remparts due à Nicéphore.

806 : Ancyre menacée par Haroun al-Rashid.

838 : prise par al-Motasem.

859 : travaux de Michel III et Basile pour réparer les dégâts de 797 et 838.

R. D.

Gaston Wiet. — **Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum.** 1^re partie : Égypte. Tome II, 1^er fasc. *Mémoires* de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, direction Pierre Jouguet, t. 52. Un vol. in-4° de 128 pages.

L'auteur a montré une remarquable maîtrise dans la tâche difficile qui consistait à continuer l'œuvre de Max van Berchem. Sans étalage inutile d'érudition, sobrement, mais touchant le fond des choses, il traite toutes les questions que soulèvent les textes.

C'est ainsi que ce fascicule nous apporte des indications sur la mosquée de 'Amr ibn el-'Aṣ, fondée en 21 ou 22 de l'hégire, bien différente de celle qu'on visite aujourd'hui puisque, de modèle très simple, sans décoration ni pavement, elle ne possédait ni minaret, ni *miḥrab* en forme de niche, ni chaire ou *minbar*.

M. Gaston Wiet groupe ensuite les textes concernant les Omeyyades qu'on trouve en Égypte. Il revient ainsi sur le nilomètre (*miqyâs*) de l'île de Rauḍah, fondé en 97 de l'hégire et, à l'occasion des textes commentés, apporte des précisions sur le protocole du califat abbas-

side (p. 24), avec en note l'inventaire des inscriptions califiennes des trois premiers siècles de l'hégire.

Viennent ensuite les textes des Abbassides, avec une étude sur la *shurṭah* ou garde particulière du calife à Damas et à Baghdad ou de son délégué, le gouverneur d'Égypte, « chargée des opérations de police ou du maintien de l'ordre, mais seulement dans la ville où elle résidait ». Son chef était, en somme, un lieutenant de police, nullement un général. M. Wiet précise encore que le gouvernement de la *ṣalāt* et du *ḥarb* désigne l'administration civile dans la langue administrative des Mamlouks.

La mosquée d'Aḥmad ibn Ṭûlûn (265 H.) est l'objet d'une importante monographie, pour laquelle on a utilisé une note de van Berchem. M. Wiet montre que l'architecte n'était pas un Copte, mais vraisemblablement un Asiatique. Si c'est le même que l'auteur du Nilomètre, il faut lire Ibn Khathîr el-Fargânî et non Ibn Kâtib el-Fargânî. Le plus certain est l'analogie du minaret à escalier extérieur avec celui de Samarra ; mais, comme l'a pensé van Berchem, Aḥmad ibn Ṭûlûn, qui a certainement eu son mot à dire dans la question, avait vécu à Baghdad, alors centre religieux et centre artistique de l'Islam, qui pouvait posséder un minaret de ce type.

Le fascicule se termine par l'étude des inscriptions de la fameuse mosquée el-Azhar (260 H.) qui conserve quelques vestiges de l'époque fatimide et dont l'historien Djabarti disait que les étudiants, qui la fréquentaient, étaient « de pauvres hères, recrutés un peu partout dans les milieux hétéroclites, jusque dans les villages les plus lointains, et c'est en vain qu'on s'attendrait à trouver en eux des dispositions particulières aux mathématiques ».

R. D.

Louis Massignon. — **Recueils de textes inédits concernant l'histoire de la mystique en pays d'Islam** (Collect. de textes inédits, I). Paris, Geuthner, 1930.

On trouvera dans ce volume, revus et parfois améliorés, les textes inédits dont la traduction française a servi à l'auteur pour composer *L'essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane* et la *Passion d'al Ḥallaj* dont on sait la valeur. Renvoi est fait aux traductions données dans ces deux ouvrages.

Toutefois, M. Massignon a élargi le cadre proprement « hallagien » et il a inséré à leur place chronologique nombre d'inédits importants. On est donc en présence d'un choix de textes originaux et caractéristiques permettant de suivre, avec le meilleur des guides, le développement du mysticisme musulman. Une courte notice est donnée sur chaque auteur.

On apprendra avec plaisir que ce volume inaugure une collection de textes relatifs à la mystique musulmane en collaboration avec les savants professeurs Miguel Asin Palacios et Johs. Pedersen.

R. D.

Jean Ebersolt. — **Orient et Occident**, II. P. in-4°, 113 pages de texte, 26 planches en photogravure. Paris, Van Oest, 1930.

Nous avons déjà noté (*Syria*, 1930, p. 167) l'intérêt que présentait l'ouvrage de M. Ebersolt, quand le premier volume parut en 1929. Il y étudiait les influences byzantines orientales qui

s'étaient exercées sur l'art français, avant les Croisades, depuis le IVe siècle jusqu'au XIe. Elles ne furent pas moins actives du XIIe au XVe siècle, car les relations de la France avec l'Orient devinrent encore plus fréquentes. C'est l'époque des croisades, pendant laquelle la Méditerranée est la grande voie d'échanges qui reliera les pays d'Occident aux pays du Levant, dont les foyers d'art et de culture continueront de rayonner vers l'Ouest. Si le témoignage des œuvres d'art fait souvent défaut, par suite de leur disparition, les textes viennent les remplacer.

Ce sont ces faits significatifs, ces témoignages historiques qu'a rassemblés et ordonnés M. Ebersolt, en des chapitres qui font revivre le royaume chrétien de Jérusalem au XIIe siècle, l'Empire latin de Constantinople au XIIIe siècle, jusqu'à sa chute au XVe siècle, à travers l'invasion Mongole au XIIIe siècle et l'invasion turque au XIVe siècle.

Les planches évoquent les beaux monuments que l'Occident a pu sauver des désastres, et qui sont probants des apports que la France a reçus de l'Orient pendant ces quatre siècles. — Les notes bibliographiques sont, comme dans le premier volume, d'une abondance remarquable.

Gaston Migeon.

D. Talbot Rice. — **Byzantine glazed Pottery**, avec introduction de Bernard Ruckham, 115 pages de texte, un frontispice en couleurs et 21 planches en phototypie petit in-4°. Clarendon Press, 1930.

Sujet des plus intéressants et des plus neufs, car les documents de la céramique byzantine sont encore rares, les fouilles n'ayant donné que des résultats insuffisants et très peu de pièces à peu près complètes. Ils sont dispersés dans bien des musées d'Orient, à Constantinople, à Athènes, à Sofia, à Chypre, et aussi à Berlin, à Londres, à Paris, à Leningrad, à Moscou, à Odessa, à Stockholm, et très peu de ces collections ont été l'objet de catalogues ou d'études. Constantinople a le sien par Ebersolt, et Berlin le sien par Wulff. De Bock avait jadis étudié les poteries de la Crimée et du Caucase, von Stern celles du musée d'Odessa. Et c'est tout!

Ce livre de M. Rice est donc le premier exclusivement consacré à ce sujet. Il a été déterminé par les recherches de l'Académie britannique d'archéologie, qui avait organisé une campagne à Constantinople en 1927 et 1928 sous la direction de M. Casson, dont les rapports ont été publiés. Ce sont donc surtout les documents anciens ou nouveaux recueillis par le Musée de Stamboul qui ont été ici utilisés. Mais aussi d'autres moins connus trouvés à Patleina en Bulgarie (au musée de Preslav), dont les rapports avec les premiers m'échappent. Des rapprochements très heureux sont faits avec des pièces persanes de Rhagès ou de Zendjan, à décors gravés. M. Rice semble être au courant aussi bien de l'histoire que des objets céramiques, et son ouvrage vient au moment le plus opportun où cette branche de la céramique post-antique retient toute notre attention. Je ne me tiens pas quitte envers lui et compte y revenir dans une étude étendue que *Syria* voudra lui consacrer.

Gaston Migeon.

Henri Dehérain. — **La vie de Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate, 1742-1824.** Tome I (Bibliothèque archéol. et histor. du service des antiquités en Syrie et au Liban, t. XIII). Un vol. in-4° de vii et 292 pages avec une carte et 8 planches. Paris, Paul Geuthner, 1929.

Pour avoir longtemps attendu une notice sur son activité et sa vie, Pierre Ruffin n'aura rien perdu. M. Henri Dehérain lui consacre une étude complète qui retrace dans le détail des épisodes souvent tragiques.

Accrédité auprès du Khan de Crimée, Ruffin ne tarda pas à être fait prisonnier par les Russes et fut détenu pendant un an dans la citadelle de Pétersbourg.

Il est attaché ensuite à l'ambassade de France à Constantinople où il se perfectionne dans la langue turque qu'il arrivera à posséder parfaitement. Il est ensuite appelé à Paris où il réside pendant vingt ans.

A la Révolution, le Comité de salut public l'envoie en mission à Constantinople. Il y restera comme secrétaire interprète, puis comme chargé d'affaires. L'expédition d'Égypte, malgré les habiles dépêches de Talleyrand, amène en 1798 la rupture de la Turquie avec la France. Le détail des événements conté par M. Dehérain est vraiment pathétique. Le grand vizir et le grand mufti s'opposaient à déclarer la guerre aux Français et le grand vizir risquait ainsi sa vie.

Les intrigues des Russes et des Anglais, le mouvement de l'opinion publique l'emportent. Le peuple manifeste violemment en allumant des incendies et en faisant courir le bruit : « La Mecque est prise ; elle est tombée au pouvoir des infidèles. » Le grand vizir et le grand mufti sont destitués et déportés. Le 2 septembre 1798, Ruffin est arrêté et enfermé au château des Sept-Tours où il séjournera pendant trois ans. Tous les Français demeurant dans l'Empire ottoman sont appréhendés et jetés en prison [1], soit 42 fonctionnaires et 1.800 particuliers. Pendant ce temps, l'ambassadeur de Turquie à Paris était laissé libre.

La libération vint lorsque l'armée d'Orient eut évacué l'Égypte. Ruffin, nommé chargé d'affaires, reprit toute son autorité passée. Il mit son zèle à réparer les maux de la guerre, à rapatrier les prisonniers français et à obtenir la restitution des immeubles séquestrés.

R. D.

PÉRIODIQUES

B. Hrozny. — **Die Laender Churri und Mitanni und die aeltesten Inder** (*Archiv Orientalny*, I, p. 91 et 252). — **L'invasion des Indo-Européens en Asie Mineure vers 2000 av. J.-C.** (*ibid.*, I, p. 273). — **Hethiter und Griechen** (*ibid.*, p. 323).

Pour le savant orientaliste le Mitanni, avec sa capitale Washshuggani, actuellement Ras el-'Ain où naît le Khabour,

[1] Dans les *Mélanges d'Archéologie anatolienne* (p. 8-10) qu'il vient de publier, le P. de Jerphanion signale, à Amasia, un tombeau ancien creusé dans le roc qui s'appelle encore « le tombeau des Français » parce qu'on y enferma au début du xixe siècle, les prisonniers de guerre. Le P. de Jerphanion a relevé les noms suivants : Copin, Peyre, Millia, Brou, avec la date de 1801.

correspond à la Mygdonie. D'autre part, le Khurri correspond à l'Osrhoene et la capitale Khurri à Urfa. Churri et Mitanni constituent le pays de Hanigalbat des Assyro-Babyloniens.

Les habitants de cette région se divisaient en deux populations d'origine différente : une autochtone, non indo-européenne, dont le langue est dite khurrite ; l'autre indo-européenne, plus exactement indienne. M. Hrozny incline à penser que le terme de Mitanni n'est pas géographique à proprement parler, mais qu'il est originairement un ethnique.

Nous avons déjà résumé (*Syria*, X, p. 366) les conclusions tirées par M. Hrozny d'un très important texte hittite relatif à Anittash de Kushshara.

Son étude sur les Hittites et les Grecs a pour objet de fixer la situation du pays d'Akhkhiyava. Les précisions nouvelles apportées par le savant orientaliste sont, d'abord, une série d'identifications de localités et ensuite, avec une part plus grande de conjecture, l'identification d'Akhkhiyava des textes hittites avec l'île de Rhodes.

R. D.

NATAN VALMIN. — **Inscriptions de la Messénie** (*Bulletin de la Société royale des Lettres de Lund*, 1928-1929, IV). Un fasc. de 48 pages avec pl. Lund, Gleerup, 1929.

Cet opuscule nous révèle un fait intéressant. On savait par Pausanias (IV, 31, 2) que la ville de Thouria, en Messénie, possédait un temple de la déesse syrienne; mais on ne pouvait se douter de son importance. M. Valmin a découvert et publié deux décrets de cette cité, qui furent placés dans le temple de la Déesse syrienne de cette ville. Le premier texte, qui remonte à la première moitié du IIe siècle avant notre ère, est relatif à un procès de frontière entre Thouria et Mégalopolis que les gens de Patrae étaient appelés à juger : « Et si nous gagnons le procès, qu'il inscrive dans le temple de la Déesse syrienne, sur une stèle de pierre, les noms de tous les *syndikoi* avec leurs patronymiques et de même les noms de ceux qui sont allés à Patrae, et qu'il ajoute en dessous le nom du prêtre d'Athéna et le décret. »

Notons qu'il ne s'agit pas d'un culte forain tel qu'il est rapporté précisément d'après un auteur de cette région grecque, Lucius de Patrae [1], ni du culte particulier à une communauté syrienne, mais d'un sanctuaire bien établi, vénéré par la population grecque. Pausanias assure que le temple de la Déesse syrienne était situé sur l'acropole de Thouria, tandis que la pierre assez lourde, portant le décret, a été découverte dans la ville basse à 1 m. 50 de profondeur. S'il y a eu déplacement, ce fut assez anciennement déjà. Cette hypothèse ne pourra être écartée qu'après qu'on aura entrepris des fouilles en cet endroit ; il faut donc attendre avant de suspecter le renseignement de Pausanias.

Le second décret, gravé sur la même pierre un siècle, ou un siècle et demi plus tard, est plus intéressant encore. Il est rend en l'honneur de Damocharis, fils de Timoxènos, de Sparte, auquel on accorde le droit de cité et de nombreux privilèges. « Et attendu qu'en honneur du culte de la Déesse syrienne et de notre ville, il

[1] LUCIEN, *Lucius*, 33.

promet de fournir pendant toute sa vie l'huile pour les mystères, que les éphores, collègues de Menestratos, consacrent son image peinte dans le temple de la Déesse syrienne... (et) gravent ce décret sur une stèle en pierre qu'ils placeront devant le temple de la Déesse syrienne. » Les citoyens de Thouria décidèrent encore de lui accorder « la proédrie pendant les mystères et la propompè avec nos hiéromnémons ».

M. Valmin se demande quels sont ces mystères et, après avoir envisagé diverses hypothèses, n'hésite pas à conclure qu'il s'agit des mystères de la Déesse syrienne. Il a certainement raison, bien qu'il suive à tort les hellénistes qui voient dans le traité *de Dea Syra* une description ironique et peu exacte. Nous ne voudrions pas pousser l'hypothèse trop loin en expliquant la ferveur témoignée à la Déesse syrienne comme la cause des dispositions du Spartiate Démocharis qui se répandait en bontés, allant jusqu'à plaider en faveur des meurtriers — lecture de M. Robert. En tout cas, le culte syrien n'était pas incompatible avec les qualités morales qu'on lui dénie trop souvent; les savants avertis l'ont déjà démêlé [1]. L'exemple fourni par M. Valmin vient à l'appui d'autres renseignements, dédicaces de Délos, révolte de Sicile en 134 av. J.-C., pour montrer combien était profond, dans les milieux grecs du deuxième siècle avant notre ère, le prestige de la Déesse syrienne et de son culte.

R. D.

[1] Ainsi, CUMONT, *Les religions orientales*², p. 155 : « On a peine à croire que le corps sacerdotal de la déesse d'Hiérapolis n'ait été qu'un ramassis de charlatans et de maraudeurs. »

S. RONZEVALLE. — **Venus lugens** (extr. du n° 24 d'*Aréthuse*, 1929).

Le savant archéologue explique un relief du Musée de Beyrouth comme l'image de la célèbre déesse décrite par Macrobe et que M. Hill a identifiée sur des monnaies impériales d'Arca-Cesarea. A côté du buste de la déesse se dressaient, sous un aspect momiforme, Ptah-Sokar-Osiris, autrement dit Osiris, tenant le sceptre contre sa poitrine. Si la première figure est déjà difficile à saisir, celle-ci nous échappe complètement. A cette occasion est reprise la question de Nesepteitis, déesse ou mortelle ?

R. D.

Jean LASSUS. — **Quelques représentations du Passage de la mer Rouge** (Extr. de *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* publiés par l'École Française de Rome, t. XLVI, 1929).

La vogue de cette représentation tient à ce qu'elle symbolisait le salut de qui se confie en Dieu, plus qu'elle ne préfigurait le baptême.

Des sarcophages du IVe siècle offrent ce motif et aussi des miniatures de manuscrits byzantins. Millin avait déjà rapproché les uns et les autres. M. Lassus y incline à son tour sans cacher les difficultés. Il est assez curieux, par exemple, que les miniatures, plus récentes que les sarcophages, conservent cependant mieux le langage de la symbolique antique classique.

Nous ne possédons pas assez de documents pour établir de façon certaine l'origine du sujet. M. Lassus pense que les sculpteurs de sarcophages se sont ins-

pirés, soit de quelque mosaïque, soit de quelque bible illustrée venue d'Orient.

Archiv Orientalni. *Journal of the Czechoslovak oriental Institute*, Prague, edited by B. Hrozny in cooperation with J. Bakos, J. Dobias, A. Grohmann, V. Lesny, F. Lexa, A. Musil, O. Pertold, J. Rypka, O. Stein, F. Tauer, M. Winternitz. Tome I, n° 1 (mars 1929). Prague, Orientalni Ustav, et Paris, P. Geuthner.

Le développement pris par les études orientales dans les universités de Prague a déterminé la publication de ce nouveau périodique qui paraîtra trois fois par an. Signalons, comme intéressant particulièrement nos études, dans ce premier fascicule : A. Musil, *Personal qualities according to the Rwala Bedouins* ; F. Lexa, *L'analyse littéraire de l'enseignement d'Amenemopet* ; B. Hrozny, *Naram-Sin et ses ennemis d'après un texte hittite*. Dans ce dernier article il s'agit d'un texte en vieux hittite (1re moitié du IIe millénaire) rapportant les exploits du grand roi d'Akkad contre une coalition de 17 rois. Une légende néo-assyrienne concernant Naram-Sin avait utilisé les mêmes événements. Alors que ce dernier texte est manifestement légendaire, le texte hittite donne « l'impression d'un rapport vraiment historique ».

L'étude que le savant assyriologue fait des noms des ennemis de Naram-Sin, cités dans le texte hittite, est fort importante. Il explique le *ma* des noms propres du type d'*Abi-ma-el* (*Gen.*, X, 28) comme une particule d'emphase « mon père (avec emphase) est El ». Ici est mentionné le plus ancien roi hittite connu : « Pamba, roi de la ville de Hatti ».

M. Hrozny repousse complètement la thèse que M. Bauer a développée dans son ouvrage *Die Ostkanaanäer* et il place toujours Amurru dans l'ouest. Dans « Huvâruvas, roi du pays de la ville d'Amurri », il reconnaît un nom hittite ou plutôt un nom lûite. Les Lûites, population indo-européenne comme les Hittites, auraient précédé ces derniers en Asie Mineure. « Il n'est donc pas tout à fait impossible qu'un roi lûyo-hittite ait régné en Syrie dans le xxve siècle av. J.-C., mais c'est — pour cette époque — en tout cas un peu surprenant. » Ce n'est pas le seul nom qu'on s'inquiète de ne pas trouver à sa place. La même question se pose pour les noms amorrhéens qu'on rencontre à l'est de l'Assyrie et sur le haut Tigre. On peut se demander s'ils sont authentiques et s'ils n'ont pas été introduits à cette place lors de la dernière rédaction du texte au temps de Hammurabi.

R. D.

Africa Italiana. *Rivista di storia et d'arte a cura del Ministero delle Colonie.* Tome II, n° 2 ; anno VII (mars 1929). Bergame, Instituto italiano d'arti graphiche.

Les belles fouilles que les Italiens poursuivent en Tripolitaine continuent à être bien exposées dans le périodique que nous annonçons. Après quelques monuments décrits par M. Luigi Pernier, M. Renato Bartoccini décrit les fouilles et découvertes poursuivies en Tripolitaine dans les années 1926-1927, notamment la basilique du vie siècle d'Asabaa, de fines mosaïques à Gurgi, trois tombes punico-romaines. Enfin, M. Gaspare Oliverio expose la campagne de fouilles à Cyrène, en

l'été 1927, avec une abondante illustration (65 vues) et un plan donnant le relevé des ruines à la date de septembre 1927.

Revue des arts asiatiques. — Nouvelle série. Paris, éditions Van Oest, 1929-1930.

La *Revue des arts asiatiques* avait été fondée en 1924, et paraissait sous la rubrique des « Annales du Musée Guimet ». C'est assez dire que sous la direction d'Émile Senart, et surtout de Pelliot, son champ d'études était surtout l'Asie bouddhique. Mais bien souvent elle ne s'est pas refusée à publier d'attachantes études sur les arts de l'Asie occidentale ancienne.

Elle est reprise aujourd'hui par la Librairie Van Oest, à sa dernière livraison publiée en fin de 1928. La nouvelle série portera donc le millésime 1929-1930, avec cette amélioration qu'elle comportera de 12 à 16 planches hors texte en héliotypie, par livraison, au lieu des reproductions en simili-gravure des anciennes années.

G. M.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Fouilles dans la vallée du Jourdain. — Le P. Alexis Mallon, de l'Institut biblique pontifical, assisté de M. René Neuville, chancelier du Consulat de France à Jérusalem, a conduit, en décembre 1929, des fouilles en Transjordanie, dans la partie orientale du Ghôr, à peu près au milieu de la plaine qui s'étend de Wâdi Nimrîn à la mer Morte, au point dit Teleilât Ghassoûl. Cette ruine avait déjà été signalée par le P. Mallon dans *Biblica*, X (1929), page 217. Voici les renseignements que nous fait tenir le savant explorateur :

« Nous avons trouvé à Teleilât Ghassoûl les vestiges d'une civilisation très ancienne, plus ancienne, semble-t-il, que toutes les civilisations historiques connues jusqu'ici en Palestine et qui doit donc se placer dans le troisième millénaire, avant J.-C. L'étude détaillée n'est pas encore achevée, mais déjà nous y distinguons plusieurs traits de ressemblance avec la culture proto-élamite.

« La ruine est très plate et se confond avec la plaine où elle est enterrée. La ville était très étendue, environ 500 m. sur 250 m. Nous avons mis au jour des fondations de maisons en pierre et de gros murs en brique. Cette civilisation possédait un outillage en os, un outillage lithique riche et varié comprenant un grand nombre de ciseaux polis, des objets de parure en os et en nacre, des figurines de quadrupèdes, une céramique développée, vaisselle de toutes les dimensions, allant d'un tout petit calice jusqu'au récipient monumental de type pithos. Nous avons recueilli aussi deux figurines de femme très stylisées, l'une en pierre, l'autre en argile. Je signale, enfin, un cachet conique donnant une empreinte de huit points. »

Déchiffrement par M. Hans Bauer des textes de Ras Shamra. — On sait par l'article publié ici même par M. Virolleaud (*Syria*, X, p. 304) que MM. Schaeffer et Chenet ont découvert, le 14 mai 1929 et jours suivants, environ quarante-huit textes ou fragments en écriture cunéiforme et alphabétique. M. Virolleaud inclinait à y reconnaître une langue sémitique.

M. le professeur H. Bauer, de l'Université de Halle, que ses travaux épigraphi-

ques ont déjà mis en évidence, y a rapidement démêlé du phénicien. Après avoir deviné, grâce à la séparation des mots fournie par cette écriture, les termes *bn* (fils), *b'l* (ba'al) et *mlk* (*melek*, roi), il a reconnu le vocable *'strt* ('Ashtart), puis *khnm* (*kohanim*, prêtres). Remarquant qu'une suite de paragraphes débutait toujours par le même mot, il a supposé en restant dans le champ de ses hypothèses précédentes *'mr* (*'emor*, dis). Il a ainsi gagné de proche en proche pour arriver, à la date du 18 mai dernier, à se rendre maître d'une vingtaine de lettres.

Que des influences araméennes se fassent jour, il n'y a à cela rien de surprenant si on accepte pour ces textes la date du XII^e siècle que nous avons proposée. Ainsi à côté de *khn*, « prêtre », on trouve aussi *kmr*. Mais *b'lm* « les maîtres » nous place sur le terrain phénicien. Dans ce dialecte du nord, le vocabulaire paraît assez différent de celui de Byblos et de Sidon.

Une vérification est fournie par les inscriptions gravées sur les haches de bronze provenant du palais de Ras Shamra. Dans les textes de ce genre composés de deux termes, M. Virolleaud avait conjecturé que le premier signifiait « hache » et le second représentait un nom propre qu'on retrouvait d'ailleurs sur les tablettes. L'application de son système a fourni à M. Bauer le terme *grzn* (*garzen*, hache). On félicitera le savant professeur à l'Université de Halle de sa brillante découverte.

Ce n'est pas le lieu d'en tirer toutes les conséquences. Signalons cependant qu'elle confirme nettement l'hypothèse que nous avions émise, à savoir que l'écriture cunéiforme alphabétique de Ras Shamra avait été combinée à l'imitation de l'alphabet phénicien proprement dit, dans l'intention de conserver la tablette d'argile comme matériel d'écriture. « L'écriture de Ras Shamra, pouvons-nous répéter, est un bel exemple de création de toutes pièces, comme nous croyons que fut l'alphabet phénicien archaïque, d'un système graphique de caractères [1]. »

D'autre part, il faut envisager que les diverses occupations, par les Mitanniens d'abord, puis par les Égéens, de ce débouché commercial de premier ordre, représentent des réactions en sens inverse qui se sont exercées sur un fond de population syro-phénicienne. Il est à présumer que les Égéens s'installèrent à Ras Shamra lors du recul de la puissance du Mitanni devant la poussée des Hittites, au début du XIV^e siècle.

Nous sommes en présence, semble-t-il, de la langue de cette Phénicie du nord, englobée jadis dans l'Amurru, devenue ensuite le royaume aradien, et qui s'est reconstituée de nos jours, exactement dans les mêmes limites, sous le nom d'État des Alaouites. C'est le haut passé de cet État que nous restituent les fouilles fructueuses de Ras Shamra.

En même temps, nous avons pu annoncer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 23 mai 1930, que MM. Schaeffer et Chenet avaient, cette année encore, mis la main sur de nouveaux textes. Parmi ces derniers, M. Emil Forrer, qui a pris la direction des fouilles américaines à Chypre, a identifié trois grandes tablettes dont l'une, la première du genre, est un vocabulaire bilingue suméro-mitannien, la seconde un lexique de synonymes babyloniens et

(1) *Syria*, X, p. 298, note 3.

la troisième une liste de mots sumériens avec signature du scribe.

R. D.

Juifs du Liban à Rome. — Le R. P. J. Frey, qui s'est consacré à l'étude des catacombes juives de Rome (cf. *Rivista di Archeologia Cristiana*, V, num. 3-4), a communiqué, dans la dernière séance de l'Académie d'archéologie, le texte d'une épitaphe inédite, portant le symbole du chandelier à sept branches, qui est celle d'une certaine Alexandra, fille d'Alexandros, ἀπὸ τῆς συναγ(ωγῆς) Ἀρκ[ης Λι]βάνου. Le P. Frey a rappelé qu'*Arca Caesarea* (Tell Arqa au N.-O. de Tripoli) était le lieu de naissance d'Alexandre-Sévère, qui avait témoigné aux Juifs une faveur constante, et il a expliqué ainsi la fondation à Rome d'une synagogue des gens d'Arca, accourus dans la capitale où ils jouissaient de la protection et des bienfaits de leur impérial compatriote.

F. C.

Deux textes puniques de Carthage. — M. Icard a communiqué à la commission de l'Afrique du Nord deux textes puniques intéressants (voir *Bulletin du Comité des travaux historiques*, séance du 11 juin 1929).

Le premier est un fragment comprenant la fin d'une ligne ...הזל dont il n'y a rien à tirer et la fin d'une seconde ligne :

... ם הא וכען שלך סף 50

... *lui et maintenant il a payé (le) bassin cinquante (sicles).*

Il s'agit vraisemblablement du bassin d'un temple, comme la tradition s'en est encore conservée dans les mosquées.

Le verbe *shillek* apparaît ici pour la première fois avec le sens de payer qu'il a en arabe maghrébin, et cela vient heureusement compléter l'explication de Clermont-Ganneau qui avait reconnu, dans les noms théophores du type Ba'alshillek, l'autre acception de ce verbe « sauver, délivrer [1] ».

Le second texte carthaginois est funéraire. Il est complet et se lit aisément :

קבר אזרת עבדמלקרת בן מתן בן
עזרבעל בן חלצבעל בן עבדבעל הרב

« Tombeau du célèbre 'Abdmelqart, fils de Matan, fils d'Azrouba'al, fils de Ḥilleṣba'al, fils d'Abdba'al, le rab. »

M. Icard a bien vu que l'épithète *ezrel* visait le défunt. On avait rencontré ce terme appliqué à des divinités, probablement à Astarté qualifiée de *oumm ha-ezret*, « la glorieuse mère », à Citium (CIS, I, 13), ailleurs (CIS, I, 255) « la glorieuse Astarté ».

Au pluriel, le vocable אזרם qualifie également une divinité dans *Hadrumète*, 9, et il était connu déjà par un passage de l'inscription d'Eshmounazar, qualifié de (ligne 3) : בן מסך ימם אזרם, passage resté incompris parce qu'on n'a pas vu que, dans les deux rappels de filiation

[1] CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'Arch. orient.*, I, p. 164.

à la ligne 3 et lignes 12-13 on vise d'abord le père, puis la mère. Celle-ci est nettement citée sous le terme de « veuve » ; il faut reconnaître le père dans le *moseh yamim azirim* à comprendre « celui qui tient des jours glorieux ». On ne saurait affirmer si l'épithète n'est appliquée aux humains que lorsqu'ils sont morts. Le nouveau texte de Carthage est assez favorable à cette hypothèse.

R. D.

L'aménagement des ruines de Palmyre. — M. H. Seyrig, directeur du Service des Antiquités, à qui le Haut-Commissaire, M. Ponsot, et l'État de Syrie ont ouvert d'importants crédits, a poussé activement les travaux qu'il avait envisagés lors de sa mission du printemps 1929.



Temple de Bel à Palmyre. — Dégagement de l'angle nord-ouest du péribole à la date du 3 février 1930.

Une question qui paraissait très difficile à résoudre, il y a encore peu de mois, celle de l'évacuation de l'enceinte du temple de Bel, a été mise en train après que M. Vitalis, ingénieur spécialisé dans les questions d'irrigation, eut résolu avec élégance le problème de l'adduction d'eau. M. Vitalis a reconnu et remis en service les anciennes *foggara* et Palmyre a aujour-

d'hui de l'eau en abondance. Avec la sécurité que l'occupation française a apportée à Palmyre, les habitants ont compris l'intérêt qu'ils avaient à quitter l'abri que leur fournissaient les murailles de l'enceinte du temple de Bel et à s'établir à proximité de l'eau, sur la route de Palmyre à Deir ez-Zor, en contre-bas des ruines.



Temple de Bel à Palmyre. — Angle nord-ouest du péribole à la date du 6 mars 1930.

Dès lors, M. Seyrig a pu entreprendre le déblaiement de la cour du temple. Ce travail a été surveillé, au début de 1930, alternativement par M. Schlumberger et par M. Cantineau, puis par M. Ploix de Rotrou et M. Amy. Une photographie, prise d'avion par le P. Poidebard et communiquée à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 21 mars 1930, montrait que les propylées étaient complètement dégagés. Les deux vues ci-jointes, prises de terre, montrent les progrès du dégagement de la colonnade au 3 février et au 6 mars 1930. On espère que le dégagement sera achevé au début de l'an prochain.

M. Seyrig signale que, dans le temple et sur l'emplacement du nouveau village, on a reconnu une ancienne nécropole ; de nombreux textes sont apparus, fournissant d'intéressantes indications, en parti-

culier la mention de corps de troupe. Les textes grecs et latins seront bientôt communiqués à l'Académie par M. Seyrig et les textes palmyréniens par M. Cantineau.

Inscriptions de Djérash. — Le P. Mouterde, chancelier de la Faculté de droit de Beyrouth, nous envoie la note suivante :

M. A. H. M. Jones publie avec beaucoup de soin dans le *Journal of Roman Studies*, XVIII, 1928, pp. 142-178, un lot important d'inscriptions provenant de Gérasa. Quelques lectures peuvent être améliorées.

1. M. Aurelius Dom[nus (?)], *praeses* d'Arabie (après 253).

Inscr. n° 10, fig. 32, pp. 150 sq. : *M(arco) Aurel(io) Dom[no]* | *provinc(ia) Arabia. M(arcus) Aur(elius) Fl(avius) Rufus (centurio) leg(ionis) III C(yrenaicae) A(ntoninianae)* | *et Capitolinus, equites romani. [f(aciendum) c(uraverunt)]*. Hommage du *consilium* de la province à un gouverneur, d'ailleurs inconnu.

La formule, où l'assemblée provinciale ne se nommerait pas, surprend ; pourquoi ensuite deux dédicants? En outre, à la ligne 2, la copie porte trace au moins d'une lettre après *Arabia*. A la lig. 3, l'avant-dernière lettre est un G et *Ga[ll(icae)]* est plus probable que *C(yrenaicae)*, abréviation extrême ; le premier dédicant peut avoir quelque lien avec Gérasa ou avec le gouverneur, tout en servant dans une autre légion que celle de la province. Le titre donné à M. Aurel. Dom[nus?] ne peut être que *praes(es)* ou *proc(urator)*, la dernière fonction étant moins probable au IIIe siècle. On lira donc : *M. Aurel. Dom(no) ou Dom[it(io)] praes(idi) (?)* | *provinc(iae) Arabia[e]* | *M. Aur[e]l. Rufus (centurio) leg. III Ga[ll(icae)](?)* | *et Capitolinus, equites romani [f. c.]*.

Le titre de *praeses* nous reporte à Gallien (253-268) ou aux temps postérieurs. Les données manquent pour décider si le nouveau gouverneur est identique ou non à Domitius Antoninus, *praeses* entre 284 et 292 (Brünnow et Domaszewski, *Die Prov. Arabia*, II, pp. 256, 15 *b*, inscr. de Djerash ; III, p. 294).

2. Νατείρας.

Inscr. n° 43, fig. 58, p. 173 : Ὑπὲρ τῆς τῶν [Σεβαστῶν] | σωτηρίας Νατ[...]|ρας Σαμσαίου [υἱὸς στέ]|φανον τὸν λιθιν[ὸν τόνδε] | [ε]ὐσεβῶν ἀνέ[θηκεν]. Aux lig. 2-3, le professeur Littmann suggère *Νατ[ανδουσα]ρας ou *Νατ[αρδουσα]ρας, formés comme Νατανβααλ ou Ναταρηλος.

Mais, à la fin de la première ligne, **ΣΕ** se lit sur la reproduction, et en ce texte plein de ligatures l'abréviation courante Σεββ. est vraisemblable ; la lacune à droite se réduit donc à deux lettres, les restitutions superflues υἱὸς et τόνδε tombent; au théophore inédit de Dousarès se substitue Νατ[εί]ρας. Les dérivés de la même racine *NTR*, « (Dieu) a protégé », abondent (Cl.-Ganneau, *RAO*, II, pp. 66-67 ; *Syria-Princeton*, III, A, 287) ; Νατείρας est le nom d'un Galiléen dans Josèphe, *Bel. Jud.*, III, 7, 21, Niese p. 305.

Le même nom reparaît sur l'inscr. n° 51, fig. 63 et pl. XVI, 51, p. 176. **ΧΑΙΡΕΑΛ Ι ΕΝΑΤΕΙΡΑ** ne donne pas χαῖρε Ἄλθετ ἐνάτειρα — ce dernier mot étant traduit « belle-sœur » et sans doute rattaché au thème de l'homérique εἰνάτερες, — mais χαῖρε Ἄλ[ο]ι[π]ε Νατειρᾶ ou ἄλ[ο]ι[π]ε Νατεῖρα, suivant que le second mot est nom propre (cf. *Mél. de la Fac. or.*, III, 2, 1909, p. 549) ou épithète, appliqué au défunt.

3. Constructions sous Fl. Anastase, *dux* et gouverneur d'Arabie.

Le n° 37, fig. 52, pp. 170 sq., est à rapprocher d'une inscription provenant de Djerash et conservée à l'Institut français de Damas. L'interprétation que j'ai proposée de ce texte (*Syria*, VI, 1925, p. 224 sqq., n° 6, pl. XXVII, 3) doit être rectifiée : le τοποτηρητής mentionné est simplement le vicaire (résidant à Gérasa) du gouverneur d'Arabie, dont le siège était Bostra. La comparaison des deux documents élimine aussi quelques restitutions tentées par M. A. H. M. Jones ; à la fig. 7, le nom du mois doit appartenir au calendrier romain et être plus bref que Γορπι]αίῳ. La date, enfin, peut être déterminée. Les deux textes, mentionnant un même bienfaiteur, Sergios, et des magistrats de mêmes titres, sont contemporains ; or, l'inscription de Damas est datée de 533, celle de Djerash de la 11ᵉ indiction et du second gouvernorat de Fl. Anastase ; ce personnage étant qualifié de *dux Arabiae* (sans doute pour la première fois) par un document de 529 (*Syria-Princeton*, III, A, n° 18, pp. 22 sq.), la 11ᵉ indiction la plus proche de 533 que nous retiendrons sera celle de 537 et non celle de 522 ; c'est à mai 537, soit 599 de l'ère de Gérasa, qu'on attribuera le nouveau texte.

['Επὶ Φλ(αουίου) 'Ανασ]τασίου τοῦ μεγαλοπ-
[ρ(επεστάτου)]
[κόμ(ετος) κ(αὶ) δουκ(ὸς)] κ(αὶ) ἄρχ(οντος) τὸ β', κ(αὶ) Φλ(αουίου) Σερ-
[γίου τ(οῦ) καθ(ωσιωμένου) μα]γιστριανοῦ κ(αὶ) τοπο-
[τηρ(ητοῦ), ἐγένετο τ]ὸ ἔργον τοῦ δώμα-
5. [τος. . . . .]ρου, ἐκ φιλοτιμία-
[ς τ(οῦ) πανλα]μπρ(οτάτου) Σεργίου, τῷ
[θϙφ' ἔτει, Μ]αίῳ, χρόν(οις) ια' ἰνδ(ικτιῶνος).

4. Διὰ τῶν στρατηγιῶν (n° 33, p. 167).

L'expression, à la fin d'une dédicace à Constance I, César (293 à 305), laisse l'éditeur en suspens : faut-il comprendre « les anciens soldats des cohortes prétoriennes » (en forgeant le mot στρατήγιοι), ou « ceux qui viennent des *praetoria* », ou encore « on the analogy of ἀπὸ στρατειῶν, those who have served a certain number of στρατηγίαι (if that were conceivable) »?

Le dernier sens, « ceux qui ont rempli des charges prétoriennes », est seul admissible ; cf. ἱππικὸς ἀπὸ στρατειῶν (*IGRR*, IV, 528), et ἱππικὸς ἀπὸ χειλιαρχιῶν (*ibid.*, 1214). A Gérasa [Φλ. Μου]νάτιος..., ἱππικός, βουλ[ῆς] ἱερᾶς [ἁ]γνὸς στρατη[γός] (n° 38, p. 171), est « préteur sénatorial » ; l'éditeur note avec raison que le titre est nouveau à Djerash ; c'est donc qu'il y a sa valeur romaine et répond à *praetor*.

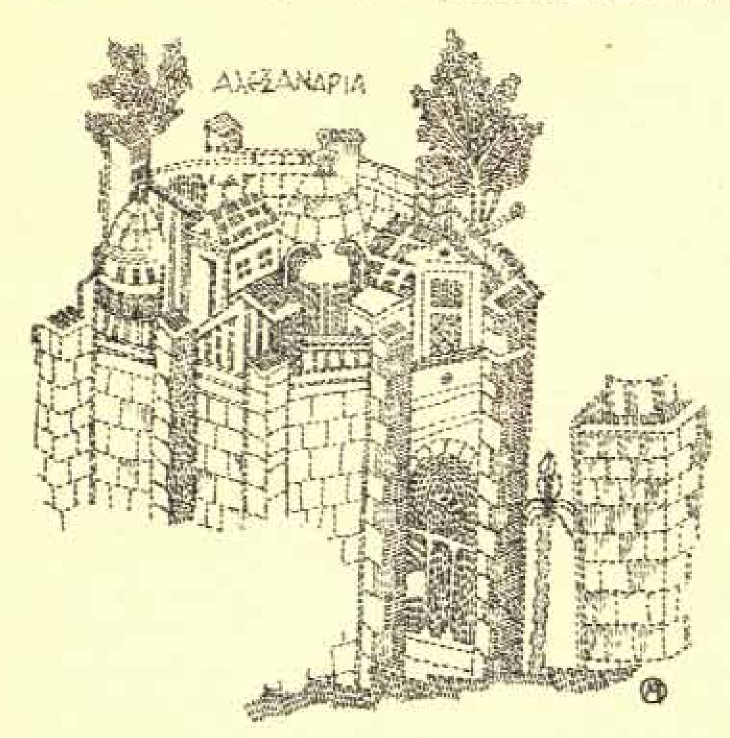
Beyrouth, 8 février 1930.

René Mouterde, S. J.

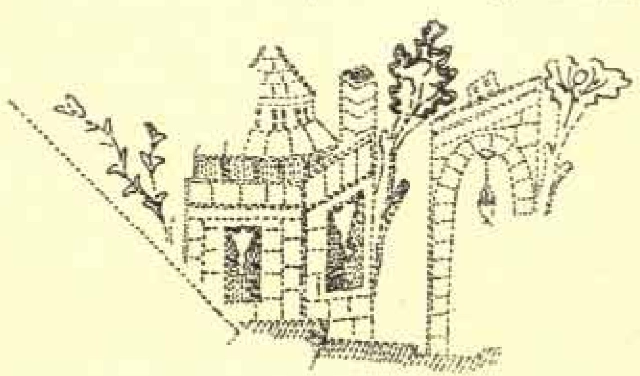
Un tronc consacré à Atargatis. — M. Franz Cumont a communiqué à l'Académie des Inscriptions (séance du 3 janvier 1930) un très curieux monument entré au Cabinet des médailles avec la collection Froehner. Il s'agit du couvercle d'un tronc à offrandes comme l'indique le texte qui y est gravé et dont voici la traduction : « A (notre) Dame (κυρία) Atargatis, sur son ordre, Julie, Lucérien, cavalier de la 4ᵉ légion scythique, Optatus, Proclus, Gaïus, Marc, Crispine. » De la mention de la quatrième légion scythique, qui séjourna en Syrie depuis le milieu du premier siècle après J.-C., M. Cumont déduit que ce couvercle provient de Syrie.

Chemin faisant, M. Cumont signale une heureuse correction de M. A. M. Harmon à Lucien, *de Dea Syra*, 29, où il

faut lire ἐχῖνον au lieu de ἐκεῖνον et comprendre qu'on déposait dans un récipient (ἐχῖνον) l'or, l'argent et le bronze dont on usait comme monnaie.



Mosaïque de Djérash, figurant Alexandrie.



Mosaïque de Djérash. Tombeau.

Mosaïques de Gérasa. — M. Crowfoot, chargé par la Yale University et la British School of Archaeology de Jérusalem de pratiquer des fouilles dans les églises chrétiennes de Djérash, l'ancienne Gerasa de Transjordanie, a découvert tout un lot de mosaïques du VIe siècle figurant des villes égyptiennes.

Les portes des villes sont gardées, notamment celles de Memphis, par de hautes tours carrées; les maisons, ou du moins les grands édifices, sont couverts de toits à deux pentes, les coupoles surhaussées sont d'emploi général.

Nous reproduisons d'après l'*Illustrated London News* du 23 novembre 1929 une vue d'Alexandrie trouvée dans une église dédiée en 531 à saint Jean-Baptiste. La construction figurée, à droite, sous la forme d'une grande tour carrée isolée est d'un intérêt particulier, car c'est le fameux Pharos.

Dans la même église un édicule isolé que nous reproduisons également peut figurer un tombeau. Les fenêtres portent des rideaux noués en leur milieu; sous la voûte de la porte — probablement de l'enclos — est suspendue une lampe. On remarquera le lanterneau qui couvre cette construction. R. D.

Inscriptions grecques mentionnant des artisans de la Béryte byzantine. — Sous ce titre, le R. P. Mouterde a communiqué à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1929, p. 97) des textes sortis récemment des travaux d'embellissement de Beyrouth.

Un texte funéraire désigne une femme du nom de Metaxia comme calligraphe, c'est-à-dire pratiquant l'art de l'enluminure.

Un autre mentionne Sambatios, *specularius*. Quel était le métier de Sambatios, se demande le P. Mouterde : ouvrier en mica, vitrier ou miroitier? Probablement était-il ouvrier verrier et fabriquait-il notamment de ces miroirs syriens qui inondèrent les pays d'Orient. Cet artisan était chrétien, comme l'atteste la croix qui surmonte son épitaphe.

XVIIIe Congrès international des orientalistes. — Le Secrétariat du Musée ethnographique, Rapenburg 67/69, Leiden, Pays-Bas, nous adresse la communication suivante : « En vertu de la décision prise le 1er septembre 1928 à la dernière réunion du XVIIe Congrès international des orientalistes à Oxford, le XVIIIe Congrès devra se réunir aux Pays-Bas.

« Un comité s'est formé dans la ville universitaire de Leiden pour organiser la préparation du prochain congrès. Ce comité a décidé provisoirement que le XVIIIe Congrès se réunira à Leiden (lieu de réunion du VIe congrès en 1883), dans la semaine du 7 au 12 septembre 1931.

« Le comité adresse cette première communication aux orientalistes et aux sociétés orientalistes, en les priant de lui accorder leur collaboration pour que le Congrès soit assuré d'une réussite complète. Nous espérons qu'on voudra donner au contenu de la présente communication une publicité aussi grande que possible.

« Le comité se propose de faire paraître dans quelques mois une seconde communication, accompagnée de l'invitation définitive pour le Congrès.

« Leiden, avril 1930.

« J. H. Kramers, secrétaire. »

Le Gérant : Paul Geuthner.

6883-30. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

ARGENTERIES SYRIENNES

PAR

CHARLES DIEHL

Dans plusieurs des trésors d'argenterie syrienne découverts en ces dernières années, se rencontrent des cuillers eucharistiques [1]. C'est à cette catégorie de monuments qu'appartiennent sans doute les objets que nous publions ici.

Ces huit cuillers d'argent sont de provenance syrienne, bien qu'on ne puisse préciser l'endroit où elles ont été trouvées. Sept d'entre elles sont de forme identique : la huitième est un peu différente. Dans cette dernière (fig. 1)

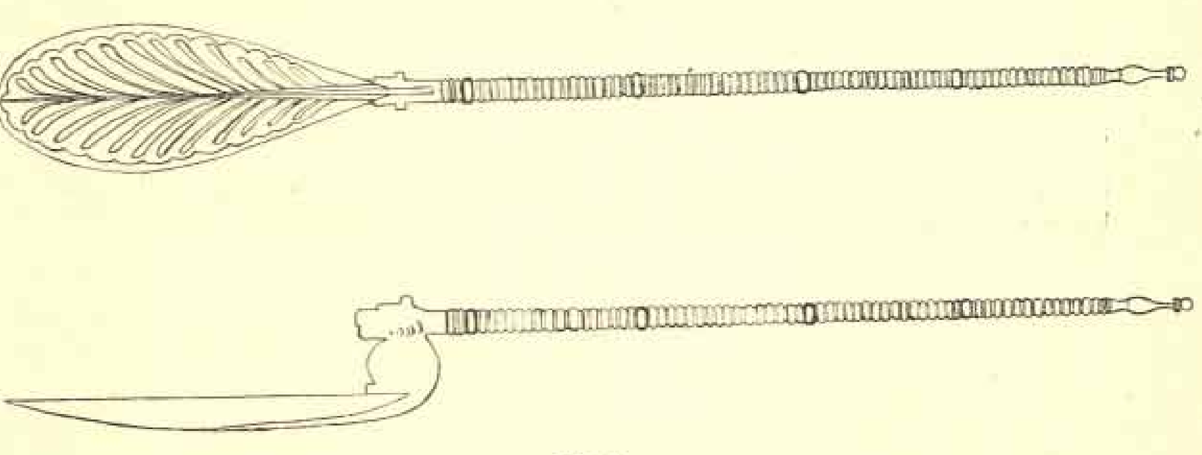


Fig. 1.

le manche, que décorent une succession de petits anneaux, se termine vers la spatule par une tête d'animal assez sommairement modelée, au-dessous de laquelle un petit disque rattache la tige à la spatule. Sur la face extérieure de cette dernière est gravée une palmette s'épanouissant sur une tige cen-

[1] Dalton, *A byzantine silver treasure*, *Archæologia*, LVII, 1, p. 169-174 (Kerynia) ; *A guide to the early christian and byzantine antiquities*, p. 72, et *Byzantine art and archæology*, p. 567 (Lampsaque) ; Diehl, *Un nouveau trésor d'argenterie syrienne* (*Syria*, 1925, p. 110-111).

trale, décor qui rappelle celui de plusieurs cuillers de Kerynia [1]. Aucune inscription n'est placée sur cet objet, qui apparaît ainsi comme une cuiller assez élégante, mais sans intérêt particulier.

Il n'en est pas de même des sept autres (fig. 2). Ici le manche se termine, du côté de la spatule, par une tige hexagonale, qui s'achève par une tête de sanglier assez soigneusement exécutée. Au-dessous, rattachant le manche à la spatule, un petit disque porte, entre deux croix, un monogramme (voir fig. 3) dont la lettre centrale Δ est gravée en creux assez profondément, tandis que les autres lettres sont incrustées en nielles. Il semble que ce monogramme doive se lire : Δόμνου, nom fréquent en Syrie ; et il est probable, d'après la place

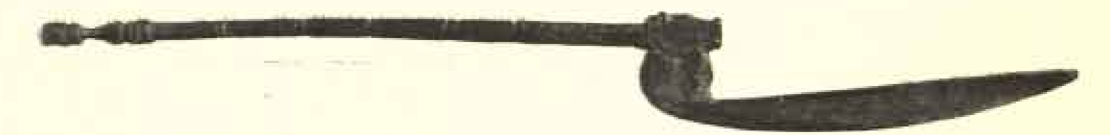


Fig. 2.

qu'il occupe, qu'il désigne, comme dans les autres cuillers de cette sorte, le nom de la personne à qui appartenaient ces argenteries [2]. La spatule ne porte aucun ornement. Mais sur la partie hexagonale de la tige, des inscriptions sont gravées, dont les trois lignes occupent trois faces de la tige hexagonale et qui sont ainsi conçues (fig. 3) :

ΤΟΥΑΓΙΟΥ
+ ΕΥΛΟΓΙΑ
Π Α Υ Λ Ο Υ

la même inscription se répétant sur les autres cuillers, avec le nom d'un saint différent. Les sept apôtres ainsi nommés sont : Pierre, Paul, Matthieu, Marc, Luc, Thomas, et probablement — la lecture n'est pas absolument certaine — Philippe. Il est probable que la collection se complétait par cinq autres cuillers portant les noms des cinq autres apôtres : André, Barthélemy, Jacques, Jean et Simon [3].

[1] Dalton, *Byz. art and archæology*, p. 573 et fig. 448 ; *Archæologia*, *loc. cit.*, p. 172.

[2] Dalton, *A guide*, p. 72, 76 ; Diehl, *loc. cit.*, 111-112.

[3] Ce n'est point la liste des apôtres telle

Ce sont ces inscriptions qui constituent évidemment l'intérêt principal des cuillers que nous étudions. C'est la première fois, en effet, qu'on trouve sur de tels objets des mentions de cette sorte, mais il est assez malaisé d'en expliquer la signification.

∴

Le mot εὐλογία a, on le sait, des sens assez divers. Lorsque, comme dans le cas qui nous occupe, il est inscrit sur quelque objet et accompagné d'un nom

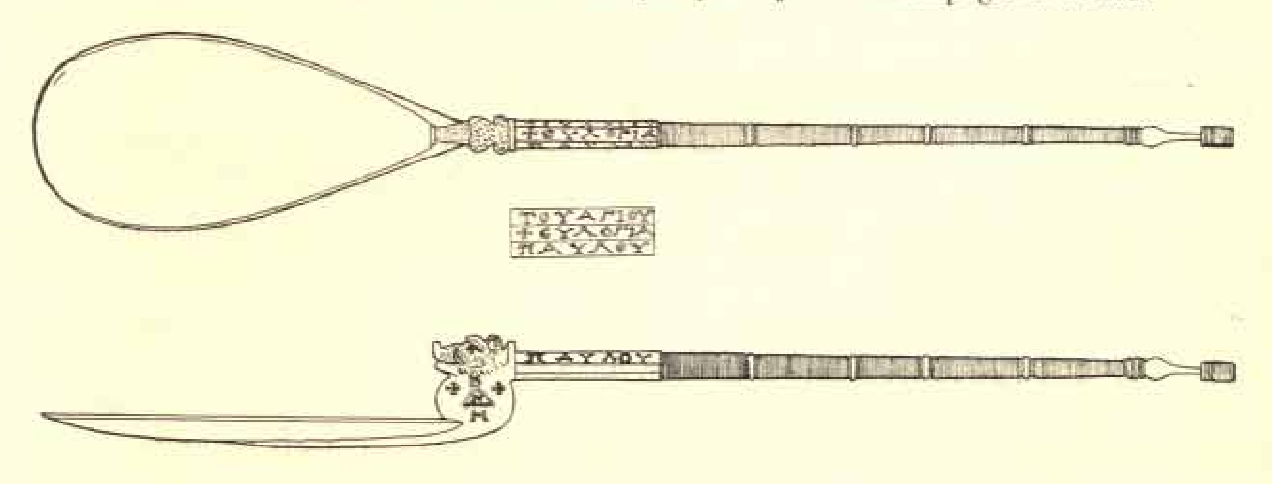


Fig. 3.

de saint, il a une signification fort précise [1]. Le trésor de Monza possède ainsi une collection d'ampoules métalliques, qui renfermaient de l'huile des lampes allumées au Saint Sépulcre ou de la terre des lieux saints, et sur ces flacons des inscriptions sont placées, conçues en ces termes : εὐλογία Κυρίου τῶν ἁγίων τόπων [2]. D'autres ampoules analogues, et de la même époque, ont été récemment retrouvées à Bobbio, dans la basilique de saint Colomban, portant de semblables inscriptions : εὐλογία Κυρίου τῶν ἁγίων τόπων [3]. De même, du sanctuaire fameux de saint Ménas en Égypte, proviennent de nombreuses ampoules en

que la donnent les évangiles, mais telle que de bonne heure l'art chrétien d'Orient la modifia. Cf. Heisenberg, *Grabeskirche und Apostelkirche*, I, 208 et suiv.

[1] Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, I, 1722-1747 (art. *Ampoules à eulogies*).

[2] Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, VI, 44-52.

[3] Delehaye, *Les Ampoules et les médaillons de Bobbio* (*Journ. des Savants*, 1929, p. 453-457) ; Cecchelli, *Note iconografiche su alcune ampolle Bobbiese*.

terre cuite, qui renfermaient un peu d'eau de la source sacrée et guérissante qui s'y trouvait, et sur lesquelles on lit: Εὐλογία τοῦ ἁγίου Μῆνα [1]. Parfois, au lieu d'ampoules, on trouve — à Monza et à Bobbio — des médaillons en terre cuite ou en racine odorante portant des inscriptions du même genre: à Monza, εὐλογία τῆς Θεοτόκου τῆς πέτρας [2], à Bobbio, εὐλογία τοῦ ἁγίου Συμεὼν εἰς Θαυμαστὸν ὄρος [3]. On trouve enfin de semblables mentions inscrites sur d'autres objets encore: on a découvert à Antinoé des roseaux portant l'inscription: εὐλογία τοῦ ἁγίου Μῆνα ou τοῦ ἁγίου Ἀναστασίου [4].

Dans tous ces cas, le sens de εὐλογία est fort clair; il veut dire bénédiction et est incrit sur un objet provenant de quelque sanctuaire célèbre, d'où des pèlerins pieux l'ont rapporté comme souvenir. Faut-il croire que les cuillers que nous étudions sont des souvenirs de cette sorte, provenant de quelque sanctuaire consacré aux apôtres, de quelque Apostoleion semblable à celui que Constantin avait fait bâtir à Constantinople, et comme il s'en trouvait certainement en Syrie? Il y avait à Jérusalem une église célèbre, que Cyrille de Jérusalem vers 347 appelait « l'église supérieure des apôtres [5] » et qui, au VIe siècle, sera constamment dénommée la sainte Sion et aussi « la mère des églises [6] ». La tradition y localisa de bonne heure la Sainte Cène et l'institution de l'Eucharistie [7], et aussi la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres. Aucun des pèlerins qui venaient à Jérusalem ne manquait de la visiter et sans doute, comme du Saint Sépulcre, en rapportait quelque pieux souvenir. Mais que ces souvenirs, qu'ils viennent de l'Apostoleion de Jérusalem ou d'un autre, fussent des cuillers portant le nom des apôtres, cela parait assez déconcertant.

La chose pourtant ne semble point inexplicable. Il faut remarquer d'abord que, si la série des objets que nous étudions est jusqu'ici unique, il existe une

[1] Kaufmann, *Die Ausgrabung der Menas Heiligtümer*, 1er rapport, p. 84, 93-94, 99; 2e rapport, p. 56. Cf. Strzygowski, *Catalogue général du musée du Caire: Die Koptische Kunst*.

[2] Barbier de Montault, *Le Trésor de Monza* (*Bulletin monumental*, 1883, p. 131).

[3] Delehaye, *loc. cit.*, p. 455-456.

[4] Gayet, *Notice relative aux objets recueillis à Antinoé*, 1901, p. 15.

[5] Cyrille de Jérusalem (*P. G.*, t. 33, 924); Arculfe (Geyer, p. 243) et Vincent et Abel, *Jérusalem*, t. II, 421-481, où tous les textes relatifs à ce sanctuaire sont reproduits.

[6] Vincent et Abel, *loc. cit.*, 455-56 et 475, 476-477.

[7] *Ibid.*, 453-454, et les textes cités p. 474 (Hesychius de Jérusalem), 475 (Eutychius de Constantinople), 477 (Sophronius), 478 (Epiphane).

autre série de cuillers qui n'est point sans analogie avec elle. Dans le trésor de Lempsaque que conserve le British Museum, quatre cuillers portent les noms : Marc, Luc, Jacques et Pierre [1]; et Dalton remarque justement que, bien qu'en général les noms inscrits sur les cuillers soient ceux des propriétaires de l'objet, dans ce cas particulier peut-être se rapportent-ils aux apôtres. Ceci permet d'admettre avec quelque vraisemblance qu'un rapport existait entre cette catégorie d'objets et les douze apôtres. Les roseaux à inscriptions trouvés dans les tombes d'Antinoé, et provenant du sanctuaire de Saint-Ménas, montrent d'autre part que ces souvenirs vendus aux pèlerins pouvaient prendre des formes pour nous assez peu compréhensibles. On sait par ailleurs quelle importance a dans l'iconographie byzantine le thème de la communion des apôtres ; elle figurait en bonne place dès le VI^e siècle dans l'église des Saints Apôtres à Constantinople [2]; elle est représentée à l'abside de beaucoup d'églises d'époque postérieure [3]. Or on sait quel rôle, dans la liturgie de l'Église orthodoxe, la cuiller joue dans la cérémonie de l'Eucharistie. On peut donc concevoir que, dans des sanctuaires consacrés aux apôtres, des cuillers portant le nom des douze apôtres aient paru des souvenirs d'un symbolisme particulièrement approprié, et cela surtout dans cette église de Jérusalem, où avait eu lieu la dernière cène et où avait été instituée l'Eucharistie. Et on peut admettre en conséquence que le Domnos, à qui appartenaient les objets que nous étudions, les avait rapportés d'un pèlerinage à quelque église célèbre des apôtres, peut-être celle même de Jérusalem, et qu'il y a fait graver son nom, probablement avant de les léguer, comme des choses particulièrement précieuses, à quelque église de la ville où il habitait.

*
* *

Ce n'est assurément là qu'une hypothèse et, si séduisante qu'elle puisse sembler peut-être, je ne me dissimule pas tout ce qu'elle enferme d'incertitude et même de témérité. Une autre conjecture, plus simple, peut être proposée.

[1] Dalton, *A guide*, p. 72.

[2] Heisenberg, *loc. cit.*, 30 et suiv., 175 et suiv.

[3] Par exemple dans les églises serbes du XIV^e siècle (Nagoricino, Gratchanitsa, Stoudenitsa, etc.) et dans les églises moldaves. (Cf. Stefanesco, *L'Évolution de la peinture religieuse en Bucovine et en Moldavie, nouvelles recherches*, p. 85-87.)

Il se peut que Domnos, dont on lit le nom sur nos cuillers, ait été le propriétaire primitif de ces objets, et qu'il les ait ensuite, comme les personnages dont les noms figurent sur les cuillers d'autres trésors syriens, donnés ou légués à quelque église, probablement à un sanctuaire consacré aux apôtres [1]. C'est à ce moment qu'entrant dans le mobilier liturgique, elles auraient reçu les inscriptions évoquant le nom des apôtres. Mais pourquoi y a-t-on inscrit ces mentions, et à quel usage semblent-elles avoir été destinées? On sait que, dans les premiers siècles chrétiens tout au moins, il y a un rapport assez étroit entre le mot eulogie et le sacrement de l'Eucharistie [2]. Saint Paul désigne le calice de l'Eucharistie par les mots τὸ ποτήριον τῆς εὐλογίας [3]. Dans une fresque découverte dans une catacombe d'Alexandrie, et qui semble dater du v^e siècle, un groupe de fidèles est représenté avec cette inscription : τὰς εὐλογίας τοῦ Χριστοῦ ἐσθίοντες, et il semble bien qu'il y ait là une allusion à l'Eucharistie [4]. Le mot « eulogie » servit également à désigner les fragments de l'Eucharistie envoyés aux évêques avec qui on était en communion, et ce n'est que par extension qu'il signifia, surtout en Occident, le pain bénit, et enfin toutes sortes de petits cadeaux d'amitié [5]. On conçoit donc très bien que le mot εὐλογία ait pu être inscrit sur des cuillers eucharistiques. Mais pourquoi s'accompagnait-il du nom des apôtres ? Ceci est beaucoup plus embarrassant.

Dans les offices du Jeudi saint, tels qu'on les célébrait, au x^e siècle encore, dans l'église des Apôtres à Jérusalem, certains détails de la liturgie doivent être signalés. Dans la procession qui accompagne la consécration du saint chrême, figurent, précédant le patriarche, douze sous-diacres portant douze candélabres avec des cierges, douze diacres portant douze encensoirs, douze diacres portant des σκῆπτρα d'or, et douze diacres enfin portant douze figures de chérubins d'or ou d'argent [6]. Ce chiffre douze, plusieurs fois répété, rappelle évidemment les douze apôtres. Et de même, quand le patriarche accomplit la cérémonie du lavement des pieds, douze clercs représentent les douze

[1] Cf. sur cet usage *Bull. di archeologia cristiana*, 1868, p. 81-82.

[2] Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, t. I (art. *Eucharistie*) et *Bull. di arch. crist.*, 1868, p. 83.

[3] *Cor.*, I, 10, 16.

[4] *Bull. di archeologia cristiana*, 1865, p. 58.

[5] Cabrol, *loc. cit.*, I (art. *Eulogia*). Il y a dans la règle de saint Benoît (ch. 54) un passage intéressant, interdisant aux moines *eulogias vel quælibet munuscula accipere*.

[6] *Typicon de l'église de Jérusalem* (Papadopoulos Kérameus, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. II, p. 102.)

apôtres [1]. Avant le lavement des pieds a lieu le repas mystique (μυστικὸς δεῖπνος) auquel prennent part le patriarche et le clergé [2], et qui commémore la Sainte Cène. On peut croire que, dans ce repas, les douze apôtres étaient représentés, et qu'ils se servaient des cuillers où leur nom était inscrit.

Ce ne sont là que des conjectures, que des découvertes ultérieures modifieront peut-être ou confirmeront. Elles montrent en tout cas l'intérêt et l'importance des petits monuments, uniques jusqu'ici, que nous venons d'étudier.

Charles Diehl.

[1] *Ibid.*, 113.

[2] *Ibid.*, 108.

LA CITADELLE DE DAMAS

PAR

J. SAUVAGET

(2e *article*.)

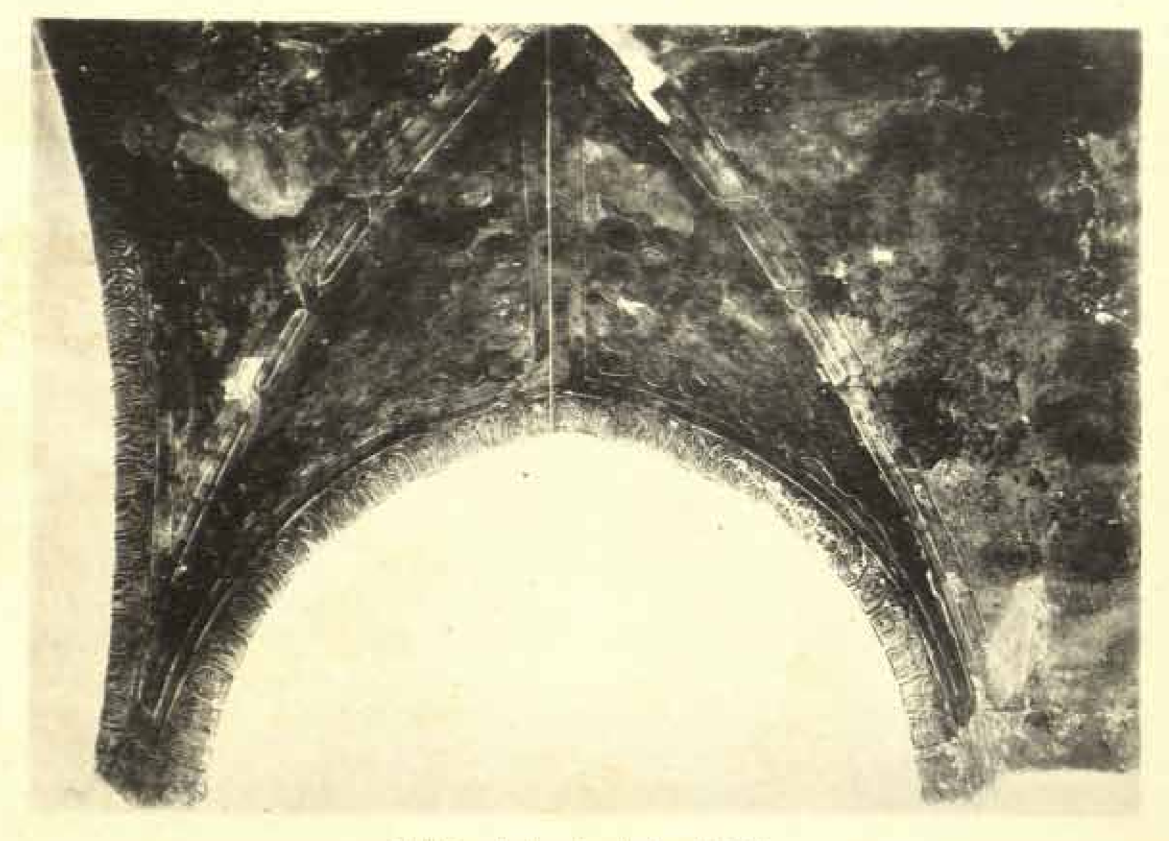
Le palais. — L'angle Sud-Ouest de la cour est occupé par le bâtiment S (fig. 21 et 22) d'un aspect très original. L'ensemble, élevé sur un plan légèrement irrégulier, forme une masse de près de 80 m. de long, sur 15 m. 30 de hauteur, dont les deux étages s'accusent à l'extérieur par deux étages d'arcades dont quelques-unes aveugles. La distribution intérieure est caractérisée par une série de pièces en enfilade, parmi lesquelles seules celles du rez-de-chaussée communiquent directement avec l'extérieur : toutes sont voûtées par des combinaisons de berceaux en moëllons déterminant soit une, soit deux travées d'arêtes. A l'exception de la salle *w*″, dont la seule entrée est une petite porte, toutes les pièces basses ouvrent sur la cour par des arcs faiblement brisés dont la largeur varie de 3 m. 10 (en *w*) à 4 m. 35 (en *z*); cette disposition devait avoir pour but de procurer à ces pièces la lumière qu'elles ne pouvaient recevoir du côté Sud, occupé par la galerie voûtée qui suit les courtines et les tours, et par surcroît tourné vers l'ennemi ; seul l'arc de la salle *w* a conservé des traces d'une grille de fer, qui peut lui avoir été appliquée postérieurement [1].

La salle *w*, à laquelle on accède en outre par une petite porte outrepassée, a conservé, dans sa travée orientale, des restes d'une décoration en stuc : chaque arête de la voûte a reçu un bandeau à deux reliefs, d'une grande sobriété, et le sommet est occupé par un médaillon à décor floral presque entièrement empâté par les enduits postérieurs. Le seul fragment qui en soit déchiffrable (un des écoinçons occupant l'espace demeuré vide entre la bordure cir-

[1] Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que ces arcades aient été closes par des claires-voies en boiserie, analogues à celles qu'avaient conservées, jusqu'à une date récente, les iwans du māristān Arġūni d'Alep.



1. Décor de la voûte de la salle W'.



2. Décor de la voûte de la salle W'.

PALAIS.



culaire et les 8 lobes qu'elle circonscrit) est étroitement apparenté, par la silhouette générale des fleurons (fig. 23) et l'esprit de découpage très caractéristique dont il témoigne, aux décors de plâtre de la Madrasa Ḫâtûniya Ex. M (577 = 1181) et de la Madr. Šâmiya Ex. M. (587 = 1191).

La salle *w'* communique avec la pièce *w* par un petit couloir voûté ; dans son mur Est, un escalier aujourd'hui muré donnait accès au premier étage. Le décor de plâtre de cette salle a une valeur documentaire considérable, du fait de son parfait état de conservation : mieux que toute description, la planche XXXVI rendra compte de son ordonnance générale et du détail de l'ornement. Bien qu'elle ne puisse être datée que par comparaison avec les autres monuments de Damas, cette décoration doit être attribuée, d'une façon

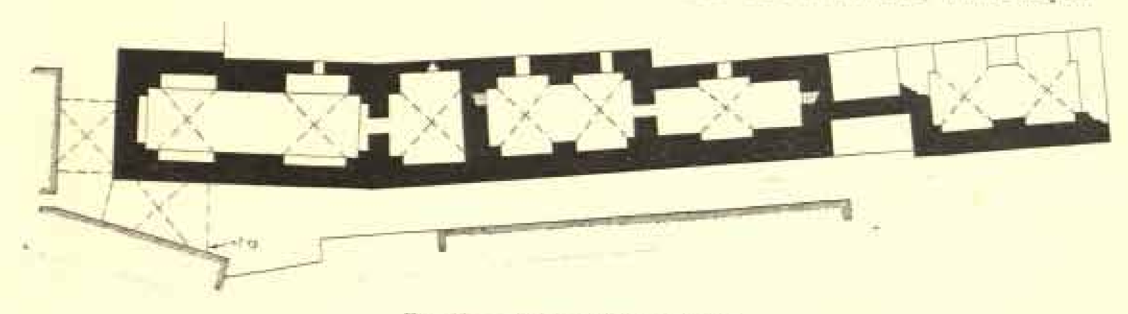


Fig. 21. — Palais : plan de l'étage.

indubitable, à l'époque d'al-Malik al-'Adil. C'est, en effet, dans les édifices de la fin du xii^e siècle et du début du xiii^e siècle que nous retrouvons toutes ses caractéristiques, soit les lignes générales de la composition, avec les rubans tressés courant le long des arêtes (Madr. Šâmiya Ex. M. 587 = 1191) et les alvéoles accolées cachant la ligne de raccord du mur et de la voûte (Mâristân Nûri, 549 = 1154), soit le dessin des détails, avec la série de lobes plus ou moins brisés projetant des fleurons (turba Ḫâtûniya, 577 = 1181. — Madr. Farruḫšâhiya, 579 = 1183. — Madr. Jahârkasiya, 608 = 1211-1212. — Turba Rayḥâniya, 641 = 1243-1244), les « arbres » à feuilles opposées qui remplissent une alvéole sur deux (mausolée anonyme dit de Ṭalḥa, seconde moitié du xii^e s.)[1] et le modelé des fleurons occupant les quartiers de la voûte (madr.-turba Ḫâtûniya)[2]. D'autres formes, au contraire, comme les tiges bifoliées des

[1] Contenau, *L'Institut français d'Archéologie*, dans *Syria*, 1924, pl. L, fig. 2.

[2] On reproduit ici (pl. XXXVII, fig. 2), à titre de comparaison, un fragment de revêtement en

alvéoles et de leurs écoinçons ne se rattachent aux autres décors de plâtre contemporains que par les trous circulaires et triangulaires qui allègent leur silhouette ; quant au motif serpentiforme qui amortit le décor lobé, il apparaît comme parfaitement insolite en Orient à cette époque.

Le caractère mâle et vigoureux, mais un peu sévère, de cette ornementation pouvait être atténué à l'origine par un effet de polychromie : on remarque

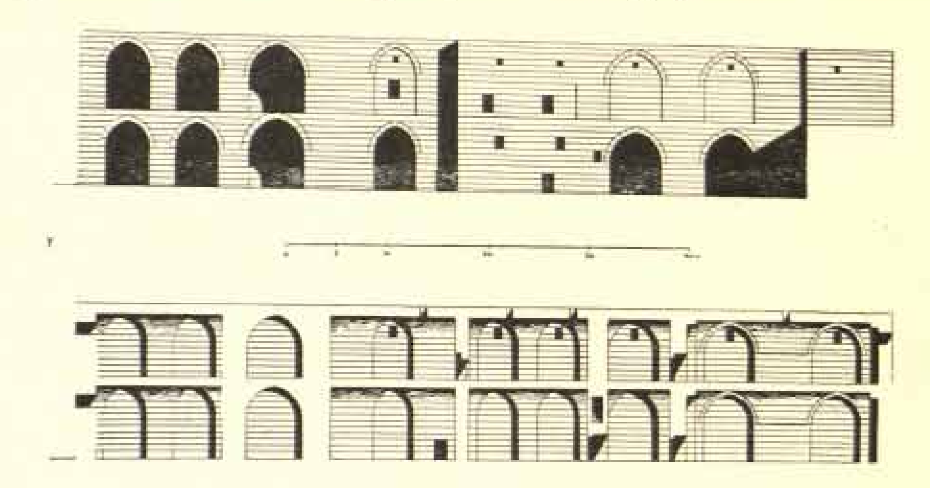


Fig. 22. — Bâtiment S : Élévation de la façade Nord et coupe longitudinale.

en un point de la voûte les restes d'un décor peint en noir (fig. 23, *a*), mais, dans les 4 ou 5 monuments ayyoubides qui ont conservé des peintures, celles-ci sont généralement indépendantes de tout décor modelé. On ne peut guère citer, comme reliefs de plâtre rehaussés de couleur, que ceux de la Ḫânaqâh Ṭâwûsiya (?, avant 497 = 1104), dont l'ancienneté n'est pas certaine, et du Mâristân Qaymarî (terminé en 656 = 1258). Au surplus, ce fleuron isolé se rattache peut-être aux peintures dont les murs de la salle avaient été ornés à l'époque mamelouke : on ne peut tirer aucune conclusion d'un fragment d'une importance si minime.

Les autres pièces du bâtiment S ont toutes perdu leurs enduits : il est donc impossible de dire si elles étaient décorées avec le même soin. Comme l'ont

plâtre provenant d'une coupole funéraire anonyme qui correspond peut-être au mausolée d'Ibn Miral de la *Description de Damas* (J. AS., 1895, sept.-oct., p. 252, l. 10 et l. 15) : il paraît dater de la fin du XIIe siècle. On y retrouve le décor lobé de la citadelle, mais amaigri dans son dessin, et d'une exécution moins vigoureuse.

fait remarquer MM. Watzinger et Wulzinger[1], il devait exister primitivement un troisième étage qui a disparu sans laisser d'autres traces que l'escalier qui y donnait accès.

Le plan de ce bâtiment ne permet pas de lui attribuer une utilité d'ordre militaire : ses différentes pièces, de dimensions exiguës, communiquent entre elles d'une façon trop imparfaite ; en outre, le rez-de-chaussée est le seul mode d'accès à l'étage (où la circulation ne s'opère pas plus aisément), ce qui n'aurait pu se produire si ce dernier avait eu un rapport quelconque avec le chemin de ronde et le parapet crénelé situés à son niveau. L'absence d'archères permettrait de reconnaître dans ces salles des magasins si le riche décor de plâtre conservé par certaines d'entre elles ne s'y opposait formellement. Il semble que l'on doive voir dans ce bâtiment, sans s'exposer au reproche d'identification forcée, *un reste du palais des sultans ayyoubides*[2]. De nombreux indices rendent du moins cette assimilation vraisemblable.

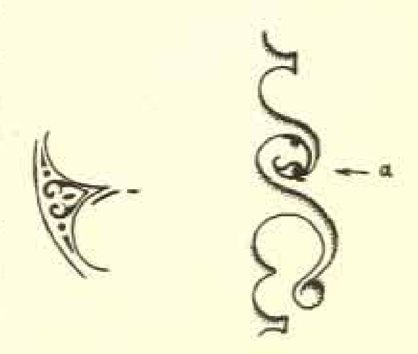


Fig. 28. — Palais. Détail des stucs de la voûte.

On vient de voir que cet ouvrage ne devait jouer aucun rôle dans la défense, mais son plan même, avec ses nombreuses petites salles sans communication pratique avec l'extérieur, comme l'exige le mode de vie oriental, conviendrait bien à une habitation privée. Le décor de plâtre et les belles inscriptions peintes, contenant des titres royaux, qui lui ont été adjointes à la période mamelouke[3], semblent indiquer que ces pièces servaient plus ou moins de salles d'apparat. L'entrée Est (portail, mosquée, hall C) a reçu elle aussi une ornementation brillante, qui contraste vivement avec la simplicité austère de l'entrée Nord : on avait déjà tenté d'expliquer cette opposition par le fait que la porte orientale, tournée du côté de la ville, servait en quelque sorte d'entrée au palais, tandis que Bâb al-Ḥadîd, ouverte vers l'extérieur,

[1] *Damaskus*, II, p. 177.

[2] Pour Kremer (*Topographie*, II, p. 23) les vestiges du palais seraient représentés par le hall D, ce qui est inadmissible. MM. Watzinger et Wulzinger ne proposent aucune destination pour le bâtiment S.

[3] Il en sera question dans la seconde partie de cette étude.

devait être presque exclusivement réservée à des fins pratiques d'ordre militaire.

D'autre part, les travaux de dégagement entrepris en 1924, ont mis au jour, au Nord du bâtiment S, les vestiges d'un ensemble de construction (S') qui semble avoir eu une certaine importance. La maçonnerie en datait à coup sûr de l'époque ayyoubide, mais leur état de dégradation ne permet malheureusement pas de se rendre compte du plan général, ni d'expliquer la présence en ce point de 3 gros piliers (2 m. 45 de côté) en pierre d'appareil, situés sur la même ligne à 15 mètres les uns des autres. L'existence de ces ruines permet du moins de rattacher l'ouvrage S à un ensemble, sur lequel ouvraient les larges baies de sa façade Nord. Là encore, le rôle solennel de ces constructions est attesté par un fragment de dallage en marbre (*m*), un bassin (*m'*) et surtout les restes d'un bain : il est vrai que ce dernier, comme les deux autres documents qui l'accompagnent, ne date au plus tôt que de la basse époque mamelouke, mais sa présence n'en est pas moins significative de la destination de cette partie de la citadelle [1].

Les textes historiques fournissent également quelques indications plus ou moins concluantes. Abû l-Baqâ, dans son énumération des portes de Damas [2], écrit : « A la suite de B. al-Ḥadîd, du côté de l'Ouest, est la Porte Secrète (*Bâb as-Sirr*) que l'on appelle ainsi parce qu'elle est également spéciale à la Citadelle : les Turcs (Mamelouks) l'utilisaient pour quitter secrètement la Citadelle, ou y pénétrer. Celui qui sort par cette porte franchit un pont de bois jeté sur le fossé de la Citadelle... » Il note en outre qu'à sa prise de fonctions le *nâ'ib* de Damas venait faire devant cette porte une prière de deux *rak'a*, « tourné vers la qibla, de telle sorte qu'il avait cette porte à sa gauche [3] ». C'est donc sur le front occidental de la Citadelle que l'on doit

[1] Le seul texte qui mentionne un bain dans la citadelle, postérieurement aux travaux d'al-'Adil, est Abû l-Baqâ (*Nuzha*, p. 60). Il s'agit peut-être des vestiges découverts en 1924, car les dates concorderaient assez bien. En tous cas, il ne faut pas perdre de vue que ce bain peut n'être qu'une reconstruction d'un établissement antérieur : on montrera, dans une autre étude, que les bains syriens se perpétuent sur le même emplacement avec une fixité remarquable. A l'encontre des monuments religieux, ou même des autres constructions d'utilité publique, l'utilisation intensive du hammam exige un constant état d'entretien qui lui évite de tomber en ruines ; d'autre part, le régime de l'eau n'autorise pas la construction de bains en nombre illimité.

[2] *Nuzha*, p. 27.

[3] *Nuzha*, ibid. A Alep, même cérémonial, décrit par Ibn Šiḥna, *Durr*, p. 258.

chercher l'emplacement de la Porte Secrète : il nous paraît correspondre à l'entrée actuelle de la forteresse [1].

C'est également dans la partie Ouest de la Citadelle que d'Arvieux [2] a vu la grande salle du Conseil « voûtée et peinte en or et en azur, avec quelques passages de l'Alcoran, qui regardent la justice qu'on y rend. On l'appelle à cause de cela le Divan ».

Bien que de beaucoup postérieurs à l'époque d'al-Malik al-'Adil, ces deux textes méritent d'être pris en considération : le Divan des Ottomans et le Bâb as-Sirr des Mamelouks turcs ne devaient être autre chose que la salle d'audience et la Porte Secrète des Ayyoubides, ayant conservé leur destination première. Il est impossible d'admettre que la Porte Secrète, réservée à l'usage du Sultan, et la salle d'audience, où il exerçait une des principales prérogatives de son rang souverain, n'aient pas été en rapport très étroit avec le palais, tout au moins avec la partie publique, « officielle » pourrait-on dire, de celui-ci, qui devrait donc être localisée soit en S', soit immédiatement au Nord, là où des constructions modernes empêchent toute investigation sur le terrain [3]. Le bâtiment S, si l'on en juge d'après son plan et sa situation écartée, représenterait au contraire ce qui reste des appartements privés des sultans ayyoubides.

*
* *

Cette rapide description suffit à montrer que la Citadelle ayyoubide se présente encore à nous comme un ensemble parfaitement homogène : exception faite du front Ouest [4] et de la courtine MO, reconstruite au xv^e siècle,

[1] Celle-ci n'a dû devenir la porte principale de la citadelle qu'aux derniers temps de la domination ottomane, lorsque le Sérail, le Sérail militaire, etc., eurent été installés à l'Ouest de la ville, sur l'ancien Marj. Au xviii^e siècle l'entrée principale était encore la porte orientale.

[2] *Mémoires*, II, p. 450, en bas. « Au fond de la cour » ne peut désigner autre chose que la partie du terre-plein contiguë à la face Ouest de l'enceinte, puisque d'Arvieux avait pénétré dans la forteresse par la porte orientale. D'après Thévenot (*Voyages*, Paris, 1664), p. 435, « le Divan, où se tient le Conseil, peint à la mosaïque en or et en azur, dans lequel sont 3 bassins pleins de belle eau » est à 50 pas à l'Ouest du hall de l'entrée Est. On y entre par « une grande salle voûtée ».

[3] A Alep, la citadelle a conservé sa Porte secrète, qui date encore dans son état actuel d'al-M. aẓ-Ẓâhir Gâzi, mais les constructions sur lesquelles elle ouvrait ont disparu entièrement.

[4] Cette face du rempart est impossible à étudier sérieusement en raison des constructions parasites qui la masquent ; elle paraît d'ailleurs fort mal conservée.

on retrouve toute l'enceinte d'al-Malik al-'Adil, avec 10 tours appartenant à trois types différents, les deux entrées avec leurs halls de dégagement, et les restes du Palais. Dans tous ces ouvrages, les remaniements et les additions de l'époque mamelouke — qui vont être étudiés plus loin — sont d'une importance assez restreinte pour n'avoir pas altéré le caractère primitif de la construction. En dépit de quelques lacunes graves (palais incomplètement conservé, disparition de la Grande-Mosquée, de la *ṭârima*, etc.), on dégage suffisamment les lignes générales de la Citadelle du xiii^e^ siècle. D'autre part, le bon état de conservation du monument permet d'y remarquer nombre de particularités, dont l'analyse amène à une conclusion importante pour l'histoire artistique de la Syrie ayyoubide : elles relèvent toutes, en effet, des méthodes de construction en usage à cette époque dans la Syrie septentrionale, et on peut poser comme certain que *des techniciens et des ouvriers venus d'Alep ont collaboré d'une façon très active à l'édification de la Citadelle.*

Il faut se borner à signaler ici, parce que leur parenté avec certains détails des monuments d'Alep peut n'être qu'une coïncidence, la double archivolte de la porte orientale, les chapiteaux du mihrab dans la même entrée, et les arcs de décharge noyés dans la maçonnerie (entrée Nord, Palais). Les deux portes de la Citadelle, avec leur passage coudé débouchant sous un hall voûté, sont déjà plus caractéristiques : on a fait remarquer que ce type ne se retrouve pas à l'enceinte de Damas. Bâb al-Ḥadîd, en particulier, présente avec l'entrée de la Citadelle d'Alep les analogies les plus frappantes.

La porte orientale nous paraît également témoigner d'une influence certaine de l'école architecturale de la Syrie Nord. Si l'on admet — et rien ne peut faire penser le contraire — que sa magnifique coupole à stalactites est contemporaine de la tour B, dans laquelle elle se trouve englobée, elle remonte à l'année 610 : à cette date, les seuls monuments de Damas où des alvéoles aient été employées sont : le Mâristân Nûri, la madrasa Nûriya[1] et le jâmi' Muẓaffiri. A Alep, au contraire, à la même date les exemples en sont déjà très nombreux et certains portails ne sont pas inférieurs à celui de Damas. Les deux listes ci-dessous, bien qu'établies seulement à titre provisoire, permet-

[1] Ces deux monuments ne sont cités que pour mémoire : leurs stalactites relèvent de l'architecture mésopotamienne. Ni la matière dans laquelle elles sont modelées, ni leur structure, ni leur forme ne permettent de les classer parmi les productions de l'art syrien.

tront de se rendre compte de la place importante tenue par les alvéoles dans les monuments ayyoubides d'Alep, et feront mieux ressortir la pauvreté de Damas en exemples de cette décoration, pour la période correspondante.

DAMAS

549	Mâristân Nûri	coupole.
563	Madrasa Nûriya	coupole.
610	Citadelle	portail-tour A-tour I.
599-610	jâmi' Muẓaffiri	mihrab.
av. 619	Madr. 'Adiliya	voûte du portail-rachat du carré.
632	Jâmi' at-Tawba	portail.
av. 640	Madr. Atâbakiya	portail.
entre 630 et 643	Madr. Ṣâḥibiya	portail.
646-656	Mâristân Qaymari	portail.

ALEP

545	Madr. Šu'aybiya	pan coupé.
564	Madr. Muqaddamiya	corniche.
566?	Madr. Jâwuliya?	chapiteaux.
589 ou 599	Madr. Šâḏbaḫtiya	portail.
fin VIe	Mašhad al-Ḥusayn	portail-rachat du carré (2 variétés).
fin VIe	Maqâm Asfal	chapiteau.
fin VIe	« Minaret d'ad-Dabbâġa »	corniches.
601	Mausolée d'Abû Bakr an-Naṣba	chapiteau-rachat du carré.
début VIIe	Mašhad ad-Dikka	portail-rachat du carré.
610	Mosquée de la Citadelle	corniche.
616	Madr. Ẓâhiriya E. M.	portail-rachat du carré.
633	Madr. al-Firdaws	portail-rachat du carré-chapiteaux.
635	Ribâṭ Nâṣiri	portail-rachat du carré.
643	Bâb Anṭâkiya	oculus.
654	Madr. Šarafiya (Kerîmiye)	portail.
VIIe	Madrasa Kâmiliya	portail-rachat du carré.
VIIe	« medrese Šarafiye »	portail-rachat du carré.

On peut donc affirmer dès aujourd'hui que la Syrie du Nord a connu et employé l'encorbellement à alvéoles bien avant Damas. Dans cette dernière ville, le premier exemple réalisé dans ce genre selon les traditions syriennes, le portail de la citadelle, est exécuté avec une maîtrise qui suppose une

longue accoutumance, et, d'autre part, il se trouve faire partie d'un monument où se remarquent d'autres éléments architecturaux étrangers: dans ces conditions, on ne peut y voir une œuvre damasquine. Le large développement de la décoration en stalactites et certains détails du portail lui-même [1] le classent parmi les productions de l'école architecturale du Nord.

La citadelle contient encore deux autres exemples d'alvéoles (tour I et tour A). D'autres ont disparu et il n'en reste que des éléments isolés: les belles niches remployées au milieu de blocs à bossage dans les quais du Baradâ devaient faire partie, si l'on en juge d'après leurs dimensions et la perfection de leur exécution, d'un ensemble considérable et particulièrement soigné: portail (de la Grande-Mosquée, du Palais) ou coupole (coupole du mihrab de la Grande-Mosquée, Coupole Bleue). Une telle profusion de stalactites à Damas, dans les premières années du XIIIe siècle, n'est explicable, après ce qui vient d'être dit, que par l'influence de la Syrie du Nord.

C'est également à des architectes alépins travaillant sur les chantiers d'al-M. al-'Adil qu'on attribuera la construction des coupoles sur glacis de la Citadelle de Damas. On a dit ailleurs, assez longuement pour n'avoir pas à y revenir ici, combien ce mode de rachat du carré demeure, à la période ayyoubide, caractéristique de la Syrie Nord [2]: Damas ne nous en fournit alors que deux exemples; l'un au mausolée de Sayf ad-Dîn al-Qaymarî (654) est de date tardive; le second, à la Madrasa 'Adiliya, remonte aux premières années du XIIIe siècle: il est, à 10 ans près, contemporain du portail de la Citadelle.

Les rapports entre ces deux derniers édifices — Citadelle et 'Adiliya — sont trop étroits pour qu'on hésite à en faire un groupe à part, fortement influencé par les traditions architecturales de la Syrie du Nord: on peut même aller plus loin, semble-t-il, et désigner nommément les architectes alépins qui ont pu collaborer à leur érection. Un élément typique de ces deux monuments, la voûte d'arêtes « décapitée » ne se retrouve que *trois* autres fois en Syrie: au

[1] On retrouve au Mašhad al-Ḥusayn l'arc à 2 archivoltes extradossées; les claveaux de l'arc de décharge sont appareillés suivant le même dessin que ceux de la Šu'aybiya; enfin l'entrelacs floral des alvéoles centrales relève de l'art alépin tant par la silhouette de ses fleurons que par le profil de ses tiges défoncées en biseau: cf. les sculptures sur pierre de la Šu'aybiya et du Mašhad al-Ḥusayn.

[2] *Deux sanctuaires chiites d'Alep*, dans *Syria*, 1928, pp. 230-231.

mašhad al-Ḥusayn, au mašhad ad-Dikka, et au Ribâṭ Nâṣiri (635), situés les uns et les autres à Alep. Les deux *mašhad* sont presque sûrement l'œuvre des mêmes architectes : les deux frères Abû r-Rajâ et Abû 'Abd-Allâh, fils de Yaḥyâ. Nous nous trouvons donc en présence de deux groupes architecturaux, l'un à Damas (Citadelle-'Adiliya) et l'autre à Alep (M. ad-Dikka-M. al-Ḥusayn), contemporains les uns des autres et possédant en commun une caractéristique puissamment originale, inusitée par ailleurs, qui forme entre eux comme un trait d'union. Ce fait seul pousserait à les considérer comme conçus et exécutés par le même homme, et cette hypothèse devient pour ainsi dire une certitude quand on remarque dans les deux *mašhad* des éléments architecturaux empruntés à Damas, en l'espèce des coupoles sur niches d'angles, *seuls* exemples alépins de ce mode de construction.

Pour expliquer un tel échange de formules artistiques entre les deux groupes de monuments, il suffirait d'invoquer une fois de plus l'humeur vagabonde des artistes musulmans ; il nous semble plutôt en relation avec un fait historique précis : la collaboration des princes ayyoubides, vassaux d'al-Malik al-'Adil, à la construction de la citadelle. En dehors des assertions des chroniqueurs, le seul témoin qui nous en ait été conservé est l'inscription de la tour H[1], au nom d'Al-Manṣûr de Hama. Aucun des textes épigraphiques conservés dans la forteresse ne nous permet d'affirmer qu'az-Ẓâhir Gâzi prit à ces travaux une part plus ou moins active : c'est dans l'attitude du souverain d'Alep à l'endroit d'al-Malik al-'Adil et dans la nature des rapports qui les liaient l'un à l'autre à cette époque qu'on en cherchera la preuve.

Dès la mort d'al-Malik al-'Aziz, sultan d'Égypte (595)[2], Gâzi avait nettement pris position contre son oncle, dont l'ambition paraissait dangereuse pour la descendance directe de Saladin, mais il ne put l'empêcher, malgré l'alliance de son frère al-Afḍal 'Ali et celle, plus momentanée, des princes de Homs et de Hama, d'imposer peu à peu son autorité à toute la Syrie : lui-même dut à la fin (598) reconnaître sa suzeraineté. Ces quelques années d'hostilités, marquées par deux sièges de Damas avaient créé entre l'oncle et le neveu une atmosphère de méfiance qui ne se dissipa tout à fait que lorsque Gâzi eut épousé sa cousine

[1] SOBERNHEIM, n° 2. — WIET, *Notes*, p. 51.

[2] Sur ces événements, v. HIST. CROIS. Or, t. I, pp. 75 sv. ; t. V, pp. 119 sv. ; IBN AL-'ATIR, *Kâmil* (éd. Caire), t. XII, pp. 65 sv. ; IBN AL-'ADIM, *Histoire d'Alep* (trad. Blochet), pp. 128 sv.

Ḍayfa-Hâtûn (608). En reconstruisant la citadelle de Damas, al-ʿAdil songeait moins à se prémunir contre une attaque possible des Francs que contre des tentatives de ses neveux toujours disposés à se révolter pour lui arracher l'autorité suprême, usurpée par lui au détriment des fils de Saladin. En participant aux travaux, Gâzi ne remplissait pas seulement ses devoirs de vassal : il donnait à son oncle une preuve de son loyalisme, et témoignait de la sincérité de sa soumission encore toute récente : il n'en fallait pas moins pour calmer, dans l'esprit de son redoutable suzerain, les soupçons que devait entretenir le souvenir de son attitude antérieure.

Dans ces conditions, on imagine parfaitement al-Malik aẓ-Ẓâhir déférant au désir d'al-ʿAdil et envoyant à Damas, avec des équipes d'ouvriers [1], un des architectes à qui il avait confié d'importants travaux de restauration aux deux sanctuaires d'Alep : la supériorité technique de celui-ci expliquerait l'importance des éléments alépins, en regard des éléments proprement damasquins (coupoles sur niches d'angles, décors de plâtre, incrustations de basalte) qui figurent dans la citadelle.

∴

Malgré le peu d'importance des restaurations subies, au cours des périodes suivantes, par la forteresse ayyoubide, il en est cependant quelques-unes qui doivent être signalées. Toutes sont dues aux sultans Mamelouks ; comme dans tant d'autres monuments, le souvenir de la domination ottomane n'est marqué que par des ruines ou des replâtrages.

Il n'est pas question de fixer ici la chronologie de ces remaniements, à la lumière des textes et des inscriptions : ce travail n'est plus à faire et sortirait d'ailleurs du cadre de ces notes. On se bornera à signaler les restaurations dont les effets sont encore visibles.

On peut les diviser en 5 groupes, correspondant respectivement aux travaux de Baybars, de Qalâwûn, de Muḥammad b. Qalâwûn, de Nawrûz al-Ḥâfiẓi et de Qânṣûh al-Gawri.

[1] Voir ce qui a été dit plus haut des marques de tâcherons.

∴

1° Travaux de Baybars. — Nous savons qu'ils ont été particulièrement importants : un retour toujours possible des Mongols obligeait, en effet, le sultan à prémunir rapidement la citadelle contre un nouveau siège, en réparant les dégâts qu'y avaient causés leurs dévastations.

Cinq textes commémorant ces travaux ont été publiés jusqu'à ce jour : on peut y ajouter deux inscriptions, disparues depuis longtemps, mais dont on retrouve la trace sous la forme de fragments remployés dans la maçonnerie du front Nord.

La première nous est fournie par la tour N, où de nombreux blocs, provenant d'un même bandeau épigraphique encadré par une robuste torsade à deux brins, laissent encore discerner de grands caractères mamelouks. Trois d'entre eux seulement portent des groupes de lettres offrant un sens :

..... الحصون ال ..... [بيب]رس النجمي الصالحي ..... بمباشرة الج[ناب ? .....

... Les forteresses... (Bayba)rs an-Najmi aṣ-Ṣâliḥi... Sous la surveillance de (Son Excellence ?)...

La lecture du nom de Baybars est bien assurée : les deux dernières lettres étant parfaitement nettes, on ne voit guère quel autre nom pourrait précéder les deux relatifs d'appartenance *an-Najmi* [1] et *aṣ-Ṣâliḥi*. Le mot *ḥuṣûn* (forteresses) peut s'interpréter de diverses façons : Baybars ayant mis fin à la domination des Ismaéliens en Syrie, on pourrait y voir la fin d'un titre comme « le conquérant (ou : le possesseur) des forteresses ismaéliennes [2] », mais on peut également songer à *fâtiḥ al-ḥuṣûn wal-qilâ'* (le conquérant des forteresses et des citadelles) qui figure dans un texte du même souverain à Homs [3].

La seconde inscription n'est représentée que par quelques mots, répartis en deux fragments sur les tours A et Q : par bonheur, ce sont des noms propres.

..... [ال]سلطان الملك الظا[هر] ..... عزّالدين ايبك ال .....

... Le sultan al-Malik aẓ-Ẓâ(hir)... 'Izz ad-Dîn Aybeg al...

[1] Rare, il est vrai, dans les textes de Baybars ; voir pourtant ici même les nos 7 et 8.

[2] Cf. un texte de Ša'bân (C. I. A. *Caire*, n° 178).

[3] Van Berchem, *Inschriften Oppenheim*, n° 3.

Deux émirs de ce nom sont connus comme ayant travaillé à la Citadelle : l'un, Aybeg az-Zarrâd (nos 7 et 8) en 659 = 1261, et le second (no 14) en 713 = 1313. C'est au premier que l'on doit attribuer ce fragment, la forme et la dimension des caractères indiquant qu'il doit être rapproché de celui qui porte le nom de Baybars [1].

Enfin, un troisième texte, bien qu'anonyme dans son état actuel, doit sûrement être attribué au même souverain : il occupe le milieu de la courtine qui réunit les tours I et J. Son état de conservation est particulièrement défectueux : l'usure du temps et un incendie récent ont laissé subsister en partie l'ornement qui l'entourait, mais l'inscription elle-même n'est représentée que par des vestiges inutilisables. Elle était distribuée en deux parties : un grand cercle, entouré d'une moulure en saillie et d'une tresse, contenait 6 lignes en grand naskhi mamelouk d'une belle venue, dont on ne déchiffre plus aujourd'hui que l'invocation coranique et le mot *sana* (année) peut-être suivi de *sab'* (sept) ; au-dessus, un deuxième cercle plus petit porte encore une ligne assez bien conservée (fig. 24) : je n'ai pu en tirer aucun sens [2].

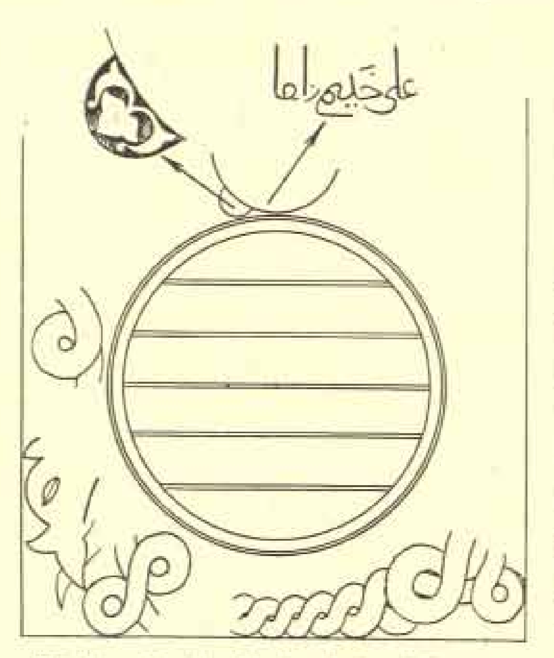


Fig. 24. — Courtine I-J : Inscription de Baybars.

Le champ demeuré vide entre le texte épigraphique et le cadre carré (fig. 24) est occupé par des reliefs très mutilés où l'on discerne encore deux dragons enlacés se mordant mutuellement la queue (pl. XXXVIII, fig. 1) : on

[1] Par contre, ce texte est sûrement différent de celui qui figure en dépouille sur la tour N ; la forme, la dimension et le relief des caractères ne sont pas les mêmes. De plus, cette incription n'est pas encadrée par une tresse.

[2] Ce deuxième cercle pouvait porter soit une eulogie (cf., no 8, dans Van Berchem, *Inscriptions de Syrie*, p. 50 et fig. 11 ; Sobernheim ne reproduit pas cette phrase) soit le nom de l'émir qui avait surveillé les travaux (cf. no 7) ou celui du constructeur (no 29).

sait que ce motif, assez répandu, était considéré comme possédant un pouvoir talismanique [1].

La date de ce document ressort du type de l'écriture, qui appartient à la calligraphie robuste du temps de Baybars [2], et de la disposition de l'ensemble, analogue, dans son esprit comme dans son exécution, à celle de l'inscription n° 7, datée 659 [3].

Le total des inscriptions de Baybars conservées dans la citadelle se trouve donc dès maintenant porté à huit; d'autres encore ont pu disparaître : une telle profusion de textes épigraphiques doit correspondre à une activité architecturale peu commune. En réalité, il nous est impossible d'en juger dans l'état actuel des lieux : les tours et les courtines où des travaux de Baybars sont attestés par une inscription ne se différencient en rien des parties du monument datant d'al-Malik al-'Adil : c'est tout au plus si les parements contiennent quelques blocs à surface lisse au milieu des pierres à bossage de la maçonnerie primitive.

Le fait s'explique aisément. Avec le XIII^e siècle, la période des grandes innovations dans l'art militaire était close pour un temps; sous Baybars, les moyens d'attaque et de défense demeuraient encore à peu de chose près les mêmes qu'à l'époque d'al-'Adil, et les progrès de la balistique n'imposaient plus une adaptation de la forteresse à des moyens balistiques nouveaux : on dut se borner à remettre en état les couronnements crénelés démolis par les Mongols [4], sans doute en utilisant les mêmes matériaux, et l'aspect de la citadelle ne dut pas s'en trouver modifié.

2° TRAVAUX DE QALÂWÛN. — Ils ont laissé plus de traces apparentes.

L'inscription n° 12 commémore la restauration (*'imâra*) de voûtes « qui forment un chemin de Bâb an-Naṣr à Bâb al-Faraj, le long des tours et des courtines » (689 = 1290). M. Sobernheim, en se basant sur le texte n° 16 [5], a cru

[1] VAN BERCHEM et STRZYGOWSKI, *Amida*, p. 82 et suiv.

[2] Par exemple des textes du Krak (VAN BERCHEM, *Inscriptions de Syrie*, fig. 12 et 14) et surtout des splendides inscriptions de la Ẓâhiriya de Damas.

[3] *Damaskus* II, pl. 14 fig. b et SOBERNHEIM, *Inschriften*, p. 8, l. 10 à 6 d'en bas.

[4] AL-KUTUBI, *Fawât*, I, 90. Quant à la restauration de *la ṭârima* signalée par ce texte, il est naturellement impossible de juger aujourd'hui de son importance.

[5] D'après cette inscription, la porte orientale de la citadelle fut surnommée « la porte

y voir une galerie reliant l'entrée orientale de la citadelle à la porte de la ville appelée Bâb al-Faraj, située à quelques dizaines de mètres à l'Est de la tour A [1], mais il me semble que le texte doive être exploité dans un autre sens. S'il s'agissait d'un passage voûté situé à l'extérieur de la forteresse, on ne voit pas pourquoi l'inscription commémorative aurait été placée sur un linteau de la tour Q et non, comme c'est l'usage, sur l'ouvrage même qui avait fait l'objet des travaux; on ne s'explique pas davantage l'utilité d'une telle galerie. D'autre part, dans les historiens, *Bâb an-Naṣr* désigne toujours, non pas l'entrée orientale de la citadelle, mais une porte de la ville (appelée aussi *Bâb as-Sa'âda* et plus tard *Bâb al-Ḥadîd*) [2] dont l'emplacement correspond à peu de chose près à l'entrée actuelle du Sûq al-Arwâm, sur la face Ouest de l'enceinte, à quelques mètres au Sud de la courtine J-K. Les voûtes dont il est question dans l'inscription n° 12 seraient donc celles qui suivent le mur de la citadelle et qui supportent le chemin de ronde le long du parapet crénelé. A première vue, il peut paraître délicat de localiser exactement sur le terrain les travaux commémorés par le texte : Bâb al-Faraj et Bâb an-Naṣr étant situées, par rapport à la citadelle, aux deux extrémités d'une de ses diagonales, on pourrait hésiter entre les galeries accolées aux faces Nord et Ouest de l'enceinte de la forteresse et celles qui en suivent les faces Est et Sud; les deux versions s'accorderaient bien avec l'inscription n° 12. La position de cette dernière sur la face Nord indique déjà en quel sens il faut conclure et la découverte d'un nouveau document épigraphique au nom de Qalâwûn dans l'autre moitié du périmètre de la citadelle paraît également probante.

Ce nouveau texte est situé dans la partie Sud de la galerie A-B, au-dessus (l. 1-3) et en face (l. 4-6) de la porte de la salle E, à 5 mètres environ du sol, sur les ressauts de la maçonnerie qui portaient autrefois la couverture.

Dimensions : 2 m. 50 + 2 m. 50 = 5 m. × 1 m.

Six lignes en beau nakhi mamelouk élégant et soigné ; quelques points et signes ; hauteur des caractères : 0 m. 30.

(1) بسم [الله الرحمن الرحيم ..... 30 à 40 cm. non lus .....] المكان (???)

de la victoire d'al-Malik aẓ-Ẓâhir » (*Bâb an-Naṣr aẓ-Ẓâhiri*), à la suite d'une révolte d'émirs, en 794 (1392).

[1] Sobernheim, *Inschriften*, p. 13.

[2] *Journal asiat.*, 1896, mai-juin 375 et 1895, mars-avril 273. — Porter, *Five Years*, I, 49.

المبارك (؟) في أيّام مولانا السلطان (2) الملك المنصور سيف الدنيا و الدين قلاون الصالحي خلّد اللّه سلطانه ببقاء ولده و ولي عهده السلطان (3) [الملك الأشرف ؟] صلاح الدنيا و الدين خليل أعزّ الله أنصاره (4) ..... (quelques mots; le reste fruste) ..... (5) ..... و انزل اللّهمّ ال ..... صواء ..... (6) ال[عبد] الفقير الى رحمة ربه ع[لم الدين سنجر ؟] .....

(1) *Au nom... [A été construit — ou restauré — ce] local (???) — que Dieu le bénisse (?) — Sous le règne de notre maître le sultan* (2) *al-Malik al Manṣûr Sayf ad-Dunyâ wa d-Dîn Qalâwûn, ancien mamelouk d'al-Malik aṣ-Ṣâliḥ. Que Dieu perpétue son pouvoir en faisant vivre son fils et son successeur désigné, le sultan* (3) *[al-Malik al-Ašraf?] Ṣalâḥ ad-Dunyâ wa d-Dîn Ḫalîl (que Dieu glorifie ses victoires!)* - (4)... (5)... *et fais descendre, ô mon Dieu,* ... (6) *le pauvre [serviteur] qui a besoin de la miséricorde de son Seigneur, 'A[lam ad-Dîn Sanjar?]...*

Le texte est incomplet [1] : il nous manque la désignation des travaux qu'il commémore et presque toute la seconde partie, qui devait contenir la date et le nom du directeur effectif des travaux.

Ces deux derniers renseignements se laissent partiellement déduire du début de l'inscription. Ḫalîl y est mentionné comme successeur désigné de Qalâwûn, et c'est en cette qualité qu'il porte un titre souverain (*as-sulṭân*) et un surnom en *ad-Dunyâ wa d-Dîn*. Le texte est donc postérieur au 11 Šaʿbân 687 (10 sept. 1288), date à laquelle Ḫalîl fut officiellement nommé héritier présomptif et associé à la royauté de son père [2] ; d'autre part il est antérieur à la mort de Qalâwûn (6 Ḏû l-Qaʿda 689 = 10 nov. 1290) puisque ce sultan y est encore nommé comme sultan régnant.

Le nom du directeur de travaux n'est plus représenté que par sa première lettre, qui peut convenir à plusieurs lectures, particulièrement à tous les noms formés avec *ʿabd*. On pourrait peut-être cependant restituer à cette place le

[1] L'inscription a beaucoup souffert, et l'obscurité du local n'en facilite pas la lecture. Malgré les facilités qui m'ont été accordées avec beaucoup de bonne grâce par le Directeur de la Prison civile, il m'a été impossible de pousser plus loin le déchiffrement. Une révision du texte avec des moyens d'éclairage puissants fournirait peut-être quelques mots de plus.

[2] C. I. A., *Caire*, n° 95 et p. 142, avec références.

nom du gouverneur de la citadelle (seul fonctionnaire ayant autorité pour y effectuer des réparations au nom du sultan) l'émir 'Alam ad-Dîn Sanjar, surnommé Arjawâš [1].

Bien que ce texte ne mentionne pas expressément, dans l'état actuel du déchiffrement, la restauration des galeries voûtées des faces Est et Sud, il semble bien que c'est à celles-ci qu'il se rapporte et qu'il constitue le doublet du n° 12. S'il avait concerné la salle E, il aurait été gravé sur le linteau de la porte et non sur la partie haute des deux parois de la galerie. D'autre part, si le n° 12 commémorait la réfection des voûtes sur les faces Est et Sud de la Citadelle, les deux inscriptions de Qalâwûn viseraient les mêmes travaux, l'une par son texte, l'autre par sa situation ; cela semble inadmissible.

Ces voûtes des galeries, telles qu'on peut les étudier en AB et sur le front Sud, sont construites en blocage de moëllons : leur caractère conviendrait bien à l'époque de Qalâwûn, tout comme le chapiteau à alvéoles de la colonne située en face de la tour H et les parties encore visibles du bâtiment R [2], aujourd'hui inaccessible. Bien entendu, il ne peut être question que d'une restauration, car on ne peut imaginer que ces galeries aient pu rester à ciel ouvert jusqu'aux dernières années du XIII^e siècle.

On croit également retrouver dans la Citadelle la trace des travaux exécutés sur l'ordre de Qalâwûn dans le palais royal à partir de Šawwâl 690 (septembre 1291) [3]. Le bâtiment S a, en effet, été l'objet d'une reprise qui a fait disparaître deux des arcs de décharge de son premier étage (fig. 22) : la qualité de l'appareillage empêche d'assigner à cette réfection une date trop basse, et on pourrait l'attribuer à Qalâwûn avec d'autant plus de sûreté que les restes d'inscriptions conservés par la salle *w* du même bâtiment semblaient également dater de cette époque.

Les caractères, hauts d'environ 60 cm., étaient peints en bleu sur un enduit de plâtre décoré de fleurons noirs, rouges et dorés [4]. Les quelques lettres qui subsistaient encore appartenaient à des titres royaux :

[1] Cf. le n° 12, où son nom est précisément introduit par la formule *al-'abd al-faqîr ilâ Allâh Ta'âlâ*, et Wiet, *Notes*, p. 58-60.

[2] Le portail, en particulier.

[3] *Sultans mamelouks*, II, *a*, 140 : les palais du sultan, la *ṭârima* et la Coupole bleue (*al-qubba az-zarqâ'*) furent reconstruits sous la direction de l'émir 'Alam ad-Dîn Sanjar aš-Šujâ'. D'après Maqrizi, on n'aurait pas employé, pour la décoration des plafonds, moins de 4.000 *mitqâl* d'or.

[4] C'est le type des fleurons, plus encore

..... [منصف المظلومين من الظا]لمين كهف [الفقرآء و المساكين] ..... [1]

... Celui qui rend justice aux opprimés contre leurs oppresseurs, l'asile des pauvres et des indigents...

Sans doute avons-nous là un reste des travaux signalés par Maqrizi [2] :

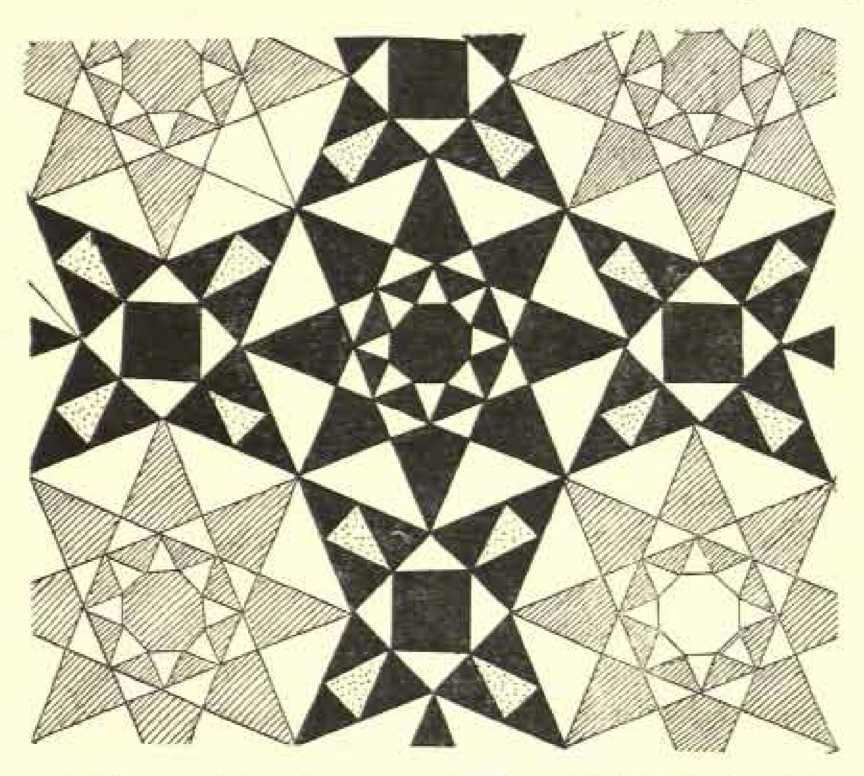


Fig. 25. — Fragment de mosaïque de marbre *m* : noir, blanc, rouge, jaune.

on ne peut espérer en retrouver des témoins plus importants [3], puisque la majeure partie du palais a disparu, et sans doute avec elle la Coupole Bleue

que celui de l'écriture, moins ferme qu'au temps de Baybars, qui permet de dater ces peintures du règne de Qalâwûn. Il nous a été impossible d'en faire un nouveau croquis, ces inscriptions étant aujourd'hui détruites : leur conservation n'aurait d'ailleurs présenté aucun intérêt.

(1) Ou bien : [*muḥyi l-'adl fi l-'*]*ālamin, kahf* [*aḍ-ḍu'afā' wa l-munqaṭa'in*].

(2) Ces peintures avaient peut-être un rapport avec celles qui existaient dans le palais (inscriptions en bleu et or ; médaillon et inscription coufique rouges) au dire de Richter, *Wallfahrten im Morgenl.* (1816), p. 149. Je n'ai pu me procurer cet ouvrage, que je cite d'après MM. Watzinger et Wulzinger.

(3) Peut-être attribuera-t-on à la même époque le fragment de marqueterie de marbre du bâtiment S' (*m* ; fig. 25).

qui faisait l'objet d'une mention spéciale de la part de l'historien. Cette coupole, dont le nom a probablement son origine dans les peintures qui ornaient sa surface, nous paraît correspondre à la salle du Divan décrite par d'Arvieux [1] : elle serait l'analogue du « Divan de Joseph » de la Citadelle du Caire [2].

3° Travaux de Muḥammad b. Qalāwūn — La seule restauration qui lui soit attribuée par une inscription est celle de la courtine BF (n° 14 : 713= 1313) qui forme le fond de la cour précédant l'entrée orientale. La partie basse du mur date encore de l'époque ayyoubide, avec ses deux archères supportant le chemin de ronde : la restauration n'a porté que sur les deux étages de défenses qui surmontent ce dernier (pl. XXXVII, fig. 1).

Sur le chemin de ronde lui-même, 3 arcs brisés fortement surbaissés retombent sur des piliers accolés au mur : sous celui du milieu est ménagée une fenêtre rectangulaire, aujourd'hui bouchée. Dans sa partie supérieure, chaque arc possède une ouverture rectangulaire, archère pour l'arc central et accès des bretèches (chacune un seul mâchicoulis) pour les arcs latéraux : ces défenses, élevées de 3 m. environ au-dessus du chemin de ronde, était desservies par un plancher de bois établi sur des poutres engagées dans les piliers. Au-dessus des arcs, le mur est légèrement en retrait : deux meurtrières en ogive y encadrent l'entrée d'une bretèche à 3 mâchicoulis.

Les travaux d'an-Nâṣir Muḥammad ont peut-être eu une portée plus considérable que la réfection de ce pan de mur. L'inscription n° 14 porte en effet :

أمر بعمارة هذه البدنات .....

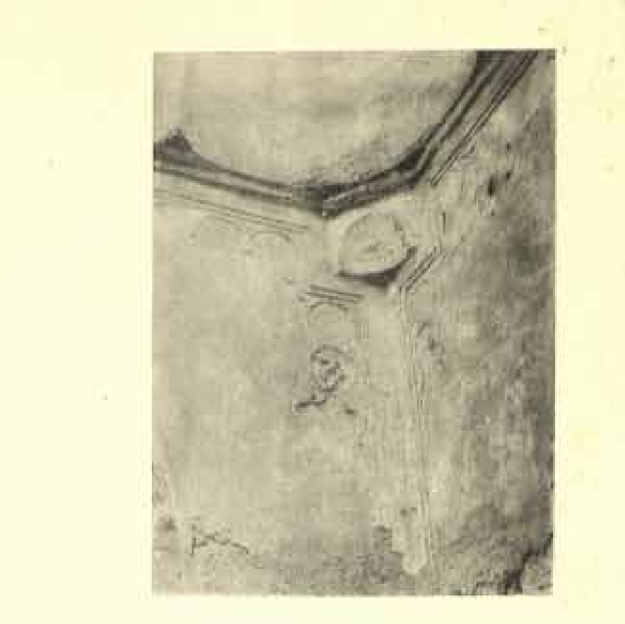
« a ordonné de construire (ou reconstruire) ces *badana*... » Ce terme doit désigner ici, comme dans l'inscription n° 12 et la majorité des cas où il est employé [4], le secteur de courtine compris entre deux saillants voisins : son

[1] *Mémoires*, II, 450.

[2] En tous cas, on doit lui supposer une assez grande élévation pour justifier la phrase du *taqlîd* cité par Qalqašandi (Demombynes, *Syrie*,145, note, l. 8), ce qui n'est le cas pour aucune des coupoles conservées dans la Citadelle.

[3] Van Berchem, *Note d'archéologie arabe* : *J. As.* 1891, mai-juin, p. 431, note 2, et 1892, mai-juin, p. 399. — On peut ajouter aux références citées : Ibn Šiḥna, *Durr*, p. 36, où le sens est particulièrement net.

1. La courtine BF.

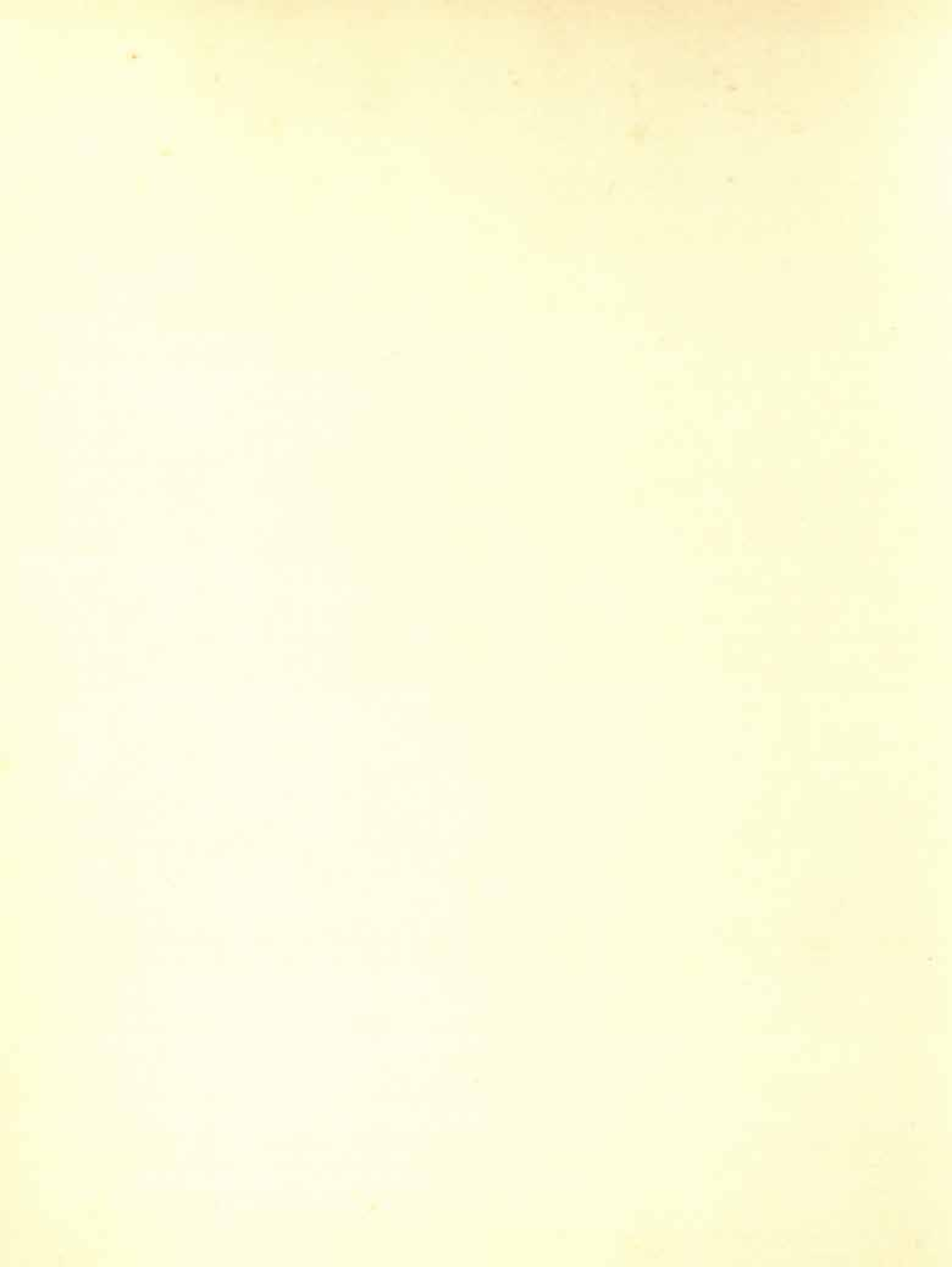


2. Mausolée d'Ibn Miral (?)
Détail du revêtement en stuc.



3. Bab el-Hadid.

CITADELLE DE DAMAS.



emploi au pluriel ne peut s'expliquer que si la restauration commémorée par l'inscription intéressait également un autre secteur de muraille.

Celui-ci se retrouverait peut-être dans le mur à retraits successifs, percé d'une porte surbaissée entre deux meurtrières, qui fut ajouté à l'époque mamelouke entre les tours B et F, dans le but évident de renforcer la protection de l'entrée [1]. Dès lors, cette dernière se trouva précédée d'une sorte de *propugnaculum* avec 3 étages de défenses accessibles par des planchers. Le premier comportait une bretèche battant la nouvelle porte d'entrée et deux archères, le second 3 archères.

La date de cette addition n'est pas fixée avec certitude, mais les retraits de la maçonnerie, les étages desservis par un plancher, les arcs surbaissés, les archères rectangulaires la rapprochent trop étroitement de la courtine BF pour qu'on n'y voie pas une des *badana* construites par Muḥammad b. Qalâwûn [2].

4° Travaux de Nawrûz al-Ḥâfiẓi — Ils ont porté exclusivement sur la partie de l'enceinte comprise entre Bâb al-Ḥadîd et la tour M : deux textes épigraphiques les commémorent.

Comme on l'a déjà vu, le premier (n° 17) se rapporte à la réfection de la face Ouest de la tour O et au percement d'une nouvelle entrée dans ce saillant : la qualité de l'appareillage, l'aspect de la porte (pl. XXXVII, fig. 3), le type des meurtrières qui la surmontent ne laissent aucun doute à cet égard : leurs caractères concordent trop bien avec la date de l'inscription.

Le second texte, sculpté sur la courtine MN, a été exhumé au cours des travaux de 1924 : il forme un bandeau de 3 m. 50 de long sur 0 m. 50 de hauteur qui court sur le mur à 3 mètres environ du sol actuel. Les caractères

[1] Sous les Mamelouks, mais un peu plus tard qu'à Damas, l'entrée de la Citadelle d'Alep reçut également un supplément de défense : le passage fut rétréci, entre les deux tours, par une voûte percée de meurtrières.

[2] A l'époque turque, on a bandé entre les deux murs d'an-Nâṣir deux arcs dont les sommiers sont encore visibles : ils supportaient la salle à 3 étages dans laquelle Kremer (*Topographie*, II, p. 22-23) reconnaissait la *târima*. Le dernier étage ouvrait sur l'extérieur par deux larges baies dont les arcs brisés, en brique avec chainages de bois, retombaient d'une part sur les bretèches des tours B et F et d'autre part, sur un pilier de maçonnerie : un de ces arcs s'est écroulé ; il figure encore cependant sur la photographie d'Oppenheim.

(grand naskhi mamelouk) en sont assez élégants, mais leur état de conservation est très défectueux et on ne peut guère déchiffrer que le fragment suivant :

بسمله .[نصر من الله و فتح قريب ؟] blason ..... السيفي [نو]روز الحافظي أعزّ [الله] أنصار[ه] في .....

Au nom, etc... (C. 61, 13) ? ... Sayf ad-Dîn Nawrûz al-Ḥâfiẓi (que Dieu glorifie ses victoires !) en...

Le verset coranique n'est pas parfaitement net : sa restitution parait cependant satisfaisante, en raison du parallélisme qu'elle crée avec l'inscription n° 17. Quant au nom de Nawrûz, il est particulièrement mal conservé, et on n'en distingue plus que les 3 dernières lettres : à première vue, il semblait qu'on dût lire.... السيفي اقطاي الحا, Sayf ad-Dîn Aqṭây al-Ḥâ..., mais un examen plus attentif du texte et l'identité du blason avec celui de l'inscription n° 17 assurent la lecture adoptée [1].

La courtine M N est aujourd'hui dérasée jusqu'à près de la moitié de sa hauteur, une partie du parement extérieur s'est même écroulée. Chaque archère [2] est surmontée d'une pierre décorée (fig. 26) : les deux dernières vers la tour N portent une simple silhouette ménagée en creux (étoile à 6 rais et coupe), les deux autres sont ornées d'un bel entrelacs géométrique qui rappelle ceux de la *qâ'a* du sultan Ša'bân, à la citadelle d'Alep (769 = 1367).

Il se peut que ces restaurations aient eu une importance plus considérable. La tour N conserve encore en dépouille, au-dessous de l'inscription de Qânṣûh, un *rank* exactement semblable aux deux autres blasons de Nawrûz al-Ḥâfiẓi : il y a tout lieu de croire qu'il provient d'un troisième texte, aujourd'hui disparu, commémorant des travaux exécutés par cet émir dans cette région de la citadelle, peut-être même précisément à la tour N.

De même, le saillant M [3] comporte, dans les quelques assises d'époque mamelouke qui occupent la partie basse de sa maçonnerie, deux pierres por-

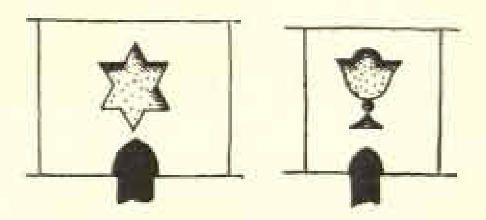
[1] On corrigera donc en ce sens le compte rendu de Watzinger et Wulzinger, *Damaskus II* dans *Syria*, VII, p. 102, l. 6.

[2] Elles ne sont plus qu'au nombre de quatre, et enterrées presque complètement.

[3] Cet ouvrage a été complètement remanié, à tel point qu'il n'est plus possible d'en reconnaître la disposition primitive. On peut seulement supposer, d'après les amorces de murs anciens encore visibles, qu'il a remplacé une tour d'angle analogue au saillant A.

tant en creux des motifs décoratifs simples (un carré et une étoile à 8 rais) semblables à ceux de la courtine MN.

Enfin, en NO la galerie qui dessert les niches de tir, voûtée en berceau derrière la tour N, s'élargit ensuite pour former une sorte de hall, couvert par 6 travées d'arêtes, qui communique par deux portes avec la tour O : il a pu servir de dégagement auxiliaire à l'entrée Nord. La construction n'en remonte, de toute évidence, qu'à une date assez basse qui coïnciderait parfaitement avec celle des travaux de Nawrûz.



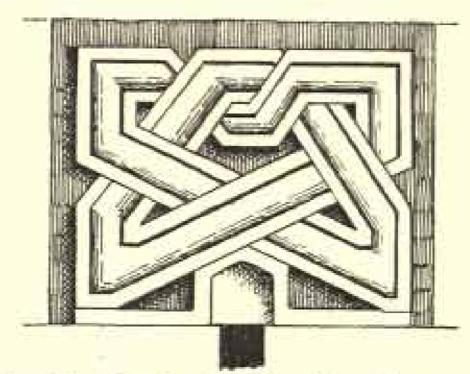


Fig. 26. — Courtine MN. Décor des archères.

Nous nous trouverions donc en présence de tout un ensemble réédifié par les soins de cet émir et comprenant la face Ouest de la tour O, la courtine NO, la tour N (?), la courtine MN et la tour M (?) : ces travaux doivent tous remonter à l'année 809 (1406) donnée par l'inscription n° 17.

La restauration d'un fragment si étendu de l'enceinte avait sans doute été rendu nécessaire par la tentative faite par Tamerlan pour s'emparer de la citadelle quelques années auparavant : les machines de guerre mongoles, dressées à l'Ouest de la forteresse [1], avaient dû endommager plus particulièrement la face de l'enceinte qui leur était directement opposée. Peut-être même doit-on attribuer à cette circonstance la destruction du troisième étage du palais, la ruine du bâtiment S', et le mauvais état de conservation du front Ouest.

5° Travaux de Qanṣûh al-Gawri. — Ils sont d'une importance restreinte.

En G (n° 25 ; 919), ils n'ont porté que sur l'étage de la tour ; la partie inférieure de l'ouvrage ne semble pas avoir été touchée ou, du moins, a conservé sa disposition primitive.

[1] Ibn Iyās, *Badā'i' az-zuhūr*, I, p. 331, sv. — P. Vatier, *l'Histoire du Grand Tamerlan, nouvellement traduite de l'arabe du Fils de Guéraspe* (Paris, 1659), p. 162.

La restauration de la tour A (n° 24 ; 915) a eu plus d'ampleur : toute la partie Ouest du saillant a été rebâtie en blocs lisses assez négligés qui contrastent avec les assises puissantes et les rudes bossages de la maçonnerie ayyoubide. C'est à ces travaux de Qânṣûh qu'il faut attribuer les remaniements de la plate-forme, notamment l'obturation de la fenêtre ogivale percée dans la galerie Ouest et la réfection de la bretèche d'angle Nord-Est. Celle-ci (pl. XXXVIII, fig. 2) se distingue d'une part par sa console d'angle, de profil rectiligne et section très mince (comme dans certaines bretèches de l'enceinte d'Alep datées d'al-Mu'ayyad Šayḫ ou de Qânṣûh lui-même) et d'autre part par les incrustations de pierre noire qui tracent sur ses arêtes les mêmes bandeaux de lambrequins qui encadrent les inscriptions n°ˢ 23 et 25 [1]. Ce genre de décoration est très caractéristique du temps des derniers sultans mamelouks : les monuments se couvrent alors de délicats ornements en relief et de combinaisons polychromes souvent fort jolies dans leurs détails mais qui s'harmonisent mal, en raison de leur grâce un peu mièvre, avec le caractère austère d'une citadelle [2].

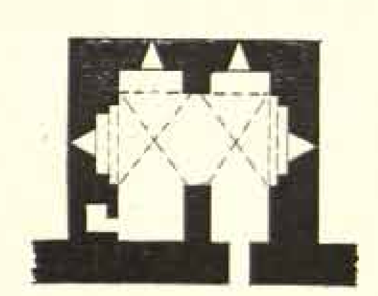


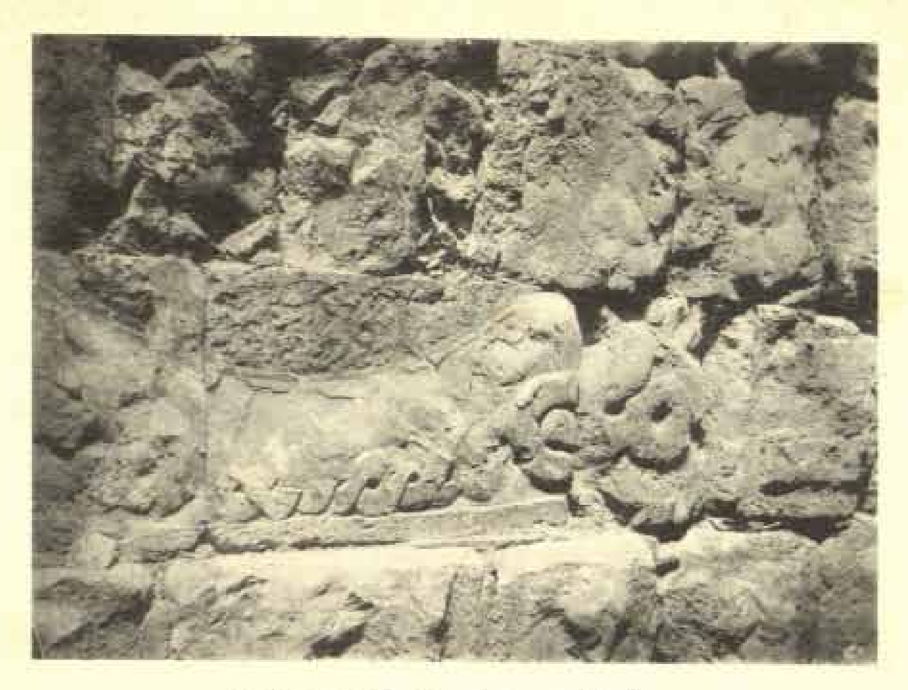
Fig. 27. — Tour N. Plan de l'étage.

La tour N (n° 23 ; 914-1508) a au contraire été rebâtie de fond en comble. Ses faibles dimensions (10,40 × 10,60) et la mauvaise qualité de la maçonnerie, où abondent les matériaux de remploi [3] montrent l'appauvrissement des moyens et la décadence de l'architecture aux environs de la conquête ottomane. L'aménagement intérieur de la tour est assez original : deux berceaux parallèles sont rencontrés à leur extrémité Nord par un autre berceau perpendiculaire : les deux travées d'arêtes ainsi obtenues retombent au Sud sur un pilier rectangulaire dans lequel est ménagé un passage en arc brisé. On notera la faible profondeur (0,90 et 0,60) des niches abritant les archères : une de celles-ci est disposée obliquement, de façon à mieux interdire les approches de

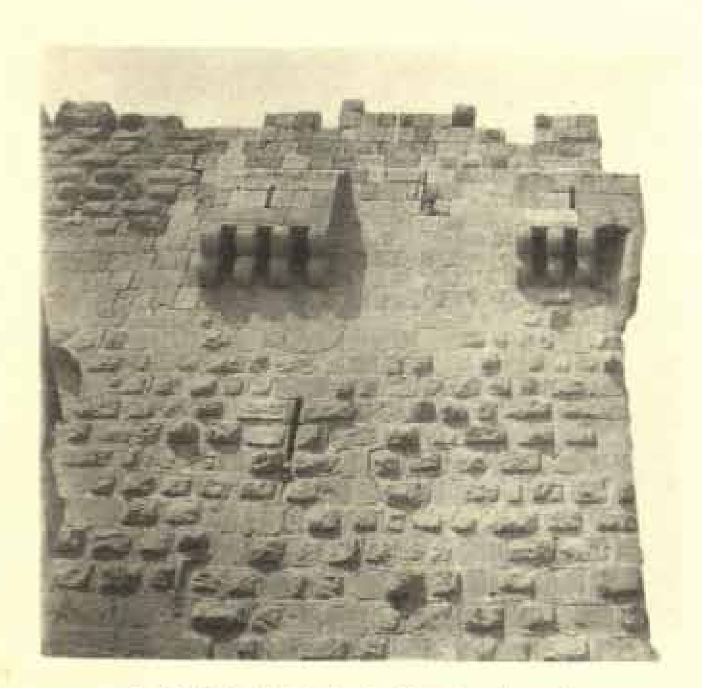
[1] Sobernheim, *op. laud.*, pl. 4.

[2] Les fortifications d'Alep en possèdent des exemples nombreux, datant surtout d'al-Mu'ayyad Šayḫ et de Qâyt-Bây.

[3] Outre le texte de Baybars cité plus haut, la face Est porte, à sa partie supérieure, une autre inscription, en très petits caractères peut-être un décret. Du sol, elle est indéchiffrable, même à la jumelle et il m'a été impossible d'atteindre la pierre pour en effectuer l'estampage.



1. Courtine IJ : l'inscription de Baybars.

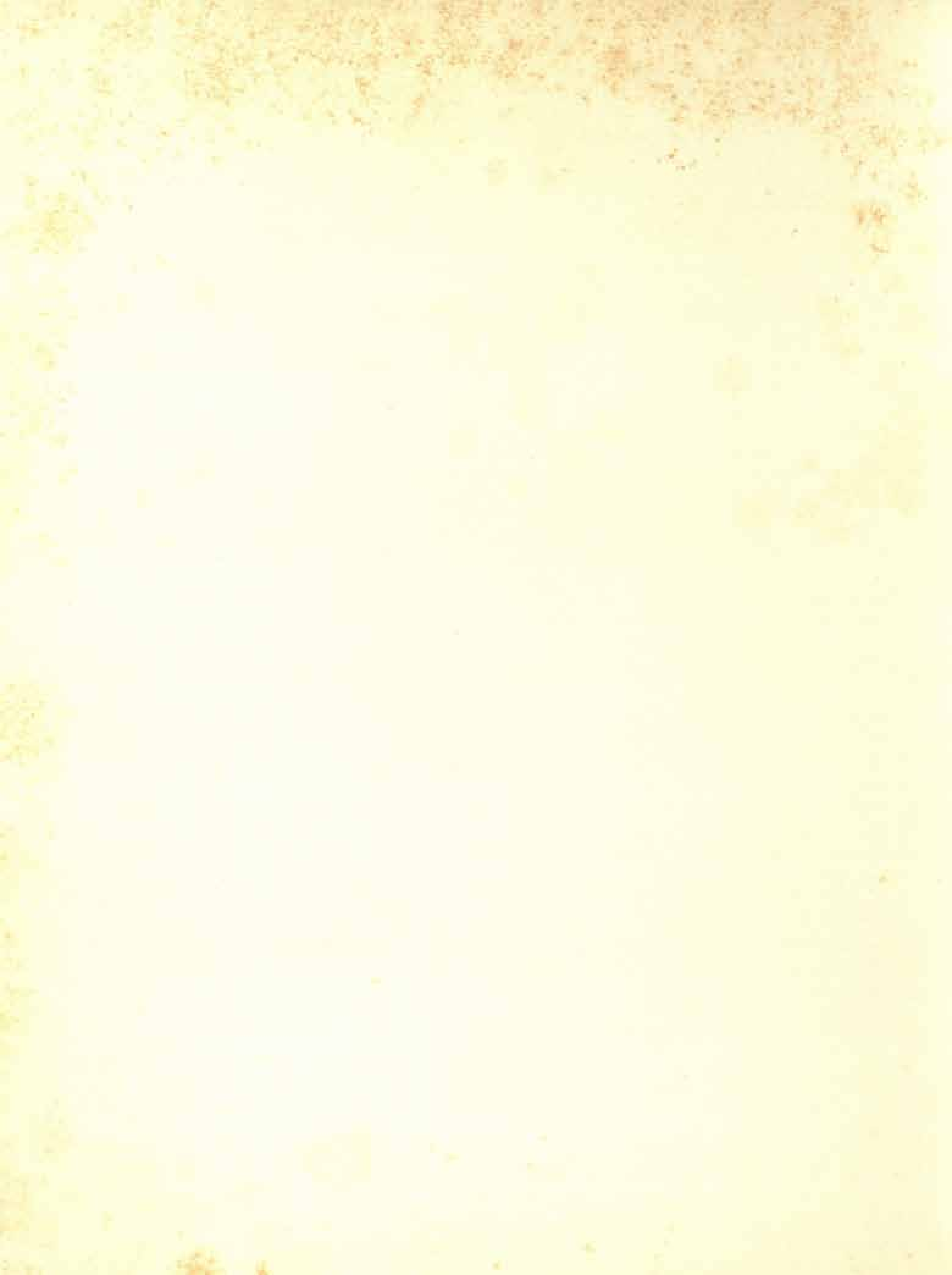


2. Tour A ; bretèche de Qânsûh al-gawri.



3. Coin Sud-Est de l'enceinte au niveau du chemin de ronde et inscription n° 13.

CITADELLE DE DAMAS



Bâb al-Ḥadîd. L'étage reproduit fidèlement la disposition du rez-de-chaussée, mais le pilier est plein et accolé à la paroi et les meurtrières ont leur axe de tir normal au mur ; dans le mur Ouest, des latrines (fig. 27). La porte de cet étage ouvrait sous un berceau, parallèle à la direction du mur d'enceinte, dont il ne reste que les sommiers.

C'est également à Qânṣûh que remontent les peintures qui ornaient le *dergâh* de l'entrée orientale : la travée Sud avait conservé des vestiges d'inscriptions peintes en rouge sur fond jaune, en grand naskhi mamelouk. Leur état de dégradation ne permettait pas de se faire une idée de leur teneur, mais leur date était assurée par la présence (en *a* du plan) d'un fragment de cartouche royal au nom de Qânṣûh al-Gawri : un disque rouge, entouré d'un cercle noir découpé en lobes, renfermait la formule habituelle, peinte en lettres noires. Les bouquets et les vases qui ornent les alvéoles de la porte Est n'ont sans doute pas une autre origine que les peintures du *dergâh :* ils ont été exécutés avec les mêmes couleurs, et le caractère naturaliste des fleurs les rapproche étroitement des enluminures des Corans mamelouks et des panneaux de faïence de l'époque ottomane.

Comme on le voit, l'importance de ces divers remaniements demeure bien secondaire : ils n'ont pas sensiblement modifié l'aspect de la citadelle, et pas un d'entre eux n'est capable de modifier ou de compléter notre connaissance de l'architecture militaire syrienne. Leur principal intérêt réside dans les nouveaux textes épigraphiques que leur étude a révélés.

APPENDICE

Sur le tombeau d'Abû d-Dardâ, dans la tour O, sont déposés deux chandeliers en laiton, d'un type très simple, n'offrant pas d'autre décor que les inscriptions et les blasons gravés sur leur base tronconique. Hauteur : 0 m. 30 environ.

Trois cartouches, numérotés de 1 à 3, contiennent le texte, gravé sur un fond d'ornements en naskhi mamelouk (moyens caractères) (fig. 28).

(1) مـمّا عُمل برسم المقّر الاشرف العالي المولوي السيفي جاني‌بك (2) أمير أخور

السيفي تنم المؤيدي الملكي الظاهري (3) كافل الممالك الشامية المحروسة عز أنصاره

Au-dessous, gravé à la pointe : وقف جامع قلعت دمشق

(1) *Fait pour Son Excellence Sayf ad-Dîn Jâni-Bek,* (2) *écuyer de Sayf ad Dîn Tanam al-Mu'ayyadî, mamelouk d'al-Malik az-Ẓâhir* (3) *et gouverneur de la province de Damas (que Dieu la garde !) — que ses victoires soient glorieuses !*

Wakf de la grande mosquée de la citadelle de Damas.

Nous n'avons pu identifier l'émir Jâni-Bek : on ne peut songer ni à Jâni-Bek « ad-dawâdâr al- Ašrafi » [1], ni à Jâni-Bek « nâ'ib Judda » [2].

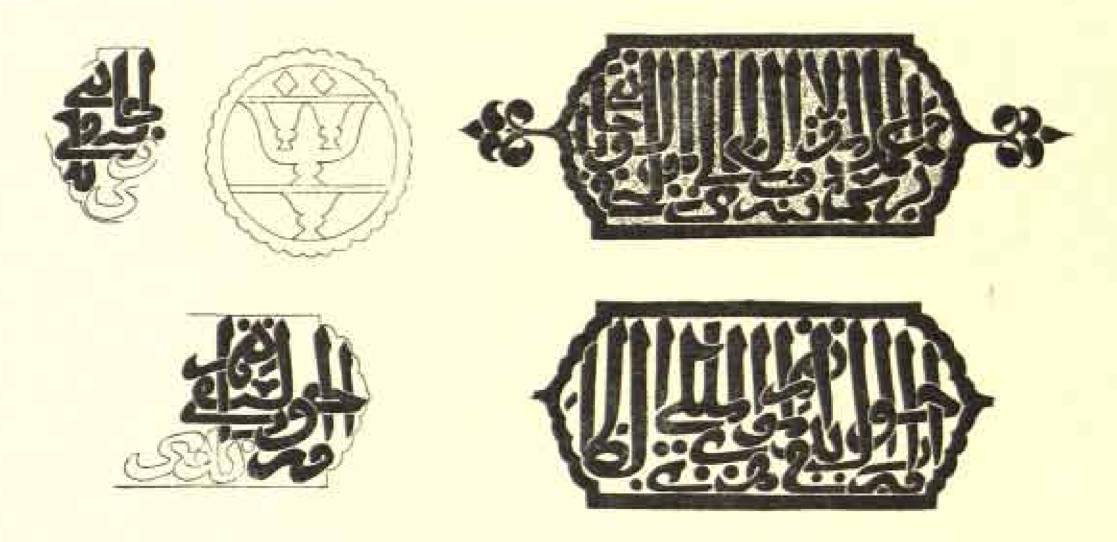


Fig. 28. — Chandeliers au nom de Sayf ad Dîn Jâni-Bek.

Tanam al-Mu'ayyadi est au contraire bien connu : nommé gouverneur de Damas en 865 (1460-1461), il mourut dans cette ville en 868 (1463-1464) [3]. C'est donc entre ces deux dates que se place l'exécution des chandeliers.

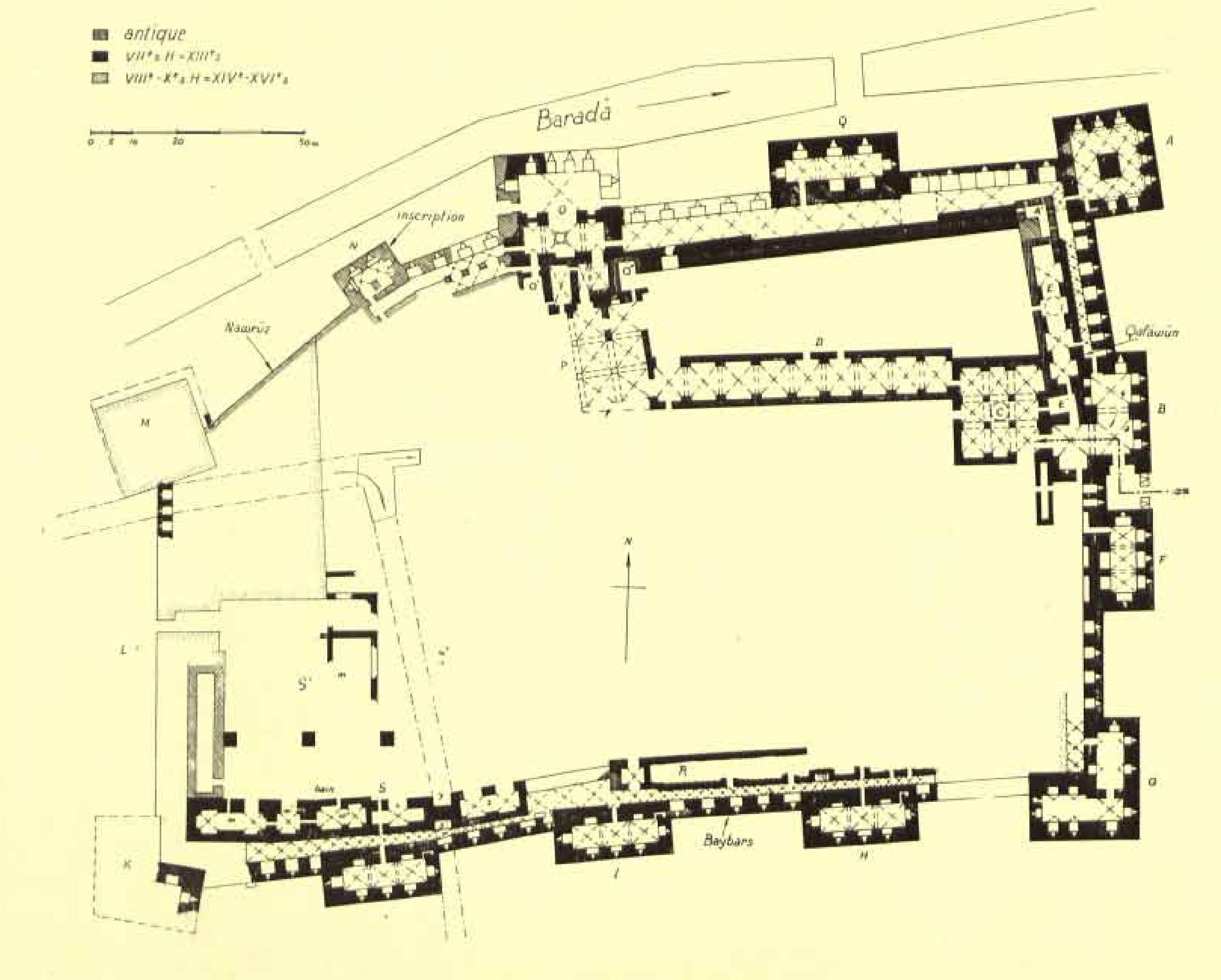
Qalqašandi indique que le *nâ'ib* de Damas n'a pas d'écuyer : le rôle *d'amîr aḫûr* était rempli à sa cour par un émir choisi parmi ses propres mamelouks, sans que ce dernier soit revêtu de fonctions officielles [4]. Le titre de *maqarr*, porté ici par Jâni-Bek, dépendrait donc de sa propre personnalité et non de l'office

[1] C. I. A., *Caire*, I, p. 362-363.

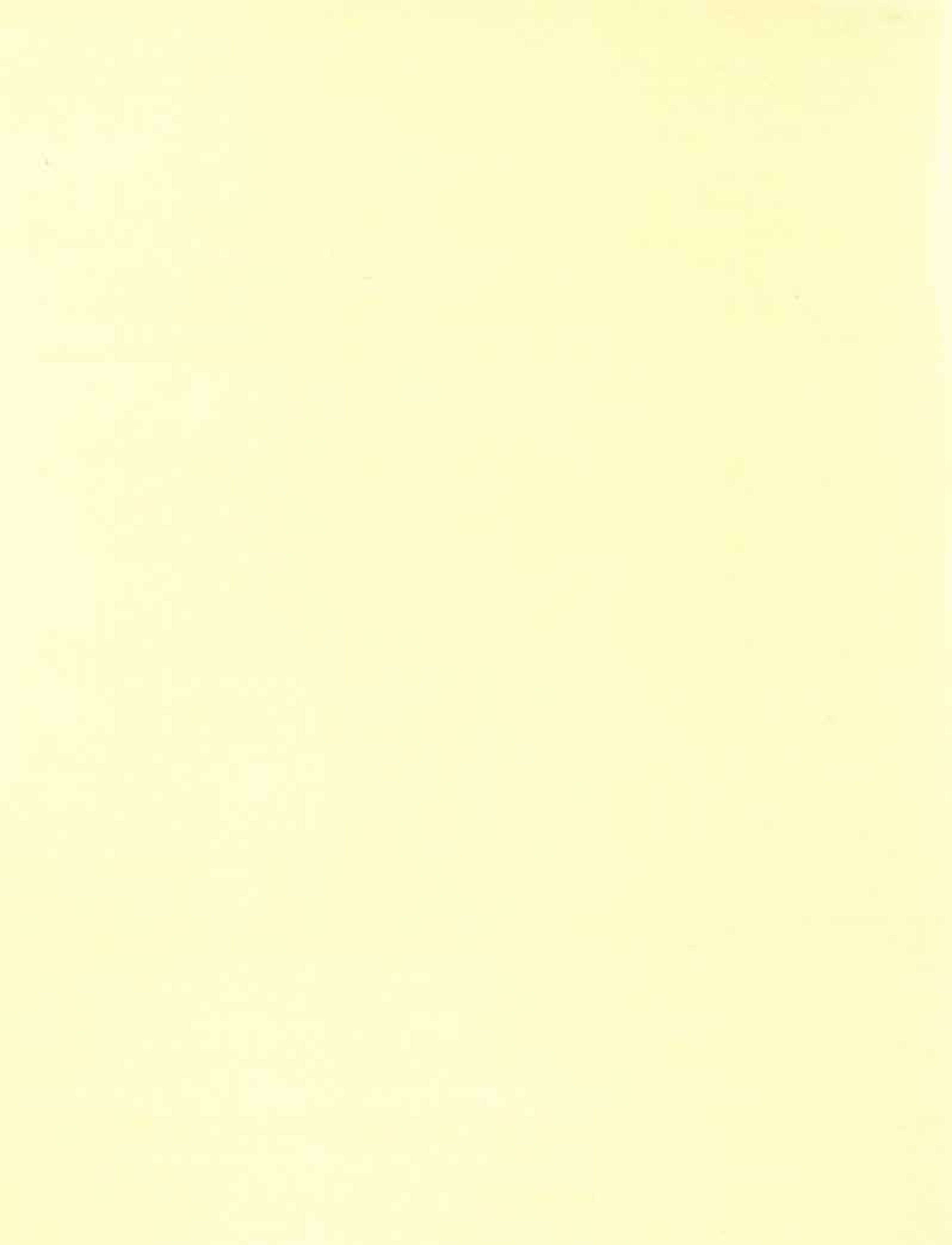
[2] C. I. A., *Caire*, I, p. 413.

[3] C. I. A., *Caire*, I, p. 538-539, avec références.

[4] Gaudefroy-Demombynes, *Syrie*, p. 151.



PLAN DE LA CITADELLE DE DAMAS



dont il était chargé. En l'absence des documents indispensables, il nous est impossible de résoudre ce petit problème : nous nous bornons à signaler l'intérêt qu'offre ce texte pour l'étude des titres portés par les dignitaires de la province de Syrie au temps des Mamelouks circassiens.

J. SAUVAGET.

N. B. — A la page 89, ligne 8, prière de lire « XIII^e siècle » au lieu de XII^e.

QUATRE BUSTES PALMYRÉNIENS

PAR

HARALD INGHOLT

Le docteur Gustave Ginestet, professeur à l'École dentaire arabe, à Damas, a eu l'obligeance de m'envoyer des photographies de quatre bustes palmyréniens, dont un féminin et trois masculins, tous les quatre très bien conservés et avec des inscriptions palmyréniennes, qui me semblent inédites.

Le buste féminin (fig. 1), comme l'indiquent ses cheveux tombant sur les épaules, les yeux faits avec deux cercles incisés, les « crotalia » dans les oreilles et la forme des plis du grand voile, rentre bien dans ce que j'ai appelé dans mon livre sur la sculpture palmyrénienne [1] le groupe I, qui date approximativement de l'année 100-150 de notre ère. A cause de la fibule sexagonale et des colliers, notre buste datera probablement parmi les plus tardifs du groupe [2]. La main gauche serre contre la poitrine un pli du voile, comme sur les bustes datés de l'année 130 et de 154 de notre ère [3]. A gauche de la tête se trouve une inscription en 5 lignes, qui se lit : « Hélas ! Šegel, fille de Vahballat (fils de) 'A'ailami (fils de) Belḥazi. »

Des trois bustes masculins, l'un (fig. 2) étant sans barbe, les cheveux en deux rangées horizontales, les yeux faits avec deux cercles incisés et les plis de son himation indiqués comme sur le buste d''Atenatan, daté de 133-34 de notre ère [4], appartient aussi au groupe I (100-150 de notre ère). Comme sur le buste de Ramê, qui date de 138-39 [5], celui-ci est également entouré d'un encadrement et de même la main gauche tient une schedula. L'inscription est aussi gravée à gauche de la tête et se lit : « Vahballat, fils de Belnûri, qui est appelé Bûlî, fils de Bôsâ, hélas [6]. »

[1] *Studier over palmyrensk Skulptur*, København, 1928.

[2] Cf. le buste décrit, *op. cit.*, p. 132, PS 376, qui a des broderies semblables à gauche sur le chiton.

[3] *Op. cit.*, pl. I, 3 et XIII, 2.

[4] *Op. cit.*, pl. I, 4. Cf. aussi les bustes mentionnés sous IAaz, *op. cit.*, p. 98-99.

[5] Comme les bustes mentionnés, *op. cit.*, sous IAaz.

[6] Le nom hypokoristique בולי Bûlî, ne s'est pas rencontré à Palmyre. Pour Bêlnûr on

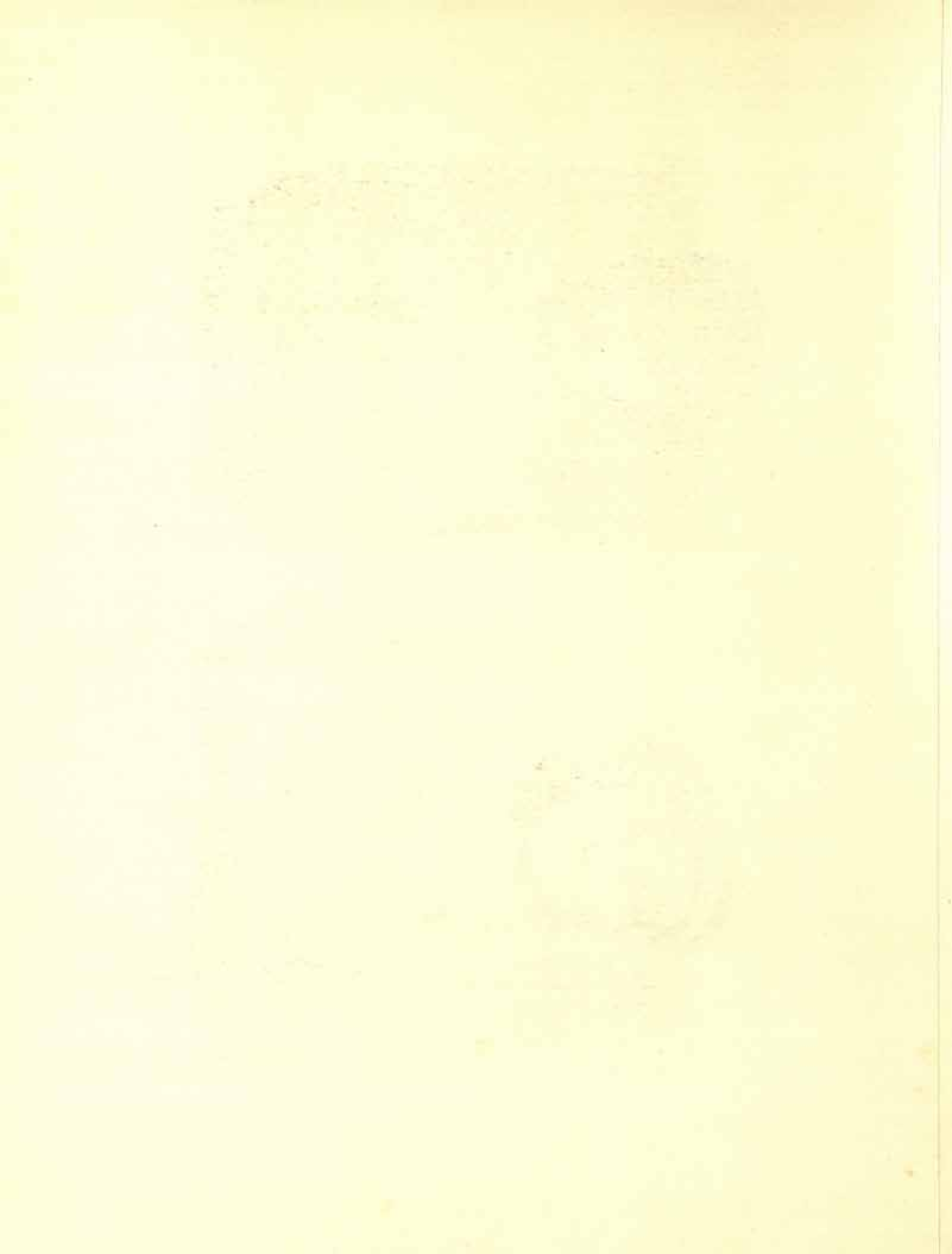


1



2

BUSTES PALMYRÉNIENS
Glyptothèque de Ny Carlsberg.





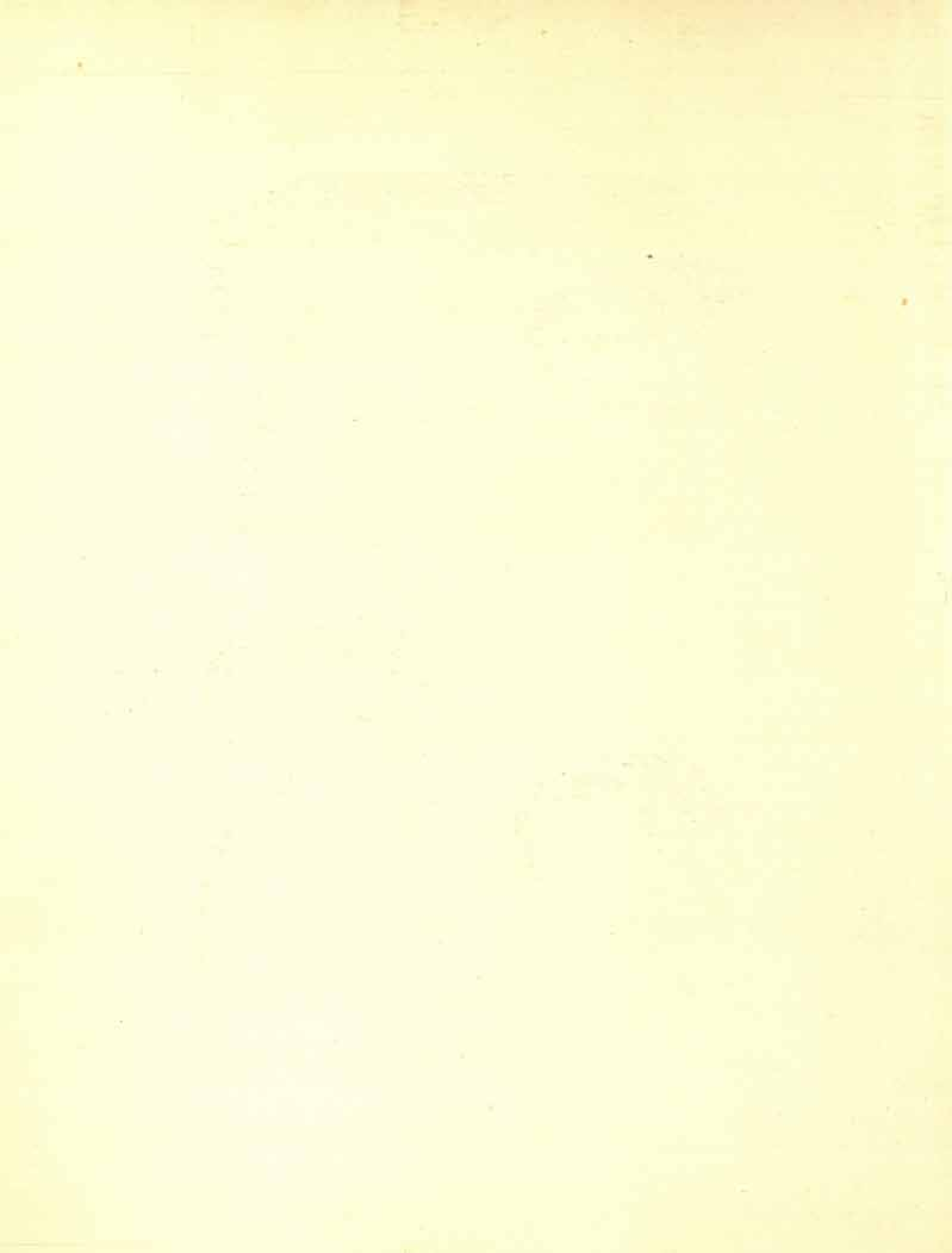
1



2



BUSTES PALMYRÉNIENS
Glyptotheque de Ny Carlsberg.



Les deux autres bustes masculins appartiennent au groupe II, qui date approximativement de l'an 150-200 de notre ère.

Le premier (fig. 3) nous montre un homme, dont les yeux sont faits comme dans le groupe I avec deux cercles incisés, mais il est barbu et autour de la tête se trouve une couronne de feuilles avec une rosace au milieu, de même façon que le buste daté de 154-55 de notre ère [1], dont la barbe est indiquée de la même manière avec des petites boucles crêpues. La main gauche serre contre la poitrine la partie de l'himation qui tombe de l'épaule gauche comme dans une série de bustes dans le groupe II, qui tous ont le même arrangement spécial de l'himation sur l'épaule gauche [2]. Derrière le buste est suspendu un dorsalium et à droite de la tête est gravée une inscription en trois lignes : « Hélas, Vahballat, fils de Vahballat. » Les yeux, la forme de la barbe et la facture des plis de l'himation à droite [3] semblent prouver que notre buste a été exécuté parmi les premiers du groupe II.

Le même arrangement de l'himation sur l'épaule gauche se retrouve sur le dernier buste (fig. 4), dont les plis de l'himation à droite sont aussi indiqués de la même façon que sur le buste précédent, tandis que les plis dans l'himation à gauche sont à angles aigus, comme par exemple sur le buste de Nûrbel, daté de l'année 181 [4]. La chevelure est formée de trois séries de petites boucles en spirale, dans les yeux un seul cercle incisé indique l'iris et la barbe est rendue par des boucles ondulées comme sur le buste daté de 186 de notre ère [5].

La main gauche tient une schedula, marquée de lignes horizontales [6] et à droite de la tête se trouve une inscription de cinq lignes, dont voici la traduction : « Ḥairan, fils de Nadab'el (fils de) Bôsâ, hélas. » Le nom de Nadab'el, « 'El est bienveillant », se trouve, en dehors de notre inscription, seulement sur un sceau hébraïque du VIIIe-VIIe siècle avant notre ère [7], mais des noms similaires, comme Nadabjah, avec le nom divin Jah (Jahve) au lieu de 'El, se trouvent dans l'Ancien Testament [8]. Même si aucune dédicace au dieu 'El n'a

trouve בנור, Βωννουρ, cf. Ingholt, *op. cit.*, p. 34, n. 3.

(1) *Op. cit.*, pl. III, 2.

(2) *Op. cit.*, II Bd, p. 116-17.

(3) Cf. les bustes datés de 138-39 et 157 de notre ère, *op. cit.*, pl. II, 2 et IV, 1.

(4) *Op. cit.*, pl. V, 2.

(5) *Op. cit.*, pl. V, 3.

(6) Cf. *op. cit.*, p. 24, n. 14.

(7) Vincent, *Revue Biblique*, 1910, p. 417; Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, III, p. 279.

(8) I *Chr.*, III, 18 ; cf. aussi Nadbi-ia dans les tablettes de Nippur (Ve siècle av. J.-C.)

été trouvée jusqu'ici à Palmyre, le nom Nadab'el avec d'autres noms propres palmyréniens déjà connus, composés de 'El [1], montrent que cet ancien dieu sémitique faisait lui aussi partie du panthéon de Palmyre.

Harald Ingholt.

et les noms bibliques : Jônadab et Jehônadab, 'Abînadab, 'Aḥînadab et 'Ammînadab.

[1] E.g. Malak'el, Rab'el, Ref'el et Sa'd'el.

HACHES A DOUILLE DE TYPE ASIATIQUE

PAR

RENÉ DUSSAUD

A l'âge du bronze, la hache n'a pas connu, en Syrie et en Palestine, le développement qui caractérise certaines contrées d'Europe. Les découvertes récentes de Ras Shamra établissent que l'usage de la hache plate n'a pas cessé d'être en usage jusqu'à l'âge du fer, en tant qu'outil. Dans le proche Orient, les seuls progrès ont porté sur la hache employée comme arme.

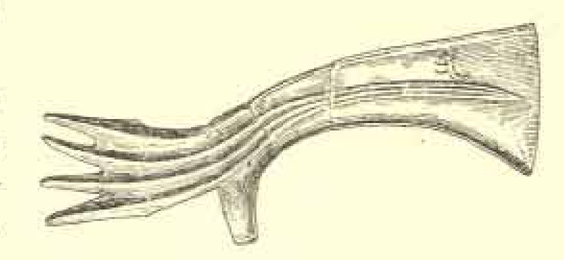


FIG. 1. — Hache à douille de Beisan.

Tel est le cas de la belle hache de bronze du type à douille (fig. 1), qui a été trouvée à Beisan (Scythopolis) par M. Alan Rowe, en 1926. L'auteur de la découverte l'a immédiatement rapprochée de la hache (fig. 2) [1] que tient le roi ou le dieu hittite sculpté contre une des portes de Boghaz-Keui et qu'on a pris tout d'abord pour une Amazone. Dès lors, on conçoit que, signalant à son tour la hache de Beisan, le P. Dhorme ait pu écrire : « C'est un document de premier ordre pour l'histoire de l'armement dans l'antiquité et surtout pour les relations entre les Hittites, les Cananéens, les Égyptiens [2]. » L'observation est exacte, sauf que l'horizon extrême doit être reporté vers le nord-est et non vers le sud. Notre courte note tend simplement à démontrer que le prototype de ces haches de Boghaz-Keui et de Beisan dépend du grand centre métallurgique de l'Asie antérieure qui ne doit pas être limité, comme on l'a pensé jusqu'ici, à la région de l'Urartu (Arménie) ou des Khaldi (au sud du lac de Van) [3], mais être étendue jusqu'en Perse ou en

[1] Notre figure est tirée de OTTO PUCHSTEIN, *Boghazkoï. Die Bauwerke*, pl. XVIII.

[2] DHORME, *Revue biblique*, 1927, p. 100 ; cf. *Syria*, VIII (1927), p. 187.

[3] Voir notre *Lydie et ses voisins aux hautes époques*, p. 77 et suiv. (*Babyloniaca*, XI (1930), p. 146).

Médie occidentale dans les vallées fertiles orientées du nord-ouest au sud-est dont notre croquis cartographique (fig. 18) donne un aperçu.

⁂

De la grande route menant de Babylone à Ecbatane (Hamadan) se détache un peu après Behistoun un embranchement qui conduit à Ispahan en traversant une riche vallée où se dressent Nihavand — la Νιφαυάνδα de Ptolémée — et Bouroundjird. Les environs de Nihavand offrent, sous la forme de tells ou de tépés, de nombreux sites antiques, dont Tépé Giyan, qui ont récemment été mis en coupe réglée par les indigènes et dont les produits ont été apportés sur le marché de Paris. Nous ne possédons encore sur ces découvertes que les renseignements qui ont été recueillis par M. E. Herzfeld, au cours d'un voyage en juillet 1928 [1].

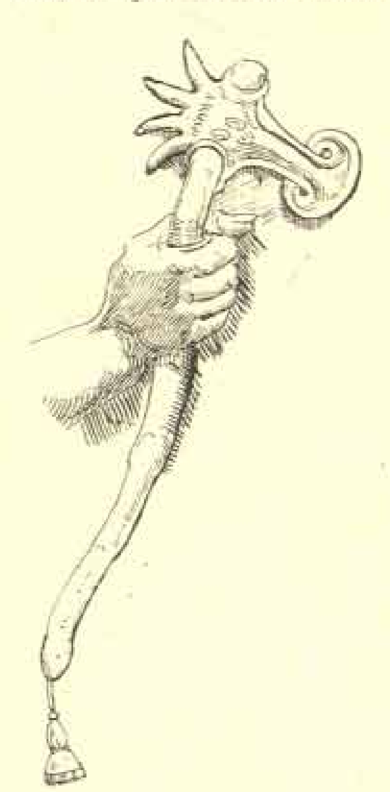


Fig. 2. — Relief de Boghaz-Keui.

On a ainsi mis au jour, avec une céramique assez ancienne, une série importante de haches à douille dont la caractéristique consiste en un développement remarquable de la partie opposée au tranchant, de ce que nous appellerons, pour simplifier, le dos de la hache. Ce développement a moins pour objet d'offrir un autre mode d'atta que — il ne s'agit pas d'un pic, car le tranchantreste vertical — que d'équilibrer l'arme et de renforcer l'emmanchure. Equilibre et renfort, les artisans de cette région ne s'écarteront pas de ces principes et y plieront leur imagination.

La forme la plus simple et la plus ancienne, que nous placerions volontiers assez haut dans la première moitié du IIe millénaire [2], se compose d'une

[1] E. Herzfeld, *Bericht*, dans *Arch. Mitt. aus Iran*, I (oct. 1929), p. 65.

[2] M. Herzfeld, *loc. cit.*, propose la date de 2900-2600, qui nous paraît beaucoup trop reculée par comparaison avec l'armement de Mésopotamie, bien connu à cette époque.

lame verticale évasée sur le tranchant et venue de fonte avec la douille. Celle-ci est renforcée, dans la partie opposée au tranchant, par une ou plusieurs pointes, jusqu'à quatre. L'exemplaire que nous reproduisons (pl. XLII, 1) est à trois pointes ; il a été gracieusement offert au Musée du Louvre par M. Vignier, l'antiquaire parisien réputé. De son côté, M. Herzfeld a publié d'autres pièces semblables[1]. Leur nombre atteste que le centre de fabrication de ces armes de bronze ne devait pas être éloigné de la région de Nihavand, autrement dit qu'il devait se trouver dans la Perse ou la Médie occidentale.

Vers le début du IIIe millénaire, et peut-être dès les derniers siècles du IVe millénaire, régnait en Mésopotamie la hache sumérienne à douille. L'exemplaire que nous reproduisons (fig. 3) a été tiré de la stèle des Vautours par Mlle M. Astruc, ancienne élève de l'École du Louvre. Depuis, les belles découvertes de M. Woolley à Ur ont fourni un exemplaire complet (fig. 4)[2]. Cette hache sumérienne est remarquable par son bord supérieur droit, l'inflexion du tranchant et du bord inférieur, par le biseau qui forme la partie inférieure de la douille et par le renfort de cette dernière.

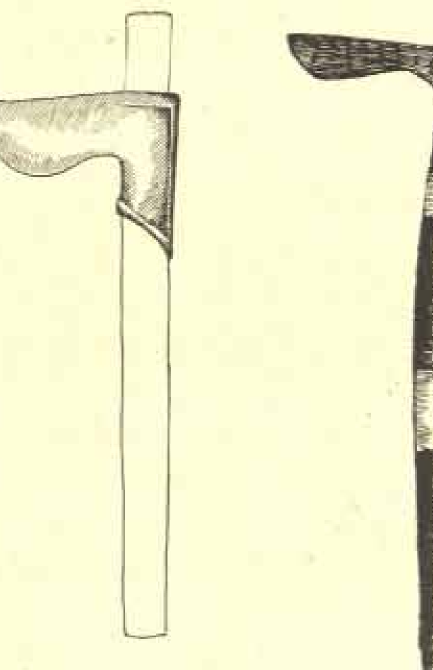


Fig. 3. — Hache sumérienne à douille, d'après la stèle des Vautours d'Eannatoum, découverte à Tello (Musée du Louvre).

Fig. 4. — Hache sumérienne à douille découverte à Ur.

Trois exemplaires de ce type[3] ont été trouvés dans la nécropole de Tépé Aly Abad à Moussian et un quatrième[4], variante sans biseau à la douille. On

[1] *Illustrated London News*, 1er juin 1929, p. 943.

[2] *British Museum Quarterly*, III, pl. XXXVIII, *a*.

[3] J.-E. Gautier et G. Lampre, *Fouilles de Moussian*, dans J. de Morgan, *Mém. Délégation en Perse*, t. VIII, p. 145, fig. 295.

[4] *Ibid.*, fig. 308.

en conclura que cette arme n'était pas seulement en usage en pays sumérien, notamment à Ur, où elle est attribuée à une époque antérieure à la stèle des Vautours.

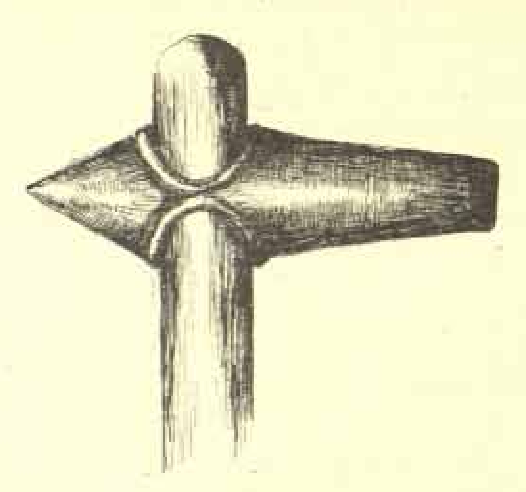


Fig. 5. — Hache à douille accadienne, d'après la stèle de Naramsin (Musée du Louvre).

Ces rapprochements prennent toute leur valeur quand on constate l'analogie qu'offre la céramique de Moussian avec la plus ancienne céramique trouvée en pays sumérien et, dès lors, nous n'aurons pas lieu d'être surpris si, en les comparant attentivement, nous percevons quelque rapport entre les haches de Nihavand et les haches sumériennes.

La dynastie d'Agadé apporte de notables changements dans l'armement ; d'abord l'arc. La stèle de Naramsin, si précieuse à d'autres titres, offre aussi l'intérêt de nous conserver trois types de haches bien caractérisés. D'abord la hache sumérienne, à douille, puis une hache plate presque rectangulaire dont un bord s'insère dans le manche. Enfin aux mains de Naramsin lui-même, vraisemblablement l'arme la plus redoutable, et du dernier modèle, une hache à douille et à talon pointu (fig. 5) ; on peut la dénommer la hache à douille accadienne. Nous conclurons que les anciennes haches du type de Nihavand, à une ou plusieurs pointes (pl. XLII, 1) représentent une combinaison de la hache à douille sumérienne et de la hache accadienne. Ce point est important pour fixer l'évolution des formes et définir les influences.

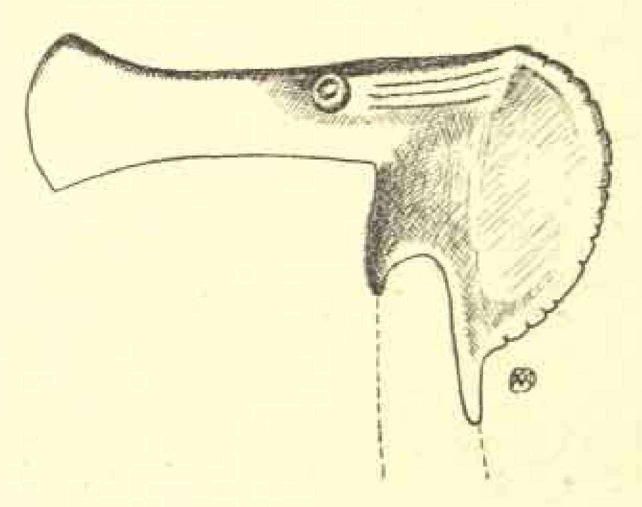
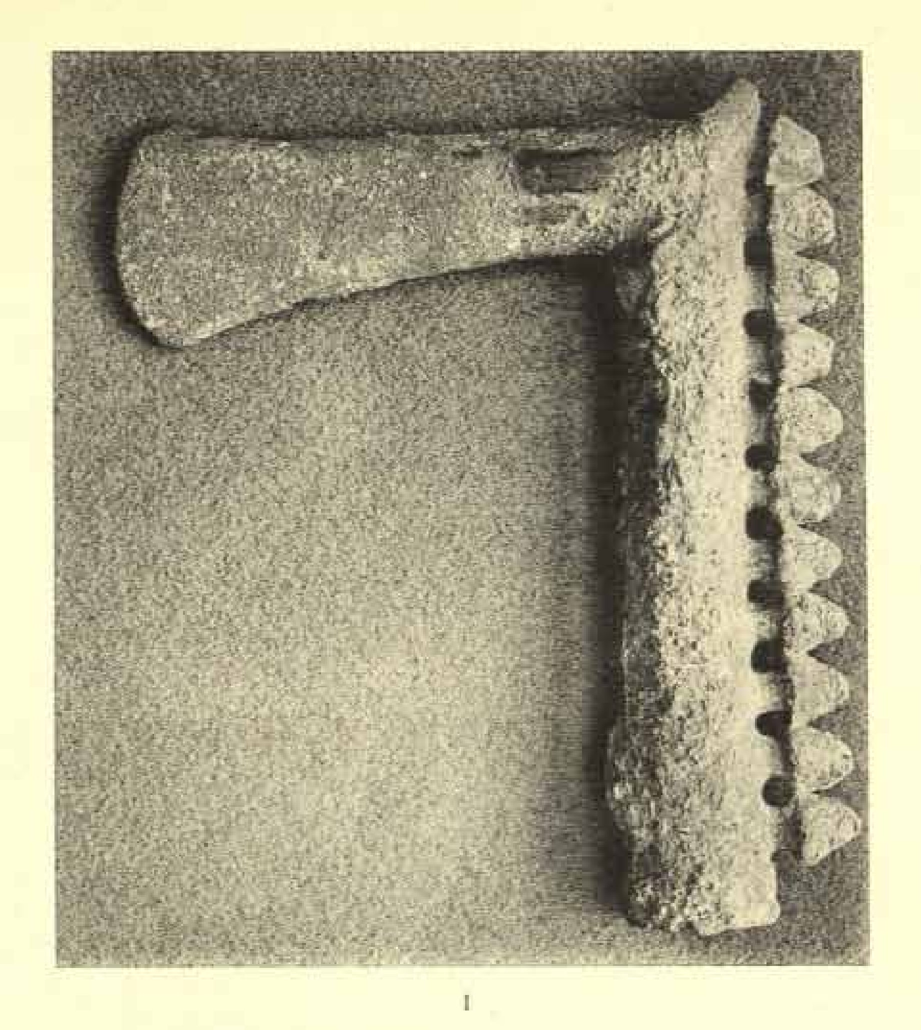
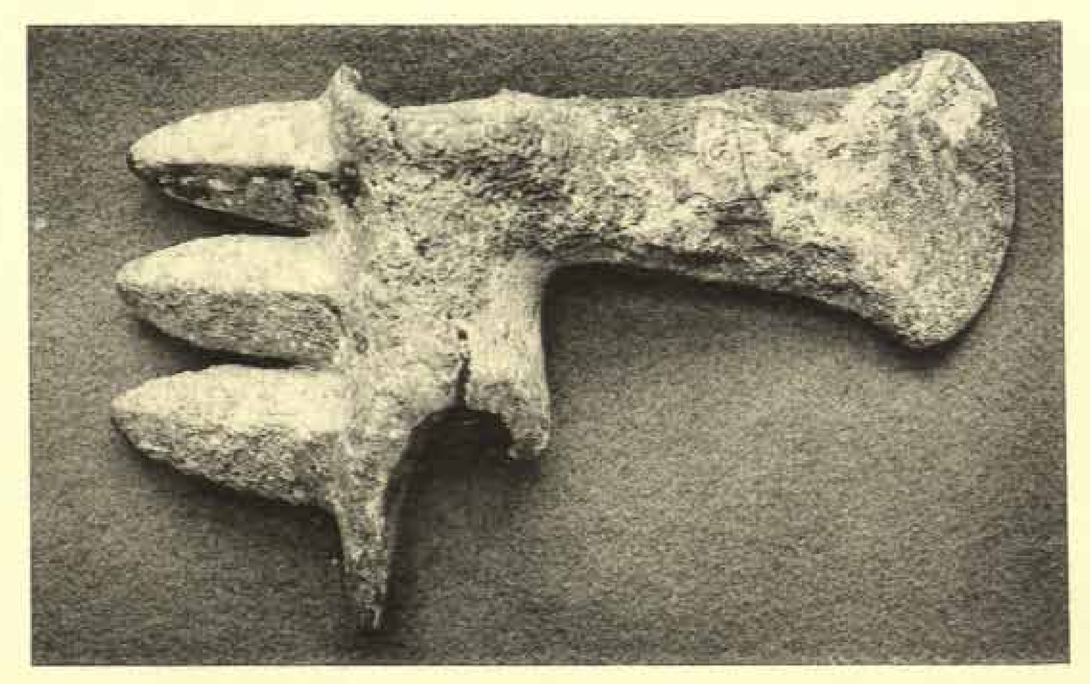


Fig. 6. — Hache à douille de Tépé Giyan, près Nihavand.

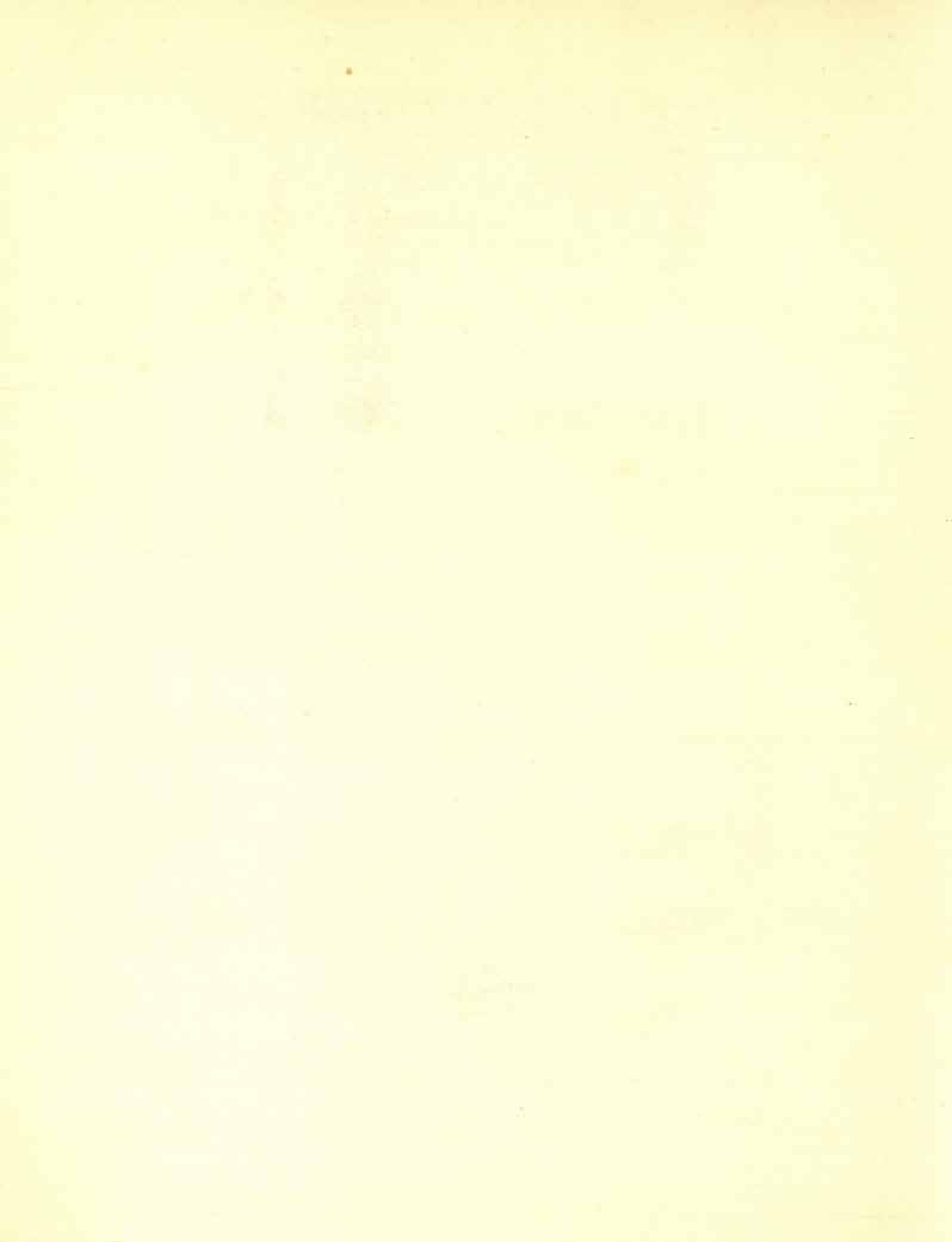


1



2

HACHES A DOUILLE DE NIHAVAND (PERSE)



Ainsi que l'a très heureusement reconnu M. Vignier, la hache du type de la planche XLII, 1, tend à se styliser en forme de tête de cheval. Sur un exemplaire (fig. 6) [1], l'œil de l'animal est nettement indiqué tandis que la crinière s'étale en une masse arrondie. Sur un autre, la douille est devenue un long tube, ce qui permet de développer la crinière par une série de petites pointes (pl. XLII, 2). Cette forme de douille vise à reporter l'effort produit par le choc sur une plus grande surface du manche et à éviter ainsi le bris de ce dernier. Une solution plus élégante est fournie par l'exemplaire de la figure 7 dont la partie métallique renforçant l'extrémité du manche a été conservée [2].

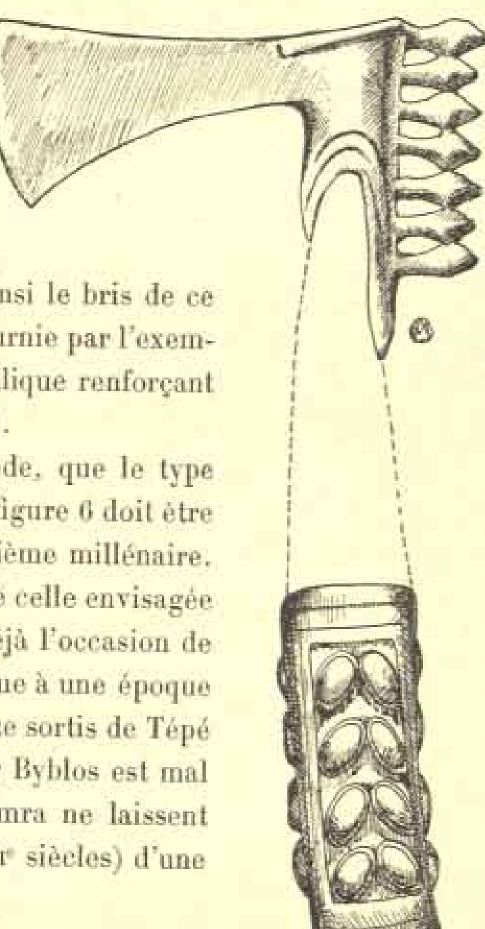


Fig. 7. — Hache à douille de la région de Nihavand et extrémité du manche.

Nous estimons, d'après ce qui précède, que le type développé de la planche XLII, 2 et de la figure 6 doit être attribué, au plus tôt, au milieu du deuxième millénaire. C'est là une date beaucoup plus basse que celle envisagée par M. Herzfeld ; mais nous avons eu déjà l'occasion de montrer que le savant archéologue attribue à une époque trop reculée les produits de l'âge du bronze sortis de Tépé Giyan. En effet, le point d'appui pris sur Byblos est mal établi [3] et les découvertes de Ras Shamra ne laissent aucun doute sur la basse époque (XIIIe-XIIe siècles) d'une série de poignards de Nihavand [4].

Cette opinion est confirmée par le rapprochement, qui nous paraît s'imposer entre les haches de type ancien de Nihavand (pl. XLII, 1) et la hache de Beisan (fig. 1), par suite aussi avec la hache de Boghaz-Keui (fig. 2). Ces

[1] E. Herzfeld, *Arch. Mitt. aus Iran*, I, pl. IV. Flinders Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXXIV (O 119) et p. 12 a publié comme hache syrienne — elle peut avoir été trouvée en Syrie — une hache certainement fabriquée en Perse occidentale. La hache, *ibid.*, pl. XXIV, 171, porte un *vav* phénicien du XIIIe siècle av. J.-C.

[2] *Ibid.*, pl. V.

[3] *Syria*, XI (1930), p. 173.

[4] *Syria*, XI (1930), p. 299. On verra ci-après, p. 260, que ces poignards proviennent du Louristan.

deux dernières qui appartiennent au XIV^e siècle avant notre ère, sont l'aboutissement de la hache à trois ou quatre pointes du type de Nihavand, examiné ci-dessus, qu'on estimera au moins de trois ou quatre siècles plus ancienne.

Ce n'est pas seulement l'aspect général qui est modifié dans les haches de Beisan et de Boghaz-Keui, ce sont plusieurs détails importants, comme le fait de reporter en avant le prolongement inférieur de la douille pour former butoir et répartir le choc sur une plus grande longueur du manche. Cela a permis de donner à la hache de Beisan cette courbure savante qui la caractérise. La hache de Boghaz-Keui a une allure d'apparat ; elle n'est d'ailleurs connue que

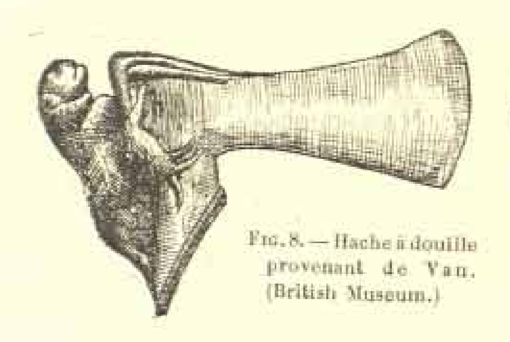


Fig. 8. — Hache à douille provenant de Van. (British Museum.)

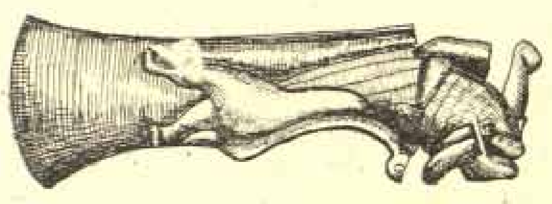


Fig. 9. — Hache à douille provenant d'Hamadan. (British Museum.)

par un relief. Mais l'une et l'autre de ces armes offrent un état développé de l'ancienne hache à douille de type asiatique que l'on relève à Nihavand.

Sur certaines haches de Nihavand on ne se contente pas de la stylisation habituelle, on voit apparaître au dos de l'arme des figures animales, notamment le lion. A ce type se rattache une hache trouvée à Van (fig. 8), où un lion est attaqué par un chien [1]. Elle descend probablement assez bas dans l'âge du bronze, mais elle rappelle le type ancien par la forme de la lame, le renfort allongé dans le haut et la douille se terminant en biseau. Plus récente, probablement d'époque mède, est la hache, également au British Museum, provenant de Hamadan [2] (fig. 9) dont il est facile maintenant d'établir les origines. La comparaison des figures atteste que le renfort marque le haut de l'arme.

Le modèle à douille avec protubérance arrière n'a pas servi seulement,

[1] *British Museum, A Guide to antiquities of the Bronze Age*, 2^e éd., 1920, p. 176, fig. 187 ; Rostovtzeff, *Iranians and Greeks* (1922), pl. XI, c.

[2] *British Museum, A Guide*, p. 176, fig. 188 ; Rostovtzeff, *loc. cit.*, p. 58, pl. XI, B : « Persian lion-headed griffin, winged and horned, with its head reverted. » Ces deux ouvrages représentent cette hache, sens dessus dessous.

dans les mêmes milieux asiatiques, à l'arme qu'est la hache ; on l'a encore utilisé, comme d'un bon rendement, pour le marteau — qui, à vrai dire, a pu

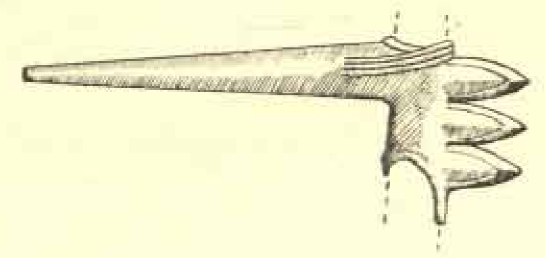




Fig. 10. — Sorte de marteau à tige ronde. Environs de Nihavand.

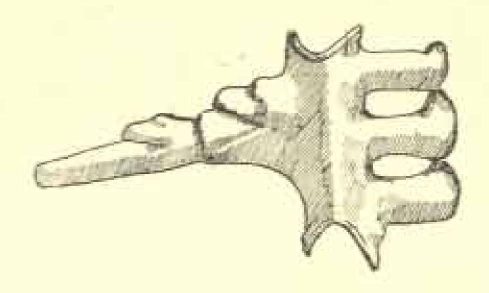


Fig. 11. — Instrument de même type : la tige sort de la gueule d'animaux.

servir d'arme ou de simulacre. La tige circulaire étant fort mince, on a réduit la hauteur de la douille (fig. 10), mais on y retrouve tous les éléments caractérisant la douille employée pour les haches.

La pointe d'un de ces marteaux de Nihavand semble sortir de la gueule de deux animaux mal déterminés, peut-être des lions (fig. 11). On en rapprochera une hache de Suse (fig. 12) dont le plat sort de la gueule d'un animal mal défini, avec corne sur le front et une sorte de crinière dans le dos [1]. Cette hache provient du dépôt de fondation du temple de Shoushinak ; elle est donc antérieure au XIIe siècle. Tout en rentrant dans le cercle d'influence que nous avons indiqué [2] elle paraît de fabrication locale, car la tête de ce griffon se rencontre sur des objets d'or de la même trouvaille. Nous retrouverons une telle combinaison décorative à plus basse époque.

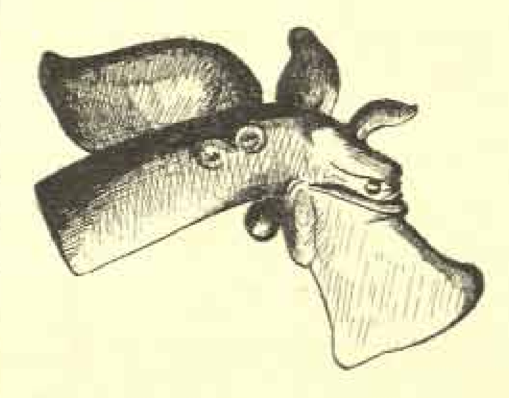


Fig. 12. — Hache à douille de Suse. (Musée du Louvre.)

[1] Morgan, *Délég. en Perse*, t. VII, p. 80 et pl. XVII, 8.

[2] Le rapprochement n'est pas fortuit, car on sait combien sont étroits les rapports entre la céramique de cette région et la céramique de Suse, au point que M. Herzfeld voit dans cette dernière un simple développement de la céramique des hauts plateaux.

Pour nous en tenir actuellement à l'âge du bronze, nous ne voyons rien à comparer à cet ensemble parmi les produits d'autres arts et si l'on demandait quel rapport on peut établir entre le type de hache à douille à décor animal et la fameuse hachette de Mallia [1], en Crète, nous répondrions : aucun. D'abord, à cause de la date. La hachette en schiste de Mallia remonte au Minoen moyen ; elle est donc antérieure à 1550. Or, à cette époque, les haches asiatiques n'admettaient que fort discrètement le décor animal, tandis qu'à Mallia l'animal constitue tout l'objet. Ainsi, parmi les haches syriennes à double évidement dont, comme l'a remarqué M. Bonnet, la douille est un emprunt à l'Asie et la forme semi-circulaire une imitation des armes égyptiennes, on n'en connaît qu'une [2] jusqu'ici, probablement de peu antérieure à 1500 avant J.-C., où deux animaux viennent orner le dos de l'arme (fig. 13). On ne manquera pas d'attribuer cette particularité à une influence venue de l'est.

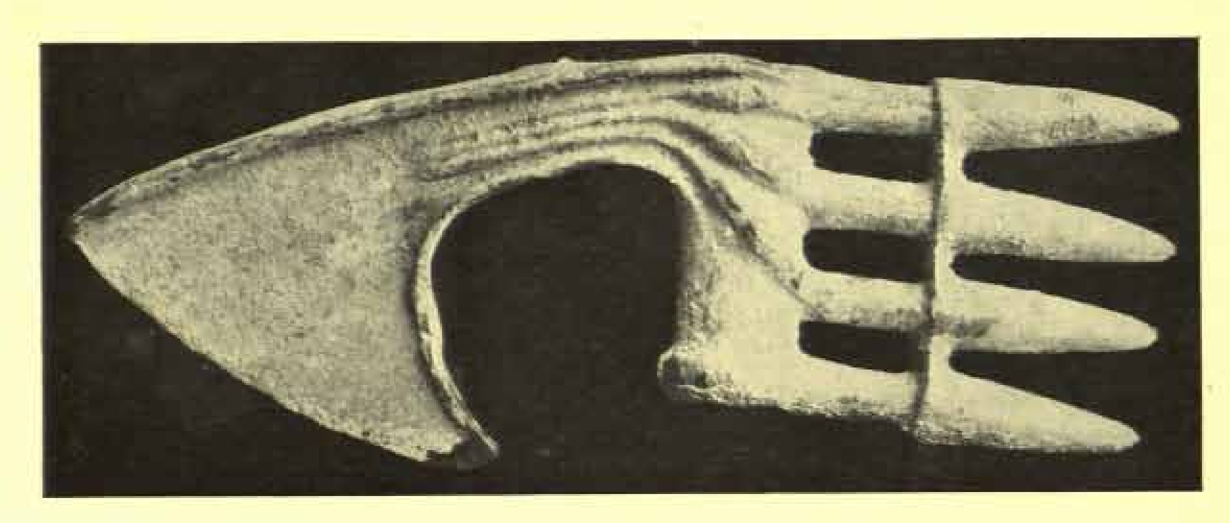
On peut, d'ailleurs, hésiter à reconnaître le modèle d'une hachette à douille métallique dans la panthère de Mallia, d'autant plus que le trou dans lequel s'engageait le manche n'est pas percé de part en part. Cet emblème religieux n'a probablement qu'une relation accidentelle avec la hache ; en tout cas, sa forme ne dérive pas des haches asiatiques étudiées ici.

La fabrication des objets en bronze était si florissante et elle manifestait un art si vivace et si varié dans les régions de l'Iran, qu'elle n'a point cessé, même en ce qui concerne les armes, au moment où l'usage du fer s'est généralisé. Elle a soutenu la concurrence en développant l'ornementation et en établissant des pièces de luxe. On citera notamment la belle hache d'Hamadan (fig. 9), dont nous avons déjà parlé. On attribuera également au premier millénaire avant notre ère un type de hache qui prolonge vers les armes d'apparat (pl. XLII *bis*, 1) les modèles que nous avons examinés.

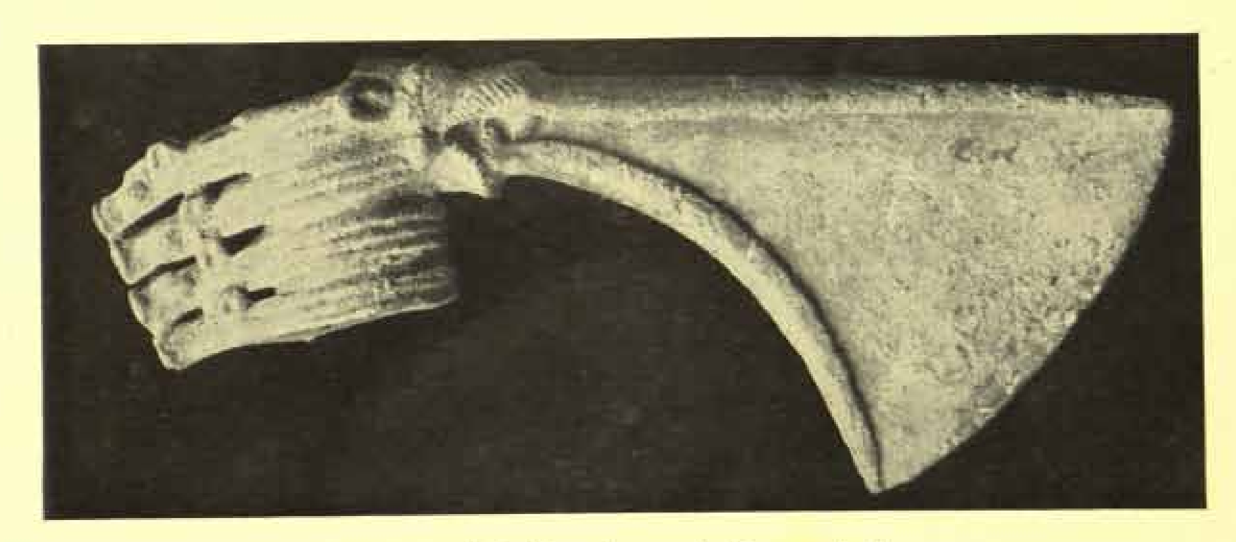
On retrouve, en effet, sur ce dernier exemplaire, les pointes ménagées au dos de la douille ; mais elles forment moins corps avec elle et elles prennent un développement excessif. On retrouve aussi la tradition des nervures partant

[1] J. Charbonneaux, *Trois armes d'apparat du palais de Mallia (Crète)*, dans *Monum. et Mém. Piot*, XXVIII, p. 1 ; cf. *Syria*, VIII (1927), p. 181 ; F. Chapouthier et J. Charbonneaux, *Fouilles exécutées à Mallia*. Premier rapport, p. 58.

[2] *British Museum Quarterly*, IV, 4 (1930), pl. LX, a.

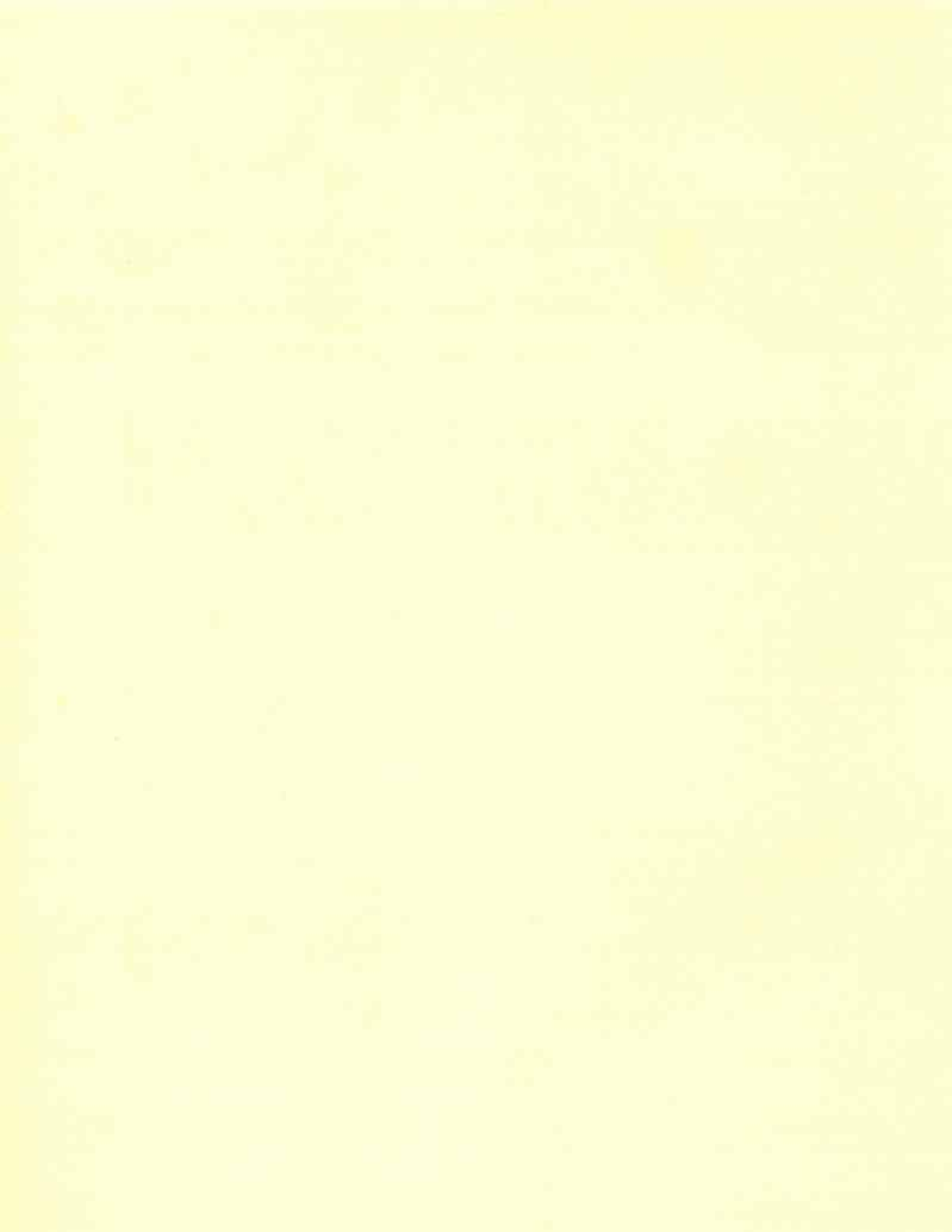


1. — Hache à douille en bronze de l'époque du fer.



2. — Hache à douille en bronze de l'époque du fer.

HACHES PROVENANT DU LOURISTAN (PERSE OCCIDENTALE).
(Musée du Louvre.)



de la base de ces pointes, entourant la douille comme un lien et venant mourir dans le plat de l'arme, d'après le principe appliqué déjà dans la hache de Beisan (fig. 1). Sur d'autres exemplaires ces nervures de renfort simulent vraiment des liens qui s'entrecroisent comme il est indiqué sur notre figure 10. Mais tout cela ne suffisait pas pour donner au plat, qui s'était aminci, la résistance nécessaire. Aussi a-t-on accompagné les bords supérieur et inférieur de l'arme d'une petite cornière en forme de T qui assure une rigidité parfaite. On pouvait alors alléger la partie inférieure de la hache au moyen d'une large échancrure qui donne à ce modèle une forme si originale et prépare les hallebardes, qui apparaissent dans la suite avec un décor qui les apparente au décor chinois de l'époque des Han.

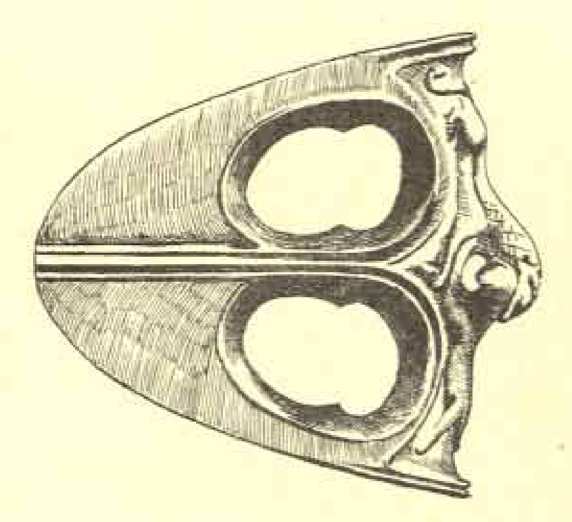


Fig. 13. — Hache à douille syrienne à deux évidements. (British Museum.)

Une hache récemment entrée au Louvre (pl. XLII *bis*, 2) résume l'évolution que nous avons essayé de reconstituer. Elle est à douille avec quatre pointes au dos qui ont pris l'aspect de têtes chevalines. La lame, renforcée en haut et en bas par une cornière en T venue de fonte, sort de la gueule d'un monstre. Le tranchant, selon une habitude ancienne, est incliné sur l'axe de l'arme. Elle ne nous paraît pas antérieure, ou de très peu, à l'époque achéménide.

Avec ces haches en bronze de l'âge du fer, est apparu récemment tout un matériel des plus curieux. On l'a donné comme provenant également des fouilles de Nihavand ; mais le style en est différent, l'époque aussi, et un bon observateur dont on sait la compétence pour les antiquités de Perse, M. Arthur Upham Pope, récemment revenu de ces régions, nous a certifié que cette série de bronzes ne provenait pas de la région de Nihavand, mais du Louristan, ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse en trouver ailleurs. M. Pope a constaté que la céramique découverte avec ces bronzes ne rappelle en rien ni le style de Suse I ni celui de Suse II.

Les plus curieuses de ces pièces constituent des mors de chevaux. On a contesté cette définition et supposé que ces objets avaient servi de chevet pour la tête des morts. Ici aussi, M. Pope veut bien nous apporter l'appui de ses observations en nous signalant que certains exemplaires sont brisés au milieu comme les mors modernes. De plus, les défunts seraient fréquemment enterrés avec leur cheval portant encore le mors dans la bouche. Au revers de chaque plaque latérale est une bélière venue de fonte et permettant de passer une agrafe, aussi des pointes ayant servi à fixer un cuir protecteur attaché à la bride. Les objections contre la définition d'une telle pièce comme mors tombent si l'on admet qu'il ne s'agit que d'un usage funéraire.



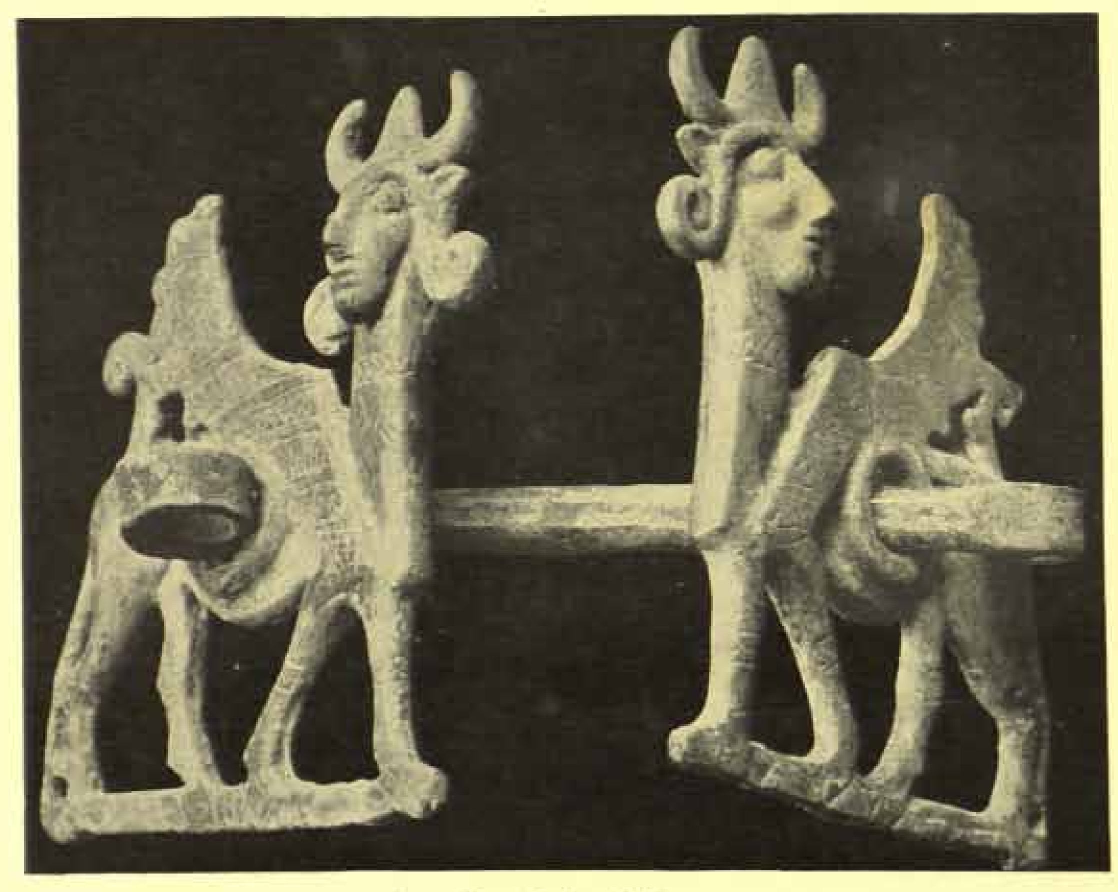
Fig. 14. — Détail de la tête d'un des sphinx représentés pl. XLII *ter*, 2.

Les représentations des plaques latérales sont assez variées. Une des plus curieuses et des plus anciennes (pl. XLII *ter*, 1) nous a été communiquée par M. Pope et elle éclaire certains sujets restés énigmatiques. On y voit un personnage debout muni de cornes, donc un dieu ou un héros divin, aux prises avec deux griffons dressés. Sur le devant de la scène deux taureaux sont accroupis, chaque griffon posant une de ses serres sur l'animal.

Cette pièce n'est pas d'un grand art, mais elle le reflète. Le style des griffons, notamment les ailes recoquillées, nous place à l'époque néo-babylonienne ou, au plus tard, à l'époque achéménide. M. G. Contenau nous a signalé un fragment de brique émaillée, provenant de Suse, qui offre certainement le même sujet : il ne subsiste plus que la tête du héros et la partie supérieure d'un des griffons. La pièce de Suse est attribuée par M. de Mecquenem, d'après les circonstances de la trouvaille, à l'époque néo-babylonienne. A vrai dire, à cette basse époque, il semble qu'on ait confondu Gilgamesh et Enkidou en un



1. — Homme-taureau entre deux griffons.
Bronze communiqué par M. A. U. Pope.



2. — Mors de cheval. Bronze.
(Musée du Louvre.)



seul génie bienfaisant, car si la chevelure bouclée est bien celle du premier, la coiffure à cornes appartient généralement au second. Il se peut même que le schématisme des pieds et des jambes dans le bronze de pl. XLII *ter*, 1, dérive des pattes de l'homme-taureau. La valeur apotropaïque du motif a répandu et maintenu longtemps l'emploi de ce motif [1].

Ce ne sont pas seulement les cylindres [2] qui permettent d'établir le rapprochement que nous présentons, c'est aussi le texte même de l'épopée de Gilgamesh où il est dit que

Gilgamesh est parfait en force,
Et comme un taureau sauvage s'est affermi sur les hommes [3].

Il triomphe aussi des animaux les plus redoutables. Avec Enkidou, son fidèle compagnon, qui, nous l'avons vu, se confondait avec lui à basse époque, il vient à bout du taureau céleste envoyé contre lui par Anou à la demande d'Ishtar et, d'autre part, les deux amis se faisaient un jeu de mettre à mort les lions.

Nous avons pris et frappé le taureau céleste,
Nous avons exterminé Ḫoumbaba qui habitait dans la forêt de cèdres,
Mon ami qui avec moi tuait des lions [4].

La vogue de Gilgamesh, vainqueur de lions, l'a fait pénétrer jusque dans la grotte de l'Ida en Crète sur une sorte de disque votif de la basse époque assyrienne ou même néo-babylonienne [5]. Ainsi s'expliquent également les bas-reliefs assyriens du Louvre où Longpérier avait reconnu le fameux héros maintenant un lion [6].

[1] Les figurines d'argile n[os] 212-215 de E. Pottier, *Catalogue des Antiquités assyriennes*, figurant une sorte de Gilgamesh, ont été trouvées dans des cachettes du palais de Khorsabad. Leur valeur apotropaïque est donc certaine.

[2] Ainsi Delaporte, *Catalogue des Cylindres orientaux* (Musée du Louvre), II, n° 78 : « Gilgamesh, le corps sanglé dans une ceinture, touche des deux mains à la crinière des lions dressés sur lui. » On notera la permanence du détail de la ceinture.

[3] P. Dhorme, *Choix de textes rel. assyro-babyloniens*, p. 199, 38-39 et 45-46.

[4] *Ibid.*, p. 267, 23-25.

[5] Souvent reproduit notamment dans nos *Civilisations préhelléniques*, 2[e] éd., pl. VIII, à comparer avec le cylindre *ibid.*, fig. 224; voir aussi Delaporte, *op. cit.*, II, n° 673.

[6] E. Pottier, *Catalogue des Ant. assyr.*, n[os] 16-17.

La valeur apotropaïque que représente la figure populaire de Gilgamesh semble se concentrer, un peu comme dans le cas de Bès, sur sa face, ce qui explique que le sphinx (fig. 14) prenne la tête du héros : même coiffure pointue, mêmes cornes latérales, même chevelure à la mode hathorienne, pour rendre la longue chevelure bouclée caractéristique du héros de la force [1]. On emprunte à Enkidou ses oreilles animales caractéristiques.



Fig. 15. — Bronze. (Musée du Louvre.)

L'exemplaire, constituant également un mors, qui illustre cette description et que nous reproduisons pl. XLII *ter*, 2, et fig. 14, nous paraît devoir être placé à l'époque achéménide [2]. Bien que le bronze ait été donné comme provenant de Nihavand, il est vraisemblable qu'il a été trouvé dans le Louristan comme ses congénères.

Cependant, il semble que la faveur populaire en Iran ait de préférence rapproché Gilgamesh, ou plutôt le complexe dérivant du couple Gilgamesh-Enkidou, des représentations du lion et notamment des deux lions affrontés et ce motif subira avec le temps de curieuses transformations.

Souvent il ne subsiste que les deux lions dressés et affrontés, soit qu'on les ait conçus tels quels, soit que le personnage central monté sur une tige ait disparu, car l'objet (fig. 15) est perforé de bout en bout. Un motif semblable a été découvert dans une tombe de la presqu'île de Taman (Russie méridionale) qu'on a proposé d'attribuer au VII^e siècle avant J.-C. [3].

Plus récente, et provenant du Louristan, est une plaque ajourée, montée sur une tige, dont nous devons la connaissance à l'obligeance de M. Arthur Upham Pope, où notre héros à la Gilgamesh est figuré entre deux lions dressés

[1] Attesté non seulement par les représentations des cylindres, mais également par l'épopée : « Il (Gilgamesh) fit retomber sa chevelure sur son dos » dans DHORME, *op. cit.*, p. 243, 2. Même croyance populaire dans la légende de Samson.

[2] Pour l'usage du sphinx dans l'art décoratif achéménide, voir le bas-relief de Suse publié par M. de Mecquenem, *Les Arts asiatiques*, VI, pl. XIII.

[3] ROSTOVTZEFF, *Iranians and Greeks*, pl. V, 4.

(fig. 16). Doit-on placer cette plaque disposée, avec son manche, comme une enseigne, à la fin de l'époque achéménide ou au début de l'époque parthe ? L'attitude du personnage et des lions suggère qu'ils supportent le ciel : mais nous manquons d'éléments de comparaison pour asseoir cette hypothèse.

A l'époque parthe, le motif à valeur apotropaïque se déforme de la manière la plus bizarre. A force d'épouser la tige centrale contre laquelle ils se



FIG. 16. — Plaque ajourée en bronze.
Photographie communiquée par M. A. U. Pope.



FIG. 17. — Bronze du Louvre.

dressent, les lions seront coupés en deux. Le génie que nous avons proposé de dériver d'une combinaison de Gilgamesh-Enkidou se dresse entre les deux mufles ouverts (fig. 17). Il a perdu la chevelure bouclée, mais il a conservé, de part et d'autre de la tête, les longues oreilles d'Enkidou. Dans certains exemplaires le héros divin maîtrise les monstres de ses deux mains. L'arrière-train des lions n'est plus reconnaissable que par la queue enroulée des félins. Même sur certains exemplaires, une seconde figure humaine surgit au-dessous de la première et son corps paraît constitué avec les arrière-trains des lions [1].

[1] *Ibid.*, pl. II, D (bouquetins) ; pl. V, (lions). Cf. notre planche XLII *quater*, 4.

Nombre de ces pièces existent dans les musées et sont généralement attribuées à la Cappadoce. Le champ d'action des Parthes n'interdit nullement que des exemplaires aient été utilisés en Asie Mineure ; mais il faut placer en Perse le centre de diffusion de ce type.

On a essayé souvent d'expliquer ces figures comme des ornements de chars, trouvés en Cappadoce. En réalité, ce sont des idoles qu'on déposait

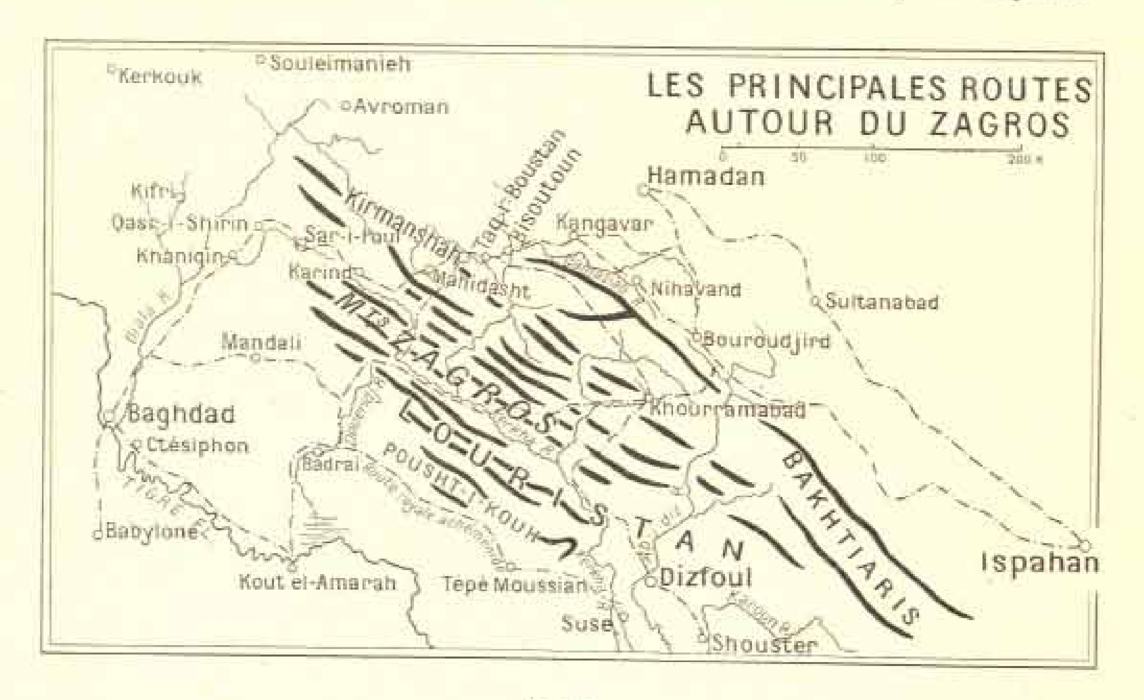


Fig. 18.

dans les tombes. Nous nous sommes laissé entraîner à dépasser le cadre des haches à douilles parce que les trouvailles du Louristan ou des autres régions de la Perse devaient être distinguées de celles de la région de Nihavand.

La chaîne du Zagros (fig. 18) détermine des vallées parallèles ne communiquant entre elles que par des cols qui dépassent 2.000 mètres et atteignent parfois 3.000 mètres. D'autre part, ces vallées sont elles-mêmes séparées en bassins par des cluses infranchissables.

Les habitants du Louristan, descendant des anciens Cosséens, ne peuvent mener qu'une vie nomade, à laquelle correspond bien la quantité de pièces de harnachement qu'on y découvre, et ces populations ont toujours joui d'une

réelle indépendance. Au sud, c'est la riche plaine de Suse; au sud-ouest la Mésopotamie, qui les a souvent attirés; au nord, des vallées moins rudes et parsemées de villes servant d'entrepôts au commerce par caravanes. Ces villes jalonnent la route Karind-Kirmanshah-Bisoutoun-Nihavand-Bouroudjird vers Dizfoul.

Un renseignement de Strabon illustre l'opposition que l'archéologie fait apparaître entre le Louristan et le pays plus au nord. Les populations de la région de Nihavand étaient alors connues chez les Grecs sous le nom de Paractacènes. Plus que les Cosséens, dont ils étaient séparés par le Zagros, et dont les Loures sont les descendants, ils avaient le goût de l'agriculture, sans cependant s'abstenir de brigandage[1]. La riche céramique de l'âge du bronze autour de Nihavand atteste que la population de cette région était alors essentiellement sédentaire et laborieuse.

Les découvertes récentes dans le Louristan éclairciront peut-être d'autres questions; mais notre incompétence ne nous permet pas de les aborder [2]. Quand on aura publié toutes les pièces de bronze sorties des dernières fouilles, on se convaincra de l'importance de cette région pour l'histoire de l'art. Cependant, il y aura lieu de la considérer moins comme un centre particulièrement actif, dont l'influence rayonnait au loin, que comme un îlot dont l'isolement aura mieux conservé qu'ailleurs les vestiges antiques. Comme dans la région de Nihavand, la civilisation a rétrogradé en ces régions avec la désaffection de l'agriculture. Avec l'apparition des mors de chevaux et des pièces de harnachement, l'art encore empreint de motifs anciens tourne au barbare; l'agriculture cède au nomade.

[1] STRABON, XVI, 1, 18.

[2] Nous faisons allusion notamment à ce qu'on a appelé l'art scythe, puis l'art des steppes, auquel M. RENÉ GROUSSET, *Les Civilisations de l'Orient*, III (La Chine), paraît rapporter une plaque de mors (fig. 100) bien voisine cependant de la série du Louristan. D'autre part, nous avons dit qu'un contact très net apparaissait entre certaines pièces du Louristan et le décor de l'époque des Han. On peut, dès lors, se demander si le motif de la garde de sabre Han du Louvre reproduite dans R. GROUSSET, *op. cit.*, fig. 78, n'est pas emprunté au répertoire parthe signalé ci-dessus; cf. *ibid.*, fig. 76 d'un traitement plus libre et plus original, plus nettement chinois.

APPENDICE

Dès que nous nous sommes mis à l'étude des récentes trouvailles faites en Perse, nous n'avons pas manqué de faire appel à l'expérience et aux renseignements de M. André Godard, notre collaborateur, brillant architecte qui s'est fait un nom en archéologie orientale depuis sa belle exploration en Afghanistan et qui a été nommé, il y a deux ans, directeur du service archéologique en Perse, choix qui témoigne de la perspicacité du gouvernement persan. Déjà le Musée de Téhéran, à peine créé, présente un vif intérêt.

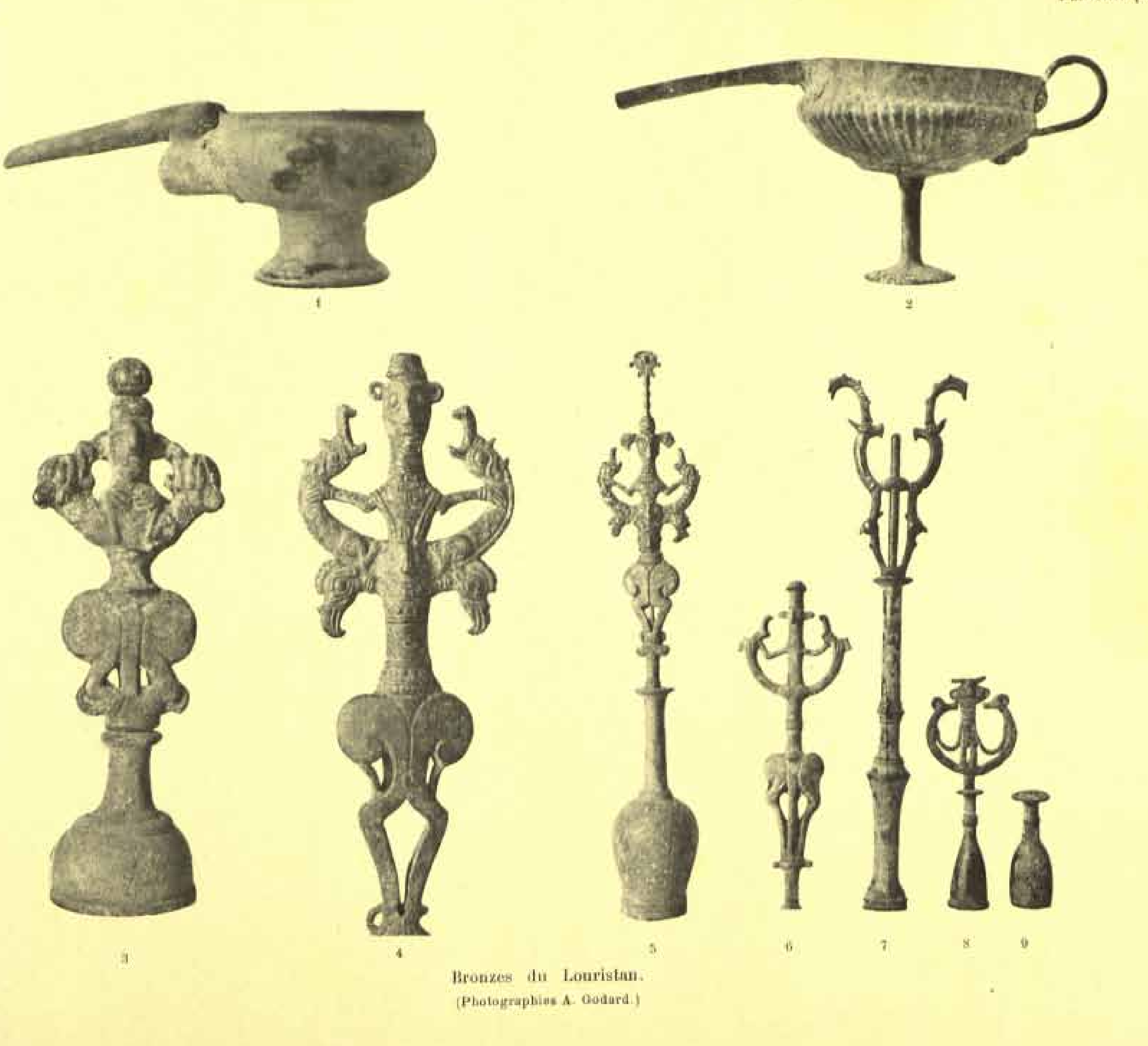
M. Godard avait bien voulu nous promettre d'aller passer un mois, cet été, dans les vallées de la Perse occidentale. Mais les obligations de son service, notamment le rassemblement et l'envoi des objets destinés à figurer dans la prochaine exposition de Londres, l'en ont empêché.

Cependant, l'éminent directeur avait réuni une documentation importante qu'il veut bien nous communiquer dans une lettre datée de Téhéran, 15 août 1930, en nous autorisant à l'utiliser. La mise en pages de notre article étant achevée, il nous a été impossible de le remanier et c'est en appendice que nous résumons le remarquable rapport de M. A. Godard ; ainsi présenté à part, on en appréciera mieux la valeur. Ce rapport confirme, sur les points essentiels, les conclusions auxquelles nous avions abouti.

En particulier, et c'est le nœud de la question, M. Godard explique qu'il faut nettement distinguer jusqu'ici, entre les découvertes de la vallée de Nihavand et celles du Louristan.

Cela m'amène, nous écrit M. Godard, à vous parler tout de suite des poignards en provenance soi-disant de Nihavand dont vous contestez justement la date dans *Syria*, X, p. 299. Ces poignards proviennent du Louristan ; j'en possède d'identiques dont l'origine est certaine. Leur date n'est donc pas liée à celle des objets de Nihavand.

La région de Nihavand a presque exclusivement fourni de la céramique peinte (fig. 19 et 20), de petits animaux et personnages en terre cuite, des colliers en perles grises comme la Délégation en Perse en a tant trouvé dans Suse I, un grand nombre de cachets-boutons et, en beaucoup moins grande quantité, des cylindres ornés de dessins géométriques ou de représentations humaines et animales assez grossières. Pas d'écriture sauf, paraît-il, sur un cylindre que M. Herzfeld avait acheté et que je ne connais pas.



Bronzes du Louristan.
(Photographies A. Godard.)



Relativement peu de métal, poignards, petites haches dans le genre de celles qui sont figurées sur le stèle de Naram-Sin, pointes de javelines et de flèches, le tout en bronze.

Dans le Louristan, c'est tout autre chose. On y trouve surtout du métal bronze, un peu de fer et un peu d'or. Peu de céramique, d'ailleurs grossière, à décor peint, uniquement géométrique et dont les formes sont souvent imitées de celles de récipients en métal. On a mis au jour surtout des mors de chevaux, des fibules en arc, de longues épingles à grosse tête très décorée, des idoles, des grelots, des animaux ayant servi de pendeloques, le tout en bronze.

On présente souvent les objets découverts dans le Louristan comme provenant de



Fig. 19. — Vase peint de la région de Nihavand.



Fig. 20. — Vase peint à anse de la région de Nihavand.

Harsin, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Kirmanshah. En réalité, Harsin est le marché de ces objets. Les fouilleurs loures travaillent dans une vallée conduisant de Harsin à Khorremabad. Le centre des trouvailles semble être, pour le moment, Karkavan.

M. Herzfeld a acheté à Khorremabad, en 1928, un vase de bronze assez semblable, mais plus grand, que celui représenté ici (pl. XLII *quater*, 1) et qui ne mesure que 7 centimètres de haut. Tous les objets qu'on envoie actuellement du Louristan en Europe proviennent de tombes.

A Karkavan, me dit un de mes informateurs, il n'y a rien que des tentes noires, des hommes sauvages et du blé dans le fond de la vallée. Sur une distance d'environ 36 kilomètres on compte une quarantaine de tépés (tells) de 2 à 4 mètres de hauteur. Les tombes ne se trouvent pas dans les tépés, mais sur la pente de la montagne.

Les tombes, continue M. Godard, construites en pierres sèches, sont de deux types, rectangulaires ou rondes. Les premières, généralement de six pierres (le fond, quatre

côtés et couvercle) ont en moyenne 2 mètres de long sur 0 m. 80 à 1 m. 20 de large, dimensions intérieures. Les tombes circulaires ont de 1 m. à 1 m. 20 de diamètre.

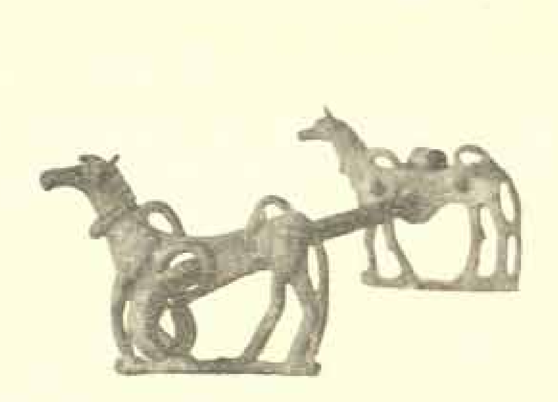


Fig. 21. — Mors sans brisure, avec deux chevaux aux extrémités formant plaque de mors.



Fig. 22. — Mouflon ailé en plaque de mors.

Les tombes rectangulaires sont de beaucoup les plus nombreuses ; elles ont donné, semble-t-il, les plus beaux objets. Le cadavre y est allongé, la tête reposant parfois sur l'axe d'un de ces mors de cheval dont on connaît aujourd'hui un grand nombre de variétés. Les montants du mors figurent des chevaux (fig. 21), des ibix ou des mouflons pourvus d'ailes (fig. 22).

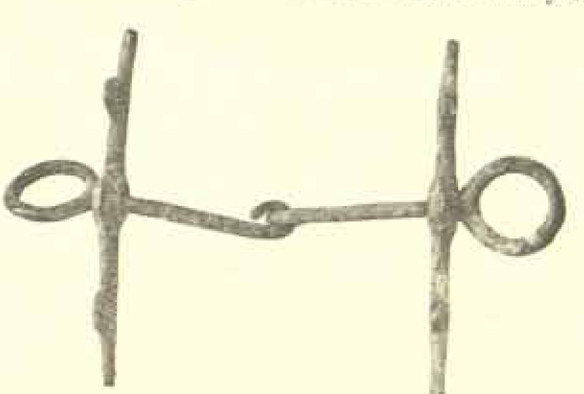


Fig. 23. — Mors brisé.

Il est intéressant de signaler la présence de chevaux qui confirme l'origine de la plaque de mors, de la collection Vignier, signalée plus haut [1].

D'autre part, les ibex et mouflons ailés [2] sont un développement ou une

[1] Ci-dessus, p. 259, note 2 et René Grousset, *Les Civilisations de l'Orient*, III, *La Chine*, p. 137, fig. 100.

[2] Un exemplaire au British Museum publié par Dalton, *Treasure of the Oxus*, 2e éd., fig. 25. Ne fait pas partie de ce qu'on appelle le Trésor de l'Oxus.

adaptation locale des sphinx de l'époque achéménide (voir pl. XLII *ter*). Le motif ayant perdu sa signification, amène un retour vers la nature.

D'autres mors, tout simples, se composent d'un axe articulé au centre, terminé en forme d'anneaux et de deux montants droits (fig. 23). C'est notre mors de filet et c'est celui que de Morgan reproduit dans la *Préhistoire orientale*, III, p. 250, fig. 246, parmi d'autres objets importés en Europe occidentale aux temps préhistoriques [1].

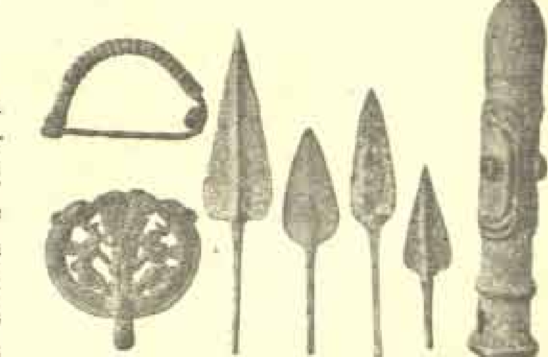


Fig. 24. — Fibule, pointes de flèches, et divers. Bronzes du Louristan.

On est tenté d'abord de penser que ce dernier type représente le mors usuel et le premier type un mors uniquement votif. Mais la présence, sur la face interne des

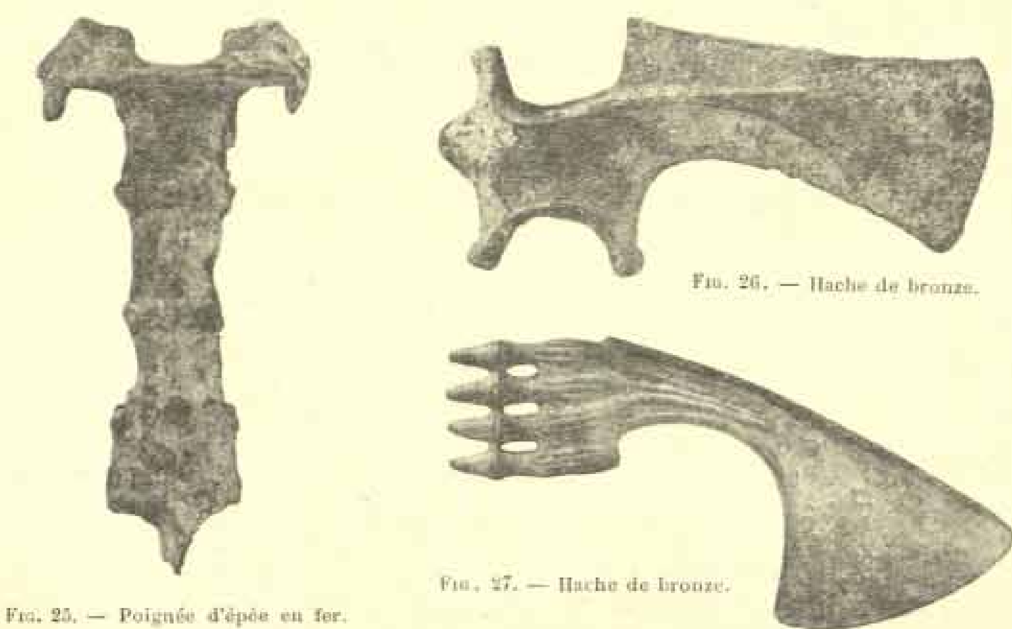


Fig. 26. — Hache de bronze.

Fig. 27. — Hache de bronze.

Fig. 25. — Poignée d'épée en fer.

montants en forme d'animaux, d'anneaux destinés à l'attache des courroies passant sur

(1) Le mors reproduit par de Morgan n'est pas de l'époque du bronze comme il le dit, mais de la pleine époque du fer, peut-être de l'époque de Hallstatt, tout comme le mors du Louvre (Ed. Pottier, *Catal. des Ant. Assyriennes*, n° 165) de provenance orientale mal déterminée et remarquable par son poids (R. D.).

la tête du cheval et supportant le mors, laisse croire que cet instrument était comme l'autre une pièce courante du harnachement des chevaux. On peut voir au musée du Cheval, à Saumur, des plaques de mors d'une complication aussi grande [1]. On m'a

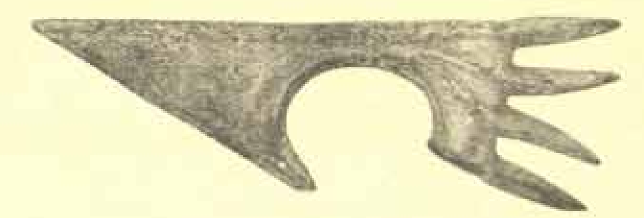


FIG. 28. — Hache de bronze.

affirmé, mais cela demande vérification, que l'on a trouvé, à côté des squelettes humains, des ossements de chevaux.

A côté et sur le mort étaient disposées des armes, pointes de flèches (fig. 24), haches et poignards en bronze à lame droite ou courbe. Je possède la poignée de fer (fig. 25) d'une épée dont la lame, solidaire de la poignée, a complètement été rongée par la rouille.

Les haches, généralement à douille, sont très variées de forme et de décor. La grâce de leurs lignes, l'originalité de leur composition, le fini de leur exécution sont souvent

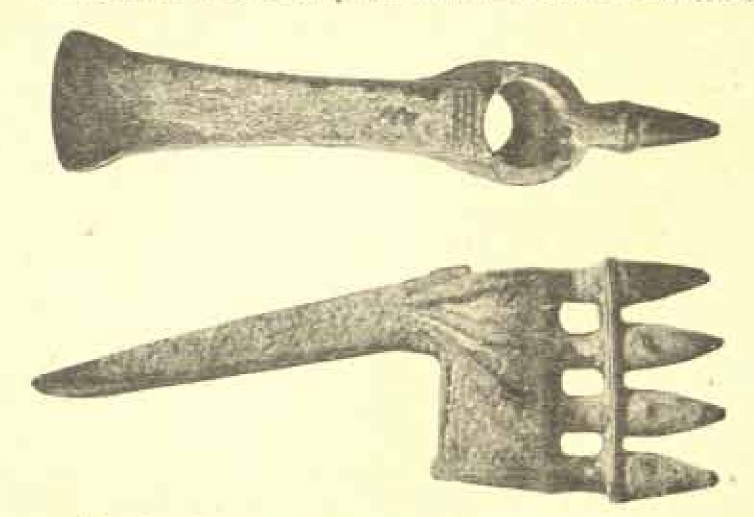


FIG. 29. — Deux vues d'une hache ou herminette de bronze.

remarquables. Toutefois, je n'en ai vu qu'une (fig. 26), dont on puisse vraiment dire qu'elle a pu réellement être utilisée comme hache. Le trou d'encastrement du manche est un ovale de 0 m. 032 sur 0 m. 021.

[1] Dans le *Dictionnaire des Antiquités*, de Saglio, au mot *Frenum*, on verra l'organisation d'une plaque de mors antique (fig. 3289) et un mors à barre sans brisure (fig. 3288) (R. D.).

Les autres haches n'ont pu être, il me semble, que des pièces votives. L'intérieur de la douille est circulaire et n'a souvent guère plus d'un centimètre de diamètre, section tout à fait insuffisante. On ne voit aucune trace de rivet ou de tenon pour empêcher le manche de tourner dans la douille.

D'autre part, il est de ces armes dont le tranchant est vraiment trop oblique par rapport au manche (fig. 27). Un exemplaire (fig. 28) représente plutôt un pic qu'une hache, car il est bordé d'une moulure ronde, bien étrange dans le cas d'une arme véritable.

Cependant la jolie hache (ou herminette) au tranchant horizontal (fig. 29) a pu

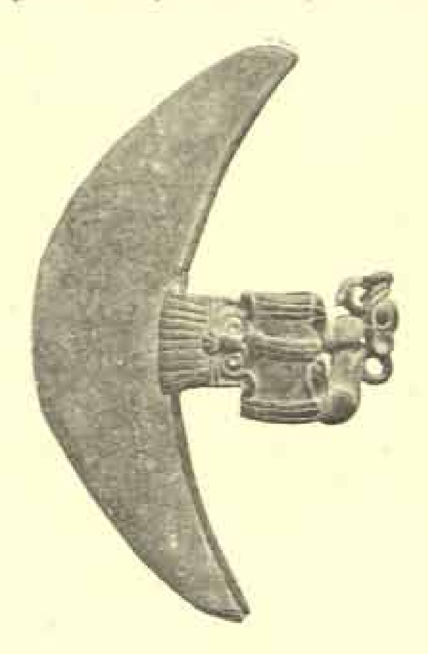


Fig. 30. — Hache de bronze du type hallebarde.

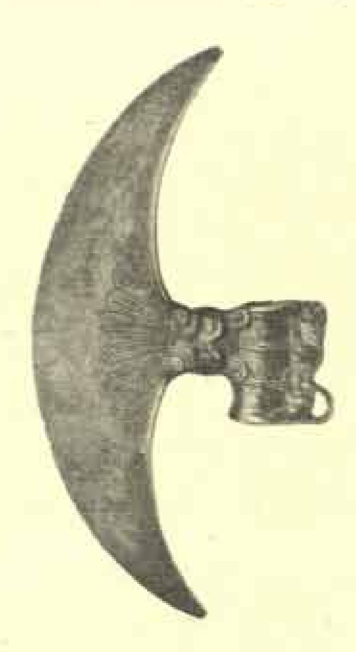


Fig. 31. — Hache de bronze du type hallebarde.

réellement être utilisée, encore que le trou d'encastrement soit circulaire; mais il a 0 m. 021 de diamètre.

La figure 30 représente une petite hache qui est le prototype de celle achetée à Hamadan dont je vous ai envoyé un croquis et dont je vous envoie aujourd'hui une photographie (fig. 31). Même composition générale et, dans le détail, même décor de la douille, mêmes nœuds en boucles remontant à droite et à gauche, même dessin en dents de scie gravé le long de la courbure intérieure de la lame.

La collection de haches à douille de l'âge du fer que nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs s'accroît, grâce à l'extrême obligeance de M. A. Godard, de variantes importantes.

L'arme de la figure 26 est le prototype de la hache du British Museum, dite hache de Hamadan (fig. 9). Si l'on s'accorde à attribuer cette dernière à l'époque mède, la première doit être placée plus haut dans le premier millénaire.

Les observations de M. Godard, touchant le caractère votif de nombre de ces haches, sont à considérer ; peut-être étaient-ce aussi des armes de parade. On constatera, sur la figure 28, l'allure divergente des quatre pointes au dos de l'arme, qui rappelle le mouvement des haches de Beisan (fig. 1) et de Boghaz-Keuï (fig. 2).



Fig. 32. — Hache de bronze.

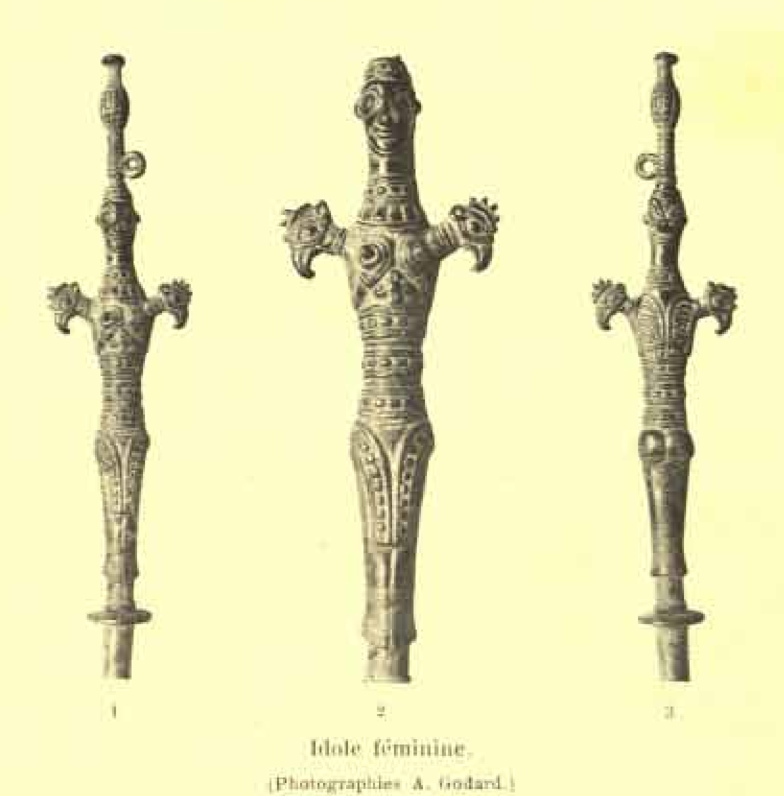
S'il faut nettement distinguer, comme époque, les découvertes de la contrée de Nihavand de celles du Louristan, cependant on saisit, en ce qui concerne la hache, c'est-à-dire l'instrument dont l'usage s'est le mieux maintenu, un développement continu qui atteste que l'âge du fer du Louristan a pris la suite naturelle de l'âge du bronze de Nihavand. Nous avons expliqué plus haut que ces deux régions doivent être considérées comme des ilots où, avec des particularités locales, se sont conservés des témoins d'un art plus étendu.

Parmi les haches à douille signalées par M. Godard, il en est une (fig. 32) qui sort des séries habituelles. Par sa double courbure elle rappelle un peu certain type du Kouban [1].

Un type spécial aux découvertes du Louristan est la hache à grand évidement et tranchant très incliné sur l'axe (fig. 27 et pl. XLII *bis*) qui conduisait, en doublant le profil ainsi obtenu, à la hache en forme de hallebarde (fig. 30 et 31). Si nous ne connaissions que le second exemplaire, on pourrait croire à une importation venant de l'est. Car il est certain que la tête barbue de face, à valeur apotropaïque, qui paraît se rattacher aux représentations de Bès [2],

[1] De Morgan, *Préh. Orient.*, III, p. 315, et Flinders Petrie, *Tools and Weapons*, pl. XI, 137 et 138, aussi de la Caspienne, n° 133.

[2] Noter que la figure de Bès apparaît dès le v^e siècle avant notre ère dans le Trésor de l'Oxus ; cf. Dalton, *op. cit.*, pl. XII, 32.



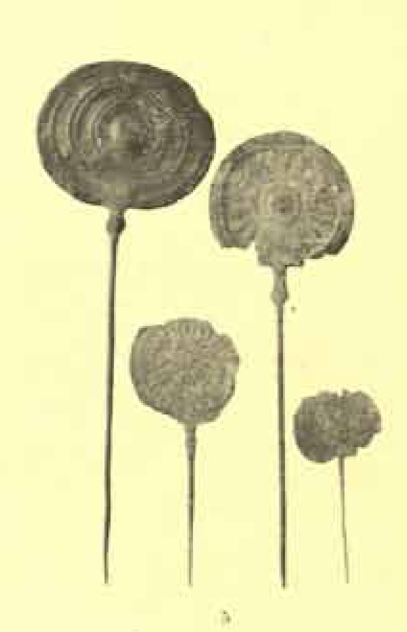
1 2 3

Idole féminine.
(Photographies A. Godard.)



4

Musée du Louvre.



5

Épingles de bronze.
(Photographies A. Godard.)



est stylisée sur le second exemplaire (fig. 31) à la mode chinoise. Nous aboutissons ainsi, comme *terminus ad quem*, à l'époque des Han.

Les observations qui précèdent concernent les tombes d'hommes.

Dans les tombes de femmes, les armes, les mors, sont, bien entendu, remplacés par des objets de parure. Ce sont de grandes épingles à grosse tête décorées de larges disques (pl. XLII *quinquies*, 5), de boules, de têtes de bélier, de cornes de bœuf et d'animaux de toute sorte (fig. 33). On comparera celles que reproduit de Morgan, *Préhistoire orientale*, III, p. 319, comme provenant du Kouban. Un bracelet est constitué par des anneaux de fer jumelés avec ornements de bronze.

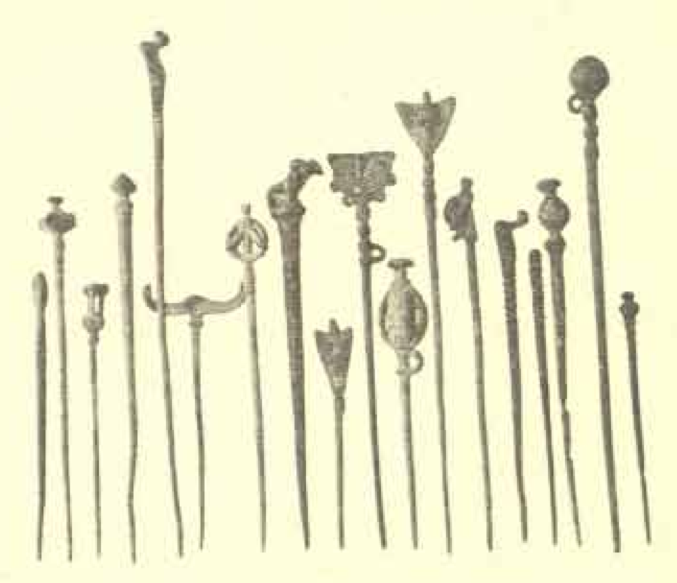


Fig. 33. — Épingles de bronze du Louristan.

Les rapprochements de M. Godard sont suggestifs : mais quelles conséquences faut-il en tirer ? Doit-on admettre, comme y incline le savant directeur, un glissement des populations habitant les régions arméniennes vers le Louristan ? Ou simplement des relations étendues de commerce et d'industrie ? Nous penchons vers cette seconde explication parce que les relations que font apparaître les bronzes du Louristan se sont manifestées, à toutes les époques, le long de la grande voie de pénétration qu'on appellera la route royale achéménide et qui, reliant Suse à l'Asie Mineure, passe au pied des monts du Louristan [1]. Il n'est pas surprenant que ces rapports se soient intensifiés aux époques de domination commune, par exemple au temps de Sargon l'Ancien [2], ou des rois Achéménides ou des rois Parthes.

[1] De Morgan voulait même faire passer cette route royale en plein Louristan, ce qui est contraire aux textes assurant que les peuples de cette région étaient indépendants à l'époque achéménide et les routes peu sûres. D'autre part, M. de Mecquenem, qui a parcouru la région et en prépare une carte, a reconnu que la route de la plaine, déjà indiquée par G. Rawlinson, était la seule vraiment praticable (voir fig. 18).

[2] Voir notre *Lydie et ses voisins aux hautes époques*, Geuthner, 1930.

En dehors de ces objets, il en est d'autres qu'on trouve aussi bien dans les tombes d'hommes que dans celles de femmes.

Ce sont d'abord ces étranges assemblages et échafaudages d'animaux et de figures humaines surmontant une sorte de bouteille qui leur sert de pied. Chaque mort est accompagné dans la tombe par un de ces symboles, placé debout, dans l'axe du corps, derrière la tête (pl. XLII *quater*).

Ces objets se composent toujours de deux parties : le pied en forme de bouteille et le corps ornementé. Les deux parties sont percées, dans toute leur longueur, d'un canal cylindrique qui s'évase dans le pied. Les deux parties étaient assemblées par deux de ces aiguilles qui servaient aussi à la parure des femmes.

On trouvera sur la planche XLII *quater*, une suite de ces idoles sur laquelle on peut suivre les progrès de la stylisation que nous avons expliquée plus haut.

Pl. XLII *quater*. 3. Comparer notre figure 15. Les corps de lions sont reconnaissables. Le disque qui surmonte la tête du personnage ne fait pas partie de sa coiffure ; c'est simplement la tête de l'épingle d'assemblage. Cette pièce, complète avec son support en forme de bouteille, apporte la démonstration, grâce aux dimensions de ce dernier, que de tels objets n'étaient pas fixés, comme on l'a cru, sur un timon de char.

Ibid., 4. — Le personnage du haut maintient de chaque main les lions, devenus des sortes de dragons. Au-dessous, apparaît un personnage barbu avec, de chaque côté de la tête, une tête d'aigle. Toutefois, on peut se demander si ces aigles ne sont pas les attributs du premier personnage, comme d'autres exemplaires (voir notamment ci-après) le donnent à penser. En bas de cet ensemble, les croupes de lion sont complètement isolées [1].

Ibid., 5. — En haut, l'épingle d'assemblage. Puis le personnage maîtrisant les monstres. Les grandes oreilles ont été remplacées par des têtes d'aigle. Au-dessous, tête barbue imitant celle de Bès avec têtes d'aigle de part et d'autre. Au-dessous encore, un troisième personnage dont la croupe des lions paraît constituer le corps. Le tout planté sur une haute bouteille.

Ibid., 6. — Personnage maîtrisant les monstres, représenté debout sur les croupes stylisées des lions. Il a conservé ses longues oreilles.

Ibid., 7. — Ici, la bouteille s'allonge en un mince flacon ou plutôt un véri-

(1) Pièce semblable au Louvre publiée par Rostovtzeff, *Iranians and Greeks*, pl. II, B.

table tube dans lequel s'enfonce une épingle sans tête, servant à maintenir deux bouquetins dressés.

Le Musée du Louvre possède depuis longtemps une pièce semblable (pl. XLII *quinquies*, 4), attribuée à tort à l'art de Cappadoce[1]. L'objet a pu parvenir, même anciennement, dans cette dernière contrée; mais il est du style des bronzes du Louristan. Un lion se précipite sur la croupe de chaque bouquetin.

Ibid., 8. — Toujours le même personnage maîtrisant des animaux, ici des bouquetins. Monté sur un support de bronze en forme de bouteille.

Ibid., 9. — Support isolé en forme de bouteille.

L'apparition des têtes d'aigle sur ces fétiches nous paraît marquer une évolution tardive. Nous ne chercherons pas, sur un terrain aussi mal connu, à identifier les êtres ainsi figurés à basse époque. Nous remarquons simplement que si Ahoura-Mazda a pénétré dans le Louristan, il y est assimilé à Bel-Mardouk[2], et c'est, en somme, la nature de ce dernier qui doit dominer. Or, partout, le caractère solaire de Bel-Mardouk est allé se développant et, peut-être, par cette voie, notre héros, devenu dieu définitivement, a reçu les deux aigles qu'on mettait volontiers en relation avec les grands dieux solaires[3].

En même temps que ce dieu, apparaît, dans les tombes du Louristan, la déesse qui se presse les seins et qu'avec M. Godard on peut identifier à Nanaïa, assimilée à Anahita et à Ishtar. A l'époque parthe, où nous croyons être, Bel et Nanaïa jouissent d'une grande vogue dans les régions en relation avec la Babylonie, comme par exemple Doura-Europos et Palmyre.

Que la déesse sortie des tombes du Louristan ait été considérée comme la parèdre du dieu aux bêtes sauvages, la présence des mêmes têtes d'aigle accostant les idoles féminines incite à le penser. En tout cas, les pièces sont contemporaines ainsi que l'attestent le même assemblage et la même technique pour rendre le riche vêtement.

Dans le bel exemplaire dont notre planche XLII *quinquies*, 1-3, fournit trois

[1] Rostovtzeff, *Iranians and Greeks*, pl. II, D, et *The Animal Style*, p. 26 et pl. IV, 3; c'est la pièce inventoriée AO. 3186.

[2] Sur cette identification, voir Fr. Cumont, *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, 4e éd., p. 136.

[3] Sur les deux aigles du Soleil, voir nos *Notes de mythologie syrienne*, p. 20 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 351) et *Monuments Piot*, XXX, p. 13 du tiré à part. Une meilleure reproduction du bas-relief dans Seyrig, *Syria*, X, pl. LXXXII, 1.

vues, communiquées par M. Godard, on retrouve le style de l'idole pl. XLII *quater*, 4. Au-dessus de la tête se voit la partie supérieure d'une belle épingle. De chaque épaule de la déesse surgit une tête d'aigle. Les mains saisissent les seins, ce qui nous reporte à des représentations en faveur en Susiane, en Babylonie, en Syrie et même à Chypre. La figure 2 de la pl. XLII *quinquies* montre le même bronze à plus grande échelle, l'épingle retirée. La figure 3 de la même planche est une vue de dos. Un riche vêtement enserre étroitement le corps de la déesse ; la chevelure est constituée par un petit chignon bas.

Les vases de bronze, signale M. Godard, provenant des fouilles récentes du Louristan sont munis d'un long bec. Cela se constate même dans une coupe à pied à la panse



Fig. 34. — Vase peint en terre cuite du Louristan. Fig. 35. — Autre vase de même provenance.

godronée (1) reproduite pl. XLII *quater*, 2. Souvent à la naissance du bec est ménagée une protubérance, comme une sorte de poche (pl. XLII *quater*, 1).

Les récipients en terre cuite sont de deux sortes et toujours d'exécution très fruste, en terre grossière et mal travaillée. Le décor peint est uniquement géométrique.

La première sorte est constituée par les vases à verser (fig. 34 et 35) qui imitent les vases en bronze à long bec. La seconde sorte est constituée par des vases avec ou sans pied d'un décor géométrique très simple (fig. 36 et 37).

(1) Ce décor est très en faveur à l'époque achéménide, notamment sur les vases en argent (R. D.).

Ces deux derniers vases sont caractéristiques de basse époque avec leurs anses, qui manquent toujours dans la céramique de ces régions à haute époque. En particulier, le vase à pied signale l'influence occidentale.



Fig. 36. — Vase peint du Louristan.



Fig. 37. — Vase peint du Louristan.

Nos lecteurs se joindront à nous pour remercier vivement M. André Godard de son importante contribution à l'étude des pièces qui ont surgi tout à coup du fond des vallées les moins accessibles du Louristan [1]. Au moment de donner le « bon à tirer », nous recevons un nouvel envoi de M. Godard et nous apprenons que le distingué directeur du Service des Antiquités en Perse s'est effectivement rendu dans le Louristan. Il compte publier le récit de son voyage et les observations qu'il en rapportera.

René Dussaud.

[1] Nous sommes à temps pour signaler dans l'*Illustrated London News* du 6 septembre 1930, l'intéressant article de M. Arthur Upham Pope, illustré de nombreuses figures. Il y a lieu de remarquer que si les premiers bronzes du Louristan étaient offerts sous l'étiquette de Nihavand, actuellement ceux qui proviennent de cette dernière région sont attribués au Louristan. Ainsi s'explique que des haches de la région de Nihavand se soient glissées dans l'article de M. Pope (fig. 2 à gauche et fig. 20), ce qui apporte quelque trouble dans la datation. Nous nous sommes efforcé de distinguer entre les provenances et, même si on n'accepte pas les dates que nous proposons, la question chronologique en sera singulièrement éclaircie. Cela n'implique pas que la région de Nihavand n'ait pas connu, elle aussi, l'âge du fer; mais jusqu'ici cette époque n'est pas apparue.

KANATA ET KANAΘA

PAR

MAURICE DUNAND

L'identité ou la distinction de ces deux sites a été l'objet de nombreuses controverses. Κάναθα est sans aucun doute l'actuelle Qanawat, gros village campé au Nord du Djebel Druze et dont les belles ruines ont été popularisées par les relevés de Rey et du marquis de Vogüé [1]. On n'est pas d'accord sur l'identification de *Kanata*. D'après les uns ce ne serait qu'une variante orthographique de *Kanatha*. D'autres y voient le nom ancien du petit bourg hauranais de Kerak, à environ 20 kilomètres à l'Ouest de Souweida, dans la plaine fertile de la Nouqrâ.

C'est Waddington le premier qui posa le problème à propos de deux inscriptions découvertes par lui à El'Afiné, au bas des pentes occidentales de la montagne druze. Les deux textes, dont l'un est fragmentaire, mentionnent une adduction d'eau faite sous la légation de Cornelius Palma (104-108) : *ἀγωγὴς ὑδάτων εἰσφερομένων εἰς Κάνατα ἐκ προνοίας Κορνηλίου Πάλμα πρεσβ(ευτοῦ) Σεβ(αστοῦ) ἀντιστρα(τήγου)* [2]. Dans son commentaire l'éditeur fit remarquer que Κάνατα ne pouvait être Qanawat, puisque ce village, abondamment pourvu d'eau, est situé plus haut dans la montagne qu'El'Afiné ; et il identifia avec l'actuelle Kerak le site qui bénéficia de ces travaux d'adduction. Le nom ancien de la localité figure en effet sur une inscription relevée dans ce village qui porte : *Διὶ με[γ]ίστ[ῳ] Κανατηνῶν ὁ [δῆμος]* [3]. Ce n'est maintenant qu'un bourg insignifiant ; mais, comme l'a démontré le savant épigraphiste, c'était à l'époque romaine un centre assez important, peut-être une *polis* [4]. Il fut suivi par de Saulcy [5],

[1] Auxquels il faut ajouter ceux de l'*Amer. Exped. to Syria, II*; de *Princ. Exped.* II, A et III, A, et surtout Brünnow et Domaszewski, *Provincia Arabia*, III, p. 107-144.

[2] Waddington, 2296-2297.

[3] Wetzstein n° 185 = Wadd. 2412 d.

[4] Cf. Wadd, 2412d-g, et peut-être *Rev. Bibl.* 1905, p. 604. Les conclusions que l'auteur tire des monnaies ne sont pas à retenir, celles-ci relevant sans doute de Qanawat (Wroth, *Brit. Mus. Cat., Syria*, p. LXXXIV).

[5] *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 399 sqq.

Reichhardt [1], Mommsen et Marquardt [2], Rohden [3], Clermont-Ganneau [4].

La réaction commença avec Mordtmann [5] qui allégua justement que la distinction du τ et du θ n'est pas à retenir pour des Syriens parlant grec et conclut que point n'est besoin de deux sites pour expliquer les deux graphies *Kanata* et *Kanatha*. Cette remarque n'infirmait d'ailleurs nullement la première thèse. Schürer [6] voulant résoudre les objections de Waddington tout en exploitant les suggestions de Mordtmann explique l'expression εἰς Κάνατα par *dans la région de Qanawat*. Selon lui le territoire de cette ville se serait étendu jusqu'à Kerak. De la sorte la principale difficulté qu'on ne peut mener une canalisation d'El'Afiné à Qanawat est évitée. Une ville dont le territoire couvre une telle étendue peut à la rigueur se concevoir ; mais cette hypothèse grammaticalement plausible soulève dans le cas particulier une nouvelle objection difficilement réductible. Pendant la légation de Cornelius Palma les deux sites n'appartenaient pas à la même province. Qanawat était une ville de la Batanée, qui était rattachée à la grande province de Syrie [7] et à la fin du IIe siècle à la Syrie-Phénicie. Kerak, au contraire, faisait partie de la première province d'Arabie [8]. Ce n'est qu'à partir du règne de Dioclétien que les deux cités se trouvèrent incluses dans la nouvelle province d'Arabie [9]. D'autre part, il serait singulier que si Qanawat avait eu l'étendue que lui prête Schürer, le village de Kerak seul ait livré des inscriptions avec l'ethnique Κανατηνός [10] ou Καναθηνός [11].

Les raisons alléguées par Dussaud [12] en faveur de l'identité de *Kanata* et

(1) *Wiener Numism. Zeits.*, 1880, p. 68 sqq.

(2) *Römische Staatsverwaltung*, I, 395, p. 9 sq.

(3) *De Palestina et Arabia provinciis Romanis*, p. 9 sq.

(4) *Rec. d'arch. or.*, I, p. 7. On peut encore ajouter *Gelzer*, dans son commentaire de Georges de Chypre et ABEL et SAVIGNAC, *Rev. Bibl.*, *loc. cit.*

(5) *Arch. epigr. Mitth. aus Oesterr-Ungarn*, VIII (1884), p. 182.

(6) *Geschichte des Jüdischen Volkes in Zeitalter Jesu Christi*, 4e éd., p. 166.

(7) Cf. l'inscription de Genay, près Trévoux, *C. I. L.*, XIII, 2448 où l'on a Βουλευτὴς πόλεώς τε Καναθαί[ων] ἐ[παρχείας] Συρίης.

(8) WADD., 2412 f.

(9) Pour ces divisions on se reportera à la savante notice de WADDINGTON, *op. cit.*, no 2463, p. 562-563 ; voir aussi WRIGHT, *Pal. Exp. Fund*, 1895, p. 67-82.

(10) Cf. WADD., 2412 ; *Rec. d'arch. or.*, I, p. 7 et FOSSEY, *B. C. H.*, 1897, p. 55.

(11) WADD., 2331 a. D'après SCHÜRER (*op. cit.*, p. 166) ce texte ne proviendrait pas de Qanawat, mais de Deir Khouleif, près Kerak, ce qui renforce notre thèse.

(12) *Voyage archéologique au Ṣafâ et au Djebel ed-Drûz*, p. 197-199 et *Topographie historique de la Syrie*, p. 362-364.

Qanawat résistent difficilement à l'examen. Les deux inscriptions de Waddington ne proviennent pas de la montagne, mais bien d'El'Afiné [1]; là était le point de départ de la conduite menée εἰς Κάνατα. Il ne peut donc absolument pas être question de Qanawat qui est à une altitude beaucoup plus élevée. Ce site lui-même est alimenté par plusieurs fontaines abondantes qui ne tarissent jamais. Plutôt que de capter à son profit une source lointaine, la ville devait, semble-t-il, écouler l'eau qu'elle avait en abondance. C'est précisément ce qui est attesté par une inscription trouvée à Souweïda et provenant sans doute du nymphaeum. Nous en donnons le texte intégral tel qu'il a été établi par Waddington [2]. Ἔτους η' κυρίου Καίσαρος Μ. [Κομόδου] Ἀντωνίνου, ἐπὶ Δομιτίου Δέξτρου ὑπατικοῦ, ἡ πόλις τοὺς ἀπὸ τῶν πηγῶν ἀγωγοὺς Ἄρρων, Κανάθων, Ἀφετάθων, Ὀρσούων, ἐπεσκεύασεν καὶ κατεσκεύασεν, καὶ τὸν ναὸν τῇ Ἀθηνᾷ ἐν Ἄρροις σὺν τοῖς ἀγάλμασιν ἀνέστησε, ἐπισκοπούσης φυλῆς Σομαιθηνῶν. Nous comprenons que Souweïda avait réussi à capter des eaux de Raḥa, Qanawat, El'Afiné, Resās et dressé en retour un naos et des statues dans le temple d'Athéna à Raḥa. Notons d'abord que Κανάθων ne peut désigner que les gens de Qanawat; on a, en effet, Κναθηνός dans une inscription relevée dans le village [3]. Mais pourquoi le temple de Raḥa a-t-il été seul à bénéficier de la reconnaissance des gens de Souweïda? Il se peut que le village ait été le principal fournisseur en eaux de la ville. Avec plus de raisons, je crois, c'est parce qu'il était seul parmi ceux mentionnés dans l'inscription à posséder un sanctuaire de la déesse [4].

(1) Ce n'est pas une pierre cassée en deux qu'on y a relevée; mais deux dalles fragmentaires donnant le même texte (WADD., *op. cit.*, textes, n° 2296 et 2297).

(2) 2308.

(3) WADD., 2343.

(4) Sauf Qanawat où la déesse apparaît avec des caractères sans doute particuliers sous le nom d' Ἀθηνᾷ Γοζμαίη.

Ces villages, en effet, n'ont livré aucun vestige de son culte, lequel est attesté à Raḥa par un autel encore inédit. C'est un cippe à section carrée, mouluré à la base et au sommet. Sur une face, un peu au-dessus du milieu, une courte épigraphe assez mal gravée :

ΛΘΗ
ΝΑΣ
ΑΡΡΩΝ
ΚΑΙΠΗ
ΓΩΝ

Ἀθηνᾶς Ἄρρων καὶ πηγῶν.

Nous ignorons la provenance de ce document, qui se trouve actuellement au Musée de Souweïda. Mais la dédicace à l'Athéna de Raḥa et des sources est très suggestive. Athéna-Atargatis était en quelque sorte la *Tyché* du village et des eaux. L'identification de cette déesse avec la Tyché municipale est attestée par les textes et n'est pas rare en Syrie (F. CUMONT, *Fouilles de Doura*, p. 110-111). Raḥa considérait donc Atargatis comme

On le voit, les arguments de Waddington en faveur de l'identification de *Kanata* avec l'actuelle Kerak restent entiers. Au cours d'une mission au Djebel Druze en 1925, nous avons recueilli cinq nouvelles inscriptions, disons plutôt cinq expéditions du texte rappelant l'entreprise de Cornelius Palma. L'une provient encore d'El'Afiné, une autre de Kafer, deux de Raḥa ; une cinquième avait été recueillie à Souweïda antérieurement à notre arrivée, dans le village même [1]. Ce sont des stèles en basalte, cintrées dans le haut. L'exemple de Souweïda, qui est le mieux conservé, mesure 1 m. 30 de hauteur sur 0 m. 40 de large et de 15 à 20 cm. d'épaisseur. Le texte est gravé d'un trait épais, mou, peu incisé. Hauteur des lettres : 3 à 5 centimètres (fig. 1).

Celui de Raḥa (fig. 2) est en moins bon état, mais les caractères paléographiques sont les mêmes ainsi que la hauteur des lettres [2], la coupure des lignes est cependant différente.

Fig. 1.

Ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοκράτορος Νερούα Τραιαν[ο]ῦ Καίσαρος σεϐ... Γερμ Δακ ἀγωγὸς ὑδάτων εἰσ[φ]ερ[ομ]ένων εἰς Κάνατα ἐκ [π]ρον[οίας] Κορνηλίου Πάλμα πρεσβευτοῦ Σεβαστοῦ ἀντιστρατήγου.

Fig. 2.

Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ ὑγείας αὐτοκράτορος Νερούα Τραιανοῦ Καίσαρος Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Δακικοῦ, ἀγ ωγὸς ὑδάτων εἰσφερομέ[ν]ων εἰς Καν... ...ονοια...

sa divinité poliade, à l'instar des grandes métropoles syriennes, et comme protectrice des sources qui lui assuraient la vie. Ainsi Palmyre avait le *Gad* de sa source d'Ephka (Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, II, p. 1 sqq.) qui était peut-être confondu, sinon identique, à celui de la ville même.

[1] Toutes les stèles découvertes jusqu'ici se répartissent donc ainsi : 1 à Souweida, 3 à Raḥa, 1 à Kafer et 3 à El'Afiné, soit en tout 8 exemplaires.

[2] La deuxième inscription de Raḥa ne dif-

L'inscription de Kafer n'est qu'à moitié conservée. La stèle ne semble pas avoir été cintrée dans le haut. Les lettres sont un peu différentes et plus vigoureusement tracées (fig. 3).

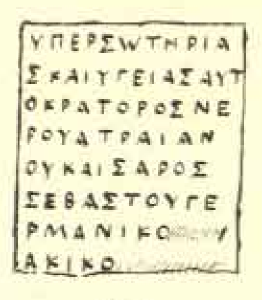


Fig. 3.

Le texte est le même sur tous les exemplaires. A remarquer cependant l'absence du mot ὑγείας au début de l'inscription de Souweïda et peut-être la variante purement grammaticale de προνοίᾳ au lieu de ἐκ προνοίας dans celle de Raḥa.

Les inscriptions de Souweïda, Raḥa et d'El'Afiné (Wadd., 2296-2297), qui ont conservé la partie du texte qui nous intéresse, disent que l'eau a été amenée εἰς Κάνατα. C'est donc que les sources de tous ces villages avaient été captées au profit de Kerak. Or, malgré les efforts de Waddington [1], il ne semble pas que ce site, dont les ruines ont cependant une grande étendue, ait été un centre urbain considérable. On n'y trouve aucun édifice ancien qui rappelle les belles ruines du Djebel Druze, même les groupements secondaires comme Kafer, Meyamas, Hebran, Salkhad ou autres. Pourquoi donc ces travaux considérables menant les eaux de trois localités au moins [2] jusqu'à 25 kilomètres de leur source?

Si on examine une carte de la région on voit que Kerak se trouve au centre

fère de celle-ci que par son état de conservation; les 14 premières lignes subsistent seules Ὑπὲρ σωτηρίας καὶ ὑγείας αὐτοκράτορος Νε[ρούα... κτλ... L'absence de lacune montre que c'est une autre inscription que Wadd., 2301. Le texte d'El'Afiné est encore plus fragmentaire; ce qui reste : ἐκ] προνοίας Κορνηλίου Πάλμα πρεσβ. Σεβ. ἀντιστρ. est cependant suffisant pour nous assurer que ce n'est pas Wadd., 2295-2297.

[1] *Op. cit.*, 2412 d.

[2] Raḥa, Kafer et El'Afiné. Nous excluons Souweïda qui, bien qu'ayant donné un texte rappelant les travaux de Cornelius Palma, ne semble avoir été qu'un point de passage de la canalisation.

de la plaine de la Nouqrâ dont la fertilité est remarquable : c'est le grenier de la Syrie. Les céréales y réussissent à merveille, et au moment de la récolte du blé on voit dans les villages les marchands de Damas passant des mois sous la tente pour ensacher les grains. Cette prospérité est due en partie aux nappes d'eau souterraines dont est dotée la région. Mais c'est là une condition nécessaire sans être suffisante. Pour obtenir le maximum de rendement, il faut irriguer. C'est ainsi que, de nos jours, les eaux d'El'Afinê [1] sont encore dirigées vers Aéré et Oum-el-Weled. De la *seghia* principale partent une infinité de ramifications qui vont se perdre dans les champs. La même chose devait se passer aux temps anciens. Notons avec Schürer [2] que εἰς Κάνατα peut s'entendre : dans la région de Kanata. Ce n'est donc pas la ville proprement dite qui aurait demandé ce gros travail d'adduction, mais la campagne avoisinante, donc l'irrigation.

Nous avons dit que les ruines de Kerak ne réflétaient pas une ville très considérable. La même remarque s'applique à tous les villages voisins. Il n'y avait sans doute là que des installations agricoles dépendant peut-être d'un centre important intéressé à ces travaux dont il aurait supporté les frais. La présence à Souweïda d'une inscription rappelant l'entreprise de Palma semble indiquer que la ville bénéficia de l'adduction d'eau de Kerak. Soixante-dix ans plus tard, sous Commode, d'importants travaux sont encore entrepris par elle [3] pour capter de nouvelles sources à Qanawat, à Resas et celles de Raḥa et d'El'Afine déjà exploitées sous Cornelius Palma. Tant de coûteuses entreprises pour une seule ville peuvent surprendre. Aussi peut-on penser qu'une partie de ces eaux étaient destinées à l'irrigation. Cette destination s'impose pour les canalisations d'El'Afinê et de Resas dont le point de départ est en contre-bas de Souweïda : seuls les champs qui se trouvent dans la plaine au pied de la ville ont pu en bénéficier. Nous en concluons que Souweïda possédait des terres dans la plaine de la Nouqrâ. D'autre part, comme on ne peut admettre que la source de Raḥa, qui est d'un débit très moyen, ait été l'objet de

[1] On compte dans le village trois sources abondantes qui toutes jaillissent dans la plaine. C'est la plus orientale qui alimente la *seghia* d'Aéré. A la sortie du village la conduite est par place creusée dans le roc ; c'est probablement un travail ancien.

[2] V. *supra*, p. 273.

[3] Cf. l'inscription 2308 du Recueil de Waddington citée plus haut.

deux captations successives, nous pensons que les travaux visés par l'inscription 2308 du recueil de Waddington ont été en partie des travaux de réfection. Le texte dit : *ἡ πόλις τοὺς ἀπὸ τῶν πηγῶν ἀγωγούς... ἐπεσκεύασεν καὶ κατεσκεύασεν* « la ville restaura et construisit les conduites des sources de... ». Ἐπισκευάζειν a le sens très accusé *de restaurer, mettre en état*.

S'il en est ainsi, la canalisation de Raḥa visée par nos deux inscriptions serait la même. Elle a pu être acheminée sur Kerak et utilisée en cours de route par les gens de Souweïda. Et c'est là un argument en faveur de notre hypothèse sur les droits que la ville pouvait avoir sur les cultures de la plaine.

Les considérations topographiques nous ont amené à distinguer *Kanata* de Qanawat. Cette distinction est attestée également par les textes et les documents épigraphiques. Pour le démontrer nous grouperons en deux paragraphes différents les toponymes qui mentionnent Qanawat et ceux qui peuvent se rapporter à l'actuelle Kerak.

1. Κάναθα, *Canatha* est la forme régulière du nom ancien de Qanawat[1], on a une fois Κάναθ [2] : ethnique Καναθηνός, Canathenus [3], Κάναθα [4] : ethnique Καναθηνός [5].

Κανώθας [6], Κάνοθα [7], Κάνωθα [8] sont des formes araméisantes à rapprocher du syriaque *qanoûto* : ethnique Κανωθαῖος [9], Καναυθηνός [10], Κανωθηνός [11].

Κάνατα = Qanawat n'apparaît que dans deux documents [12].

[1] Josèphe, *de Bello Iud.* (éd. Niese), t. XIX, 2, p. 84 ; Ptolémée, V, 15, 23 : Eusèbe, *Onomasticon* (éd. Klostermann), p. 136, 13 et 112,20 ; Stéphane de Byzance, *Lexicon*, s. v. ; Pline, *Hist. nat.*, V, 18, 74.

[2] Eusèbe, *op. cit.*, p. 112, 20.

[3] Wadd., 2216 ; Diplôme de Regensburg in *C. I. L., suppl.*, p. 1991 ; Stéphane de Byzance, *op. cit.*, s. v. ; *C. I. L.*, VIII, 2394.

[4] Wadd., 2308.

[5] *Ibid.*, 2343.

[6] Georges de Chypre (éd. Gelzer) p. 54, 1075 et commentaires, p. 206, 207.

[7] Hiéroclès, *Not. episc.* (éd. Parthey, celle de Burckhardt ne nous étant pas accessible), 723, 4.

[8] *Actes du Concile de Chalcédoine* (Mansi, éd. anast., 1901), VI, col. 844, 1087 et VII, col. 145. Voir aussi une inscription de Thasos dans *B. C. H.*, 1900, p. 275.

[9] Épitaphe de Genay, *C. I. L.*, *loc. cit.*

[10] *Amer. Journ. of philol.*, VI (1885), p. 208.

[11] Inscription de Carthage in *C. R. Acad.*, 1916, p. 433-436.

[12] Josèphe, *op. cit.*, t. XV, 5, 1 et la *Table de Peutinger*. Wadd. 2307 et les briques de Regensburg et de Straubing (*C. I. L.* 6001, 11992) ne peuvent entrer en ligne de compte, car le nom de la ville est écrit en abrégé.

Les monnaies donnent la leçon Kanatha. Quelques-unes sont douteuses. Une seule (de Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 400) porte sûrement *Kanata*. Cf. Dussaud, *Topographie historique*, p. 363, notes 3 et 4.

II. Κάνατα est de règle dans tous les textes que l'on peut rattacher à Kerak [1] : ethnique Κανατηνός [2]. Καναθηνός n'est donné que par une inscription de Deir-Khouleif, village situé à 10 minutes de Kerak [3].

Ainsi pour Qanawat, la leçon consonantique est constante ; l'appareil vocalique seul présente de multiples variantes dues à l'influence araméenne et à l'orthographe souvent défectueuse des inscriptions de cette partie de la Syrie. Les singularités relevées dans Josèphe et la *Table de Peutinger* ne peuvent être considérées que comme une exception à la règle générale. Notons que les graphies fautives sont extrêmement fréquentes dans la *Table*.

Les documents qui par le lieu de leur trouvaille présentent quelque accointance avec Kerak donnent la leçon *Kanata*. Une seule exception : Καναθηνός à Deir-Khouleif.

Tout en faisant la part de la confusion du τ et du θ, nous concluons qu'il faut soigneusement distinguer Κάναθα, qui est Qanawat, de Κάνατα que nous identifions avec Kerak. Pour la première ville le nom ancien régulier est *Canatha* ou *Canotha* ; on a exceptionnellement *Kanata*. Pour la seconde, la graphie constante est *Kanata*, avec une seule exception relevée jusqu'ici : l'ethnique *kanathenos*.

MAURICE DUNAND.

[1] WADD., 2293 ; les deux inscriptions que nous donnons page 275 ; et aussi CLERMONT-GANNEAU, *Rec. d'arch. or.*, I p. 7-8, n° 5. La correction de Fossey, *loc. cit.*, n'est pas à retenir. Ἐκ χαμάτων s'accorde, en effet, difficilement avec le contexte et pas du tout avec le mot qui précède. En laissant ἐκ Κανάτων le sens du premier distique est très clair : *Zobédanès, de la terre* de Kanata, homme bon et sage, a élevé *ce tombeau semblable à un navire...* Clermont-Ganneau a fait observer que le dernier vers de cette inscription était tiré de l'anthologie palatine. On trouve aussi dans ce Recueil plusieurs épigrammes débutant par le mot γαῖα . Γαίης ἐκ Κανάτων, qui commence notre épitaphe, a même des correspondants très exacts, notamment : Γαίης ἐκ Γαλατῶν (XI, 424) ; Γαίη δ' ἐν Σικελῶν... (add. III, 66 b) ; on peut ajouter encore Γαῖα Ταραντίνων (VII, 372).

C'est très probablement le nom de cette ville qu'il faut restituer dans *Rev. bibl.*, 1905 *loc. cit.*

[2] WADD., 2412 d.

[3] ID., 2331 a. A la suite de Waddington les éditeurs du *C. I. G.* (n° 4613) ont à tort attribué cette inscription à Qanawat. Cf. SCHÜRER, *op. cit.*, II, p. 166, n° 290.

CARTE TOURISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU CAZA DE ḤĀREM

PAR

LE LIEUTENANT FROMENT

I. — Limites du caza. La contrée. Le croquis topographique (Pl. XLVIII)[1].

Quand on quitte Alep par la « route d'Idlib », on aperçoit bientôt au Nord Nord-Est le piton triangulaire du Djebel Barakāt (907 m.) ; c'est le sommet principal du Djebel Sem'ān. Plus loin, vers l'Ouest, dans la direction d'Antioche, l'horizon est barré par trois massifs montagneux parallèles, orientés Nord-Sud ; ce sont, d'Est en Ouest, le Djebel Bārisha[2], le Djebel 'Ala, le Djebel Douéïli continué par le Djebel Mrasras et le Djebel Ousṭāni (ou Wousṭāné). Ces trois chaines de montagnes occupent la majeure partie du caza de Ḥārem.

Le caza est limité au Nord par la vaste plaine marécageuse de l''Amouq (qui appartient au sandjak indépendant d'Alexandrette), au Nord-Est par le Djebel Sem'ān, à l'Est et au Sud par la vallée du Roudj, à l'Ouest enfin par le Nahr el-'Asi (Oronte).

Du point de vue touristique, c'est une région pleine de contraste, où des villages ceints de vergers, tapis en des vallées profondes, voisinent avec d'âpres plateaux, où des ruines parfois fort belles se dressent de toute part. La population varie suivant la contrée, depuis le Bédouin jaune et efflanqué des plaines

[1] La description ici entreprise résume un travail plus considérable, avec relevé d'inscriptions et de monuments antiques. Le P. R. Mouterde, de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, m'a renseigné sur les inédits ainsi recueillis ; il les publiera dans un prochain fascicule de *Syria* et en a déjà cité quelques-uns dans son rapport à l'Académie des Inscriptions sur sa Mission de 1928 (*Syria*, 1929). Je lui dois aussi les photographies de Dané, de Sermada et de Qalblozé, prises en 1888 par le P. Soulerin, S. J., et ses propres vues de Ḥārem, Bab el-Haoua et Kfert'aqāb. Les autres illustrations sont de l'auteur.

[2] Conformément à l'usage de la Revue, notre texte transcrit par *sh* le son répondant au *ch* français ; le croquis topographique (pl. XLVIII) suit l'usage inverse.

du Roudj et de l'ʿAmouq, jusqu'au montagnard trapu du Bārīsha, au blond géant druse du Djebel ʿAla. Population fruste et sympathique, accueillant du traditionnel « marḥaba » le passant inconnu, toujours assuré de trouver sinon la table — ignorée — du moins le gîte et l'écuelle.

La région a été, en somme, peu visitée [1]. C'est que, durant des siècles, elle ne fut guère accessible : peu de routes, et fort mauvaises ; peu d'habitants, à ce qu'il semble ; pas de sécurité. Aujourd'hui l'auto parvient en plusieurs points au pied des montagnes, à proximité des sites archéologiques.

Aux voyageurs qui disposent de peu de temps notre description suggérera deux ou trois excursions aisées. Il sera facile, avec le croquis topographique (pl. XLVIII), d'organiser des tournées plus étendues [2]. — La transcription des noms de lieu est en général calquée sur la prononciation courante (non sur la forme littéraire) ; *kh* et *gh* rendent le *khé* et le *ghaïn* arabes ; le *ʿaïn* n'est pas toujours marqué ; *ch* a le même son qu'en français ; l'*s* est dur et ne tourne jamais au *zed* ; les consonnes finales sont prononcées et ne forment point nasalité. — La légende de la carte indique les conventions. Tous les points indiqués sont accessibles à cheval ; compter 4 km. à l'heure quand la piste est mauvaise, 7 km. en terrain ordinaire. — On distinguera sans peine les chemins en pente, aux zigzags qu'ils dessinent sur le croquis ; celui-ci ne porte pas toutes les pistes, dont beaucoup se réduisent à de simples traces à travers les rochers.

[1] Les premiers routiers de la région sont dus à des Anglais fixés à Alep au XVIIIe siècle (cf. DUSSAUD, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 8, n. 1). Après le grand ouvrage du marquis DE VOGÜÉ, *Syrie centrale, architecture civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*, 1865–1877, il faut citer les expéditions américaines et leurs publications postérieures : *American Archaeological Expedition to Syria* (1899-1900), et *Princeton Arch. Exp.* = *Syria*-Princeton (1904-1905 et 1909). Les savants américains n'ont pas eu connaissance du livre du P. JULLIEN, S. J., *Sinaï et Syrie*, 1893 (paru en partie dans les *Missions catholiques* de 1892), qui garde sa valeur d'observation précise et étendue.

Les noms marqués d'un astérique * désignent les points archéologiques qui n'ont pas été visités par les expéditions américaines.

[2] La difficulté est de trouver au point d'arrivée des montures et leur harnachement ; prévoir à Alep les possibilités du village où l'on descend et se munir d'un interprète. En tout embarras, s'adresser au *moukhtar* (maire de la localité ; celui-ci, personnage officiel et responsable, est un agent de renseignements tout indiqué. On trouve partout ravitaillement et couchage sommaire (matelas, couvertures).

II. — Plaine de Sermada.

La « nouvelle route » d'Alep à Antioche (livrée à la circulation depuis 1927) aborde les collines du caza de Ḥārem peu après avoir passé *Téreb*, l'ancienne Litarba ; dès les premières rampes, elle rencontre à main droite, puis longe une voie romaine, large de 6 m., encore revêtue de ses énormes dalles. Par endroits le tracé moderne coïncide avec celui de cette chaussée ; plus loin, la route passe, comme la voie antique, sous l'arc de triomphe de Bāb el-Ḥaoua. Des deux côtés de la chaussée, dès qu'on a franchi la première barrière rocheuse, s'étend la plaine de Sermada.

Les gros villages de la plaine sont tous accessibles en auto. — A l'Est de la route, *Tell 'Adé* à proximité de *Deir Tell 'Adé*, couvent que fondèrent vers 360 les anachorètes Ammianos et Eusèbe. Il en est souvent question dans la littérature syriaque. — *Termanin* est le chef-lieu du nahié du même nom. De la belle église, avec son fronton à loggia serré entre deux tours, qu'a décrite Vogüé, il ne restait déjà rien il y a trente ans. Le nahié de Termanīn a la spécialité de vendre très cher, 100 à 150 livres turques en moyenne, les filles à marier ; ceci parce que l'étendue des terres cultivables nécessite la collaboration féminine ; parce que le ravitaillement en eau et bois, apanage du sexe faible, est particulièrement difficile. — A la lisière Ouest de *Dané* (localité la plus importante de la plaine), au milieu des rochers, s'élève un édicule à jour, porté par quatre colonnes ioniques reposant sur un podium, et entouré de tombes. L'endroit est dénommé *El-Moukar* (pl. XLIII, 1). De Dané on peut gagner *Bardaqli*, groupement important et intéressant : une église dont l'enceinte est seule debout, une mosquée ancienne de forme originale, au minaret tronqué. Une inscription, conservée chez Moustapha Aiyoub, de Dané, se traduit : « J'ai revêtu le Christ, j'ai pris ma cuirasse ; l'Esprit-Saint est avec moi, qui craindrai-je ? Sur l'ordre du Dieu Saint, restauré le 3e jour de Gorpiaios, 6e indiction » (septembre 497 ap. J.-C.).

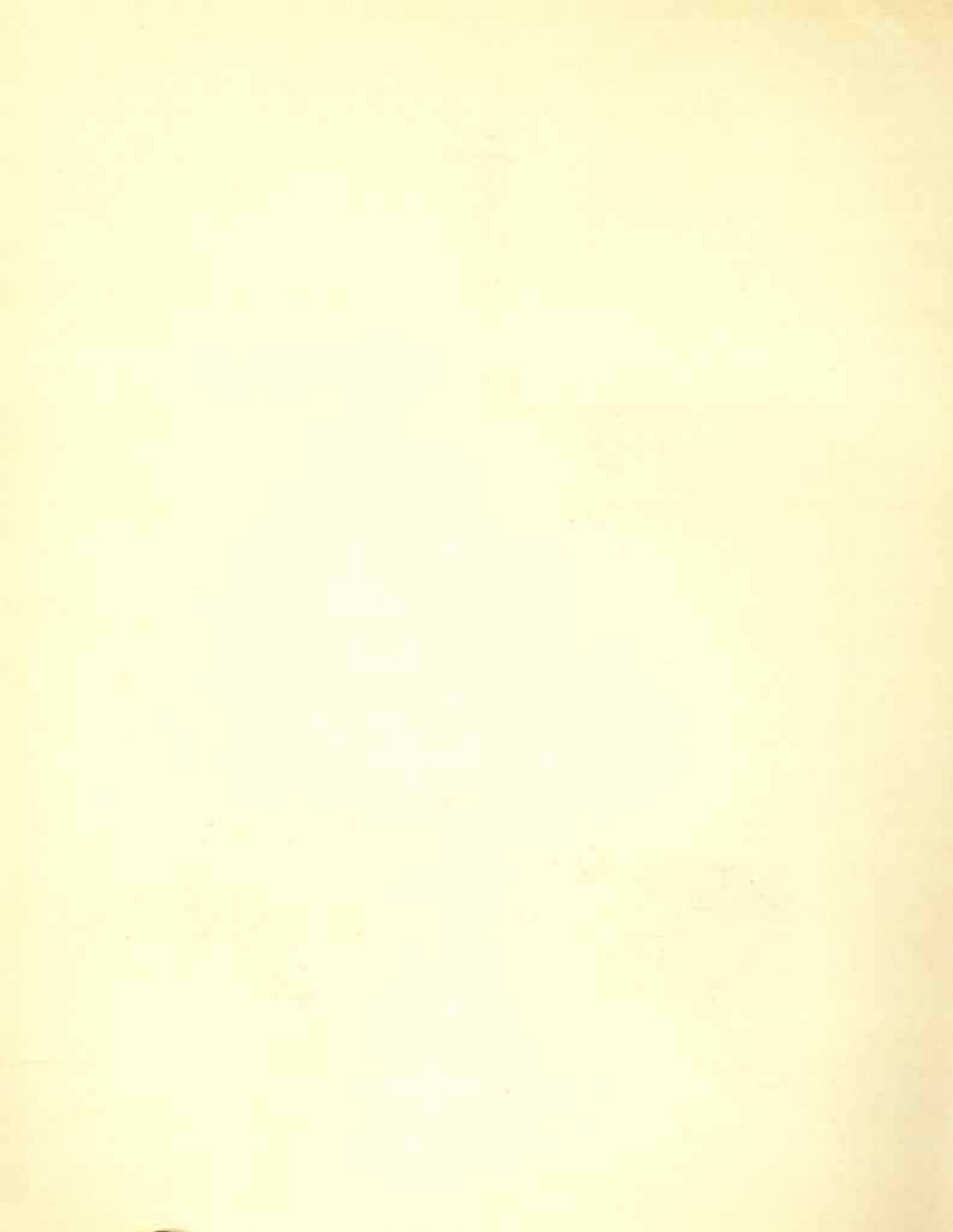
On aperçoit de loin, à l'Ouest de la route, les deux colonnes funéraires, voisines du village de *Sermada*, qui sont connues sous le nom de *'Amoud Sermada* ou *Qeber Younès* (tombeau de Jonas). Le monument doit être consolidé, le travail n'est pas considérable, mais urgent. Une inscription gravée sur le socle



1. Sermada.
Les colonnes de Qabr Younès.



2. Dané (Dj. Baricha).
Tombeau de El-Moukar.



nous apprend que la tombe fut érigée « aux seigneurs Alexandre et Bérénikianos fils d'Alexandre », entre 131 et 142 de notre ère (pl. XLIII, 2). Sur une hauteur, à l'Ouest de Sermada, *Serfoud* * est flanqué de fortins alignés Nord-Sud, qui commandent la vallée ; à 400 m. à l'Ouest, *Bordj el-Hasnaoui* * (tour).

A l'extrémité orientale du caza de Ḥārem, à l'Est de la route, *Deir Behchān* *, *Serdjebli*, *Srîr* contiennent des ruines intéressantes. Entre *'Aqerbāt* et *Senserin*, à mi-pente d'une éminence d'où il avait roulé, un bas-relief a été recueilli ; il représente un taureau à tête humaine, agenouillé ; c'est le plus ancien des monuments inédits dont nous avons annoncé plus haut la publication.

III. — Djebel Barisha.

La population du Djebel Bārīsha est musulmane, à l'exception des gens de *Kfar Benni*, gros village druse sis à l'extrémité Sud du massif. Les ruines y sont souvent distantes de moins d'une demi-heure. Nous indiquons d'abord une excursion d'un jour, que l'on peut faire à pied au printemps et toujours à cheval, en partant de Bordj Medakhkhar ou inversement de 'Ain Delfi (Delfé) ; il faut plus de temps pour visiter d'autres localités.

1. — *De Bordj Medakhkhar à Ain Delfi par la montagne.*

A la première tour au Sud de la « route nouvelle » d'Antioche, après Bāb el-Haoua, — la tour s'appelle *Bordj el-Medakhkhar* — un sentier s'amorce, en direction Nord-Sud. Il conduit à *Ba'oūda*, où l'on reconnaît le marché de la région, à l'époque romaine et byzantine ; profusion de portiques, soutenant des galeries peu profondes où s'étalaient les denrées. A 15 min. à l'Ouest, *Bābisqa*, groupement important, parmi les plus beaux du caza ; avec ses thermes (au coin Sud-Est) et son église du v^e siècle, c'est une ville bourgeoise. En 1 heure, par un sentier peu tracé, on atteint *Bāqirha*, dominé par une église à narthex, dont la façade presque intacte se dresse dans le ciel. Un sentier conduit en 30 min., par *Bordj Deirouni* (Deir Ouni de la carte), église isolée, remarquablement conservée, à *Dār Qita*, dont les ruines s'étendent face à l''Amouq, sur les dernières pentes de Djebel Bārisha. Au Nord, hôtellerie et

église (portes finement sculptées) des saints Paul et Moïse, commencée en 418, baptistère. Plus au Sud, une tour de garde, datée de 551 ap. J.-C. Au Sud-Est, la basilique de Saint-Serge, précédée jadis d'un porche à quatre piliers. Une descente de 30 minutes conduit à *Tizîn el-'atîqa*, dont l'église, datée de 585, présente de belles sculptures ornementales ; 20 minutes de chevauchée mènent à *Qaṣr Blison*, petite chapelle à laquelle il ne manque que le toit, pittoresquement campée au-dessus de la vallée où serpente la route nouvelle ; 15 minutes encore et l'on atteint *'Ain Delfi*, poste de police et point d'eau sur la route.

A quelques minutes de 'Ain Delfi, en revenant sur Alep, une tour à cinq étages se dresse du côté Nord de la route : c'est *Qaṣr el-Banât*, « le couvent des filles », dont l'église, tout près de la route, est reconnaissable (pl. XLIV, 1). A 200 m. plus loin, sur le côté Nord de la route, un rocher taillé porte deux inscriptions : la première est une acclamation à Marc-Aurèle, la seconde fixe les limites de deux villages antiques. Un peu plus près d'Alep, la route passe sous l'arc de triomphe de *Bâb el-Haoua* (pl. XLIV, 2).

2. — *Autres points notables.*

Au sud de Bâqirha, *Bordj el-Moualek* *, « le château des rois », colonnes superbes ; sur un portique, une inscription trop haut placée n'a pu être relevée. *Babetta, Bashmeshlé* ont leurs antiquités ; *Maghâret Tebbîn*, à 500 m. à l'Ouest de Bashmeshlé présente un exemple de construction polygonale, qu'on retrouve à Dâr Qita et ailleurs. A *Bamoqqa* (500 m. au Nord-Ouest de Bashmeshlé) un édifice superbe, admirablement conservé, est entouré d'un bosquet de chênes hauts de 7 à 8 m. Ce pittoresque sanctuaire, gardé par le souvenir d'un marabout, le cheikh Khalîl Sâdeq, prouve que la montagne peut être reboisée.

Dêhes (groupement important) et *Khirbet Ḥasan* contiennent des églises, aux portes sculptées. On y a relevé des inscriptions syriaques ; à Khirbet Ḥasan, ce texte curieux : « Dans l'année 556 de l'ère d'Antioche (506-7 ap. J.-C.) fut achevée cette église, pour laquelle on dépensa : en dariques (pièces d'or ?) 85 ; en pois, blé et lentilles, 430 boisseaux, outre les dépenses principales ». *Bârîsha*, grosse bourgade, construite en partie de matériaux anciens, chef-lieu de nahié.

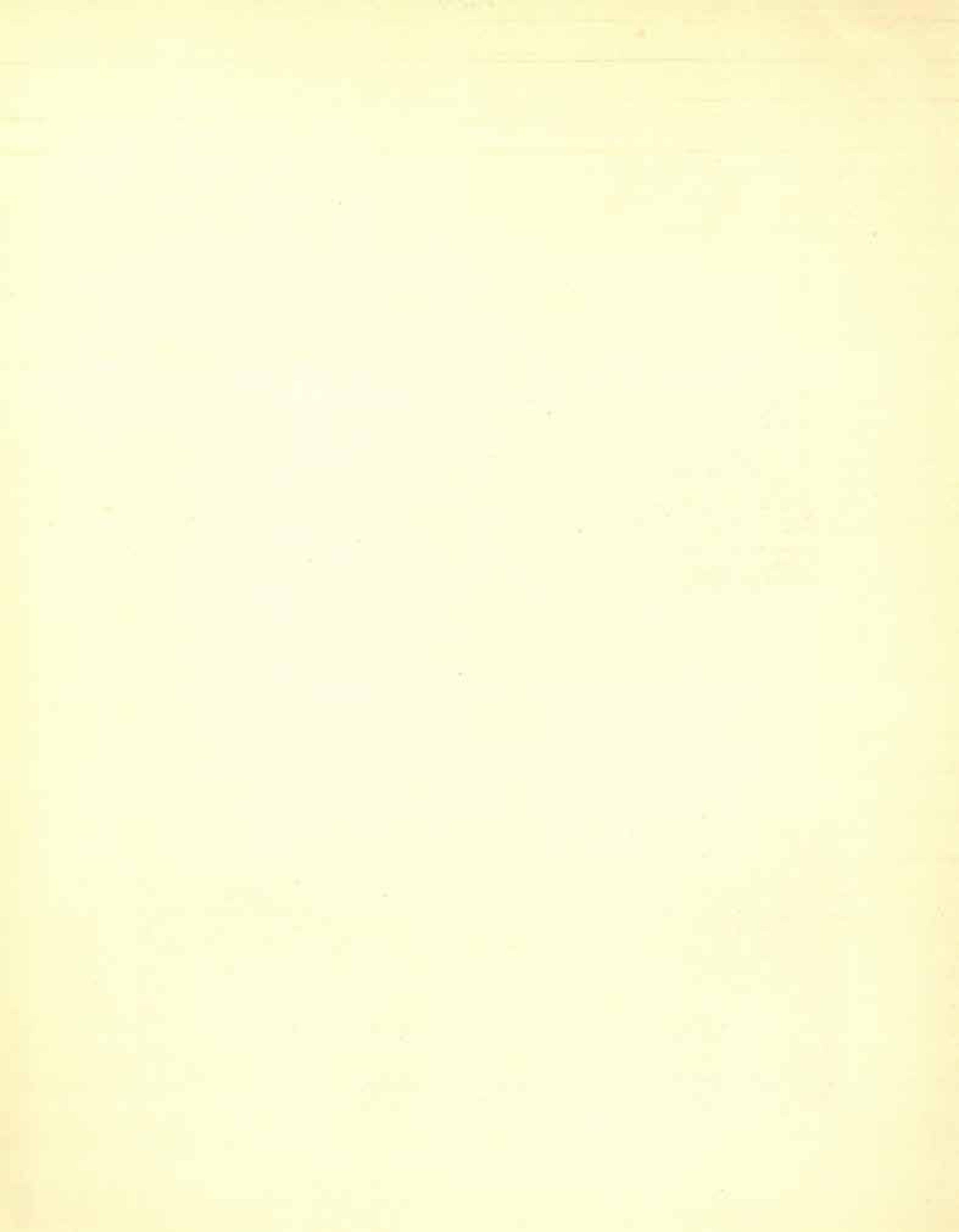
*Kefer Dériân**, *Me'ez* *, *Kfar Arouk** (ou 'Arouq ?), groupement accessible de



1. Qasr el-Banat. Au premier plan l'église.



2. Bab el-Haoua.



Sermada ou de Killé, méritent une visite. Me'ez comptait deux églises et deux réservoirs, l'un construit, l'autre taillé dans le roc ; la mosquée de Kfar 'Arouq est visiblement un édifice ancien, dont le dallage et la porte sont conservés. Ces points n'ont pas été touchés par les expéditions américaines. Me'ez est signalé par le P. Jullien [1] ; nous y avons trouvé de l'inédit. *Kerkania* est la localité la plus importante et la mieux conservée du Djebel Bārisha ; mosquée fort ancienne.

*Ma'arrat Cheulf**, plus connue sous le nom de *Ma'arrata*, est un village pauvre, assez étendu, sur le versant Ouest du massif et au Sud de la vallée du Cheulf ; nombreux tombeaux, dont les couvercles à acrotères rappellent ceux des sarcophages ; un autre tombeau est surmonté d'un pyramidion (fig. 1), comparable à celui de Bir Djouanïé. *Koukanaïa* contient de nombreux édifices, aménagés par les habitants et bien conservés. A 300 m. au Sud, sur la paroi interne d'une tombe, la plus ancienne inscription manifestement chrétienne que l'on ait trouvée en Syrie (369 ap. J-C.). *Bankousa*, groupement important ; au centre, linteau intéressant. *Dersita*, ruines importantes, curieusement étagées. *'Archîn*, vestiges nombreux, à terre ; seule, l'abside de l'église est intacte.

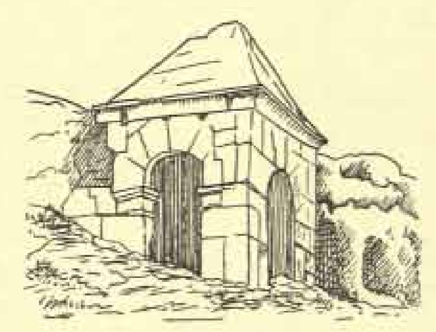


Fig. 1. — Ma'arret Cheulf. Pyramidion.

IV. — Djebel 'Ala.

La chaîne des montagnes qui porte ce nom coupe le caza de Ḥārem suivant une ligne Nord-Sud, particulièrement difficile à franchir. On n'y trouve que des pistes à travers les rochers. La population, très clairsemée, est druse.

On aborde le massif par le Nord, en partant de Ḥārem, ou par le Sud-Ouest, par la vallée d'Ermenaz qui le sépare du Djebel Ousṭāni (Wousṭāné) et du Djebel Douéïli.

Ḥārem, chef-lieu du caza, à 70 km. d'Alep par la route d'Antioche ; en partie

[1] *Ṣinaï et Syrie*, p. 269.

étagé sur le flanc Ouest du massif, en partie groupé autour d'un tell haut de 45 m. que couronnent les vestiges d'une citadelle arabe (pl. XLVI, 2). Sur le versant Ouest du tell, inscription arabe de Malek Zahir Gāzi, sultan Ayyoubide d'Alep, datée de 595 H = 1199 de notre ère [1]. Un fossé taillé dans le roc entoure le tell (pl. XLVI, 1); au pied de celui-ci, dans le fossé, jaillit une source, près de laquelle s'ouvre une rampe souterraine de 150 marches menant à la citadelle; par là s'échappa jadis un officier de renseignements, assiégé sur le sommet. — Les jardins de Ḥārem sont renommés, mais l'eau abondante y favorise aussi la malaria. De ce centre on peut entreprendre plusieurs excursions.

1° *De Ḥārem à Qalblozé, etc...*

En une journée, aller et retour, on atteint la belle église décrite par Vogüé, mais la montée est de 3 heures.

Benébel, village druse sur un plateau dénudé. Vue splendide, plusieurs édifices antiques (v. pl. XLVII). Une colonne de 8 m. de haut se dresse à quelque distance du village, près de tombeaux creusés dans le roc. Une autre colonne s'élevait jadis à côté de la première et le monument est comparable à celui de Sermada (*supra*, p. 282). Sur une maison à l'Est du village, inscription syriaque. — A quelque distance à l'Ouest, *Cheikhous**, où des effigies taillées dans le roc marquent l'emplacement de tombeaux ; *El-Kfeir III* (3e village de ce nom dans le caza), avec une curieuse église à abside saillante (pl. XLV, 1). — Enfin par *Berīsh* et *Kirkbeizé* (ruines assez importantes) on atteint *Qalblozé*. La magnifique basilique à piliers n'a que peu souffert des habitants depuis l'année 1888, à laquelle remonte la photographie du P. Soulerin que nous reproduisons (pl. XLV, 1).

De Qalblozé on aperçoit, au sud, *Béhio* (abside monumentale, nombreux restes). De là on peut gagner, vers le Sud-Ouest, les points antiques de *Deir Chem'oun**, église isolée de saint Syméon, et de *Ma'sarti*, où un linteau retourné par l'intendant du village mérite une mention (fig. 2). *Qaṣr el-Gharbi* est un vaste édifice bien conservé : une pièce intérieure est garnie de sarcophages

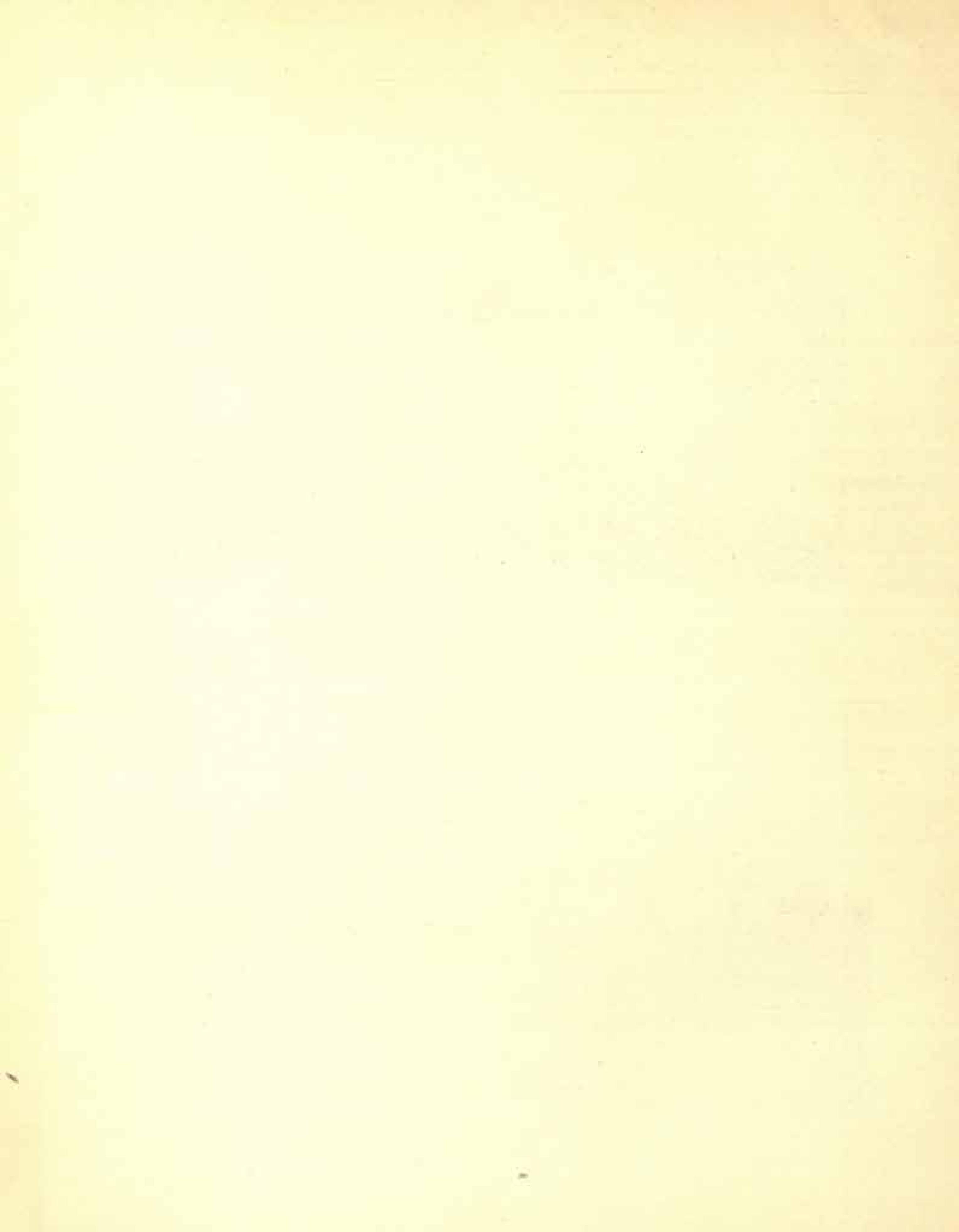
[1] Voir l'étude consacrée aux monuments et à l'histoire de Ḥārem par Max van Berchem et E. Fatio, *Voyage en Syrie*, I, p. 229-238.



1. El-Kfeir. Chevet de l'église.



2. La basilique de Qalblozé.



rangés contre le mur. A proximité au Sud-Est vaste pressoir, dont les meules, trop grandes pour passer par la porte, ont été prélevées sur la masse rocheuse. *Malek Mabshé** « le château du roi Mabché » est une construction élégante ; une citerne, taillée dans le roc comme son impluvium, constitue le point d'eau le plus important du Djebel. *Kefer Kila*, village mi-druse, mi-musulman, à 800 m.

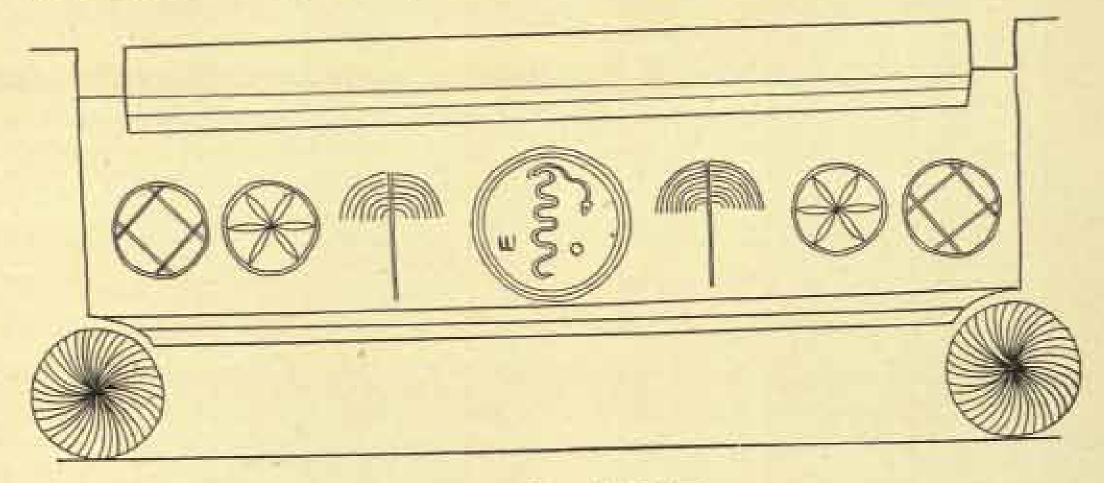


Fig. 2. — Ma'asarti. Linteau.

d'altitude. A l'Est s'élève l'observatoire de *Qeṣr Deir**, large de 3 m. sur 8 de hauteur, visible de tous les points du 'Alạ ; sur la face Est, croix et inscription difficile à déchiffrer.

2° *De Ḥārem à Kfertkhérin, Ermenaz, etc...*

Une piste très dure mène de Ḥārem à Kfertkhérin : la montée rocailleuse de la *'Aqbé*, longue de 2 km. environ, est surtout difficile ; en vue, le *Dahr es-Snaobar*, « la montagne des pins », dont quelques arbres apparaissent en effet. *Kfertkhérin* est la plus belle localité du caza, la plus grande et la plus riche. En pleine montagne, au milieu d'oliviers, elle jouit, dit-on, du meilleur climat de la Syrie. Reliée à Alep et bientôt à Selkin (v. *infra*, p. 288) par une route, cette localité deviendra, quand elle sera mieux connue, un point d'estivage ; c'est également le centre stratégique de la contrée et les Turcs y avaient construit une caserne. Tôt ou tard, Kfertkhérin redeviendra le siège du caza comme avant la guerre.

Teltîta, dans l'Est de Kfertkhérin, est un village druse noyé sous des arbres énormes, sur le point culminant du Djebel 'Ala ; vue superbe sur le caza d'Idlib (au Sud) et jusqu'à Alep quand le temps est clair. Sarcophage dressé sur un socle; à quelques pas, à l'entrée d'une grotte funéraire, une inscription porte la date de 246 de notre ère.

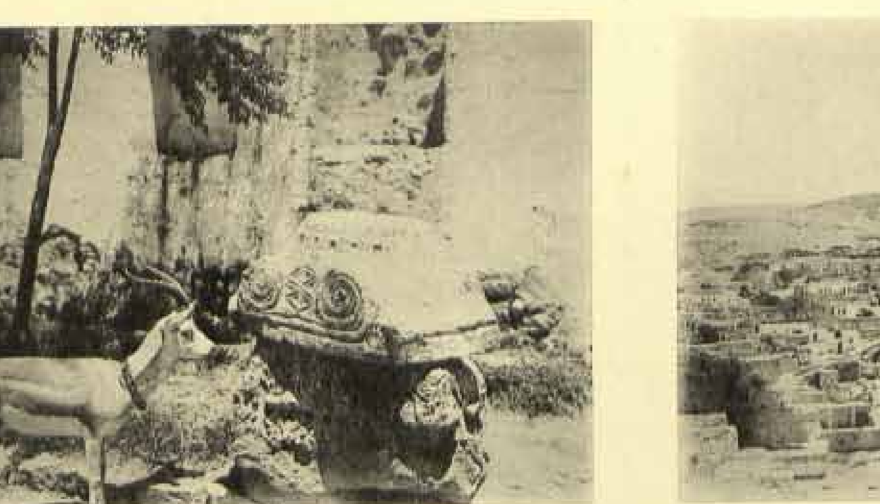
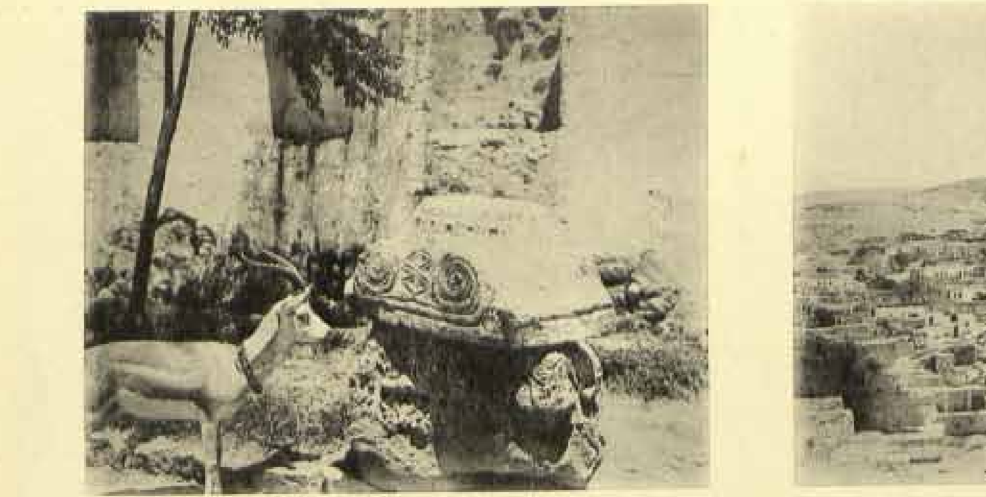
Au Sud de Kfertkhérin, près de la route allant à Alep, *Ermenaz* est un joli village, à la pointe de la vallée à laquelle il a donné son nom (*Roudj Ermenaz*). Ses verreries sont célèbres ; on ne peut, en Syrie, leur comparer que celles de Damas. Les fours sont construits avec une terre introuvable ailleurs ; ils sont chauffés durant le jour et c'est dans la soirée qu'il faut visiter, pour voir opérer les verriers; ceux-ci, d'ailleurs, ne produisent pas le verre, mais transforment, par fusion, des débris de verre. Dans l'Est, *Koukkou* (antiquités) ; *Bir Djouanïé*, dans une vallée fertile, avec un puits abondant où s'abreuvent en été tous les troupeaux de la région ; restes importants, tombe à toit pyramidal portée par quatre arches massives. Au Sud-Est de Ermenaz se dessine la passe de *Hermez*, assez aisée, qui traverse le Djebel 'Ala jusqu'à *Fondouq* ; ce sera, dans le futur, le parcours Kfertkhérin-Idlib.

Dans la montagne, plus au Sud, le village de *Hafserdjé*, bien construit sur un piton, avec un minaret visible de très loin, serait le gîte le plus convenable pour une excursion dans la région.

V. — Selkin et l'Oronte. Le Djebel Douëïli. Le Roudj.

Skât, à l'Ouest de Ḥārem, est un gros village, réputé pour son miel et pour le nombre de *tchétés* (brigands), qu'entraîna dans son sillage le célèbre 'Aqil Skâti, tué au combat de Tell Ammar en 1925.

Selkîn, que l'on peut gagner en auto par Ḥārem ou par Kfertkhérin, est chef-lieu de nahié ; une des plus jolies localités du caza. D'après la légende, ce serait l'ancienne résidence d'été d'un roi d'Antioche, qui lui aurait laissé son nom (Séleucus, d'où Selkîn) ; deux cyprès, de dimensions peu communes, dateraient de la fondation, en 98 av. J.-C. ! Un ravin profond traverse la ville et va s'élargissant en pentes de plus en plus douces et couvertes, assure-t-on, des plus belles olivettes de l'État d'Alep, jusqu'à l'Oronte. Ce fleuve, en

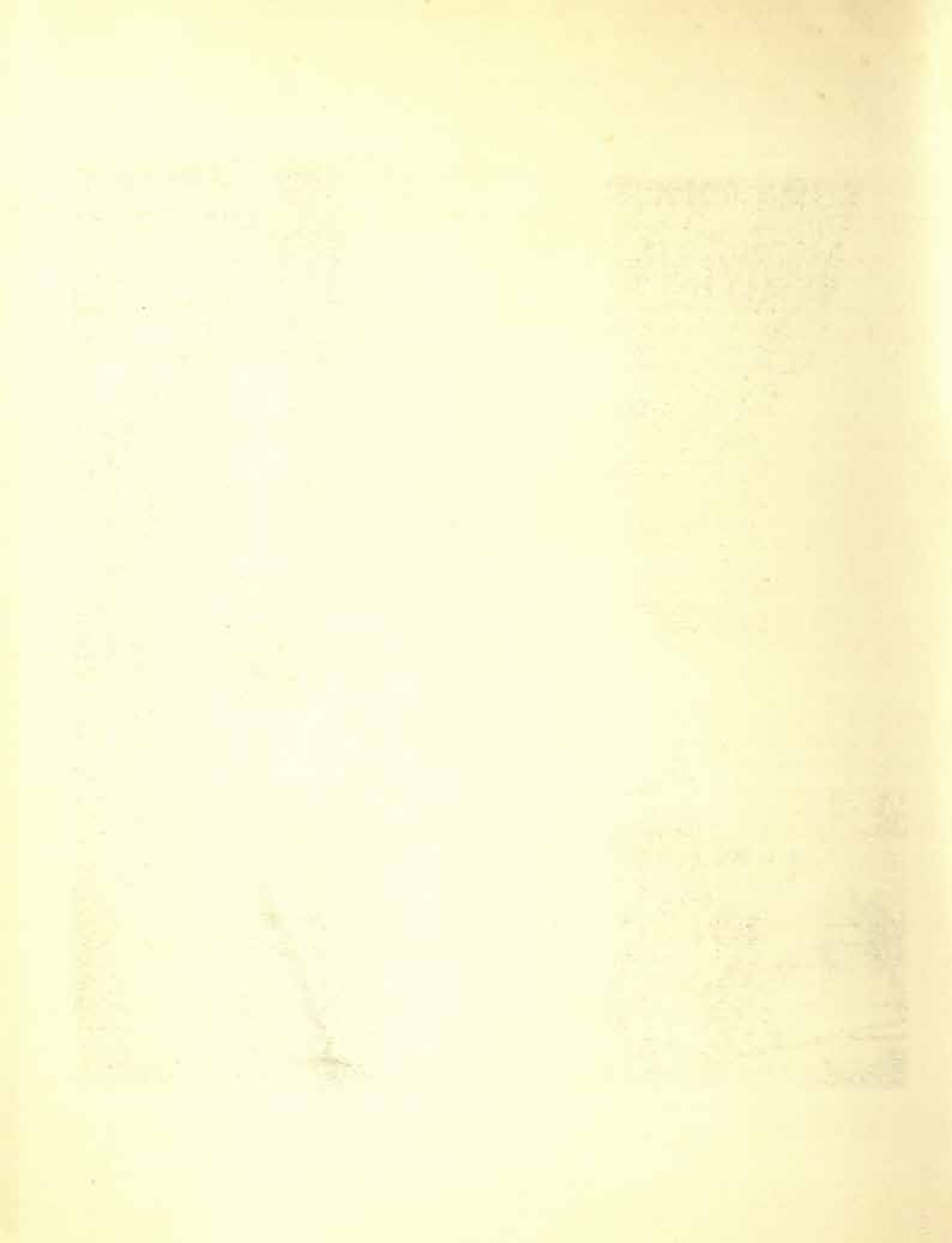




1. Chapiteaux byzantin et arabe à Harem.



2. Harem. Le fossé taillé dans le roc.

3. Kfert'aqâb.



arabe *Nahar al-'Asi*, a dans cette région un parcours lent et sinueux; ses berges sont escarpées et les ponts manquent depuis Derkouch (v. *infra*, p. 290) jusqu'à Djisr el-Hadid, tout le long de la rive qui sépare les cazas de Ḥārem et d'Antioche; le village de *Djisr el-Maksour**, « le pont brisé », rappelle l'emplacement d'un pont ancien, mais à peine y relève-t-on sur la rive droite quelques traces de maçonnerie. On franchit un peu partout le fleuve sur des barques, les chevaux suivant à la nage.

Au Sud-Est de Selkīn, entre cette ville et Ermenaz, se dresse une crête parallèle aux chaînes du Djebel Bārisha et du Djebel 'Ala, mais plus abrupte; c'est le *Djebel Douēīli*, que continuent vers le Sud le Djebel Mrasras et le Djebel Ousṭāni. Au point culminant du Douéïli, vers le Nord, une forteresse arabe ou turque, démantelée, mais reconnaissable aux bastions de son enceinte, domine la rencontre de la vallée d'Ermenaz avec celle de l'Oronte. Une inscription montre que la qal'a succède à un temple de Zeus Koryphaios, le « Jupiter du sommet », dont le culte est attesté à Séleucie de Piérie. Cette forteresse est connue sous le nom de *El-Ḥoṣon**. A l'extrémité Sud de la crête, le village de *Douēīli**, pauvre et sale, d'où les femmes, en été, descendent chercher l'eau jusqu'à *Tell Ammar* et regrimpent en se jouant, leur tanaké plein d'eau sur la tête; pans de murs anciens, grottes funéraires.

Une descente rapide conduit de Douéïli à un dos de montagne moins escarpé, sis entre le Roudj Ermenaz et l'Oronte. La piste gagne, vers le Sud, *Betrash** (restes nombreux, mais abîmés; nombreux sarcophages), puis *Kefart-'aqāb** (localité importante, réhabitée à l'époque arabe, maintenant déserte; édifices, sarcophages surélevés, tombe à double arceau). Plus au Sud: *El-Fassouq**, groupement moyen, mais réservé sur les deux bords d'un vallon et bien conservé; deux églises, une tombe mi-taillée dans le roc, mi-construite; *Kharab Soultān**, ruines d'églises et de villas, tombeaux. De là le sentier (sur le flanc Ouest de la montagne) franchit un vallon pour entrer dans le *Djebel Mrasras*.

Le versant Ouest de l'arête rocheuse ainsi nommée descend d'abord en pentes relativement adoucies jusqu'à la plaine de l'Oronte. Ces pentes sont dominées par les ruines importantes de *Tourīn**: église, nombreuses tombes taillées dans le roc, deux groupes de reliefs funéraires. Une piste de crête conduit encore plus au Sud à *Mtaqa** (édifice isolé) et *Kirbet Khalīl** (ruines,

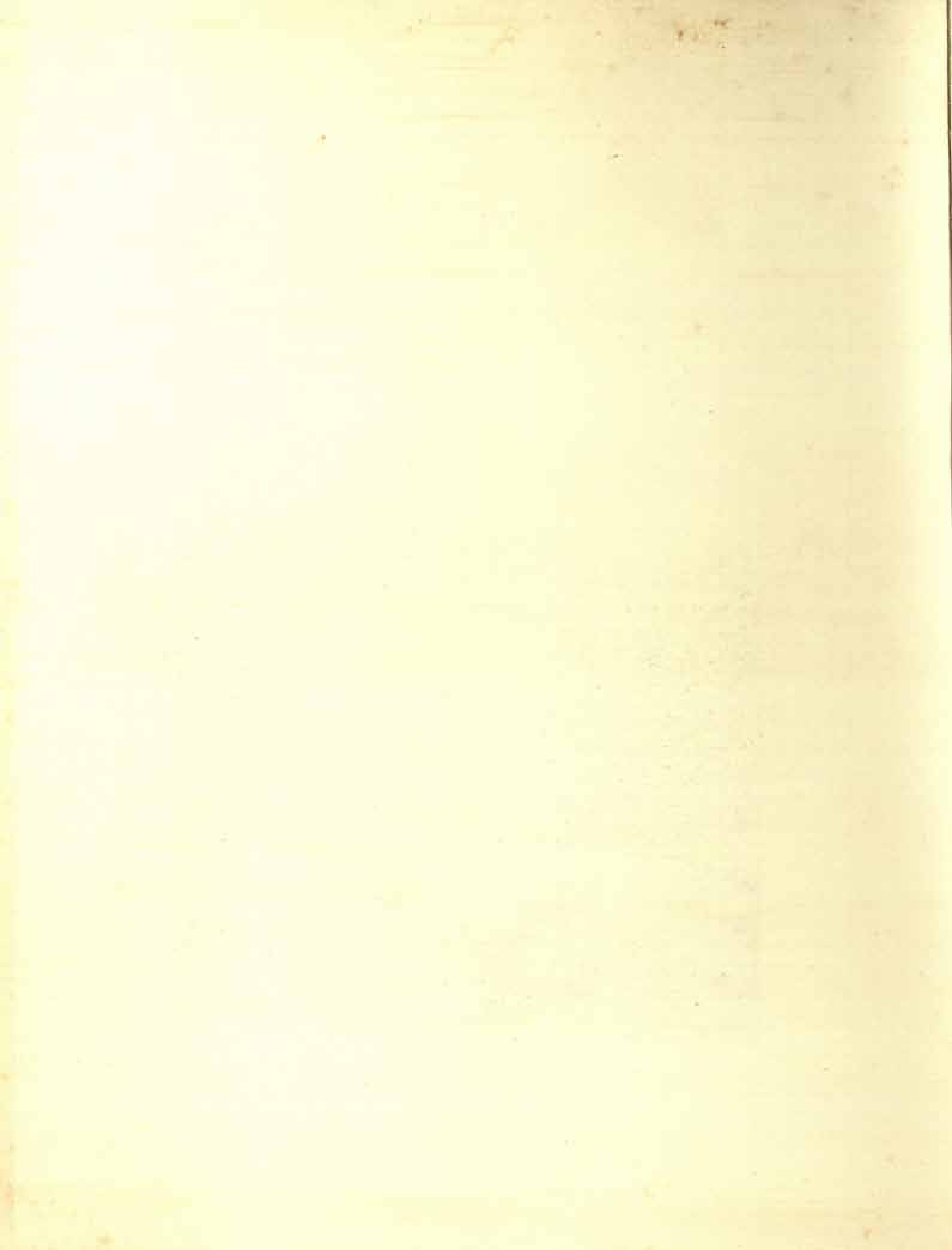
relief funéraire sur un pilier carré) ; l'on peut pousser encore dans le *Djebel Oustâni*, jusqu'à *'Amoudié**, dont le nom est dû à une double colonne gisant à terre, et *Ténérié**, petit hameau, ruines étendues mais pauvres ; vaste tombeau dans le roc.

De Karab Soultān, par le *Ouādi Zeitoūn*, et de 'Amoudié, on descend rapidement sur *Derkouch*, grosse localité, chef-lieu de nahié dans le caza de Djisr el-shoghor. Située au fond d'une gorge où l'Oronte passe en torrent, la petite ville est fort intéressante à visiter, surtout le vendredi, jour de marché. On peut y accéder en auto, par Selkin.

Un sentier difficile mène de Khirbet Khalil ou de 'Amoudié à *Mgharet Debbān*, « la grotte des mouches », habitée au moins par une famille durant l'été, refuge hivernal des troupeaux de chèvres. L'arête orientale du Djebel Mrasras est toute proche ; on peut la suivre, en remontant vers le nord, par une piste de crête. Au point culminant, surplombant le Roudj, *Khirbet Masras**, restes d'une forteresse (plutôt que d'un temple), entailles dans le roc pour loger des assises, citernes en forme de bouteilles ; à quelques pas à l'Ouest, restes de maisons, série de parcs dessinés par des piliers et des portes aux lourds linteaux marqués de croix. Pour regagner de ce sommet la plaine d'Ermenaz on a le choix entre deux chemins ; un sentier direct passe par *Mecharfé**, (grande tombe à arcosaules, reliefs figurant deux aigles debout sur des bucrânes de part et d'autre de trois stèles) et *Qebté**, remarquable par le porche en arceau de ses tombes taillées dans le roc ; la piste de crête continue également jusqu'à Kharab Soultān, puis jusqu'au « col de la selle », *es-Serdj*, séparant le Djebel Mrasras du Djebel Douéïli ; le plan supérieur de ce col affecte, en effet, la forme d'une selle arabe ; le croquis ci-joint (fig. 3), dessiné par le P. Mouterde sur une photographie, est pris de l'extrémité Sud du Djebel Douéïli ; en face, la colline arrondie représente le pommeau de la selle ; à droite, c'est-à-dire au Sud-Ouest, les premières pentes du Mrasras ; à gauche (à l'Est), la plaine d'Ermenaz vers Melles et le versant occidental du Djebel 'Ala ; au Sud, les marais du Roudj et tout au fond le Djebel Zāouié ou Djebel Riḥa. Deux pistes se croisent en diagonale à *Niḥa** (fermes antiques) d'où l'on atteint la plaine à *Kouaro ;* les tombes de cette localité, comparables à celles de Qebté, portent plusieurs inscriptions. On en trouve d'autres à *Melles* (Millis), également appelé « Cha'bān Agha ; » c'est le nom du principal propriétaire, d'origine



BENÉBEL
Une seule colonne subsiste.



kurde, qui pratique l'hospitalité à la façon des grands nomades et est très aimé aux environs.

La plaine d'Ermenaz, aux bords parallèles orientés Nord-Sud, débouche au Sud dans le *Roudj*.

Les marais du Roudj sont de formation récente ; trois réservoirs les alimentent, *Erra* (ou *Arré*) *Chemalia*, *Erra Ousṭānia*, *Erra Qablia*, situés tous trois au pied des montagnes au Sud-Ouest d'Idlib.

Il y a quelques années, ces sources formaient trois cours d'eau se joignant au milieu de la plaine pour se diriger par un cours unique, large d'environ

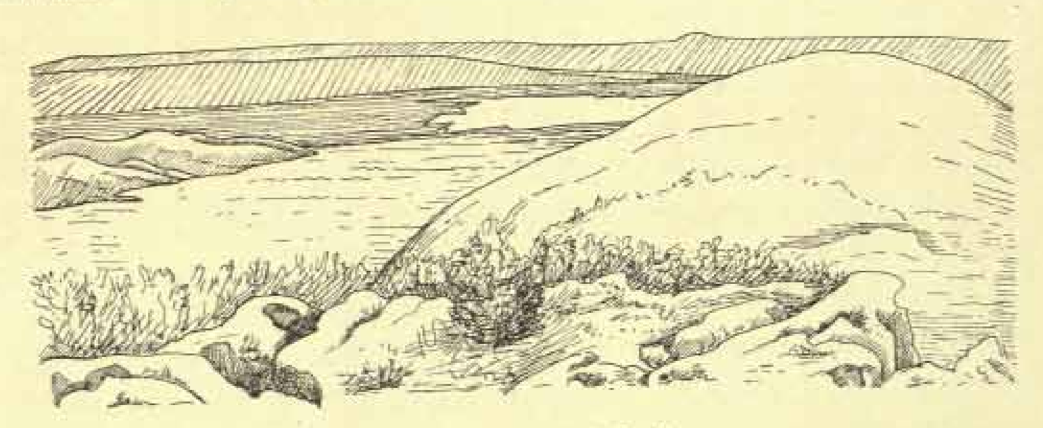


Fig. 3. — Le col de la Serdj.

10 mètres, vers le Djebel Ousṭāni sous lequel l'eau s'engouffrait par quatre couloirs, à l'endroit dit *El-Bela'a*. Les gens du pays déclarent que ces couloirs taillés dans le roc étaient suffisamment hauts pour qu'un homme y pénétrât sur un parcours d'environ 10 mètres avec de l'eau jusqu'à mi-jambe.

Progressivement, le niveau est monté ; il y a six ans, l'orifice des couloirs était encore visible sur une hauteur de 0 m. 75, l'eau s'écoulait toujours en torrent. Depuis quatre années, l'obturation est complète, des plantes aquatiques masquent l'emplacement des couloirs, le niveau de l'eau qui était jadis de 0 m. 50 dépasse aujourd'hui 2 m. pendant la saison sèche et 3 m. 50 en période hivernale ; la plaine autrefois riche et fertile est devenue un marais malsain, sept villages ont disparu.

Ces marais sont très poissonneux. On y trouve surtout le « silure chat » ; le

poisson se réfugie en hiver vers les sources où l'eau se maintient à une température plus élevée, il ne se répand qu'au printemps dans les marais.

Le gibier d'eau est également abondant et se laisse approcher ; des sangliers viennent prendre leurs ébats au marais. A 2 h. d'Alep, par une bonne piste (Alep, Téreb, Fondouq), ces marais sont un but de promenade intéressant ; les villages d'*El-Ghafer*, *Melles* et *Qebté* peuvent servir de gîte d'étape.

VI. — La plaine entre Selkîn et le 'Amouq, a l'Ouest de Ḥarem.

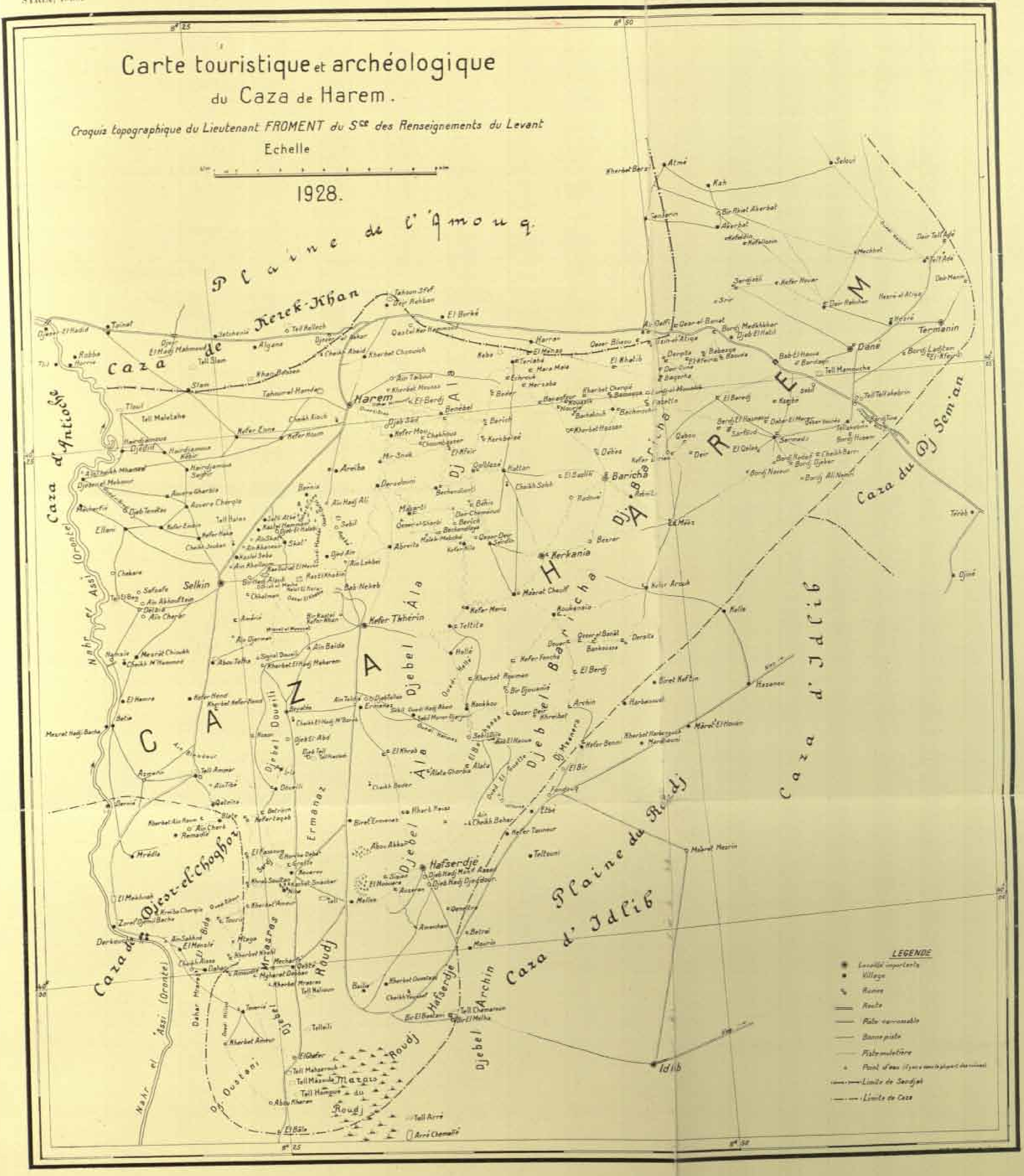
Quand on parcourt cette plaine après les régions que nous venons de décrire, on a l'impression de ne plus être dans le caza de Ḥārem.

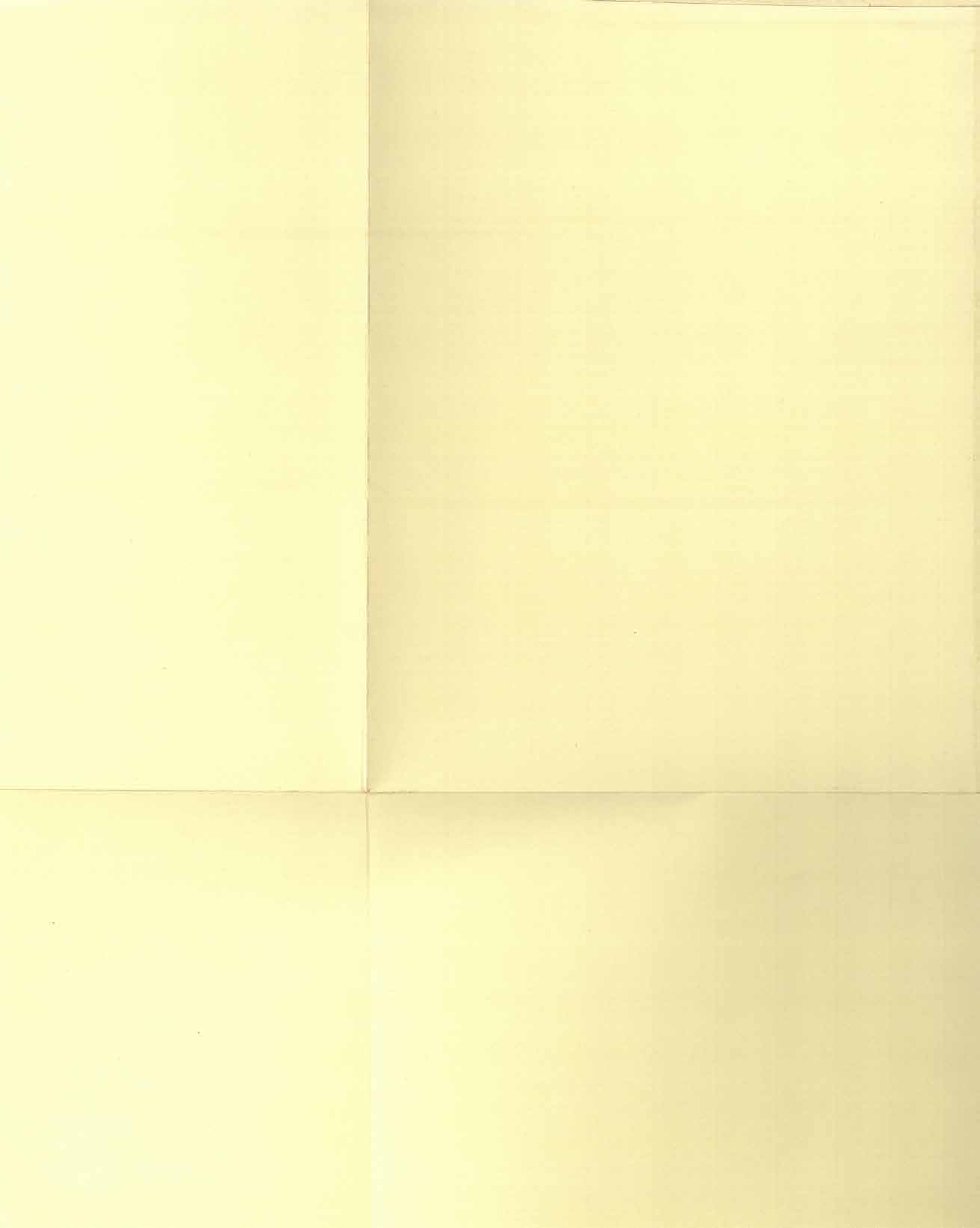
Les rochers disparaissent ; on entre dans une région de plaines fertiles, étagées de l'Est à l'Ouest, du Djebel Douéïli à l'Oronte.

La population n'est plus la même, l'aspect des villages a changé ; on rencontre là des Bédouins semi-nomades, appartenant pour la plupart à une fraction des Beggara. Ceux-ci, peu stables, construisent leurs habitations en conséquence, joncs ou roseaux recouverts de terre, dont l'ensemble dégage un aspect mesquin. Population fruste et paresseuse, ayant peu de besoins et ne possédant rien ; travaillant, « bricolant » plutôt, pour le compte de gros propriétaires terriens habitant ailleurs ; la richesse de la région s'en ressent et la terre est loin de rendre son maximum.

Froment.

Ḥārem et Deir ez-Zor, 1928.


Carte touristique et archéologique
du Caza de Harem.
Croquis topographique du Lieutenant FROMENT du Sce des Renseignements du Levant
Echelle
1928.
Plaine de l'Amouq
Caza de Harem
Caza d'Antioche
Caza du Dj Sem'an
Caza d'Idlib
Caza de Djisr-el-Choghour
Plaine d'Idlib
Plaine du Roudj
Harem
Idlib
LEGENDE



BIBLIOGRAPHIE

H. H. von der Osten et Erich F. Schmidt. — **The Alishar Hüyük**. Season of 1927. Part I. (The University of Chicago. Oriental Institute Publications, vol. VI. Researches in Anatolia, vol. II.) Un vol. in-4° de xxii et 283 pages avec fig. et six planches en couleurs. Chicago, The University Press, 1930.

Les recherches entreprises sur le sol hittite par l'Oriental Institute de Chicago, que M. le professeur James H. Breasted a porté à un rare degré d'activité, commencent à paraître dans la publication définitive qui leur est destinée (1). Les directeurs des fouilles pratiquées à Alishar, environ 128 milles au nord-est de Ankara, exposent dans ce beau volume les importants résultats des recherches poursuivies en 1927. Une stricte méthode stratigraphique a été adoptée. Le terrain fouillé a été au préalable exactement relevé et divisé en rectangles (*plots*) numérotés. Un carré de 6 × 6 mètres (*Plot X Stratigraphie Annex*) a été spécialement dégagé à la truelle par couches successives. Encore a-t-on pris soin de diviser en quatre parties égales l'emplacement ainsi exploré, de façon à obtenir quatre suites comparables des divers strates. Des photographies montrent l'avance de ce travail minutieux. Dix-neuf mille tessons ont été examinés et leur répartition, donnée dans des tableaux, est intéressante. Elle offre, comme on devait s'y attendre, une grande

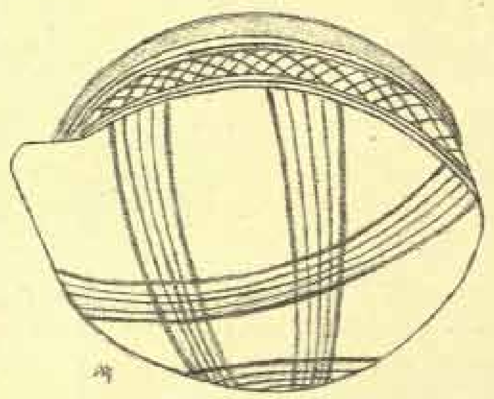


Fig. 1.

diversité dans les chiffres d'un même strate. Ainsi dans les quatre compartiments du strate VI (à partir du sol) on trouve respectivement 50, 2, 31 et 3 tessons de céramique romaine fine, 26, 3, 8, 5 tessons décorés de la période III, 38, 26, 56 et 10 tessons de la période II ainsi que 23, 30, 10 et 21 tessons de la période I.

Si le strate VI est placé par les auteurs dans la période III, cela résulte moins de leur statistique céramique, que du fait

(1) Pour les publications précédentes, voir *Syria*, X, p. 362.

qu'à partir de ce moment les fragments de verre deviennent très rares. En somme la statistique minutieuse des tessons est peu significative et ne supplée pas au coup d'œil et à l'expérience des observateurs. Nous dirons même qu'elle complique leur tâche. Ils ont défini *a priori*, pour ne rien engager, la période III comme



Fig. 2.

celle de la céramique à décor géométrique peint; mais cette définition ne vaut ni en soi, car, comme nous le verrons ci-après, il y a plusieurs décors géométriques à ne pas confondre, et elle ne vaut pas davantage par rapport à la période II puisque celle-ci recouvre en partie la période III: *but, may possibly overlap in time*. Dans ces conditions, il n'eût pas fallu parler de « périodes », mais de « styles céramiques ». De ce point de vue déjà la classification, toute relative qu'elle soit, qui est ainsi établie, demande à être modifiée.

D'autre part, les fouilleurs se sont conformés à la consigne qu'ils avaient reçue de ne pas chercher d'éléments de comparaison hors du site et, avant de trouver sur place un synchronisme certain, de ne rechercher qu'une chronologie relative. Cette consigne ne nous paraît pas heureuse. En tout cas, nous ne sommes pas tenu à la même réserve et, à l'aide des belles planches en couleurs de MM. von der Osten et Schmidt, nous indiquerons notre point de vue au sujet des dates, d'autant mieux que la céramique d'Alishar apporte au classement de la céramique anatolienne, que nous avons proposé [1], la confirmation désirée.

[1] *La Lydie et ses voisins aux hautes époques*, p. 69 et suiv. (*Babyloniaca*, XI, p. 123), Paris, Geuthner, 1930, en utilisant la publication de M. H. de Genouillac, *Céramique cappadocienne* (Musée du Louvre), 2 vol. qui a eu le mérite

Comme, de l'avis même des savants explorateurs, les périodes I, II et III sont mal définies, il y a lieu d'abandonner cette classification et d'envisager, suivant l'usage, une répartition entre Alishar ancien, moyen et récent, en divisant ces époques en autant de subdivisions qu'il sera nécessaire.

Alishar ancien est défini par l'ancienne céramique anatolienne, comparable à celle de Yortan.



Fig. 3.

Alishar moyen est caractérisé par la belle céramique lustrée d'un seul ton et sans aucun décor peint, telle qu'on la voit sur la planche V de *The Alishar Hüyük*. Suivant les observations de MM. von der Osten et Schmidt elle se prolonge longtemps. Aussi faut-il envisager Alishar moyen i (vers 2000-1600) où cette céramique règne seule et Alishar moyen ii (vers 1600-1200) où le décor géométrique très simple, peint en noir, fait son apparition et se développe. Notre figure 1 montre ce décor (1) à son début : décor et forme sont bien connus à Boghaz-Keui et nous avons proposé d'attribuer son plein développement à la grande époque hittite caractérisée par le nouvel Empire hittite (2). Vers la fin de cette période apparaît un décor plus évolué, celui de notre fig. 2 (3) dont l'anse est bien anatolienne. Le trait ondulé vertical est fréquent sur la céramique de l'Asie antérieure dans la seconde moitié du IIe millénaire.

Avec Alishar récent i nous entrons dans l'âge du fer et le décor, tout en se rattachant à celui de l'époque précédente,

d'aborder le premier l'étude d'ensemble de cette céramique.

(1) D'après *The Alishar Hüyük*, I, fig. 22) et 353.

(2) Voir notre *Lydie et ses voisins*, p. 127-129.

(3) *The Alishar H.*, I, pl. I.

qu'à partir de ce moment les fragments de verre deviennent très rares. En somme la statistique minutieuse des tessons est peu significative et ne supplée pas au coup d'œil et à l'expérience des observateurs. Nous dirons même qu'elle complique leur tâche. Ils ont défini *a priori*, pour ne rien engager, la période III comme celle de la céramique à décor géométrique peint ; mais cette définition ne vaut ni en soi, car, comme nous le verrons ci-après, il y a plusieurs décors géométriques à ne pas confondre, et elle ne vaut pas davantage par rapport à la période II puisque celle-ci recouvre en partie la période III : *but, may possibly overlap in time*. Dans ces conditions, il n'eût pas fallu parler de « périodes », mais de « styles céramiques ». De ce point de vue déjà la classification, toute relative qu'elle soit, qui est ainsi établie, demande à être modifiée.



Fig. 2.

D'autre part, les fouilleurs se sont conformés à la consigne qu'ils avaient reçue de ne pas chercher d'éléments de comparaison hors du site et, avant de trouver sur place un synchronisme certain, de ne rechercher qu'une chronologie relative. Cette consigne ne nous paraît pas heureuse. En tout cas, nous ne sommes pas tenu à la même réserve et, à l'aide des belles planches en couleurs de MM. von der Osten et Schmidt, nous indiquerons notre point de vue au sujet des dates, d'autant mieux que la céramique d'Alishar apporte au classement de la céramique anatolienne, que nous avons proposé [1], la confirmation désirée.

[1] *La Lydie et ses voisins aux hautes époques*, p. 69 et suiv. (*Babyloniaca*, XI, p. 123), Paris, Geuthner, 1930, en utilisant la publication de M. H. de Genouillac, *Céramique cappadocienne* (Musée du Louvre), 2 vol. qui a eu le mérite

Comme, de l'avis même des savants explorateurs, les périodes I, II et III sont mal définies, il y a lieu d'abandonner cette classification et d'envisager, suivant l'usage, une répartition entre ALISHAR ANCIEN, MOYEN et RÉCENT, en divisant ces époques en autant de subdivisions qu'il sera nécessaire.

ALISHAR ANCIEN est défini par l'ancienne céramique anatolienne, comparable à celle de Yortan.

ALISHAR MOYEN est caractérisé par la belle céramique lustrée d'un seul ton et sans aucun décor peint, telle qu'on la voit sur la planche V de *The Alishar Hüyük*. Suivant les observations de MM. von der Osten et Schmidt elle se prolonge longtemps. Aussi faut-il envisager ALISHAR MOYEN I (vers 2000-1600) où cette céramique règne seule et ALISHAR MOYEN II (vers 1600-1200) où le décor géométrique très simple, peint en noir, fait son apparition et se développe. Notre figure 1 montre ce décor (1) à son début : décor et forme sont bien connus à Boghaz-Keui et nous avons proposé d'attribuer son plein développement à la grande époque hittite caractérisée par le nouvel Empire hittite (2). Vers la fin de cette période apparaît un décor plus évolué, celui de notre fig. 2 (3) dont l'anse est bien anatolienne. Le trait ondulé vertical est fréquent sur la céramique de l'Asie antérieure dans la seconde moitié du IIe millénaire.



Fig. 3.

Avec ALISHAR RÉCENT I nous entrons dans l'âge du fer et le décor, tout en se rattachant à celui de l'époque précédente,

d'aborder le premier l'étude d'ensemble de cette céramique.

(1) D'après *The Alishar Hüyük*, I, fig. 223 et 353.

(2) Voir notre *Lydie et ses voisins*, p. 127-129.

(3) *The Alishar H.*, I, pl. I.

n'est pas sans subir l'influence du géométrique grec, comme le montre, dans le décor et dans la forme, notre figure 3 [1]. Les influences venues d'occident ne feront que s'accentuer avec ALISHAR RÉCENT II auquel nous attribuons le vase de notre figure 4 [2] à dater vers le VII[e] siècle, et avec ALISHAR RÉCENT III bien défini par la grande jarre de nos figures 5 et 6 [3], d'in-



FIG. 4.

fluence hellénistique, c'est-à-dire des III[e]-II[e] siècles avant notre ère. La ligne d'eau ondulée est remplacée par des tiges parallèles et ondulées qui se terminent par une feuille de lierre, motif identique à celui d'un rhyton du Louvre [4] que sir Arthur Evans veut placer à l'âge du bronze [1].

Il y a lieu de noter que, dans cette masse de documents céramiques, on ne signale aucun tesson de vases attiques à figures noires ou rouges et que l'on passe directement des séries orientalisantes à la céramique romaine.

Voici la concordance approximative de notre classification avec celle de l'ouvrage dont nous rendons compte :

ALISHAR ANCIEN ou *bronze I* = Période I.
ALISHAR MOYEN I ou *bronze II* = Période II.
ALISHAR MOYEN II ou *bronze III* = Période III ancienne.

Age du fer :

ALISHAR RÉCENT I = Période III moyenne.
ALISHAR RÉCENT II et III = Période III récente.

[1] *Ibid.*, pl. II.
[2] *Ibid.*, pl. III.
[3] *Ibid.*, frontispice et fig. 227. Sur notre fig. 5 les deux grands cercles forment relief et simulent des seins.
[4] GENOUILLAC, *Céramique cappadocienne*, II, n° 168.

[1] Voir notre *Lydie et ses voisins*, p. 59-60.

Ce rapide exposé des premières découvertes de MM. von der Osten et Schmidt suffira à en montrer le grand intérêt. Elles comblent la lacune créée par l'absence de toute publication sur la céramique par la mission allemande de Boghaz-Keui et elles permettent d'apporter au bel ouvrage de M. de Genouillac les correctifs de détail nécesaires. Enfin, elles laissent bien augurer de la suite des recherches. Le prochain volume renfermera les objets en os, métal et pierre trouvés dans la même campagne.

R. D.



Fig. 5.

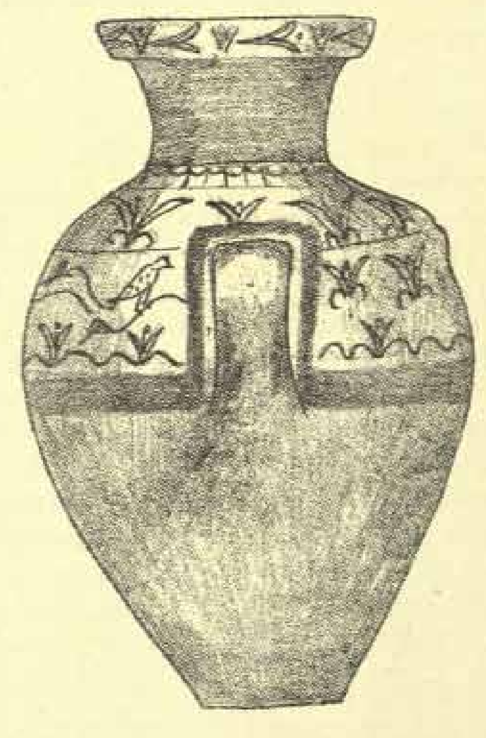


Fig. 6.

L. Desnoyers. — **Histoire du peuple hébreu des Juges à la captivité**. Tome I : *La période des Juges* : un vol. in-8 de xiv et 431 p., 1922. Tome II : *Saül et David*, x et 350 p., 1930. Tome III : *Salomon*, 432 p., 1930. Paris, Éditions Auguste Picard.

Depuis Renan et Piepenbring, aucune histoire en langue française n'avait essayé d'aborder dans le détail l'histoire d'Israël. Louis Desnoyers, mort prématurément il y a un an, s'y était attaché et son œuvre, pour se présenter incomplète, témoigne de rares qualités personnelles et d'une connaissance approfondie du sujet dans ses relations avec les littératures voisines, comme dans ses rapports avec les découvertes archéologiques. Une attention particulière est apportée à la toponymie et à la localisation des sites. Le

soin que l'auteur a pris de ne débuter qu'à l'époque des Juges, rend moins sensible le fait qu'il ne pouvait s'écarter de certaines décisions théologiques.

Nous ne relèverons qu'un point dans ces trois volumes parce que nous croyons que l'auteur est entré dans la bonne voie.

Nous enseignons depuis longtemps que la date attribuée à l'Exode vers 1225 est beaucoup trop basse. Le synchronisme de I *Rois*, VI, 1 pouvait être négligé quand on pensait que la seconde moitié du II^e^ millénaire représentait un état de barbarie ; il n'en est plus de même aujourd'hui. Nous ne prétendons pas que les 480 ans, que le texte hébreu insère entre l'Exode et l'an quatre de Salomon, soient d'une exactitude rigoureuse, d'autant que l'Exode, tel que le conçoit l'Ancien Testament, a pris un caractère légendaire ; mais c'est un ordre de grandeur qu'on ne peut écarter et qui s'accorde avec la répercussion plus ou moins proche de l'expulsion des Hyksos. M. Desnoyers discute avec soin les données de cette question et incline à adopter cette solution.

R. D.

André Plassart. — **Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe** (Exploration archéologique de Délos). Un vol. in-4° de 319 pages avec figures et planches. Paris, E. de Boccard, 1928.

La célébrité du Cynthe ne se mesure pas à sa hauteur qui ne dépasse guère 112 mètres, elle tient à l'importance religieuse du site. Le remarquable ouvrage de M. Plassart le met bien en évidence ; mais la reconstitution de l'essentiel a nécessité les longs efforts de plusieurs générations qui y ont déployé une science minutieuse.

La première occupation humaine s'est cantonnée sur le sommet de la colline, il en subsiste des fonds de cabanes. Le nom de Kynthos aurait été donné par cette antique population.

M. Plassart attribue à une influence crétoise le culte de Zeus Kynthios qu'il estime aussi ancien dans l'île que le culte d'Apollon. Par contre, le fameux antre du Cynthe ne serait qu'un Hérakléion d'époque ptolémaïque.

Délos était visitée par de nombreux Orientaux ; quelques-uns y tenaient des comptoirs, ce qui implique l'apport de cultes étrangers. Sur la cime méridionale du Cynthe, Zeus Hypsistos pouvait être un Ba'al. M. Plassart relève ce qu'a d'insolite en grec le vocable de « Dieux Premiers », dont le sanctuaire a fourni plusieurs dédicaces orientales, notamment une dédicace en himyarite au dieu Sin. Énigmatiques sont les dédicaces à Pakeidokosos et à Anatrami (p. 266-267).

Sur le versant septentrional du Cynthe, le petit sanctuaire L était consacré aux dieux de Iamneia, la Yabné de l'Ancien Testament : Héraclès et sa parèdre Aurôna, que M. Isidore Lévy a rapprochée de la la localité palestinienne Baitôrôn.

Dans la même région les dieux d'Ascalon avaient un sanctuaire. Le banquier Philostrate d'Ascalon y a dédié deux autels, l'un à Astarté Palaistiné Ourania Aphrodite, l'autre au Poseidon d'Ascalon. Délos a encore fourni une dédicace à Zeus Ourios et à Astarté Palaistiné Aphrodite Ourania.

On voit que les belles recherches de l'École française d'Athènes à Délos, qu'on peut citer en exemple, ne laissent pas

de présenter beaucoup d'intérêt pour les études orientales.

R. D.

Capitaine N. Bouron. — **Les Druzes**. Histoire du Liban et de la montage Haouranaise. Un vol. in 8° de xiv et 424 pages avec pl. hors texte et 7 cartes en couleurs. 2e édit. Paris, Berger-Levrault, 1930.

On goûte avec raison de nos jours les travaux écrits par des auteurs qui ont séjourné dans le pays et vécu avec l'habitant. Cet ouvrage répond en tout point à cette attente. Rédigé par un de ces vaillants soldats qui ont rétabli une situation difficile et ont su, après la répression, se faire aimer des populations, préfacé par le Général Weygand et dédié au colonel Clément Grandcourt, l'éminent gouverneur du Djebel Druze, ce livre fournit des renseignements précis sur l'histoire contemporaine et s'accompagne de cartes utiles.

Si la partie moderne et notamment la description du pays ne manqueront pas de rendre service, si l'illustration est bien choisie et variée, on ne peut céler que les les chapitres relatifs à l'antiquité ont été rédigés hâtivement et sans beaucoup d'esprit critique.

R. D.

PÉRIODIQUES

R. de Mecquenem. — **Les derniers résultats des fouilles de Suse**, dans *Revue des Arts asiatiques*, tome VI, 2 (avril 1930), p. 73.

Le site fut identifié par sir Kenneth Loftus qui, en quelques sondages, reconnut les constructions achéménides. Dieulafoy, accompagné de Houssaye et Babin, y fouilla deux hivers de 1883 à 1885, on sait avec quel succès. En 1897, la délégation scientifique en Perse s'y installa avec Jacques de Morgan.

Depuis de longues années déjà le chantier de Suse est confié à M. de Mecquenem ; nul n'était donc plus qualifié pour présenter les résultats des fouilles récentes, depuis 1924. En attendant que le public les admire prochainement, le distingué archéologue publie dans la *Revue des Arts asiatiques* de très beaux panneaux en brique émaillée. Les deux sphinx barbus portant la tiare perse, que Maurice Pézard compléta en les surmontant du disque ailé, les griffons ailés, un taureau ailé d'un remarquable mouvement.

Dans la présente étude on trouve des renseignements précis sur les tombes des différentes époques dont M. de Mecquenem a dégagé un grand nombre. Mais on prêtera une attention particulière à son exposé de la stratigraphie céramique, qui repose toujours sur la magistrale étude de M. Pottier [1] et son analyse des styles de Suse I et de Suse II. La question se complique maintenant des découvertes faites sur le haut plateau iranien et des trouvailles dans les couches les plus profondes de Ur et de Kish. Au point qu'on a mis en doute les résultats obtenus par J. de Morgan, et que, d'autre part, pour expliquer l'apparition d'une céramique analogue à Tépé Moussian et ailleurs, M. Pottier a constitué le style *I bis*.

Nous ne voulons pas discuter une ques-

(1) *Mémoires de la Délég. en Perse*, t. XIII. Voir E. Pottier, *Rev. archéol.*, 1926, I, p. 1.

tion aussi difficile, nous nous contenterons de signaler que M. de Mecquenem a rendu un nouveau et signalé service en vérifiant la stratigraphie de M. de Morgan. Une large et profonde tranchée a entaillé à nouveau l'acropole de Suse ; les couches étaient en place. Au plus profond on a trouvé le style I, non plus dans une nécropole. C'est un fait qu'il faut admettre.

R. D.

Dhorme. — **Les Amorrhéens** dans *Revue Biblique*, 1928, p. 63 et suiv. et p. 160 et suiv.; 1930, p. 161 et suiv.

L'étude du savant assyrioloque est d'autant plus utile qu'elle constitue une réfutation décisive de l'hypothèse de M. Theo Bauer [1].

Après une expansion remarquable qui les amena à fonder la dynastie de Larsa au XXII^e siècle, puis celle de Babylone au XXI^e siècle, les Amorrhéens nous sont particulièrement connus par les tablettes d'el-Amarna que le P. Dhorme place entre la fin du XV^e siècle et le milieu du XIV^e siècle. Ces textes gardent l'écho de la brillante époque de Thoutmès III. Un vassal se glorifie d'avoir un grand-père installé par ce grand pharaon et « sacré roi, en lui mettant de l'huile sur la tête [2] ». Nous avons là, prise sur le fait, l'introduction de ce rite égyptien en Phénicie et Palestine [3].

[1] Theo Bauer, *Die Ostkananäer* et *Zeitschrift für Assyriologie*, XXXVIII (1928), p. 166.

[2] Dhorme, *Revue Bibl.*, 1930, p. 170.

[3] Voir nos *Civilisations préhelléniques*, 2^e édit., p. 248 et *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 26), dont on a contesté à tort les conclusions.

Notons une nouvelle protestation contre l'assimilation des Khabiri aux Hébreux « malgré l'engouement d'un certain nombre d'orientalistes pour une théorie qui va à l'encontre de la philologie et de l'histoire ». Les Khabiri sont simplement des confédérés, unis pour chasser de leur pays l'élément étranger; ils luttent contre les roitelets intronisés par le Pharaon et attachés à la cause égyptienne.

R. D.

F. Chapouthier. — **A propos des découvertes de Byblos**. Ext. de *Revue des Études anciennes*, t. XXXII (juillet-septembre 1930), p. 209-225.

L'auteur, dont on sait la compétence dans le domaine de la civilisation crétoise, envisage ici, à propos de l'ouvrage de M. Pierre Montet, *Byblos et l'Égypte*, les rapports qu'on peut déceler entre Byblos et la Crète. La revendication qu'il fait entendre au sujet de l'influence crétoise lui paraît d'autant plus nécessaire que M. Montet était enclin dans ses premiers rapports à faire une part à l'action égéenne, part qu'il a à peu près supprimée dans son grand ouvrage, donc après mûre réflexion.

On ne peut résumer, mais il faut lire cette discussion précise, notamment en ce qui concerne la spirale, sujet fort délicat. Pour nous limiter aux conclusions, nous estimons que M. Pottier a eu raison de rapprocher le bassin aux spirales de Byblos et les théières d'argent de l'art égéen ; nous tenons aussi l'ivoire de la tombe d'Aḥiram comme d'inspiration mycénienne. Mais il faut prendre garde qu'à cette dernière époque, une pénétra-

tion intime s'était déjà effectuée entre les Phéniciens — remontant le long de la côte jusqu'à Ras Shamra — d'une part, et les Chypriotes et Mycéniens d'autre part.

M. Chapouthier traite spécialement des pleureuses et de leur costume, en partant du sarcophage d'Aḫiram. La documentation tirée des textes grecs précise les détails du rite que les femmes accomplissent. Tout en souscrivant à cette démonstration, nous pensons que M. Montet, et à sa suite M. Chapouthier, ont écarté trop rapidement toute relation entre le vêtement que l'on déchire dans le cas de deuil et le *saq* qui, dans l'antiquité israélite en particulier, est le vêtement rituel de deuil. Nous estimons, au contraire, que les figures du sarcophage d'Aḫiram nous expliquent le *saq*. Non que celui-ci soit représenté, comme on nous l'a fait dire à tort, par les bouffants qui retombent de part et d'autre de la ceinture des pleureuses d'Aḫiram ; mais parce que le *saq* paraît avoir constitué, comme d'ailleurs tous les vêtements rituels, un substitut au vêtement ordinaire pour éviter d'avoir à le déchirer. Le passage II *Maccabées*, III, 19 montre, en effet, que le *saq* était porté par les femmes sous les seins et c'est bien l'état où nous apparaît le vêtement déchiré des pleureuses d'Aḫiram. Le *saq* imite et remplace le vêtement déchiré.

R. D.

Du Mesnil du Buisson. — **Compte rendu sommaire d'une mission à Tell el-Yahoudiyé**. Ext. du *Bulletin de l'Institut français d'Archéol. orient.*, t. XXIX, Le Caire, 1929.

Le comte du Mesnil du Buisson a poussé une reconnaissance sur le site de Tell el-Yahoudiyé, en Égypte, aux frais de la Société française des fouilles archéologiques. Son intention était de comparer cette installation, que M. Flinders Petrie supposait être un camp hyksos, avec les dispositions de défense de Mishrifé-Qatna.

On trouvera dans ce mémoire nombre de détails intéressants, en particulier un plan des ruines. Toutefois, l'exploration reste incomplète et ne permet, comme le reconnaît l'auteur, « que de proposer quelques conclusions provisoires ». L'explication de trois villes successives sur le même site est ingénieuse, mais reste douteuse. Pourquoi la banquette ou levée de sable, en dehors de l'angle N.-E., ne constituerait-elle pas un simple poste d'observation et de défense avancée ? Le tracé du fossé semble l'indiquer. Un sondage sur l'emplacement de l'entrée de l'enceinte qui subsiste eût été décisif pour le rapprochement qu'on avait en vue.

R. D.

F. Thureau-Dangin. — **L'inscription des lions de Til-Barsib**. Extr. de *Revue d'Assyriologie*, t. XXVII (1930), p. 11-21.

Le savant assyriologue a profité de sa campagne de fouilles à Til-Barsib (Tell Aḫmar) pour reprendre l'inscription assyrienne gravée sur deux lions colossaux en basalte, qui avait déjà permis à Thomson d'identifier le site de Tell Aḫmar. « J'ai eu la surprise, déclare M. Thureau-Dangin, de trouver un texte aussi beau par la forme qu'intéressant par le fond et, à certains égards, d'un caractère unique dans l'épigraphie assyrienne. »

Contrairement à ce que pensaient ses prédécesseurs, M. Thureau-Dangin a établi que le texte n'est pas de Salmanasar III, il n'est même pas d'un roi, mais du *tartan*, Samsi-ilu, le vainqueur du roi d'Arménie, Argistis. Quelle que fût l'importance du personnage, il est surprenant qu'il ait érigé, en son propre nom, un monument de victoire. Cela nous reporte au temps de Salmanasar IV et atteste un affaiblissement du pouvoir royal.

R. D.

A. M. Tallgren. — **Caucasian monuments. The Kazbek Treasure.** Extrait de *Eurasia septentrionalis antiqua*, t. V, (1930), p. 109-182.

Le site de Kazbek ou Stepan Tsminda se place à 35 kilomètres au sud de Vladicaucase, le long de la route de Tiflis, dominé par le pic du même nom dont l'altitude dépasse cinq mille mètres.

Le trésor, découvert en 1871 et 1874, méritait qu'on en reprît l'inventaire complet. On y retrouve le beau bol d'argent déjà reproduit dans Perrot et Chipiez, III, p. 792, dont l'inscription araméenne ne permet pas de s'écarter de l'époque achéménide [1]. Les fibules au nombre de 45 sont toutes du même type à arc dessinant presque un demi-cercle. Une statuette ithyphallique en bronze, placée sur une tête de bœuf, brandit une sorte de hochet liturgique (fig. 13), plutôt qu'un marteau comme le suppose M. Tallgren, d'autres paraissent figurer des idoles. Les représentations de cerfs sont nombreuses. Les armes sont en fer.

La comparaison s'établit, d'après l'auteur, entre les idoles de Kazbek et les statuettes archaïques de Hallstatt, comme l'avait déjà proposé Chantre. D'autre part, certaines analogies ressortent avec la nécropole de Deve Huyuk, près Karkémish.

R. D.

[1] L'observation de l'auteur, p. 180, que ce bol pourrait être de quatre à cinq siècles antérieur ne peut se soutenir. Mais il est vraisemblable que cette pièce est parmi les plus récentes du lot.

Comte du Mesnil du Buisson et le Père René Mouterde. — **La chapelle byzantine de Bab Sba' à Homs** (*Mél. de l'Université St-Joseph*, t. XIV, fasc. 1). Beyrouth, Impr. catholique, 1929.

Cette église souterraine conserve les plus anciennes inscriptions chrétiennes d'Émèse. Elles confirment que, dès le début du v^{e} siècle, plusieurs centres monastiques étaient établis dans les faubourgs de la ville.

La chapelle de Bab Sba', découverte fortuitement en 1923 et dont le comte du Mesnil a établi un relevé complet, offre l'intérêt unique jusqu'ici de montrer comment les moines du v^{e} siècle décoraient, en Syrie, leurs chapelles funéraires. « Le mérite artistique de ces peintures n'est certes pas exceptionnel. Le dessin est assez ferme ; le décor, fait de grands bandeaux plats, de cartouches, de croix gammées, de couronnes et de palmes, n'est point trop chargé ; mais il est monotone et rappelle la sécheresse des peintures cappadociennes de l'âge iconoclaste. » M. Sauvaget a interprété quelques graffites arabes.

R. D.

J. M. Unvala. — **The origin of the Pine-Cone decoration of the Imamzadehs of Khuzistan.** Ext. de *Bulletin of the School of Oriental Studies.* London Institution, vol. V, Part III, 1929, p. 587-590.

M. Unvala, en accompagnant M. de Mecquenem à Suse, a eu l'attention attirée par la *Tombe de Daniel*, qui s'élève près des ruines de l'ancienne cité. Nous n'avons pas ici de coupole surmontant le cénotaphe, comme c'est la coutume dans l'Islam, mais un grand cône taillé à facettes. L'auteur propose d'expliquer cette particularité par une influence juive qui aura importé ici la coutume de couvrir la tombe d'un élément pyramidal dont les *meghazil* d'Amrit sont un exemple ancien et remarquable. La question est à considérer ; mais il ne faut pas parler de bétyle et l'*excursus* de M. Unvala à ce sujet n'est pas en situation; restons-en au *nephesh*.

M. Unvala aurait dû reprendre la théorie de Goldziher et en montrer la fragilité. L'excellent et regretté arabisant acceptait l'explication des auteurs arabes d'après laquelle « l'origine de la coupole funéraire devait être cherchée dans la tente qui, au début de l'Islam, était parfois dressée à côté de la tombe, et dans laquelle les parents du mort se réunissaient pour prier pour le repos de l'âme du défunt [1] ». En réalité, les musulmans adoptèrent les constructions funèbres qui étaient en usage dans les pays de civilisation plus avancée, notamment en Syrie. Les tombes y étaient couvertes de deux manières, soit par une coupole, soit par un système pyramidal. Les Juifs ne nous paraissent avoir joué aucun rôle dans cette affaire. Le système pyramidal était très développé dans la Syrie chrétienne, comme on pourra s'en assurer en parcourant l'ouvrage du marquis de Vogüé. C'est avec cette rectification qu'on pourrait accepter l'opinion de M. Unvala.

R. D.

[1] Gaston Wiet, *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum.* Première partie, Égypte. Tome II, premier fasc., p. 66.

L. Picard. — **Zur Geologie der Besan-Ebene** (extr. de *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. LII). Une brochure in-8° de 73 pages. Leipzig, Hinrichs, 1929.

Ce travail qu'accompagne une bonne carte géologique au 1 : 75.000 est la suite de celui dont nous avons rendu compte sur la vallée du Kishon. A la page 6 on trouvera un croquis fixant les points où l'on a relevé des vestiges d'industrie lithique : moustérien, mésolithique, néolithique.

L'époque du bronze est représentée par des tells dont le plus remarquable est Tell el-Ḥoṣn, l'ancienne Beisan où se pratiquent les fouilles américaines. A signaler aussi la double colline de Tell eṣ-Ṣarem.

British Museum Quarterly. IV, 3. Décembre 1929. Londres, Humphrey Milford.

A signaler quelques antiquités chypriotes, provenant des fouilles d'Alexandre di Cesnola à Salamis de Chypre, notamment une idole en forme de plaquette, rouge lustré avec décor incisé caractéristique de l'ancien âge du bronze. La déesse est ici représentée en kourotrophe.

Un bronze de type primitif (pl. XLIV *a*)

acquis à Londres comme trouvé en Grèce, fait plutôt penser à la Syrie ou à l'Asie Mineure. Un autre, de basse époque, aurait été trouvé dans le Péloponnèse; mais l'inscription grecque qu'il porte atteste qu'il provient d'Antioche sur l'Oronte.

RUDOLF M. RIEFSTAHL. — **The date and provenance of the automata miniatures.** *Art Bulletin*, vol. XI, n° 2. New-York, 1929, 10 pages, 10 figures.

L'un des plus fameux manuscrits à miniatures de la Perse, celui des automates par Djazari, avait déjà été étudié et discuté. D'après les feuillets à miniatures provenant du manuscrit original, d'où elles avaient été arrachées, MM. Blochet et Creswell avaient cru devoir le dater du du XIV^{e} siècle, et l'attribuer à une École égyptienne. M. Coomaraswamy, dans une étude de 1924, l'avait daté du XIII^{e} siècle. Voici que M. Riefsthal, revenant sur la question, après une étude poussée à Constantinople devant le manuscrit lui-même, amputé des feuilles passées dans les collections particulières et demeuré à la Bibliothèque de Sainte-Sophie, peut donner la date certaine qu'il y a relevée : 755 de l'hégire (1354 de notre ère). Il le considère comme une copie tardive du manuscrit original de Djazari, fait sur l'ordre d'un prince ortokide de Haute Mésopotamie.

GASTON MIGEON.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Don de la collection Ford au Musée de Beyrouth. — Le journal *La Syrie* du 8 juin 1930 annonce le don généreux de la fille du Dr. Georges Ford. On sait que cet actif directeur des Écoles américaines de Saïda avait eu la bonne fortune de découvrir jadis, en construisant sa maison au voisinage de la ville de Saïda, une riche tombe phénicienne du IV^{e} siècle avant notre ère contenant des sarcophages anthropoïdes. Depuis, le Dr. Ford avait acquis un grand nombre de pièces découvertes dans la région. M. G. Contenau a donné ici même des indications [1] sur les pièces principales de la collection, notamment sur les fragments de chapiteaux perses dont l'intérêt avait été reconnu par Clermont-Ganneau, et dont on a, depuis, contesté à tort le caractère achéménide.

C'est pour le Musée Libanais un enrichissement précieux et un utile complément qui ne peuvent manquer d'inciter le gouvernement de la République Libanaise à achever rapidement la construction du nouveau musée, où les objets, moins directement soumis à l'air marin, se conserveront mieux.

Les héritiers Ford ont fixé trois conditions. La première, à laquelle le distingué conservateur, l'émir M. Chehab, s'est déjà conformé, est de faire prendre à Saïda et transporter à Beyrouth la collection Ford avant le 1er juillet 1930. La seconde est de maintenir à la collection le nom de « Collection Ford ». Enfin, de réserver les droits de la famille Ford au cas où le Musée Libanais, pour une raison ou une autre, cesserait d'exister. En somme, c'est là un prêt à titre perpétuel.

La découverte du sarcophage d'enfant de Beyrouth. — M. Yves Lanoie, surveil-

[1] *Syria*, IV (1923), p. 276.

lant général du Lycée de Damas, veut bien nous écrire que les renseignements qui nous avaient été fournis sur le sarcophage d'enfant publié t. X, p. 217 ss., sont quelque peu erronés. M. Lanoie, en 1927, dirigeait les fouilles de la rue Allenby, où fut mis au jour ce cercueil de marbre. Celui-ci se trouvait, non pas dans un terrain détritique, mais « maçonné dans les soubassements d'une fontaine qui existait à cet endroit avant les travaux ». Il avait donc été réemployé parmi d'autres matériaux de construction.

Quant au fragment de couvercle, il n'a pas été trouvé au cours des fouilles et « n'a jamais appartenu au sarcophage, pour l'excellente raison qu'il était au musée avant l'ouverture des travaux ». Les doutes que nous avions exprimés sont ainsi confirmés.

F. C.

Les travaux de restauration du Service des Antiquités. — Dans le fascicule précédent nous avons indiqué les grands travaux menés à Palmyre par le Service des Antiquités. M. Seyrig a encore entrepris, avec le concours technique de M. l'architecte Anus, d'autres travaux non moins urgents.

La situation critique des ruines de **Ba'albeck** a sérieusement empiré. L'architrave entre les colonnes extrêmes Nord a perdu un bloc et la fissure est complète. Les difficultés à résoudre sont telles que M. Anus comptait consacrer trois mois cet été à leur étude. Pendant ce temps, l'actif architecte fera à la cour hexagone et aux propylées les réparations les plus urgentes. Il envisage aussi de restaurer les monuments de **Ya'at** et de **Hermel**.

A **Alep**, la restauration de la salle, au-dessus de l'entrée de la citadelle, est rendue difficile par suite de l'enlèvement des restes de coupole et des colonnes.

On y pourra conserver des vestiges d'époque musulmane; mais il ne peut être question d'y transporter les lourdes pièces antiques en basalte. La question du local pour le musée paraît devoir être réglée prochainement.

A **Qal'at Sem'an** (Saint Siméon), M. Anus espère procéder avant l'hiver à la consolidation du pied droit du bas-côté de l'entrée du grand sanctuaire et aussi au remplacement du tambour au grand arc.

Un éboulement s'est produit cet hiver affectant la première enceinte du **Qal'at el-Hosn** (Krak des Chevaliers) sur un longueur de 10 mètres entre les deux saillants le plus au Sud (front de l'Est). Une réparation est urgente pour prévenir des dégâts plus considérables l'hiver prochain.

M. Anus a constaté qu'on avait activement poussé, l'an dernier, le déblaiement de la seconde enceinte du Krak des Chevaliers. Il suffirait d'enlever une vingtaine de cabanes pour montrer aux visiteurs un ensemble attrayant. L'Académie des Inscriptions a émis le vœu qu'on aboutît à l'évacuation de ce monument unique et le Haut Commissaire, M. Ponsot, ainsi que M. Schoeffler, gouverneur du Gouvernement de Lataquié, sont favorables à ce projet. On pourrait se contenter, tout d'abord, d'évacuer la seconde enceinte, ce qui ne nécessiterait que des crédits assez faibles, mais aurait une grande importance pour la conservation des ruines.

A **Tripoli**, la Municipalité a fait appel

au Service des Antiquités pour réparer la forteresse qui domine la ville.

A **Beyrouth**, l'absidiole sud de la grande mosquée — ancienne église de Saint-Jean — s'était effondrée. Elle vient d'être remontée dans de bonnes conditions par le Service des Travaux publics. Le mur qui lui fait suite manifeste un équilibre inquiétant.

Nouveau texte phénicien archaïque de Byblos. — M. Maurice Dunand a découvert au cours de la huitième campagne de fouilles à Byblos (mai-juillet 1929) trois inscriptions phéniciennes, en plus du texte pseudo-hiéroglyphique qu'il a publié ici même (*Syria*, XI, p. 1). Il édite de manière fort diligente dans la *Revue Biblique*, 1930, p. 321 et suiv., le plus ancien des trois textes phéniciens dont l'écriture est très voisine de celle du sarcophage d'Aḥiram.

Il est curieux de voir se fixer dans le nouveau texte archaïque la forme du *tav* en croix de saint André qui ne se rencontre dans l'inscription d'Aḥiram que comme forme aberrante. Le *yod* n'a plus l'allure imposante et bien posée sur sa base. Le *guimel* s'incline sur la ligne ; mais c'est surtout l'*aleph* qui marque une évolution nette : les deux traits latéraux deviennent rectilignes et notamment le trait inférieur a complètement perdu son crochet caractéristique. On sait que le *ṣadé* et le *qof* manquent dans le texte d'Aḥiram ; ils figurent ici. Si l'on peut faire fonds sur un exemple unique, le *ṣadé* primitif ne serait pas en forme d'escalier comme on l'a supposé et d'où on a tiré l'étymologie du nom de la lettre : il paraît constitué avec un *shin* redressé (comme le *sigma* grec) dont on aurait prolongé vers le bas le trait supérieur. Cela vient à l'appui de l'opinion qui considère nombre de lettres de l'alphabet phénicien comme déduites graphiquement l'une de l'autre. Quant au *qof* il montre que, primitivement, sa haste était recourbée comme celle du *vav*.

D'autre part, M. Dunand observe que le nouveau texte marque à Byblos l'abandon du *hé* comme pronom suffixe de la troisième personne masc.-sing. et son remplacement par le *vav*. En fin de compte, il propose de considérer qu'un siècle doit séparer, au maximum, le texte d'Aḥiram du nouveau texte archaïque. Ce dernier descendrait très bas dans le XII^e siècle. Il est difficile de pousser plus loin la précision d'autant que le règne de Ramsès II auquel se rapporte le texte d'Aḥiram a été démesurément long.

Voici la traduction de ce texte établie par M. Dunand, nous n'y changeons que des détails insignifiants : *Temple qu'a construit Yeḥimilk, roi de Gebal. Maintenant il a restauré toutes les ruines de ces temples-ci. Que Ba'al Shamim, Ba'al Gebal et tous les dieux saints de Gebal prolongent les jours de Yeḥimilk et ses années (de règne) sur Gebal, car c'est un roi juste et un roi droit devant les dieux saints de Gebal.*

R. D.

Un rescrit impérial sur la violation de sépulture provenant de Nazareth. — M. Cumont publie (*Revue historique*, 1930, t. CLXIII, p. 241) un curieux texte de la collection Froehner, aujourd'hui au Cabinet des Médailles, gravé sur une dalle de marbre qui proviendrait de Nazareth. Il y voit un rescrit adressé au légat de Syrie ou au procurateur de Judée,

qui aurait soumis à l'empereur un cas concret de violation de sépulture. Ce serait vraiment un fait bien extraordinaire de trouver ici une allusion à l'enlèvement du corps du Christ pendant la nuit par certains disciples ; mais il ne serait pas impossible que le rescrit consacrât une ancienne législation locale et répondît plus particulièrement à des nécessités du pays.

Dans les anciens textes sémitiques de Syrie, il suffisait, semble-t-il, d'appeler la malédiction sur celui qui troublerait la tranquillité du mort dans sa vie d'outre-tombe. Mais les richesses entassées auprès des cadavres comportaient une telle prime pour les violateurs, qu'ils n'hésitaient guère à braver les prescriptions religieuses les plus sévères. Dès l'époque néo-babylonienne, comme en témoignent les inscriptions de Neirab, confirmées à l'époque perse par les épitaphes de Tabnit et d'Eshmounazar, on renonça à déposer de riches offrandes dans les tombes. Les imprécations redoutables menaçaient non seulement ceux qui ouvraient le sarcophage pour y chercher des vases précieux n'y existant pas, mais aussi ceux qui sortiraient le cadavre du sarcophage ou qui simplement déplaceraient ce dernier. Plus tard, devant l'audace des violateurs, le pouvoir civil intervint et la preuve en est fournie par les textes nabatéens où sont mentionnées les amendes qui frapperont ceux qui s'approprieront la tombe. Il semble logique d'admettre que ces amendes répondaient à la législation en vigueur.

Est-ce simple rencontre ? Le rescrit publié par M. Cumont énumère les mêmes défenses que l'inscription d'Eshmounazar : défense de détruire le tombeau, de jeter le cadavre hors du tombeau, de transférer le corps dans un autre tombeau, dans un mauvais dessein et en faisant injure aux morts. Il ne pouvait être question, en effet, d'interdire les inhumations secondaires que, notamment, les Juifs pratiquaient en réunissant les ossements dans des ostothèques.

Le rescrit interdit aussi d'enlever la pierre dite *katochos lithos* où M. Cumont reconnaît ingénieusement la stèle. Ce terme répond à la *néphesh* ou stèle funéraire des Sémites et ce rapprochement éclaire l'expression grecque, puisque la *néphesh* sémitique, comme son nom l'indique, incorpore, contient (κατέχω) l'âme végétative du mort.

R. D.

Termes techniques désignant les états de la céramique ancienne de Mésopotamie. — M. l'abbé de Genouillac qui a repris, depuis trois ans, les fouilles de Tello, nous communique la note suivante :

« Dans une réunion des directeurs de missions archéologiques en Mésopotamie tenue le 16 janvier 1930, il a été convenu d'employer les équivalents suivants comme termes désignant les couvertes de poteries céramiques :

	FRANÇAIS	ANGLAIS	ALLEMAND
	—	—	—
1)	*engobe*	*slip*	*Engobe*

« pâte d'argile fine ajoutée après la confection du vase ».

2)	*mouillé*	*whell-finished*	*geglaettete Oberflaeche*

« en parlant d'un vase dont la surface a été polie à la main mouillée, sur le tour, sans addition d'autre élément ».

FRANÇAIS	ANGLAIS	ALLEMAND
—	—	—
3) *enduit coloré non argileux*	*wash*	*Farb-Ueberzug*

« peinture ou matière colorée sans mélange d'argile ».

4) *émaillé*	*glazed*	*emailliert*

« couverte de pâte siliceuse vitrifiée au feu ».

5) *lissé*	*burnished*	*poliert*

« poli au brunissoir ou avec un os ».

6) *peinture mate*	*matt paint*	*Mattmalerei*
7) *peinture lustrée*	*lustre paint*	*Lustremalerei*
8) *fritte*	*frit*	*Fritte*

« pâte vitrifiable non portée jusqu'à vitrification ».

9) *réserve d'engobe*	*reserve slip*	*unterbrochene Engobe*

« interruption de l'engobe ».

Remarque : Le terme *vernissé* a été condamné pour la céramique ancienne.

Très souvent, depuis que l'attention est tout spécialement portée sur la céramique ancienne et ses divers modes de couverte, des expressions techniques ont été mal traduites, le mot *wash*, par exemple, pris pour *engobe*, *lissé* pris pour *mouillé*. De plus, un mot peut rester incompris faute d'équivalent, tel par exemple le mot *frit*. La réunion tenue à Bagdad comprenait des céramistes comme MM. Woolley et Frankfort ; elle a aussi profité de l'expérience d'archéologues tels que MM. Smith et Jordan. Il y aurait donc un grand intérêt à ce que cette entente sur les termes techniques de la céramique s'étendît, et que les archéologues voulussent bien s'y conformer dans leurs publications. Pour ma part, j'aurais été heureux d'employer ces termes précis quand j'ai présenté la *Céramique Cappadocienne* du Louvre. »

H. de Genouillac.

Le Gérant : Paul Geuthner.

6940-30. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

GASTON MIGEON

(1861-1930)

Nous devons un hommage de profond regret et d'amitié à celui qui assuma pour une part la direction de la Revue Syria et qui y rendit de précieux services.

Il y représentait les études d'art musulman et celles des objets d'Extrême-Orient, domaine d'une richesse complexe où il avait acquis des connaissances spéciales dont nos lecteurs ont pu apprécier la solidité et l'étendue. Son mérite était d'autant plus grand qu'il avait dû s'instruire lui-même et, si l'on peut dire, forger son outil de ses propres mains. Quand il commença à s'occuper de ces séries exotiques, il n'y avait en France aucun ouvrage d'ensemble sur la matière, aucun musée public et seulement quelques rares collections privées pour le renseigner. Il fallut tout créer. L'œuvre de G. Migeon est le fruit de ce double et considérable effort : il laisse après lui des livres où l'on peut s'initier à la science, un beau musée où l'on peut étudier des originaux.

Les débuts de ce grand et hardi travailleur avaient été modestes. J'étais au Louvre depuis plusieurs années quand il y entra (mars 1889) et je me rappelle l'impression toute sympathique que nous fit ce jeune homme blond, au fin visage, d'allures distinguées et affables, que l'Administration nous envoyait comme bibliothécaire adjoint et secrétaire de l'École du Louvre.

Plusieurs années s'écoulèrent dans ces utiles et obscures besognes, et c'est seulement en 1893 qu'il fut nommé attaché du Musée aux appointements somptueux de 3.800 fr. A partir de ce moment ses capacités le mettent en valeur et il avance rapidement : en 1899 il est conservateur adjoint, en 1908 (après la démission d'Émile Molinier) conservateur en chef du Département des objets d'art du Moyen Age, de la Renaissance et des Temps modernes. Il s'était déjà fait connaître par deux bonnes publications : *Chefs-d'œuvre d'art japonais* (1905) et *Le Caire* (dans les *Villes d'art*, 1906).

C'est alors qu'il put donner carrière, en toute liberté, à ses remarquables

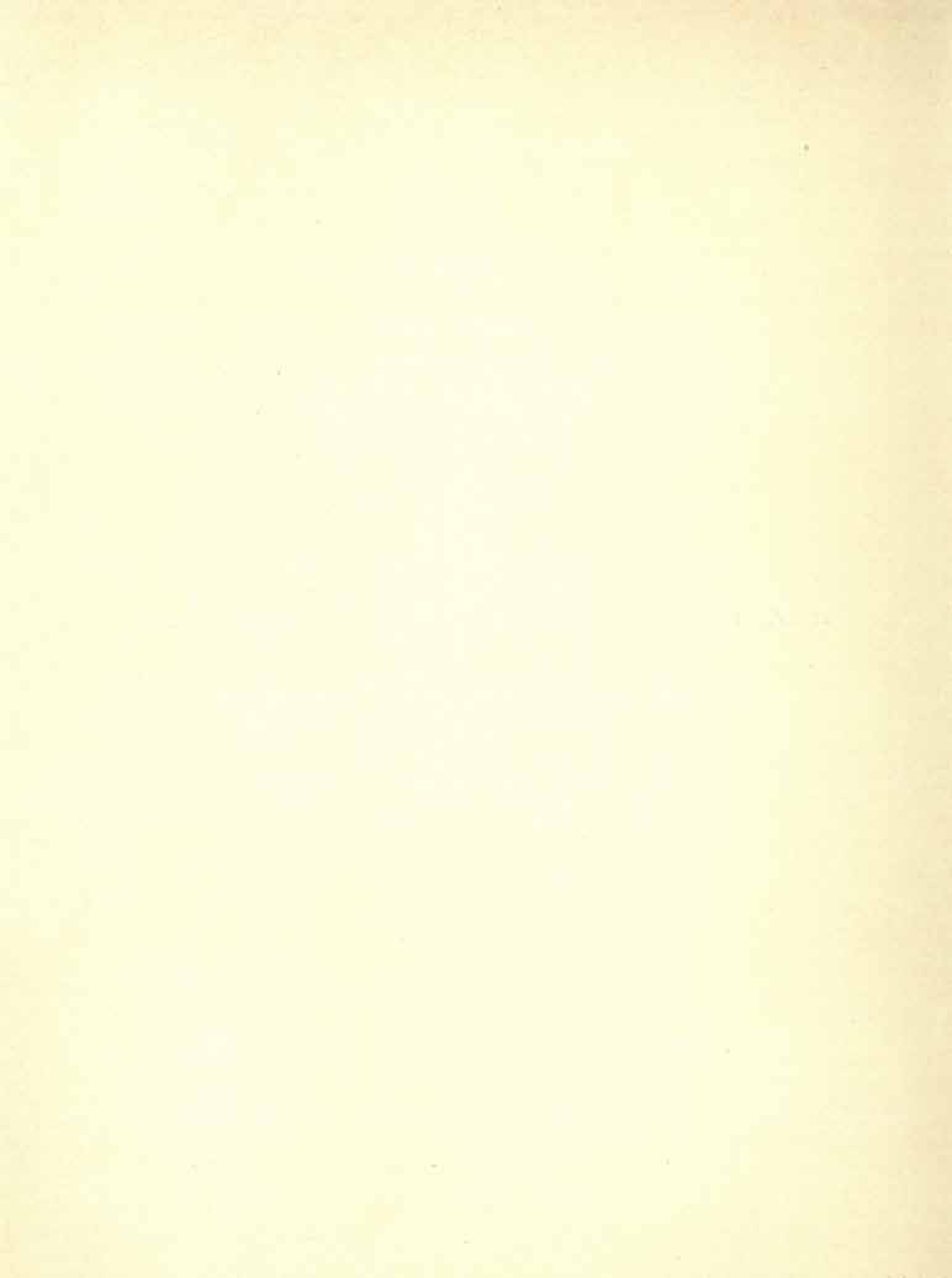
facultés de labeur et d'adaptation : achat de la collection Gay : création et organisation du Musée d'Extrême-Orient; constitution du fonds d'estampes japonaises ; installation de la collection Grandidier et des fouilles Pelliot ; missions à Vienne, à S[t] Pétersbourg, au Japon ; publications d'ouvrages comme *Les Arts musulmans* (Bibliothèque d'histoire de l'art, 1926) et surtout le *Manuel d'art musulman* (en collaboration avec H. Saladin, 1[re] édition 1907 ; 2[e] édition 1927) ; *Au Japon, Promenades aux Sanctuaires de l'art* (1908) ; les *Cent planches en couleurs d'art musulman* (en collaboration avec R. Kœchlin, 1928), etc., outre de nombreux articles dans les revues d'art et dans les journaux. Parmi les livrets consacrés spécialement aux collections du Louvre, nous relevons les titres suivants : Catalogue des faïences françaises et des grès allemands (1901) ; dans le Catalogue de la collection Arconati Visconti, le chapitre sur la céramique (1917) ; dans celui de la collection Isaac de Camondo, les objets d'art (1914) ; après la guerre, plusieurs notices dans le volume sur les acquisitions des Musées nationaux de 1914 à 1920 ; en 1922, l'Orient musulman ; en 1923, l'Estampe japonaise ; en 1925, l'Art chinois ; en 1929, les collections de l'Extrême-Orient. Enfin, ici même, il avait fait paraître une série d'études sur des sujets variés qui concernent l'Orient asiatique : lampe de mosquée (t. I), Hama de Syrie (t. II), tissu de soie persan, orfèvrerie d'argent (t. III), peintres voyageurs en Turquie (t. V), Jérusalem musulmane (t. IX), le décor lustré (t. X), collection du vieux Seraï (t. XI), sans compter les analyses de livres. Jusque dans les dernières livraisons parues en 1930, on trouvera sa signature.

Notre ami et collaborateur Raymond Kœchlin lui a rendu hommage et justice en lui dédiant son charmant petit volume sur les *Souvenirs d'un vieil amateur d'art de l'Extrême-Orient* (1930). Il a très bien montré tout ce que la France et le Louvre doivent à l'infatigable activité de G. Migeon. Qui dira, en plus, le charme de son affection, toujours chaleureuse et fidèle, de sa bonté et de ce vaillant optimisme qui fut la grande force de son caractère et qui le fit triompher si souvent des obstacles dressés sur sa route ? Nous perdons avec lui un savant de haute culture, et aussi une âme éprise d'idéal et de passion désintéressée pour la science. Souhaitons qu'il en reste encore quelques-uns de cette trempe.

Edmond Pottier.

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE



SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL
ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME XI

Avec de nombreuses figures et 62 planches hors texte.



PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e)

1930

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, conservateur honoraire des Musées Nationaux, et René Dussaud, membre de l'Institut, conservateur des Musées Nationaux.

LES TABLETTES DE MISHRIFÉ-QATNA

PAR

CHARLES VIROLLEAUD

Le comte du Mesnil du Buisson a exposé dans cette Revue, t. IX, p. 23-24, comment il a découvert les archives de la ville de Qatna, aujourd'hui Mishrifé, dans la région de Homs, et j'ai moi-même publié [*] un premier aperçu des tablettes recueillies en 1927.

Ces documents datent, pour la plupart, du milieu du II^{e} millénaire avant J.-C. Ils sont tous écrits en cunéiforme et rédigés en assyro-babylonien ou, comme on dit aujourd'hui, en accadien.

Le lot le plus important consiste en quatre inventaires, de dimensions très variées et dont la pièce capitale est l'inventaire du trésor de la déesse Nin-Égal. Ce grand texte a été conservé en quatre exemplaires, que je désigne respectivement par les lettres A, B, C, D. J'en donne ci-après la transcription et la traduction, réservant pour un second article les autres documents et le commentaire de l'ensemble.

N° 1

L'INVENTAIRE DU TRÉSOR DE NIN-ÉGAL

TRANSCRIPTION

Dub-bi śu-ku-ut-ti sa ^{d}Nin-É-gal
be-el-ti ^{alu}Ḳaṭ-na$^{(ki)}$[1] ^{d}Nin-É-gal hurâṣu sa-mu
i-na qa-ti-su (1)[2]hu-ru-ub-bu hurâṣu ar-ku 10 śiqlu KI-LAL-BI

---

(1) hu-up-pa - da[3]-ru hurâṣu ar-ku libba 9 gul-la-tum hurâṣu
5 libba śa 5 bu-ku-šu-nu uknû û śa 2 bu-ku-šu-(nu)[4] dušû
1/3 ma-na 5 śiqlu[5] KI-LAL-BI

---

[*] *Syria*, t. IX (1928), pp. 90-96.
[1] D; mq. A. B.
[2] D ; mq. A. B.
[3] A, D. Var. B : *ta*.
[4] A ; mq. B. D.
[5] Var. C. : 25 *śiqlu*.

(1) ^işu dub-bu hurâṣu libba 13 gul-la-tum hurâṣu
libba ša 1 bu-ku-šu dušû
libba 25 hi-du hurâṣu 1 ^abnu ad-a-te uknû (damqu)[1] 24 hi-du
kunukku ^işu bi-nu uknû damqu
15 (šiqlu)[2] KI-LAL-BI (-šu-nu)[3]

TIG(?)-LÎB 5 ku-us-su hurâṣu 2 gul-la-tum hurâṣu
15 šiqlu ŠI 4 (GÀL) KI-LAL-BI

---

10 ša na-piš-ti hurâṣu III 6 hi-du uknû
7 hi-du hurâṣu ša tu(-ut)-tu-ri 16 šiqlu KI-LAL-BI

ša na-piš-ti (hurâṣu)[4] tam-li uknû dušû
3 kunukku uknû ku-ub-ša - šu-nu dušû
2 ša-aš-ši-in-nu[5] tam-li uknû dušû
15 6 (?) AŠ-ME hurâṣu libba 7 (?) kunukku uknû dušû
1/3 ma-na 1/2 (šiqlu)[6] KI-LAL-BI

ša na-piš-ti hurâṣu ša ša - lum - ma [-tum ?][7]
tam-li uknû dušû libba 5 AŠ-ME hurâṣu
1/3 ma-na 2 šiqlu 1/2 KI-LAL-BI

---

2 hul-lu hurâṣu libba ša 1 bu-ku uknû
2 in-za-ab-tum[8] hurâṣu IV 1 šimiru hurâṣu IV
20 ša qa-ti ilim^lim 2/3 ma-na 6 šiqlu KI-LAL-BI

---

1 GAB hurâṣu ar-ku rabû

TIG (?)-LÎB 1 ṣalmu uknû šum-šu[9] û-zur kaš-šu
4 ma-aš-hu hurâṣu 1 AŠ-ME hurâṣu
1 gul-la-tum[10] hurâṣu 4 kunukku hurâṣu

(1) D ; mq. A. B.
(2) mq. B.
(3) B ; mq. A. D.
(4) mq. D.
(5) Var. D : *ša-ši-nu!*
(6) mq. A. D.
(7) D : *š[a ša-l]am-ma-du.*
(8) Var. D : *du.*
(9) Var. C, D : *šum-ša-šu.*
(10) Var. D : *du.*

25 1 ma-aš-hu uknû III 7 kunukku uknû 1 kunukku UD-AŠ
1 ^{iṣu}bi-nu dušû 1 (?) hi-du Ú ri-ha-še

TIG (?)-LIB 1 AŠ-ME hurâṣu ša tu(-ut)[1]-tu-ri
libba 10 nu-ûr-ma-nu hurâṣu ša tu-tu-ri
1 AŠ-ME hurâṣu tam-li uknû dušû 1 hi-du hurâṣu
30 1 kunukku hurâṣu 1 hi-du uknû damqu 1 kunukku uknû
1 ^{iṣu} bi-nu uknû 1 kunukku AN-GUG-ME 1 kunukku (?) uknû 1 hi-du dušû

TIG-(?)-LIB 1 AŠ-ME hurâṣu libba 10 bu-ku hurâṣu
ša tu(-ut)[1]-tu-ri 4 kunukku hurâṣu
1 kunukku mar-hal-lum i-na bi-i hurâṣi na-di
35 2 kunukku uknû 1 ^{iṣu}bi-nu mar-hal-lum

TIG-(?)-LIB 1 SAG-KAK hurâṣu tam-li uknû dušû
1 AŠ-ME hurâṣu tam-li uknû dušû libba 3 a-lum hurâṣu
ša tu-tu-ri 4 kunukku hurâṣu
1 ^{iṣu} bi-nu hurâṣu ša tu-tu-ri
40 4 kunukku ^{iṣu}bi-nu uknû 1 ^{abnu}[2] ku-ku-bi uknû damqu

---

TIG (?)-LIB 1 zi-iz-za-tum[3] hurâṣu tam-li uknû dušû
1 AŠ-ME hurâṣu ša tu(-ut)-tu-ri 3 hi-du hurâṣu
5 kunukku hurâṣu 8 kunukku hi-du ^{iṣu} bi-nu uknû damqu
1 qar-da-na-an[4] uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi (n[a-di])
1 ṣalmu hurâṣu ša ¹ E(?)-pi-ri-šar(?)-ri[5]

---

45 TIG (?)-LIB 1 ṣalmu uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi
1 šu-ub-ha-tum hurâṣu tam-li uknû dušû
6 kunukku hurâṣu 8 kunukku uknû 1 AŠ-ME uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi (na-d[i])

(6 in-za-ab-du hurâṣû 3 šiqlu KI-LAL-B[I])[6]

(1) mq. B.
(2) ou *karpatu*.
(3) D : *du*.
(4) B. — D : *g]a?-ar-da-na-...*
(5) D. — B. C : *EN-LUGAL*.
(6) D. — mq. A.

TIG (?)-LÌB 1 SAG-KAK uknû (1) isuki-il-tab-bi [1] (qâti) [2] hurâṣu
50 tam-li uknû mar-ha-še
1 zi - nu [3] hurâṣu 9 hi-du hurâṣu
1 TIR (?) uknû 8 hi-du uknû 1 erimmatu hurâṣu

TIG (?)-LÌB 2 AŠ - ME hurâṣu 2 kunukku hurâṣu 3 kunukku uknû
1 kunukku še-eš-mi-(it-)tum [4] i-na bi-i hurâṣi (na-di) [5] 1 hi-du [6] uknû

---

55 TIG (?)-LÌB 1 zi-iz-za-tum [7] hurâṣu tam-li uknû dušû (sâmtu) [8]
ša qa-ti mâtuTu [9] - uk - ri - iš
libba 1 ṣalmu hurâṣu 2 kunukku hurâṣu 3 kunukku uknû 1 kunukku dušû

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu tam-li uknû dušû
3 kunukku uknû 3 kunukku hurâṣu

---

60 TIG (?)-LÌB 1 zi-iz-za-tum hurâṣu tam-li uknû dušû sâmtu
2 AŠ-ME hurâṣu libba 1 ša tu-(ut)-tu-ri
4 hi-du hurâṣu rabû 1 rêš amêli uknû
1 kunukku uknû 4 hi-du uknû

TIG (?)-LÌB 7 AŠ-ME hurâṣu ša tu-ut-tu-ri bu-ku-šu-nu uknû
libba ša 1 9 bu-ku hurâṣu ša tu-ut-tu-ri
65 6 ki-za-bu-uz(-zi) [10] hurâṣu bu-ku-šu-nu hurâṣu uknû dušû
30 hi-du hurâṣu 28 hi-du isudub-bu uknû 25 hi-du dušû

TIG (?)-LÌB 1 našru hurâṣu rabû 4 AŠ-ME hurâṣu
[ ] kunukku hurâṣu 4 hi-du uknû libba 2 ha-ra Ú
[ ] uknû 1 hi-du KU7 1 kunukku KU7 4 hi-du UD-AŠ
70 [ ] dušû i-na bi-i hurâṣi (na-di) [11]

---

(1) B. — C : isu NER-DU ; D : 1 NER-DU.
(2) mq. C.
(3) B. : 1 NU zi-nu.
(4) A. Var. B : še-eš-mi-id-du ; D : še-eš-mi-du.
(5) A. mq. B.
(6) C. : hi-ú!
(7) A. B. Var. D : du.
(8) mq. B.
(9) B. Var. A. : Du.
(10) A ; mq. B.
(11) B ; mq. A.

TIG(?) - LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu ša du-ud-du-ri 1 AŠ-ME hurâṣu
tam-li uknû dušû 8 hi-du hurâṣu 4 hi-du uknû
4 iṣu bi-nu mar-hal-lum 1 kunukku dušû 1 iṣu bi-nu dušû

TIG (?)-LÌB 1 ṣalmu uknû ba-aš-lu(1) i-na tu-ru-ni hurâṣi
75 1 AŠ-ME hurâṣu 1 ku-us-su hurâṣu 5 hi-du hurâṣu
7 iṣubi-nu kunukku iṣudub-bu(2) uknû 1 hi-du dušû

TIG (?)-LÌB 1 bûru hurâṣu 1 ma-aš-hu hurâṣu III
6 hi-du hurâṣu (libba 1 ir-mu)(3) 1 šu-ub-ha-du hurâṣu
tam-li uknû 1 kunukku UD-AŠ 1 kunukku uknû 2 hi-du uknû
[libb]a (?) 4 hi-du dušû

---

80 TIG (?)-LÌB 1 nûnu mar-ha-še [ ] hi-du hurâṣu 1 a-lum (?) uknû
5 hi-du iṣubi-nu uknû [ ] erimmatu duš[û...]
1 abnu la-[ ] mar-ha-še 1 iṣudub-bu [ ]

TIG (?)-LÌB 3 AŠ-ME hurâṣ[u...] tam-li uknû dušû
libba ša 1 5 a-lum [ ] 7 hi-du erimmatu
85 3 ku-us-su hurâṣu [ ] kunukku hurâṣu

[TIG (?)-LÌB ?] 1 zi-iz-za[-tum] hurâṣu tam-li [ ]
[ ] hurâṣu libba 6 a-lum hurâṣu š[a(?) tu-ut-tu-ri?]
[ ] 1 gul-la-du [ ]
1 kunukku ... hurâṣu 2 kunukku uknû 3 hi-du uknû
90 1 iṣudub-bu dušû 1 hi-du UD-[AŠ. . .]

TIG(?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu 1 ku-us(-su)(4) hurâṣu
1 AŠ-ME AN-GUG-ME i-na tu-ru-ni hurâṣi n[a - di]
6 hi-du hurâṣu 2 hašhuru hurâṣu 7 tam-hi-in-nu hurâṣu
1 kunukku hurâṣu 3 hi-du kunukku uknû 1 kunukku mar-ha-še
95 1 hi-du ha-la-nu 1 hi-du ṣalmu 3 hi-du dušû
4 erimmatu ah-li-pa(-ak)-ku 1 hi-du AN-GUG-ME 1 kunukku(?)uknû

---

(1) Var. D : *lum*.
(2) B : *DUB*.
(3) A été effacé dans B.
(4) *su* manque dans B.

TIG (?)-LÌB 1 SA[G]-KAK hurâṣu tam-li uknû 1 ṣalmu hurâṣu
1 nim-ša-hu uknû i-na tu - ru - ni hurâṣi (na-di)
9 AŠ-ME hurâṣu libba 1 rabû 26(?) hi-du hurâṣu
100 5 kunukku hurâṣu 28 hi-du kunukku erimmatu uknû
5 hi-du dušû 2 hi-du mar-ha-še 1 AŠ-ME uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi

---

TIG (?)-LÌB 1 bi-in-nu-ri-id-du hurâṣu rabû tam-li uknû
1 AŠ-ME uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi 1 ma-aš-hu hurâṣu ṣihru
1 hi-du hurâṣu 2 kunukku hurâṣu 4 kunukku uknû
libba ša 1 ku-ub-ša-šu hurâṣu

---

105 TIG (?)-LÌB 1 ši-lu UD-AŠ tam-li uknû dušû
i - na tu-ru-ni hurâṣi 2 AŠ-ME hurâṣu
libba 12 a-lum hurâṣu ša tu (-ut)-tu-ri
3 hi-du hurâṣu 1 kunukku hurâṣu 3 kunukku uknû
4 hi - du uknû 1 hi-du UD-AŠ

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu libba 9 gul-la-tum hurâṣu
110 libba bu-ku hurâṣu ša tu-tu-ri 4 AŠ-ME hurâṣu
14 hi - du hurâṣu rabû libba 2 ša tu-(ut-)tu-ri
8 kunukku hurâṣu

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu ša tu (-ut)-tu-ri
2 AŠ-ME hurâṣu 18 hi - du hurâṣu 2 kunukku uknû
1 ⁱˢᵘbi-nu sâmtu 1 hi-du uknû damqu
115 i - na bi - i hurâṣi na - di

TIG (?)-LÌB 1 ⁱˢᵘdub-bu hurâṣu libba (1)[1] ṣalmu UG-GUR
2 AŠ-ME hurâṣu ša tu(-ut)-tu-ri 8 ⁱˢᵘbi-nu hurâṣu
4 kunukku hurâṣu 2 hi-du mar-rum 2 hi-du sâmtu
2 hi - du ha-la-nu 3 hi-du dušû 1 zi-nu dušû
(3 hi - du hurâṣu)[2]

---

120 TIG (?)-LÌB 1 a - lum[3] hurâṣu 1 šu-ub-ha-tum[4] hurâṣu

[1] mq. A.
[2] mq. A.
[3] B. C ; A : *a-lu !*
[4] D : *du*.

1 AŠ-ME hurâṣu 12 hi-du hurâṣu 11 hi-du
^{iṣu}bi-nu uknû 1 TIR (?) uknû

TIG (?)-LÌB 1 zi-iz-za-tum hurâṣu tam-li uknû 1 naśru hurâṣu
ša qa-ti[1] ^{mâtu}Tu[2]-uk-ri-iš$^{(ki)}$[3] 2 AŠ-ME hurâṣu
125 1 gul-la-tum hurâṣu 2 kunukku hurâṣu
1 hi-du hurâṣu 4 hi-du ^{iṣu}bi-nu uknû
1 ma-aš-hu uknû III

TIG (?)-LÌB 1 ^{iṣu}dub-bu hurâṣu libba (1)[4] ṣalmu UG-GUR
2 AŠ-ME hurâṣu 13 hi-du hurâṣu 13 hi-du kunukku uknû
1 ^{abnu}erimmatu uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi
130 1 ki-is-ru hurâṣu tam-li uknû dušû
3 hi-du dušû 1 erimmatu ah-li-pa(-ak)[5]-ku
(ša ¹Nab-ši-ma šarru)[6]

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu libba 9 gul-la-tum hurâṣu
libba 1 bu-ku (hurâṣu)[7] ša tu-tu-ri[8]
3 AŠ-ME hurâṣu libba ša 1 bu-ku uknû
135 1 a-hu hurâṣu 2 kunukku hurâṣu 15 hi-du hurâṣu
libba 1 ša tu(-ut)[9]-tu-ri 6 hi-du kunukku uknû
1 ^{iṣu}dub-bu mar-ha-še 4 kunukku ^{iṣu}bi-nu dušû
1 kunukku sâmtu 2 hi-du mar-ha-še

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu libba 9 gul-la-tum hurâṣu
140 4 AŠ-ME hurâṣu libba 2 zi-nu UG-GUR
6 kunukku hurâṣu libba 1 tam-hi-in(-nu)[10] (hurâṣu)[11]
8 (?) hi-du hurâṣu 1 kunukku uknû 2 hi-du UD-AŠ
1 kunukku sâmtu 6 hi-du ^{iṣu}bi-nu dušû
1 hi-du mar-hal-lum 2 hi-du mar-rum 1 hi-du Ú

---

(1) A : *qa-du.*
(2) A : *Du.*
(3) mq. B.
(4) mq. A.
(5) mq. C.
(6) mq. B.
(7) mq. A.
(8) A : *ša tu-ud-du-ri.*
(9) mq. B.
(10) mq. C.
(11) mq. A. B.

145 TIG (?)-LÌB 5 AŠ-ME hurâṣu libba 19 gul-la-tum hurâṣu
1 a-ru (-ul)[1]-lu hurâṣu 18 hi-du hurâṣu rabû
5 hi-du [iṣu] bi-nu uknû 5 hi-du mar-rum
1 rêš nêši dušû[2] i-na tu-ru-ni hurâṣi (na-di)
[... hi]-du har-ti-nu erimmatu dušû 2 kunukku AN-GUG-ME

---

150 [TIG (?)-LÌB 1] [iṣu] dub-bu hurâṣu libba 1 ṣalmu UG-GUR
[. . . . . hur]âṣu rabû 22 hi-du hurâṣu
libba 1 har-ti-nu 2 hi-du dušû
15 hi-du kunukku [iṣu] bi-nu uknû 1 AŠ-ME uknû
i-na tu-ru-ni hurâṣi 2 kunukku sâmtu
155 1 AŠ-ME dušû i-na tu-ru-ni[3] hurâṣi
2 [iṣu] bi-nu mar-hal-lum

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu ša tu(-ut)[4]-tu-ri
libba 7 bu-ku (hurâṣu)[5] ša tu-tu-ri 1 AŠ-ME hurâṣu
1 ṣalmu hurâṣu 3 kunukku hurâṣu 1 hi-du hurâṣu
2 [iṣu]bi-nu uknû damqu 1 kunukku (?) uknû 1 hi-du uknû
2 [iṣu] bi-nu dušû

---

160 TIG (?)-LÌB 1 kunukku sa-mu 6 hi-du hurâṣu
12 hi-du uknû 13 hi-du sâmtu

TIG (?)-LÌB 6 ma-aš-hu hurâṣu III 12 [iṣu]bi-nu uknû

TIG (?)-LÌB [... SA]G-KAK uknû 1 pa-ni hu-wa-wa hurâṣu
tam-li uknû
1 nu-úr-ma-nu sâmtu šab-ta-šu hurâṣu
165 1 AŠ-ME parzillu[6] i-na tu-ru-ni [hu]râṣi
8 hi-du hurâṣu 1 [iṣu] bi-nu UD-AŠ 4 kunukku uknû
3 hi-du dušû 2 hi-du [iṣu] bi-nu AN-GUG-ME
I TIR (?) ha-la-nu

---

(1) mq. B.
(2) B. Var. C. : *1 nêšu sâmtu.*
(3) Var. C : *bi-i.*
(4) mq. B.
(5) mq. B.
(6) B ; Var. C : *uknû damqu.*

TIG (?)-LÌB 3 šu-ub-ha-tum (hurâṣu)[1] tam-li uknû dušû
3 kunukku hurâṣu 8 $^{\text{iṣu}}$ bi-nu GI uknû
170 4 hi-du $^{\text{iṣu}}$ bi-nu sâmtu 1 muza'rânu sâmtu

TIG (?)-LÌB 2 zi-nu hurâṣu 1 ṣalmu uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi
1 ta(l)-lum[2] i-na tu-ru-ni hurâṣi 2 AŠ-ME hurâṣu
11 har-ti-nu hurâṣu 7 hi-du hurâṣu libba 2 ša tu(-ut)[3]-tu-ri
7 hi-du kunukku uknû 1 hi-du ah-li-pa(-ak)[4]-ku 7 hi-du har-ti-nu dušû
1 hi - du Ú 1 hi-du sâmtu

---

175 TIG (?)-LÌB 1 a-ga-nu uknû damqu tam-li hurâṣu
(1)[5] hi-il-la-ri qâti tam-li[6] (uknû)[7] mar-ha-še 2 AŠ-ME parzillu
i-na tu-ru-ni hurâṣi (na-di)[8] 1 ku-us-su hurâṣu
5 kunukku hurâṣu libba 2 rabû 1 tam-hi-in(-nu)[9] hurâṣu
2 ṣalmu uknû tu'âmu šum-ša[10] - šu-nu mu-šu-ni
180 2 kunukku uknû rabû 2 $^{\text{iṣu}}$dub-bu uknû (1)[11] rêš i-ri-mu uknû
1 erimmatu sâmtu 2 hi-du dušû 1 hi-du ah-li-pa(-ak)-ku

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu libba 5 gul - la- tum[12] (hurâṣu)[13]
4 AŠ - ME hurâṣu libba 2 tam-li uknû dušû 2 kunukku hurâṣu
10 hi-du hurâṣu 2 tam-hi-in-nu hurâṣu
185 1 ki- za - al - lu uknû 3 hi-du uknû damqu
3 kunukku KU7 2 kunukku Ú 5 hi-du mar - rum
4 hi - du erimmatu dušû

---

1 $^{\text{iṣu}}$dub-bu hurâṣu rabû 1 tu-uk-ra-aš-i[14] hurâṣu
ša qa-du[15] Du[16]-uk-ri-iš[17] 1 $^{\text{iṣu}}$ dub-bu hurâṣu

(1) mq. D.
(2) B. D : *ta-lum*; C : *tal(!) -lum*
(3) mq. B. D.
(4) mq. B.
(5) mq. A. B.
(6) Écrit par erreur *li-li* dans B.
(7) A; mq. B. C. D.
(8) A ; mq. B.
(9) mq. C.
(10) C. D ; Var. A : *šum-šu*, B : *šum-ši*.
(11) mq. B.
(12) D : *du!*
(13) A ; mq. B.
(14) A. Var. C. D : *tu-uk-ra-aš* $^{\text{nu}}$.
(15) B ; Var. C. D : *qa-ti*.
(16) Var. *Tu*.
(17) *iš* mq. D.

190 ša tu-ud-du-ri[1] libba pa-ni hu-wa-wa UG-GUR
(ša [I]Du-ru-ša šar [alu]Ki-iz-za)[2]

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu sâmu rabû ša tu-ud-du-ri[3]
libba 6 bu-ku hurâṣu ša tu-ut(-tu)-ri
10 kunukku hurâṣu 1 ṣalmu uknû damqu 1 nu-ùr-ma-nu (uknû)[4]
195 šab - ta - šu hurâṣu 2 [iṣu]bi - nu uknû
6 ma - aš - hu uknû damqu 1 šu - bi-u uknû
2 kunukku sâmtu 4 ba - la (-at)[5] - tum[6] hurâṣu sâmu
2 AŠ-ME hurâṣu sâmu 1 kunukku uknû damqu
2 hi-du uknû ša [I]Na[7]-ab-ši-ma šarru

---

200 1 tu-ti (-it)[8]-tum hurâṣu rabû rêsi[9] - šu uknû
hi - mu - šu hurâṣu libba 1 kunukku uknû 14 šiqlu KI-LAL-BI libba.....
11 hi-du hurâṣu 1 a-da-tum[10] hurâṣu (1) ši-li-na hurâṣu
1 kunukku uknû i - na bi - i hurâṣi na - di
2 hi - du uknû 5 hi - du [iṣu]bi - nu mar-ha-še
205 3 hi - du Ù 1 hi-du sâmtu 1 erimmatu a-za-al-wa-an-nu

---

2 ma - ni - in- nu[11] hurâṣu uknû sâmtu libba 1 ku-uh-a-du uknû
1 ku-uh-a-tum[12] hurâṣu[13]

---

libba ša tu-ti-na-ti 14 hi-du hurâṣu 8 kunukku hurâṣu
3 nu-ùr-ma-nu hurâṣu 1 AŠ-ME AN-GUG-ME
i-na tu-ru-ni hurâṣi (na-di)[14] libba 6 a-lum hurâṣu
210 ša tu-ut-tu-ri 31 du[15]-un-ku hurâṣu

(1) Var. C. D : *tu-tu-ri*.
(2) Dans A seulement.
(3) Var. C : *tu-ut-tu-ri* ; D : *tu-tu-ri*.
(4) mq. B.
(5) mq. C.
(6) D :]-*da*.
(7) C. Écrit par erreur (Cf. l. 232) *Pa* dans A.
(8) A ; mq. C.
(9) = *SAG* (A), Var. C : *qaqqadu* (*SAG-DU*).
(10) D : *da*.
(11) *nu* a été effacé dans A ; Var. C. : *ma-ni-na*.
(12) Var. C : *du*.
(13) Pas de trait séparatif entre 206 et 207 dans C. D ; *libba ša*, etc... (début de 207) fait suite immédiatement, sur la même ligne, aux mots précédents.
(14) mq. C. D.
(15) Var. C. D : *tu*.

tam-li (uknû)[1] dušû 1 ŠAG-KAK hurâṣu 2 kunukku uknû
libba 1 ša bi-i hurâṣi 3 hi-du uknû 1 kunukku Ú
1 ṣalmu uknû 1 ? hurâṣu tam-li uknû
1 nêšu mar-ha-še 4 hi-du dušû
215 1 $^{\text{iṣu}}$bi-nu sâmtu 1 kunukku mar-ha-še
1 rêš bûri ah-li-pa(-ak)[2]-ku

TIG (?)-LÌB 5 hi-du hurâṣu 2 $^{\text{iṣu}}$bi-nu UD-AŠ
2 $^{\text{iṣu}}$dub-bu uknû 4 hi-du uknû
1 erimmatu ah-li-pa(-ak)[3]-ku 3 $^{\text{iṣu}}$bi-nu uknû
1 $^{\text{iṣu}}$bi-nu dušû 1 kunukku uknû Ú 1 kunukku Ú

---

220 TIG (?)-LÌB [ ] hurâṣu tam-li uknû mar-ha-še
22 hi-du [ ] 24 hi-du kunukku uknû
1 $^{\text{iṣu}}$dub-bu hurâṣu libba (1)[4] ṣalmu UG-GUR
ša $^{\text{I}}$ Šal-še-mu-un-ni

TIG (?)-LÌB 4 ša-as-su-ra-du uknû . . . -šu-nu
i-na bu-ur-ki-šu-nu û-qa-al 5 hi-du hurâṣu
225 2 hi-du UD-AŠ 1 AŠ-ME hurâṣu 1 $^{\text{iṣu}}$dub-bu hurâṣu

---

1 tu-ti-it-tum hurâṣu ki-iz-zi-hu[5] 3 hi-du hurâṣu

. . . . . GAM PA BAT libba 1 AŠ-ME huraṣu rabû
libba 33 ku-us-su hurâṣu 1 še-er-tum hurâṣu (rabû)[6]
2/3 ma-na 2 šiqlu KI-LAL-BI ša ($^{\text{iṣu}}$) Kakku[7]-bi-il-li

---

230 TIG (?)-LÌB 1 $^{\text{iṣu}}$dub-bu hurâṣu libba (1) ṣalmu UG-GUR
6 hi-du hurâṣu 4 kunukku hurâṣu 13 šiqlu 1/2 KI-LAL-BI
ša $^{\text{I}}$ Sin-a-du šarru (mâr $^{\text{I}}$ Na-ab-ši-ma šarru)[8]

---

(1) mq. C.
(2) A ; mq. C. D.
(3) A ; mq. C.
(4) C ; mq. A.
(5) Var. C : *ki-is]-su-hu !*
(6) A ; mq. C.
(7) C : *Lu*, au lieu de *(GIŠ)-KU !*
(8) A ; mq. C.

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME hurâṣu 50[1] hi-du hurâṣu (7 GI)[2]
42 hi-du uknû 2 kunukku uknû damqu
5 kunukku AN-GUG-ME 1 kunukku mar-rum 2 kunukku Ú 2 hi-du Ú
235 3 hi-du sâmtu 1 iṣudub-bu sâmtu 1 hi-du ah-li-pa(-ak)[3]-ku

---

TIG (?)-[LÌB . . .] ba-la-at-tum hurâṣu 1 rêš bûri uknû
i-[na tu-ru]-ni hurâṣi na-di 4 kunukku hurâṣu 2 hi-du hurâṣu
[ ] 2 kunukku UD-AŠ i-na bi-i hurâṣi (na-di)[4]
1 iṣu bi-nu an-za-ah-hu 7 šiqlu KI-LAL-BI(-šu)[4] hurâṣu
MA[4] qa-du rêš bûri uknû

---

240 TIG (?)-LÌB[5] 1 iṣudub-bu hurâṣu libba 1 nêšu UG-GUR
26 (?) hi-du hurâṣu 4 erimmatu hurâṣu 5 erimmatu uknû 1 nêšu sâmtu
([i-na] bi-i hurâṣi na-di)[6] 4 iṣubi-nu UD-AŠ
11 hi-du uknû 1 TIR (?) sâmtu 1 kunukku sâmtu
i-na [bi-i] hurâṣi na-di 1 iṣudub-bu sâmtu
245 1 [ ] 1 hi-du parzillu 2 kunukku[7] AN-GUG-ME
1 GI [AN-G]UG-ME 1 hi-du Ú 4 kunukku Ú
1 [ša-lum-m]a(?)-tum[8] ha-la-nu 1 rêš alpi[9] dušû
tam-li hurâṣu (ša [I]Šal-sa-pa)[10]
1 [. . . . iṣubi-]nu (?) hurâṣu sâmu 1/2 ma-na 3 šiqlu 1/2 KI-LAL-BI
ša [I] ilu Addu-ni-ra-ri šarru

---

250 TIG (?)-LÌB 1 [ ] uknû i-na bi-i hurâṣi (na-di)[11]
37 (?) [. . . . hurâṣu (?)] ša tu-ut-tu-ri 37 GI uknû
37 erimmatu ah-li-pa(-ak)[3]-ku 15 šiqlu 1/2 KI-LAL-BI
(qa-du na-šu-ma)[12]

---

1 tu-ti-tum hurâṣu rabû libba š[a] tu-ti-na-ti

(1) A. Var. C : 53.
(2) C ; mq. A.
(3) A ; mq. C.
(4) *hurâṣu MA* paraît manquer dans C.
(5) *LÌB* mq. C.
(6) A ; mq. C.
(7) A ; Var. C. : *hi-du.*
(8) Var. C : *d]a.*
(9) A. Var. C : *bûri.*
(10) C ; mq. A.
(11) A ; mq. C.
(12) C ; mq. A.

1 AŠ-ME hurâṣu tam-li uknû dušû . . . hi-du hurâṣu
255 13 (?) hi-du uknû 6 du[1]-il-tum hurâṣu
[ ] iṣu bi-nu UD-AŠ 1 [iṣu] bi-nu uknû
11 šiqlu 1/2 KI-LAL-BI hurâṣu MA[2]

ša[-na]-piš-ti [libba] 5 ma-aš-hu hurâṣu
6 ma-[aš-hu] uknû 2 (?) zi-nu uknû[3] i-na tu-ru-ni hurâṣi (na-di)[4]
2 abnu erimmatu uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi (na-di)[4]
260 1 rêš am[êli (?) . . . .] i-na tu-ru-ni hurâṣi (na-di)[4]
14 [ ] ah-li-pa-ku uknû dušû
[. . . . i-na tu-r]u-ni hurâṣi (na-di)[4]

---

[5] [ ] hurâṣu
[ ] dušû 2 hi-du uknû
265 [ ] iṣu bi-nu sâmtu
[ ] erimmatu uknû ? erimmatu sâmtu
[ ] ah-li-pa-ku
268 [ ] ub-ru UD-AŠ i-na bi-i hurâṣi na-di
[ ] ṣihru

270 [ ]- šu-nu uknû ha-ra Ú
[. . . u]z (?)-zu
272 [ ]- šu-nu û bu-ku-šu-nu uknû
[qa-du uknû-šu-nu

---

273 [. . . . AN]-GUG-ME i-na tu-ru-ni hurâṣi na-di
[ ] uknû dušû i-na tu-ru-ni hurâṣi na-di

Manquent env. 17 lignes : 275-291

(1) A. Var C : *tu-'*.
(2) C ; Var. A : .... *hurâṣu MA* effacé *MA*.
(3) *uknû* écrit sur *hurâṣu* dans C.
(4) A ; mq. C.
(5) Ll. 263 ss. d'après A. Dans C :... *hurâ]ṣu iṣu bi-nu uknû*
] *iṣu bi-nu sâmtu*
] *hurâṣu*
... *in* (?) ...
. . . . .

9 hi-du [
3 kunukku [
i-na bi-[i hurâṣi . . .
295 2 tam-hi-i[n-nu . . .
1 un-ku [
1 kunukku UD-AŠ [ ] . . . [
1 zi-nu uknû [i-na t]u-ru-ni hur[âṣi] na-di
1 TIR (?) ah-li-pa - ak - ku
300 1 TIR (?) sâ[mtu 1 (?) er]immatu hurâṣu
[. . . m]u (?)-un?-na-bi
[ ] us-sa (!) uknû damqu . . . .
[ah] - li - pa - ku
[ ] šiqlu 1/2 [ ]
305 [ša] [I] Šal-bi - [iz - za - al - lum]
[mâr ?] ša ilu Add[u - ni - ra - ri (?) šarru (?)]
. . . .

ša - na - piš - ti libba 10 ma - aš - hu hurâṣu IV
1 (?) ma-aš-hu UD-AŠ IV
2 AŠ-ME hurâṣu ṣihru ša tu(-ut)-tu-ri
310 3 zi-nu parzillu i-[na t]u-ru-ni hurâṣi
2 tu-ru-ni hurâṣu [ ] erimmatu hurâṣu Ú
45 erimmatu uknû ṣihru ša I Šal-bi-iz-za-al-lum

TIG (?)-LÍB 1 na- ma - ru hurâṣu
1 AŠ-ME hurâṣu 3 tam-hi-in-nu hurâṣu
315 libba 2 ša tu-ut-tu-ri 1 zumbu hurâṣu
10 hi-du hurâṣu 1 kunukku hurâṣu ša tu-ut-tu-ri
2 GI UD-AŠ 1 kunukku UD-AŠ 2 kunukku uknû
1 iṣudub-bu Ú (?) 1 iṣu bi-nu Ú (?)
1 kunukku Ú 1 a-lum uknû damqu
320 2 hašhuru AN-GUG-ME [ ] hi-du dušû
i - na bi - i hurâṣi [na]-di [?]
1 abnu erimmatu uknû i-na tu-ru-ni hurâṣi
[ ] mar-rum i - na tu - ru - (ni) hurâṣi
[ša I Š] al - bi - iz - za - al - lum - ma
325 2 a - nu - uš - ša - an - nu hurâṣu sâmu

11 šiqlu ŠI 6 LAL KI-LAL-BI
ša [I]Lu - ul - lu [amêlu]šakkanakku

---

327 *a* [ ] - um
327 *b* [. . . . . [ilu]Addu] - ni - ra - ri

TIG (?)-LÍB 1 ṣalmu hurâṣu [ ] hurâṣu 1 hi-du hurâṣu ṣihru
1 tam-hi-in-nu hurâṣu 1 hi-du ah-li-pa(-ak)-ku
330 1 hidu [ ] 1 [iṣu]bi-nu AN-GUG-ME
2 [iṣu]bi-nu [ ] 2 hi-du uknû 3 šiqlu KI-LAL-BI
ša [I] [ ]

---

1 hul-lu hurâṣu sâmu (!) 6 kun[ukku (?) . . . .]
ša [I ilu]Addu - ni - ra - ri [šarru]

---

1 tu-ti-tum hurâ[ṣu . . . .
335 libba ša tu-ti-na-[ti . . . .
libba 10 ša tu-ut-tu-[ri . . .
1 zumbu hurâṣu 2 [abnu] erimmatu [
18 erimmatu uknû 3 kunukku uknû [
10 šiqlu [KI-LAL-BI]

[ ] hurâṣu (?) tam-li [
340 [ ] ša (?) [
[. . . . .]
[. . . . .]
20 hi-du hurâṣu 2 [ ]
9 hi-du erimmatu ah-li-pa -[ku . . .]

---

345 2 ki-za-bu-uz-zu hurâṣu ta[m li . . .]
7 šiqlu [KI-LAL-BI]

TIG (?)-LÍB 1 AŠ - ME hurâṣu 1 in-za-[ab-tum ? . . . .]
23 hi-du hurâṣu 2 [iṣu] dub-bu uknû [ ]

4 hi-du uknû damqu 2 ša-lum-ma-du [ ]
6 šiqlu KI-LAL-BI

TIG (?)-LÌB 1 TIR (?) ha-la-nu i-na bi-[i hurâṣi (?)]
350 2 ši-li-na UD-AŠ i-na tu-ru-ni [hurâṣi]
1 iz-zi-hu UD-AŠ i-na tu-ru-ni hur[âṣi]

TIG (?)-LÌB 1 ịṣudub-bu Ú i-na bi-i hurâṣi
1 ịṣudub-bu UD-AŠ 1 ši-lu UD-AŠ
2 nêšu uknû damqu 1 kunukku uknû ku-ub-ša hurâṣu
355 3 hi-du Ú 2 erimmatu ah-li-pa-ku 1 TIR (?) ah-li-pa-ku
1 kunukku Ú i-na bi-i hurâṣi 2 hi-du eš-me-qu
1 hi-du Ú ri-ha-še 25 hi-du hurâṣu 2 pi-in-nu hurâṣu
1 AŠ-ME hurâṣu ṣihru (!) ša tu-ut-tu-ri 1 nûnu hurâṣu
1 tu-'-il-tum 6 šiqlu KI-LAL-BI hurâṣu MA

---

360 TIG (?)-LÌB 1 ịṣudub-bu [ ] i-na bi-i hurâṣi
[ ] i-na t[u (?)- . . .] AN (?) 1 ba-la-tum hurâṣu
2 šiqlu [ ] KI-LAL-BI

---

2 ba-ku-ru (?) hurâṣu tam-li uknû damqu UD-AŠ
2 šiqlu KI-LAL-BI
363 [ ] tam-li uknû sâmtu mar-ha-še 18 šiqlu KI-LAL-BI
[ ]-lum (?) MI

363*a* šattu 45 kan ša ilu[Addu-ni-ra-ri (?)] šarru

. . . .

TIG (?)-LÌB 1 AŠ-ME (?) . . .
365 1 SAG-KA[K (?) . . .
32 tu-r[u-ni (?) . . .
uknû sâmtu [
libba 1 ši-l[u (?) . . .
libba 6 a (?)-(
370 3 nu-ú[r-ma-nu (?) . . .
1 rêš bûri [
1 AŠ-ME mar-ha-še 1 kunukku hurâṣu tam-li [

1 kunukku uknû damqu 1 kunukku a-za-al-wa -[an-nu]
1 nêšu mar-ha-še 2 AŠ-ME hurâṣu libba (?) [
375 2/3 ma-na 5 šiqlu KI-LAL-BI hurâṣu qa-du uknû damqu (?)
1 rêš nêši hurâṣu 3 šiqlu KI-LAL-BI
5 ma-šil (!) bi(?)-nim hurâṣu ša [I]Šal-bu-an-hu (?)

[TIG (?)]-LIB 1 AŠ-ME hurâṣu ša tu-tu-ri lib[ba . . . . hurâṣu ša
t]u (?)-tu-ri (?) libba 2 [ ] hurâṣu ša
tu-tu-ri 1 zi-il-la-ru hurâṣu
1 in-za-ab-du hurâṣu [1 a-hu hurâṣu 1 [. . . . . uknû] damqu (?)
1 TIR (?) uknû dam[qu i-na b]i-i
hurâṣi 8 šiqlu KI-LAL-B[I . .] . . . qa-du uknû damqu

---

380 i-na šatti I [kam] ša [I]Id-a-da šarru [mâr (?)
[I](?)] Ú-la-šu-da amêlu (?)

TRADUCTION

Tablette du trésor de la déesse Nin-Égal,
dame de la ville de Qatna : (1 image de) la déesse Nin-Égal, en or rouge,
(tenant) dans sa main un *hurubbu* d'or jaune, pesant 10 sicles.

---

1 *huppadaru* en or jaune, avec 9 *gullatu* en or
5 dont 5 *buku* sont en lapis-lazuli et 2 *buku* en cristal,
pesant 1/3 de mine et 5 sicles.

---

1 tablette en or, avec 13 *gullatu* en or
et 1 *buku* en cristal,
plus 25 *hidu* en or ; 1 *adatu* en (bon) lapis ; 24 *hidu*, cachets et *binu* en bon lapis,
pesant 15 (sicles).

Lot comprenant : 5 sièges en or et 2 *gullatu* en or,
pesant 15 sicles 1/4.

---

10 (1) *ša-napišti* en or triple ; 6 *hidu* en lapis ;
7 *hidu* en or de *tutturu*, pesant 16 sicles.

---

(1) *ša-napišti* en or, incrusté de lapis et de cristal ;
3 cachets en lapis, dont le *kubšu* est en cristal ;
2 *šaššinnu* incrustés de lapis et de cristal ;
15 6 disques en or, avec 7 cachets en lapis et en cristal,
pesant 1/3 de mine et 1/2 sicle.

---

(1) *ša-napišti* en or de *šalummatu*,
incrusté de lapis et de cristal, avec 5 disques en or,
pesant 1/3 de mine et 2 sicles et demi.

---

2 jougs en or, avec 1 *buku* en lapis ;
2 *inzabtu* en or quadruple ; un anneau en or quadruple,
20 de la main du dieu, pesant 2/3 de mine et 6 sicles.

---

1 *GAB* en or jaune grand.

Lot comprenant : 1 image en lapis, dont le nom est *uzur* (en) cassite ;
4 *mašhu* en or ; 1 disque en or ;
1 *gullatu* en or ; 4 cachets en or ;
25 1 *mašhu* en lapis triple ; 7 cachets en lapis ; 1 cachet en *UD-AŠ* ;
1 *binu* en cristal ; 1 *hidu* en *U* et en *rihaše*.

Lot comprenant : 1 disque en or de *tutturu*,
avec 10 *nurmanu* en or de *tutturu* ;
1 disque en or, incrusté de lapis et de cristal ; 1 *hidu* en or ;
30 1 cachet en or ; 1 *hidu* en bon lapis ; 1 cachet en lapis ;

1 *binu* en lapis; 1 cachet en *AN-GUG-ME;* 1 sceau en lapis; 1 *hidu* en cristal.

Lot comprenant : 1 disque en or, avec 10 *buku* en or
de *tutturu;* 4 cachets en or;
1 cachet en *marhallu* serti d'or;
35 2 cachets en lapis, 1 *binu* en *marhallu.*

Lot comprenant : 1 *SAG-KAK* en or, incrusté de lapis et de cristal;
1 disque en or, incrusté de lapis et de cristal avec 3 *alu* en or
de *tutturu;* 4 cachets en or;
1 *binu* en or de *tutturu;*
40 4 cachets et *binu* en lapis; 1 *kukubu* en bon lapis.

Lot comprenant : 1 *zizzatu* en or incrusté de lapis et de cristal;
1 disque en or de *tutturu;* 3 *hidu* en or;
5 cachets en or; 8 cachets, *hidu* et *binu* en bon lapis;
1 *qardanan* en lapis serti d'or:
une image d'or, — offert par Epiri-šarri.

---

45 Lot comprenant : 1 image en lapis serti d'or;
1 *šubhatu* en or incrusté de lapis et de cristal;
6 cachets en or; 8 cachets en lapis; 1 disque en lapis serti d'or de *tutturu.*

---

6 *inzabtu* en or, pesant 3 sicles.

Lot comprenant : 1 *SAG-KAK* en lapis; 1 *kiltabbu* (de main), en or
50 incrusté de lapis et de marcassite;
1 *zinu* en or; 9 *hidu* en or;
1 *TIR* en lapis; 8 *hidu* en lapis; 1 collier en or.

Lot comprenant : 2 disques en or; 2 cachets en or; 3 cachets en lapis;
1 cachet en *šešmitu* serti d'or; 1 *hidu* en lapis.

---

55 Lot comprenant : 1 *zizzatu* en or incrusté de lapis, de cristal et de corail, travail du pays de Tukriš,
avec une image en or, 2 cachets en or, 3 cachets en lapis et 1 cachet en cristal.

Lot comprenant : 1 disque en or incrusté de lapis et de cristal;
3 cachets en lapis; 3 cachets en or.

---

60 Lot comprenant : 1 *zizzatu* en or incrusté de lapis, de cristal et de corail;
2 disques en or avec un *ša-tutturi;*
4 *hidu* en or grand; 1 tête d'homme en lapis;
1 cachet en lapis; 4 *hidu* en lapis.

Lot comprenant : 7 disques en or de *tutturu* dont le *buku* est en lapis, et dont l'un a 9 *buku* en or de *tutturu;*
65 6 *kizabuzzu* en or, dont le *buku* est en or, lapis et cristal;
30 *hidu* en or; 28 *hidu* et tablettes en lapis; 25 *hidu* en cristal.

Lot comprenant : 1 aigle en or grand; 4 disques en or;
.... cachet en or; 4 *hidu* en lapis avec 2 *hara* en *U;*
.... en lapis; 1 *hidu* en ...; 1 cachet en ...; 4 *hidu* en *UD-AŠ;*
70 .... en cristal serti d'or.

Lot comprenant : 1 disque en or de *tutturu;* 1 disque en or incrusté de lapis et de cristal; 8 *hidu* en or; 4 *hidu* en lapis;
4 *binu* en *marhallu;* 1 cachet en cristal; 1 *binu* en cristal.

Lot comprenant : une image en lapis pur, serti d'or;
75 1 disque en or; 1 siège en or; 5 *hidu* en or;
7 *binu*, cachets et tablettes en lapis; 1 *hidu* en cristal.

Lot comprenant : 1 taureau en or; 1 *mašhu* en or triple;
6 *hidu* en or, avec 1 *irmu;* 1 *šubhatu* en or

incrusté de lapis ; 1 cachet en *UD-AŠ* ; 1 cachet en lapis ; 2 *hidu* en lapis avec (?) 4 *hidu* en cristal.

---

80 Lot comprenant : 1 poisson en marcassite ; ...*hidu* en or ; 1 *alu*(?) en lapis ;
5 *hidu* et *binu* en lapis ; ... colliers en cristal ... ;
1 *la* ... en marcassite ; une tablette ...

Lot comprenant : 3 disques en or ... incrusté de lapis et de cristal,
dont l'un a 5 *alu* ... ; 7 *hidu* et colliers ;
85 3 sièges en or ; ... cachet en or.

Lot comprenant : 1 *zizzatu* en or incrusté de ...
.... en or avec 6 *alu* en or de *tutturu* (?) ;
[ ] 1 *gullatu* ;
1 cachet ... en or ; 2 cachets en lapis ; 3 *hidu* en lapis ;
90 1 tablette en cristal ; 1 *hidu* en *UD-AŠ*...

Lot comprenant : 1 disque en or ; 1 siège en or ;
1 disque en *AN-GUG-ME* serti d'or ;
6 *hidu* en or ; 2 *hašhuru* en or ; 7 *tamhinnu* en or ;
1 cachet en or ; 3 *hidu* et cachets en lapis ; 1 cachet en marcassite ;
95 1 *hidu* en *halanu* ; 1 *hidu* noir ; 3 *hidu* en cristal ;
4 colliers en *ahlipakku* ; 1 *hidu* en *AN-GUG-ME* ; 1 sceau en lapis.

Lot comprenant : 1 *SAG-KAK* en or incrusté de lapis ; une image en or ;
1 *nimšahu* en lapis serti d'or ;
9 disques en or avec 1 « grand » ; 26 *hidu* en or ;
100 5 cachets en or ; 28 *hidu*, cachets et colliers en lapis ;
5 *hidu* en cristal ; 2 *hidu* en marcassite ; 1 disque en lapis serti d'or.

Lot comprenant : 1 *binnuriddu* en or grand, incrusté de lapis ;
1 disque en lapis incrusté d'or ; 1 *mašhu* en or petit ;

1 *hidu* en or ; 2 cachets en or ; 4 cachets en lapis,
dont l'un des *kubšu* est en or.

---

105 Lot comprenant : 1 *šilu* en *UD-AŠ* incrusté de lapis et de cristal
et serti d'or ; 2 disques en or ;
avec 12 *alu* en or de *tutturu ;*
3 *hidu* en or ; 1 cachet en or ; 3 cachets en lapis ;
4 *hidu* en lapis ; 1 *hidu* en *UD-AŠ*.

Lot comprenant : 1 disque en or avec 9 *gullatu* en or
110 et 1 *buku* en or de *tutturu ;* 4 disques en or ;
14 *hidu* en or grand avec 2 *ša-tutturi ;*
8 *hidu* en or.

Lot comprenant : 1 disque en or de *tutturu ;*
2 disques en or ; 18 *hidu* en or ; 2 cachets en lapis ;
1 *binu* en corail ; 1 *hidu* en bon lapis
115 serti d'or.

Lot comprenant : une tablette en or avec une image en *UG-GUR ;*
2 disques en or de *tutturu ;* 8 *binu* en or ;
4 cachets en or ; 2 *hidu* en *marru ;* 2 *hidu* en corail ;
2 *hidu* en *halanu* ; 3 *hidu* en cristal ; 1 *zinu* en cristal ; 3 *hidu* en or.

---

120 Lot comprenant : 1 *alu* en or ; 1 *šubhatu* en or ;
1 disque en or ; 12 *hidu* en or ; 11 *hidu*
et *binu* en lapis ; 1 *TIR* en lapis.

Lot comprenant : 1 *zizzatu* en or incrusté de lapis ; 1 aigle en or.
travail du pays de Tukriš ; 2 disques en or ;
125 1 *gullatu* en or ; 2 cachets en or ;
1 *hidu* en or ; 4 *hidu* et *binu* en lapis ;
1 *mašhu* en lapis triple.

Lot comprenant : une tablette en or avec une image en *UG-GUR;*
2 disques en or ; 13 *hidu* en or ; 13 *hidu* et cachets en lapis ;
1 collier en lapis serti d'or ;
130 1 *kisru* en or incrusté de lapis et de cristal ;
3 *hidu* en cristal ; un collier en *ahlipakku*,
— offert par le roi Nabšima.

Lot comprenant : 1 disque en or, avec 9 *gullatu* en or,
dont 1 *buku* est en or de *tutturu ;*
3 disques en or avec 1 *buku* en lapis ;
135 1 *alu* en or ; 2 cachets en or ; 15 *hidu* en or ;
avec 1 *ša-tutturi ;* 6 *hidu* et cachets en lapis ;
1 tablette en marcassite ; 4 cachets et *binu* en cristal ;
1 cachet en corail ; 2 *hidu* en marcassite.

Lot comprenant : 1 disque en or avec 9 *gullatu* en or ;
140 4 disques en or avec 2 *zinu* en *UG-GUR ;*
6 cachets en or avec 1 *tamhinnu* en or ;
8 *hidu* en or ; 1 cachet en lapis ; 2 *hidu* en UD-AŠ ;
1 cachet en corail ; 5 *hidu* et *binu* en cristal ;
1 *hidu* en *marhallu ;* 2 *hidu* en *marru ;* 1 *hidu* en *U ;*

---

145 Lot comprenant : 5 disques en or, avec 19 *gullatu* en or ;
1 *arulhu* en or ; 18 *hidu* en or grand ;
5 *hidu* et *binu* en lapis ; 5 *hidu* en *marru ;*
une tête de lion en cristal serti d'or ;
... *hidu*, *hartinu* et colliers en cristal ; 2 cachets en *AN-GUG-ME*.

---

150 Lot comprenant : 1 tablette en or avec une image en *UG-GUR*,
.... en or grand ; 22 *hidu* en or,
avec 1 *hartinu ;* 2 *hidu* en cristal,
15 *hidu* cachets et *binu* en lapis ; 1 disque en lapis
serti d'or ; 2 cachets en corail :

155 1 disque en cristal serti d'or ;
2 *binu* en *marhallu.*

Lot comprenant : 1 disque en or de *tutturu,*
avec 7 *buku* en or de *tutturu ;* 1 disque en or ;
une image en or ; 3 cachets en or ; 1 *hidu* en or ;
2 *binu* en bon lapis ; 1 sceau en lapis ; 1 *hidu* en lapis ; 2 *binu* en cristal.

---

160 Lot comprenant : 1 cachet rouge ; 1 *hidu* en or ;
12 *hidu* en lapis ; 13 *hidu* en corail.

Lot comprenant : 6 *mašhu* en or triple ; 12 *binu* en lapis.

Lot comprenant : ... *SAG-KAK* en lapis ; une face de Huwawa en or incrustée de lapis ;
1 *nurmanu* en corail, dont le bord est en or ;
165 1 disque en fer serti d'or ;
8 *hidu* en or ; 1 *binu* en *UD-AŠ* ; 4 cachets en lapis ;
3 *hidu* en cristal ; 2 *hidu* et *binu* en *AN-GUG-ME ;*
1 *TIR* en *halanu.*

Lot comprenant : 3 *šubhatu* en or incrusté de lapis et de cristal ;
3 cachets en or ; 8 *binu* et *GI* en lapis ;
170 4 *hidu* et *binu* en corail ; 1 *muza'rânu* en corail.

Lot comprenant : 2 *zinu* en or ; 1 image en lapis serti d'or ;
1 *tallu* serti d'or ; 2 disques en or ;
11 *hartinu* en or ; 7 *hidu* en or avec 2 *ša-tutturi ;*
7 *hidu* et cachets en lapis ; 1 *hidu* en *ahlipakku ;* 7 *hidu* et *hartinu* en cristal ;
1 *hidu* en *U ;* 1 *hidu* en corail.

---

175 Lot comprenant : 1 gobelet en bon lapis incrusté d'or ;
1 *hillaru* de main, incrusté de lapis et de marcassite ; 1 disque en fer

serti d'or ; 1 siège en or ;
5 cachets en or avec 2 « grands » ; 1 *tamhinnu* en or ;
2 images en lapis « jumeau », dont le nom est *mušuni ;*
180 2 cachets en lapis grand ; 2 tablettes en lapis ; 1 tête d'*irimu* en lapis ;
1 collier en corail ; 2 *hidu* en cristal ; 1 *hidu* en *ahlipakku*.

Lot comprenant : 1 disque en or avec 5 *gullatu* en or ;
4 disques en or dont 2 sont incrustés de lapis et de cristal ; 2 cachets en or ;
10 *hidu* en or ; 2 *tamhinnu* en or ;
185 1 *kizallu* en lapis ; 3 *hidu* en bon lapis ;
3 cachets en ... ; 2 cachets en *U* ; 5 *hidu* en *marru ;*
4 *hidu* et colliers en cristal.

Une tablette en or grand ; 1 *tukraši* en or,
travail du pays de Tukriš ; une tablette en or
190 de *tutturu*, avec une face de Huwawa en *UG-GUR*,
offerts par Duruša, roi de la ville de Kizza.

Lot comprenant : 1 disque en or rouge, grand, de *tutturu*,
avec 6 *buku* en or de *tutturu ;*
10 cachets en or ; une image en bon lapis ; 1 *nurmanu* en lapis,
195 dont le bord est en or ; 2 *binu* en lapis ;
6 *mašhu* en bon lapis ; 1 *šubiu* en lapis ;
2 cachets en corail ; 4 *balattu* en or rouge ;
2 disques en or rouge ; 1 cachet en bon lapis,
1 *hidu* en lapis. — offerts par le roi Papšima.

---

200 1 *tutittu* en or grand, dont la tête est en lapis
et le *himu* en or, avec un cachet en lapis, pesant 14 sicles ... ;
11 *hidu* en or ; 1 *adatu* en or ; 1 *šilina* en or ;
1 cachet en lapis serti d'or ;
2 *hidu* en lapis ; 5 *hidu* et *binu* en marcassite ;
205 3 *hidu* en *U* ; 1 *hidu* en corail ; 1 collier en *azalwannu*.

---

2 *maninnu* en or, lapis et corail, avec 1 *kuhatu* en lapis et 1 *kuhatu* en or.

.... 14 *hidu* en or ; 8 cachets en or ;
3 *nurmanu* en or ; 1 disque en *AN-GUG-ME*
serti d'or, avec 6 *alu* en or
210 de *tutturu ;* 31 *dunku* en or
incrusté de lapis et de cristal ; 1 *SAG-KAK* en or ; 2 cachets en lapis,
avec 1 *ša-bî* en or ; 3 *hidu* en lapis ; 1 cachet en *U* ;
une image en lapis ; 1 ... en or incrusté de lapis ;
1 lion en marcassite ; 4 *hidu* en cristal ;
215 1 *binu* en corail ; 1 sceau en marcassite ;
1 tête de taureau en *ahlipakku*.

Lot comprenant : 5 *hidu* en or ; 2 *binu* en *UD-AŠ ;*
2 tablettes en lapis ; 4 *hidu* en lapis ;
1 collier en *ahlipakku ;* 3 *binu* en lapis ;
1 *binu* en cristal ; 1 cachet en lapis et *U ;* 1 cachet en *U*.

---

220 Lot comprenant : ... en or incrusté de lapis et de marcassite ;
22 *hidu* ... ; 24 *hidu* et sceaux en lapis ;
une tablette en or, avec une image en *UG-GUR*,
offert par Šalšemunni.

Lot comprenant : 4 *šassuratu* en lapis, dont on a ... les ...
dans les *burku ;* 5 *hidu* en or ;
225 2 *hidu* en *UD-AŠ* ; 1 disque en or ; une tablette en or.

---

1 *tuttitu* en or *kizzihu* ; 3 *hidu* en or.

.... avec 1 disque en or grand
et 33 sièges en or ; 1 *šertu* en or grand,
pesant 2/3 de mine et 2 sicles, — offerts par Kakku (?)-billi.

---

230 Lot comprenant : une tablette en or avec une image en *UG-GUR ;*
6 *hidu* en or ; 4 cachets en or, pesant 13 sicles et demi,
offerts par le roi Sin-atum, fils du roi Nabšima.

Lot comprenant : 1 disque en or ; 50 *hidu* en or ; 7 *GI* ; 42 *hidu* en lapis ;
2 cachets en bon lapis.
5 cachets en *AN-GUG-ME ;* 1 cachet en *marru ;* 2 cachets en *U ;* 2 *hidu* en *U ;*
235 3 *hidu* en corail ; 1 tablette en corail ; 1 *hidu* en *ahlipakku*.

Lot comprenant : ... *balattu* en or ; 1 tête de taureau en lapis
serti d'or ; 4 cachets en or ; 2 *hidu* en or ;
..... 2 cachets en *UD-AŠ* serti d'or ;
1 *binu* en *anzahhu*, pesant 7 sicles d'or *MA* plus (une) tête de taureau en lapis.

---

240 Lot comprenant : une tablette en or, avec un lion en *UG-GUR :*
26 *hidu* en or ; 4 colliers en or ; 5 colliers en lapis ; 1 lion en corail
serti d'or ; 4 *binu* en *UD-AŠ*,
11 *hidu* en lapis ; 1 *TIR* en corail ; 1 cachet en corail
serti d'or ; 1 tablette en corail ;
245 1 . . . . ; 1 *hidu* en fer ; 1 cachet en *AN-GUG-ME*.
1 *GI* en *AN-GUG-ME ;* 1 *hidu* en *U ;* 4 cachets en *U ;*
1 *šalummatu* en *halanu ;* 1 tête de bœuf en cristal
incrusté d'or, offert par Šalsapa.
1 . . . . *binu* en or rouge, pesant 1/2 mine et 3 sicles et demi,
— offert par le roi Addu-nirari.

---

250 Lot comprenant : 1 ..... en lapis incrusté d'or ;
37 ... en or de *tutturu ;* 37 *GI* en lapis ;
37 colliers en *ahlipakku*, pesant 15 sicles et demi, ...

---

1 *tutitu* en or grand, avec (1 ?) *ša-tutinâti ;*
1 disque en or incrusté de lapis et de cristal ; ... *hidu* en or ;
255 13 *hidu* en lapis ; 6 *tuiltu* en or ;

... *binu* en *UD-AŠ* ; 1 *binu* en lapis,
pesant 11 sicles et demi d'or *MA*

---

(1) *ša-napišti* [avec?] 5 *mašhu* en or ;
6 *ma*[*šhu*] en lapis ; 2 *sinu* en lapis serti d'or ;
2 colliers en lapis serti d'or ;
260 1 tête d'hom[me?] en ... serti d'or ;
14 . . . . . . en *ahlipakku*, lapis et cristal ;
. . . . serti d'or.

. . . . en or ;
. . . . en cristal ; 2 *hidu* en lapis ;
265 . . . . *binu* en corail ;
. . . . . . colliers en lapis ; ... colliers en corail ;
. . . . en *ahlipakku ;*
. . . . *-ubru* en *UD-AŠ* serti d'or ;
. . . . petit ;

270 . . . . dont le ... est en lapis, en *hara* et en *U*.
. . . .
272 . . . . dont le ... et le *buku* sont en lapis, avec ? leur lapis.

---

273 . . . . en *AN-GUG-ME* serti d'or,
. . . . en lapis et cristal serti d'or.

— lacune de 17 lignes environ —

. . . .
9 *hidu* ...
3 cachets ...
serti [d'or ...
295 2 *tamhinnu* ...
1 *unku* ...
1 cachet en *UD-AŠ* ...

1 *zinu* en lapis serti d'or ;
1 *TIR* en *ahlipakku* ;
300 1 *TIR* en corail ; 1 collier en or.
[offerts par ?] ... mun (?) nabi.
. . . . en bon lapis ... ;
. . . . en *ahlipakku* ;
pesant ... sicles et demi.
305 offerts par Šalbizallum
fils ? [du roi ?] Ad[du-nirari ?].

---

(1) *ša-napišti* avec 10 *mašhu* en or quadruple ;
1 *mašhu* en *UD-AŠ* quadruple ;
2 disques en or petit de *tutturu* ;
310 3 *zinu* en fer serti d'or ;
2 *turunu* en or ; ... colliers en or et en *U* ;
45 colliers en petit lapis ; offerts par Šalbizallum.

Lot comprenant : 1 miroir en or ;
1 disque en or ; 3 *tamhinnu* en or
315 avec 2 *ša-tutturi* ; une mouche en or ;
10 *hidu* en or ; 1 cachet en or de *tutturu* ;
2 *GI* en *UD-AŠ* ; 1 cachet en *UD-AŠ* ; 2 cachets en lapis ;
1 tablette en *U* ; 1 *binu* en *U* ;
1 cachet en *U* ; 1 *alu* en bon lapis ;
320 2 *hašhuru* en *AN-GUG-ME* ; ... *hidu* en cristal
serti d'or ;
1 collier en lapis serti d'or ;
.... en *marru* serti d'or ;
offerts par Šalbizallumma.
325 2 *anuššannu* en or rouge
pesant 11 sicles moins 6/10
offerts par Lullu le gouverneur.

---

327 *a* . . . .
327 *b* [En la ...[e] année (?) de Addu]-nirari [1].

328 Lot comprenant une image en or ; ... en or : 1 *hidu* en or petit ;
1 *tamhinnu* en or ; 1 *hidu* en *ahlipakku ;*
330 1 *hidu*. . . . . : 1 *binu* en *AN-GUG-ME ;*
2 *binu*. . . . . : 2 *hidu* en lapis, pesant 3 sicles,
offerts par. . . . .

---

1 joug en or rouge (?), 6 cachets . . . . . .
offerts par [le roi ?] Addu-nirari.

---

1 *tutitu* en or...
335 avec des *tutitu*..,
avec 10 *ša-tutturi*...
une mouche en or ; 2 colliers...
18 colliers en lapis ; 3 cachets en lapis...
(pesant) 10 sicles.

. . . . . en or incrusté de . . . . .
340 . . . .
. . . .
. . . .
20 *hidu* en or, 2. . . . .
9 *hidu* et colliers en *ahlipakku*.

---

345 2 *kizabuzzu* en or incrusté de. . . . .
(pesant) 7 sicles.

Lot comprenant : 1 disque en or, 1 *inzabtu* (?)...
23 *hidu* en or ; 2 tablettes en lapis. . . . .

[1] Fin de la tablette A ; la fin de B manque.

4 *hidu* en bon lapis ; 2 *šalummatu*. . . . .
pesant 6 sicles.

Lot comprenant : 1 *TIR* en *halanu* serti d'or ;
350 2 *šilina* en *UD-AŠ* serti d'or ;
1 *izzihu* en *UD-AŠ* serti d'or.

Lot comprenant : une tablette en *U* serti d'or ;
une tablette en *UD-AŠ ;* 1 *šilu* en *UD-AŠ ;*
2 lions en bon lapis ; 1 cachet en lapis, dont le *kubšu* est en or ;
355 3 *hidu* en *U ;* 2 colliers en *ahlipakku ;* 1 *TIR* en *ahlipakku ;*
1 cachet en *U* serti d'or ; 2 *hidu* en *ešmequ ;*
1 *hidu* en *U* et en *rihaše ;* 25 *hidu* en or ; 2 *pinnu* en or ;
1 disque en or petit (?) de *tutturu ;* 1 poisson en or ;
1 *tu'iltu*, pesant 6 sicles d'or *MA*.

---

360 Lot comprenant : une tablette en ... serti d'or ;
. . . . 1 *balatu* en or ;
pesant 2 sicles...

---

2 *bakuru* en or incrusté de bon lapis et de *UD-AŠ*, pesant 2 sicles ;
363 . . . . incrusté de lapis, de corail et de marcassite, pesant 18 sicles...

---

363 *a* 45e année du règne de Addu-nirari
. . . . [1]

Lot comprenant : 1 disque...
365 1 *SAG-KAK*...
32 *turunu*...

[1] Fin de la tablette C.

en lapis et en corail...
avec 1 *šilu*...
avec 6 *alu* ?...
370 3 *nurmanu*...
une tête de taureau...
1 disque en marcassite ; 1 cachet en or incrusté de...
1 cachet en bon lapis ; 1 cachet en *azalwannu* ;
1 lion en marcassite ; 3 disques en or, avec...
375 pesant 2/3 de mine et 5 sicles d'or, y compris (?) le bon lapis ;
une tête de lion en or, pesant 3 sicles ;
5 *mašil* (?)-*binim* (?) en or, — offerts par Šalbuanhu (?)

Lot comprenant : 1 disque en or de *tutturu*, avec ... en or
de *tutturu*, avec 2 ... en or de *tutturu* ; 1 *zillaru* en or ;
1 *inzabtu* en or ; 1 *ahu* en or ; 1 . . . .
en bon lapis (?) ; 1 *TIR* en bon lapis serti d'or,
pesant 8 sicles . . . . . y compris le bon lapis.

---

380 En la première année du règne de Idada, fils de Ulašuda...

(*A suivre.*)

Charles Virolleaud.

LE SANCTUAIRE DE HAL TARXIEN A MALTE

PAR

E. DE MANNEVILLE

Sir Themistocle Zammit, conservateur du musée de La Valette, vient de faire paraître la description détaillée [1] du monument le plus complet de l'architecture maltaise, présumé néolithique. Découvert par lui et déblayé au cours des fouilles qu'il a effectuées de 1915 à septembre 1919, le monument de Hal Tarxien se compose de trois temples contigus, sur plan elliptique déjà connu dans les îles de Malte et de Gozzo.

Couvrant une superficie de 575 mètres carrés environ, ils sont entourés d'un mur d'enceinte qui épouse à peu près leur forme extérieure, et l'intervalle qui les sépare de ce mur est rempli par un conglomérat de terre et de pierrailles (pl. LIV). Celui-ci paraît avoir existé dès l'époque même de la construction. L'enceinte se présente à l'ouest sous l'aspect d'une façade en segment de cercle donnant sur une cour d'entrée, au milieu de laquelle s'ouvre une porte conduisant par un couloir de 3 m. 60 de long à l'un des temples, celui dont la construction est la plus récente. Les temples, en effet, sont d'époques différentes et ont été bâtis successivement. Le travail des pierres et diverses autres caractéristiques le prouvent. Ils empiètent d'ailleurs l'un sur l'autre ; le second par ordre chronologique est placé à côté du premier et a réduit l'étendue de deux de ses absides ; le plus récent est devant le second de façon qu'il occupe à peu près ce qui devait être la cour d'entrée de l'autre. Chaque temple lors sa construction, s'ajoutant au précédent, servait à agrandir l'espace consacré

[1] Sir Themistocle Zammit, *Prehistoric Malta* (Oxford University, Press-London, H. Milford, 1930). Signalons les importantes publications antérieures du même auteur : *Neolithic representations of the Human from the Islands of Malta and Gozo* (prof. Zammit et Singer) published by the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, 1924 ; *the Prehistoric remains of the Maltese Islands, Antiquity*, vol. IV, n° 13, mars 1930.

Je tiens à exprimer à sir T. Zammit ma reconnaissance pour l'aimable obligeance avec laquelle il m'a facilité l'étude de son beau musée et l'accès de ses champs de fouilles au printemps 1930. Ces lignes ont pour objet de montrer l'importance de sa découverte.

au culte de façon qu'à la fin les trois temples étaient utilisés simultanément (pl. LI, 3).

Le mode de construction est le même dans les trois édifices : grands monolithes dressés entourant des ellipses allongées et disposées parallèlement les unes aux autres ; on les traverse dans leur largeur pour arriver au sanctuaire final. A Tarxien, les ellipses sont au nombre de deux dans le premier et le troisième temple, et de trois dans le deuxième. Leur longueur qui est de 18 mètres pour la plus grande, va en diminuant à partir de l'entrée ; chacune d'entre elles est divisée en trois parties ; le centre formant un carré et les extrémités deux salles en demi-cercle ; l'entrée et les passages se font toujours par les chambres centrales. Sur la première de celles-ci ouvre l'entrée, et le fond de la dernière donne sur un sanctuaire rond ou carré qui correspond au chœur de nos églises, les salles semi-circulaires latérales remplissant le rôle de nos transepts et de nos chapelles. Les salles carrées qui jouaient le rôle de nefs étaient probablement à ciel ouvert ; on y voit encore des bancs pour le public, et on trouve souvent au centre un foyer (pl. XLIX, 2). Les absides parfois surélevées comme le sanctuaire du fond, sont séparées des salles centrales par des parapets de pierre ou des autels et des bancs. Elles paraissent avoir été couvertes au moins en partie ; l'inclinaison des murs et les amorces de voûtes en encorbellement permettent du moins de le supposer. Certains objets trouvés à Malte et certains dessins tracés sur les parois des murs des temples et qui représentent des constructions, donnent lieu, en effet, de penser que ces édifices étaient parfois pourvus de toitures en pierre.

Lors des premières découvertes des temples mégalithiques de la région, on avait supposé que la seule toiture possible était un velum tendu sur des mâts, plantés dans les cavités creusées devant les seuils. Peut-être aménageait-on une installation de ce genre les jours de fête au-dessus des chambres d'entrée où se tenait la foule et où l'on ne voit pas d'amorce de couverture. Cependant à Tarxien ces mêmes cavités souvent jumelées, et communiquant entre elles en souterrain, recélaient fréquemment des os d'animaux et étaient quelquefois bouchées d'une pierre conique.

Dans les seuils incurvés composés d'une ou deux dalles, et dans les jambages des portes construites de trois monolithes dont un formait le linteau, d'après le modèle ordinaire à ces temples (pl. XLIX, 1), on trouve aussi des

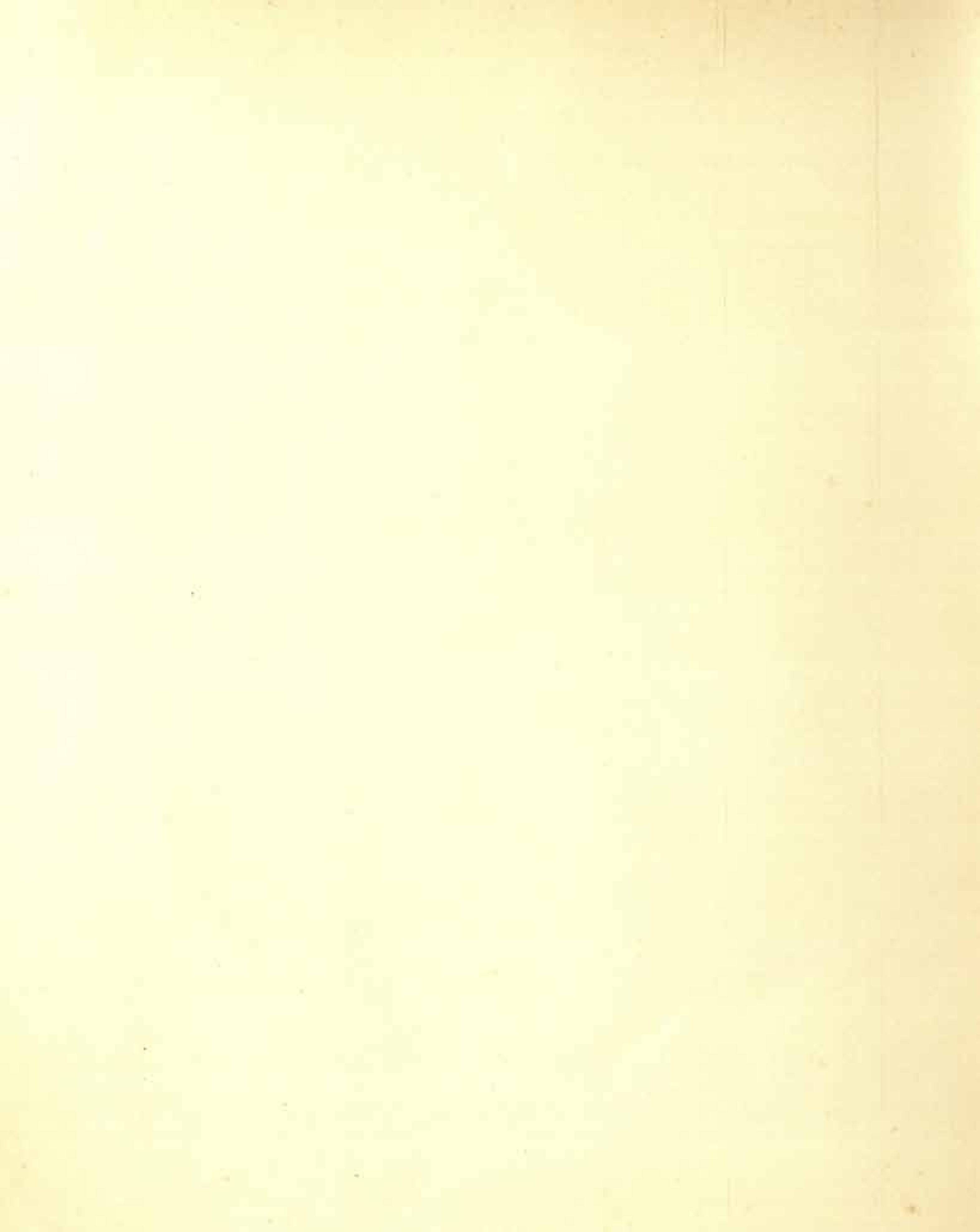


1. Entrée du deuxième temple et porte trilithe.



2. Foyer de pierre dans la salle D-C
et porte barrée donnant dans la salle B-A.

HAL TARXIEN.



trous du même genre : ils servaient sans doute pour des gonds ou des charnières de battants de bois ou de cuir. Et, à l'entrée du second temple, deux dépressions profondes, se faisant face dans les murs, font supposer qu'on employa une barre horizontale de fermeture intérieure.

De larges baies découpées dans des monolithes servent de portes aux chapelles adjacentes *N* et *M*, dans le vestibule d'entrée du second temple. Ces sortes de communications intérieures se remarquent aussi à Hagiar-Kim (pl. LII, 1).

L'entrée de la deuxième aire ovale *B-A* est barrée par un degré ou parapet décoré, de 61 centimètres de haut (pl. XLIX, 2), qui servait sans doute à marquer l'interdiction du saint des saints au public. Un escalier derrière l'abside *C*, suivi d'un chemin de terre battue allant au nord du temple, pouvait tenir lieu d'entrée particulière aux prêtres. La présence de deux foyers circulaires de pierre, encastrés dans le milieu du dallage de chacune des pièces carrées précédant et faisant suite à la porte clôturée, ferait croire aussi que la partie postérieure du temple était uniquement réservée aux initiés. Dans cette hypothèse, en effet, un second foyer devait être prévu pour les fidèles.

La ligne de démarcation entre les deux dernières ellipses *B-A* et *Y-X* est constituée par une véritable porte à linteau sur une sorte de perron. Devant, se dresse un autel en forme de dolmen. Il dominait de même que la plupart des sanctuaires sont surélevés au fond des autres temples. Ainsi le trilithe de la chapelle E, du troisième bâtiment, est posé sur un soubassement finement décoré (pl. L, 2).

Quant à la chapelle du fond du premier temple elle est rectangulaire et forme angle droit avec le mur de l'abside *BB*. C'est le seul exemple de cette forme que l'on relève dans ce groupe d'édifices. Mais sur une pierre, trouvée dans le passage du deuxième temple, on relève le plan de bâtiments rectangulaires.

Le contour habituel des deux absides précédant la chapelle du fond dessine un trèfle, qui constitue le plan complet des temples de moindre importance, Mjar par exemple.

Le couloir d'accès du second temple, rappelant celui de la Giganteja de Gozzo et de Mnaidra, est garni latéralement de hautes stèles sur lesquelles devaient être posées les dalles qu'on a trouvées gisant à terre, formant comme

une allée couverte. Ce couloir est flanqué, à l'extrémité, de deux piliers sur des plinthes cubiques ; il est pavé et mesure 6 mètres de long.

Dans les sanctuaires le sol est surélevé par une couche de poussière calcaire battue, nommée « torba », qui est recouverte d'un dallage soigné, en pierres atteignant 4 mètres de côté.

Dans le temple le plus ancien, les deuxième et troisième pierres dressées à partir de la gauche du mur nord de l'abside *BB*, sont de 45 centimètres plus courtes que les autres. Une ouverture de 30 centimètres de côté est ménagée, qui entaille les deux blocs. Elle est encadrée d'une rainure comme l'ouverture du même genre conservée en meilleur état à Mnaidra. A Tarxien, cette fenestrelle s'arrêtait à 75 centimètres de terre ; mais les pierres s'étant brisées, elle continue maintenant jusqu'au sol. Elle ouvrait sur une petite pièce quadrangulaire *GG* formée par des monolithes disposés extérieurement en face des deux monolithes de l'abside et de même hauteur qu'eux. Visiblement l'espace compris entre ces deux murs, se rejoignant à angle droit de chaque côté par des pierres semblables, était couvert d'une toiture formée par des dalles. Cette pièce communique avec l'intérieur du temple par une deuxième ouverture percée verticalement en tunnel dans un des monolithes mitoyens, et qui aurait pu servir à jeter un petit objet dans l'abside *BB*.

Cette chambre *GG*, dite de l'Oracle, se retrouve dans tous les temples de la région. On y avait accès par le passage *FF* ouvrant sur la cour *SS*, affectée probablement aux habitations du personnel religieux.

Telles sont les caractéristiques générales des temples de Tarxien. Il y a lieu maintenant de donner des détails plus précis sur les pierres qui les composent.

On a pour fixer les dates successives des constructions, outre les indications chronologiques déduites du remaniement des bâtiments, celles qui sont données par la taille, la facture et la décoration des pierres en calcaire extraites de l'île même, dont les arêtes les plus vives sont intactes.

L'unique préoccupation dans l'architecture du début semble avoir été celle d'une construction résistante. Il en résulte une ordonnance puissante à lignes sobres. Les absides *BB* et *DD* ont gardé les blocs massifs, grossièrement taillés, de l'agencement original, les plus grands connus jusqu'ici à Malte.

C'est une étrange figure que celle d'Ibn Khaldoun : grand historien et philosophe génial (son œuvre constitue le monument le plus important et le plus original de la littérature historique au Moyen Age), il a été cependant un homme d'action à la carrière particulièrement agitée. Né en 1332, dès l'âge de vingt ans, il est mêlé à tous les événements politiques importants qui se déroulent en Afrique du Nord. Successivement il sert toutes les dynasties et se brouille avec elles. Il est d'abord étudiant et fonctionnaire à Tunis, puis passe au service des Mérinides à Tlemcen et à Fez, part pour l'Espagne où le Calife de Grenade l'envoie en ambassade auprès de Pierre le Cruel, devient Grand Vizir du Sultan de Bougie, et enfin après avoir été durant de longues années un condottiere particulièrement actif, redevient à Tunis un homme d'études et finit magistrat au Caire.

Ibn Khaldoun a écrit une Histoire Universelle qui reste un monument de la pensée du Moyen Age et une histoire des Berbères qui est le plus important et souvent l'unique document que nous possédions sur l'histoire de l'Afrique du Nord au Moyen Age. Mais son principal titre de gloire ne réside pas dans ces ouvrages : la place qu'occupe Ibn Khaldoun dans l'histoire de la philosophie et des sciences sociales est encore plus importante, car c'est le domaine où il a fait preuve d'originalité. Dans ses Prolégomènes, nous voyons en effet pour la première fois un penseur renouer la grande tradition de la philosophie sociale et de la philosophie de l'histoire, interrompues toutes deux depuis l'antiquité.

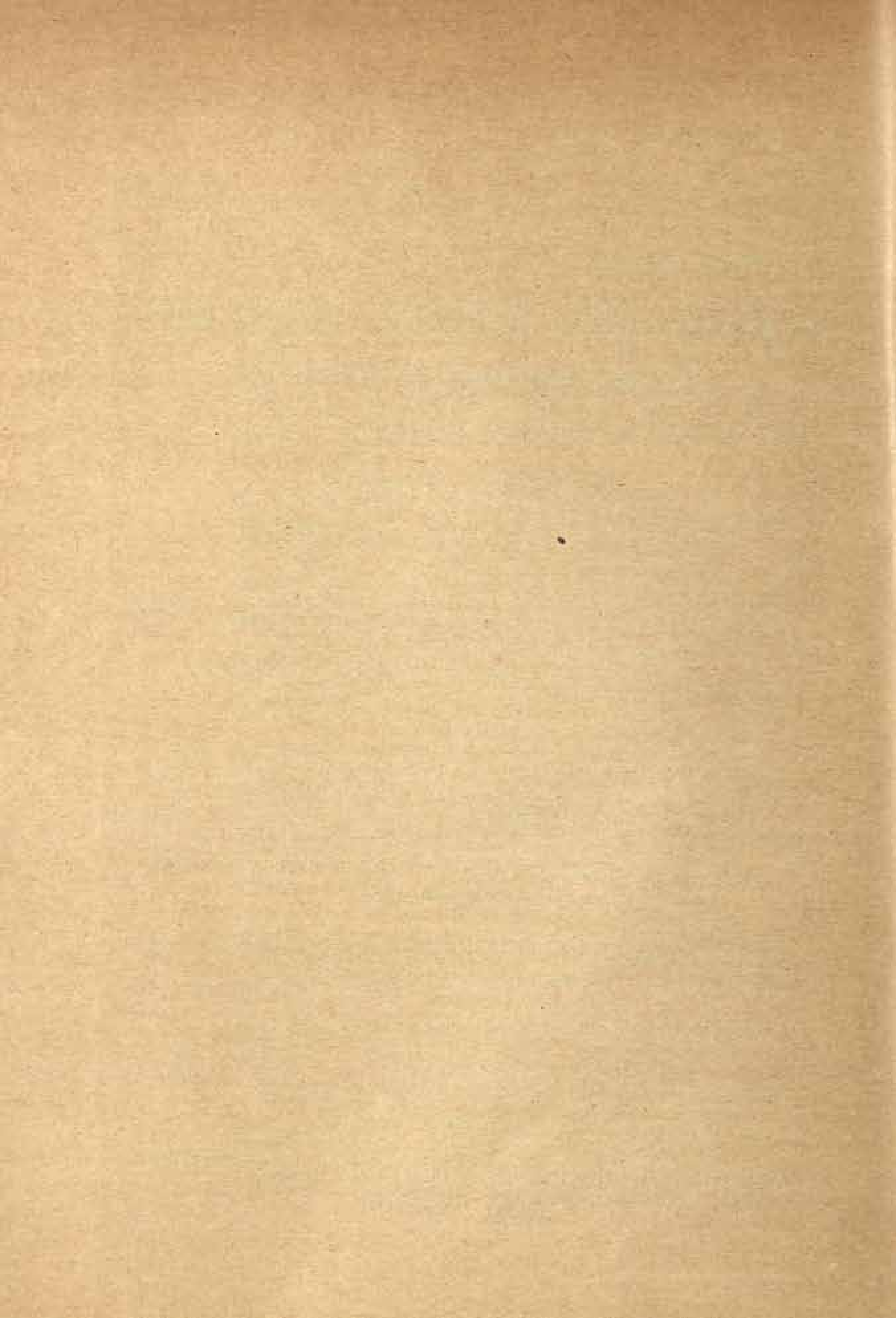
Ibn Khaldoun n'a nullement été à l'exemple des autres grands philosophes arabes, tels qu'Avicenne ou Averroès, un commentateur d'œuvres antérieures. Bien au contraire, il paraît certain qu'il ne connut aucun des ouvrages de politique et d'histoire des grands philosophes grecs qui le précédèrent dans cette voie. La réflexion d'où sont nés ses Prolégomènes ne disposait donc nullement d'un cadre antérieur tout tracé, qui put la susciter et la guider. Ibn Khaldoun n'a été conduit que par ses propres réflexions appuyées sur son expérience d'homme d'Etat, d'homme de guerre et ses connaissances historiques.

Aussi les Prolégomènes présentent-ils un caractère d'objectivité qui fait de leur auteur le précurseur pour ne pas dire un des créateurs des sciences sociales modernes. Il a formulé longtemps en avance quelques-unes des principales propositions dont l'application, la redécouverte pourrait-on dire, a permis à ces sciences de naître et de se développer.

La nouveauté de l'ouvrage de M. G. Bouthoul est que, en outre d'une analyse qui expose et classe les idées d'Ibn Khaldoun, l'auteur en recherche l'origine, essaie d'indiquer la manière dont elles se rattachent au milieu dans lequel vécut le philosophe Tunisien. Milieu qu'il faut entendre dans le sens le plus large, c'est-à-dire, d'une part le milieu intellectuel comprenant les études, les connaissances scientifiques et surtout l'expérience politique d'Ibn Khaldoun, et d'autre part ses caractéristiques morales, économiques et politiques de la société africaine d'alors.

Cet ouvrage qui cherche à pénétrer l'élaboration de cette philosophie sociale si originale vient à son heure, en ce moment où l'on approfondit l'histoire de l'Afrique du Nord, de sa pensée et de ses institutions dont l'œuvre d'Ibn Khaldoun est la vivante synthèse. Certains chapitres des Prolégomènes sont en effet un véritable « Discours » sur l'histoire du Moghreb.

L'auteur compare la gestation des idées d'Ibn Khaldoun à celle des principaux créateurs ou des rénovateurs des systèmes de philosophie sociale ou politique et c'est la source de rapprochements d'un très grand intérêt. Il s'efforce de démêler quelle a été son influence sur la pensée orientale. Ce livre mérite l'attention non seulement de ceux qui s'intéressent à l'Afrique du Nord, mais aussi des sociologues et des historiens.



MIGNE PATROLOGIAE GRAECAE

INDEX LOCUPLETISSIMUS

ACCURANTE TH. HOPFNER

La *Patrologie Grecque*, éditée par J.-P. Migne, à Paris, de 1857 à 1866, et dont un grand nombre de tomes séparés ont été réimprimés de 1880 à 1889 et de 1891 à 1904, forme avec ses suppléments une collection de 167 volumes in-8 jésus à deux colonnes, soit plus de 240.000 colonnes.

Elle contient les œuvres d'environ 560 écrivains ecclésiastiques grecs, depuis les premiers temps du christianisme (Littérature Pseudo-Clémentine, Lettres des Apôtres) jusqu'à Bessarion, c'est-à-dire depuis les débuts de la littérature ecclésiastique grecque jusqu'à la chute de Constantinople, en 1453.

Elle constitue donc une collection unique qui, malgré les nouvelles éditions critiques que l'on donne de chaque auteur, conservera son inappréciable valeur pendant un temps dont on ne saurait guère encore fixer les limites.

Le simple aperçu qui suit, limité aux principales catégories, donnera une idée de l'incomparable richesse de cette œuvre monumentale.

I. — DOGMATIQUE

1. La dogmatique générale est exposée par 89 auteurs, parmi lesquels nous citerons : Pseudo-Clemens Romanus, Clemens Alexandrinus, Origenes, Gregorius Thaumaturgus, Athanasius, Cyrillus Hierosolymitanus, Cyrillus Alexandrinus, Gregorius Nyssenus, Gregorius Nazianzenus, Epiphanius, Joannes Chrysostomus, Theodoretus, Sophronius, Anastasius Antiochenus, Maximus Confessor, Anastasius Sinaita, Joannes Damascenus, Theodorus Abucara, Theodorus Studita, Michael Psellus, Euthymius Zigabenus, Nicetas Acominatus, Gregorius Palamas, Constantinus Harmenopulus, Manuel Calecas, Joannes Cyparissiota, Symeon Thessalonicensis, Gennadius.

2. En ce qui concerne les dogmes particuliers, rappelons les suivants : *De Trinitate*, 27 auteurs; *De Incarnatione*, 23 auteurs; *De Sacramentis*, 54 auteurs; *De Pneumatologia* (sur les anges et les démons), 6 auteurs; *De Anthropologia* (sur l'âme), 16 auteurs; *De Eschatologia* (sur le jugement dernier et la résurrection), 24 auteurs.

II. — APOLOGÉTIQUE

Nous pouvons établir ici les catégories suivantes :

1. *Contre les Païens*, leur religion, culte, philosophie et leur théosophie, 41 auteurs, parmi lesquels : Justinus, Tatianus, Athenagoras, Theophilus Antiochenus, Melito, Hermias, Clemens Alexandrinus, Hippolytus, Origenes, Methodius, Eustathius Antiochenus, Eusebius Caesariensis, Athanasius, Basilius Caesariensis, Gregorius Nazianzenus, Gregorius Nyssenus, Diodorus Tarsensis, Nemesius, Joannes Chrysostomus, Synesius, Cyrillus Alexandrinus, Theodoretus, Pseudo-Justinus, Aeneas Gazaeus, Zacharias Mytilenaeus, Joannes Damascenus, Theodorus Prodromus, Nicephorus Chumnus.

2. *Contre les Juifs*, 23 auteurs, entre autres : Barnabas, Justinus, Hippolytus, Athanasius, Gregorius Nyssenus, Joannes Chrysostomus, Severianus Gabalitanus, Cyrillus Alexandrinus, Basilius Seleuciensis, Eusebius Alexandrinus, Gregentius, Anastasius, Theodorus Abucara, Andronicus Comnenus.

3. *Contre les Musulmans*, 15 auteurs, savoir : Joannes Damascenus, Theodorus Abucara, Gregorius Decapolitanus, Bartholomaeus Edessenus, Nicetas Byzantius, Leo imperator, Samonas, Euthymius Zigabenus, Anonymi *Dialogus Christiani cum Ismaelita*, Joannes Cantacuzenus, Demetrius Cydonius, Anonymi *Christianae fidei confessio facta Saracenis*, Anonymi *Vita Mohammedis*, Manuel Palaeologus, Nicetas Acominatus.

4. *Contre les Gnostiques* et les plus anciens Hérétiques, 18 auteurs : Ignatius Antiochenus, Irenaeus, Athanasius, Epiphanius, Theodoretus, Rhodon, Agrippa Castor,

Apollonius, Pseudo-Asterius Urbanus, *Pseudo-Clementina*, Hippolytus, Gaius, Malchio, Adamantius, Athanasius, Eusebius Emesenus, Eulogius, Joannes Chrysostomus.

5. *Contre les Manichéens*, 13 auteurs : Hegemonius, Basilius, Alexander Lycopolitanus, Serapion Thmuitanus, Epiphanius, Titus Bostrensis, Didymus Alexandrinus, Zacharias Mytilenaeus, Anonymi *Disputatio contra Photinum Manichaeum*, Joannes Damascenus, Petrus Siculus, Photius, Michael Psellus.

6. *Contre les Ariens*, les 19 auteurs suivants : Alexander Alexandrinus, Eustathius Antiochenus, Eusebius Caesariensis, Athanasius, Petrus II Alexandrinus, Epiphanius, Eunomius, Basilius, Gregorius Nazianzenus, Gregorius Nyssenus, Joannes Chrysostomus, Theodorus Mopsuestenus, Marcus Diadochus, Cyrillus Alexandrinus, Gelasius Cyzicenus, Gregorius Caesariensis, Anastasius Sinaita, Euthymius Zigabenus, Nicetas Acominatus.

7. *Contre les Apollinaristes*, 14 auteurs : Gregorius Thaumaturgus, Julius, Jobius, Timotheus Berytensis, Athanasius, Epiphanius, Diodorus Tarsensis, Gregorius Nazianzenus, Gregorius Nyssenus, Theodorus Mopsuestenus, Cyrillus Alexandrinus, Antipater Bostrensis, Leontius Byzantius, Euthymius Zigabenus.

8. *Contre Marcellus, Theodorus et Diodorus*, les 4 auteurs suivants : Eusebius Caesariensis, Epiphanius, Eugenius diaconus et Cyrillus Alexandrinus.

9. *Contre les Nestoriens et les Eutychiens*. Pas moins de 60 auteurs sont ici représentés, parmi lesquels : Caelestinus, Cyrillus Alexandrinus, Acacius Melitenes, Memnon Ephesinus, Eutherius Tyanensis, Thalassius, *Synodicon adversus tragoediam Irenaei*, Theodoretus, Paulus, Theodosius II imperator, Proclus, Acacius Berrhoeensis, Joannes Antiochenus, Dalmatius, Athanasius, Flavianus Constantinopolitanus, Timotheus Aelurus, Gennadius, Eustathius Berytensis, Theotimus Tomitanus, Quintianus, Joannes Maxentius, Theodosius Alexandrinus, Leontius Byzantius, Justinianus, Ephraem Antiochenus, Eulogius Alexandrinus, Georgius Pisida, Maximus Confessor, Anastasius Apocrisiarius, Anastasius Sinaita, Germanus, Joannes Damascenus, Petrus Mansur (?), Andreas Cretensis, Theodorus Abucara, Joannes Nicaenus, Nicon, Nicetas Byzantius, Isaac, Manuel I Comnenus, Theorianus.

10. *Contre les Kartanites, les Athinganes, les Massaliens, les Bogomiles, etc.*, 8 auteurs, savoir : Pachomius, Anonymi *Formula abiurationis Athinganorum*, Joannes Xiphilinus, Euthymius Zigabenus, Germanus, Nicetas Acominatus, Callistus, Gennadius.

11. *Contre Origène*, les 9 auteurs suivants : Methodius, Eustathius Antiochenus, Epiphanius Constantinopolitanus, Theophilus Alexandrinus, Theodorus Scytha, Antipater Bostrensis, Barsanuphius, Justinianus imperator, Theodorus Abucara.

12. *Pour Origène*, en revanche, les 5 auteurs suivants : Gregorius Thaumaturgus, Pamphilus, Basilius, Gregorius Nazianzenus, Rufinus.

13. *Sur la Querelle des Images*, 17 auteurs, dont les principaux sont : Eusebius Caesariensis, Athanasius, Symeon Junior, Leontius Neapolitanus, Andreas Cretensis, Joannes Damascenus, Joannes Hierosolymitanus, Nicephorus Constantinopolitanus, Theodorus Studita, Anonymi *Invectiva*, Constantinus Porphyrogennitus, Michael Caerularius, Macarius Chrysocephalus, Theophanes Cerameus.

14. *Sur la polémique entre Latins et Grecs*, 53 auteurs, parmi lesquels : Athanasius, Basilius, Photius, Theognostus Monachus, Leo Achridanus, Nicetas Pectoratus, Cardinalis Humbertus, Nicetas Chartophylax, Theophylactus, Adrianus IV, Nicetas Maronensis, Pantaleon Diaconus, Nicephorus Blemmida, Joannes Veccus, Georgius Metochita, Georgius Cyprius, Joannes Chilas, Georgius Pachymeres, Maximus Planudes, Barlaam, Nilus Cabasilas, Manuel Calecas, Maximus Chrysoberga, Nicolaus I papa, Marcus Ephesinus, Gregorius Mammas, Gemistus Pletho, Gennadius, Bessarion, Georgius Trapezuntius, Matthaeus Caryophyllus.

15. *Sur la polémique des Hésychastes*, 25 auteurs, entre autres : Symeon Junior, Gregorius Sinaita, Nicephorus Monachus, Gregorius Palamas, Philotheus Constantinopoli-

tanus, Joannes VI Cantacuzenus, Gregorius Acyndinus, Nicephorus Gregoras, Georgius Lapitha, Joannes XIV Constantinopolitanus, Isidorus Constantinopolitanus, Callistus, Philotheus Constantinopolitanus.

16 *Sur l'Humanisme* (persistance de la philosophie antique), seulement les 3 auteurs que voici : Georgius Gemisthus Pletho, Gennadius Scholarius et Bessarion.

III. — EXÉGÈSE DE L'ÉCRITURE SAINTE

Rappelons les *Hexapla* d'Origène, les Synopses de l'Ecriture sainte, les écrits sur le Canon et les Commentaires bibliques.

IV. — HAGIOGRAPHIE

Les œuvres hagiographiques se partagent en deux sections : 1° Les Vies des Saints et 2° Les Actes des Martyrs.

V. — HOMILÉTIQUE

VI. — LITURGIE

VII. — MORALE ET ASCÈSE

Il s'agit ici des ouvrages relatifs à la vie monastique. Ils sont dus à 91 auteurs au moins.

VIII. — CANON ET DISCIPLINE

Deux catégories peuvent être distinguées :

1. *Jus canonicum.*

Dans cette section prennent place : les *Constitutiones Apostolicae*, les *Canones, Epistolae canonicae Patrum*, les *Syntagmata* et *Synopseis canonum*.

2. *Jus ecclesiasticum graeco-romanum.*

A cette seconde catégorie appartiennent : les *Imperatorum Novellae Constitutiones*, les *Patriarcharum Constantinopolitanorum et aliorum Acta*, les *Libri de Re canonica vel iuridica*, les *Acta* et *Epistolae Romanorum Pontificum, Episcoporum* et *Patriarcharum Constantinopolitanorum, Latinorum et aliorum*.

IX. — HISTOIRE

Les subdivisions sont nombreuses :

1. *Chronologie et Fastes.*

Cette catégorie comprend au moins 20 auteurs ou ouvrages, parmi lesquels : Theodorus Gaza ; Heraclius imperator ; Anonymi *Laterculus mensium Macedonicorum ; Calendarium Romanum ; Temporum putatio et Summa ; Explicatio subiectorum capitum ; De Christi nativitatis et passionis annis ; Fasti Caspiniani, Idatiani, Graeci et alii ; Laterculi et Catalogi pontificum Romanorum, episcoporum Romae, Antiochiae, Alexandriae, praefectorum urbis, imperatorum Romanorum ; Catalogi Georgii Codini et Constantini Lascaris.*

2. *Histoire de l'Eglise.*

Nous trouvons ici 15 auteurs : Eusebius, Nicephorus Callisti, Philostorgius, Socrates, Sozomenus, Theodoretus, Candidus Isaurus, Zacharias Rhetor, Theodorus Lector, Euagrius, Hegesippus, Hippolytus Thebanus, Gelasius Cyzicenus, *Historia acephala*, Anonymi *De Papis*.

3. *Histoire profane.*

Cette section n'est représentée que par 7 auteurs. On y trouve les *Excerpta ex Legationibus*.

4. *Chroniques et Annales.*

On peut partager ces documents en deux groupes, selon qu'il s'agit des temps antérieurs à Jésus-Christ, ou des siècles de l'ère chrétienne.

Le premier groupe réunit 20 auteurs : Julius Africanus, Hippolytus, Eusebius, Hieronymus, Joannes Malalas, *Chronicon Paschale*, Nicephorus, Anastasius Bibliothecarius, Eutychius Alexandrinus, Georgius Cedrenus, Michael Glycas, Joannes Scylitza, Constantinus Manasses, Joannes Zonaras, Georgius Hamartolus, Symeon Logotheta, Samuel Aniensis, Joel, Codinus, Cyrillus.

Le second groupe compte 23 auteurs : Agathias, Nicephorus, Theophanes, Vie de Joannes Armenus, Josephus Genesius, Georgii *Vitae recentiorum imperatorum*, Leo Grammaticus, Theophanes continuatus, Symeon Logotheta, Leo Diaconus, Gregorius, Nicephorus Bryennius, *Anna Comnena*, Joannes Cinnamus, Ephraemi *Caesares et Patriarchae Constantinopolitani*, Nicetas Acominatus, Georgius Acropolita, Georgius Pachymeres, Nicephorus Gregoras, Joannes VI Cantacuzenus, Ducas, Georgius Phrantzes, Anonymi *Chronicon breve*.

A ces documents s'ajoutent 56 Biographies, Epitaphes et Eloges funèbres.

5. *Monographies historiques.*

Cette collection est très riche, car elle met à notre disposition une soixantaine d'ouvrages : *De Alanis, Ad Alexandrum Comnenum pro Atheniensibus, Bellum Avaricum, De non reddenda Constantinopoli, De rebus in Chersonneso gestis, De expugnatione Cretae, De calamitatibus Cypri, Constitutio Cypria, De Negroponte a Turcis capta, De rebus Peloponnesiacis, De expeditione Persica, Heraclias, De Russorum ad fidem conversione, De expugnatione Syracusarum, De excidio Thessalonices, De capta Thessalonice, Epistola ad Thessalonicenses, De Thessalonice a Latinis capta, De caede Thessalonicensium, De rebus Turcicis, Epistola ad Omarum, De fulmine Agareno, In persona Tamerlanis, Oratio pro subsidio Latinorum, Orationes contra Turcos, Epistola ad duces Sabaudiae, Epistola de crudelitate Turcorum, Epistola ad Mahummetum II, Annales Halebenses, Patriarchae Constantinopolitani, De episcopis Constantinopolitanis, Series episcoporum Constantinopolitanorum, Patriarchica Historia Constantinopolitana, De caerimoniis aulae Byzantinae, Officia Maioris Ecclesiae, De originibus Constantinopolis, De forma et ambitu Constantinopolis, De Adiabene, De signis Constantinopolitanis, De aedificiis Constantinopolitanis, De Sancta Sophia, De antiquitatibus Constantinopolitanis, Monodia in Sanctam Sophiam, Descriptio Sanctae Sophiae, Descriptio Ambonis, In Thermas Pythicas Constantinopolitanas, Descriptio Augusteonis, De sepulcris imperatorum, Expositio inscriptionis mysticae sepulcri Constantini Magni, Enarrationes chronographicae de signis Constantinopolitanis, In collapsionem templi Sanctae Sophiae, In aeneum equum Constantinopolitanum, De statuis, quas Franci Constantinopoli destruxerunt, De obsidione Constantinopolis sub Heraclio, Supplicatio pro Constantinopoli, De Constantinopoli capta* (9 documents), *De rebus post Constantinopolim captam gestis, Oraculum de restitutione Constantinopolis.*

X. — GÉOGRAPHIE

Une douzaine d'ouvrages s'offrent dans cette section : *Topographia Christiana, in qua etiam de Arabia et India, De thematibus imperii, Synecdemus, De praesessionibus patriarcharum, Notitiae episcopatuum, Notitia patriarchatuum, Enarratio Syriae, De distantiis locorum sacrorum, De locis sanctis, Descriptio Terrae Sanctae, De locis et nominibus Atticis, Catalogus urbium, quae nomina mutaverunt.*

XI. — BIBLIOGRAPHIE

Cette catégorie réunit 5 ouvrages, savoir : Photii *Bibliotheca*, Suidae *Indices*, *Catalogus librorum monasterii Patmiani*, *Catalogus bibliothecae Bessarionis*, *De scriptoribus Siculis et Calabris*.

XII. — GRAMMAIRE ET RHÉTORIQUE

Ici nous trouvons les 17 ouvrages suivants : *Prologus* Pachomii *in grammaticam*; *Prooemium* Constantini Lascaris *de grammatica*; *De roeta*; *De lingua Graeca*; *Synopsis rhetoricae*; *Chria* Georgii Cyprii; *Prosopeiae* Gregorii Palamae; Synesii *Calvitii Encomium*; *De insomniis*; *De dono astrolabii*; *Catastasis in barbarorum incursionem*; Dionis *De malo pomo*; *De insomniis et Imago veris* Manuelis Palaeologi; *Encomium maris* Georgii Cyprii;

Comparatio hiemis et veris Maximi Planudae; *Laudatio canis* Theodori Gazae; *Encomium in Odysseam Homeri* Nicephori Gregorae.

XIII. — PHILOSOPHIE

Ce groupe comprend 13 ouvrages : Epicteti *Manuale*, *Dialectica* Joannis Damasceni, *Epitome logica* Nicephori Blemmydae, *In Psychogoniam Platonis*, *Capita philosophica* Theodori Metochitae, *Ethica secundum Stoicos* Barlaami, *De legibus* Plethonis, *Specimen sapientiae Indorum veterum* Symeonis Seth, *Proverbiorum centuriae* Michaelis Apostolii, *Oracula* Leonis imperatoris, *Zoroastrica*, *Expositio oraculorum Chaldaicorum* Michaelis Pselli, *In Mercurii Trismegisti Poemandrum* eiusdem.

Voir de plus II, 16 : *Sur l'Humanisme*.

XIV. — SCIENCES NATURELLES

Cette série est représentée par 6 ouvrages : *Physiologus*, *Quaestiones naturales* et *De lapidum virtutibus* Michaelis Pselli ; *Epitome physica* Nicephori Blemmydae ; *De natura hominis* Meletii ; *De communione naturali* Theodori II Lascaris.

XV. — ASTROLOGIE ET ASTRONOMIE

Collection de 7 ouvrages : *De apparentiis et significationibus inerrantium* Ptolemaei ; *De significationibus stellarum* Aëtii ; *Elementa astronomiae* Gemini ; *Fragmentum ex libro* Theodori Meliteniotae *de Astronomia ; Isagoge ad Arati Phaenomena* Achillis Tatii, Hipparchi, Eratosthenis seu Hipparchi ; *Kalendarium* Philocali ; *Fragmentum arithmeticorum* Anatolii.

XVI. — POLITIQUE ET OUVRAGES SUR LA GUERRE

Nous trouvons dans cette section les 10 ouvrages suivants : *De regno ad Arcadium* Synesii, *Capita admonitoria* Agapeti, *Paraeneses* Basilii imperatoris ad Leonem filium, *De administrando imperio* Constantini Porphyrogenneti, *Institutio regia* Theophylacti, *De regiis officiis* Nicephori Blemmydae et Theoduli, *Praecepta educationis regiae* Manuelis Palaeologi, *Rationes ethico-politicae* eiusdem, *Tactica* Leonis imperatoris, *Velitatio bellica* Nicephori Phocae.

XVII. — ŒUVRES POÉTIQUES

L'énumération des 63 auteurs de ce groupe serait longue. Citons seulement : Gregorii Nazianzeni *Carmina historica* ; Nonni *Dionysiacorum argumenta* (gallice) ; Pauli Silentiarii *Descriptio Sanctae Sophiae, ambonis* et *In Thermas Pythicas* ; Georgii Pisidae *De expeditione Persica ; Bellum Avaricum ; Heraclias ; Contra Severum* ; Joannis, Ignatii, Sergii, Stephani *Poemata in imagines* ; Josephi Hymnographi *Canon in terraemotum* ; Theodosii *De expugnatione Cretae* ; Christophori *Ad Judaeos* ; Constantini Manasses *Compendium chronicum* ; Perdicae *Descriptio Hierosolymorum* ; Michaelis Acominati *Jambi de Athenis* ; Ephraemi *Caesares* ; Nicephori Callisti *De excidio Hierosolymitano* ; Gregorii Acyndini *Versus de haeresibus Gregorii Palamae* ; Anonymi *Jambi de rebus asceticis* ; *De Antiquitatibus Constantinopolitanis*.

D'une façon générale, ce que l'on trouve partout dans la *Patrologie Grecque*, c'est l'histoire du développement de la doctrine et de l'Eglise chrétiennes. Mais on y voit aussi comment le christianisme combattit le paganisme, la vie spirituelle, les idées religieuses et la civilisation qu'il représentait et quels accommodements se produisirent entre eux ; d'autre part, quelle fut l'attitude du christianisme à l'égard du gnosticisme et des sectes chrétiennes, à l'égard aussi du judaïsme et de l'Islam, et en particulier comment il se comporta en face de l'autorité et des lois temporelles et des événements politiques.

Ainsi cette œuvre monumentale est une mine inépuisable à la fois pour l'histoire des religions, des mœurs, de la civilisation, de la vie spirituelle, du droit, de l'art et de l'architecture de l'antiquité finissante, non moins que du moyen âge. Elle offre une riche et importante documentation pour l'étude des transformations provoquées dans tous les

domaines par la venue des races germaniques, des Huns, des Bulgares, des Serbes, des Russes, des Avares, des Magyars, des Arabes et enfin des Turcs en Europe centrale et occidentale, ce qui entraîna la formation de nouveaux États et de nouvelles civilisations sur le sol de l'ancien Empire universel.

Chaque tome de la *Patrologie Grecque* contient un *Ordo rerum* ainsi que des *Indices nominum et rerum* plus ou moins détaillés. Cependant ils ne permettent pas d'embrasser l'énorme quantité des sujets traités. Il existait bien dans le vol. 162 des *Indices generales in omnes tomos*, mais ils furent anéantis en 1868, par un incendie.

C'est pourquoi, dès 1879, Dorotheos SCHOLARIOS fit paraître, à Athènes, sa Κλεὶς Πατρολογίας καὶ Βυζαντίνων συγγραφέων ὑπὸ Μίγνιου (*gr. in*-8, 611 pp.), dans laquelle il indique, en grec moderne, le contenu de la plupart des œuvres capitales.

D'autre part, en 1912, à Paris, Ferd. CAVALLERA publia ses *Indices* (*gr. in*-8, 218 pp.), où l'on trouve les noms des auteurs, d'abord tels que les offre chaque volume, puis énumérés selon l'ordre alphabétique; en outre, sous le nom de chaque auteur sont réunis les titres de ses ouvrages; enfin un précieux index méthodique classe les auteurs et les œuvres d'après les sujets traités.

Quelques mérites que se soient de la sorte acquis ces deux savants, leurs *Indices* restent néanmoins insuffisants, chacun en son genre. C'est pourquoi, nous nous proposons de publier de nouveau, en latin, un *Index locupletissimus*, qui cherche à suppléer à ce qui manque aux deux précédents.

Il indique, selon les chapitres et les paragraphes, le contenu de ces vastes œuvres dogmatiques, apologétiques, historiques et juridiques, non moins que des copieux recueils épistolaires.

De plus, il analyse, pour la première fois, les introductions, préfaces et commentaires modernes. Ces travaux, en effet, conservent encore aujourd'hui leur valeur, d'abord par les matériaux qu'ils rassemblent, et ensuite parce qu'ils fournissent des éclaircissements sur le contenu, l'origine et l'authenticité des œuvres anciennes, ainsi que sur les rapports que l'on peut reconnaître au cours de toute une période de temps.

A ce point de vue, nous citerons en particulier les ouvrages suivants :

Le Nourry, *Dissertatio de omnibus generatim primi Ecclesiae saeculi scriptoribus*.

Maran, *Praefatio ad apologetas saeculi secundi, in qua de superioribus editionibus, de S. Justino et aliis religionis defensoribus eorumque doctrina, gestis et scriptis agitur*.

Massuet, *De haereticis, quos libro I recenset Irenaeus, eorumque artibus, scriptis et doctrina*.

Leo Allatius, *Diatriba de Psellis*.

D. Petavius, *De ortu et occasu siderum dissertatio; De Graecorum aeris et computis; Diatriba de anno natali Christi; De anno et die dominicae passionis; De poenitentiae vetere in Ecclesia ratione; De chorepiscopis; De duplici cyclo et embolismorum ratione; De Sirmiensi et Ancyrana pseudosynodo aliisque semiarianorum actis Socratis, Sozomeni ceterorumque narratio; De veteribus quibusdam Ecclesiae ritibus; De Romanorum imperatorum chronologia; De folle miliarensi ac nummorum minutiis; Elenchus disputatiuncularum Maturini Simonii de poenitentiae ritu veteri in Ecclesia; Adversus Claudium Salmasium*.

J. Garnerius, *De Theodoreto; De quinta synodo generali*.

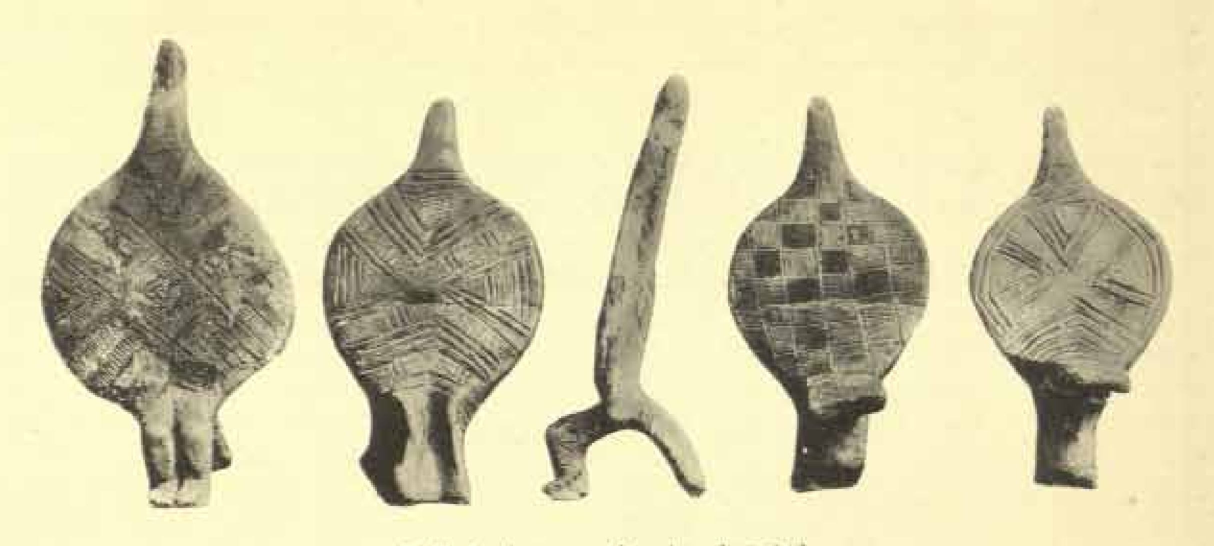
Lequien, *Dissertationes Damascenicae : 1. De processione Spiritus Sancti; 2. De auctoritatibus quibus Eutychiani haeresin tuebantur; 3. De epistola ad Caesarium; 4. De epistolis variis ad Petrum Fullonem; 5. De purgatorio secundum Ecclesiae orientalis sensum; 6. De azymis, in qua etiam de postremo Domini Nostri paschate; 7. De Christianis Nazarenis necnon de Ebionitis*.

Du Cange, *De auctore Chronici Paschalis ceterisque Paschalium apud Graecos conditoribus; Selecta quaedam ad illustrationem Chronici Paschalis; Descriptio Sanctae Sophiae*.

De Rubeis, *De Georgio Cyprio et de processione Spiritus Sancti; De « Filioque »*.

Leunclavius, *Annales Turcici; Supplementum* et *Pandecte historiae Turcicae*.

LA ROCHE-SUR-YON. — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST

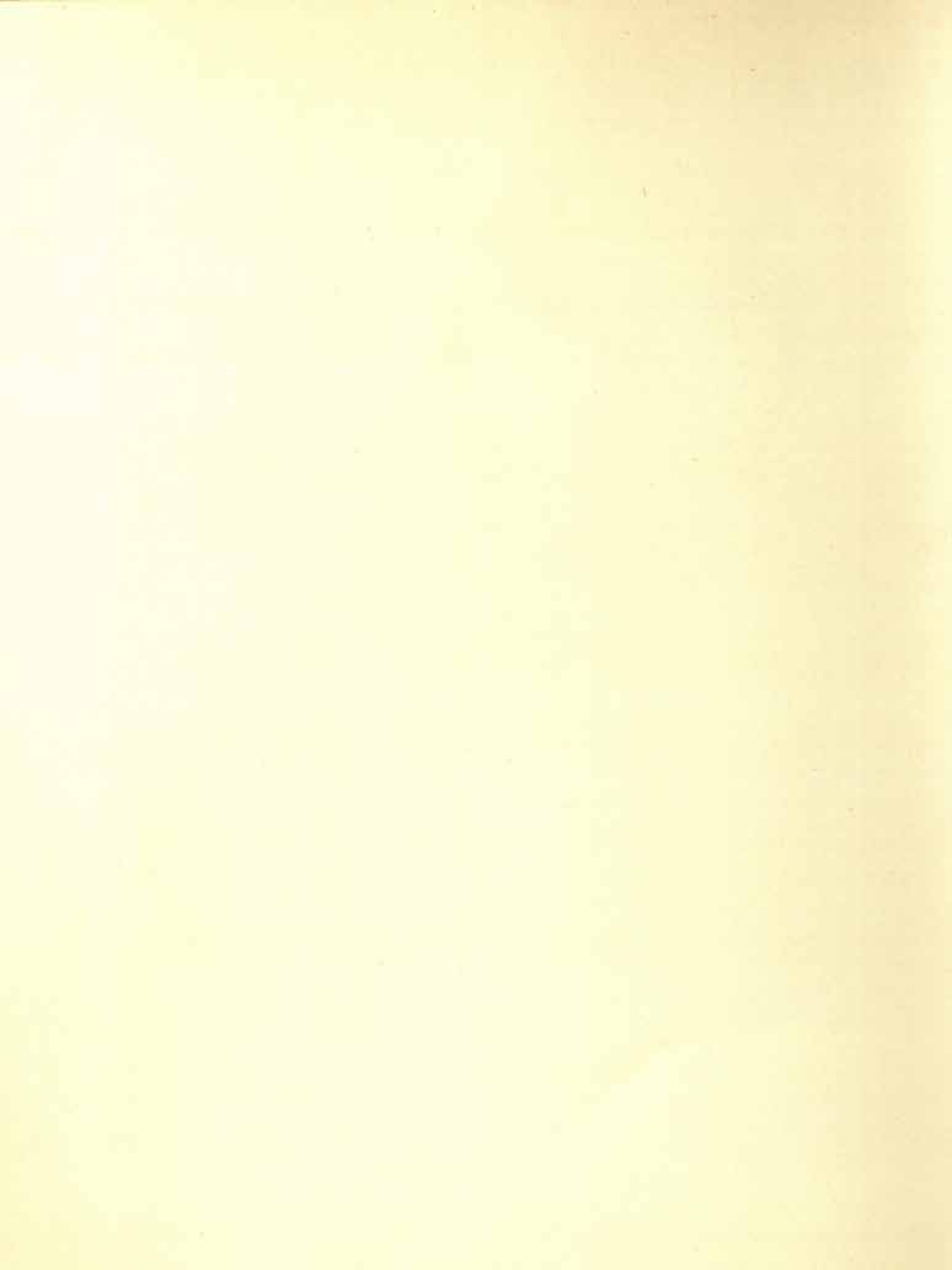


1. Idoles de terre cuite. Age du métal.



2. Chapelle E et soubassement décoré.

HAL TARXIEN.



Dans ce premier temple les monolithes, sans décoration autre que des rainures d'encadrement, sont à surface martelée et parfaitement joints. De 2 mètres de haut environ sur 60 centimètres d'épaisseur ils sont creusés à leur base d'une encoche souvent bouchée d'une pierre arrondie. Cette cavité, observée seulement à la base des piliers de Hagiar-Kim et des plus anciens temples de cette époque, servait peut-être à soulever les blocs au moyen de leviers.



Fig. 1. — Dossier décoré.

Il est à noter que les murs qui forment les différentes absides d'un temple sont tous composés du même nombre de pierres. Les absides n'étant pas de dimension égale dans le même bâtiment, les plus grandes comprennent des pierres plus larges, au nombre de sept dans le premier temple, et sept monolithes plus étroits dans chaque muraille en demi-cercle des petites absides. On compte neuf pierres dans toutes les enceintes d'absides du second temple et probablement du troisième. Mais le souci de la solidité ayant fait place dans ce dernier à celui de l'ornementation, les murs en sont moins bien conservés.

Le second temple presque intact dans ses lignes, les plus belles de l'ensemble, possède deux sortes de décoration. Les spirales à surfaces plates en relief sur un fond couvert d'une multitude de piqûres rapprochées, bien désignées par le terme de « pointillé », et les bas-reliefs d'animaux.

Deux spirales semblables ornent verticalement de leurs volutes simples le degré qui bloque le second passage (pl. XLIX, 2). Les dossiers carrés de deux bancs de pierre placés à l'extrémité de ce passage, et qui lui sont parallèles, sont ornés d'un groupe de quatre spirales autour d'un disque central. On retrouve des traces de peinture rouge sur le fond pointillé (fig. 1).

Dans la chapelle *M* on remarque des bas-reliefs gravés à même les parois.

Ces figures sont placées au-dessus et à gauche d'un orifice donnant dans des réduits contenant des os d'animaux. Elles représentent deux grands taureaux ressemblant à des bisons et une truie à treize mamelles, sous l'un d'eux (pl. LII, 2). Sur le sol ont été trouvées deux cornes de taureau, provenant toutes deux du côté gauche de la tête.

Des spirales compliquées couvrent les parements des bancs disposés dans les chapelles *V* et *R* (fig. 2 et 3) du dernier temple, et dans la nef *T* qui les sépare. Même décor sur le côté de l'autel surmonté d'une niche *Q*, et l'une des volutes masque habilement la brisure de la pierre qui s'ouvre sur une cachette (pl. LI, 3).



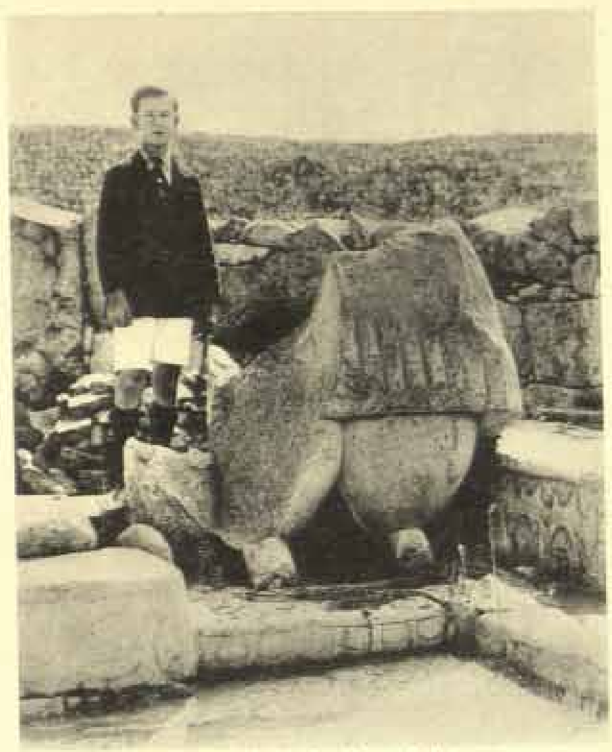
Fig. 2. — Spirales du deuxième style.

Le décor spiraliforme atteint sa perfection sur le devant de la plateforme montant à la chapelle elliptique *E*. Ici les spirales plus fines que celles du premier style sont bombées et se distinguent par de multiples bifurcations (pl. L, 2).

Deux des bancs de la chapelle *V* sont décorés par des animaux de sacrifice, élégamment disposés en deux frises. L'une est composée de chèvres sauvages ou mouflons, en deux rangs superposés de onze figures chacun (pl. LII, 3) et l'autre, de quatre chèvres précédées d'une truie et d'un bélier.

A droite de l'entrée de la nef *T* un petit socle est décoré d'un motif d'oves séparées par des languettes tronquées, évasées aux deux bouts. C'était le support d'une statue colossale de pierre. Le seul fragment qui en subsiste mesure 1 m. 50 de haut et figure une jupe plissée découvrant les chevilles, du type stéatopyge particulier aux figurines découvertes à Hagiar-Kim et à Hal-Saflieni (pl. LI, 1).

Plusieurs petites statuettes de ce type ont été recueillies dans les décombres de Tarxien. Certaines sont vêtues comme la grande idole. Les pieds généralement cachés ou brisés ne sont visibles que sur un fragment de



1. Grande idole de pierre, brisée.



2. Statuette de terre séchée.



3. Autel à cachette surmontée de la niche G et ensemble des temples.

HAL TARXIEN.



21 cm. 5 de haut sur 29 centimètres de large, où les énormes cuisses rondes sont accroupies sur des pieds minuscules.

D'autres représentations, nues comme cette dernière, montrent les bras et le torse excessivement gras, quelquefois à poitrine de femme, les mains et les pieds extrêmement petits et courts. L'attitude est celle du repos.

Le cou des statues est le plus souvent creux et percé de trous qui devaient servir à attacher les têtes, car celles-ci étaient sculptées séparément. Celles que l'on a trouvées étaient détachées. Elles ont les cheveux bouclés ou terminés en catogan sur la nuque épaisse. Les yeux sont linéaires ou bien en petits points ronds sous l'arcade sourcilière. Certains profils ont le nez accusé et le menton en retrait. Un autre dénonce un prognathisme accentué.

Une stalactite, couleur d'ambre translucide, formée sur une pierre calcaire irrégulière, a été taillée en forme de tête humaine. La figure est ronde et le cou forme un bourrelet ; les yeux sont en amande, la bouche petite et le nez plat. Des pendentifs en pierre dure importée ont été travaillés de la même façon.

Un corps féminin difforme, incrusté de coquillages, évoque un cas pathologique. Enfin, un corps normal de femme, traité librement, montre un dos gracieux qui surprend parmi ces monstruosités.

Des statuettes de terre séchée, de corpulence moyenne, ont la jupe longue, rayée de plis ou de broderies, et une perruque courte ondulée. Les bras croisés indiquent peut-être l'attitude de la prière (pl. LI, 2).

Un bloc de calcaire semble représenter le bas d'une figure assise. De 18 centimètres de haut sur 24 centimètres de largeur, et 29 centimètres d'épaisseur, il porte une dépression sur le sommet. La partie supérieure de la statue s'y adaptait sans doute au moyen d'un tenon. La jupe plissée habituelle dégage les gros mollets. Les pieds ont été brisés. Par derrière, on distingue un tabouret épannelé dont chaque côté est décoré d'un couple de personnages stéatopyges, séparés l'un de l'autre, sur un des côtés, par un pilier. Le bas plus endommagé laisse deviner une deuxième série de figures assises à bras repliés sur les genoux.

Une pierre conique enfouie sous un bloc derrière l'idole, dans la chapelle *R*, est couverte du pointillé ; la base carrée mesure 170 millimètres de haut sur 50 millimètres de large. De plus petits cônes de pierre à base cylin-

drique et extrémité pointue ou arrondie, en forme de mitre, se trouvent en grand nombre près des autels (fig. 3). L'un d'eux est fiché dans le sol de l'encognure voisine de l'idole. Certains ont des décors linéaires dans le haut, et l'on y aperçoit mainte trace de peinture rouge. Toutes ces pierres doivent être des symboles religieux, plutôt des offrandes symboliques que des bétyles.

Ces derniers seraient plutôt représentés par des groupes de deux ou trois

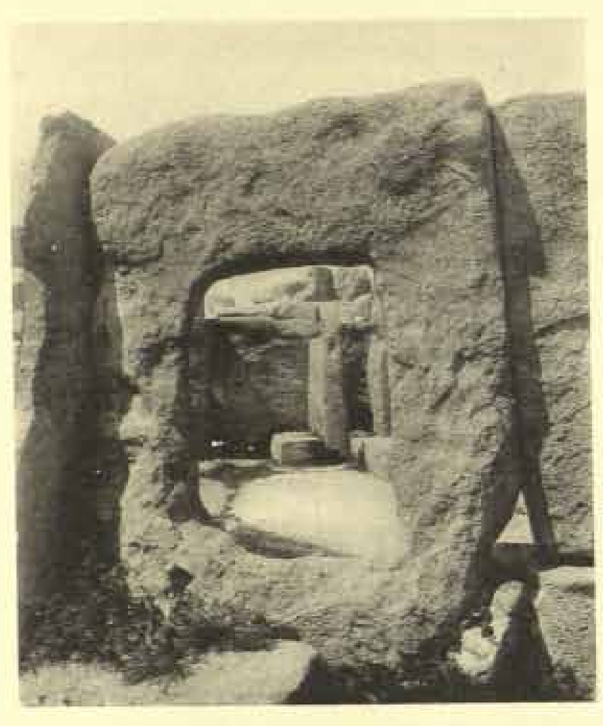


Fig. 3. — Bancs de la chapelle V.

piliers sur une base à décor pointillé, figurés parfois dans des naos. Une pierre de 125 mm. sur 62 mm. affecte la forme d'un édicule encadrant deux tiges enflées en bulbes à l'extrémité et serrées par des liens.

Pour certains monolithes isolés dans les temples on peut admettre une destination analogue. Mais les remaniements subis rendent difficile toute certitude à cet égard. L'un de ces piliers isolés, décoré du pointillé, dans la chambre *O* du troisième temple, semble faire pendant à un autre semblable encastré dans le mur. Il se dresse dans l'axe du deuxième temple, dont il parait marquer l'entrée.

On se demande comment interpréter la décoration particulière que porte un pilier placé à droite de l'entrée de la salle *B-A*. Il est percé à sa base de



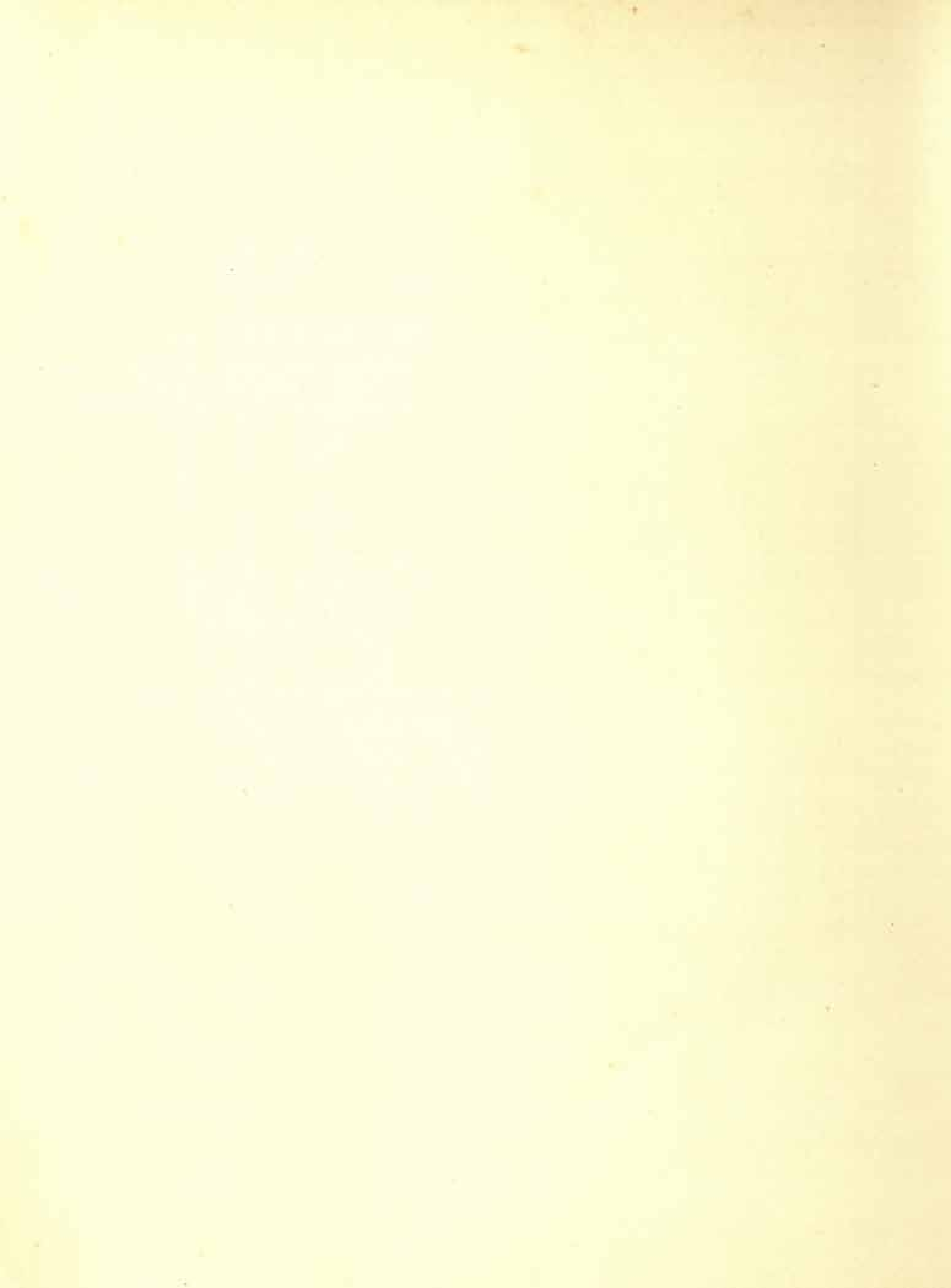
1. Porte monolithe à Hagiar Kim.



2. Sanctuaire de Hal Tarxien.
Animaux sculptés
en bas-relief contre les parois.



3. Frise de chèvres à Hal Tarxien.



cinq petits trous constituant un décor, et qui sont sertis de cailloux polis et de coquillages.

On trouve un peu partout des dépôts de fondation, sous les murs, autour de la chambre de l'oracle, etc... Des tampons de pierres coniques taillés dans les blocs mêmes, comme celui que dissimule une spirale de l'autel à niche *Q*, cachaient également des dépôts. Des lames de silex importé, des cornes et os



Fig. 4. — Niche archaïque de la chambre F.

d'animaux, des coquillages, des tessons et des fusaïoles, des bibelots de pierre, tel un chien couché, un bloc de chalcite et de l'obsidienne taillée de la couleur de celle que l'on exportait de l'île grecque de Milo y était recélés. Il y a lieu d'observer qu'il ne se trouve dans les îles de Malte et de Gozzo aucune pierre dure qui n'ait été apportée du dehors.

Une cachette dans la pierre même a été creusée dans l'autel d'aspect archaïque de la chambre *F* du dernier temple. Cet autel est flanqué de deux paires de piliers aux pans couverts du pointillé, semblables à ceux de Mnaidra où ce décor abonde. Il est supporté par deux jambages et par un support central cylindrique en forme de champignon (fig. 4). Quelques pierres analogues, probablement de même destination, se trouvaient dans les ruines.

Certaines présentaient une concavité à l'extrémité et peuvent avoir été utilisées comme brûle-parfums, car il y restait encore de la cendre.

Les plus remarquables parmi les vestiges du dernier temple, sont deux énormes blocs, l'un à chaque extrémité de la façade extérieure. Le mieux conservé, à droite, est une grande dalle carrée, protégée sur trois de ses côtés par un mur dont on voit encore la base. Le quatrième côté, face à la



Fig. 5. — Dalle à cupules dans la cour extérieure du troisième temple.

cour, est prolongé par une marche devant laquelle se trouve une pierre en entonnoir. La surface légèrement concave de la dalle, encadrée d'une rainure, est percée de six trous coniques forés jusqu'à la traverser. L'un d'eux est placé sur le rebord (fig. 5). En-dessous et dans le voisinage se trouvaient d'innombrables balles de pierre, de toutes tailles, certaines atteignant jusqu'à 30 cm. de diamètre, enterrées partout sous ces monuments mégalithiques. On a supposé qu'elles servaient au transport des monolithes. D'autre part, étant symétriquement disposées, elles peuvent, dans bien des cas, avoir un sens magique.

Quant aux dalles à cupules, leur signification ne ressort pas de façon évidente. Sir Zammit les regarde comme des mortiers à broyer le grain, tels

qu'il s'en rencontre encore chez des peuples primitifs. Le blé y était écrasé à l'aide des pierres rondes mentionnées plus haut.

On a supposé aussi que les trous creusés dans ces pierres servaient à y implanter des poteaux sacrés ou fétiches quelconques.

En tout cas, on préparait de la farine dans les temples, car on y trouve des meules en grand nombre. Elles ont la forme en ovale, commune aux stations néolithiques. On les a trouvées par paires, la plus grande servant de table et la plus petite étant mue à la main. A Cordin, site voisin de Tarxien, une pierre oblongue et arrondie de la taille d'une petite baignoire, est divisée en sept compartiments avec une pierre à moudre dans chaque compartiment. D'autres broyeurs ou polissoirs en calcaire, taillés en triangle arrondi, sont munis de dépressions pour les doigts.

Un objet des plus énigmatiques est une pierre affectant la même forme en triangle, mais dont l'extrémité arrondie est forée de part en part dans son épaisseur et creusée au bout d'un trou qui rejoint la percée transversale. La hauteur totale est de 34 cm., la largeur de 50 cm. et l'épaisseur de 15 cm. A Mjar il y a plusieurs objets analogues. On suppose que ces pierres peuvent être des poids ou des ancres.

On a recueilli une vaisselle de pierre sommaire : dans le premier bâtiment une centaine de grossières assiettes, servant aux repas sacrificiels, ramassées également en quantité dans les labyrinthes souterrains de Hal-Saflieni. Dans l'abside *D* du second bâtiment, un magnifique vase à libation, d'un seul bloc de pierre fine, est de la plus belle exécution. Il est en forme de gobelet, orné de trois bosses sur la panse, avec un léger rebord.

En abordant la céramique il faut noter qu'il en existe de deux espèces très différentes : la première trouvée sur le sol même des temples et de caractère nettement néolithique ; la seconde relevée au-dessus, dans une couche de terre noire occupant un tiers de la superficie du troisième temple. Cette terre noire est un amas de cendres d'incinération, parmi lesquelles se trouvaient de grandes urnes funéraires atteignant presque un mètre de haut et contenant des restes d'ossements, des bijoux et des poteries. Les instruments de métal recueillis parmi ces débris et le style des poteries prouvent qu'ils sont du premier âge du bronze. On a même trouvé en déblayant le site, au-dessus de

cette dernière couche, des objets d'époque punico-romaine, mais ceux-ci n'ont d'intérêt que pour la chronologie. Le terrain de l'âge du bronze est séparé du sol des temples par une couche stérile d'à peu près un mètre d'épaisseur.

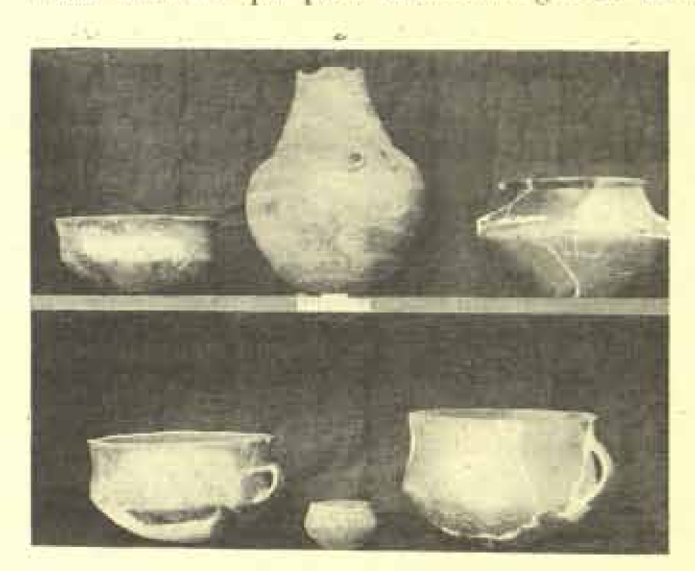


Fig. 6. — Céramique néolithique.

Parmi la céramique néolithique (pl. LIII, 1), dont les plus grands vases se trouvaient par groupes de même espèce sur le sol du premier temple, on remarque : des amphores atteignant jusqu'à 50 cm. de haut ; une amphore plus petite à long col évasé, percée de deux tubulures de suspension dans l'épaisseur de la carène (fig. 6) ; de larges bols carénés à anses funiculaires à l'extérieur, et à bords plats rentrant à l'intérieur (fig. 7) ; quelques bols d'un type nouveau à Malte, ayant une anse triangulaire à l'épaule et un appendice vertical sur le côté opposé, munis d'une petite base circulaire. L'un d'eux fut trouvé sous le dallage de la chapelle *E*, avec un plat conique comme couvercle. Signalons encore des bassins et des bols à pied creux évasé, analogues à des compotiers, munis de deux anses triangulaires et de deux ailettes horizontales projetées sur l'épaule où elles sont régulièrement disposées. Des



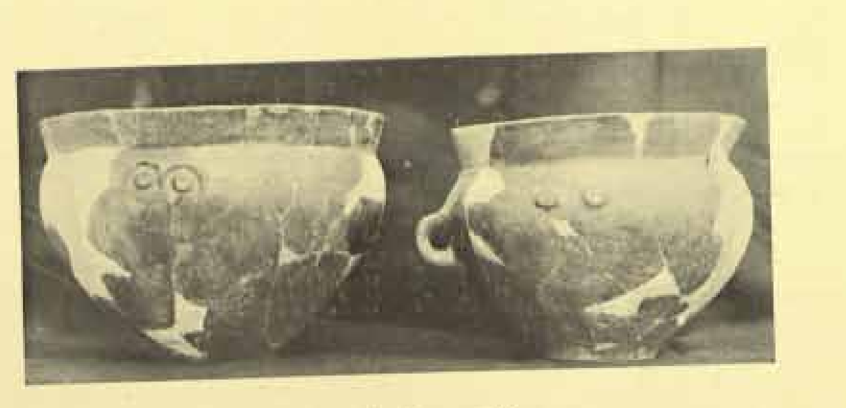
Fig. 7. — Bol caréné.



1. Vases divers néolithiques.



2. Bols à anse néolithiques.



3. Vases à décor oculé.



4. Vases de l'âge du métal.

VASES NÉOLITHIQUES ET DE L'ÂGE DU MÉTAL.



trous à ficelle sont répartis par groupes de trois au-dessus de chaque anse, et de deux au-dessus de chaque appendice ; enfin, une passoire munie d'une large anse triangulaire surélevée ayant le fond convexe et percé de treize rangs de huit trous rayonnant du centre vers les bords (pl. LIII, 2).

Les anses véritables sont généralement du type triangulaire (fig. 6).

Les bols, bassins et assiettes creuses les plus simples de forme sont ceux qui se prêtent le mieux à la décoration. Celle-ci reproduit les dessins qui se trouvent sur les pierres des sanctuaires et consistent en pointillés, spirales et dessins d'animaux. Les pointillés en lentilles ou triangles d'effets variés suivant la technique de l'instrument employé dans la pâte molle, servaient souvent de fond aux spirales bifurquées en deux rangs.

Une autre ornementation est constituée par des perles en relief incrustées. Avant les découvertes récentes, on croyait à tort reconnaître dans ce décor à boutons, que les potiers maltais amenèrent à une haute perfection, et qui se continua à une époque plus récente, une réminiscence de la chaudronnerie de métal. On peut constater aujourd'hui par la céramique de Tarxien que l'origine en est plus ancienne.

Ces pointillés et ces perles en relief ressortent souvent sur une couche de matière blanche. Les côtés des vases en sont parfois recouverts comme les pans des monolithes, et ils forment des rubans qui émergent de la couche blanche en arcs de cercle ou spirales conjuguées, sur le fond des bols ou des plats.

Les spirales sont fourchues pour la plupart. On remarque sur un tesson un enroulement de tiges se terminant par un fruit rond, et paraissant porter des poils. Ces motifs ressemblent à d'autres trouvés au Jutland, et rappellent ceux du plafond de Hal-Saflieni. Les dessins en incision sont remplis ou non de couleur, ou bien sont tracés par des rubans en terre différente appliqués sur la paroi. Ce procédé d'application a servi aussi pour les animaux en relief. Un fragment montre deux cornes de bœuf ainsi rajoutées, sur lesquelles est posé un oiseau. On voit sur d'autres tessons des porcs à pelage strié : l'un d'eux court au-dessus d'un singulier groupement de têtes humaines à figures allongées.

Les fragments d'une jarre à décor de perles sont remarquables par des sortes d'encadrements sur la panse, en forme de boucliers pointus. Sur

d'autres tessons on relève des imbrications, des palmes et des dessins géométriques ; l'un d'eux représente une fortification ou un pan de muraille de pierres à créneaux. Des taureaux se promenant sous des arbres sont légèrement tracés sur un autre.

Malte possède une très belle argile. La poterie fine polie à la main abonde, de couleur noire, fauve et rouge. Le lustre est d'ordinaire obtenu avant la cuisson.

Parmi les objets trouvés dans la couche de l'âge du métal, ceux de cuivre probablement pur, méritent d'être décrits en premier comme les plus rares et les plus importants.

Huit poignards plus ou moins oxydés sont en métal rouge ; plusieurs déformés par le feu ou la pression. Ils sont minces et triangulaires, à talon évasé et pointe allongée. Certains ont deux et trois trous à la base, quelques rivets sont encore en place, ainsi qu'un des manches en bois auxquels ils étaient fixés. La longueur de ces armes mesure de 9 à 15 centimètres, la largeur maxima du talon est de 5 centimètres.

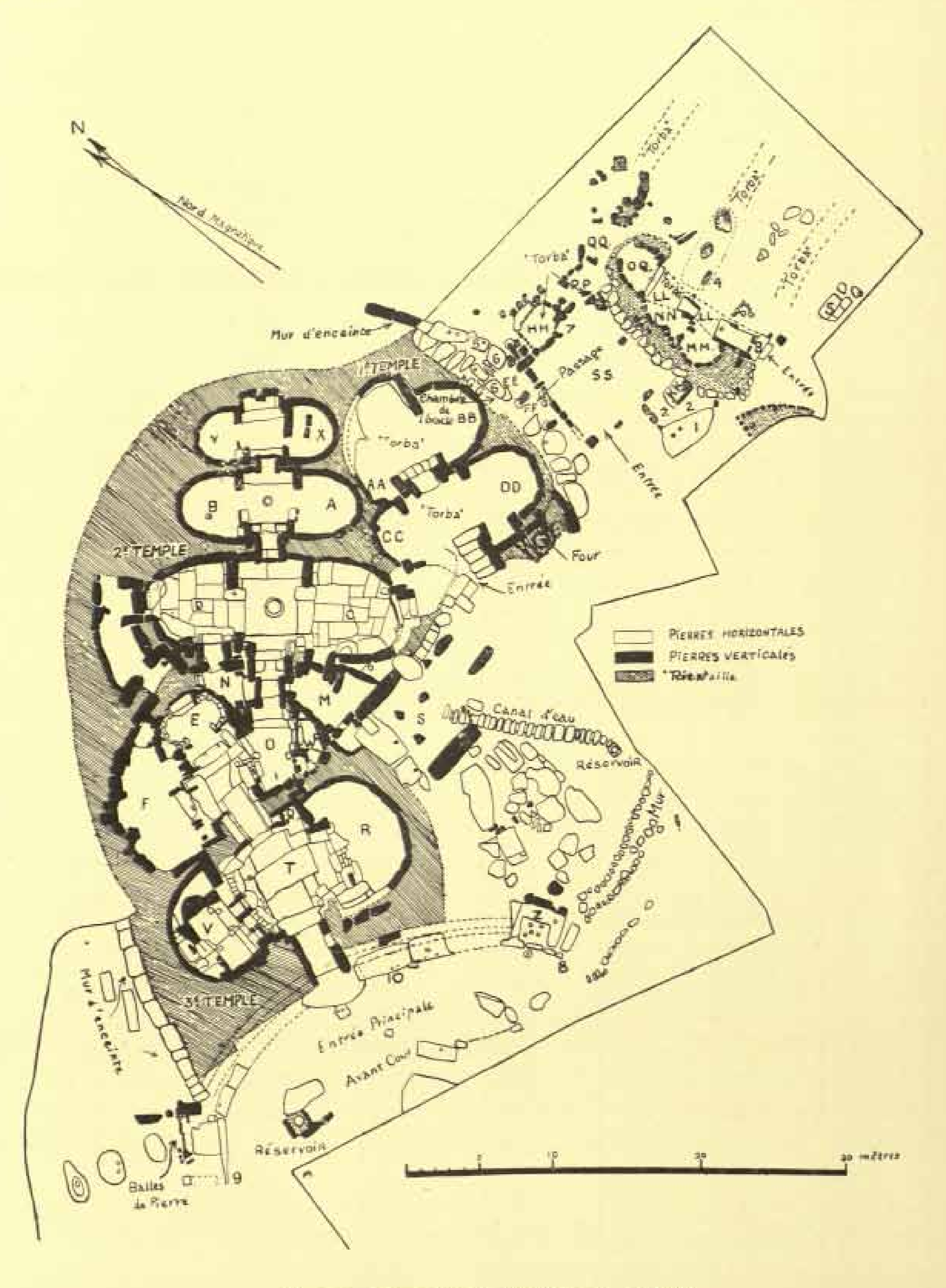
Huit haches plates à tranchant épanoui, arrondi aux extrémités, pèsent entre 48 grammes et 330 grammes. Leur longueur varie entre 7 et 12 centimètres et demi, le tranchant le plus large a près de 6 centimètres, et l'épaisseur maxima est de presque 2 centimètres (fig. 8).

Des poinçons de métal, à manche d'os, sont unis ou décorés de cercles horizontaux. On trouve sur plusieurs pierres ponces les traces des poinçons qu'elles servaient à aiguiser. Deux plaques d'argent oxydées, de 1 millimètre d'épaisseur, portent de petites perles de pierre qui paraissent des colliers funéraires et adhérant encore par l'oxydation.

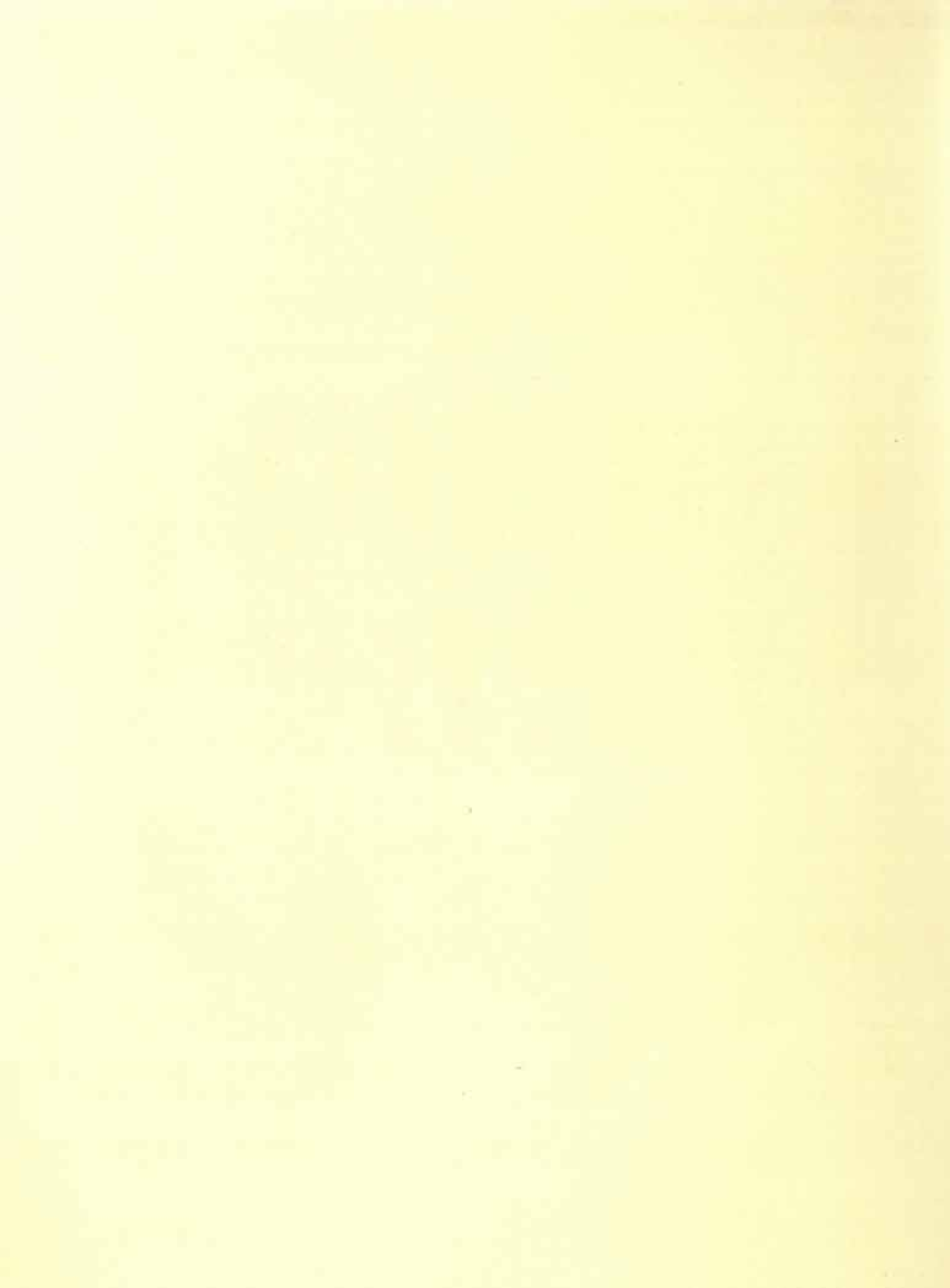
A la mention du métal il faut ajouter celle de curieux objets trouvés dans les urnes :

Des bibelots étranges, probablement des idoles, sont constitués par des disques en terre cuite de 9 centimètres de diamètre à peu près. Ils sont terminés dans le haut par une pointe de 4 centimètres et dans le bas par deux petites jambes humaines assises et tenues d'aplomb par un autre appendice projeté de la base en arrière.

Chaque face est profondément gravée de dessins géométriques différents



Plan du sanctuaire de Hal Tarxien, a Malte.
(D'après les relevés de M. Zammit.)



des deux côtés : des sortes de croix de Malte entourées de cercles concentriques, ou des damiers de hachures. Un orifice au-dessus des jambes était peut-être destiné à une fleur ou à un ex-voto quelconque. Cette idole bizarre n'est pas sans analogie avec celles du Louvre, originaires de Cappadoce, et d'autres qui se trouvent au musée d'Athènes (pl. L, 1).

Deux statuettes de terre cuite grossière, à engobe poli rouge ocre, sont du type égéen archaïque ; l'une assise sur un tabouret. Le buste plat à seins

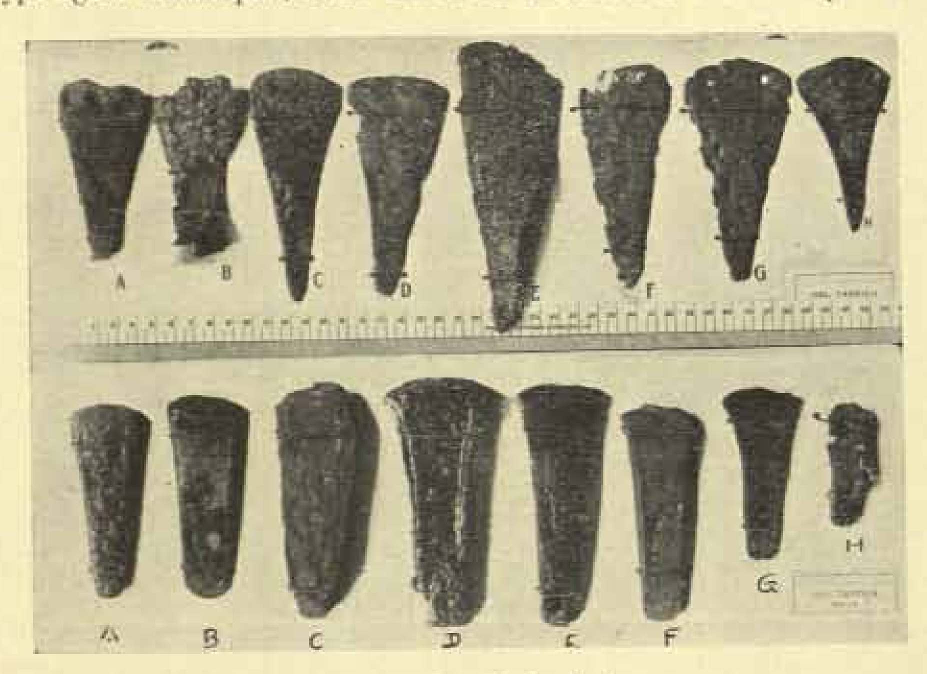


Fig. 8. — Poignards et haches de bronze.

pointus, le profil à nez pincé et menton fuyant, et le grand chapeau à bords relevés en auréole. Des petits trous indiquent les yeux, les narines et la bouche. Les pieds manquent. La longueur totale est de 225 millimètres. La deuxième statuette dont il ne reste que le buste et le visage, a les lobes des oreilles percés probablement pour l'insertion de bijoux (fig. 9).

Les plus fréquents des objets du mobilier funéraire sont des jarres sphériques à une ou deux anses aplaties allant du bord à la panse. Les plus grandes ont 30 centimètres de haut.

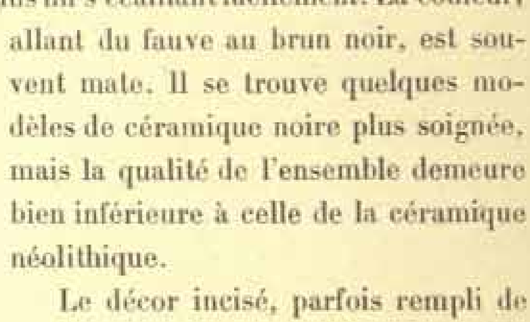
On trouve aussi des gobelets à col court et petite anse au-dessus du pied ; quelques vases carénés à bord renversé du côté opposé à l'anse ; des coupes

coniques à anse très importante, surélevée de moitié au-dessus des bords évasés ; un vase à trois anses ; des vases jumelés à une anse ou par groupe de trois, un vase à deux goulots mitoyens, et un curieux récipient composite à six goulots et une anse, comme les « kernoï » à libations ; un vase sur trois pieds ; des bols en forme de casques. Les anses sont plates et de largeur égale, ou bien à rainure centrale profonde dans le sens de la longueur (pl. LIII, 4).



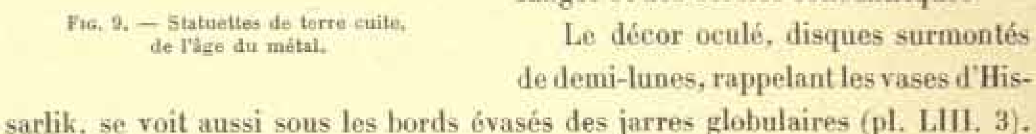
Fig. 9. — Statuettes de terre cuite, de l'âge du métal.

Cette céramique est faite à la main et lustrée. La terre rouge est grossière et friable, recouverte dans les meilleures pièces d'un engobe plus fin s'écaillant facilement. La couleur, allant du fauve au brun noir, est souvent mate. Il se trouve quelques modèles de céramique noire plus soignée, mais la qualité de l'ensemble demeure bien inférieure à celle de la céramique néolithique.



Le décor incisé, parfois rempli de matière crayeuse, est uniquement géométrique : des lignes sinueuses quelquefois encadrées sur la panse par des lignes droites ; des damiers, des losanges et des cercles concentriques.

Le décor oculé, disques surmontés de demi-lunes, rappelant les vases d'Hissarlik, se voit aussi sous les bords évasés des jarres globulaires (pl. LIII, 3).



A cet aperçu des temples de Tarxien et des objets qui y ont été trouvés, il faut joindre la mention des routes préhistoriques dont les ornières profondes et larges, espacées de plus de 1 m. 60 parfois, sillonnent le roc de l'île. On les retrouve jusque sur la grève où les chariots anciens venaient chercher les produits étrangers, et la terre si rare qu'ils montaient sur les hauteurs où s'étagent encore des champs en terrasses, semblables à ceux des néolithiques (fig. 10).

A part les bâtiments dans le voisinage immédiat des temples, il ne se trouve dans les îles aucun vestige d'anciennes demeures. Ce serait un argu-

ment en faveur de la théorie d'après laquelle les primitifs ne construisaient en pierre que pour leurs dieux. Les habitants logeaient probablement à l'abri des nombreuses cavernes dont sont criblées les collines. Sont-ce ces grottes naturelles qui ont inspiré le plan toujours arrondi des bâtiments? Le grand nombre de temples, à Malte, sur une petite superficie, est vraiment surprenant, car l'île principale n'a qu'une trentaine de kilomètres de longueur.

Sir Themistocle Zammit a émis l'hypothèse qu'un culte aussi florissant et varié, avec ses statues stéatopyges et la prédominance de l'oracle, qui, aux époques reculées, a toujours attiré les foules, indiquerait un lieu de pèlerinage. Celui de Malte aurait été fréquenté par les navigateurs de tout le bassin de la Méditerranée. Cette hypothèse est en partie confirmée par les bibelots importés.



Fig. 10. — Routes préhistoriques à Malte.

Le dessin d'une double hache sur un tesson est analogue à une marque de potier crétois, trouvée sur un fragment de Cnosse. Une pierre à trou de suspension est gravée d'un curieux signe en M, de signification certainement étrangère.

Sir T. Zammit souligne en cette occurrence qu'il ne se trouve aucune arme à la période néolithique. On ne rencontre, en effet, pas même de hache, mais seulement des marteaux de pierre.

Malte aurait été protégée par les sybilles et les oracles de ses temples.

E. de Manneville.

STATUE TROUVÉE A TELL BRAK
AVRIL 1930

PAR

LE R. P. POIDEBARD

La statue dont on présente ici les photographies a été trouvée en avril 1930 à Tell Brak (55 kilomètres en amont de Hassetché sur le Djaghdjagh), à l'occasion des travaux exécutés par la colonne du commandant Muller construisant le pont de la nouvelle route vers le Tigre. Elle était enfouie à fleur de sol, dans un ravin profond creusé par la pluie dans le talus de la plate-forme supérieure du Tell.

L'exploration du site de Tell Brak avait été commencée dans nos campagnes de 1927 et 1928, pour la recherche des fortifications de la frontière byzantine. Mais seul le fortin byzantin, situé dans la steppe à 500 mètres au nord, avait été fouillé. Le sondage du grand Tell avait été réservé à plus tard, à cause des difficultés d'y organiser un chantier important avec autre main-d'œuvre que celle d'une équipe militaire.

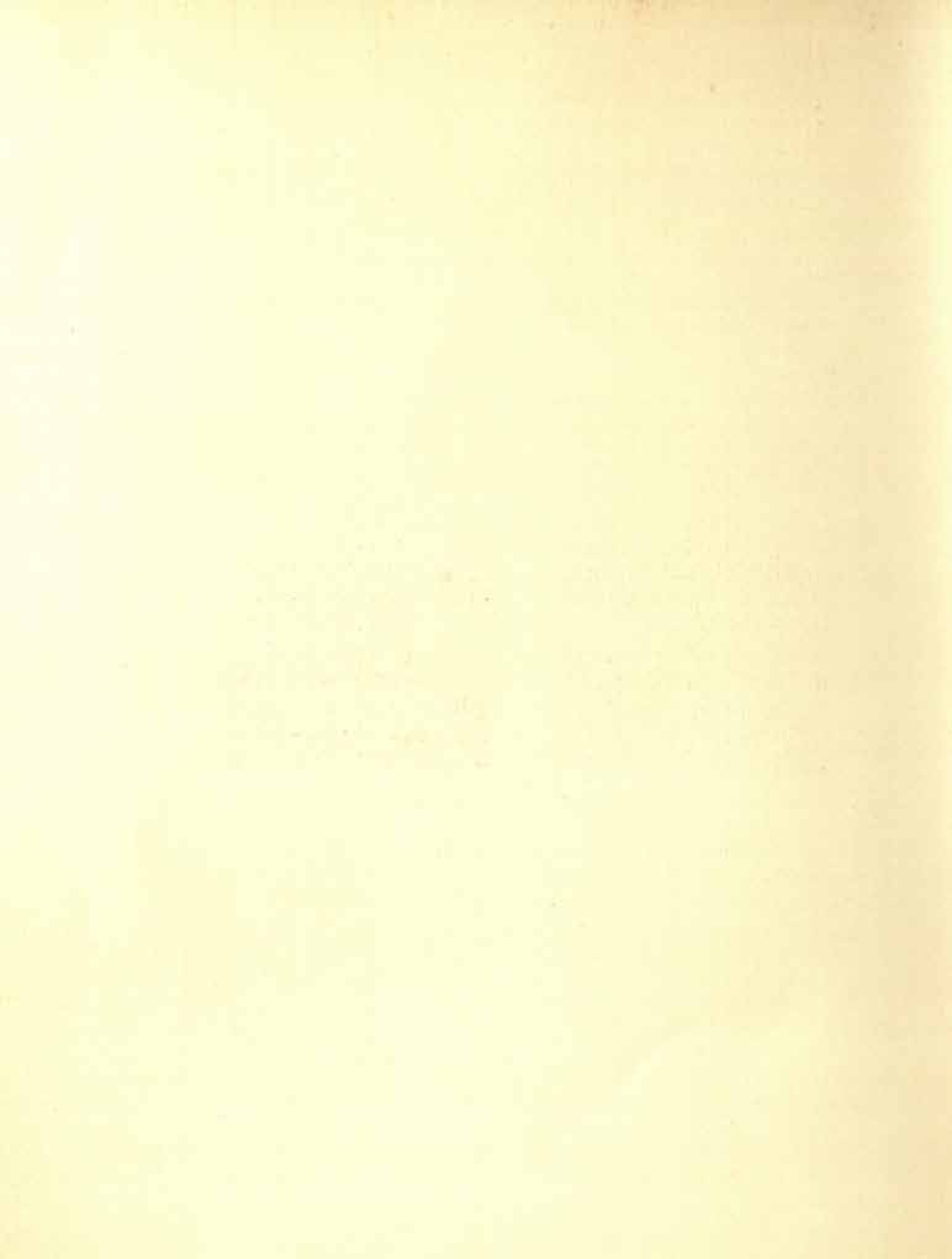
Tell Brak, dans l'organisation militaire romaine et byzantine, se présente comme une place forte centrale qui s'oppose à toute invasion venant du Tigre en direction de Mardin et de Diarbékir, par la plaine nord du Djebel Sindjar. Elle faisait pendant à celle de Tell Hamidi située plus en amont. Suivant une coutume romaine, les postes de défense avaient été placés non sur le Tell, mais dans la plaine. Tout au plus, un observatoire ou poste de signalisation optique avait-il dû être ménagé sur le sommet élevé du Tell.

Qu'on arrive au Djaghdjagh, de l'ouest, du nord, de l'est ou du sud, Tell Brak apparaît, au milieu de la plaine, entre les hautes chaînes du Djebel Tour et du Sindjar comme le point dominant de la région. Il est situé au débouché de la vallée du Radd, route naturelle venant du Tigre et de la région de Mossoul, jalonnée de très nombreux Tells anciens portant tous les marques d'occupation agricole importante.





Deux vues de la statue de Tell Brak.



Il est formé de deux plates-formes : l'une très vaste, haute de 25 mètres au-dessus de la plaine, l'autre située dans la partie nord-est de la première qu'elle domine de 10 mètres, avec un sommet de 3 à 4 mètres plus élevé. Le sommet se trouve donc à 38 ou 40 mètres au-dessus de la steppe. Il domine au loin toute la région dans un rayon de 50 kilomètres environ.

Au milieu d'une grande abondance de tessons de toute époque, les pentes de Tell Brak présentent des spécimens nombreux d'une céramique semblable à





Fig. 1. — Deux vues de la statue de Tell Brak.

celle de Tell Hamidi, exploré par M. Dunand lors de notre campagne de 1926 et attribué au Ier millénaire (les poteries des tombeaux de Tell Hamidi sont attribuées par M. Dunand au VIIe siècle). Il semble bien que Tell Brak et Tell Hamidi, tous deux de même élévation (Tell Hamidi : 37 mètres) et de même céramique, aient été, au Ier millénaire, des sites importants, avant de fixer des postes fortifiés des époques romaine et byzantine, soit sur leurs plates-formes, soit dans leur voisinage immédiat.

Par ailleurs, lors des campagnes de 1927 et 1928, j'avais remarqué qu'à Tell Brak, sur les pentes seules de la plate-forme supérieure, se rencontraient des blocs de pierre, moellons de basalte ou pierres taillées. Sur le sommet du

Tell avait dû se trouver une construction robuste : sanctuaire ancien ou observatoire fortifié. Certaines dalles de grande dimension avec moulures assez grossières semblaient indiquer la première hypothèse.

En avril 1930, au cours d'une reconnaissance aérienne, j'atterris par hasard au camp du commandant Muller, établi au pied de Tell Brak, le lendemain du jour où ses travailleurs, cherchant des moellons pour la construction d'un pont, avaient extrait ce bloc de grande dimension. J'eus immédiatement l'impression que nous nous trouvions devant une statue du sanctuaire ancien. La statue avait été découverte, enfouie à fleur de sol, la face contre terre, dans le ravin situé sur la pente ouest de la plate-forme supérieure. C'est précisément dans cette région du Tell que j'avais remarqué les années précédentes des dalles portant traces de moulures.

Pour m'aider à vérifier si la statue se trouvait près de son point d'origine, des sondages rapides furent conduits les jours suivants par le commandant Muller. Un sergent méhariste, ancien ouvrier aux fouilles d'Iraq, connaissait le travail dans la brique crue et faisait un sérieux chef d'équipe.

Des coups de sonde superficiels furent donnés dans différents points du Tell, sur les talus extérieurs, pour rechercher la disposition et la technique des murailles. A fleur de sol, sur les pentes ouest, nord et est, les murailles en brique crue séchée au soleil apparurent. Les premiers sondages ont donné traces de deux enceintes correspondant aux deux plates-formes du Tell : l'une à 25 mètres, l'autre à 35 mètres au-dessus de la plaine. Murailles en rentrants, munies de robustes contreforts et toutes portant traces de destruction et d'éboulement à 1 mètre maximum de la base. La plate-forme supérieure fut soigneusement réservée et explorée uniquement à sa face extérieure. Les briques crues apparaissaient d'ailleurs à fleur de sol, sur une épaisseur de 10 mètres de hauteur. Tout le sommet du Tell présente la teinte rougeâtre de la brique d'argile séchée au soleil, nettement distincte de la teinte cendrée de la terre naturelle de la steppe.

Ces sondages rapides nous indiquèrent que la statue provenait, suivant toute vraisemblance, du sanctuaire ou du « haut lieu », situé au sommet de la plate-forme supérieure. Elle avait été retrouvée à la place où elle avait glissé, lors de la destruction et de l'éboulement des remparts et du sanctuaire. L'éboulement des murailles l'avait recouverte d'une couche épaisse de pans

de mur en briques crues. Elle avait été ainsi préservée de toute destruction ou mutilation au cours des époques suivantes, spécialement à l'époque byzantine. L'érosion naturelle des pluies avait ensuite fait ressortir insensiblement le verso de la pierre qui, par sa coupe naturelle, n'avait pas éveillé l'attention.

La statue est une robuste dalle ou stèle de basalte mesurant 1 m. 45 de hauteur. La largeur est un peu supérieure à l'épaisseur (cf. fig. 1).

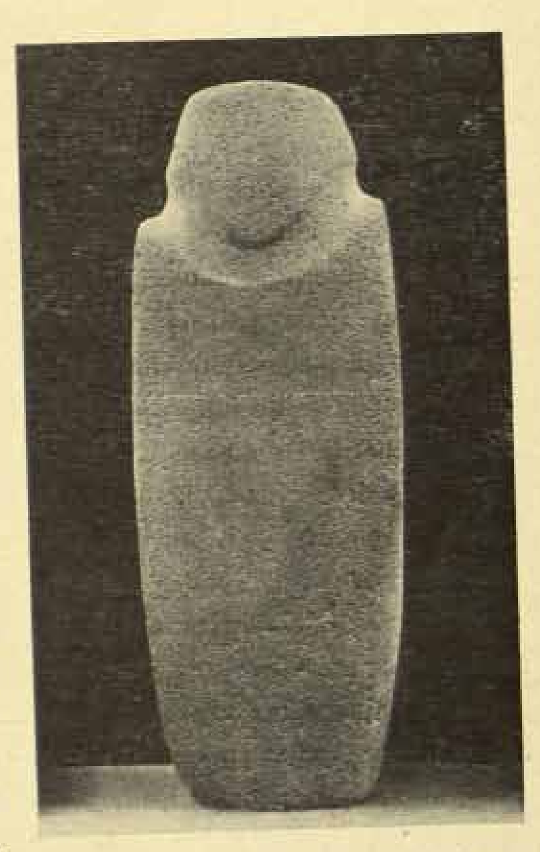


Fig. 2. — Stèle basaltique de Tell Nebi Mend. Fouilles Maurice Pézard. Musée national syrien de Damas.

Le clivage naturel de la pierre a été conservé à la face postérieure et à l'extrémité inférieure, terminée en biseau. Une taille régulière, ou plutôt une régularisation, a été pratiquée à la face antérieure et sur la face droite. Sur la face gauche également régularisée, mais moins soigneusement, un profond sillon apparaît. Il semble, à première vue, représenter l'amorce de l'épaule et du bras collé au corps. A l'examen, on remarque que c'est le clivage naturel du basalte. Peut-être a-t-il été choisi par l'artiste pour indiquer la naissance du bras. Vu de face ou de trois quarts, le corps de la statue se présente avec la forme quadrangulaire. Cependant le mode de régularisation ou l'utilisation des sens naturels de la pierre donne une certaine impression de modelé musculaire, tout en respectant le plus possible la forme naturelle du bloc.

La tête seule a été dégagée du haut par une ébauche de rétrécissement du cou au-dessus des épaules. Du visage, représenté par un rond plat continuant la face antérieure de la stèle, sortent les arcades sourcilières et le nez, encadrant les orbites. Celles-ci, larges et creusées en rond parfait, semblent destinées à recevoir des yeux en pierre de couleur différente. Les sourcils sont

indiqués d'un trait nettement taillé. Sur la tête aucun ornement n'apparaît : seule une ligne naturelle du basalte en fait le tour à hauteur du front ; elle a pu être utilisée pour représenter un bandeau. La bouche n'est pas sculptée ; cependant elle semble amorcée légèrement par certains creux du basalte. Aucune inscription ou caractère ancien n'ont été retrouvés sur la statue.

Il semble que la statue ait été travaillée pour être exposée fichée debout en plein air. Étendue sur le sol, ou éclairée seulement de face par une lumière à sens unique, la stèle apparaît insignifiante et sans vie. Dressée et recevant obliquement la lumière, elle change entièrement d'aspect. L'artiste, tout en respectant le plus possible la forme naturelle de la pierre, a su produire des jeux de lumière pour donner une certaine vie.

Suivant toute vraisemblance nous nous trouvons devant une statue archaïque provenant du vieux sanctuaire ou « haut lieu » de Tell Brak et sauvée de la destruction dans les éboulements des murailles de la ville. L'archaïsme de l'œuvre est prouvé par la forme quadrangulaire qui rappelle des statues divines trouvées dans toutes les parties de l'Orient et qui semblent avoir eu une imitation locale dans le sphinx de Tell Halaf, dit parfois la déesse voilée (cf. Oppenheim, *Der Tell Halaf und die verschleierte Göttin*, in *Der Alte Orient*, X, p. 36). On lui comparera aussi l'idole-bétyle découverte par Pézard à Tell Nebi Mend (Qadesh) et dont nous donnons ici une reproduction que nous devons à l'amabilité du savant conservateur du Musée national syrien à Damas, l'Émir Djafar Abd el Kader (fig. 2) [1].

Notre sculpture est en forme de pilier. C'est un bétyle duquel on a dégagé une tête, uniquement pour montrer qu'on y attachait une valeur et une signification religieuses. Les conclusions de M. Contenau sur la forme des dieux (*Manuel d'Archeologie orientale*, p. 280-286) confirment cette opinion. Elles nous font apporter attention au souci qu'a l'artiste de la statue en question de conserver le plus possible au bloc de basalte sa forme naturelle, en le régularisant en forme de pilier et en évitant une taille trop précise.

A. Poidebard.

[1] Basalte. Haut. : 0 m. 70 ; larg. : 0 m. 25 ; épaisseur : 0 m. 13. On signalera aussi les idoles en basalte à peine dégrossies de Neirab, d'époque néo-babylonienne ; cf. Carrière et Barrois, *Syria*, VIII, p. 212, et pl. LV, 122 et 123.

HADAD ET LE SOLEIL

PAR

RENÉ DUSSAUD

L'importante contribution que M. Henri Seyrig a consacrée ici même [1] aux cultes de Ba'albeck, incitera à reprendre nombre de questions, soit pour accepter des conclusions nouvelles, soit pour confirmer les anciennes positions.

Nous avons eu déjà l'occasion d'examiner certaines propositions du savant directeur du Service des antiquités en Syrie et au Liban, en publiant deux bronzes figurant Jupiter Héliopolitain [2]. En particulier, M. Seyrig nous a paru avoir vu juste lorsqu'il a reconnu que le grand temple, dit temple de Jupiter, servait au culte de toute la triade héliopolitaine. On y trouve, nettement marquée par le plan, la préoccupation de mettre la sainteté du lieu à l'abri des contacts profanes, qui domine si impérieusement les cultes sémitiques et qui impose la précaution de deux enceintes. A Damas, comme probablement à Jérusalem, la disposition des lieux avait fait adopter des enceintes concentriques. A Ba'albeck, ce sont deux cours successives. Puisque cette organisation rituelle n'intervient que pour le grand temple, il est évident que les cultes principaux y étaient concentrés.

Il y a lieu de considérer les objections de M. Seyrig touchant le caractère solaire de Hadad, à savoir que ce dieu n'aurait acquis ce caractère qu'à très basse époque. Cette question est rendue ardue par la pénurie de documents antérieurs à l'époque classique ; mais ceux qu'on peut produire n'en ont que plus d'importance.

Ainsi nous avons cru saisir dans les tablettes d'el-Amarna [3] des allusions très claires à l'identification de Hadad avec le Soleil opérée dans la personne

(1) H. Seyrig, *La triade héliopolitaine et les temples de Baalbeck*, dans *Syria*, X, p. 314.

(2) *Deux nouveaux bronzes de Jupiter Héliopolitain au Musée du Louvre*, dans *Mémoires et Monuments Piot*, t. XXX, p. 77.

(3) *Monuments et Mémoires Piot*, t. XXX, p. 80.

du Pharaon que les Phéniciens confondaient avec l'un et l'autre dieu. L'attitude de Hadad est précisément celle du Pharaon au combat et l'on sait que ce dernier est essentiellement le Soleil, fils du Soleil.



Fig. 1. — Bijou en lapis lazuli et or. (British Museum.)

Que le caractère solaire ait été conféré à Hadad, en Phénicie, sous l'influence des représentations égyptiennes, il suffit de considérer les idoles du Jupiter Héliopolitain, notamment l'emblème du disque flanqué des *uraei*, pour s'en convaincre, et mieux encore le prototype du *balanion* ou idole de Jupiter Héliopolitain que nous avons signalé dans un bronze du Louvre [1].

Cette opinion trouve une confirmation très nette dans l'interprétation d'un petit monument entré récemment au British Museum par les soins de M. Robert Mond. D'après le lapis-lazuli qui le constitue en grande partie, M. Hall, qui l'a fait connaître, a justement pensé que ce bijou n'était pas purement égyptien, mais devait être attribué aux régions syriennes [2].

D'une corbeille sort une fleur de lotus accostée de deux boutons (fig. 1). Au-dessus se dresse une tête de jeune veau entre deux *uraei* surmontés chacun du disque. Nous n'hésitons pas à rattacher cette représentation au culte de Hadad et l'on reconnaîtra qu'un tel motif indique nettement que Hadad, dont la place est tenue ici par son animal-attribut, était identifié au Soleil et, en l'espèce, à Horus, souvent représenté sur la fleur de lotus.



Fig. 2. — Tête de taureau. Bronze. (Musée du Louvre.)

Il est difficile de préciser l'époque de cette pendeloque ; en tout cas elle ne peut descendre plus bas que l'époque néo-babylonienne.

Nous profiterons de l'occasion pour publier une tête de taureau en bronze (fig. 2), vraisemblablement d'époque assyrienne, qui, avec sa bélière, devait constituer également un ex-voto à

[1] *Syria*, I, p. 12, fig. 3.

[2] *British Museum Quarterly*, III, 2, pl. XXIII, *a*.





Deux faces de l'autel de la Glyptothèque de Ny Carlsberg.



Hadad. Cette pièce, achetée par le vendeur à Alep, aurait été trouvée dans les environs de cette ville.

Ici aussi on constatera la trace d'une influence égyptienne dans le décor du haut de la tête et cela suffit à prouver que le bronze est bien d'origine syrienne. Cet ex-voto, dont la provenance est ainsi suffisamment établie, vient appuyer notre interprétation de la pendeloque du British Museum en attestant la coutume de consacrer des représentations du taureau, l'animal-attribut de Hadad, et spécialement de la tête de cet animal.



Fig. 3. — Bronze de Jupiter Héliopolitain (Musée du Louvre), avant le redressement.

*
* *

Un des bronzes que nous avons publiés dans les *Monuments Piot* était, au moment de l'acquisition, complètement cabossé ainsi que le montre notre figure 3. Après qu'il eût été habilement redressé par les soins de M. André, est apparue une curieuse image de Kronos enveloppé d'un voile ou peut-être d'une peau de bête, comme on avait coutume d'entourer les bétyles [1].

Nous avons dit à tort que cette représentation était nouvelle. Notre ami, M. Harald Ingholt, le savant conservateur de la Glyptothèque Ny Carlsberg, à Copenhague, veut bien nous informer qu'elle est déjà apparue sur un petit autel, acquis jadis de Loeytved et que conserve ce Musée. M. Simonsen en a donné une description [2]. M. Harald Ingholt nous a envoyé, à l'appui de son renseignement, trois bonnes photographies (pl. LV et fig. 4) que nous reproduisons pour permettre au lecteur de saisir l'intérêt de ce monument.

On y trouve, tout d'abord, l'image du dieu sans bras que nous avons expliquée comme une variante locale de Hadad, influencée par l'idole de Jupiter Héliopolitain, d'une part, et par celle d'Osiris de l'autre. Il est à supposer que cette figure représente le Hadad du sanctuaire de Niḥa dans le Liban [3].

[1] *Monuments et Mém. Piot*, t. XXX, p. 99.

[2] Simonsen, *Sculptures et Inscriptions de Palmyre*, Copenhague, 1889, p. 48, pl. XIV.

[3] *Monuments et Mémoires Piot*, t. XXX, p. 97.

On remarquera que, sur l'autel de Copenhague comme sur le bronze du Louvre, le dieu se présente à peu près à mi-corps. Cela confirme que le bronze du Louvre est complet [1]. Nous avons dit qu'il n'y a pas lieu d'expliquer cette figure comme étant celle du dieu-fils, troisième personnage de la



Fig. 4. — Autel de la Glyptothèque de Ny Carlsberg. (Voir pl. LV.)

triade héliopolitaine, parce que l'identification avec l'idole de Jupiter Héliopolitain est évidente, spécialement à cause du foudre, l'arme de Hadad, que le bronze du Louvre porte sur les flancs, tout comme les représentations de Jupiter Héliopolitain.

Sur une autre face de l'autel de Copenhague, apparaît Kronos enveloppé de ses voiles, buste posé sur un socle, comme au revers du bronze du Louvre.

[1] *Ibid.*, p. 95.

Enfin sur une troisième face du même autel est sculpté le masque de lion (fig. 4) comme on le voit sur les idoles de Jupiter Héliopolitain. Nous avons proposé d'y reconnaître le dieu Gennaios que les Héliopolitains adoraient sous la forme d'un lion dans le temple même de Jupiter Héliopolitain.

L'autel de Copenhague nous confirme dans notre opinion que le dieu sans bras — variante de Hadad, — Kronos et Gennaios, ce dernier figuré par le lion, sont trois divinités essentiellement distinctes qu'on avait tendance à rapprocher à cause du caractère solaire propre à chacune d'elles.

L'autel de Ny Carlsberg ne permet pas d'établir, comme c'est le cas pour l'autel de Rome dédié à Malakbel, une succession horaire entre les dieux représentés, car c'est Kronos, le soleil couchant et couché, qui occupe ici le centre des figures. Le groupement répond simplement à celui que l'on trouve sur certaines idoles de Jupiter Héliopolitain.

René Dussaud.

N. B. — Au moment de donner le bon à tirer nous recevons l'excellent ouvrage de M. Stanley A. Cook, *The Religion of Ancient Palestine in the light of archaelogy* (1930) où, p. 130-131, à propos des mentions de Hadad et de Shamash dans les tablettes d'el-Amarna, nous trouvons confirmation de notre opinion : *The tendency was to fuse them.*

UN BAIN DAMASQUIN DU XIIIe SIÈCLE

PAR

J. SAUVAGET

L'an passé, dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. W. Marçais attirait l'attention des savants sur l'intérêt que présenterait, pour l'étude de la cité musulmane, une monographie historique de chacun de ses organes essentiels : mosquée, bazar et bain public [1].

Malheureusement, les travaux de détail manquent : l'étude du bain, tout particulièrement, ne peut se baser que sur des documents trop rares et trop inégaux pour que le moment soit venu d'en tenter la synthèse.

On ne peut que s'étonner de cette absence de matériaux. Par sa complexité même, la question soulève une foule de problèmes intéressants chacun en soi : transformation des thermes antiques en hammam, rôle du bain dans la société musulmane, régime de l'eau, terminologie, etc. Autant de points qui mériteraient chacun une monographie détaillée, dont la portée pourrait être très grande, tant au point de vue de l'histoire que de celui de la sociologie.

L'archéologie elle-même ne peut que gagner à de semblables études, non seulement à cause de la valeur documentaire des monuments eux-mêmes, qui procèdent des mêmes méthodes de construction et des mêmes goûts ornementaux que les autres édifices religieux ou civils, mais aussi parce qu'ils fournissent de précieux points de repère pour la topographie historique d'une ville.

Il est vrai que l'étude archéologique du hammam se heurte à une grosse difficulté : l'atmosphère de vapeur chaude, l'odeur fétide et le manque de clarté qui règnent perpétuellement dans ces établissements sont un obstacle sérieux à l'exécution de relevés détaillés.

Cet obstacle n'est cependant pas insurmontable : l'an passé, au cours d'un bref séjour en Syrie, deux élèves de la section d'architecture de l'École des Beaux-

[1] *Comptes rendus de l'Ac. I. B. L.*, 1928, p. 86-100.

Arts, M. Michel Écochard et M. Claude Le Cœur, ont eu le courage de réunir dans ces conditions tous les documents nécessaires à l'étude de sept hammams d'époques diverses (XIIe-XVIIIe s.). Il faut espérer qu'ils trouveront bientôt l'occasion de rassembler d'autres matériaux : la publication de leurs relevés, exécutés avec une rare conscience, sera d'un intérêt considérable pour l'analyse des anciens bains syriens.

En attendant, il a paru utile d'étudier sommairement un hammam de Damas que sa remise en état rendait facilement accessible. Il ne peut cependant être question que d'un travail d'approche, et les documents livrés ici ne pourront prendre toute leur valeur que lorsque de nouvelles publications rendront possibles des comparaisons.

*
* *

Ce hammam, connu aujourd'hui sous le nom de *ḥammâm Sâmi*, est situé au Nord-Est de la Grande-Mosquée, en face de la medrese Badrā'iye.

Comme dans nombre de bains damasquins, les restaurations n'ont pas changé l'aspect des pièces intérieures : seule, la salle de repos (*barrâni, mašlaḥ*) a été remise au goût du jour ; tous les organes actifs de l'établissement sont demeurés tels quels.

La partie ancienne de l'édifice (plan fig. 1) comprend :

1° Les latrines (*adabḫâne*) ;

2° Deux pièces tièdes (*waṣṭâni*) ;

3° L'étuve (*taḥmîm*) ;

4° Les organes de production de vapeur : chaudière (*ḫizâne*) et foyer (*tannûr*).

Les latrines sont naturellement situées à l'entrée du bain proprement dit : elles forment une petite salle irrégulière (4 m. 20 × 2 m. 40) possédant trois logettes et un bassin. La différence entre la longueur et la largeur de la pièce est rachetée par deux arcs surbaissés sur lesquels repose le tambour de la coupole : celui-ci (haut. 0,85) est orné de 8 niches en forme de conque (pl. LVII, fig. 1). La coupole, comme toutes les autres de l'édifice, est légèrement excentrée. Comme dans le reste du bain, les parois sont revêtues de plâtre, mais la partie inférieure du mur, jusqu'à 1 m. 50 du sol, est peinte en rouge sombre.

Des latrines, on accède à la première salle tiède (*wasṭâni awwal, marâḥib*) où l'on se déshabille en hiver (*mašlaḥ eš-štâ*) : elle est octogonale (4 m. d'un mur à l'autre) et trois de ses faces obliques sont creusées de défoncements hauts de 1 m. 80 qui abritent des auges où se déversent l'eau froide et l'eau chaude. La

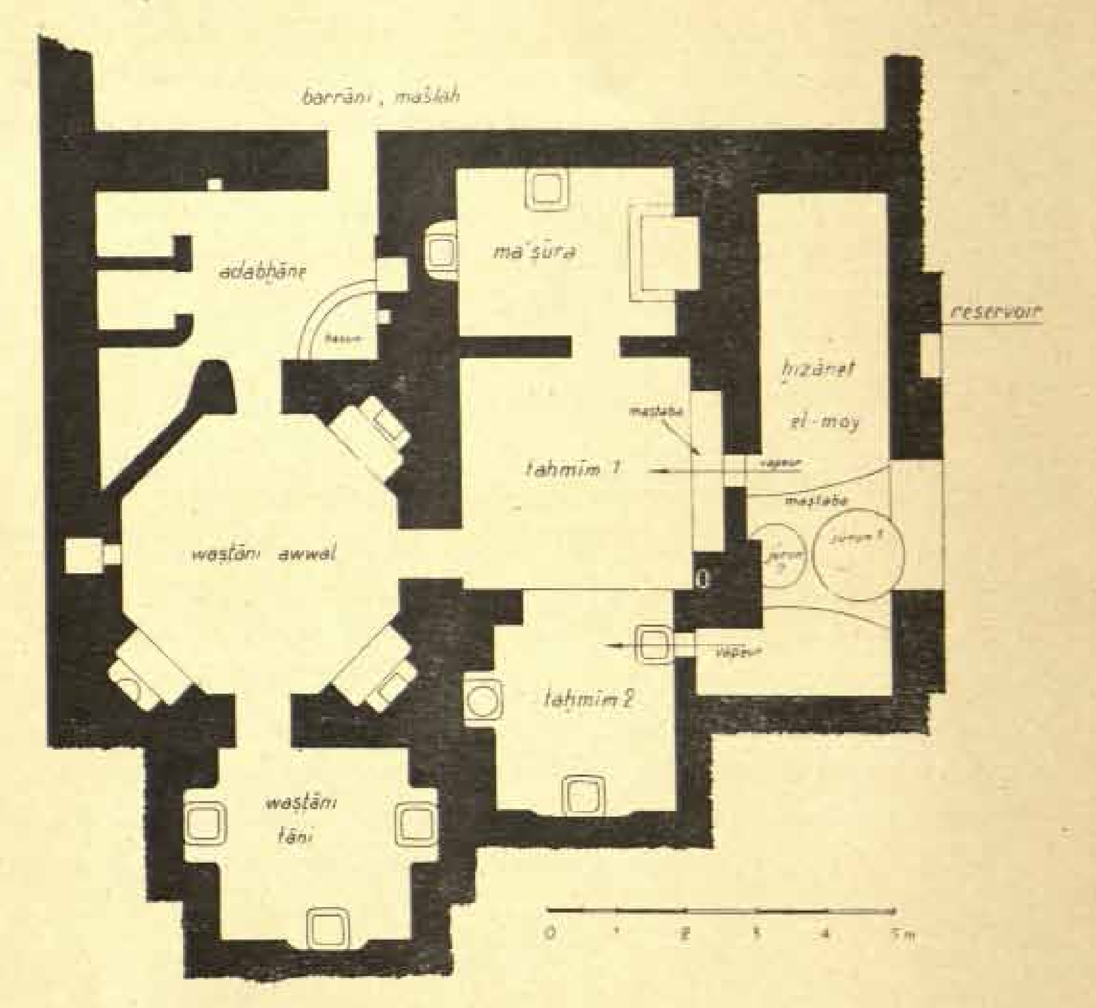
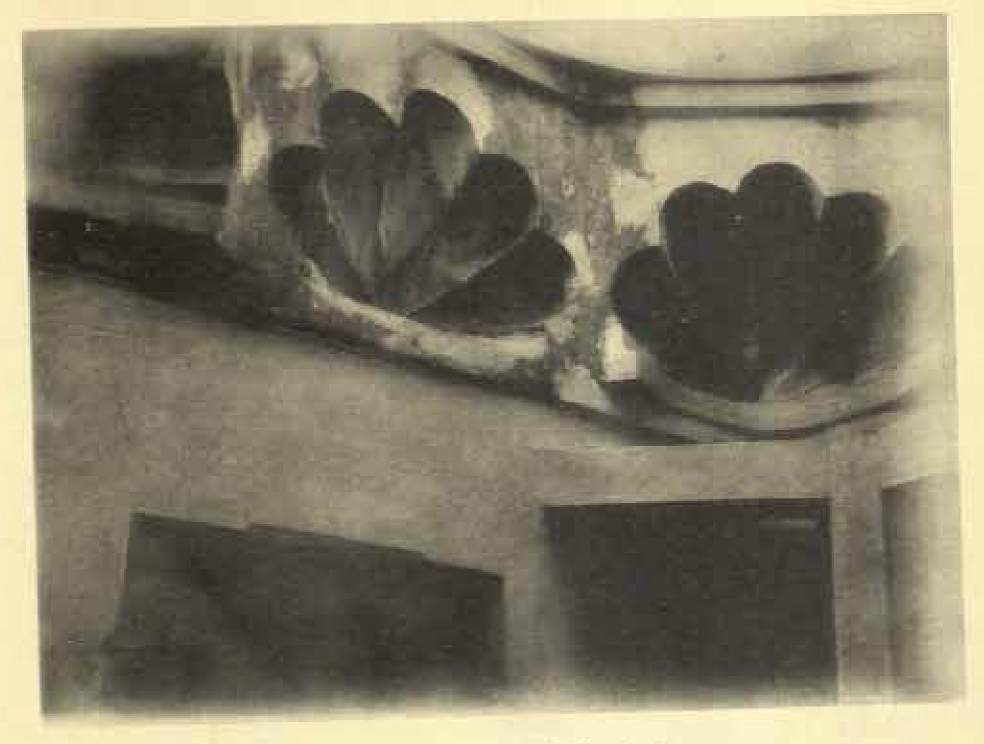


Fig. 1. — Bain d'Usâma. Plan.

coupole est ornée de 16 cannelures : grâce à la forme octogonale de la salle, plus voisine du cercle que le carré, on a pu la poser directement sur un tambour à 16 côtés : chacune des faces de celui-ci présente un défoncement outrepassé de faible profondeur. Comme dans tout le reste du hammam, la décoration de la salle est complétée par un dallage noir et blanc et par les combinaison



1. Détail de la coupole des latrines.



2. Détail de la coupole du *tahmîm* 2.

BAIN D'USAMA.



ornementales dessinées sur la coupole par les culs de bouteille (*'armiye*), qui laissent pénétrer la lumière.

La seconde salle tiède (*wâsṭâni tâni*), réservée à l'épilation et au lavage pendant les fortes chaleurs de l'été, forme un carré de 2 m. 75 de côté, légèrement décalé par rapport à l'axe du *wasṭâni awwal :* elle contient trois niches à robinets. Sa coupole, également côtelée, est construite d'une façon insolite (fig. 6 à droite et fig. 7) : dans chaque angle du carré initial, une grande alvéole détermine par sa saillie un pan coupé brisé qui ramène au dodécagone

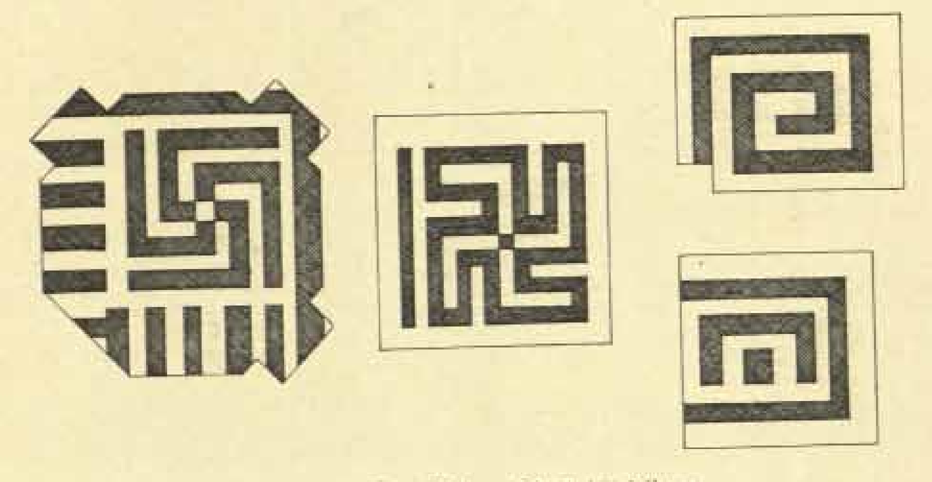


Fig. 1 *bis*. — Bain d'Usâma. Détail des dallages.

le tambour proprement dit. Celui-ci (haut. 0 m. 73) a 12 niches aveugles, dont quatre (celles qui occupent les axes) ont reçu une forme décorative qu'on retrouvera dans une autre salle.

Du *wasṭâni*, on passe dans l'étuve, composée essentiellement d'une salle double que flanque un réduit (*ma'ṣûra*).

La pièce principale (3 m.25 de côté) reçoit la vapeur par un trou de 0 m. 40 × 0 m.50, percé sous une niche hémisphérique à *masṭaba* ménagée dans le mur Est. La coupole, à surface lisse, est posée directement sur un tambour octogonal (niches d'angles et défoncements en plein cintre). Un grand arc surbaissé (larg. 2 m. 15, haut 2 m.) donne passage dans la seconde pièce chaude (2 m.50 × 2 m.45) où la vapeur arrive par un trou plus petit (0 m. 27 × 0 m. 16) ; des robinets y laissent couler l'eau froide et l'eau chaude dans des cuves de pierre (*júrun*). La coupole, côtelée, est posée sur un tambour octogonal présentant, sur ses faces

axiales, les mêmes défoncements que celui du *waṣṭâni tâni*. On notera la forme bizarre des niches d'angles, simple modelé décoratif n'intéressant en rien leur structure (fig. 6 à gauche et pl. LVII, fig. 2).

La *ma'ṣûra* (2 m. 40 × 2 m. 74) a 3 cuves, mais pas d'arrivée de vapeur ; c'est la partie la moins chaude de l'étuve. Sa coupole, très simple, est portée par deux arcs surbaissés, rachetant la différence entre la longueur et la largeur de la salle.

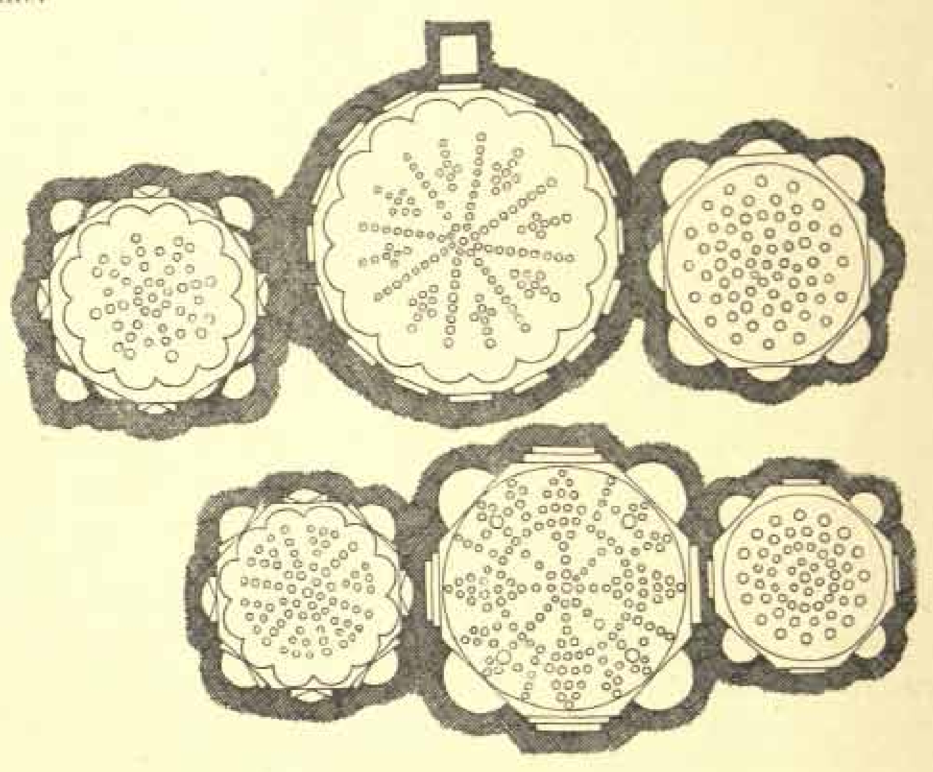


Fig. 2. — Bain d'Usâma. Construction et décoration des coupoles.

Les organes producteurs de vapeur comportent une chaudière et un foyer.

La chaudière (*ḫizânet el-moy*) est abritée par un local rectangulaire (7 m. 00 × 1 m. 75) voûté par un berceau en moellons. L'eau est emmagasinée dans deux cuves de fer (*jûrun*) profondes de 0,80 et encastrées dans une banquette de maçonnerie (*maṣṭaba*) surélevée de 0 m. 35 au-dessus du sol de la pièce. La plus grande de ces cuves (diam. 1 m. 35) reçoit l'eau bouillante par un tuyau de

fer qui l'apporte du château d'eau et qui pénètre dans le foyer par le trou d'alimentation en combustible : ce dispositif, qui réalise une ébullition rapide, est moderne. L'eau bouillante passe ensuite dans la seconde cuve (diam. 0 m. 95) où elle est maintenue à une température élevée et d'où elle se distribue dans toutes les pièces au moyen de canalisations (*'aṣâṭel*) placées dans l'épaisseur de la maçonnerie et formées de tuyaux en poterie (*'asṭal*) lutés bout à bout avec

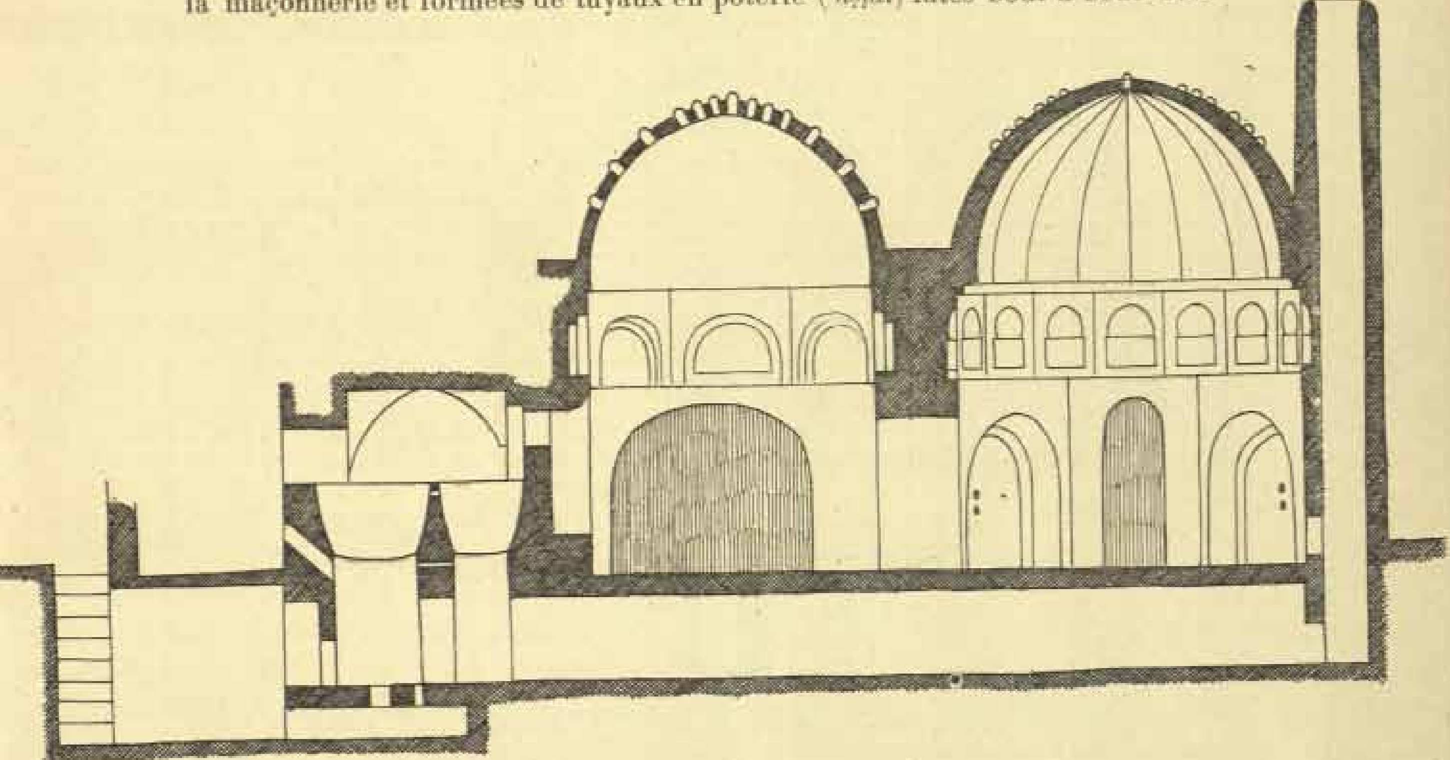


Fig. 3. — Bain d'Usâma. Coupe transversale.

un mastic composé de chaux, d'huile et de coton (*lâ'ûne*). Une canalisation semblable, placée au-dessous de la première, distribue l'eau froide, provenant directement du réservoir. Un regard percé devant les cuves dans le mur de la *ḫizâne* permet de surveiller leur alimentation en eau.

Le foyer est naturellement placé sous la chaudière. Sous la grande cuve, une cheminée verticale de forme circulaire (diam. 1 m. 20), dans laquelle se replie le tuyau d'adduction d'eau, assure l'ébullition : l'allumage s'effectue par une petite porte en plein cintre qui est ensuite bouchée avec de l'argile. Le feu est entretenu au moyen d'un petit trou ménagé à la partie supérieure de la

cheminée : l'alimentation du foyer exige la présence continue d'une personne (presque toujours une paysanne) qui verse sans répit à travers cette ouverture des poignées de fumier, seul combustible utilisé. Sous la seconde cave, une deuxième cheminée (diam. 1,05) capte partiellement la chaleur de la première au moyen d'une baie au ras du sol et d'un tuyau placé à sa partie supérieure. Un cendrier voûté, disposé sous le foyer proprement dit, reçoit les

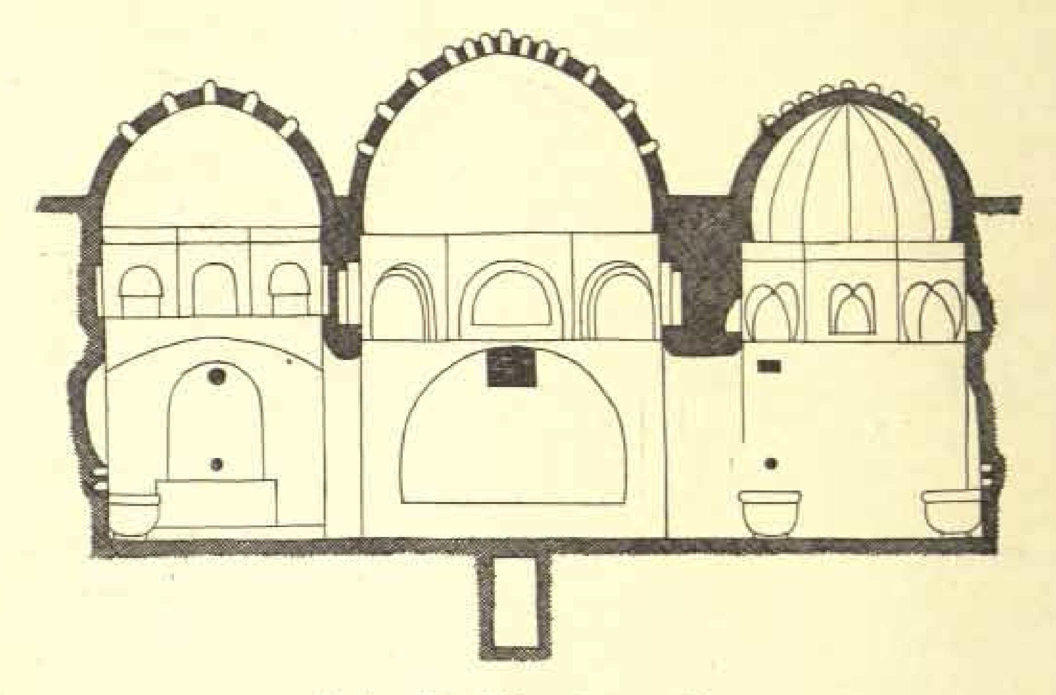


Fig. 4. — Bain d'Usâma. Coupe sur l'étuve.

déchets de la combustion. Le tirage est assuré par une longue cheminée, qui traverse de part en part le hammam à une faible profondeur au-dessous des dallages, de manière à contribuer à l'échauffement des différentes salles.

*
* *

La date de construction de ce hammam peut être indiquée d'une façon assez précise.

C'est à l'époque ayyoubide (vi^e^-vii^e^ s. H.) que nous reporte l'usage d'asseoir les coupoles sur deux tambours à 8 et 16 côtés, le carré étant racheté par des

niches d'angles. Ce mode de construction est encore employé après les invasions mongoles, mais les proportions et la décoration des tambours ne sont plus les mêmes.

C'est dans les coupoles des monuments ayyoubides qu'on retrouvera les défoncements très simples du *waṣṭâni awwal*, du *waṣṭâni tâni* et de la *ma'ṣûra* : ils sont alors employés partout. D'autres formes décoratives sont moins fréquentes, comme les conques des latrines (fin VI[e] : mausolée d'Ibn Mîral? — maus.

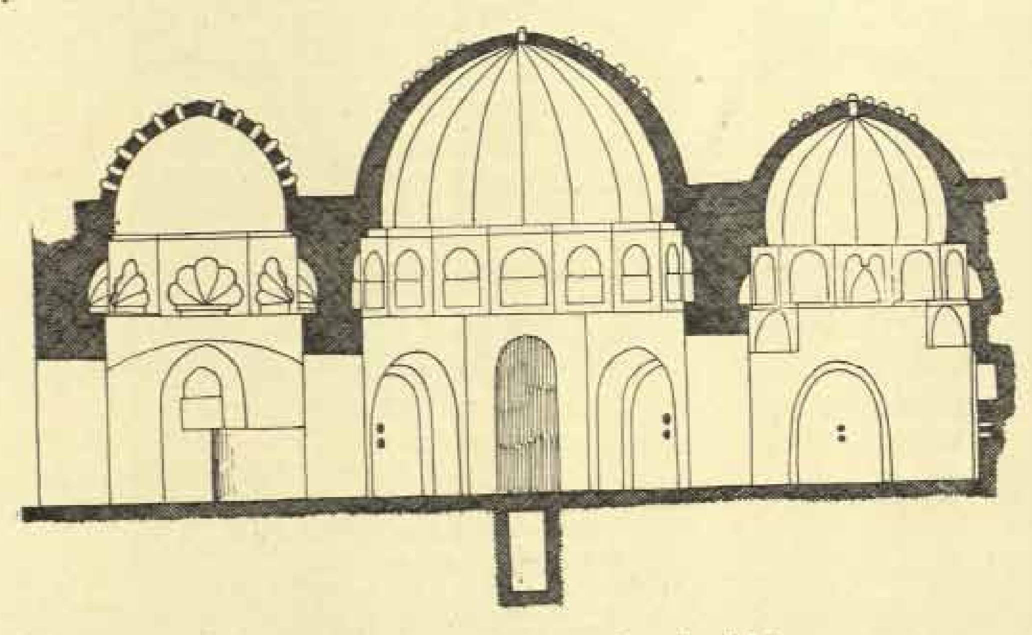


Fig. 5. — Bain d'Usâma. Coupe sur les salles tièdes.

anonyme du Daḥdâḥ. — 592 = 1196 ; 'Azîziya. — 608 = 1211-12 : Jahârkasiya. — 610 = 1213-14 : maus. d'Ibn Salâma. — 624 = 1227 : Mâridâniya. — 628 = 1230-31 : Amjadiya, etc.), ou même d'un emploi extrêmement restreint comme les niches axiales du *waṣṭâni tâni* et de la seconde salle de l'étuve (610 = 1213-14 : citadelle et maus. d'Ibn Salâma) [1].

Les coupoles à côtes, qui figurent en si grand nombre dans ce hammam, sont employées uniquement dans les monuments de la fin du VI[e] siècle H. et des premières années du VII[e] siècle (560 = 1164-65 : Najmiya? — 577 = 1181-2 :

[1] Quant aux alvéoles créant un dodécagone (*waṣṭâni tâni*), je n'en connais pas d'autre exemple.

Ḥâtûniya — 592 = 1196 : 'Azîziya. — 608 = 1211-12 : Jahârkasiya. — 610 = 1213-14 : maus. d'Ibn Salâma. — 632 = 1234-35 : j. at-Tawba).

Un autre point de comparaison nous est fourni par le ḥammâm Sitti Adrâ, que divers documents, dont la discussion sortirait des limites de cette étude, permettent d'attribuer à 'Aḏrâ-Ḥâtûn [1], sœur de Saladin (morte en 593 = 1196-97). On y retrouverait des répliques exactes de quelques formes décoratives indiquées plus haut (pl. LVIII).

Tous ces rapprochements indiqueraient que le ḥammâm Sâmi remonte

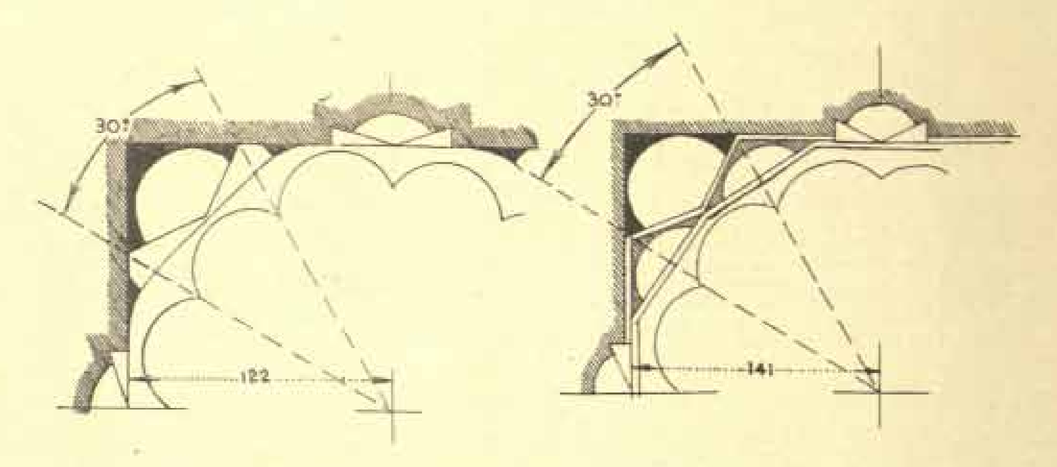


Fig. 6. — Bain d'Usâma. Construction des coupoles du *wasṭâni tâni* (à droite) et du *taḥmîm* 2 (à gauche).

aux dernières années du VI^e siècle ou au plus tard aux premières années du VII^e siècle.

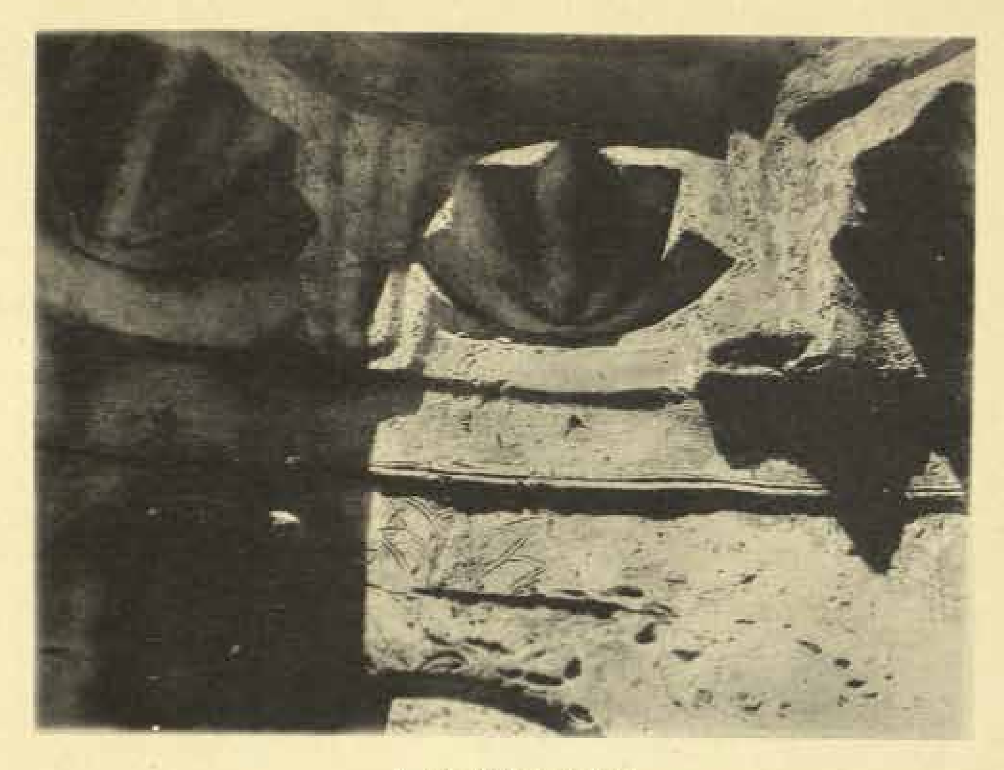
Cette date est confirmée par les indications des textes historiques.

On a dit plus haut que ce bain est situé en face de la medrese Badrâ'iye, dénomination sous laquelle il est aisé de reconnaitre la *madrasa Bâḏirâ'iya*. C'est cette identification, confirmée par les données topographiques, qui va nous servir à préciser la date du ḥammâm Sâmi.

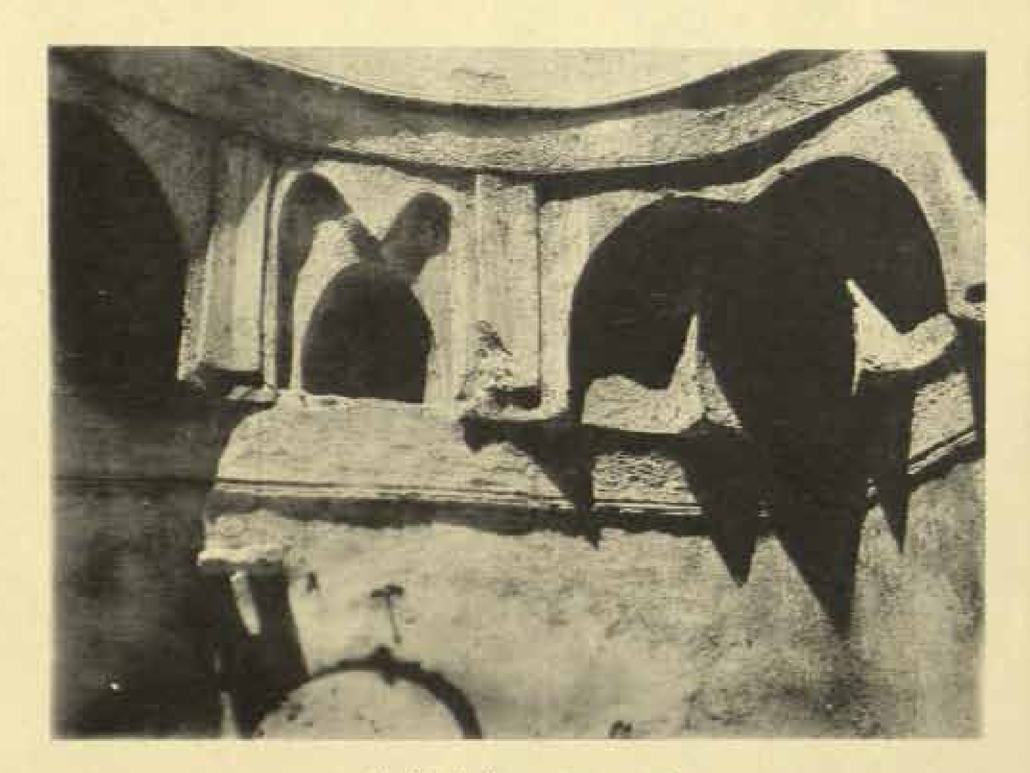
Nous savons, en effet, par les chroniqueurs [2] que ce collège était primitivement la maison de l'émir 'Izz ad-Dîn Usâma al-Ḥalabi, seigneur de Kawkab

[1] Ce bain a été récemment démoli pour le percement d'une nouvelle rue : le relevé complet en avait été exécuté auparavant par MM. Écochard et Le Cœur.

[2] *Description de Damas*, *Journal asiat.*, 1894, mai-juin, p. 397. *Dayl 'alâ ar-Rawḍatayn*, dans *Hist. Crois. Or.*, IV, p. 154.

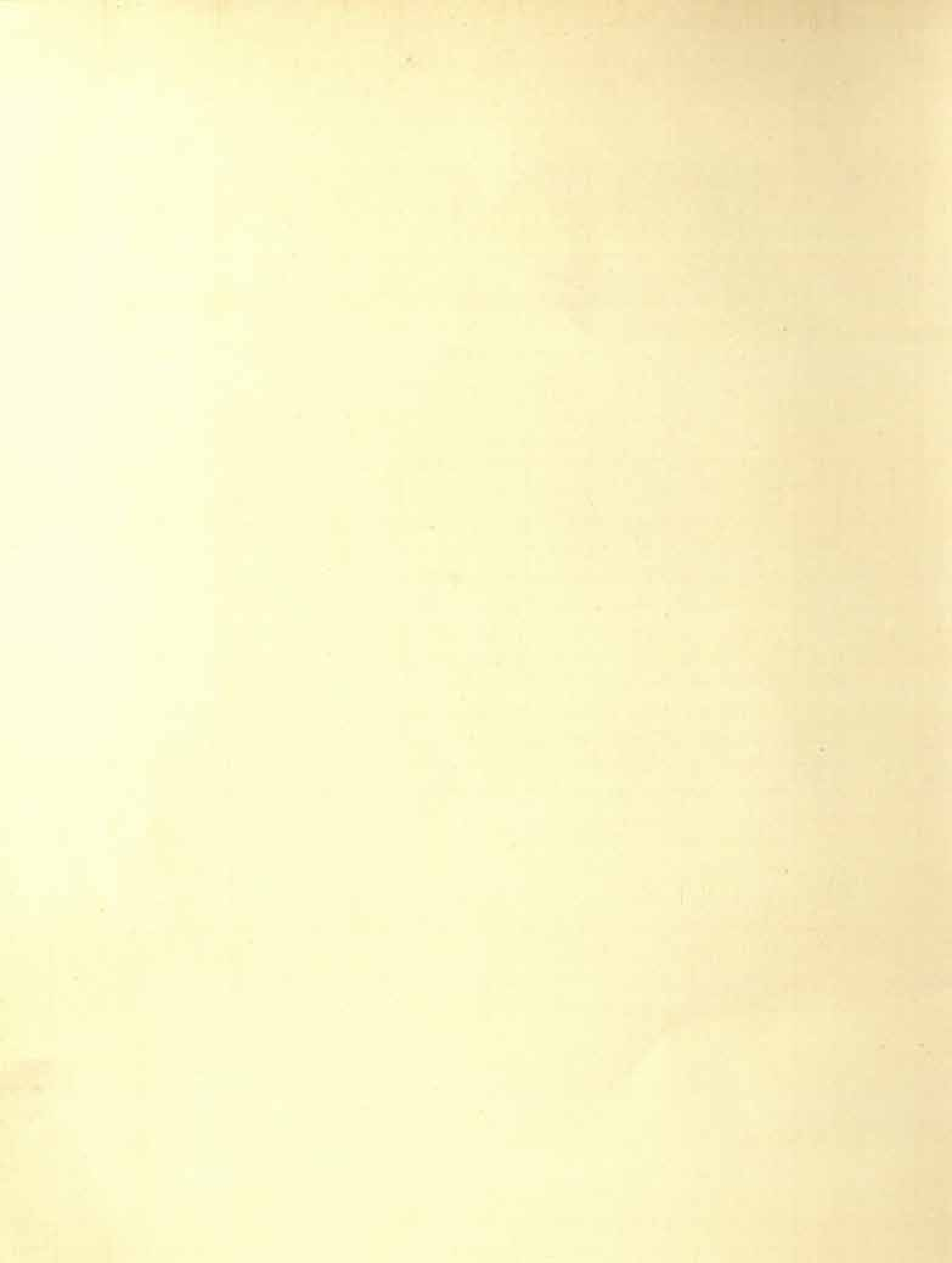


1. Détail d'une coupole



2 Détail d'une autre coupole

BAIN DE SITTI ADRA.



et de ʿAjlûn, qui avait pris une part active à la lutte contre les Francs (il était alors gouverneur de Beyrouth) et surtout aux guerres intestines qui suivirent la mort d'al-Malik al-ʿAzîz (595 = 1199). Comme Jahârkas, il avait alors pris parti pour al-ʿAdil. Ce dernier, cependant, le soupçonnant d'être en correspondance avec az-Ẓâhir d'Alep, confisqua tous ses biens (608 = 1211-12), rasa ses deux forteresses, et lui extorqua un million de pièces d'or ; après quoi il le retint prisonnier dans Kérak jusqu'à sa mort. « Avec Usâma, affirme Abû l-Fidâ, disparut l'influence des Mamelouks de Saladin[1]. »

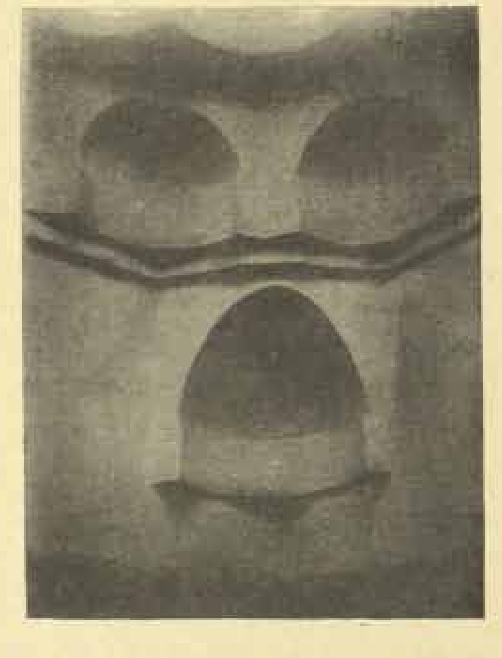
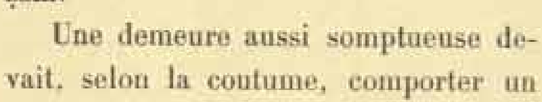


Fig. 7. — Bain d'Usâma. Détail de la coupole du *waṣṭani tani*.

Sur la maison de cet émir nous ne possédons que de rares renseignements[2], précieux néanmoins parce qu'ils nous permettent d'en imaginer le luxe : nous savons, par exemple, qu'en 601 (1204-05) Usâma avait acheté, pour l'embellir, des sculptures et des marbres provenant du pillage de Constantinople par la quatrième Croisade. Après sa mort, elle servit de résidence au prince ayyoubide al-Malik an-Nâṣir, fils d'al-Muʿaẓẓam.



Une demeure aussi somptueuse devait, selon la coutume, comporter un hammam ; de fait, les textes mentionnent soit « la maison et le bain d'Usâma » soit le bain seulement[3].

Ces indications n'autorisent pas à conclure que le hammam faisait partie de l'habitation elle-même : on pourrait penser qu'il s'agit d'un établissement

[1] Ibn al-Atir, *Kâmil*, *Hist. Crois. Or.*, II, p. 32,42, 85 suiv. 108; *Rawḍatayn*, *Hist. Crois.*, IV, p. 8, 89, 116-117,125 ; *Dayl ar-Rawḍatayn*, *Hist. Crois.*, IV, p. 152-154 ; Abu l-Fida, *Hist. Crois.*, I, p. 86 ; Ibn al-ʿAdim, *Histoire d'Alep* (trad. Blochet), p. 130 ; *Description de Damas*, *J. As.*, 1894, mai-juin, p. 397-466 ; Derenbourg, *Ousama*, p. 191.

[2] *Dayl ar-Rawḍatayn*, p. 154 ; *Description Damas*, *J. As.*, 1894, sept.-oct., 292 ; 1895, sept-oct, p. 258.

[3] *Description Damas*, *J. As.*, 1894, mai-juin, p. 397 ; 1895, mai-juin, p. 395 et 408, n° 34.

public bâti par l'émir à titre d'immeuble de rapport ou constitué wakf par lui au profit d'une fondation pieuse.

Nous ne le croyons pas, et les textes ne sont pas incompatibles avec notre manière de voir. A l'époque où fut rédigée la *Description de Damas*, la maison d'Usâma, démolie en 647 (1249-50) sur l'ordre d'aṣ-Ṣâliḥ Ayyûb, transformée en madrasa en 653 (1255-6), avait depuis longtemps disparu, mais le bain avait pu être conservé comme établissement public : ainsi s'expliquerait le fait qu'il puisse être mentionné seul, sans relation avec la maison.

La *situation* du ḥammâm Sâmi, situé à quelques mètres de la Bâḏirâ'iya dont il n'est séparé que par une ruelle, son *nom* où se retrouve, à peine modifié, celui d'Usâma, ses *dimensions* trop modiques pour convenir à un bain public obligent à y reconnaître le bain privé de l'émir Usâma al-Ḥalabi : la *date* que lui assigne d'une façon approximative la comparaison de ses éléments avec les autres monuments de Damas est loin de s'opposer à cette identification.

Cet édifice remonterait donc aux premières années du VIIᵉ s. H. puisqu'en 601 (1204-5) l'habitation elle-même était encore en cours d'aménagement.

On s'étonnera peut-être de constater que dans une ville comme Damas, si souvent pillée et incendiée, vouée en outre aux reconstructions incessantes qui défigurent si rapidement les grands centres urbains, un hammam du début du XIIIᵉ s. ait pu subsister jusqu'à nos jours dans un état de conservation si parfait qu'il puisse encore servir quotidiennement à l'usage public : l'étude des autres bains damasquins réserve sans aucun doute bien d'autres surprises.

J. Sauvaget.

BIBLIOGRAPHIE

P. Dhorme. — **Langues et écritures sémitiques** (*Études sémitiques*, I). Un vol. in-8° de 75 pages. Paris, Paul Geuthner, 1930.

Les nombreuses études que le savant auteur a poursuivies dans le domaine de plusieurs langues sémitiques donnent à ce résumé sur la diversité des langues et des écritures sémitiques un intérêt et une valeur particuliers. Voilà un ouvrage d'initiation dont les notes offrent le moyen de remonter aux travaux originaux. Nous ne relevons qu'un oubli parmi les instruments de travail, c'est Fossey, *Notices sur les caractères étrangers, anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1927, qui complète sur plusieurs points l'ouvrage de Philippe Berger, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*.

Très au courant des découvertes récentes, le P. Dhorme signale, dans les additions, l'écriture cunéiforme alphabétique de Ras Shamra ; mais nous ne croyons pas qu'il faille la tenir pour antérieure au XIII^e siècle avant notre ère.

L'aperçu historique, si bref qu'il soit, qui termine l'ouvrage, atteste l'importance encore actuelle des langues sémitiques. Le seul point qu'on pourrait discuter, sans espoir d'ailleurs d'aboutir à une conclusion assurée, touche à l'origine de ces diverses langues. Problème complexe et insoluble ! L'idée que « chaque peuple s'est constitué sa langue en se séparant de l'unité primitive » paraît à première vue la plus simple et la plus logique. Elle soulève cependant des difficultés et elle ne répond pas à ce que nous savons de l'histoire postérieure de ces langues lorsqu'elles ont pris, comme l'assyrien, l'araméen et l'arabe, une extension remarquable.

Aussi haut que nous puissions remonter, nous constatons l'existence d'un bloc sémitique recouvrant la Chaldée septentrionale (Accad), l'Assyrie et la Haute Mésopotamie, la Syrie-Phénicie-Palestine, enfin l'Arabie. Il n'est pas vraisemblable, comme certains sémitisants l'ont préconisé, que ces populations ont successivement essaimé d'Arabie par vagues successives pour aller peupler ces différentes régions. Cette vue est trop simpliste et repose sur le paradoxe qui considère l'Arabie comme un inépuisable réservoir d'hommes.

Nous ne méconnaissons pas le rôle des apports arabes puisque, dans les *Arabes en Syrie avant l'Islam*, nous avons montré comment les populations de l'Arabie, et plus spécialement les éléments nomades des régions désertiques, s'infiltraient en territoire sédentaire. Mais même les apports les plus notables comme ceux des Israélites, des Nabatéens ou des Ituréens

témoignent d'une adaptation telle qu'ils empruntent la langue du pays où ils pénètrent et n'imposent nullement leur dialecte. Le cas de l'arabe après le Prophète est tout différent et montre précisément que, dans les régions envisagées, l'extension d'une langue sémitique déterminée — il en va tout autrement pour les Indo-européens — répond moins à une migration qu'à une conquête. Puisque ce processus est certifié par tant d'exemples historiques, il n'y a aucune raison pour qu'on n'en tienne pas compte même aux plus anciennes époques.

En admettant que l'habitat primitif des Sémites a été l'Arabie — et le mélange avec les Chamites à haute époque est un argument assez fort — il ne faut pas considérer l'Arabie comme représentant pour les Sémites, ce qu'est l'Iran pour les Indo-européens, et supposer que les diverses langues sémitiques constituent des rameaux détachés successivement du tronc primitif.

Les apports de Sémites, venus de l'Arabie à une époque préhistorique, ont recouvert les régions palestinienne et transjordane, terres de transhumance obligée dès que le climat actuel a été stabilisé. Là un premier acclimatement au milieu de populations étrangères a dû transformer la langue sémitique primitive, proche de l'arabe, donner lieu ainsi au cananéen primitif qui s'est répandu sur toute la Syrie. De ce dernier pays, qui constituera plus tard l'Amurru, une vague de conquête s'est ébranlée vers l'est et a imposé aux populations de la Haute Mésopotamie une langue sémitique qu'elles ont, à leur tour, modifiée. Cela devait se passer bien avant l'avènement de Sargon l'Ancien et de Naramsin ; mais autrement on ne s'expliquerait pas l'existence de la masse sémitique accadienne et pré-assyrienne qui apparaît à ce moment et que les découvertes d'Ashnounak, comme les fouilles d'Assour, permettent de déceler dès les premiers temps du III[e] millénaire.

L'intimité entre Sémites de l'est et Sémites de l'ouest a duré longtemps, car nous savons aujourd'hui, par les ostraca égyptiens du début du II[e] millénaire, publiés par M. Sethe, que les chefs en Syro-Palestine portaient des noms semblables à ceux des dynastes de la première dynastie babylonienne. Dès que cette masse de Sémites se fut constituée, en partie par l'absorption de populations locales, les apports de l'Arabie n'ont plus guère compté.

Ainsi, pour prendre un exemple typique, les Araméens ne doivent pas être considérés comme un groupe ethnique qui aurait quitté l'Arabie en emportant dans ses bagages la langue araméenne, mais comme un peuple, de sang vraisemblablement très mêlé, installé de longue date sur les confins de la Mésopotamie et ayant, par suite de circonstances qui nous échappent, adopté une langue sémitique telle que le cananéen ou l'amorrhéen. La langue ainsi adoptée a été déformée violemment par cette population et a constitué un groupe sémitique nouveau, l'araméen.

Autrement dit, la plupart des langues sémitiques, en particulier le groupe sémitique de l'est, apparaît non comme le produit d'une évolution interne du sémitique primitif, mais comme la transformation brutale, barbare si l'on veut, d'un dialecte sémitique par une population étrangère qui l'adopte ; en somme, en

partie tout au moins, un produit du terroir. Par là s'explique que ces langues, abstraction faite d'une extension subséquente et toute fortuite, restent attachées au sol qui les a vues naître et n'ont pas de correspondant direct en Arabie.

Ce point de vue explique nombre de particularités, comme la disparition de certaines consonnes chez les Sémites de Syrie et d'Assyrie. A proprement parler, il n'y a pas eu, comme on l'enseigne (p. 59), usure de consonnes primitives au cours des siècles, mais disparition rapide par suite de l'incapacité, pour la population qui adoptait la langue nouvelle, de prononcer ces consonnes et de les distinguer des sons voisins. Du temps de Maqrizi la population urbaine d'Égypte ne parvenait pas à prononcer le *qof*.

Il y a lieu de remarquer que le nombre de consonnes disparues par difficulté de les prononcer est d'autant plus grand que la langue considérée est plus éloignée de l'Arabie. En effet, l'écriture minéo-sabéenne ou himyarite compte 29 signes distincts, l'arabe 28, l'ancien éthiopien 27 et le récent 24, le cananéen 22 comme l'araméen, l'assyrien 18 consonnes avec valeur syllabique.

Encore faut-il observer que si l'écriture phénicienne courante ne distingue plus, par exemple, le *kh* du *ḥ*, ce n'est pas que toute différenciation ait disparu dans la prononciation et la preuve en est que l'alphabet cunéiforme de Ras Shamra maintient la distinction. De même l'hébreu, anciennement, notait *s* et *sh* par la même lettre, ce à quoi les massorètes ont remédié par un point diacritique.

Donc, généralement, les langues sémitiques semblent avoir pris naissance d'une tout autre manière que les langues Indo-européennes, c'est-à-dire qu'elles ne se sont pas détachées d'un tronc commun à des époques différentes de l'évolution de ce dernier. Probablement, est-ce la raison pour laquelle il est impossible d'établir une grammaire comparée des langues sémitiques sur le modèle de celle des langues indo-européennes.

Une autre conséquence de notre hypothèse est de rendre illusoire toute définition anthropométrique de la race sémitique envisagée dans le bloc Arabie-Syrie-Assyrie et l'on comprend alors pourquoi les recherches effectuées dans ce domaine, en particulier les mensurations de von Luschan, aient abouti à des résultats si déconcertants qu'il vaut mieux ne pas en tenir compte. D'ailleurs, aux yeux mêmes de nombreux anthropologues modernes, les discussions sur l'indice céphalique sont sans objet. Le plus vraisemblable est donc d'admettre que les Sémites ne constituent pas une variété permanente de l'espèce humaine. Dans l'antiquité, les Sémites doivent être envisagés, moins comme un groupe aux caractères somatiques identiques que comme des peuples régis par la même civilisation, pratiquant notamment des cultes très voisins, au point de posséder des divinités communes, et usant de langues appartenant à une même famille.

R. D.

J. D. S. Pendlebury. — **Aegyptiaca.** A Catalogue of Egyptian objects in the Aegean area. Préface de H. R. Hall. Un vol. in-4° de xix et 121 pages, avec 5 planches et 2 cartes. Cambridge, University Press, 1930.

On trouvera réunis ici tous les documents égyptiens trouvés dans le bassin

de la mer Égée et antérieurs à la fin de la XXVI^{e} dynastie égyptienne ou dynastie saïte. Toutefois Rhodes manque à l'appel bien qu'on y ait découvert environ 1.500 objets égyptiens ; mais leur publication doit suivre la publication officielle des fouilles italiennes de Ialysos. Le travail de M. Pendlebury, d'une utilité incontestable, a été revu par le regretté Hall.

L'utilisation d'une trouvaille d'objets égyptiens réclame quelque prudence ; il est certain que le nom de Thoutmès III a longtemps joui d'une valeur magique qui a prolongé son utilisation ; mais, généralement, la découverte d'objets égyptiens fournit les indications les plus précieuses au point de vue de la date.

On a parfois poussé trop loin les déductions. Ainsi d'un objet trouvé au nom de Khyan, le roi pasteur, à Baghdad et d'un autre trouvé en Crète, on a conclu trop hardiment que ce roi Hyksos avait étendu sa domination de la Crète à la Mésopotamie. Mais si l'on constate le grand nombre d'objets de la XVIII^{e} dynastie trouvés dans la tombe royale d'Isopata, au nord du palais de Cnosse, on pourra dire que cette tombe est contemporaine de la XVIII^{e} dynastie. Sa disposition même avec son long dromos le confirme. Aussi ne comprenons-nous pas exactement la portée des observations de M. Pendlebury (p. 23) : « The tomb seems to have been in use for a considerable period after its construction, probably at the end of Late Minoan I or the beginning of Late Minoan II. »

L'ouvrage se termine par une note sur la céramique égéenne de l'âge du bronze trouvée en Égypte ; c'est là l'amorce de *Minoica* et de *Mycenaica* dont la publication en un volume ne présentera pas un intérêt moindre.

R. D.

Camille Enlart. — **Les Monuments des Croisés dans le Royaume de Jérusalem.** Architecture religieuse et civile (Bibliothèque archéol. et histor. du Service des Antiquités de Syrie, t. VII et VIII). Préface de M. Paul Léon, 2 vol. in-4^{o} de texte de XVI et 217 pages et de 541 pages, avec deux albums de 196 planches. Paris, Librairie orient. Paul Geuthner, 1925-1928.

La mort de l'auteur survenue en 1927 a retardé l'apparition de cet important ouvrage. On doit à M. Rémy Delauney d'avoir assuré la correction des épreuves et l'établissement des tables.

Les préoccupations du général Gouraud, comme haut-commissaire en Syrie, ne l'ont pas empêché d'instituer un service archéologique et d'appeler Camille Enlart pour lui confier le relevé et la publication de tous les monuments des Croisés en terre syrienne. Le savant directeur du Musée de sculpture comparée au Trocadéro dut se limiter à l'étude des églises franques, mais il prit soin d'étendre le champ de comparaison jusqu'en Palestine, au cœur du royaume de Jérusalem et, grâce à un séjour prolongé, il put pénétrer dans des sanctuaires fermés aux Européens.

M. Paul Léon a bien noté la valeur de cette œuvre qui tient à l'aisance avec laquelle Camille Enlart savait manier « le prodigieux répertoire des formes architecturales dispersées à l'infini. L'intuition et l'érudition s'associent en lui pour localiser, rapprocher, comparer, con-

clure. Là où tel autre eût reconnu une parenté française, il découvre un air de famille Champenois, Bourguignon, Normand ; parfois même il reconnaît la main de tel maître d'œuvre. »

Le tome I étudie les éléments des constructions et le tome II groupe les monographies des édifices religieux et civils de Syrie et de Palestine. Un album de planches fournit une documentation graphique fort importante.

R. D.

C. J. Lamm. — **Mittelalterliche Glaeser und Steinschnittarbeiten aus dem nahen Osten**, 2 vol. in-4°, t. I texte, t. II planches. Berlin, Dietrich Reimer et Ernst Vohsen, 1930.

Quand, il y a quelques mois, le volume de planches de cet ouvrage parut avant le texte, nous avons dit dans *Syria* quel intérêt ces 205 planches présentaient, véritablement bourrées de documents inédits recueillis dans tous les musées et dans les collections du monde entier : c'était un véritable *corpus* de la verrerie orientale que le jeune savant suédois nous mettait entre les mains. Il nous donne aujourd'hui le volume de texte — 566 grandes pages serrées — et notre admiration ne peut qu'augmenter, à songer à l'incroyable somme de travail que ce livre représente, travail digéré d'ailleurs, bien ordonné et qui laisse loin derrière lui, tout en en prenant la substance, les études nombreuses et parfois très remarquables que ce sujet a suscitées depuis près d'un siècle.

L'auteur a-t-il cependant dit le dernier mot sur sa matière ? Lui-même ne le croit pas et avec franchise il nous fait part de ses incertitudes. Sans doute le plan le plus intéressant qu'il eût pu adopter pour tracer le tableau du développement de la verrerie orientale au moyen âge était géographique ; nous aurions vu à l'œuvre au cours des siècles les verriers d'Égypte, de Syrie, de l'Irak et de la Perse, notant les différences de leur technique et de leur style, et aussi l'influence des ateliers des divers pays les uns sur les autres. Seulement M. Lamm a dû reconnaître que non seulement la chronologie de ces ateliers était incertaine, mais aussi que bien souvent la localisation d'une série dans telle ou telle région présentait d'insurmontables difficultés dans l'état de nos connaissances, aussi a-t-il courageusement renoncé à l'ordre géographique attrayant et a-t-il adopté l'ordre technologique plus austère.

Comme dans son premier ouvrage, celui qu'il avait consacré aux verreries de Samarra, il s'est borné prudemment à grouper les diverses techniques et à les étudier l'une après l'autre, celle du verre uni, celle du verre moulé, gravé et taillé, celles enfin de la verrerie à reflets lustrés et de la verrerie dorée et émaillée. Toutes les pièces d'une même technique qu'il a pu recueillir, et jusqu'aux plus infimes fragments, il les décrit sous forme de catalogue en un même chapitre, chacune d'elles étant reproduite, tantôt au tracé, tantôt en photogravure, voire en couleurs, et une notice précède chaque chapitre où toutes les observations, tant historiques ou géographiques que techniques, sont résumées. Ces notices seront précieuses pour les érudits ; sur de nombreuses questions encore débattues entre eux et qui, au premier abord,

semblent assez étrangères à la verrerie, ils y trouveront des enseignements : celle de l'origine du lustre sur la céramique ne pourra plus se traiter sans considérer les verres lustrés que le sol de l'Égypte nous a rendus et que M. Lamm étudie.

Un important chapitre a trait aux cristaux taillés qui sont, on le sait, parmi les chefs-d'œuvre de l'art oriental au moyen âge, et celui sur la verrerie dorée et émaillée ne lui est pas inférieur. Ici M. Lamm s'avance sur un terrain moins incertain et il a pu distinguer les ateliers de Fostat, ceux de Rakka, d'Alep et de Damas; peut-être ses distinctions sont-elles parfois un peu subtiles; lui-même nous avertit que d'innombrables morceaux qu'il estime syriens ont été trouvés en Égypte et il sait que des ouvriers d'Alep ou de Damas y sont venus travailler; ces ateliers se sont influencés d'ailleurs les uns les autres; comment alors faire à chacun sa part? [1] Il n'en peut pas moins affirmer que ces merveilleuses lampes en verre doré et émaillé (XIII^e-XIV^e siècles) que les amateurs recherchent avec passion et dont beaucoup heureusement ont survécu, sont pour la plupart d'origine damasquine (elles sont groupées sous la rubrique : verrerie d'influence chinoise à cause de certaines particularités de leur décor). Au contraire les gobelets à boire, ornés tantôt de rinceaux ou d'inscriptions et tantôt de figures « à la persane » et non moins élégants se partagent entre Alep et Damas.

[1] M. Dussaud veut bien nous informer qu'au cours d'une fouille faite par M. Woolley aux portes d'Alep et dont les résultats sont encore inédits, des fragments de verre auraient été trouvés portant la mention : « fabriqués à Alep ».

Le livre se termine par des extraits des auteurs anciens qui ont parlé de la verrerie et par un index bibliographique; ce dernier est de dimension vraiment formidable, et l'on peut être assuré pourtant que M. Lamm a eu en mains tous les ouvrages qu'il cite. Par le travail qu'il vient de nous donner, il se place au premier rang parmi les érudits qui s'efforcent de reconstituer l'histoire de l'art musulman et nous sommes heureux de lui rendre pleine justice.

RAYMOND KOECHLIN.

HOWARD CROSLEY BUTLER, FREDERICK A. NORRIO et EDWARD ROYAL STOEVER. — **Geography and Itinerary**. *Syria*, division I (Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-5 and 1909). Un vol. in-4° de IX et 108 pages. Leyde, E. J. Brill, 1930.

Bien que publié avec un fort retard, ce volume offre un réel intérêt notamment par les croquis cartographiques : Ledja, Sud du Hauran (Oumm el Djimal, Boṣra et Salkhad), la région dite el-'Ala, Anderin et Kenatin, le Djebel Riḥa ou Djebel ez-Zawiyeh (qui corrige et complète la carte de Garrett), Djebel Sim'an, Djebel Halaqah et partie du Djebel Barishah.

Un soin particulier a été apporté à la transcription des toponymes et ce n'est pas le moindre service rendu par la mission de l'université de Princeton.

R. D.

PÉRIODIQUES

Georges Dossin. — **Une inscription cunéiforme de Haute Syrie**, ext. de *Revue d'Assyriologie*, 1930, p. 85.

Sous ce titre, M. Dossin reprend l'étude de la curieuse statuette acéphale dont *Syria*, IX (1928), p. 170, avait signalé l'intérêt d'après une communication de M. Virolleaud. Le savant professeur de l'université de Liége traduit ainsi l'inscription cunéiforme gravée dans le dos de la statuette.

> *Moi, Adûni-abia,*
> *fils d'Enna-Aya, au dieu de Nérab*
> *une demeure divine j'ai construit ;*
> *ma statue devant lui j'ai dressée.*
> *Celui qui détruirait ma statue,*
> *que son nom, de la terre*
> *disparaisse !*

Adûni-abia se traduit « Adûni est mon père » et Enna-Aya « Aya est propice ». Les deux noms sont sémitiques. La date est bien l'époque cassite, comme l'avait vu M. Virolleaud ; on précise ici entre 1500 et 1350.

M. Dossin nous envoie une note qui éclaire un point de détail sur lequel il tient à insister :

« L'absence de titulature après le nom du dédicant de la statuette de Séfiré, *Adûni-abia*, invite à voir en lui un riche Phénicien, qui aurait témoigné de sa piété envers le grand dieu de la région, le Ba'al de Nérab, c'est-à-dire le dieu Sin, en lui édifiant une chapelle. Il s'agirait dans le cas présent d'un culte privé. A l'appui de cette suggestion, j'ai attiré l'attention sur un contrat de l'époque néo-babylonienne trouvé à Nérab, dans lequel il aurait été également fait allusion à un sanctuaire privé de Sin. Il convient de rapprocher de ces deux textes un acte juridique de la première dynastie babylonienne conservé au Musée Britannique, et publié dans les *Cuneiform Texts*, t. VI, pl. 36 a (= Bv. 91-5-9, 704). Cf. Schorr, *Vorderasiastische Bibliothek*, t. V, n° 220. Il nous apprend qu'un certain Nûr-ilišu a fait construire une chapelle à ses dieux « LUGAL et *Šullat* » et que « pour sa vie » il leur a en outre légué 1 SAR de terrain (env. 35 m²) (ll. 1-9). Puzur-Šamaš sera le prêtre de la chapelle à l'exclusion de tout autre, et le fondateur Nûr-ilišu, lui-même, ne pourra lui contester sa charge (ll. 19-14). « Ennemi de Šamaš et de Sumailum serait celui qui contesterait. » (ll. 15-17.) L'acte, a été passé devant sept témoins dont les noms sont énumérés. Eclairée par ce document, la restitution du contrat de Nérab, proposée par le P. Dhorme, me paraît certaine, de sorte que l'existence de cultes privés est attestée en Babylonie dès la fin du IIIe millénaire, en Phénicie, qui n'a d'ailleurs fait que reprendre des usages suméro-accadiens, à l'époque d'el-Amarna et à l'époque néo-babylonienne. »

La mention dans ce texte, à une date aussi ancienne, du « dieu de Nérab » a une importance particulière. Il n'est pas douteux, comme l'a reconnu M. Dossin, qu'il s'agit du dieu Sahar ou Sin dont le Louvre possède les stèles funéraires de deux prêtres [1] dont le titre est « prêtre de Sahar à Nérab ».

En présence de ce nouveau document, il faut admettre que Nérab fut un centre religieux très important qui a rayonné dans la région. Même, si l'on relève dans la stèle du prêtre Agbar la formule : « A cause de ma justice devant lui (Sahar), il m'a donné une renommée honorable

[1] Publiées en premier par Clermont-Ganneau, *Etudes d'archéologie orientale*, II, p. 182 et *Album d'ach. or.*, pl. I et II. Le texte est donné avec traduction et bref commentaire dans Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, 2e éd. (1905), p. 499.

et il a prolongé mes jours », on conjecturera qu'il s'agit ici d'un petit état théocratique dont le chef n'avait pas le titre de roi. Car l'exercice de la justice est un acte souverain et il faut entendre vraisemblablement, comme ailleurs : il a prolongé mes jours (de domination). On peut supposer encore que, au temps où Adûni-Abia détenait le pouvoir, les deux villes de Nérab et de Séfiré étaient placées sous son autorité.

Si les fouilles menées à Nérab par l'École archéologique française de Jérusalem (voir *Syria*, VIII, p. 126 et 201; IX, p. 187 et 303) n'ont pas fourni de vestiges antérieurs au premier millénaire avant notre ère, il faut en conclure que l'installation première de Nérab n'est pas à l'emplacement du village actuel ou bien qu'elle se cache plus profondément.

L'introduction du culte de Sin à Nérab remonte certainement très haut, probablement — comme Nin-Égal à Qaṭna — au temps de la troisième dynastie d'Our. L'itinéraire Our, Harran, Nérab ne manquera pas d'évoquer chez les biblistes le souvenir d'Abraham.

La preuve que le dieu de Nérab est bien d'origine sumérienne est fournie par les stèles publiées par Clermont-Ganneau, qui conservent à la parèdre du dieu son nom sumérien : Nikkal = Nin-Gal. A ce sujet, nous devons observer que l'objection qui a été présentée par M. Weidner contre la lecture, à Qaṭna, du nom sumérien Nin-Égal, qui devrait être remplacé par celle de Belit-Ekalli à la mode assyrienne, ne nous paraît pas s'imposer puisque les textes de Nérab maintiennent Nin-Gal pour la parèdre de Sin et qu'on retrouve cette forme jusque dans la doctrine d'Addaï.

R. D.

Hans Henning von der Osten. — **Four Sculptures from Marash** (*Metropolitan Museum Studies*, II, 1). Novembre, 1929.

Il s'agit des quatre reliefs hittites conservés au Metropolitan Museum de New-York, représentés fig. 2 (stèle de Perrot Chipiez, IV, fig. 281), figure 3 (partie supérieure de stèle ; inédite), figure 4 (fragment *Perrot* et *Chipiez*, fig. 282) et surtout figure 7 : importante stèle royale couverte de hiéroglyphes incisés. La copie de l'inscription que présente M. von der Osten (fig. 9) est plus exacte que celles qui ont été données jusqu'ici.

A propos de ces stèles, le savant archéologue donne la liste complète des monuments hittites sortis du sol de Mar'ash et réunit ainsi 17 pièces dont la plus remarquable est toujours le fameux lion couvert de hiéroglyphes dont il donne une nouvelle reproduction.

R. D.

Louis Piotrowicz. — **L'Invasion des Scythes en Asie antérieure au VIIe siècle av. J.-C.**, ext. de *Eos*, XXXII (1929), p. 473.

L'invasion des Cimmériens, par le fait qu'ils ont poussé leurs incursions jusque sur les bords de la mer Égée, brûlant le temple d'Artémis près d'Éphèse, détruisant Magnésie du Méandre, s'emparant deux fois de Sardes, a laissé des traces très nettes chez les auteurs grecs. Pour les Scythes, Hérodote est l'historien classique qui nous a conservé les informations les plus abondantes.

M. Piotrowicz discute la documentation classique sur les Scythes à la lumière

des textes cunéiformes et, en particulier, de la chronique babylonienne publiée par M. Gadd. A ce propos il reprend la démonstration de MM. Thureau-Dangin et Schnabel que les Umman-Manda sont les Mèdes et non les Scythes.

D'après M. Piotrowicz la première mention des Scythes apparaît au temps d'Asarhaddon, donc après 681 av. J.-C. Vers cette date, une trentaine d'années après les Cimmériens, les Scythes ont passé au sud du Caucase en suivant une autre route que leurs prédécesseurs. Ils s'installent dans les vallées fertiles du Kour et de l'Araxe, poussant entre le lac d'Ourmia et la Caspienne.

R. D.

A. Dain et G. Rouillard. — **Une inscription relative au droit d'asile, conservée au Louvre**, ext. de *Byzantion*, V (1929-30), p. 323.

Ce texte inédit provient certainement de la région de Tyr. Le R. P. Peeters identifie la *komé Chedarôn* qui y est mentionnée avec le village de Ḥaḍr, au nord de Qouneiṭra. Cela nous paraît entraîner la restitution, en tête de la ligne 5, du nom de Panéas (Georges de Chypre, 980), ville qui n'en est séparée que d'une quinzaine de kilomètres et fait bien partie de la Phénicie Paralienne. Il s'agit d'une pétition adressée par le prêtre Anastase, gardien de l'oratoire de Sainte-Irène (?) du village de Ḥaḍr, à l'évêque de Panéas (?) pour obtenir le droit d'asile en faveur de son sanctuaire et la pose de bornes de sûreté consacrant ce privilège. Date : 578-582 de notre ère.

R. D.

Paul Monceaux. — **Saint Jérôme au désert de Syrie**, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 juillet 1930.

Unissant l'érudition la plus sûre à une plume alerte, l'auteur nous conte les illusions et les déboires que saint Jérôme éprouva dans sa grotte ou cellule aux environs de Chalcis ad Belum, plus tard Qinnesrin [1]. Le grand érudit et écrivain raffiné, qu'était Jérôme, devait perdre la gageure que lui avait suggérée son imagination enthousiaste lorsqu'il se décida à imiter, dans le désert de Syrie, la vie d'anachorète de saint Antoine, « ce prototype de tous les ermites... vrai fellah, rêveur et têtu, complètement illettré, avec l'horreur de la société comme de l'alphabet ».

L'imitation était d'ailleurs lointaine. Jérôme recevait son courrier et s'impatientait même quand on ne lui répondait pas ponctuellement d'Aquilée. Il avait emporté dans sa grotte sa bibliothèque, commencée à Rome, et il l'enrichissait d'œuvres chrétiennes. Le séjour au désert lui permit, grâce à une équipe de jeunes auxiliaires, de combler ses lacunes en exégèse, littérature et histoire. « Grâce au Seigneur, écrivait-il, nous avons ici en abondance des manuscrits des livres sacrés. » Ce témoignage est précieux et on ne saurait y être trop attentif. Il trouve même un juif converti qui lui enseigne l'hébreu. Il avoue s'être donné bien du mal pour apprendre cet autre alphabet et pour s'exercer « à prononcer des mots sifflants et haletants ». Ces efforts aboutissent au meilleur succès : il parvien-

[1] Sur ce site voir Paul Monceaux et Brossé, *Syria*, VI, p. 339.

dra à traduire l'Ancien Testament de l'hébreu en latin et il donnera ainsi à l'Église la Vulgate.

Ce désert de Chalcis ne manquait donc pas de ressources intellectuelles ; à vrai dire, il en possédait trop pour qu'on y vécût en paix. Antioche, où quatre évêques, à la tête de quatre sectes, se disputaient les fidèles, retentissait de violentes disputes théologiques qui se répercutaient parmi les moines du désert et surexcitaient leur foi ardente. Chacun voulait enrôler de force Jérôme dans son camp ; mais celui-ci ne put se résigner à entrer dans cette bagarre ; mieux valait, disait-il, habiter avec les fauves qu'avec de tels chrétiens. « C'est probablement, conclut M. Monceaux, vers le début du printemps de 378 qu'il fit ses adieux à ces solitudes trop peuplées, où il avait cherché le chemin du Paradis, et où il n'avait même pas trouvé la paix. »

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

La chronologie de Jéricho et les nouvelles fouilles de M. J. Garstang. — Nous recevons, en même temps, l'étude du R. Père Vincent que publie la *Revue Biblique*, 1930, p. 403-433 : *La chronologie des ruines de Jéricho*, et le rapport du professeur J. Garstang : *Jericho, sir Charles Marston's expedition 1930*, paru dans *Pal. Expl. Fund, Quarterly Stat.*, juillet 1930, p. 123-132.

Le P. Vincent soumet à une critique serrée les publications de MM. Sellin et Watzinger sur les recherches qu'ils ont conduites à Jéricho. On a là l'historique détaillé d'opinions fort diverses sur les problèmes soulevés.

Auprès d'une belle source, actuellement 'Ain es-Soultan, se dresse un tertre elliptique d'environ 300 mètres sur 160. Une première ligne de remparts entoure la base et constitue un imposant soubassement de pierre sur lequel se dressait le mur de brique proprement dit. Une deuxième ligne, parallèle à la première, entoure la crête du tertre. Sur une plateforme en moellons frustes se dresse une muraille en briques sèches. Ce second rempart est doublé par un avant-mur d'épaisseur moindre et distant de 3 mètres.

L'intérêt de ces murailles gît dans l'appui qu'elles peuvent apporter à la documentation biblique. Il n'est guère douteux que les Israélites se sont emparés de Jéricho aux premiers temps de leur activité en Palestine. L'archéologie est-elle en état de relever des traces de cette conquête et peut-elle en fixer approximativement la date? La question est complexe et, si elle a tenté les meilleurs experts, il n'est pas surprenant que leurs conclusions reflètent quelque incertitude.

Le P. Vincent, dont on sait l'autorité en ces matières, a le premier émis l'avis que les deux systèmes de murs n'étaient pas contemporains [1] et, depuis, on a assisté à un assaut d'ingéniosité pour distinguer le plus ancien et en fixer la date. Du point de vue technique, on ne voit pas pourquoi ces deux murs ne feraient pas partie du même ensemble. Les représentations égyptiennes de villes fortifiées palestiniennes n'attestent-elles pas l'usage des doubles enceintes ? Le pro-

[1] *Revue Biblique*, 1914, p. 414 et 1930, p. 409.

blème de Jéricho a été dominé par l'hypothèse de murailles de date très différente qu'acceptèrent les fouilleurs, MM. Sellin et Watzinger, quand ils attribuèrent le rempart de crête à une époque un peu antérieure à 1500 et qu'ils regardèrent le mur de base comme l'œuvre de Hiel au IXe siècle.

En réalité, le même principe de construction régit les deux murailles : soubassement en pierre et mur en brique. Si les deux murailles sont vraiment d'époque différente, du moins tombent-elles l'une et l'autre à l'époque du bronze. Dans sa nouvelle étude le P. Vincent attribue le rempart à double ligne couronnant la crête du Tell entre 2100 et 1900 avant notre ère. Le rempart extérieur à glacis de pierre lui aurait succédé de 1900 à 1250 environ, c'est-à-dire jusqu'au moment de la destruction de la ville par les Israélites. Puis viendrait un *hiatus* de quatre siècles (1250-870), après quoi Hiel, sous Achab, aurait esquissé une restauration.

Quand on parle d'*hiatus* ce n'est pas que quelques masures n'aient pu subsister et qu'un peu de poterie correspondante n'en puisse marquer la trace. A examiner les pièces céramiques sur lesquelles le P. Vincent fonde sa datation, on constate que celles pouvant être affectées au XIIIe siècle sont rares et de type indigène. On n'y trouve aucun tesson mycénien de basse époque. La date-limite basse de 1250 est donc mal assurée et pourrait être remontée sans inconvénient.

Nous possédons aujourd'hui un terme de comparaison décisif. Les fouilles de MM. Schaeffer et Chenet à Ras Shamra, au nord de Lataquié, ont dégagé un premier niveau (correspondant à la nécropole voisine de Minet el-Beida) dont les produits presque exclusivement mycéniens et chypriotes peuvent remonter au XIVe siècle avant notre ère, mais dont l'ensemble appartient aux XIIIe et XIIe siècles, la ville ayant été détruite à l'extrême fin de ce dernier siècle. Au-dessous de ce niveau les actifs explorateurs ont reconnu un second niveau plus ancien où domine la céramique cananéenne et qu'on peut dater des XVIIIe-XVe siècles. Or, la céramique de Jéricho correspond à la céramique du deuxième niveau de Ras Shamra, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas descendre plus bas que 1400 avant J.-C.

Le problème de Jéricho a donc été embrouillé au point qu'il devenait indispensable de reprendre par des fouilles l'étude chronologique du site. Le professeur Garstang, qui a longtemps été directeur du Service des antiquités en Palestine et qui possède une rare expérience du terrain et de la céramique, s'est résolu aux vérifications indispensables. D'après ses observations, le rempart extérieur, à grand soubassement de pierre, daterait de 1800 avant notre ère et serait un peu plus ancien que le double mur de brique intérieur qu'il fait édifier vers 1600. Le détail de ces observations sera exposé prochainement par M. Garstang ici-même.

Très justement, le savant archéologue anglais, qui a examiné plus de 20.000 tessons, insiste sur l'absence complète de tessons mycéniens au-dessous de la couche de destruction. Il en conclut que la date de 1250 pour cette dernière est trop basse et il propose de la remonter jusqu'en 1400. Il a précisément découvert en dehors

de la ville détruite, un vase de type mycénien (vers 1350-1200 avant J.-C.) qui prouve que, si Jéricho avait existé à cette époque, son sol aurait fourni de tels vestiges.

L'importance de cette démonstration tient aux conséquences qui en résultent pour l'époque où les Israélites firent irruption en Palestine, qui doit être remontée jusque vers 1400. Cela contredit les dates reçues et tenues pour intangibles depuis que le regretté Ernest Naville a cru les appuyer par ses découvertes en Égypte. En réalité, la date basse prônée par les égyptologues est en contradiction formelle avec les données bibliques et il y a longtemps que, dans ce cas particulier, nous donnons la préférence à la chronologie de l'Ancien Testament [1]. M. Garstang vient d'apporter le meilleur des appuis à cette hypothèse.

R. D.

Les fouilles de Tanis. — Après avoir connu la faveur des égyptologues contemporains de Mariette et de Brugsch, Tanis était déchue dans l'opinion des savants modernes et son site était délaissé. M. Montet, qui a déjà ressuscité Byblos, s'est proposé d'opérer le même miracle à Tanis et il est certain que sa première campagne est de bon augure. Dans un article de la *Revue Biblique*, janvier 1930, il fournit quelques échantillons de ses trouvailles, mais surtout il discute d'une manière très serrée les hypothèses émises par ses prédécesseurs touchant l'identité de Tanis avec Avaris d'une part et avec Pi-Ramsès de l'autre ; il conclut que ces identifications, rejetées depuis longtemps, méritent d'être retenues. Si les nouvelles fouilles de Tanis en apportent la confirmation, ce sera un fait d'une grande importance.

R. D.

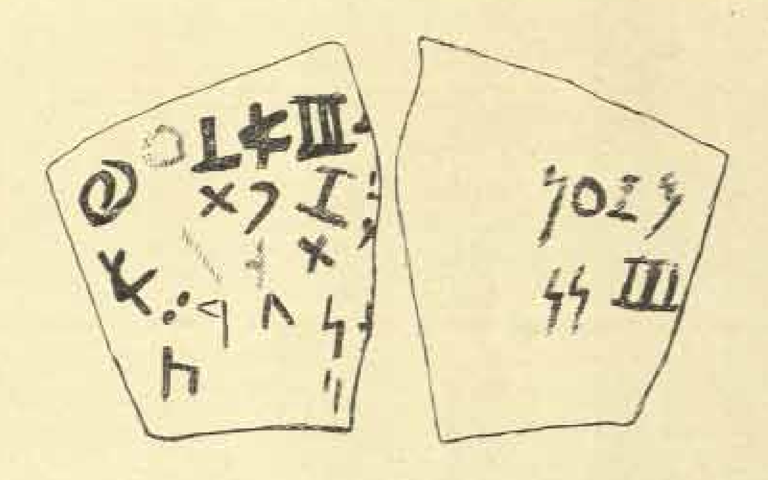
[1] Voir *Syria*, XI, p. 298.

L'ostracon de Bet Shemesh. — M. le professeur Elihu Grant de Haverford College (Pennsylvania), a repris activement les fouilles de 'Aïn Shemesh qu'on identifie avec Bet Shemesh. Le savant professeur vient de communiquer à la *Revue Biblique*, 1930, pages 401-402, pour être soumis à la discussion, un ostracon mesurant 80 × 70 millimètres qui, d'après la stratigraphie, « peut, dit-il, très bien appartenir à la dernière phase du Moyen Bronze (1700-1600) ou à la première phase du Bronze III (1600-1500) ». Et il ajoute : « l'importance de ce mode d'écriture en usage au pays de Canaan vers le milieu du second millénaire avant J.-C. sera certainement appréciée pour l'étude d'épigraphie comparée. » Il ne donne aucune transcription, estimant sans doute que ce texte ne correspond pas à une écriture connue.

Nous reproduisons ici ce que nous croyons saisir sur la planche XV *bis* de la *Revue Biblique* et il apparaît immédiatement que la date du milieu du IIe millénaire avant notre ère ne peut être retenue. L'écriture de l'ostracon de Bet-Shemesh n'a rien d'énigmatique, c'est l'écriture phénicienne de la fin du xe siècle ou du début du ixe siècle avant notre ère. La seule particularité tient à ce que le *ḥet* est couché sur la ligne.

La face qui compte cinq lignes a, par suite d'une cassure, perdu au moins une lettre à la droite de chaque ligne. On ne

peut songer, sans avoir examiné l'original, à proposer une lecture même partielle. A la première ligne on voit un *ḥet* couché sur la ligne, puis un *aleph*, un *lamed* avec empâtement sur la gauche ou peut-être un *zain*. La lettre qui suit n'apparaît pas sur la reproduction ; enfin est tracé un complexe qui peut valoir pour une lettre (*ṭet* mal fermé) ou deux lettres.



A la deuxième ligne, trois lettres visibles donnent le terme *zéphét* qui désigne la « poix ».

A la troisième ligne nous ne distinguons sûrement qu'un *tav* et un *aleph*.

A la quatrième un *noun*, un *guimel* et un *resh*. A la fin de la cinquième ligne on a les principaux éléments d'un *ṣadé*. Toutes ces lettres sont phéniciennes de la même époque. Le revers porte à la ligne 1 : un *mem*, une lettre mal déterminée, peut-être un *zain*, un *'aïn* et un *noun*. A la ligne 2 : un *ḥet* et deux *noun*. Peut-être a-t-on là deux noms propres, auquel cas le second serait Ḥanan ou Ḥanoun.

R. D.

Ad Syria, XI, p. 202. — Nous avons reçu la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Voulez-vous me permettre de faire observer à vos lecteurs qu'il est difficile de comprendre comment le texte carthaginois publié dans *Syria*, XI, p. 202, pourrait signifier : « Tombeau du *célèbre* Abdmelqart... » ?

Devant un nom d'homme un mot *féminin* peut-il être une épithète visant cet homme ? Et d'où viendrait, à la racine si connue אזר, la notion de *célébrité* ou de *gloire* ?

Elle signifie *ceindre*, c'est-à-dire envelopper, entourer ; cf. Ps. XXX, 12 : « Tu m'as entouré de joie ». En conséquence, ces quelques mots me semblent signifier plutôt : « Tombeau de l'*entourage* (ou de la *famille*) d'Abdmelqart, fils de..., le chef ».

Il est bien naturel que le tombeau d'un *chef* serve aussi pour tous ses *entours*.

CH. BRUSTON,
ancien prof. d'hébreu.

Montauban, 20 sept. 1930.

L'idée de M. Bruston est, en effet, naturelle ; toutefois, cela se dirait autrement en sémitique. Mais, sans discuter son hypothèse, nous nous empressons de

lui donner le complément d'information qu'il réclame.

En ce qui concerne le titre au féminin, il suffira de rappeler notre expression « Son Altesse Royale » pour un prince du sang, ou le titre arabe de khalife (*khalîfat*) qui, comme tant d'autres, est du féminin.

Quant au sens incriminé, proposé par M. Icard, nous avons pensé qu'on comprendrait qu'il était tiré, faute de mieux, de la racine אדר.

R. D.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME ONZIÈME

I. — Articles.

II. — Comptes rendus.

III. — Nouvelles archéologiques.



Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

6987-31. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

